

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

LA CIVILITÉ
DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Ses sources. Son Message.

DEUXIÈME PARTIE

Jean PUNGIFR, F.S.C.

59

235.7806
-131c
T. 39
6

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

**LA CIVILITÉ
DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**

Ses sources. Son message.

DEUXIÈME PARTIE

Jean PUNGIER, F. S. C.

59

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE — 476, VIA AURELIA, ROME

UNIVERSIDAD DE LA SALLE
BIBLIOTECA P.T.

Jean PUNGIER

**LA CIVILITÉ
DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**

Ses sources. Son message.

DEUXIÈME PARTIE

ROME 1997

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Rome, le 20 décembre 1995

Frère John Johnston, f.s.c.

Supérieur général

Frère John Johnston

BIBLIOTECA	
UNIVERSIDAD DE LA SALLE	
INGRESO:	_____
COMPRADO A	_____
DONADO POR:	<i>Dr. Luis Enrique P.</i>
CANJE CON	_____
FACULTAD:	<i>CEIA</i>
PRECIO:	_____
	REGISTRO <i>221616</i>

PRÉSENTATION

La monumentale étude, que le Frère Jean Pungier avait modestement sous-titrée « Une première approche », a commencé avec le CL 58 par la présentation des « sources » des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* : le tableau de la page 10 de ce volume indiquait « les manuels de civilité dont s'est servi J.-B. de La Salle », mais le Fondateur des Frères a aussi utilisé le traité de Varet sur l'éducation chrétienne des enfants, ainsi que plusieurs traductions de la Bible. La présentation et l'exploitation de chaque « source » a permis une première lecture du texte de J.-B. de La Salle, ou du moins, de très nombreux passages. Il restait à dépasser l'aspect nécessairement analytique qu'imposait l'identification des « sources », pour offrir ensuite une reprise synthétique de cette lecture des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*.

La seconde partie de cette étude, que reproduit le présent *Cahier lasallien*, offre justement une approche plus synthétique, à travers les options qu'on peut déceler dans l'œuvre de J.-B. de La Salle : grâce à une comparaison méthodique des points de vue respectifs des « sources » et des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, le Frère Jean Pungier nous fait rejoindre plus profondément les choix de l'auteur. À cette lumière, ses textes « parlent » avec une netteté et une force qui nous font pénétrer un peu dans son activité d'écrivain et d'éducateur chrétiens. Quelques remarques sur ses choix littéraires — la partie du CL 59 la moins directement utilisable, semblerait-il — peuvent souligner l'intérêt de cette approche.

Un lecteur pressé sera tenté de sauter, par exemple, les longues listes de mots qui offrent un aperçu sur le vocabulaire propre au Fondateur des Frères : ce serait perdre une précieuse occasion de repérer les tournures et les expressions qu'il semble affectionner. Parmi elles, nous trouverons sans doute des termes « techniques » de sa pensée, qu'il importe de bien comprendre : les traducteurs seront les premiers à devoir se préoccuper de les rendre avec les nuances qu'ils impliquent. Et celui qui a déjà parcouru l'ensemble des écrits lasalliens trouvera là l'occasion d'affiner sa connaissance des mots préférés de J.-B. de La Salle.

Le *corpus électronique* lasallien ne remplace pas le patient travail que notre auteur a réalisé avant la mise au point de cet outil. D'abord, il a distingué le vocabulaire puisé dans les « sources » de celui qui n'en provient pas et qui pourrait mieux refléter le vocabulaire spontané de Monsieur de La Salle. Ensuite, le Frère Jean Pungier a distingué les différentes tournures, et nous sentons un peu mieux le style même de l'auteur. Il est très instructif à cet égard de chercher, dans un texte comme le testament de Jean-Baptiste de La Salle, dans quelle mesure le vocabulaire et les tournures se rapprochent des constantes relevées par le Frère Pungier : on sera étonné des convergences, qui révèlent la fécondité de la méthode utilisée.

Fond et forme sont très liés. On s'aperçoit vite de la difficulté de toucher à une tournure ou de changer un mot sans modifier une nuance de la pensée. J.-B. de La Salle a un sens très fort de la logique de la phrase et ne se contente pas de juxtaposer des affirmations : il fait un constant appel à la raison de son lecteur. Une lecture superficielle, comme celle que nous pratiquons habituellement pour parcourir le journal ou un roman, pourrait nous faire manquer cet aspect, pourtant essentiel, de la manière d'écrire du Fondateur des Frères.

Les autres chapitres du CL 59 sont plus directement gratifiants pour le lecteur moderne. On aura souvent envie de prendre note d'un rapprochement intéressant, d'une explication éclairante. C'est ce que tentera d'offrir le troisième tome de l'étude du Frère Pungier : non seulement une réédition du texte de la *Civilité* avec les textes-sources en synopse, mais aussi des références aux tomes précédents pour les passages qu'ils éclairent. Ceci devrait fournir un instrument de travail plus performant qu'un simple index analytique — les éléments d'un véritable commentaire du texte.

Je voudrais terminer cette brève présentation en signalant que le Frère Pungier, à qui l'on doit déjà une étude de même nature, mais plus brève, sur *Jean-Baptiste de La Salle : le message de son catéchisme* (1984) sur Devoirs II (CL 21), travaille actuellement sur Devoirs III (*Du culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre* - CL 22). Si Dieu le permet, nous aurons le plaisir de continuer à découvrir Monsieur de La Salle avec un guide aussi précieux.

Frère Alain Houry, Directeur des Études lasalliennes

DEUXIÈME PARTIE

LES OPTIONS DE J.-B. DE LA SALLE

Sans vouloir être exhaustif, il nous semble intéressant d'examiner d'un peu près la façon dont l'auteur des RB se comporte devant ses sources. Lors de notre étude de chacune d'elles, il nous est arrivé de remarquer, voire de souligner, tel ou tel comportement de J.-B. de La Salle devant un texte. C'est que ces comportements peuvent être fort révélateurs. Révélateurs d'une sensibilité littéraire, socio-culturelle, morale ou spirituelle. Le Frère Yves POUTET a écrit, au sujet du Fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes face à la réalité ecclésiale et scolaire de son temps : « Autant que ses emprunts, ses refus méritent considération. Souvent même, ces derniers révèlent chez lui l'existence de convictions d'autant plus profondes qu'elles allaient à contre-courant... »¹. Ceci peut valoir encore — sans en avoir, évidemment, la dimension fondatrice — pour les options de l'auteur des RB face aux humbles textes, parfois, de ses sources; même si ces options ne peuvent se réduire à des « emprunts » et à des « refus ». J.-B. de La Salle sait aussi, en effet, nuancer des affirmations, les accentuer, voire les radicaliser. Il reste que le traitement qu'il fait subir à ces textes « mérite considération » : il rend sensible des choix, des prises de position plus ou moins spontanées, plus ou moins élaborées, plus ou moins systématiques et, de temps à autres, de véritables convictions de l'honnête homme et du spirituel qu'il était.

¹ *Le XVII^e siècle et les Origines lasalliennes*, I, Avant-Propos, p.9.

CHAPITRE I - Langue et options littéraires

1. Jean-Baptiste de La Salle répartit ses emprunts selon les chapitres pour lesquels il a opté

C'est une première option, pour J.-B. de La Salle : répartir, selon son propre plan, la matière de ses sources qu'il a jugé utile de relever. On l'a vu, le traité de *l'Anonyme de Lyon* lui a donné la structure générale et la plus grande partie des subdivisions de ses chapitres : en répartir la matière, selon les chapitres et les articles des RB, n'a pas présenté de difficultés particulières. Il n'en a pas été de même quand J.-B. de La Salle a voulu nourrir son ouvrage des apports du traité d'Antoine de Courtin, par exemple. Cet auteur, en effet, ramasse, sous un même titre de chapitre, des considérations fort diverses et selon une logique parfois assez déconcertante. J.-B. de La Salle a dû travailler à l'aide de fiches ou annoter les passages de telle sorte que leur exploitation soit rendue possible au moment de l'élaboration des RB. Pour illustrer ceci, voici comment se répartissent les emprunts faits au chapitre VI du NTC de Courtin, intitulé : *L'audience d'un Grand*.

- p.51. « À l'égard d'un Grand, entrant dans sa chambre..., il ne faut point fureter... mais sortir sur-le-champ, et attendre dans l'anti-chambre...».
CL 19,165
= RB 206,2,432
- p.51s. « C'est une très grande indécence de s'asseoir sur le lit, et particulièrement si c'est d'une femme ; et même, il est en tout temps très mal séant et d'une familiarité de gens de peu, lorsque l'on est en compagnie... de se jeter sur un lit, et de faire ainsi conversation ».
CL 19,172s
= RB 206,4,449
- p.52. « il faut prendre un siège moins considérable que le sien, s'il y en a ; le fauteuil est le plus honorable, la chaise à dos après et ensuite le siège pliant...».
CL 19,171s
= RB 206,4,446
- p.54. « À propos de mouchoir, on doit dire qu'il n'est pas honnête de l'offrir à quelqu'un pour quelque chose, quand même il serait tout blanc, si on ne vous y oblige absolument ».
CL 19,23
= RB 107,1,71

- id. « Il ne faut point prendre de tabac en poudre, ni en mâcher, ni s'en mettre dans le nez, si la personne qualifiée, qui est en droit d'en prendre devant nous, ne nous en présentait familièrement, auquel cas il faut en prendre, ou en faire le semblant, si on avait répugnance ».
- CL 19,25
= RB 107,1,76
- id. « Si on est assis près du feu, il faut bien se donner de garde de cracher dans le feu, sur les tisons, ni contre la cheminée ».
- CL 19,34
= RB 110,1,99
- id. « moins encore faut-il s'amuser à badiner avec des pincettes ou à tisonner le feu ».
- CL 19,235
= RB 208,1,599
- p.55. « Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siège, pour se tenir debout le dos au feu, mais si cette personne se levait, il faudra se lever aussi ».
- CL 19,235
= RB 208,1,599
- id. « Que si cette personne témoignait de vouloir accommoder le feu, alors il faut se saisir promptement des tenailles ou pincettes pour la prévenir, à moins qu'elle ne le voulût faire absolument elle-même pour son divertissement ».
- CL 19,235
= RB 208,1,600
- id. « Que si par aventure il ne se trouvait qu'un écran chez cette personne, et qu'elle vous contraignît de le prendre, après lui avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter, il ne le faut pas refuser... ».
- CL 19,236
= RB 208,1,603
- p.56. « Mais il est ridicule en parlant à un homme, de lui prendre et tirer ses boutons, ses glands, son boudrier, son manteau, ou de lui donner des coups dans l'estomac ».
- CL 19,39s
= RB 112,1,113
- p.57. « Que si par hasard, cette personne laissait tomber quelque chose, il faut en cette rencontre, comme en tout autre, le ramasser promptement, et ne pas souffrir qu'elle ramasse rien de ce qui nous serait tombé, mais il faut le ramasser vite nous-mêmes ».
- CL 19,232
= RB 208,1,592
- à travers l'*Anonyme*
- id. « Que si elle éternuait, il ne faut pas lui dire tout haut, *Dieu vous assiste* : mais il faut seulement se découvrir, et faire une profonde révérence, faisant ce souhait intérieurement ».
- CL 19,23s
= RB 107,1,73
- à travers l'*Anonyme*

- p.57s. « S'il arrivait qu'elle se mît en peine d'appeler quelqu'un qui ne fût pas proche d'elle, il faut sortir pour l'aller appeler soi-même, ce qu'il ne faut pas faire tout haut sur le degré, ou par la fenêtre, mais envoyer quelqu'un le chercher où il sera pour le faire venir ; car autrement c'est pécher contre le respect ».
- CL 19,208
= RB 207,2,535
- p.58. « Il faut aussi être fort attentif à ce que dit cette personne de qualité avec laquelle nous sommes, pour ne lui pas donner la peine de répéter la même chose ».
- CL 19,223
= RB 207,5,573
- p.60. « Si on est obligé de faire quelques compliments, il faut les faire courts, et répondre plutôt avec des révérences qu'avec de longs discours ».
- CL 19,227
= RB 207,6,581
- à travers l'*Anonyme*
- p.60s. « On entend même exclure ces jurements qui ne signifient rien, comme *tête-non, pardi, morbleu, jardi*, étant certain que ni les uns ni les autres ne sont pas de personnes bien élevées ; et que quand on jure devant une personne de qualité, et particulièrement devant les dames, on perd le respect, pour ne rien dire de plus ».
- CL 19,192
= RB 207,1,495s
- p.61. « ...c'est une très grande incivilité, de questionner et d'interroger la personne que l'on veut honorer, et même quelque personne que ce soit, si ce ne sont gens qui dépendent de nous, ou que l'on soit obligé de faire parler ; et en ce cas, il en faut user avec beaucoup de civilité et de circonspection ».
- CL 19,215
= RB 207,4,553
- p.62. « C'est manquer de respect que de proférer une parole sale ; et quand c'est une conversation de femme, l'équivoque même n'est pas permise ; elle choque la civilité, aussi bien que l'honnêteté.
Et non seulement l'équivoque, mais les mots aussi qui laissent ou peuvent laisser la moindre idée ou image de déshonnêteté ».
- CL 19,193s
= RB 207,1,499
- p.63. « ...il en est de même... de se louer sans cesse par comparaisons, entassant une infinité de ces façons de parler : *Pour moi, je n'en use pas ainsi ; pour moi, je fais cela ; un gentilhomme comme moi ; un homme de ma qualité*, etc. qui sont discours aussi importuns et indiscrets, que ridicules ».
- CL 19,205
= RB 207,2,528

- p.67. « Que si la personne qualifiée nous reconduisait jusqu'à la porte de la rue, il ne faut point monter ni à cheval, ni en chaise, ni en carrosse en sa présence, mais la prier de rentrer dans sa maison avant que d'y monter ; que si elle s'obstinait, il faut s'en aller à pied et laisser suivre le carrosse, etc. jusqu'à ce que cette personne ne paraisse plus ».
- CL 19,176
= RB 206,5,456
- p.68. « Que si en présence de cette personne qualifiée, il en arrivait une autre qui fût notre supérieure, mais inférieure à l'autre, il ne faut pas quitter la personne qualifiée, à qui nous faisons la cour, pour aller au nouveau venu, mais il faut faire simplement quelque signe de civilité muette ».
- CL 19,181
= RB 206,7,471
- p.69. « Même si c'est un homme qui ait de mauvaises jambes et qui marche avec peine, il est de la civilité de lui donner la main pour l'aider à marcher ».
- CL 19,179
= RB 206,6,465

Courtin, selon les règles de l'honnêteté de la Cour et des salons parisiens, compose son chapitre dans un savant désordre : il s'agit de ne pas paraître « pédant », en se soumettant aux logiques de développement propres aux collègues. Courtin n'oublie pas, cependant, l'orientation générale de son chapitre : on est dans la maison d'un Grand. Les personnes qui y sont reçues, l'auteur le rappelle, sont « de qualité ». J.-B. de La Salle obéit, lui, à une autre logique. Celle que lui offre l'*Anonyme* qui vise un autre public, un autre milieu social et dans une perspective didactique. Les apports des différentes sources aux diverses subdivisions des RB font que celles-ci, si elles ont un titre très explicite, donnent l'impression — parfois lourde — d'une simple accumulation de prescriptions. D'autant plus que J.-B. de La Salle partage son texte en paragraphes juxtaposés sans grande recherche d'expression pour les introduire. Donnons un exemple. L'Article IV du Chapitre III de la Seconde Partie des RB, intitulé *Du manteau, des gants, des bas et des souliers, de la chemise et de la cravate* (RB 203,4,187-193), parle effectivement de ces divers éléments de l'habit d'un honnête homme et dans l'ordre indiqué dans le titre, en 12 paragraphes nourris des données de quatre sources (P.F., N.T.C., Anonyme, C.P.) et débutant ainsi :

- L'honnêteté demande...
- Il ne faut pas...

- Il est incivil...
- Il est de la bienséance...
- Il faut...
- Lorsqu'on veut...
- Il est incivil...
- Il est très vilain de...
- À l'égard des...
- Il est malhonnête...
- Il faut toujours...
- La bienséance ne souffre point...

2. Des emprunts qui vont du mot à mot à un travail de réélaboration très poussé

À l'époque de J.-B. de La Salle, il est loisible de s'approprier non seulement la pensée d'autrui mais l'expression la plus rapprochée de cette pensée. Le plagiat n'est pas condamné devant les tribunaux ni considéré moralement répréhensible. Si J.-B. de La Salle ne cite pas ses sources, ses sources — très particulièrement l'*Anonyme* — ne disent pas qu'elles ont pillé les leurs¹.

* le mot à mot

Un examen attentif des « plagats » de l'auteur des RB fait apparaître la rareté des passages, des phrases entières qui se trouvent textuellement reprises.

Du traité d'Antoine de Courtin, aucune phrase ne se retrouve littéralement reproduite dans les RB : si les mots — et quelquefois tous les mots, les membres de la phrase — sont repris, c'est dans un ordre ou un contexte différents. Ainsi :

¹ On l'a déjà remarqué : « Rien dans le texte imprimé ne permet de repérer à première vue une citation... ni guillemets, ni caractères typographiques différents, ni système de renvois et de références » (M. SAUVAGE, CL 1, *Les citations néo-testamentaires dans les Méditations pour le Temps de la Retraite*, p. XXXIII). Parmi les source des RB, seul le NTC de Courtin comporte un système alphabétique de renvois et de références.

Courtin

« C'est effronterie d'entrer de soi-même sans être introduit, si on est étranger dans la maison ». (p.20)

« Que s'il arrive quelqu'un qui nous veuille parler, quand même ee ne serait qu'un laquais, de la part d'une personne pour laquelle nous devons avoir du respect, il faut se lever de son siège, et le recevoir debout et découvert ». (p.45)

« Il faut ou mettre du sel sur une assiette, pour en présenter à ceux qui sont éloignés, ou leur offrir la salière, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes ». (p.121)

« Et c'est une grande incivilité de présenter du fruit, ou quelque autre chose dont on aurait déjà mangé ». (p.130)

« Naturellement la raillerie est un discours enjoué et spirituel, qui exprime quelque chose d'agréable sans blesser personne ni l'honnêteté ». (p.224)

J.-B. de La Salle

« Si on est tout à fait étranger dans la maison où on va, c'est une effronterie d'y entrer de soi-même sans y être introduit... » (CL 19,164 = RB 206,2,428)

« Si celui qui arrive est quelqu'un qui veuille parler, on peut le faire entrer : et lorsqu'il entre, celui à qui il veut parler doit se lever de son siège et le recevoir debout et découvert, quand même ee ne serait qu'un laquais qui voudrait parler de la part d'une personne pour laquelle on doit avoir du respect ». (CL 19,182 = RB 206,7,472)

« et lorsqu'on veut en présenter à ceux qui sont éloignés, il faut, ou en mettre sur une assiette, pour le présenter ensuite à ceux qui en auront besoin, ou leur offrir la salière, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes ». (CL 19,115 = RB 204,7,303)

« C'est une grande incivilité de présenter à quelqu'un du fruit, ou quelque autre chose dont on aurait déjà mangé ». (CL 19,117s = RB 204,8,311)

« Cette raillerie est un discours enjoué et plein d'esprit, qui exprime quelque chose d'agréable, sans blesser personne ni l'honnêteté ». (CL 19,199s = RB 207,1,515)

Le *Traité de l'Anonyme et la Civilité Puérile* offrent d'assez nombreux passages repris de très près par J.-B. de La Salle. Mais, ici aussi, rares sont ceux absolument identiques. Citons, parmi les plus proches des sources :

Anonyme

« D. Que doit-on éviter touchant les gants ?

R... 3. De mettre seulement le gant de la main gauche et de tenir avec cette main le gant de la droite ». (p.61)

« D. Comment doit-il donner à boire à quelqu'un hors des repas ?

R. Après lui avoir donné le verre, il tiendra au-dessous une serviette ou une assiette, afin d'empêcher que quelques gouttes ne tombent sur ses habits... ». (p.154)

« il la laissera venir jusques où il lui plaira, et en la quittant, il la remerciera civilement et lui fera une profonde révérence ». (p.165)

C.P.

« Levez-vous donc avec tant de circonspection, qu'aucune partie de votre corps ne paraisse nue, quand même vous seriez seul dans la chambre ». (p.21)

« Les jeunes gens et ceux qui sont de moindre considération, ne doivent pas se mêler de servir ; mais seulement prendre pour eux à leur tour, ce qui est devant eux, ou recevoir ce qu'on leur présente avec remerciement ». (p.64)

J.-B. de La Salle

« il est aussi malhonnête... de mettre seulement le gant de la main gauche, et de tenir avec cette main le gant de la droite ». (CL 19,71 = RB 203,4,190)

« Lorsqu'on présente à boire à quelqu'un hors des repas, après lui avoir donné le verre, il faut tenir dessous une serviette ou une assiette, afin d'empêcher que quelque goutte ne tombe sur ses habits... ». (CL 19,128 = RB 204,10,339)

« il faut la laisser venir jusqu'où il lui plaira et, en la quittant, la remercier civilement, en lui faisant une profonde révérence ». (CL 19,175 = RB 206,5,454)

J.-B. de La Salle

«...il faut se lever promptement et le faire avec tant de circonspection, qu'aucune partie du corps ne paraisse nue, quand même on serait seul dans sa chambre ». (CL 19,51 = RB 201,1,139)

« Les jeunes gens et ceux qui sont de moindre considération, ne doivent pas se mêler de servir les autres, mais ils doivent seulement prendre pour eux de ce qui est devant eux, ou recevoir ce qu'on leur présente avec honnêteté et avec action de grâces ». (CL 19,95 = RB 204,4,251)

« Si quelqu'un jette quelque chose dans le feu, comme lettres, papiers ou autres choses semblables, il est de très mauvaise grâce de les retirer pour quelque raison que ce puisse être ».

(p.52)

« Si quelqu'un jette dans le feu des lettres, du papier, ou d'autres choses semblables, il est de très mauvaise grâce de les retirer, pour quelque raison que ce puisse être ».

(CL 19,236 = RB 208,1,602)

* un travail de réélaboration minutieux

S'il est plutôt difficile de trouver un usage des sources qui apparaisse trop facile, de type servile, l'étude comparative des textes « sources-RB » rend sensible, fréquemment, la grande liberté de l'auteur qu'est J.-B. de La Salle et son souci d'appropriation personnelle. La structure du développement reste généralement la même, des mots ou des expressions se retrouvent : la source est évidente. Le travail de réélaboration, voire de réinterprétation, l'est tout autant. Les exemples foisonnent.

Anonyme

J.-B. de La Salle

Que doit-il dire si	Lorsqu'
on	on
lui	
demande	demande
	à quelqu'un
comment il se porte ? Il	comment il se porte, il
	doit
répondra	répondre :
	je me porte très
bien	bien
	par la
grâces	grâce
à	de
Dieu	Dieu
prêt	disposé
à vous rendre mes	à vous rendre mes
	très humbles
respects, ou	respects, ou
il	
se servira d'	se servir de

autres termes	quelques expressions semblables
que	que
la politesse de son	l'
esprit	esprit
lui	
pourra fournir.	pourra fournir.
(p.206)	(CL 19,209 = RB 207,2,537)

C. P.

La charité aussi bien que la
civilité

veulent que
l'

on
fasse

place
à ceux qui viennent de nouveau

et que
l'

on
s'incommode un peu, en faveur de

ceux qui

ont plus

besoin de se chauffer
(p.52)

Anonyme

Que doit faire un enfant,
lorsqu'

il
rencontre, tête à tête, quelque personne de
qualité ?

J.-B. de La Salle

La charité aussi bien que l'
honnêteté

veulent qu'

on
s'incommode pour faire

place
aux autres, quand on est auprès du feu ;
et qu'

on
se retire même en arrière
pour donner moyen (...I) à

ceux qui
en

ont plus
de

besoin (...I: de se chauffer).
(CL 19,236 = RB 208,1,602)

J.-B. de La Salle

Lorsque
dans la rue on
rencontre, tête à tête, quelque personne de
qualité
ou qui soit supérieure,

Il	il
se détournera	est à propos de se détourner
un peu	un peu
de devant elle	
et	et
il se mettra	de passer
au-dessous	au-dessous
c'est-à-dire	d'elle, en se retirant
du côté du ruisseau :	du côté du ruisseau.
mais	
s'il n'y a point de haut ni de bas	S'il n'y a point de haut ni de bas,
comme dans	mais
un chemin,	un chemin
	uni,
	il
il	faut
se mettra en sorte qu'il puisse	passer
passer	à
sous la main	gauche de
gauche de	la
cette	personne
personne	qu'on rencontre et
pour	lui laisser la main droite libre ;
lui laisser la main droite libre.	et
	quand elle
Quand elle	passe
passera devant lui,	il
il	faut s'arrêter
s'arrêtera	et la
et la	saluer
saluera	avec respect
avec respect	et même un profond respect,
	si sa qualité le demande.

(CL 19,233 = RB 208,1,594-595)

(p.182s)

Courtin**J.-B. de La Salle**

De là, il est aisé de conclure qu'	
il	Il
n'	
est	est
pas	
de	de
l'honnêteté	fort mauvaise grâce, lorsqu'on est arrivé au lieu où on doit loger
de	de
se saisir à grand-hâte de la première	courir aux
chambre,	chambres
du premier	et aux
lit,	lits,
etc. Il faut en cela, outre la civilité,	pour choisir les meilleurs ;
garder quelque justice. Et	
même il serait	il serait même
très	
malhonnête à une personne	malhonnête à une personne
qualifiée si	qui serait beaucoup au-dessus des autres, de prendre
dans un mauvais logement,	(...1 ; dans un mauvais logement,)
et à l'étroit, elle prenait fièrement	
tout pour elle,	pour elle tout
	ce qu'il y a de bon et de commode (...1)
sans se mettre en peine si les autres ont	sans se mettre en peine si les autres ont
la moindre commodité	la moindre commodité
(p.153s)	(CL 19,238 = RB 209,1,606)

3. Ses emprunts et sa liberté d'expression

Il est intéressant de constater combien J.-B. de La Salle reste lui-même jusque dans sa façon de traiter ses sources. On vient de le voir. Il ne prend, dans les textes, que ce qui répond aux normes qu'il s'est fixées. Parmi ces normes, il y a celles qui visent l'expression de sa pensée. Et tout d'abord au niveau du vocabulaire.

(i) - Ses options pour un mot plus que pour un autre

Il n'est pas possible de tout relever (l'informatisation du vocabulaire de J.-B. de La Salle aidera désormais les chercheurs dans ce type d'approche de l'œuvre lasallienne). Nous nous contenterons, tout d'abord, de donner cet ensemble de mots et d'expressions non repris par J.-B. de La Salle et qui se trouvent n'avoir jamais été employés par lui dans l'œuvre écrite qui nous est parvenue ; puis, nous offrirons, dans le désordre, un certain nombre de cas où l'auteur des RB préfère un mot ou une expression à ceux que lui propose sa source : ce sera comme une invitation à poursuivre cette étude...

a) Les mots ou expressions refusés parce qu'ils ne sont pas de son vocabulaire

Nous avons relevés 28 mots ou expressions de diverses sources des RB que J.-B. de La Salle n'a pas voulu accueillir. Ils n'apparaissent pas une seule fois dans le *Vocabulaire lasallien*. Les voici — leur « contexte » étant comme résumé.

Contexte	Source	J.-B. de La Salle (RB)
Regarder par-dessus l'épaule d'un autre,	c'est une grande indiscrétion . (Courtin, 44)	c'est... une grande incivilité. (CL 19,20 = RB 106,1,63)
Il évitera	de marcher en s'entretailant des talons. (Anonyme, 43)	de se frotter des talons. (47 = 114,1,132)
C'est une incivilité	de s'ingérer de couper et de servir à la table. (Courtin, 113)	de se mettre en peine de couper les viandes et de les servir. (94 = 204,4,249)
Il faut remettre sur l'assiette ce qu'on a dans la bouche	et le donner vitement ... à un laquais. (Courtin, 120)	et donner aussitôt... l'assiette. (106 = 204,5,281)
Il ne faut pas boire facilement à la santé	de ses semblables . (C.P., 63)	des uns des autres. (122 = 204,9,324)
La serviette	ployée en long sur l'épaule. (C.P., 66)	pliée en long... (125 = 204,10,333)
Changer les assiettes, rendant à chacun	une assiette blanche . (C.P., 67)	une assiette nette. (128 = 204,10,341)

Se donner de garde	d' entasser les plats les uns dans les autres. (P.F., 80)	de mettre les plats les uns dans les autres. (129 = id. 344)
Il faut,	à chaque retour d'allée. (Courtin, 103)	à chaque bout d'allée. (140 = 205,5,373)
Si on gagne, ne pas quitter le jeu à moins que la personne	ne se soit racquittée . (Courtin, 142)	n'ait regagné ce qu'elle avait perdu. (145 = 205,3,387)
Ne point faire de postures du corps	ridicules et grotesques . (Courtin, 141)	ridicules ou indécentes. (147 = id. 391)
Il ne faut point	fureter çà et là. (Courtin, 51)	aller de côté et d'autre, ni examiner ce qui est dedans. (165 = 206,2,432)
Entrer	effrontément . (Courtin, 24)	hardiment. (165 = id. 431)
User de postures	extravagantes . (Anon., 166)	indécentes. (169 = 206,3,441)
Faire la révérence	portant le corps de mauvais biais . (Anonyme, 166)	faire des contorsions de corps. (ibid.)
Une familiarité	de gens de peu . (Courtin, 51)	insupportable. (173 = 206,4,449)
Crier	à gorge déployée . (Court., 25)	tout haut. (171 = id. 444)
Lorsqu'il se rencontre, dans une compagnie,	quelque licencieux qui... profère quelque parole libre. (Courtin, 63)	quelques personnes qui profèrent des paroles un peu trop libres. (194 = 207,1,500)
Ce serait	faire le bel esprit . (Courtin, 43)	trop s'en faire accroire. (214 = 207,3,551)
C'est une très grande incivilité	de questionner la personne que l'on veut honorer. (Courtin, 61s)	de faire des questions à une personne... (215 = 207,4,553)
Si on veut	pressentir quelque chose de la personne que l'on doit respecter. (Anonyme, 209)	savoir quelque chose d'une personne à qui on doit du respect. (216 = id. 554)
Il faut soutenir son opinion	avec un certain tempérament . (Anonyme, 213)	avec une telle modération que... (221 = 207,5,568)

Il ne faut pas qu'une personne nous voie	en déshabillé. (Courtin, 153)	déshabillé. (238 = 209,1,606)
Qu'on ne voie	aucune de nos hardes traîner çà et là. (Courtin, 153)	aucun de nos habits traîner. (ibid.)
C'est le moyen	de se tirer d'affaire avec honneur. (Anonyme, 214)	d'en sortir avec honneur. (221 = 207,5,568)
Être toujours	officieux à tous. (Courtin, 149)	prêt à rendre service à tous les autres. (238 = 209,1,605)
Il est du respect	aux dames d'ôter leur masque. (Courtin, 241)	aux femmes de lever le masque. (241 = id. 613)
Les lettres	par rapport aux différents genres d'écrire. (Anonyme, 227)	eu égard aux choses qu'on écrit. (242 = 210,1,618)

Indiscrétion, s'entretailer (« *porter mal les jambes en telle sorte que l'une coupe ou blesse l'autre* »), s'ingérer, son semblable, entasser, se racquitter (« *regagner ce que l'on a perdu* » [au jeu]), grotesque, fureter, effrontément, extravagant, à gorge déployée, faire le bel esprit, de biais, pressentir (« *sonder quelqu'un, découvrir adroitement sa pensée, son dessein, sa résolution...* »), tempérament (« *en choses morales, un adoucissement, un milieu qu'on trouve dans les affaires, pour accorder des parties* »), en déshabillé (« *en robe de chambre* »), les hardes : tous ces mots, toutes ces expressions appartiennent au vocabulaire de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle. Les dictionnaires de Furetière (1690) et de Trévoux (1721) en donnent des définitions qui valent pour l'emploi qu'en font les diverses sources citées ou les reprennent dans les exemples tirés des auteurs contemporains. Il en est de même en ce qui concerne les expressions :

- . « *assiettes blanches* » : en effet, « *blanc*, se dit aussi de ce qui est pur et net, qui n'est ni sale ni gâté... Du linge *blanc*. Une assiette *blanche* » (Trévoux).
- . « *officieux à tous* », signifie « honnête, obligeant, prompt à rendre service, un bon office » (id.).
- . « *Questionner* » : il peut paraître étonnant que ce verbe ne soit jamais employé par J.-B. de La Salle. Le dictionnaire de Trévoux le définit ainsi : « Interroger, faire plusieurs demandes à quelqu'un » et donne cet exemple : « Vous soupçonnez ce valet

de vous avoir pris votre montre, je l'ai tiré à part, je l'ai fort *questionné*...». Est-ce cette coloration judiciaire qui l'a fait rejeter par le Fondateur ?...

Quelques mots et quelques expressions ne sont pas données par les dictionnaires : relèvent-ils d'un vocabulaire non encore reconnu par les salons parisiens et la Cour ? Trois d'entre eux se rapprochent beaucoup des formes usitées et reconnues :

. « *gens de peu* » (« gens du commun », « petites gens ») :

. « *licencieux* » : les dictionnaires n'en font qu'un adjectif ; Courtin l'emploie comme substantif ;

. « *se tirer d'affaire* » : le dictionnaire de Trévoux définit « *affaire* », dans cette expression, comme une « maladie dangereuse ».

Deux expressions de Courtin ne se retrouvent pas — ni de près ni de loin — dans les dictionnaires consultés : « chaque *retour d'allée* » et « *vitement* ». Le Grand dictionnaire françois, de 1774, relève que « vite... ne se dit que des animaux et de quelque chose d'inanimée » et que « *vitement* » est un « adverbe du style familier, qui a la même signification que vite ». Enfin, si J.-B. de La Salle ne reprend pas le verbe « *ployer* » de la Civilité puérile, c'est sans doute qu'il considère avec le dictionnaire de Trévoux que « ce mot n'est presque plus en usage. Voyez *plier*, c'est la même chose ». Et s'il préfère parler de « *femme* » plutôt que de « *dame* », c'est qu'il n'écrit pas pour la Cour ou les ambassades : nous y reviendrons. Mais pourquoi se refuse-t-il de parler de « *genres* » de lettres ?...

b) Quelques mots ou expressions refusés par J.-B. de La Salle, bien qu'ils fassent partie de son vocabulaire

Contexte	Source	J.-B. de La Salle (RB)
Commencer	par celui qui tient le haut bout ¹ dans la compagnie. (C.P., 66)	par la personne la plus considérable de la compagnie. (128 = 204,10,341)
Le jeu n'est pas inventé pour gagner de l'argent	mais simplement ² pour relâcher un peu son esprit. (C.P., 53)	mais seulement pour relâcher un peu l'esprit. (142 = 205,3,379)
Ne pas appeler quelqu'un	sur le degré ³ ou par la fenêtre. (C.P., 57)	ni sur un escalier, ni par une fenêtre. (208 = 207,2,535)

Céder	sans chagrin ⁴ . (Anon., 213)	sans peine. (221 = 207,5,568)
Acquérir la réputation d'être	une personne ⁵ de parole. (C.P., 57)	un homme de parole. (189 = 207,1,489)
On doit recevoir l'écran	civilement ⁶ . (Anonyme, 185)	honnêtement. (237 = 208,1,603)
Ne point cacher le présent	incontinent ⁷ . (C.P., 49)	aussitôt. (213 = 207,3,548)
Il est	de la civilité ⁸ de témoigner de l'estime du présent que l'on nous fait. (C.P., 49)	de l'honnêteté de témoigner de l'estime d'un présent qu'on reçoit. (ibid.)
L'on doit s'étudier à un style	court ⁹ et net. (RBCC, 45)	net et concis. (247 = 210,1,630)
Comme on s'est couché le dernier	la civilité ⁸ veut qu'on se lève le premier. (Courtin, 153)	l'honnêteté demande... qu'on se lève le premier. (238 = 209,1,606)
Éviter les termes	qui servent pour exprimer ¹⁰ l'amitié. (Anonyme, 237)	qui marquent l'amitié. (248 = 210,1,633)

- 1 L'expression « au bas bout de la table » est employée une fois par J.-B. de La Salle (84 = RB 204,1,222), « le haut bout » : jamais.
- 2 Le *Vocabulaire lasallien* relève 43 emplois de « simplement » et de « seulement ».
- 3 Au sens matériel de « marche d'escalier », « degré » est toujours employé par J.-B. de La Salle dans un contexte liturgique (les degrés de l'autel).
- 4 *Vocabulaire lasallien* : « chagrin », 10 fois ; « chagriner », 5 fois ; « peine », 547 fois ; « peiner », 2 fois ; « peineux », 2 fois.
- 5 « Homme de parole », l'expression n'est pas relevée dans les dictionnaires de Furetière et de Trévoux ; mais elle apparaît dans le *Grand dictionnaire françois*, de 1772 : « On dit de quelqu'un qu'il est *homme de parole*, pour dire qu'il tient ce qu'il a promis ».
- 6 « Civilement » est un adverbe fort rare chez J.-B. de La Salle (1 fois seulement)
- 7 « Incontinent » : 2 emplois seulement signalés par le *Vocabulaire lasallien*.
- 8 J.-B. de La Salle remplace assez souvent « civilité » par « bienséance » ou, comme ici, par « honnêteté ». Il est intéressant de comparer ces données brutes de l'*Index alphabétique-systématique du Vocabulaire lasallien* établi par les Frères J.-P. Moumbi et F. Savoldi (1989) :

Bienséance	200 fois	Civilité	44 fois	Honnêteté	109 fois
Bienséant	21 -	Civil	6 -	Honnête	72 -
Messéant	29 -	Civilement	1 -	Honnêtement	30 -
Malséant	9 -	Incivilité	44 -	Déshonnêteté	1 -
		Incivil	50 -	Déshonnête	65 -
				Déshonnêtement	3 -

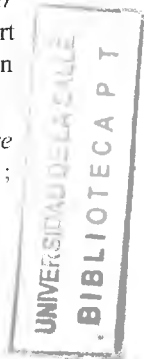
- 9 « Court » est remplacé par « concis » : J.-B. de La Salle n'emploie qu'une fois ce mot dans toute son œuvre écrite, et c'est ici. Relevons l'intérêt que présente le bref commentaire que fait le Fondateur : « On doit faire en sorte que le style soit net et concis ; car il est à propos, dans les lettres, de s'étudier à mettre les choses en peu de mots, *c'est la manière d'écrire qui a plus d'air et qui agrée davantage* ». J.-B. de La Salle ne s'est jamais si bien exprimé sur sa conception de l'art d'écrire... des lettres ; mais aussi — on peut le penser — de l'art d'écrire en général, au moins en ce qui le concerne...
- 10 Ici encore, notre auteur privilégie le vocabulaire qui lui est plus familier. Le *Vocabulaire lasallien* donne ceci : « marque », 193 emplois ; « marquer », 286 ; « exprimer », 52 ; « s'exprimer », 13 ; « être exprimé », 41.

(ii) - Ses options pour une expression qui rende mieux les attitudes, les gestes, la formulation des sentiments et de la pensée

Le Frère Albert-Valentin, dans son *Édition critique des « Règles de la Bien-séance et de la Civilité chrétienne »*, relève fréquemment, dans ses notes, les faiblesses d'expression de l'auteur des RB¹. « M. de La Salle ne soigne pas sa réputation d'auteur » (p.217), « ne surveille pas plus les assonances que les répétitions de mots » (p.218) ; il a « tendance à répéter un peu souvent les mêmes mots » (p.225) ; il n'évite pas la « phrase lourde » (p.235) ; il attache « peu d'importance... au style » (p.230), « son livre n'est pas, répétons-le, destiné à des amateurs de beau style » (p.242)...

C'est vrai, J.-B. de La Salle vise rarement l'effet littéraire. Ses phrases ne sont guère « amies de la mémoire ». Comme passages particulièrement bien venus, l'on peut citer, bien sûr, l'admirable « profession de foi bienséante et chrétienne » de la page 3 :

¹ p.216. 217. 218. 221. 225. 230...



« Il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une personne quelque chose de grave et de majestueux... Ce qui doit donner cette gravité, c'est la seule modestie et la sagesse qu'un chrétien doit faire paraître dans toute sa conduite. Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ, et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Être, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être...» (RB 101,1,21)

même si ce texte doit davantage à la profondeur des sentiments qu'à sa qualité proprement littéraire. Heureuse aussi, cette adaptation d'une remarque de l'Anonyme :

Anonyme

« Il ne doit pas aussi suivre la mode des premiers, ni la quitter le dernier ». (p.51)

J.-B. de La Salle

« La règle la plus sûre et la plus raisonnable touchant les modes, est de n'en être pas l'inventeur, de n'être pas des premiers à s'en servir, et de ne pas attendre qu'il n'y ait plus personne qui les suive pour les quitter ». (CL 19,63 = RB 203,1,170)

J.-B. de La Salle, comme dit encore le F. Albert-Valentin, « s'arrête plus à la pensée, à la leçon qu'à l'harmonie » (p.221). Ses retouches, ses ajouts visent, à l'occasion, à une plus grande rigueur dans l'expression : un mot ou une formule plus correcte grammaticalement, et c'est assez fréquent. Mais là n'est pas son objectif premier. Il veut *être compris*¹, bien compris de ses lecteurs éventuels. Et puisqu'il traite de bienséance et de civilité, son souci est de bien rendre les situations sociales et culturelles qui sont le lieu même où s'exercent ces deux « vertus chrétiennes ». Il s'essaie donc à rendre, pour le mieux, ces attitudes, ces gestes exigés ou condamnés par les règles du comportement de l'honnête homme chrétien et à formuler, pour le mieux, les sentiments et les pensées qui les accompagnent ou les provoquent.

1 F. Albert-Valentin : « M. de La Salle n'est pas un styliste comme La Bruyère. Beaucoup d'écrivains de son temps, soucieux avant tout d'être compris, dédaignent cette toilette élémentaire du style, aujourd'hui de rigueur » (p.344).

Donnons ici quelques exemples, entre beaucoup d'autres.

*** une expression qui rende mieux les attitudes et les gestes**

Contexte	Sources	J.-B. de La Salle (RB)
Il faut porter le manteau sur les deux épaules	et non pas retroussé sous le bras : il est encore plus ridicule de le porter sur le coude. (C.P., 46)	et qu'il pende par devant, et non pas qu'on le retroussé par-dessus les bras ; il est encore plus messéant de le replier par-dessous le coude. (70 = 203,4,187)
Le pain, les fruits, les dragées... peuvent se recevoir	avec la main. (C.P., 58)	à la main. (94 = 204,3,248)
Il faudra porter sur l'assiette	de ce que vous aurez coupé. (C.P., 61)	le morceau qu'on aura coupé. (98 = 204,4,260)
Ne pas prendre	un fort gros morceau à la fois. (C.P., 61)	un trop gros morceau à la fois. (ibid.)
Quand on veut prendre quelque chose dans le plat, il faut	essuyer sa cuiller, [si on] s'en est déjà servi. (Anonyme, 131s)	auparavant, essuyer sa cuillère ou sa fourchette. (99 = id. 263)
Toutes sortes de gâteaux se prennent	avec le plat du couteau et se présentent sur une assiette. (Courtin, 112)	avec le plat du couteau qu'on met dessous, et se présentent ensuite sur une assiette. (100 = id. 265)
Si l'on a mis trop de vin dans le verre,	il le versera dans un autre verre. (Anonyme, 153)	il ne faut pas le verser dans le pot ou dans la bouteille, mais dans un autre verre. (127 = 204,10,338)
Lorsque quelqu'un mange encore, ne point	desservir. (P.F., 80)	lever les plats. (129 = id. 343)
Emporter	tout d'un coup. (P.F., 80)	tout à la fois. (129 = id. 344)
Celui qui était au milieu	se reculant. (Courtin, 104)	se retirant de côté. (138 = 205,2,366)

Si on perd au jeu, il faut se retirer	doucement. (Courtin, 142)	honnêtement. (145 = 205,3,387)
Prendre garde de ne point faire	de postures du corps ridicules. (Courtin, 141)	des contorsions de corps ridicules. (147 = id. 391)
Entrer	sans se faire regarder. (Courtin, 25)	sans être aperçu. (165 = 206,2,431)
Il ne faut point crier de loin à une personne, mais il faut	s'approcher doucement, et quand on est tout contre, faire son compliment d'un ton de voix qui soit modeste. (Courtin, 25)	attendre pour lui parler, qu'on soit tout proche d'elle, et ne lui parler que d'un ton médiocre. (171 = 206,4,444)
Si on est obligé d'aller et de venir, devant une personne,	il faut... tâcher d'aller toujours par derrière. (Courtin, 46)	qu'on fasse en sorte de passer par derrière. (234 = 208,1,597)
Et	s'il se rencontrait que l'on fût derrière... (Courtin, 152)	si on est derrière... (242 = 209,1,616)
Lorsqu'on écrit à une personne qu'on doit respecter, il est de l'honnêteté de mettre la lettre	dans une enveloppe sur laquelle [on] écrira l'adresse. (Anonyme, 240)	dans une enveloppe qui soit de papier blanc et bien net, et d'écrire l'adresse sur l'enveloppe, et non pas sur la lettre. (250 = 210,1,638)

*** une expression qui rende mieux la formulation des sentiments ou de la pensée**

Contexte	Sources	J.-B. de La Salle (RB)
Ne pas rire	du malheur qui arrive aux autres. (Anonyme, 111)	de quelque accident fâcheux qui leur est arrivé. (133 = 205,1,355)
Le jeu a été inventé pour relâcher	son esprit après l'étude ou le travail. (C.P., 53)	l'esprit et le corps après le travail. (143 = 205,3,379)
Siffler... comme il arrive	souvent lorsque l'on rêve au jeu. (Courtin, 141)	quelquefois à ceux qui sont fort appliqués au jeu. (144 = id. 384)

Il faut s'abstenir de jouer si l'on n'est pas d'humeur comode	pour mille inconvénients qui en peuvent arriver. (Courtin, 140)	car il en pourrait arriver bien des inconvénients. (146 = id. 388)
Cette obéissance met à couvert	de tout événement. (Courtin, 148)	de tous les reproches. (152 = 205,4,400)
Il serait permis d'y entrer, si l'on a à y traiter	quelque grande affaire. (Courtin, 25)	quelque affaire fort pressée ou de conséquence. (165 = 206,2,431)
Une personne sur qui l'on peut	compter. (C.P., 72)	se reposer. (189 = 207,1,489)
Faire semblant de ne les avoir pas	ouïe[s]. (Courtin, 63)	entendues. (194 = id. 500)
Au lieu	d'user d'un terme indéfini... (Courtin, 30)	de parler de telle manière qu'on ne l'applique à personne... (197 = id. 508)
Il ne faut pas	s'épuiser en louanges, comme font quelques-uns. (Courtin, 42)	donner des louanges extraordinaires comme font quelques-uns. (213 = 207,3,548)
Appeler quelqu'un... par la fenêtre, c'est	pécher contre le respect. (Courtin, 57s)	manquer au respect. (208 = 207,2,535)
Si quelqu'un s'abuse en parlant,	il n'est pas permis de redresser cette personne. (Courtin, 37)	il n'est pas permis à personne de lui faire connaître. (223 = 207,5,572)
Il faut la détromper sans affectation	de peur de la mortifier. (Courtin, 37)	de crainte de lui faire de la peine. (ibid.)
Si l'on a ramassé quelque chose qu'on a laissé tomber à terre, il faut	le remercier, et la recevoir avec civilité. (Anonyme, 55)	les remerciant honnêtement, en leur demandant excuse de la peine qu'on leur a donnée. (232 = 208,1,592)
Il ne faut pas refuser l'écran	après avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter. (Courtin, 55)	après avoir témoigné la peine qu'on a de l'accepter. (236 = id. 603)

Il y en qui	sont toujours de mauvaise humeur. (Courtin, 149)	sont toujours très incommodes aux autres. (238 = 209,1,605)
Il faut témoigner de la joie que nous avons	de quelque prospérité arrivée à la personne. (Courtin, 79)	de quelque chose d'avantageux qui est arrivé à la personne. (225 = 207,6,577)
Obligé de lire une lettre, étant en compagnie,	il lui demandera permission d'expédier la personne qui lui a rendu la lettre. (Anonyme, 243)	on doit... la prier de trouver bon qu'on rende réponse à la personne qui l'a apportée. (251 = 210,1,642)
On ne doit pas s'approcher de celui qui lit une lettre en secret,	si on ne l'appelle. (Anonyme, 245)	à moins que celui qui la lit ne prie de le faire. (252 = id. 644)

Les corrections ou reformulations de J.-B. de La Salle ne sont pas toujours littérairement mieux venues que les données de ses sources. Parfois, elles s'équivalent. Mais le souci d'être plus précis, plus concret, est évident et donne aux règles de bienséance et de civilité un caractère plus immédiatement accessible. Le public visé par l'auteur des RB lui imposait cet effort de clarté et d'évidence. Il reste que l'on peut regretter le caractère trop uniformément grave et raisonnable de ces pages. Comme on aurait aimé, par exemple, que quelque chose du ton adopté par l'*Anonyme*, pour parler des lettres familières, ait pu passer dans le texte des RB :

Anonyme

Les lettres familières doivent être tout unies. Lorsque votre ami les reçoit, il faut qu'il s'imagine que vous lui parlez et qu'il puisse dire : Il me semble que je l'entends, voilà son caractère ! (p.227)

RB

Les lettres familières doivent être de même style que la manière dont on s'exprime dans le discours, pourvu qu'elle soit correcte, et on doit s'y faire entendre, comme si on parlait. (243 = 210,1,620)

4. Le vocabulaire des RB

L'on a pu le constater tout au long des pages qui précèdent : Jean-Baptiste de La Salle maîtrise son vocabulaire. Une maîtrise qu'il tient de son milieu et de son éducation d'abord. De son tempérament sans doute aussi. Une maîtrise acquise et entretenue, peut-être encore, grâce à la lecture, voire à l'étude, d'un certain nombre

de ces innombrables ouvrages traitant « de la conversation », « de la langue » et « de la grammaire françoise », « des mots », parus ou réédités tout au long des dernières décennies du XVII^e siècle. Cette maîtrise de l'expression, Jean-Baptiste de La Salle l'a mise au service d'une liberté toute orientée par sa visée pastorale : bâtir une école véritablement chrétienne, susciter parmi les enfants et ses Frères de véritables disciples de Jésus-Christ. De là vient qu'étudier son vocabulaire, c'est comme entrer dans son intimité. C'est comme surprendre ses réflexes de défense, ses schémas de pensée, ses appuis spirituels. Le Frère Michel Sauvage a eu raison d'écrire : « L'examen méthodique et rigoureux du vocabulaire constitue l'une des meilleures et des plus sûres voies d'accès au discernement de l'originalité lasallienne, au repérage des insistances du langage du Fondateur, à l'approfondissement de sa pensée »¹.

L'étude du seul vocabulaire des RB ne peut constituer, à elle seule, une base suffisamment large à un tel propos. Il reste qu'elle offre déjà des éléments d'analyse intéressants que des travaux, portant sur d'autres textes lasalliens, pourront éventuellement nuancer ou conforter, voire — pourquoi pas ? — contredire...². Pour nous limiter à une première approche, voici les trois listes alphabétiques que nous avons pu établir à partir du texte des RB et de celui des sources littéraires auxquelles J.-B. de La Salle a fait appel. Ces listes donnent :

I - l'ensemble du vocabulaire des RB (avec l'indication du nombre total d'emplois de chacun des mots — du nombre d'emplois non inspirés par les sources — du nombre d'emplois inspirés par les sources) ;

II - le vocabulaire propre aux RB (= les mots que J.-B. de La Salle n'emploie que dans les RB et qui sont, ou non, inspirés des sources) ;

III - les mots que J.-B. de La Salle n'emploie que dans les RB et qui ne sont pas inspirés des sources.

1 « Note » à l'*Étude de mots du vocabulaire lasallien* du F. Raymond Brisebois. Édition Frères des Écoles Chrétiennes, Région France, 78 A, rue de Sèvres, Paris.

2 Le n° 4 (mai 1965) du Bulletin semestriel d'information et de liaison *Lasallianum* donne *Le vocabulaire des Méditations pour le Temps de la Retraite* (Études lasalliennes, 476, Via Aurelia, Rome).

C'est à partir des 6 volumes du *Vocabulaire lasallien* édités par les Frères des Écoles Chrétiennes de la Région France, au cours des années 1984-1987, que nous avons établi ces listes alphabétiques des mots usités par J.-B. de La Salle dans les RB. Dire ceci, c'est dire que ces listes ne sont pas exhaustives. Le Frère Maurice Auguste, la cheville ouvrière de ce monumental travail que constitue le *Vocabulaire lasallien* n'a pas cru devoir étendre son investigation au delà de « tous les substantifs, tous les verbes, tous les adjectifs qualificatifs et les adverbess dérivés de ces mêmes adjectifs »¹. Sont donc laissés de côté, non seulement les articles et les pronoms, mais aussi les prépositions (par ex., *contre, devant, durant, pour...*), les conjonctions (*ainsi, cependant, enfin, toutefois...*) et certains adverbess (*toujours, jamais, parfois, ensuite...*). L'on peut regretter, parfois, de telles absences. Ainsi celle de la préposition « *pour* », si révélatrice d'une visée spirituelle dans des expressions comme « ministre de Jésus-Christ pour... », « envoyés pour... ». De même, celle des adverbess « *jamais* », « *toujours* » : J.-B. de La Salle en use volontiers ; ce qui n'est sans doute pas sans signification...²

I - L'ensemble du vocabulaire des RB

Il nous a semblé intéressant d'étudier d'un peu près le vocabulaire des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*. C'est le vocabulaire de J.-B. de La Salle — celui qui nous intéresse au premier chef —, mais c'est aussi, pour une part, celui de ses sources, nous le verrons. C'est, plus généralement, celui d'une époque, d'un milieu socio-culturel, mieux : d'une civilisation. Dans la mesure, en effet, où celle-ci s'est dite et s'est reconnue à travers les traités du comportement individuel et social qu'elle adressait aux élites comme aux plus humbles des écoliers.

1 *Vocabulaire lasallien*, vol. I, « Quelques mots de présentation », p.5

2 Comme on l'a déjà signalé, le présent travail a été terminé avant la parution du *corpus électronique lasallien*. Cet instrument permettra de réaliser de nouvelles recherches. Il faudra cependant se montrer patient, car la multitude des références demande un long classement.

Dans le mot d'introduction au « répertoire systématique des principaux vocables des *Méditations pour le Temps de la Retraite* »¹, le Frère Maurice-Auguste invitait les chercheurs à entreprendre, pour chacun des ouvrages de J.-B. de La Salle dont les textes sont désormais assurés avec la parution des numéros 12 à 15 et 17 à 25 des *Cahiers lasalliens*, une étude attentive des « sources » afin que, dans le domaine du vocabulaire, « un départ rigoureux puisse être tenté entre les dits de notre Saint et ses nombreux emprunts non encore identifiés ». Cette approche du vocabulaire proprement lasallien devant précéder « l'étude de la doctrine elle-même » et « donner à cette expression "*vocabulaire lasallien*" une signification technique pleinement valable » (p.5-6). Sans être assuré d'avoir fait un travail définitif² dans notre relevé des mots « empruntés » et des mots « à attribuer en propre » à J.-B. de La Salle, l'on peut penser que l'ensemble des données présentées ici a quelque solidité. Avec la prudence qui s'impose donc, l'analyse de ce vocabulaire général ou propre aux RB peut apporter un éclairage nouveau, non seulement sur le vocabulaire et la langue de J.-B. de La Salle mais aussi sur sa sensibilité psychologique, morale et spirituelle.

Voici quelques indications pour aider à la lecture de la liste alphabétique du Vocabulaire des RB des pages qui suivent :

- * Pour chacun des mots, l'on a indiqué,
 - le nombre d'emplois total,
 - le nombre d'emplois non inspirés par les sources,
 - le nombre d'emplois inspirés par les sources.

Ainsi, le mot *Abaisser* est employé 2 fois dans les RB, 1 fois sans que les sources interviennent et 1 fois sous l'influence d'une ou plusieurs sources. Le mot *Affection*, lui, apparaît 13 fois dans les RB, 2 fois seulement sous l'influence d'une source.

* Ce qui est entre parenthèses (...) renvoie à ce qui précède immédiatement, dans le texte des RB, le mot de la liste alphabétique. Ainsi: *Aller (se laisser)* renvoie à l'expression *se laisser aller*.

1 *op. cit.*

2 Des sources littéraires nous ont sans doute encore échappé et les éditions dont s'est servi J.-B. de La Salle ont pu avoir modifié tel ou tel passage des éditions dont nous nous sommes servis...

* Les mots mis entre crochets [...] sont ceux qui suivent immédiatement, dans le texte des RB, le mot de la liste alphabétique. Ainsi : *Action [de grâces]* renvoie à l'expression *action de grâces*.

* Lorsque le mot de la liste alphabétique est situé à l'intérieur d'une expression, celle-ci peut être évoquée entre crochets, le vocable étant alors soit donné en son entier soit rappelé par sa première lettre. Ainsi : *Arriver [il arrive que]* ; *Arriver [il n'aurait pu a. à]*.

* Les mots mis entre crochets et précédés du signe = veulent être des définitions ou des explications fort succinctes du mot de la liste alphabétique qui les précède. Ainsi en est-il pour les trois homonymes : Air [= chanson] ; Air [= élément] ; Air [= attitude].

* Sans l'avoir voulu d'une façon systématique, l'on a tenté de faire apparaître, pour un certain nombre de mots et d'expressions, *les constructions les plus significatives d'un langage* marqué par les réalités socio-culturelles d'une époque et les choix littéraires, pédagogiques ou spirituels de l'homme que fut J.-B. de La Salle. (Cf. par exemple, les expressions qui se développent autour de chacun de ces mots : bienséance, civilité, conduite, considération, esprit, extérieur, grâce, honnêteté, indécent, liberté, manquer, modestie, parole, porter, posture, pratique, règle, respect, sentiment, souffrir, soumission, supérieur, vouloir...).

		Accommoder [= bien s'arranger]	4 (2/2)
Abaïsser	2 (1/1)	Accomoder (s')	3 (2/1)
Abandonner	1 (0/1)	Accompagner	8 (6/2)
Abandonner (s')	5 (4/1)	Accompagné (être)	3 (1/2)
Abattre	2 (1/1)	Accorder (s')	1 (1/0)
Abondance [de viande, du cœur]	3 (3/0)	Accouder (s')	2 (0/2)
Aborder [quelqu'un, une personne]	4 (3/1)	Accoutumer (s')	8 (4/4)
Abréger	2 (0/2)	Accroire (s'en faire)	3 (2/1)
Abréviation	1 (0/1)	Accroupir (s')	1 (0/1)
Absent [subst.]	1 (0/1)	Accusatif	1 (0/1)
Absent [adj.]	1 (0/1)	Achever	5 (3/2)
Absolument	3 (2/1)	Achévé (être)	1 (1/0)
Abstenir (s')	11 (4/7)	Acquérir	2 (1/1)
Abuser (s')	1 (0/1)	Acquiescer	1 (1/0)
Accepter	5 (3/2)	Acquitter (s')	4 (4/0)
Accident [= mésaventure]	5 (5/0)	Actif (tempérament)	2 (2/0)

Action	26 (21/5)	Aile	2 (0/2)
Action [de grâces]	2 (2/0)	Aimable	2 (2/0)
Actuellement	1 (1/0)	Aimer	8 (6/2)
Admirable	2 (1/1)	Air [= chanson]	4 (2/2)
Admirablement	1 (1/0)	Air [= élément]	4 (2/2)
Admiration	1 (0/1)	Air [= attitude]	12 (11/1)
Admiré (être)	1 (1/0)	Aise	2 (1/1)
Adonné (s')	2 (1/1)	Aisé	3 (3/0)
Adorer	1 (0/1)	Ajouter	8 (4/4)
Adoucir	2 (1/1)	Ajustement	3 (1/2)
Adresse [= du destinataire]	4 (1/3)	Ajuster	2 (2/0)
Adresse [= habileté]	4 (1/3)	Allée	3 (1/2)
Adresser	6 (5/1)	Alléguer	1 (0/1)
Adresser (s')	6 (5/1)	Aller	43 (23/20)
Adressé (être)	1 (0/1)	Aller (se laisser)	8 (8/0)
Adroitement	2 (1/1)	Aller (s'en)	3 (3/0)
Adultères (mères)	1 (0/1)	Allonger	4 (1/3)
Adversité	1 (1/0)	Allumer	1 (0/1)
Affaire	14 (8/6)	Alternativement	2 (1/1)
Affaire (avoir)	5 (3/2)	Altesse	4 (1/3)
Affaires (lettres d')	3 (0/3)	Amande	1 (1/0)
Affectation [= manque de naturel]	9 (5/4)	Amasser	3 (3/0)
Affecter	2 (2/0)	Amasser [= ramasser]	2 (2/0)
Affection	13 (11/2)	Ambroise (saint)	3 (2/1)
Affectionné (être)	1 (0/1)	Âme	15 (8/7)
Affreux (des yeux)	2 (1/1)	Ami	14 (8/6)
Affront	3 (3/0)	Amitié	1 (1/0)
Affronterie [= effronterie]	1 (0/1)	Amitié (me faire cette)	2 (1/1)
Âge	6 (3/3)	Amitié (marque d')	3 (2/1)
Âgé	1 (0/1)	Amitié (terme d')	2 (0/2)
Agir	5 (4/1)	Amitié [particulière]	2 (2/0)
Agir (manière d')	5 (5/0)	Amour	3 (3/0)
Agir (s')	3 (1/2)	Amour [de soi]	1 (1/0)
Agréable	17 (13/4)	Ample	1 (1/0)
Agréable (avoir pour)	2 (1/1)	Amuser (s')	2 (0/2)
Agréablement	1 (1/0)	An	3 (3/0)
Agréer	2 (1/1)	Ancien	3 (2/1)
Agrément [= qui rend agréable]	5 (4/1)	Anneaux [pendre aux oreilles des]	1 (0/1)
Aider	10 (5/5)	Année	2 (1/1)
Aigre	1 (1/0)	Animer	4 (3/1)
Aigu	1 (0/1)	Animer (s')	1 (1/0)
Aigüière	2 (0/2)	Anse [= de la tasse]	1 (0/1)

Antichambre	3 (0/3)	Arriver [afin que cela n'arrive pas]	2 (1/1)
Apercevoir	11 (4/7)	Arriver [afin que cet inconvénient n'arrive point]	1 (1/0)
Aperçu (être)	9 (7/2)	Arriver [il arrive que]	6 (6/0)
Apôtre	5 (4/1)	Arriver [il arriverait que]	1 (1/0)
Apparement	2 (2/0)	Arriver [(il) est arrivé (à quelqu'un)]	8 (6/2)
Apparence	1 (1/0)	Arriver [(il) serait arrivé à]	1 (1/0)
Apparent	1 (0/1)	Arriver (il pourrait)	1 (0/1)
Appartenir	2 (2/0)	Arriver [il n'aurait pu a. à]	1 (1/0)
Appauvrir	1 (1/0)	Arriver [comme il arriverait si]	1 (1/0)
Appeler	5 (4/1)	Arriver [comme il arrive à]	1 (1/0)
Appesantir [le cœur]	1 (1/0)	Arriver [s'il arrive (quelq. différend)]	2 (2/1)
Appétit	2 (0/2)	Arriver [s'il arrive que]	9 (8/1)
Applaudir	4 (1/3)	Arriver [s'il arrivait que]	1 (1/0)
Appliquer	2 (1/1)	Art [= des comédiens]	1 (1/0)
Appliquer (s')	7 (6/1)	Article [= division du texte]	3 (1/2)
Appliqué (être)	2 (2/0)	Artisan	6 (6/0)
Apporter	5 (4/1)	Assaisonné	2 (1/1)
Appréhender [de se souiller]	1 (1/0)	Assaisonnement	2 (1/1)
Apprendre	7 (4/3)	Assemblée	3 (1/2)
Apprêter [= les viandes]	1 (1/0)	Assembler (s')	1 (1/0)
Approcher	16 (9/7)	Asseoir (s')	16 (3/13)
Approprier (s')	1 (1/0)	Assis (être)	21 (8/13)
Approuver	1 (1/0)	Assis (demeurer)	1 (1/0)
Appuyer	11 (3/8)	Assiette	64 (15/49)
Arbalétrier	1 (0/1)	Assistants [= personnes présentes]	1 (0/1)
Arête	1 (1/0)	Assister	2 (1/1)
Argent	8 (6/2)	Associé	1 (0/1)
Arme	1 (0/1)	Assujettir	1 (0/1)
Arrêt (regarder sans aucun)	1 (1/0)	Assurément	2 (1/1)
Arrêter	8 (4/4)	Assurer	9 (8/1)
Arrêter (s')	14 (5/9)	Attache (avoir de l', aucune)	3 (3/0)
Arrière (en)	1 (1/0)	Attacher	3 (1/2)
Arrivée	1 (1/0)	Attacher (s')	3 (2/1)
Arriver [= le fait d']	5 (3/2)	Attaché (être)	2 (1/1)
Arriver [à]	2 (2/0)	Attaquer	2 (0/2)
Arriver [ce qui arrive]	1 (1/0)	Atteindre	1 (0/1)
Arriver [ce qui arrive à]	1 (1/0)	Attendre	10 (4/6)
Arriver (ce qui pourrait)	1 (1/0)	Attendre (faire)	3 (1/2)
Arriver (ce qui ne devrait jamais)	1 (1/0)	Attendre (laisser)	1 (1/0)
Arriver [cela arrive à]	1 (1/0)	Attendre [faire a. après soi]	2 (1/1)
Arriver [cela arrive que]	1 (1/0)	Attendre [il faut a. que]	13 (4/9)
Arriver [c'est ce qui arrive à]	2 (1/1)		

Attendre [on doit a. que]	2 (2/0)	Averti (être)	3 (1/2)
Attendre [on ne doit pas a. que]	1 (1/0)	Avidité	3 (2/1)
Attendre [il vaut mieux a. que]	1 (0/1)	Avis (dire son)	3 (0/3)
Attendre [il vaut bien mieux a. que]	1 (1/0)	Avis [de saint Paul]	5 (5/0)
Attendre (il est encore mieux d')	1 (0/1)	Avis [du Sage]	12 (12/0)
Attentif	4 (2/2)	Avocat	1 (0/1)
Attention (avec)	5 (4/1)	-----	-----
Attention (sans)	1 (1/0)	Badiner	6 (2/4)
Attention (faire)	1 (1/0)	Badinerie	2 (2/0)
Attention (sans faire)	1 (1/0)	Bagatelle	1 (0/1)
Attention [faire a. à]	3 (3/0)	Baguette	9 (2/7)
Attention [ne pas faire la moindre a. à]	1 (1/0)	Bâiller	4 (0/4)
Attention [faire une a. toute particulière à]	2 (2/0)	Baisemain	3 (0/3)
Attention [faire une a. très grande à]	1 (1/0)	Baiser [verbe]	12 (5/7)
Attention [ne pas faire une assez grande a. à]	1 (1/0)	Baiser [subst.]	1 (1/0)
Attention [ne pas faire d'a. à]	1 (1/0)	Baisser	8 (3/5)
Attention [faire a. de]	1 (1/0)	Baisser (se)	4 (3/1)
Attention [faire a. que]	1 (1/0)	Bal	4 (3/1)
Attention [l'a. que]	1 (1/0)	Baladin [= comédien ambulant]	3 (3/0)
Attirer	1 (0/1)	Balance	1 (0/1)
Attirer (s')	3 (3/0)	Balancier	1 (0/1)
Attisonner	1 (0/1)	Balayer	1 (0/1)
Attribuer	1 (0/1)	Banc	1 (0/1)
Attribuer (s')	2 (2/0)	Baptême	1 (0/1)
Aucun	1 (0/1)	Bas [adj.]	19 (9/10)
Aujourd'hui	2 (2/0)	Bas [adv.]	12 (7/5)
Autel	1 (1/0)	Bas [subst.]	11 (3/8)
Auteur [= le diable]	1 (1/0)	Bas [vêtement]	5 (4/1)
Autorité	1 (0/1)	Bassesse	2 (2/0)
Autre [pron.]	41 (31/10)	Bassesse [d'esprit]	7 (7/0)
Autre [adj.]	8 (5/3)	Bassesse [de condition]	1 (1/0)
Avaler	11 (4/7)	Bassin	3 (1/2)
Avancer	17 (11/6)	Bâton	6 (1/5)
Avantage	2 (2/0)	Battre	3 (2/1)
Avantageusement	1 (0/1)	Baudrier [= écharpe portant l'épée]	2 (0/2)
Avantageux	4 (3/1)	Beau	11 (6/5)
Avarice	2 (2/0)	Beauté	1 (0/1)
Aversion	3 (1/2)	Bénédiction	6 (0/6)
Avertir	10 (9/1)	Bénir	9 (8/1)
		Béni (être)	1 (1/0)
		Besoin	21 (18/3)
		Bête	4 (3/1)

Bien [subst.]	11 (8/3)	Bœuf	1 (0/1)
Bienfait	3 (2/1)	Boire [verbe]	71 (27/44)
Bienséance (la)	15 (12/3)	Boire [subst.]	3 (2/1)
Bienséance (ne pas savoir ce que c'est que)	1 (1/0)	Bois	2 (0/2)
Bienséance (règles de)	1 (1/0)	Boiter	1 (1/0)
Bienséance (règles de la)	10 (9/1)	Boiteux	2 (0/2)
Bienséance (lois de la)	1 (0/1)	Bon	16 (8/8)
Bienséance (pratique de la)	3 (3/0)	Bon [de b. cœur]	1 (0/1)
Bienséance (avec)	7 (6/1)	Bon [office]	1 (0/1)
Bienséance (il est de la)	45 (39/6)	Bon [sens]	3 (2/1)
Bienséance (il s'rait de la)	1 (0/1)	Bon [mot]	1 (1/0)
Bienséance (il n'est pas de la)	4 (4/0)	Bonne [chère]	4 (4/0)
Bienséance (il est contre la)	24 (20/4)	Bonne [foi]	1 (0/1)
Bienséance (il serait contre la)	3 (3/0)	Bonne [de b. grâce]	1 (1/0)
Bienséance (contre la)	12 (12/0)	Bonne [de b. part]	1 (1/0)
Bienséance (contraire à la)	9 (9/0)	Bonne [en b. part]	4 (2/2)
Bienséance (choque la)	3 (3/0)	Bon [il est b. de]	2 (2/0)
Bienséance [la b. demande]	5 (5/0)	Bon [trouver b. que]	1 (1/0)
Bienséance [la b. veut]	15 (13/2)	Bonjour	1 (1/0)
Bienséance [la b. exige]	5 (5/0)	Bonnet [de nuit]	3 (3/0)
Bienséance [la b. impose]	2 (2/0)	Bonsoir	1 (0/1)
Bienséance [la b. prescrit]	2 (2/0)	Bonté	8 (6/2)
Bienséance [la b. engage]	1 (1/0)	Bord	10 (7/3)
Bienséance [la b. permet]	1 (1/0)	Borgne	1 (0/1)
Bienséance [la b. ne permet pas]	12 (12/0)	Bornes [donner des b. à la mode]	1 (1/0)
Bienséance [la b. ne veut pas]	1 (1/0)	Bossu	1 (1/0)
Bienséance [la b. ne souffre pas]	2 (2/0)	Bouche	73 (31/42)
Bienséance [chrétienne]	4 (4/0)	Boucher	3 (1/2)
Bienséant	17 (16/1)	Boucle [= de soulier]	1 (1/0)
Bienveillance	9 (9/0)	Boucler [ses cheveux]	1 (1/0)
Bigle [qui louche]	1 (1/0)	Boue	3 (1/2)
Billet [lettre sans cérémonies]	7 (1/6)	Bouffon	2 (0/2)
Bizarre	1 (0/1)	Bouillon	2 (1/1)
Blâmable	1 (0/1)	Boule [= jeu]	1 (0/1)
Blâmer	4 (2/2)	Bourbier	2 (1/1)
Blanc [adj.]	10 (3/7)	Bourgeois	2 (0/2)
Blanc [subst.]	3 (1/2)	Bout	11 (5/6)
Blasphème	2 (0/2)	Bouteille	1 (1/0)
Blessé [sa conscience, l'honnêteté]	4 (1/3)	Bouton	1 (1/0)
Blessé (être)	1 (1/0)	Braise	1 (0/1)
Blond	2 (2/0)	Branler [= la tête, jambes, pieds]	4 (0/4)
		Bras	14 (6/8)

Brelan [= jeu de hasard]	1 (0/1)	Ceinturon	1 (0/1)
Bride	1 (1/0)	Celer [= cacher]	1 (1/0)
Briller	1 (0/1)	Cendre	3 (1/2)
Brodé [adj.]	1 (1/0)	Censeur [= juge]	1 (0/1)
Bruit	22 (11/11)	Centenier	2 (2/0)
Brûler (se)	1 (0/1)	Cérémonie	6 (3/3)
Brun	1 (1/0)	Cerneau [noix sortie de sa coque]	1 (0/1)
Brusque	1 (0/1)	Certain	8 (7/1)
Brutal	1 (1/0)	Certitude	1 (1/0)
Buffet	5 (3/2)	Cessation	1 (1/0)
But	1 (0/1)	Cesse (sans)	2 (0/2)
<hr/>			
Cabaret	1 (0/1)	Cesser	8 (6/2)
Cabinet [= salle de travail]	1 (0/1)	Chagrin [mauvaise humeur]	2 (1/1)
Cacher	6 (1/5)	Chagriner [rendre de mauvaise humeur]	1 (1/0)
Cacher (se)	3 (2/1)	Chair	1 (1/0)
Caché (être)	1 (1/0)	Chaise	3 (2/1)
Cachette (en)	1 (0/1)	Chaleur	1 (0/1)
Caillou	1 (1/0)	Chambre	25 (6/19)
Cajoler [= chercher à séduire]	1 (0/1)	Champ (sur 1c)	1 (0/1)
Caleçon	1 (1/0)	Chandelier	2 (2/0)
Calme	1 (0/1)	Chandelle	3 (3/0)
Campagne	6 (3/3)	Changement	1 (1/0)
Canard	1 (0/1)	Changer	23 (11/12)
Canne	12 (9/3)	Chanson	3 (2/1)
Canons (saints, anciens)	2 (2/0)	Chant	4 (3/1)
Cantique	3 (2/1)	Chantal (sainte)	1 (1/0)
Capable	10 (9/1)	Chanter	25 (16/9)
Capricieux	1 (0/1)	Chapeau	23 (13/10)
Caractère [sacerdotal]	1 (1/0)	Chapon [coq châtré puis engraisé]	1 (0/1)
Caractère [de vertu]	1 (1/0)	Charbon	1 (0/1)
Caractère [personne d'un c. éminent]	1 (0/1)	Charge (à)	2 (2/0)
Carrosse	18 (0/18)	Charger	5 (5/0)
Carte	2 (2/0)	Chargé (être)	2 (2/0)
Cas (en ce)	2 (1/1)	Charité	16 (12/4)
Cas [en c. que]	6 (4/2)	Charnu	1 (0/1)
Cas [en c. de]	1 (1/0)	Charretier	1 (1/0)
Casser	4 (0/4)	Chassé (être)	1 (1/0)
Cause	4 (3/1)	Chaste	1 (0/1)
Causer [= être la cause de]	3 (2/1)	Chasteté	1 (0/1)
Causer [= parler]	1 (0/1)	Chat	1 (1/0)
Céder	5 (2/3)	Chaud	4 (2/2)

Chauffer (se)	7 (3/4)	Civilité (faire quelque)	2 (0/2)
Chef	3 (2/1)	Civilité (se faire)	1 (1/0)
Chemin	5 (1/4)	Civilité (il est de la)	4 (1/3)
Cheminée	1 (0/1)	Civilité (il n'est pas de la)	1 (1/0)
Chemise	5 (4/1)	Civilité (il est contre la)	3 (3/0)
Cher [adj.]	1 (0/1)	Civilité (contre la)	2 (1/1)
Chercher	9 (6/3)	Civilité (choque la)	1 (0/1)
Chère (bonne)	4 (4/0)	Civilité [la c. demande]	1 (1/0)
Cheval	12 (3/9)	Civilité [la c. veut]	5 (4/1)
Cheveu	18 (11/7)	Civilité [la c. prescrit]	1 (1/0)
Cheville [du pied]	1 (1/0)	Civilité [chrétienne]	3 (3/0)
Chien	2 (1/1)	Clair [adj. et adv.]	2 (0/2)
Chiquenaude [= coups avec un doigt]	1 (1/0)	Cligner [les yeux]	1 (0/1)
Choisir	3 (3/0)	Cloche (sonner une)	1 (1/0)
Choisir (se)	1 (1/0)	Cochon [de lait]	1 (0/1)
Choix	1 (1/0)	Cœur [= sentiment]	14 (9/5)
Choquer [la civilité, l'honnêteté]	13 (8/5)	Cœur (faire mal au)	2 (0/2)
Choquer (se)	1 (1/0)	Cœur (être à)	1 (1/0)
Choqué (être)	1 (0/1)	Cœur (avoir à)	1 (1/0)
Chose	153 (110/43)	Cœur (homme du)	1 (0/1)
Chrétien [adj.]	24 (23/1)	Cœur (homme de)	1 (1/0)
Chrétien [subst.]	38 (37/1)	Cœur (de bon)	1 (0/1)
Chrétiennement	1 (1/0)	Cœur (selon son)	1 (0/1)
Christianisme	5 (4/1)	Cœur (gagner le)	1 (1/0)
Chute	1 (0/1)	Coiffe	2 (0/2)
Ciel	2 (2/0)	Coin	4 (1/3)
Circonlocution	3 (0/3)	Colère	6 (3/3)
Circonspect	3 (3/0)	Colique	1 (0/1)
Circonspection	8 (4/4)	Collier	1 (1/0)
Cirer	1 (1/0)	Comédie	3 (1/2)
Ciscaux	1 (0/1)	Comédien	3 (1/2)
Citron	1 (1/0)	Commandement	2 (0/2)
Civil	3 (2/1)	Commander	8 (3/5)
Civilement	1 (0/1)	Commencement	6 (3/3)
Civilité (la)	6 (6/0)	Commencer	15 (6/9)
Civilité (par manière de)	1 (1/0)	Commencer (se)	1 (1/0)
Civilité (signe de)	2 (1/1)	Commettre	9 (9/0)
Civilité (termes de)	1 (1/0)	Commission	4 (2/2)
Civilité (règles de la)	1 (1/0)	Commode [= pratique]	6 (6/0)
Civilité (pratique de)	1 (1/0)	Commode (humour)	1 (0/1)
Civilité (sorte de)	1 (0/1)	Commodément	1 (1/0)
Civilité (faire)	1 (0/1)	Commodité	11 (8/3)

Commun	5 (3/2)	Conforme	2 (2/0)
Communication	1 (1/0)	Conformer	1 (1/0)
Communiquer	1 (1/0)	Conformer (se)	3 (2/1)
Compagnie	68 (46/22)	Confusion	14 (6/8)
Compagnie (en)	24 (13/11)	Congé (donner)	1 (1/0)
Compagnie (tenir)	4 (2/2)	Congé (prendre)	3 (2/1)
Comparaison	6 (0/6)	Conjouissance	1 (0/1)
Compasser [= étudier, régler]	1 (1/0)	Conjurer [= supplier Dieu]	1 (1/0)
Compassion	2 (2/0)	Connaître	11 (6/5)
Compatir	1 (1/0)	Connaître (faire)	24 (19/5)
Complaisance	6 (2/4)	Connaître (se faire)	1 (1/0)
Compliment [= féliciter, louer]	16 (7/9)	Connaître (donner à)	1 (0/1)
Comporter (se)	7 (5/2)	Connaître (se)	2 (0/2)
Composer [une assemblée]	2 (1/1)	Connu (être)	1 (0/1)
Composer [ses yeux]	1 (1/0)	Consacrer (se)	1 (1/0)
Composer [son visage]	2 (1/1)	Consacré (être)	3 (3/0)
Composer [les psaumes]	1 (1/0)	Conscience	1 (1/0)
Composé (être)	1 (1/0)	Conseil [= de Pierre, Jacques, J.-C.]	3 (3/0)
Comprendre	3 (3/0)	Conseiller [verbe]	2 (2/0)
Compte	1 (0/1)	Conseiller [= du roi]	2 (1/1)
Compter	1 (1/0)	Conséquence (de)	10 (9/1)
Concevoir	1 (0/1)	Conséquence [subst.]	1 (1/0)
Concis	1 (1/0)	Conserver	5 (5/0)
Condamner	6 (6/0)	Conserver (se)	1 (1/0)
Condamner (se)	1 (0/1)	Considérable (personne)	20 (13/7)
Condamné (être)	1 (1/0)	Considérable (siège)	1 (0/1)
Condescendance	4 (3/1)	Considérable (diamant)	1 (1/0)
Condescendre	1 (1/0)	Considérable (défaut)	1 (1/0)
Condition [= circonstance]	4 (2/2)	Considérable (faute)	5 (5/0)
Condition [= rang social]	16 (9/7)	Considération [= réflexion]	1 (1/0)
Condoléance	1 (0/1)	Considération (personne de)	1 (1/0)
Conduire	5 (5/0)	Considération (personne de moindre)	2 (1/1)
Conduire (se)	14 (13/1)	Considération (avoir de la)	14 (14/0)
Conduite [= manière d'agir]	20 (19/1)	Considération (mériter de la)	1 (1/0)
Conduite (avoir de la)	2 (2/0)	Considération (marque de)	2 (2/0)
Conduite (sans)	3 (3/0)	Considérer	7 (6/1)
Conduite (être chargé de la)	2 (2/0)	Considérer (se)	2 (2/0)
Conduite (homme de)	1 (1/0)	Consistance	1 (1/0)
Conduite (de peu de)	2 (2/0)	Consister	2 (2/0)
Confiance	1 (1/0)	Consonne	3 (3/0)
Confier	1 (1/0)	Conte	1 (0/1)
Confiture	3 (1/2)	Contenance	5 (4/1)

Contenir	2 (2/0)	Côté (se tourner de)	3 (1/2)
Content	1 (1/0)	Côté (tourner de)	2 (1/1)
Contentement	2 (2/0)	Côté (à)	11 (3/8)
Contenter (se)	7 (5/2)	Côté (au c. de)	1 (0/1)
Contestation	1 (1/0)	Côté (à son)	2 (1/1)
Contester	3 (0/3)	Côtés (à ses)	1 (0/1)
Continuellement	5 (5/0)	Côté (avoir l'épée au)	2 (0/2)
Continuer	4 (2/2)	Côté (se mettre de)	1 (1/0)
Contorsion	3 (3/0)	Cou	1 (1/0)
Contracter	1 (1/0)	Coucher	9 (2/7)
Contraindre	1 (0/1)	Coucher (se)	9 (5/4)
Contraint (être)	1 (0/1)	Couché (être)	5 (5/0)
Contrainte	1 (1/0)	Coucher [subst.]	2 (2/0)
Contraire [subst.]	1 (1/0)	Coude	5 (2/3)
Contraire [adj.]	2 (2/0)	Couler [le pied]	2 (2/0)
Contraire (au)	2 (2/0)	Couleur	1 (1/0)
Contraire [à]	12 (12/0)	Coup (donner un, des)	6 (4/2)
Contredire	6 (4/2)	Coup sur coup	1 (0/1)
Contrefaire	3 (1/2)	Coup [de doigts]	1 (1/0)
Contrevenir	2 (2/0)	Coup (boire un)	1 (1/0)
Contribuer	6 (5/1)	Coup [au jeu, soutenir un]	1 (0/1)
Convaincu (être)	1 (1/0)	Coup (frapper un)	1 (0/1)
Convenable	1 (1/0)	Coup (recevoir un)	1 (1/0)
Convenir	12 (11/1)	Couper	29 (9/20)
Conversation	13 (11/2)	Couper (se)	2 (0/2)
Converser	8 (8/0)	Coupé (être)	2 (0/2)
Convertir	1 (1/0)	Cour (espace clos)	1 (1/0)
Convicié [subst.]	5 (4/1)	Courber (se)	4 (3/1)
Coq d'Inde	1 (0/1)	Courbé (être)	1 (1/0)
Coque (œufs à la)	1 (0/1)	Courir	1 (1/0)
Corde	2 (2/0)	Court [adj.]	5 (3/2)
Cordon	3 (3/0)	Court (s'arrêter tout)	2 (0/2)
Corps (le, nos,...)	53 (38/15)	Cousine	1 (1/0)
Corps [le c. de la lettre]	4 (1/3)	Couteau	28 (3/25)
Corps [le c. du billet]	1 (0/1)	Coutume	2 (1/1)
Correct	1 (1/0)	Couvert (à)	1 (0/1)
Corriger	6 (3/3)	Couvrir [le corps, le visage,...]	16 (7/9)
Corriger (se)	5 (3/2)	Couvrir [faire couvrir quelqu'un]	2 (0/2)
Corrompu (être)	2 (1/1)	Couvrir [de confusion]	1 (0/1)
Côté [subst.]	25 (14/11)	Couvrir (se) [le corps...]	7 (4/3)
Côté [du c. de]	12 (4/8)	Couvrir (se) [mettre son chapeau]	9 (2/7)
Côté [de c. et d'autre]	8 (6/2)	Couvert (être)	9 (4/5)

Crachat	7 (4/3)	Dé [jeu]	1 (0/1)
Cracher	23 (7/16)	Débauche	1 (1/0)
Craindre	2 (2/0)	Débiter	1 (0/1)
Crainte	2 (2/0)	Déboutonner (se)	1 (0/1)
Craquer	2 (0/2)	Décent	4 (4/0)
Crasse	2 (2/0)	Déchargé (être)	1 (1/0)
Crasseux	2 (2/0)	Déchausser (se)	3 (3/0)
Cravate	3 (2/1)	Déchiré (être)	2 (1/1)
Créance	2 (0/2)	Déclarer	1 (0/1)
Création	1 (1/0)	Découvert (à)	2 (1/1)
Creuser	1 (1/0)	Découvert [= sans chapeau]	10 (3/7)
Crier	3 (1/2)	Découvert (lit)	2 (0/2)
Crime	2 (2/0)	Découverte (partie du corps)	5 (4/1)
Critique	1 (0/1)	Découvrir	3 (1/2)
Croire	15 (11/4)	Découvrir (se)	15 (7/8)
Croiser [les pieds, mains...]	6 (1/5)	Décrasser	1 (0/1)
Croître	1 (1/0)	Décrotter	1 (1/0)
Crotté [adj.]	1 (1/0)	Dédain	1 (0/1)
Croûte	5 (3/2)	Dedans [subst.]	1 (0/1)
Cru [fruit]	2 (0/2)	Défaire (se)	2 (2/0)
Crûment	3 (0/3)	Défaut	27 (14/13)
Cueillir	1 (0/1)	Défendre	7 (6/1)
Cuillère	47 (21/26)	Défendre (se)	4 (1/3)
Cuillerée	1 (1/0)	Défendu (être)	3 (1/2)
Cuisine	2 (2/0)	Défense	1 (0/1)
Cuisse	4 (1/3)	Déférence	5 (3/2)
Culte	2 (2/0)	Déférent	1 (1/0)
Cure-dents	1 (0/1)	Déferer	1 (1/0)
Cure-oreilles	1 (0/1)	Défigurer	2 (2/0)
Curieusement	2 (1/1)	Dégager (se)	1 (1/0)
Curiosité	2 (1/1)	Dégôûter	3 (1/2)
<hr/>			
Dame [jeu]	4 (2/2)	Dégraisser	3 (3/0)
Danger	2 (1/1)	Déguisement	1 (1/0)
Dangereux	2 (1/1)	Déguiser	1 (1/0)
Danse	4 (0/4)	Dchors	2 (0/2)
Danser	4 (0/4)	Déjeuner [verbe]	2 (2/0)
Danseur [de corde]	2 (2/0)	Délasser	2 (2/0)
Date	4 (0/4)	Délicat	1 (0/1)
Datif	1 (1/0)	Délicatesse	1 (1/0)
Davantage	3 (0/3)	Délicieux	1 (1/0)
David	1 (1/0)	Demander	87 (50/37)
		Démarche	2 (1/1)

Démenti	1 (0/1)	Dessous	1 (0/1)
Démesurément	1 (0/1)	Dessus	3 (0/3)
Demeure	3 (2/1)	Destiner	1 (1/0)
Demeurer [= habiter]	5 (3/2)	Destiné (être)	1 (1/0)
Demeurer [= rester]	16 (7/9)	Déterminer	1 (0/1)
Demi (à)	1 (0/1)	Déterminé (être)	1 (1/0)
Démon	4 (1/3)	Détestable	2 (1/1)
Dent	19 (6/13)	Détourner	4 (2/2)
Départ	1 (1/0)	Détourner (se)	4 (2/2)
Dépendant [adj.]	2 (0/2)	Détromper (se)	1 (0/1)
Dépendre	3 (2/1)	Détruire (se)	1 (0/1)
Dépens (aux)	2 (2/0)	Devant [subst.]	6 (4/2)
Dépense	1 (1/0)	Devenir	3 (3/0)
Déplaie	2 (2/0)	Devoir [verbe]	559 (478/81)
Déplaisir	1 (1/0)	Dû (être)	5 (4/1)
Déplier [mouchoir, serviette]	6 (4/2)	Devoir [subst.]	15 (9/6)
Déposer	1 (1/0)	Dévoré	1 (1/0)
Dépositaire	1 (1/0)	Diable	1 (1/0)
Déraisonnable	1 (1/0)	Diacre	1 (1/0)
Dérèglement	2 (2/0)	Diamant	2 (2/0)
Dérégulé (être)	6 (3/3)	Dieu	67 (45/22)
Dernier [adj.]	9 (3/6)	Dieu [faux]	2 (2/0)
Dernier [subst.]	2 (1/1)	Différence	1 (1/0)
Dérober	1 (1/0)	Différend	1 (0/1)
Derrière	6 (2/4)	Différent	18 (17/1)
Désagréable	9 (9/0)	Difficile	1 (1/0)
Désavantageusement	1 (0/1)	Digestion	1 (0/1)
Désavantageux	1 (1/0)	Digne	1 (0/1)
Descendre	7 (0/7)	Dignité	3 (1/2)
Déshabiller (se)	7 (4/3)	Diminuer	1 (0/1)
Déshabillé (être)	2 (1/1)	Dîner [subst.]	2 (2/0)
Déshabituer (se)	1 (1/0)	Dire	222 (131/91)
Déshonnête	7 (4/3)	Dire (se)	1 (1/0)
Déshonnêtement	1 (0/1)	Dit (être)	3 (3/0)
Déshonorer	2 (0/2)	Discernement	1 (1/0)
Désir	1 (0/1)	Discerner	4 (4/0)
Désirer	1 (1/0)	Disciple [de saint Paul]	1 (1/0)
Désobligeant	3 (1/2)	Discours	31 (18/13)
Dessécher	1 (1/0)	Discretion	4 (1/3)
Dessein	4 (4/0)	Disgrâce	2 (0/2)
Dessert	3 (1/2)	Dispensateur	1 (1/0)
Desservir	10 (3/7)	Dispenser (se)	5 (4/1)

Disposer	3 (1/2)	Douter	1 (0/1)
Disposer (se)	3 (3/0)	Doux	6 (1/5)
Disposé (être)	7 (6/1)	Dragée	1 (2/1)
Disposition	6 (4/2)	Drap	2 (2/0)
Dispute [= litige]	3 (1/2)	Dresser	2 (0/2)
Dispute [d'école]	3 (1/2)	Dressé (être)	1 (0/1)
Disputer	6 (1/5)	Droit [subst.]	2 (2/0)
Dissipation	1 (1/0)	Droit [adj. et adv.]	28 (13/15)
Dissolu	2 (2/0)	Droite [= du côté droit]	8 (0/8)
Dissolution	2 (1/1)	Droiture	1 (1/0)
Distinctement	4 (4/0)	Duc	1 (0/1)
Distinction	1 (1/0)	Dur	1 (1/0)
Distinguer	3 (3/0)	Durée	1 (1/0)
Distingué (être)	5 (5/0)	Dureté	1 (1/0)
Distribuer	2 (0/2)		
Diversité	1 (1/0)	Eau	12 (8/4)
Divertir	5 (5/0)	Eau [bénite]	1 (1/0)
Divertir (se)	10 (7/3)	Écaille	2 (1/1)
Divertissement	20 (13/7)	Écart (à l')	3 (0/3)
Divin	1 (1/0)	Écarté [adj.]	1 (1/0)
Doctrine	1 (1/0)	Écarter	2 (0/2)
Doigt	41 (19/22)	Écarter (s')	1 (0/1)
Domestique	14 (8/6)	Écclésiastique [subst.]	10 (6/4)
Domination	1 (1/0)	Écclésiastique [= livre biblique]	2 (2/0)
Dompter	1 (1/0)	Échauffer (s')	3 (0/3)
Donner	144 (108/36)	Échauffé (être)	1 (1/0)
Donner (se)	5 (5/0)	Échec [jeu]	4 (0/4)
Donner [se d. de garde]	4 (4/0)	Éclaircir	1 (1/0)
Donner [se d. la liberté]	5 (4/1)	Éclairé [adj.]	1 (1/0)
Donner [se d. la peine]	5 (4/1)	Éclairer	1 (1/0)
Dormir	6 (4/2)	Éclat	6 (4/2)
Dos (tourner, baisser le)	8 (2/6)	Éclatant [adj.]	1 (1/0)
Dos (se faire un gros)	1 (0/1)	École	1 (0/1)
Dos (chaise à)	2 (1/1)	Écolier	4 (4/0)
Dos [de la lettre]	1 (1/0)	Écorcher [le pain]	1 (0/1)
Dossier	2 (1/1)	Écouter	12 (6/6)
Double (papier)	2 (0/2)	Écran [pour le feu]	2 (0/2)
Double [dans les paroles]	4 (3/1)	Écrier (s')	1 (1/0)
Doucement	15 (9/6)	Écrire	53 (16/37)
Douceur	5 (3/2)	Écrire (s')	1 (0/1)
Douleur	1 (0/1)	Écrit (être)	2 (0/2)
Doute (sans)	1 (1/0)	Écrit [subst.]	1 (0/1)

Écriture	2 (1/1)	Élisabeth (sainte)	3 (3/0)
Écriture (sainte)	3 (2/1)	Éloge	1 (0/1)
Écrouter	2 (1/1)	Éloigné [adj.]	2 (2/0)
Écuelle	16 (10/6)	Éloigner	4 (3/1)
Écurie	3 (0/3)	Éloigner (s')	6 (3/3)
Édification	1 (0/1)	Éloigné (être)	8 (5/3)
Édifier	2 (2/0)	Embarrassé (être)	2 (2/0)
Éducation [des enfants]	1 (1/0)	Embrasser	2 (1/1)
Éducation (une basse)	2 (2/0)	Éminente (personne de qualité)	5 (5/0)
Éducation (une bassesse d')	1 (1/0)	Éminente (de caractère ou dignité)	1 (0/1)
Éducation (homme de basse)	1 (1/0)	Empêcher	13 (11/2)
Éducation (âme de très basse)	1 (0/1)	Empêcher (s')	1 (0/1)
Éducation (une personne qui a tant soit peu d')	2 (2/0)	Emplir	3 (1/2)
Éducation (une personne qui a de l')	1 (1/0)	Emploi	5 (4/1)
Effacer	1 (0/1)	Employer [des bouffons pour]	1 (1/0)
Efféminé	3 (2/1)	Employer [le terme qui]	2 (1/1)
Effet	8 (8/0)	Employer [le jour à]	1 (1/0)
Effet (en)	2 (2/0)	Employer [le temps pour]	3 (3/0)
Efforcer (s')	2 (2/0)	Employer [quelque temps pour]	2 (2/0)
Effronté	1 (1/0)	Employer [bien du temps pour]	1 (1/0)
Égal [adj.]	19 (8/11)	Employer [sans e. de grandes exclamations]	1 (1/0)
Égal [subst.]	4 (1/3)	Employer (s')	1 (1/0)
Également	1 (0/1)	Emportement	3 (2/1)
Égard (avoir)	18 (18/0)	Emporter	5 (3/2)
Égard (à son, à leur)	4 (3/1)	Empressement	5 (4/1)
Égard [à l'è. de]	44 (41/3)	Empresser (s')	1 (0/1)
Égard [en é. à]	1 (1/0)	Enclos [la bouche comme]	1 (1/0)
Égarer	2 (1/1)	Encourir	1 (1/0)
Église [= bâtiment]	4 (1/3)	Encre	1 (1/0)
Église [= société]	2 (2/0)	Endroit	25 (18/7)
Égoutter	1 (0/1)	Enfant	36 (19/17)
Élévation (air d')	1 (1/0)	Enfler	1 (0/1)
Élevée (de naissance, condition...)	4 (4/0)	Enfoncer	1 (1/0)
Élevé (esprit)	1 (1/0)	Engageant [adj.]	1 (1/0)
Élevé (ton de voix, vuc)	2 (0/2)	Engager	11 (11/0)
Élevé (mal)	4 (3/1)	Engager (s')	1 (1/0)
Élever	10 (5/5)	Engagé (être)	4 (2/2)
Élever (s')	1 (1/0)	Engraisser	1 (1/0)
Élevé (être)	1 (1/0)	Enjoué	2 (1/1)
Élevé (être mal)	2 (2/0)	Ennemi	3 (0/3)
Élevé [être é. au-dessus]	2 (2/0)	Ennuyé (être)	2 (0/2)

Ennuyeux	4 (1/3)	Espérance	1 (0/1)
Enrichir	1 (1/0)	Espérer	2 (1/1)
Enseigner	1 (1/0)	Espion	1 (0/1)
Ensemble	5 (3/2)	Esprit [de l'homme]	2 (2/0)
Entendre	20 (14/6)	Esprit [d' une personne]	1 (0/1)
Entendre (faire)	1 (1/0)	Esprit (perdre l')	1 (0/1)
Entendre (se faire)	2 (2/0)	Esprit [occupé]	1 (1/0)
Entendre [= comprendre]	2 (0/2)	Esprit (avoir dans l')	1 (0/1)
Entendre (s')	1 (0/1)	Esprit (inspirer à l')	1 (1/0)
Entendu (être)	7 (5/2)	Esprit (conserver dans l')	1 (0/1)
Entente	1 (1/0)	Esprit (se remplir l')	1 (1/0)
Enterrement	1 (0/1)	Esprit (exercer l')	2 (1/1)
Entêté (être)	1 (1/0)	Esprit (délaisser l')	1 (1/0)
Entier	8 (8/0)	Esprit (relâcher l')	1 (0/1)
Entièrement	12 (9/3)	Esprit (récréer l')	1 (1/0)
Entrelarder	1 (0/1)	Esprit [l'e. peut]	1 (0/1)
Entreprendre	2 (1/1)	Esprit [l'e. a besoin]	1 (1/0)
Entrer	39 (22/17)	Esprit [disposé à]	1 (1/0)
Entretenir	6 (4/2)	Esprit (entrer dans l')	1 (1/0)
Entretenir (s')	4 (4/0)	Esprit (homme sans)	1 (1/0)
Entretien	6 (4/2)	Esprit (avoir peu d')	1 (0/1)
Entrouvert	1 (0/1)	Esprit [bas et mal élevé]	1 (1/0)
Enveloppe	4 (2/2)	Esprit [bas et lâche]	1 (0/1)
Envelopper	1 (0/1)	Esprit [bien bas]	1 (1/0)
Envie	2 (1/1)	Esprit (bassesse d')	7 (7/0)
Envoyer	4 (1/3)	Esprit (petit)	2 (2/0)
Épaule	17 (4/13)	Esprit (petitesse d')	1 (0/1)
Épée	16 (6/10)	Esprit [léger]	2 (2/0)
Épine	2 (0/2)	Esprit [léger et étourdi]	1 (1/0)
Épingle	1 (0/1)	Esprit [léger et rêveur]	1 (1/0)
Épître	3 (3/0)	Esprit [pesant]	1 (0/1)
Époux	1 (0/1)	Esprit [vague]	1 (1/0)
Équipage	1 (1/0)	Esprit [éventé]	1 (1/0)
Équitable	1 (0/1)	Esprit [changeant]	1 (1/0)
Équivoque	2 (1/1)	Esprit [inquiet]	1 (1/0)
Érailler	1 (1/0)	Esprit [tranquille et modeste]	1 (0/1)
Ériger (s')	1 (0/1)	Esprit [inquiet et mélancolique]	1 (1/0)
Escaliers	1 (1/0)	Esprit [inquiet et embarrassé]	1 (1/0)
Esclavage	1 (0/1)	Esprit [insolent]	1 (1/0)
Esclave	1 (0/1)	Esprit [superbe]	1 (1/0)
Espace	1 (0/1)	Esprit (hauteur d')	1 (1/0)
Espèce	4 (4/0)	Esprit [fort élevé]	1 (1/0)

Esprit [généreux]	1 (0/1)	Évangile (l'esprit de l')	1 (1/0)
Esprit (discours plein d')	1 (0/1)	Évangile (les maximes de l')	1 (1/0)
Esprit (vivre selon l'esprit)	1 (1/0)	Éveillé (être)	2 (2/0)
Esprit (élever son)	2 (2/0)	Éventé (esprit)	1 (1/0)
Esprit (adorer en)	1 (0/1)	Évêque	2 (1/1)
Esprit [du christianisme]	2 (1/1)	Évident	2 (2/0)
Esprit [chrétien]	3 (3/0)	Éviter	12 (5/7)
Esprit [de Jésus-Christ]	4 (1/3)	Exact	2 (2/0)
Esprit [du monde]	1 (1/0)	Exactement	1 (1/0)
Esprit-Saint	2 (1/1)	Exagération	2 (0/2)
Essai	1 (1/0)	Exagérer	1 (0/1)
Essayer	1 (1/0)	Examiner	5 (4/1)
Essuie-main	1 (0/1)	Excéder	1 (0/1)
Essuyer	19 (4/15)	Excellence [= titre]	1 (0/1)
Essuyer (s')	2 (0/2)	Excellent	1 (1/0)
Estime	16 (14/2)	Excepté	1 (1/0)
Estimer	7 (7/0)	Excès	11 (7/4)
Estimé (être)	3 (2/1)	Excessif	1 (1/0)
Estomac	2 (1/1)	Excessivement	1 (0/1)
État	5 (4/1)	Exciter	8 (6/2)
État [en é. de]	5 (5/0)	Exclamation	1 (0/1)
État (faire)	1 (1/0)	Excuse [subst.]	1 (0/1)
État [= société]	2 (0/2)	Excuse (demander)	8 (5/3)
Été	2 (0/2)	Excuse (faire)	1 (1/0)
Éteindre	1 (1/0)	Excuser	2 (1/1)
Étendre	8 (5/3)	Excuser (s')	8 (5/3)
Étendre (s')	2 (1/1)	Exécuter	2 (2/0)
Étendu [adj.]	2 (1/1)	Exemple [l'exemple]	1 (1/0)
Éternuer	4 (0/4)	Exemple (par)	32 (22/10)
Étoffe	1 (1/0)	Exempler	1 (1/0)
Étonner	1 (0/1)	Exercer	6 (3/3)
Étourdi [adj.]	1 (1/0)	Exercice	5 (4/1)
Étourdie (à l')	1 (1/0)	Exhorter	5 (5/0)
Étranger	1 (0/1)	Exiger [la bienséance exige]	5 (5/0)
Être [subst.]	2 (2/0)	Exiger [l'honnêteté exige]	1 (1/0)
Étrier	1 (0/1)	Exiger [la pudeur exige]	1 (1/0)
Étroit	2 (1/1)	Exiger [la charité exige]	1 (1/0)
Étudié [adj.]	2 (2/0)	Exiger [la piété exige]	1 (1/0)
Étudier	1 (1/0)	Exiger (s')	1 (0/1)
Étudier (s')	4 (2/2)	Explication	1 (1/0)
Évangile	11 (9/2)	Expliquer (s')	2 (0/2)
Évangile (les règles de l')	6 (6/0)	Exposer	5 (4/1)

Exposer (s')	2 (0/2)	Famille	4 (3/1)
Exprès	2 (2/0)	Farceur	1 (1/0)
Expressément	4 (4/0)	Fardeau	1 (0/1)
Expression	13 (11/2)	Farder	1 (1/0)
Exprimer	12 (9/3)	Farouche	1 (1/0)
Exprimer (s')	3 (3/0)	Faste	2 (2/0)
Exquis	1 (1/0)	Fatiguer	2 (2/0)
Extérieur (mouvement)	1 (1/0)	Fausseté	1 (0/1)
Extérieur (signe)	1 (1/0)	Faute [en général]	10 (7/3)
Extérieure (action)	2 (2/0)	Faute [contre la bienséance]	6 (4/2)
Extérieure (pratique)	1 (1/0)	Faute [contre la civilité]	1 (1/0)
Extérieure (manière)	1 (1/0)	Fauteuil	3 (2/1)
Extérieure (marque)	3 (3/0)	Faux	1 (1/0)
Extérieure (conduite)	1 (1/0)	Faveur	3 (3/0)
Extérieur (l')	7 (7/0)	Favorablement	1 (1/0)
Extérieur (son, leur)	5 (5/0)	Femme	33 (22/11)
Extérieur (à l')	2 (2/0)	Fenêtre	4 (1/3)
Extérieurement	1 (1/0)	Ferme (prononciation)	3 (3/0)
Extraordinaire	6 (5/1)	Ferme (tenir)	1 (1/0)
Extraordinairement	1 (0/1)	Fermement	1 (1/0)
Extrême	1 (1/0)	Fermer	6 (1/5)
Extrêmement	4 (4/0)	Fermé (être)	4 (0/4)
<hr/>			
Face (en)	1 (0/1)	Festin	7 (4/3)
Face à face	1 (1/0)	Feu	21 (6/15)
Fâcher (se)	1 (0/1)	Feuille [de tabac]	1 (0/1)
Fâcheux	7 (6/1)	Feuillet	1 (1/0)
Facile	2 (2/0)	Fidèle [adj.]	4 (1/3)
Facilement	21 (16/5)	Fidèle [subst.]	2 (2/0)
Facilité	5 (5/0)	Fidèlement	1 (0/1)
Façon	3 (1/2)	Fidélité	3 (2/1)
Faculté	1 (1/0)	Fierté	2 (1/1)
Faiblesse	1 (1/0)	Figure	1 (0/1)
Faim	5 (3/2)	Fille	7 (1/6)
Faire	587 (444/143)	Fils	1 (0/1)
Faire (se)	58 (47/11)	Fin [adj.]	2 (2/0)
Fait (être)	12 (12/0)	Fin [subst.]	9 (3/6)
Fait [subst.]	1 (1/0)	Fin [= finalité]	3 (3/0)
Falloir	477 (363/114)	Final	1 (1/0)
Familiariser (se)	1 (1/0)	Finir	6 (2/4)
Familiarité	8 (6/2)	Fixement	4 (1/3)
Familier	15 (4/11)	Flairer	3 (0/3)
		Flamme	1 (0/1)

Flatter	5 (2/3)	Friscer (se)	1 (0/1)
Flatterie	1 (1/0)	Froid [adj.]	1 (1/0)
Flegme	1 (1/0)	Froid [subst.]	3 (2/1)
Fleur	3 (0/3)	Froidement	1 (1/0)
Foi (bonne)	1 (0/1)	Froncer	2 (1/1)
Fois	26 (20/6)	Front	5 (3/2)
Folâtre	1 (0/1)	Frotter	2 (2/0)
Fonction	1 (1/0)	Frotter (se)	6 (3/3)
Fond [de l'âme]	1 (1/0)	Fruit	11 (3/8)
Fond [du cœur]	1 (0/1)	-----	
Fond [de la poitrine]	1 (1/0)	Gager	1 (0/1)
Fond [du carrosse]	4 (0/4)	Gagner [= au jeu]	9 (2/7)
Fond [du plat, du pot]	2 (1/1)	Gagner [= de l'argent au jeu]	6 (3/3)
Fondement [de la vertu]	1 (1/0)	Gagner [les cœurs]	1 (1/0)
Fondé (être)	1 (1/0)	Gai	9 (6/3)
Fondre	1 (0/1)	Gaïeté	2 (1/1)
Force (par)	1 (1/0)	Gain	1 (1/0)
Forcé (être)	2 (1/1)	Galonné [habit]	1 (1/0)
Forme	4 (2/2)	Galoper	1 (0/1)
Former	2 (1/1)	Gant	16 (2/14)
Former (se)	1 (1/0)	Garantir	1 (1/0)
Fornication	1 (0/1)	Garçon	2 (2/0)
Fort [adv.]	21 (20/1)	Garde (prendre)	50 (44/6)
Fortement	2 (2/0)	Garde (se donner de)	3 (3/0)
Fortifier	2 (0/2)	Garde [= de l'épée]	1 (0/1)
Fouiller	1 (0/1)	Garder	8 (5/3)
Fourbe	1 (1/0)	Garder (se)	25 (20/5)
Fouchette	23 (6/17)	Gâteau	1 (0/1)
Fournir	1 (0/1)	Gâter	2 (2/0)
Fourreau	1 (0/1)	Gauche	35 (14/21)
Frais [adj.]	2 (1/1)	Gêne	1 (1/0)
Français [adj.]	2 (2/0)	Généreux	1 (1/0)
Français [subst.]	1 (0/1)	Génie	1 (1/0)
François de Sales	1 (1/0)	Génitif	1 (1/0)
Frapper	13 (8/5)	Genou	4 (0/4)
Frapper (se)	2 (2/0)	Gens (les)	10 (9/1)
Fraude	1 (0/1)	Gens (les honnêtes)	3 (3/0)
Fréquent	1 (1/0)	Gens (les jeunes)	1 (0/1)
Frère [= par la naissance]	1 (0/1)	Gentilhomme	2 (1/1)
Frère [= en Jésus-Christ]	3 (1/2)	Geste	6 (1/5)
Friandise	2 (1/1)	Gland [= de l'habit]	1 (0/1)
Frisé (être)	1 (1/0)	Glisser [la cuillère, le pied]	3 (3/0)

Gloire	5 (3/2)	Grossièreté	3 (3/0)
Goinfre	1 (1/0)	Gué	1 (0/1)
Gorge	1 (1/0)	Guérir	2 (2/0)
Gorgée	1 (0/1)	Guindé	1 (1/0)
Gosier	1 (0/1)		
Gourmand [adj.]	1 (1/0)	Habile	1 (1/0)
Gourmand [subst.]	2 (1/1)	Habiller (s')	8 (7/1)
Gourmandise	3 (3/0)	Habillé (être)	3 (3/0)
Goût	6 (5/1)	Habit	67 (34/33)
Goûter [verbe]	5 (3/2)	Habitude	4 (2/2)
Goutte	2 (1/1)	Haine	1 (1/0)
Grâce [il est de mauvaise]	6 (6/0)	Haï (être)	1 (0/1)
Grâce [il est de très mauvaise]	4 (3/1)	Hâle	1 (0/1)
Grâce [cela est de très mauvaise]	3 (3/0)	Halcine	3 (0/3)
Grâce [il serait de très mauvaise]	1 (1/0)	Hardiesse	1 (1/0)
Grâce [ce serait de très mauvaise]	1 (1/0)	Hardiment	2 (2/0)
Grâce [il est de fort mauvaise]	3 (3/0)	Hasard	2 (1/1)
Grâce [de mauvaise]	1 (0/1)	Hâter (sc)	1 (0/1)
Grâce [de bonne]	1 (1/0)	Hausser	1 (1/0)
Grâce [paroles accompagnées de]	1 (0/1)	Haut [adj.]	8 (5/3)
Grâce [espérer cette g. de]	1 (1/0)	Haut [adv.]	10 (6/4)
Grâce [recevoir cette g. de]	1 (1/0)	Haut [subst.]	7 (2/5)
Grâce [faire (la) g. de]	3 (1/2)	Hautain	1 (1/0)
Grâce [par la g. de Dieu]	1 (0/1)	Hauteur [d'esprit]	1 (1/0)
Grâce [de N.S. Jésus-Christ]	1 (0/1)	Héritier	1 (1/0)
Grâce (action de)	1 (0/1)	Hésiter	3 (1/2)
Graisse	1 (1/0)	Heure	12 (8/4)
Graisser	2 (2/0)	Heureux	1 (0/1)
Grand [adj.]	95 (74/21)	Heurter	1 (0/1)
Grand [subst.]	3 (0/3)	Hier	1 (1/0)
Grandeur (air de)	1 (1/0)	Histoire	2 (0/2)
Grandeur (votre)	3 (2/1)	Hiver	3 (1/2)
Grandeur [de son corps]	1 (1/0)	Homme [= en général]	46 (34/12)
Gras	10 (3/7)	Homme (jeune)	3 (3/0)
Gratter	8 (5/3)	Homme (honnête)	3 (1/2)
Grave	3 (2/1)	Homme [sage]	12 (11/1)
Gravité	3 (2/1)	Homme [de conduite]	1 (1/0)
Grimace	3 (1/2)	Homme [de parole]	1 (1/0)
Grincer	1 (0/1)	Homme [d'État]	1 (0/1)
Gros	9 (3/6)	Homme [de bon sens]	2 (1/1)
Grossier	8 (7/1)	Homme [singulier]	1 (1/0)
Grossièrement	1 (1/0)	Homme [de cœur]	1 (1/0)

Homme [du cœur]	1 (0/1)	Honnêteté (il n'est pas de l')	1 (1/0)
Homme [de basse éducation]	1 (1/0)	Honnêteté (il est contre l')	9 (8/1)
Honnête [adj.]	4 (3/1)	Honnêteté (contraire à l')	1 (1/0)
Honnête (personne)	2 (2/0)	Honnêteté (manque à l')	1 (0/1)
Honnête (manière)	14 (12/2)	Honnêteté (choque l')	2 (1/1)
Honnête (homme)	1 (1/0)	Honnêteté (blesse l')	2 (1/1)
Honnête (inclination)	1 (1/0)	Honnêteté [l'h. demande]	6 (4/2)
Honnête (condition)	1 (0/1)	Honnêteté [l'h. veut]	5 (5/0)
Honnête (conduite)	1 (1/0)	Honnêteté [l'h. ne peut souffrir]	2 (2/0)
Honnête (expression)	1 (1/0)	Honnêteté [l'h. ne permet pas]	3 (3/0)
Honnête (mot)	1 (0/1)	Honnêteté [chrétienne]	1 (1/0)
Honnête (exercice)	1 (1/0)	Honneur	42 (29/13)
Honnête (divertissement)	2 (1/1)	Honorable	8 (6/2)
Honnête (moyen)	1 (1/0)	Honorer	8 (5/3)
Honnête [démenti]	1 (0/1)	Honte	5 (1/4)
Honnêtes [gens]	3 (3/0)	Honteux	23 (21/2)
Honnête [homme]	3 (1/2)	Hoquet	1 (0/1)
Honnête [ce n'est pas tout à fait h. de]	1 (1/0)	Horloge	1 (0/1)
Honnête [il est plus h. de]	1 (1/0)	Horreur	6 (5/1)
Honnête [il est bien peu h. de]	1 (0/1)	Horrible	1 (0/1)
Honnête [il n'est pas même h. de]	1 (1/0)	Huître	1 (1/0)
Honnête [il n'est pas h. que]	2 (2/0)	Humain	3 (3/0)
Honnête [il n'est pas h. de]	12 (11/1)	Humble	10 (2/8)
Honnête [il n'est nullement h. de]	1 (1/0)	Humblement	3 (2/1)
Honnête [cela n'est ni h. ni chrétien]	1 (1/0)	Humer	1 (0/1)
Honnête [il ne peut être ni h. ni sage de]	1 (1/0)	Humeur	3 (1/2)
Honnêtement	25 (24/1)	Humidité	1 (1/0)
Honnêteté (l', de l')	5 (5/0)	Humilier (s')	1 (1/0)
Honnêteté (une, cette)	2 (1/1)	Humilié (être)	1 (0/1)
Honnêteté (par)	2 (1/1)	Humilité	2 (2/0)
Honnêteté (avec)	8 (8/0)	Hymne	1 (0/1)
Honnêteté (signe d')	1 (1/0)		
Honnêteté (termes d')	1 (0/1)	Idée	4 (2/2)
Honnêteté (règles d')	2 (2/0)	Ignorance	1 (0/1)
Honnêteté (pratique d')	2 (2/0)	Ignorer	1 (0/1)
Honnêteté (air d')	1 (1/0)	Image	1 (0/1)
Honnêteté (avoir peu d')	1 (1/0)	Imaginaire	2 (1/1)
Honnêteté (manquer d')	1 (1/0)	Imagination	1 (0/1)
Honnêteté (savoir ce que c'est que d')	2 (2/0)	Imiter	4 (3/1)
Honnêteté (il est de l')	38 (35/3)	Immédiatement	1 (1/0)
Honnêteté (il est de son)	1 (0/1)	Impatience	2 (2/0)
Honnêteté (il serait de l')	1 (1/0)	Impatienter (s')	1 (1/0)

Imperceptible	1 (1/0)	Incommode	14 (14/0)
Imperfection	4 (1/3)	Incommoder	6 (1/5)
Impérieux	1 (1/0)	Incommoder (s')	2 (0/2)
Impertinence	1 (1/0)	Incommodé (être)	9 (8/1)
Impertinent	2 (2/0)	Inconmodité	5 (5/0)
Impiété	3 (3/0)	Inconsidérément	3 (2/1)
Important	2 (2/0)	Inconsidération	1 (1/0)
Importun	3 (1/2)	Incontestable	1 (1/0)
Imposer	3 (3/0)	Incontinent	1 (0/1)
Impossible	2 (2/0)	Inconvénient	3 (1/2)
Impropre	1 (0/1)	Incorruptible	1 (0/1)
Imprudemment	1 (1/0)	Indécemment	3 (3/0)
Imprudence	3 (3/0)	Indécence	2 (2/0)
Imprudent	2 (1/1)	Indécent (il est)	13 (12/1)
Impudique [adj.]	1 (0/1)	Indécent (il est très)	17 (17/0)
Impur [subst.]	1 (1/0)	Indécent (cela est très)	1 (1/0)
Impureté	2 (2/0)	Indécent (il serait très)	1 (1/0)
Incessamment	2 (0/2)	Indécent (il serait encore plus)	1 (1/0)
Incivil (cela est)	1 (1/0)	Indécent (il est plus)	1 (1/0)
Incivil (il est)	16 (12/4)	Indécent (il est encore bien plus)	1 (0/1)
Incivil (il est bien)	1 (1/0)	Indécent (il est tout à fait)	1 (1/0)
Incivil (il est très)	19 (15/4)	Indécent (geste)	2 (2/0)
Incivil (il serait très)	2 (2/0)	Indécente (incivilité)	1 (1/0)
Incivil (il est fort)	2 (1/1)	Indécente (posture)	4 (3/1)
Incivil (il est tout à fait)	2 (2/0)	Indécente (postures et mouvements)	1 (1/0)
Incivil (il est encore plus)	1 (1/0)	Indécente (manière)	1 (1/0)
Incivil (il n'est pas moins)	2 (2/0)	Indécente (contorsion)	1 (1/0)
Incivil (tout à fait)	1 (1/0)	Indécente (démarche)	1 (0/1)
Incivil (quelque chose d')	1 (1/0)	Indécente (familiarité)	1 (1/0)
Incivil (passer pour)	1 (1/0)	Indécente (chose)	1 (1/0)
Incivilité	3 (3/0)	Indécent (faire quelque chose d')	1 (1/0)
Incivilité (c'est une)	9 (5/4)	Indécent (quelque chose qui ne soit)	1 (1/0)
Incivilité (ce qui ne sera pas une)	1 (0/1)	Indécent (ce qui se passe d')	1 (1/0)
Incivilité (ce serait une)	5 (3/2)	Indécent (rien qui soit)	1 (1/0)
Incivilité (c'est une grande)	18 (13/5)	Indécent (regardé comme)	1 (1/0)
Incivilité (ce serait une grande)	2 (2/0)	Indice	1 (0/1)
Incivilité (c'est une très grande)	1 (0/1)	Indifféremment	2 (1/1)
Incivilité (c'est une trop grande)	1 (0/1)	Indifférent	1 (0/1)
Incivilité (ce serait commettre une)	3 (2/1)	Indigne	6 (5/1)
Inclination	5 (4/1)	Indiscret	5 (2/3)
Incliner	2 (1/1)	Indisçrètement	2 (2/0)
Incliner (s')	10 (1/9)	Indispensable	4 (3/1)

Indispensablement	1 (0/1)	Interroger	8 (2/6)
Industrie	1 (1/0)	Interrompre	7 (2/5)
Inestimable	1 (1/0)	Interruption	2 (2/0)
Infâme	3 (2/1)	Intime [adj.]	2 (2/0)
Infamie	3 (2/1)	Introduire	3 (0/3)
Infecter	1 (0/1)	Inutile	5 (5/0)
Inférieur (être)	6 (6/0)	Inutilement	2 (2/0)
Inférieure (personne)	12 (4/8)	Inventer	3 (2/1)
Inférieure (de condition)	2 (1/1)	Inventeur	1 (1/0)
Inférieure (de qualité)	1 (1/0)	Invité [subst.]	1 (1/0)
Inférieur [subst.]	8 (3/5)	Inviter	6 (3/3)
Infidèle	1 (1/0)	Invité (être)	2 (1/1)
Inflexion	1 (1/0)	Involontaire	1 (0/1)
Information	1 (1/0)	Irréligion	1 (1/0)
Informé (s')	7 (4/3)	Irrévérence	1 (0/1)
Infortune	1 (0/1)	Ivre	1 (1/0)
Injure	14 (7/7)	Ivrogne	1 (1/0)
Injurié (être)	1 (0/1)	-----	-----
Injurieux	2 (2/0)	Jacques (saint)	3 (3/0)
Injustement	1 (1/0)	Jambe	10 (5/5)
Innocent	2 (1/1)	Jardin	3 (0/3)
Inquiet	5 (5/0)	Jarni	1 (0/1)
Inquiétude	2 (2/0)	Jean Chrysostome (saint)	3 (1/2)
Insensé	3 (1/2)	Jésus (nom de)	2 (1/1)
Insinuer	1 (1/0)	Jésus-Christ	21 (21/0)
Insolent	2 (2/0)	Jésus-Christ Notre Seigneur	1 (1/0)
Insomnie	1 (0/1)	Jésus-Christ (Notre Seigneur)	1 (1/0)
Inspirer	8 (6/2)	Jeter	11 (2/9)
Instance	3 (3/0)	Jeter (se)	1 (0/1)
Instruction	2 (2/0)	Jeu	35 (16/19)
Instruire	1 (1/0)	Jeune [adj.]	9 (5/4)
Instruit (être)	1 (1/0)	Joie	9 (4/5)
Instrument	7 (4/3)	Joindre	3 (1/2)
Insulte	1 (1/0)	Joint [adj.]	2 (1/1)
Insulter	1 (0/1)	Joue	13 (10/3)
Insupportable	10 (9/1)	Jouer	37 (23/14)
Intelligence	1 (0/1)	Jour	27 (20/7)
Intelligible	1 (0/1)	Journée	2 (2/0)
Intempérance	3 (1/2)	Jugement	1 (1/0)
Intempérant	1 (0/1)	Juger	5 (2/3)
Intérêt	3 (0/3)	Juif	2 (2/0)
Interpréter	1 (0/1)	Jupe	2 (1/1)

Jupon	1 (1/0)	Lever	13 (10/3)
Jurement	3 (0/3)	Lever (se)	24 (5/19)
Jurer	4 (1/3)	Levé (être)	2 (1/1)
Jureur	1 (1/0)	Lever [subst.]	2 (2/0)
Juste [adj.]	2 (1/1)	Levraut	2 (1/1)
Justice	4 (4/0)	Lèvre	15 (11/4)
Justifier	1 (0/1)	Liaison	1 (0/1)
<hr/>			
Lâche	2 (1/1)	Liberté (la)	2 (2/1)
Lâchement	1 (1/0)	Liberté (donner la)	1 (1/0)
Lâcheté	5 (3/2)	Liberté (user de cette)	1 (1/0)
Laïque	2 (2/0)	Liberté (prendre la)	1 (1/0)
Laisse	1 (1/0)	Liberté (se donner la, une)	5 (4/1)
Laisser	61 (27/34)	Liberté [avoir la l. de]	2 (2/0)
Laisser (se)	12 (9/3)	Liberté (avoir plus de)	1 (1/0)
Lambeau	1 (0/1)	Libertés (prendre des)	1 (0/1)
Langue	15 (8/7)	Liberté (prendre bien de la)	1 (1/0)
Languissant	1 (0/1)	Liberté [du passage]	2 (2/0)
Lansquenet	1 (0/1)	Libertin [subst.]	2 (2/0)
Laper	1 (0/1)	Libertinage	2 (2/0)
Lapider	1 (0/1)	Libre (visage)	1 (1/0)
Lapin	1 (0/1)	Libre (visage trop)	1 (1/0)
Laquais	2 (0/2)	Libre (extérieur)	1 (1/0)
Larcin	1 (0/1)	Libre (manière un peu trop)	1 (1/0)
Large	1 (1/0)	Libre (question trop)	1 (1/0)
Largeur	1 (1/0)	Libre (parole trop)	2 (1/1)
Las	1 (1/0)	Libre (parole un tant soit peu)	1 (1/0)
Laver	25 (14/11)	Libre (laisser la main)	1 (0/1)
Lazare	2 (2/0)	Libre (se tenir)	1 (1/0)
Lécher	3 (0/3)	Libre (personne avec qui on est)	1 (1/0)
Lecture	1 (0/1)	Libre [de regarder]	1 (1/0)
Léger	7 (6/1)	Lié (être)	1 (1/0)
Légère (à la)	2 (1/1)	Lieu	24 (16/8)
Légalement	4 (4/0)	Lieu (avoir)	3 (2/1)
Légereté	2 (1/1)	Lieu (donner)	2 (2/0)
Lendemain	1 (1/0)	Lieu [au l. que]	2 (2/0)
Lent	1 (1/0)	Lièvre	1 (0/1)
Lente [subst.]	1 (1/0)	Ligne	8 (3/5)
Lentement	2 (0/2)	Linge	9 (5/4)
Lenteur	1 (1/0)	Liquide [adj.]	3 (3/0)
Lettre [= consonne, voyelle]	5 (4/1)	Lire	13 (4/9)
Lettre [= correspondance]	57 (16/41)	Lit	25 (8/17)
		Livre [= ouvrage]	3 (3/0)

Logement	1 (0/1)	Maison (dans sa propre)	1 (1/0)
Loger	1 (1/0)	Maison (dans notre)	1 (1/0)
Logis	6 (5/1)	Maison (hors de sa)	1 (0/1)
Loi [de Dieu]	11 (7/4)	Maison (sortir de la)	2 (1/1)
Loi [de la bienséance]	1 (0/1)	Maison (aller de m. en m.)	1 (0/1)
Loin	3 (3/0)	Maison (le maître de la)	3 (3/0)
Loisir (de)	1 (1/0)	Maison (le maître	
Long	7 (2/5)	ou la maîtresse de la m.)	1 (1/0)
Long (au)	2 (2/0)	Maison [c'est au maître ou	
Long (tout du)	1 (1/0)	à la maîtresse de (la) m. de]	2 (0/2)
Longe	1 (0/1)	Maître [= d'école]	1 (1/0)
Longueur	5 (4/1)	Maître [de maison]	14 (5/9)
Louange	8 (4/4)	Maîtresse [= d'école]	1 (1/0)
Louche [= toucheur]	1 (0/1)	Maîtresse [de maison]	3 (0/3)
Louer [= glorifier]	19 (10/9)	Majesté [de Dieu]	2 (1/1)
Louer (se)	3 (1/2)	Majesté [= roi]	2 (0/2)
Loué (être)	1 (1/0)	Majestueux	1 (1/0)
Louvier (Madame)	1 (1/0)	Mal [subst.]	1 (1/0)
Luire	1 (1/0)	Mal [adv.]	12 (6/6)
Lumière	3 (2/1)	Malade	8 (7/1)
Lustre	1 (1/0)	Malheur	1 (0/1)
Luxe	5 (4/1)	Malheureux	2 (0/2)
<hr/>			
Mâcher	2 (0/2)	Malhonnête (il est)	8 (8/0)
Madame	8 (2/6)	Malhonnête (il est très)	13 (12/1)
Madeleine (sainte)	2 (2/0)	Malhonnête (il est bien)	1 (1/0)
Mademoiselle	1 (0/1)	Malhonnête (il est fort)	3 (3/0)
Magistrat	2 (0/2)	Malhonnête (il est tout à fait)	1 (1/0)
Magnifique	1 (1/0)	Malhonnête (il est plus)	1 (1/0)
Maigre [= de la viande]	1 (0/1)	Malhonnête (il est encore plus)	1 (1/0)
Mail	1 (0/1)	Malhonnête (il serait)	1 (0/1)
Main	132 (57/75)	Malhonnête (il serait très)	1 (1/0)
Maintien	6 (4/2)	Malhonnête (cela est)	1 (1/0)
Maison (leur)	3 (1/2)	Malhonnête (cela est bien)	1 (1/0)
Maison [la m. des autres]	1 (1/0)	Malhonnête (cela est très)	1 (1/0)
Maison [la m. des Grands]	1 (1/0)	Malhonnête (ce qui serait très)	1 (1/0)
Maison [la m. des Princes]	1 (1/0)	Malhonnête (il n'est pas moins)	2 (2/0)
Maison [la m. de Dieu]	1 (0/1)	Malhonnête (manière)	2 (2/0)
Maison [les m. des chrétiens]	1 (1/0)	Malhonnête (manière fort)	2 (2/0)
Maison [les m. particulières]	1 (0/1)	Malhonnête (des choses aussi)	1 (1/0)
Maison (dans la)	4 (2/2)	Malhonnête (une chose très)	1 (1/0)
Maison (dans sa)	4 (1/3)	Malhonnête (une chose encore plus)	1 (1/0)
		Malpropre	6 (6/0)

Malpropreté	1 (1/0)	Masque	4 (0/4)
Malséant (il est)	3 (2/1)	Matière	1 (1/0)
Malséant (il est très)	1 (1/0)	Matin	7 (2/5)
Malséant (rien n'est plus)	1 (1/0)	Matinée	1 (1/0)
Malséant (il serait très)	1 (1/0)	Mauvais	14 (10/4)
Malséant (il est tout à fait)	1 (1/0)	Mauvais [pas]	1 (1/0)
Manche (le)	2 (1/1)	Mauvaise [de m. grâce]	7 (6/1)
Manche (la)	2 (1/1)	Mauvaise [de très m. grâce]	9 (8/1)
Manger	103 (61/42)	Mauvaise [de fort m. grâce]	3 (3/0)
Manger (se)	1 (1/0)	Maxime [chrétienne]	3 (3/0)
Manger [subst.]	6 (6/0)	Méchant	3 (1/2)
Manière	141 (128/13)	Médiocre	1 (1/0)
Manifestement	1 (1/0)	Médiocrement	1 (1/0)
Manouvrier	1 (1/0)	Médire	4 (2/2)
Manque	1 (1/0)	Médisance	2 (1/1)
Manquement	2 (2/0)	Méditer	1 (1/0)
Manquer [il m. une]	1 (0/1)	Mégarde (par)	1 (1/0)
Manquer [il ne m. rien]	2 (2/0)	Meilleur	11 (4/7)
Manquer [de]	1 (0/1)	Mélancolique	4 (3/1)
Manquer [ne pas m. de]	4 (4/0)	Mêler	9 (6/3)
Manquer [d'adresse]	1 (0/1)	Mêler (se)	4 (2/2)
Manquer [de respect]	6 (4/2)	Membre [= du corps]	1 (1/0)
Manquer [au respect]	4 (1/3)	Membre [de Jésus-Christ]	3 (2/1)
Manquer [de sincérité]	1 (1/0)	Ménager	1 (0/1)
Manquer [de parole]	1 (0/1)	Mener	3 (2/1)
Manquer [à sa parole]	1 (1/0)	Mensonge	9 (4/5)
Manquer [à son devoir]	1 (0/1)	Menteur	1 (0/1)
Manquer [à l'honnêteté]	1 (0/1)	Mentir	2 (1/1)
Manquer [à l'honnêteté et au respect]	1 (1/0)	Mépris	7 (5/2)
Manteau	7 (0/7)	Méprisable	3 (3/0)
Marchand	1 (1/0)	Méprise	1 (1/0)
Marcher	28 (14/14)	Mépriser	4 (2/2)
Mare	1 (1/0)	Mère	9 (5/4)
Mari	1 (0/1)	Mérite (personne de)	3 (1/2)
Mariage	1 (1/0)	Mériter	6 (4/2)
Marie [= mère de Jésus]	1 (1/0)	Merveille	1 (1/0)
Marier (se)	1 (1/0)	Messéant	3 (3/0)
Marié (être)	1 (1/0)	Messéant (très)	2 (2/0)
Marionnette	2 (2/0)	Messéant (il est très)	6 (6/0)
Marque [subst.]	58 (46/12)	Messéant (il n'est pas moins)	1 (1/0)
Marquer	28 (23/5)	Messéant (il est encore plus)	3 (3/0)
Marthe (sainte)	3 (3/0)	Messéant (il est tout à fait)	1 (1/0)

Messéant (il serait)	1 (1/0)	Moindre [la m. place]	1 (0/1)
Messéant (rien n'est plus)	1 (1/0)	Moindre [ne pas avoir la m. commodité]	1 (0/1)
Messéant (quelque chose de)	2 (2/0)	Moindre [de m. considération]	2 (1/1)
Messéantes (actions et postures)	1 (1/0)	Moindre [de m. condition]	1 (1/0)
Messéantes (manières)	1 (1/0)	Moindre [de m. qualité]	1 (1/0)
Mesure (prendre une)	1 (1/0)	Mois	1 (1/0)
Mets	6 (6/0)	Moitié	1 (1/0)
Mettre	134 (59/75)	Molle (manière)	1 (1/0)
Mettre (se)	40 (22/18)	Mollesse	4 (4/0)
Mis (être)	1 (1/0)	Moment (à tout)	1 (1/0)
Midi	1 (1/0)	Mondain	2 (2/0)
Mic	1 (0/1)	Mondanité	1 (0/1)
Miette	2 (1/1)	Monde [= créé]	2 (2/0)
Milieu	16 (3/16)	Monde [= la société]	12 (11/1)
Ministre [= du démon]	1 (0/1)	Monde (tout le)	15 (9/6)
Ministre [d'État]	1 (0/1)	Monde (esprit du)	1 (1/0)
Miracle	1 (1/0)	Monde (savoir son)	2 (0/2)
Miroir	1 (0/1)	Monsieur	10 (2/8)
Mode	7 (2/5)	Monsieur	56 (16/40)
Modèle [= Jésus-Christ]	2 (2/0)	Monter	15 (2/13)
Modération	12 (12/0)	Montrer	7 (2/5)
Modéré (être)	2 (1/1)	Montrer [au doigt]	1 (0/1)
Modeste	7 (3/4)	Montrer (se)	1 (0/1)
Modestement	2 (1/1)	Moquer (se)	10 (2/8)
Modestie (la)	17 (13/4)	Morale [subst.]	2 (2/0)
Modestie (il est de la)	1 (1/0)	Morbleu	1 (0/1)
Modestie (par)	1 (0/1)	Moreau	30 (11/19)
Modestie (avec beaucoup de)	2 (2/0)	Mordi	1 (1/0)
Modestie (en grande)	1 (1/0)	Mordre	3 (1/2)
Modestie (se tenir dans la)	1 (0/1)	Mort (la)	2 (1/1)
Modestie (le peu de)	2 (0/2)	Mort (le)	1 (1/0)
Modestie (contre la)	3 (3/0)	Mort [adj.]	1 (0/1)
Modestie (contraire à la)	1 (1/0)	Mortification	2 (0/2)
Modestie [la m. demande]	1 (1/0)	Morve	3 (3/0)
Modestie [la m. ne peut souffrir]	1 (1/0)	Mot	23 (13/10)
Modestie (sentiment de)	1 (1/0)	Mot (en un)	2 (2/0)
Modestie (pratiques de)	1 (1/0)	Mots (en peu de)	4 (3/1)
Modestie (règles de la)	1 (1/0)	Mot (quelque bon)	1 (0/1)
Modestie (faire profession de)	1 (1/0)	Mots [se servir de m. couverts]	1 (0/1)
Modestie [propre aux religieux]	1 (1/0)	Mots (trouver ses)	1 (0/1)
Moelle	2 (1/1)	Mot [le m. de Monsieur]	4 (3/1)
Moindre	3 (3/0)		

Mot [le m. de Monseigneur]	1 (1/0)	Netteté	2 (1/1)
Mot [le m. de moi]	1 (0/1)	Nettoyer	15 (5/10)
Motif	5 (5/0)	Nettoyer (se)	1 (0/1)
Mouche [= au visage]	1 (1/0)	Nez	15 (8/7)
Moucher [la chandelle]	1 (1/0)	Niaiserie	1 (1/0)
Moucher (se)	13 (4/9)	Noir	3 (3/0)
Mouchette	1 (1/0)	Nom	12 (3/9)
Mouchoir	15 (6/9)	Nombre	9 (8/1)
Moue	1 (0/1)	Nominatif	1 (0/1)
Mouiller	1 (1/0)	Nommer	7 (6/1)
Mourir	1 (0/1)	Nommer (se)	1 (1/0)
Mort (être)	2 (2/0)	Nommé (être)	1 (1/0)
Moutarde	1 (1/0)	Noté (être)	1 (0/1)
Mouvement [du visage]	1 (1/0)	Notre Seigneur	5 (5/0)
Mouvement [de colère]	1 (1/0)	Nourriture	2 (1/1)
Mouvement [de charité]	1 (1/0)	Nouveau [adj.]	1 (1/0)
Mouvement [tout à fait indécent]	1 (1/0)	Nouveau (de)	1 (0/1)
Moyen [subst.]	14 (13/1)	Nouvelle [subst.]	4 (1/3)
Multitude	1 (1/0)	Noyau	3 (1/2)
Muraille	7 (2/5)	Nue (tête)	5 (1/4)
Mystérieux	1 (0/1)	Nue (oreille)	1 (1/0)
<hr/>			
Naissance [= niveau social]	3 (3/0)	Nu (cou)	1 (1/0)
Naître (être né)	1 (1/0)	Nu (bras)	1 (1/0)
Né (bien)	11 (11/0)	Nue (main)	5 (3/2)
Nappe	12 (5/7)	Nus (doigts)	1 (1/0)
Narine	3 (1/2)	Nus (pieds)	1 (1/0)
Narration	1 (1/0)	Nue (partie du corps)	2 (1/1)
Nature [= humaine]	10 (6/4)	Nu (habit)	1 (1/0)
Nature (de cette)	4 (0/4)	Nudité	1 (0/1)
Naturel	16 (11/5)	Nuit (la)	6 (4/2)
Naturellement	9 (8/1)	Nuit (de)	1 (1/0)
Nécessaire [adj.]	8 (7/1)	Nuit (il était)	1 (0/1)
Nécessité	15 (8/7)	Nuit (bonnet de)	3 (2/1)
Négligemment	1 (1/0)	Nuit (pot de)	2 (2/0)
Négligence	9 (6/3)	Nullément	8 (8/0)
Négligent [adj.]	1 (1/0)	<hr/>	
Négliger	1 (1/0)	Obéissant (votre très)	5 (0/5)
Négliger (se)	1 (0/1)	Objet	3 (1/2)
Négligé [adj.]	2 (2/0)	Obligation	9 (8/1)
Net	27 (17/10)	Obligéant	3 (0/3)
Nettement	1 (1/0)	Obliger	10 (7/3)
		Obligé (être)	49 (35/14)

Observer	8 (6/2)	Oreille	18 (7/11)
Obstiner (s')	1 (0/1)	Orgueil	2 (2/0)
Obtenir	1 (1/0)	Ornement	7 (6/1)
Occasion	35 (33/2)	Orner	6 (4/2)
Occupation	5 (5/0)	Orner (s')	1 (1/0)
Occuper	3 (1/2)	Os	6 (2/4)
Occupé (être)	2 (0/2)	Oser	4 (3/1)
Odeur	3 (3/0)	Ôter	32 (16/16)
Odieux	1 (0/1)	Oublier	2 (2/0)
Oeil, Yeux	28 (15/13)	Oublier (s')	1 (1/0)
Oeuf	4 (1/3)	Ouïr	1 (1/0)
Oeuvre	3 (1/2)	Outrage	1 (1/0)
Offensant [adj.]	2 (0/2)	Outré	1 (1/0)
Offenser	3 (1/2)	Ouvert	5 (4/1)
Offenser (s')	2 (2/0)	Ouvrir	15 (6/9)
Offensé (être)	1 (1/0)	Ouvert (être)	3 (1/2)
Office [= non liturgique]	2 (1/1)	-----	
Offre	1 (1/0)	Page (1a)	5 (1/4)
Offrir	8 (5/3)	Païen	2 (2/0)
Offert (être)	1 (1/0)	Pain	37 (17/20)
Oie	1 (0/1)	Pair [= de France]	1 (0/1)
Oiseau	3 (1/2)	Paisible	2 (0/2)
Olive	1 (0/1)	Paix	1 (1/0)
Omettre	1 (1/0)	Panier	1 (1/0)
Ongle	7 (3/4)	Pantoufle	2 (2/0)
Opérateur	2 (2/0)	Papier	13 (2/11)
Opiniâtement	2 (1/1)	Paraître	85 (72/13)
Opiniâtrer (s')	2 (0/2)	Pardi	1 (0/1)
Opiniâtrété	1 (0/1)	Pardon	1 (0/1)
Opinion	1 (0/1)	Pardonnable	1 (1/0)
Opposer (s')	2 (1/1)	Pardonner	2 (1/1)
Or	6 (4/2)	Parent	4 (2/2)
Orange	2 (1/1)	Parer (se)	2 (0/2)
Ordinaire [adj.]	13 (12/1)	Parfait	3 (1/2)
Ordinaire [subst.]	1 (1/0)	Parfaitement	2 (1/1)
Ordinaire (pour l')	4 (4/0)	Paris [= ville de]	2 (0/2)
Ordinairement	35 (30/5)	Parler	180 (103/77)
Ordonner [= prescrire]	12 (7/5)	Parler [subst.]	2 (1/1)
Ordonné (être)	1 (1/0)	Parleur (grand)	2 (1/1)
Ordre [= commandement]	2 (0/2)	Parole (1a)	23 (11/12)
Ordre [= discipline]	5 (4/1)	Parole [de Dieu]	3 (3/0)
Ordure	14 (10/4)	Parole [de Jésus-Christ]	1 (1/0)

Parole [du Prophète-Roi]	2 (2/0)	Part [parler de la p. de]	1 (0/1)
Parole [de saint Paul]	1 (1/0)	Part (parler en bonne)	1 (1/0)
Parole [dont se sert saint Paul]	1 (0/1)	Part (tourner en bonne)	1 (1/0)
Parole [de la Sainte Écriture]	1 (1/0)	Partage	1 (0/1)
Parole [de l'Écriture Sainte]	1 (0/1)	Parti (prendre le)	1 (1/0)
Parole [de vérité]	1 (0/1)	Particularité	1 (1/0)
Parole (homme de)	1 (0/1)	Particulier [adj.]	20 (18/2)
Parole (tenir sa)	1 (0/1)	Particulier [subst.]	1 (1/0)
Paroles (fidèle en ses)	1 (1/0)	Particulier (en)	4 (3/1)
Paroles (circonspect dans ses)	2 (2/0)	Particulièrement	34 (27/7)
Paroles (peser ses)	1 (0/1)	Partie (en)	1 (1/0)
Paroles (attentif à ses)	1 (0/1)	Partie [de nous-mêmes]	1 (0/1)
Paroles (sincère dans ses)	1 (1/0)	Partie [du corps]	10 (6/4)
Paroles (double dans ses)	1 (1/0)	Partie [de son corps]	2 (2/0)
Parole (manquer à sa)	1 (1/0)	Partie [de jeu]	1 (0/1)
Parole (manquer de)	1 (1/0)	Partie [une p. des déférences]	1 (1/0)
Paroles (user de fraude en ses)	1 (1/0)	Parure	2 (2/0)
Paroles [impertinentes ou déshonnêtes]	1 (1/0)	Pas	3 (3/0)
Paroles [sales]	2 (1/1)	Pas (mauvais)	1 (1/0)
Paroles [déshonnêtes]	5 (2/3)	Pas (donner le)	1 (0/1)
Parole [contraire à la vérité]	1 (1/0)	Passage	2 (2/0)
Paroles [contre son prochain]	1 (0/1)	Passer	5 (2/3)
Paroles [indiscrettes]	1 (0/1)	Passer (faire)	1 (1/0)
Paroles [équivoques ou à double sens]	1 (1/0)	Passer (laisser)	3 (0/3)
Paroles [trop libres]	1 (4/0)	Passer [en passant]	1 (0/1)
Paroles [un peu trop libres]	1 (0/1)	Passer [par]	1 (1/0)
Paroles [tant soit peu libres]	1 (1/0)	Passer [pour]	9 (5/4)
Parole [de travers]	1 (1/0)	Passer [à]	1 (1/0)
Parole [familière]	1 (1/0)	Passer [sur]	1 (1/0)
Parole (par)	1 (1/0)	Passer [à travers]	1 (1/0)
Paroles (dispute de)	1 (0/1)	Passer [en travers]	1 (1/0)
Parole [de civilité]	1 (1/0)	Passer [à côté]	1 (1/0)
Parqueter	1 (1/0)	Passer [à gauche]	1 (0/1)
Part (avoir)	1 (1/0)	Passer [au milieu]	1 (1/0)
Part (avoir de)	1 (1/0)	Passer [par le milieu]	1 (1/0)
Part (faire)	2 (2/0)	Passer [au-dessous]	1 (0/1)
Part (prendre)	1 (1/0)	Passer [devant]	4 (4/0)
Part (faire prendre)	1 (1/0)	Passer [après]	1 (0/1)
Part (prendre en bonne)	2 (0/2)	Passer [par derrière]	2 (2/0)
Part (savoir de bonne)	1 (0/1)	Passer [le temps]	1 (1/0)
		Passer [le rang de]	1 (1/0)
		Passer [le tour de]	1 (1/0)

Passer [et repasser]	1 (1/0)	Pelure	2 (0/2)
Passer (sc)	4 (3/1)	Penchant	1 (1/0)
Passé (être)	3 (1/2)	Pencher	2 (1/1)
Passion	14 (8/6)	Pencher (sc)	1 (0/1)
Passionné	2 (2/0)	Pendre	3 (3/0)
Pâte	1 (0/1)	Pendu (être)	1 (1/0)
Patiemment	2 (1/1)	Pensée	4 (3/1)
Patience	1 (1/0)	Penser	12 (8/4)
Patriarche [= biblique]	1 (1/0)	Percé (être)	1 (1/0)
Paul (saint)	25 (25/0)	Perdre [quelque chose]	1 (1/0)
Paume [= jeu]	1 (0/1)	Perdre [son éclat]	1 (1/0)
Pauvre [adj.]	1 (1/0)	Perdre [au jeu]	9 (4/5)
Pauvre [subst.]	3 (3/0)	Perdre [le temps]	1 (0/1)
Pavé	3 (2/1)	Perdre [la respiration]	1 (0/1)
Payer	3 (0/3)	Perdre [l'esprit]	1 (0/1)
Paysan	6 (4/2)	Perdre [le respect]	1 (0/1)
Peau	1 (0/1)	Perdre [toute créance]	1 (0/1)
Péché	7 (5/2)	Perdre [les âmes]	1 (1/0)
Pécher	1 (1/0)	Perdu (le vin en a)	1 (1/0)
Pêcheur	1 (1/0)	Père [= de famille]	16 (7/9)
Peigne	1 (0/1)	Père [= de l'Église]	3 (3/0)
Peigner	1 (1/0)	Période	4 (3/1)
Peigner (sc)	3 (1/2)	Perle	3 (2/1)
Peigné (être)	3 (3/0)	Permettre	35 (32/3)
Peine	6 (5/1)	Permis (il n'est jamais)	16 (16/0)
Peine (sans)	1 (1/0)	Permis (il n'est pas)	12 (11/1)
Peine (avec)	1 (0/1)	Permis (il n'est nullement)	3 (3/0)
Peine (avoir)	1 (0/1)	Permis (ce qui ne peut être)	1 (1/0)
Peine (avoir de la)	4 (3/1)	Permis [il n'est p. à personne]	1 (0/1)
Peine (avoir quelque)	1 (1/0)	Permis (cela ne peut être)	2 (1/1)
Peine (avoir bien de la)	1 (1/0)	Permis (il est encore bien moins)	1 (0/1)
Peine (sc donner la)	5 (4/1)	Permis (il n'est pas même)	1 (1/0)
Peine (sc donner beaucoup de)	1 (1/0)	Permis (il semble qu'il soit)	1 (1/0)
Peine (donner la)	1 (0/1)	Permis (il peut être)	3 (3/0)
Peine (se mettre en)	4 (3/1)	Permis (cela est seulement)	1 (0/1)
Peine (faire)	3 (3/0)	Permis [cela n'est p. qu'à]	1 (1/0)
Peine (faire de la)	2 (2/0)	Permis (il est moins)	2 (2/0)
Peine (se faire)	2 (2/0)	Permis (il est quelquefois)	2 (2/0)
Peine (se faire de la)	6 (6/0)	Permis (il est)	2 (2/0)
Peine (valoir la)	1 (0/1)	Permis (il est non seulement)	1 (1/0)
Peine (à)	1 (0/1)	Permis (cela est toujours)	1 (1/0)
Peler	2 (0/2)	Permission	5 (3/2)

Perruque	3 (3/0)	Place (prendre une)	2 (2/0)
Persister	1 (1/0)	Placer	6 (0/6)
Personne	499 (300/199)	Placer (se)	2 (1/1)
Persuader	3 (0/3)	Placé (être)	1 (1/0)
Persuader (se)	2 (2/0)	Plaie	1 (0/1)
Persuadé (être)	3 (0/3)	Plaindre (se)	4 (2/4)
Perte	1 (1/0)	Plaire	8 (2/6)
Pesant [adj.]	3 (1/2)	Plaire [s'il vous plaît]	2 (2/0)
Pesanteur	1 (1/0)	Plaire (se)	3 (3/0)
Peser	2 (1/1)	Plaisir	11 (9/2)
Peste	1 (0/1)	Plancher	2 (1/1)
Petit [adj.]	20 (12/8)	Plat	41 (12/29)
Petitesse	2 (1/1)	Plein	10 (7/3)
Peu	9 (5/4)	Pleine (à p. main)	3 (1/2)
Peur	5 (1/4)	Pli	1 (1/0)
Phrase	1 (0/1)	Pliant [subst.]	1 (0/1)
Pièce [= morceau de]	2 (1/1)	Plicer	2 (0/2)
Pied	38 (20/18)	Plié (être)	3 (1/2)
Pierre	2 (2/0)	Plume	3 (0/3)
Pierre (saint)	5 (5/0)	Plumet	1 (1/0)
Piété	8 (7/1)	Plupart (la)	1 (1/0)
Pieux	1 (1/0)	Pluriel	1 (0/1)
Pigeon	1 (0/1)	Poche	6 (3/3)
Pincer	1 (1/0)	Poignet	1 (1/0)
Pincette	2 (0/2)	Poing	1 (1/0)
Pipe	1 (1/0)	Pointe [des pieds]	1 (0/1)
Piquet	1 (0/1)	Pointe [du couteau]	3 (1/2)
Place [= pièce, appartement]	8 (7/1)	Pointe [= expression]	1 (0/1)
Place [=endroit]	9 (3/6)	Poire	3 (2/1)
Place (première)	8 (3/5)	Poison	1 (1/0)
Place (seconde)	1 (1/0)	Poisson	3 (0/3)
Place (dernière)	3 (0/3)	Poitrine	7 (3/4)
Place (la moindre)	1 (0/1)	Poivré	1 (1/0)
Place [d'honneur]	2 (2/0)	Police [= organisation sociale]	1 (1/0)
Place [la p. la plus honorable]	2 (2/0)	Pomme	3 (1/2)
Place [publique]	1 (0/1)	Port [= maintien]	5 (3/2)
Place (avoir assez de)	1 (1/0)	Porte	24 (8/16)
Place (faire)	2 (1/1)	Portée (à la)	1 (0/1)
Place (quitter sa)	1 (1/0)	Portefaix	1 (1/0)
Place (changer de)	1 (0/1)	Porter [la perruque]	3 (3/0)
Place (donner une)	1 (0/1)	Porter [un chapeau]	3 (1/2)
Place (prendre)	2 (2/0)	Porter [le masque]	1 (1/0)

Porter [un plumet]	1 (1/0)	Portrait	1 (0/1)
Porter [une plume]	1 (0/1)	Posé [adj.]	2 (1/1)
Porter [un manteau]	1 (0/1)	Posément	1 (0/1)
Porter [un habit]	2 (2/0)	Poser	6 (5/1)
Porter [les gants]	2 (0/2)	Posé (être)	3 (1/2)
Porter [l'épée]	5 (2/3)	Posséder	1 (1/0)
Porter [une baguette ou une canne]	2 (0/2)	Possible	6 (6/0)
Porter [un bâton]	1 (0/1)	Posture (la même, cette...)	5 (5/0)
Porter [la main]	7 (3/4)	Posture [naturelle]	1 (0/1)
Porter [le pied]	1 (0/1)	Posture [messéante]	1 (1/0)
Porter [des santés]	2 (0/2)	Posture [qui sent le lâche]	1 (1/0)
Porter [un siège]	1 (1/0)	Posture [indécente]	5 (3/2)
Porter [la lumière]	1 (1/0)	Posture [bienséante]	1 (1/0)
Porter [le chandelier]	1 (1/0)	Posture [décente]	1 (1/0)
Porter [à la main]	1 (0/1)	Posture [respectueuse]	1 (0/1)
Porter [de travers]	1 (0/1)	Pot	5 (4/1)
Porter [dehors]	1 (0/1)	Potage	27 (14/13)
Porter [à la bouche]	20 (8/12)	Pouce	3 (1/2)
Porter [dans la bouche]	1 (0/1)	Poudre	3 (0/3)
Porter [à son nez]	1 (1/0)	Poule	1 (0/1)
Porter [au plat]	1 (1/0)	Pourceau	1 (1/0)
Porter [contre sa bouche]	1 (0/1)	Poursuivre	3 (0/3)
Porter [sur son assiette]	2 (1/1)	Pousser	6 (2/4)
Porter [jusqu'en bas]	1 (1/0)	Poussière	2 (1/1)
Porter [jusqu'à terre]	1 (0/1)	Pouvoir	256 (198/58)
Porter [à parler]	1 (1/0)	Pouvoir (s'il se peut)	7 (4/3)
Porter [honnêtement]	1 (0/1)	Pouvoir [subst.]	1 (0/1)
Porter [à des pratiques extérieures]	1 (1/0)	Pratique [extérieure]	1 (1/0)
Porter [à l'impunité]	1 (0/1)	Pratique [en usage]	2 (2/0)
Porter [au vice]	1 (0/1)	Pratique [la p. la plus ordinaire]	1 (1/0)
Porter [à l'impureté]	1 (1/0)	Pratique [qui sent le cabaret]	1 (1/0)
Porter [à la pratique du bien]	1 (1/0)	Pratique [d'honnêteté]	1 (1/0)
Porter [au bien]	1 (1/0)	Pratique [de bienséance]	2 (2/0)
Porter [du respect]	1 (1/0)	Pratique [de bienséance et de civilité]	1 (1/0)
Porter [beaucoup de respect]	1 (1/0)	Pratique [de modestie et de respect]	1 (1/0)
Porter [beaucoup plus de respect]	1 (1/0)	Pratique [de religion]	1 (1/0)
Porter [honneur et respect]	1 (1/0)	Pratique [des anciens patriarches]	1 (1/0)
Porter [la qualité de pécheur]	1 (1/0)	Pratique [du bien et de la vertu]	2 (2/0)
Porter [un caractère de vertu]	1 (1/0)	Pratique (avoir pour)	1 (1/0)
Porter (se)	6 (2/4)	Pratique (prendre pour)	2 (2/0)
Porté (être)	1 (1/0)	Pratique (donner pour)	1 (1/0)
Portière [= de carrosse]	4 (1/3)	Pratique (se rendre aisée cette)	1 (1/0)

Pratique (engager à cette)	1 (1/0)	Présent [adj.]	5 (5/0)
Pratique (mettre en)	1 (1/0)	Présent [subst.]	1 (0/1)
Pratique (blâmer la)	1 (1/0)	Présent [= actuel]	1 (1/0)
Pratiquer (se)	2 (2/0)	Présent [= cadeau]	2 (0/2)
Précaution	9 (9/0)	Présentement	1 (1/0)
Précédent [adj.]	2 (2/0)	Présenter	65 (25/40)
Prêcher	1 (1/0)	Présenter (se)	7 (5/2)
Précieux	3 (3/0)	Présenté (être)	7 (4/3)
Précipitation	3 (1/2)	Président	1 (1/0)
Précipiter (se)	2 (1/1)	Présider	1 (1/0)
Précipité (être)	2 (1/1)	Présomption	1 (0/1)
Précis	1 (1/0)	Pressé [adj.]	3 (3/0)
Précisément	1 (1/0)	Presser	5 (4/1)
Prédicateur	1 (1/0)	Presser (se)	3 (3/0)
Prééminence	1 (1/0)	Pressé (être)	5 (3/2)
Préface	1 (1/0)	Prêt [adj.]	6 (5/1)
Préférable	1 (0/1)	Prétendre	1 (1/0)
Préférence	1 (1/0)	Prêté	1 (0/1)
Préférer	3 (3/0)	Prétexte	3 (3/0)
Prélude	1 (1/0)	Prêtre	1 (1/0)
Premier (le, la, les)	11 (3/8)	Prévaloir (se)	1 (1/0)
Premier [adj.]	24 (17/7)	Prévenir	8 (7/1)
Prendre	206 (144/62)	Prévoir	1 (1/0)
Prendre (se)	4 (0/4)	Prier [= Dieu]	3 (0/3)
Pris (être)	1 (0/1)	Prier [quelqu'un de]	17 (8/9)
Préparation	1 (1/0)	Prié (être)	2 (1/1)
Préparer	1 (0/1)	Primitive (Église)	1 (1/0)
Préparé (être)	2 (2/0)	Prince	5 (1/4)
Prescrire	7 (7/0)	Principal [adj.]	1 (0/1)
Présence (hors de leur)	1 (0/1)	Principalement	3 (2/1)
Présence [en p. d'un homme]	1 (1/0)	Prix	1 (1/0)
Présence [en p. des femmes]	1 (1/0)	Procession	1 (0/1)
Présence [en p. d'un prêtre]	1 (1/0)	Prochain [subst.]	24 (17/7)
Présence [en p. (des) personnes]	5 (3/2)	Proche [adj.]	5 (3/2)
Présence [en p. de quelqu'un]	1 (1/0)	Proche [subst.]	1 (0/1)
Présence [en p. d'un autre]	1 (1/0)	Procurer (se)	1 (1/0)
Présence [en p. d'autres]	1 (1/0)	Procureur	1 (0/1)
Présence [en p. des autres]	6 (3/3)	Production	1 (0/1)
Présence [en p. de la compagnie]	1 (1/0)	Profane	1 (0/1)
Présence [en p. de ses ennemis]	1 (0/1)	Proférer	8 (4/4)
Présence (en sa, en leur)	8 (6/2)	Profession [= emploi]	2 (0/2)
Présence [de Dieu]	3 (3/0)	Profession [= de chrétien]	2 (1/1)

Profession [faire p. de suivre les règles de la tempérance]	1 (1/0)
Profession [faire p. d'humilité et de modestie]	1 (1/0)
Profession [faire p. de piété]	1 (0/1)
Profond	5 (3/2)
Profondément	2 (2/0)
Promenade	5 (4/1)
Promener (se)	13 (6/7)
Promesse	3 (1/2)
Prompt	4 (3/1)
Promptement	6 (3/3)
Promptitude	1 (0/1)
Prononcer	20 (17/3)
Prononciation	9 (6/3)
Prophète-Roi	3 (3/0)
Proportionné (être)	1 (0/1)
Propos (à)	9 (9/0)
Proposer	4 (4/0)
Propre [= personnel]	9 (8/1)
Propre [= approprié]	9 (6/3)
Propre [susceptible de]	2 (0/2)
Propre [= sans taches]	13 (12/1)
Propre [subst.]	4 (4/0)
Proprement [= précisément]	5 (5/0)
Proprement [= comme il convient]	4 (2/2)
Proprement [= avec soin]	2 (1/1)
Propreté	6 (3/3)
Prosperité	1 (1/0)
Prostituer (se)	1 (0/1)
Protestation	1 (0/1)
Protester	1 (0/1)
Prudemment	1 (1/0)
Prudence	8 (6/2)
Psaume	1 (0/1)
Public [adj.]	7 (1/6)
Publiquement	2 (1/1)
Pudeur	10 (6/4)
Puissance [de Dieu]	2 (2/0)
Punition	1 (1/0)
Pur	2 (2/0)
Purement	6 (6/0)

Pureté [= vertu]	4 (2/2)
Pureté [= de la langue]	1 (1/0)
<hr/>	
Qualifier	1 (0/1)
Qualifiée (personne)	17 (10/7)
Qualifié (religieux)	1 (1/0)
Qualité [= vertu, valeur]	6 (5/1)
Qualité (personne de)	71 (47/24)
Question	4 (1/3)
Queue	1 (0/1)
Quille	1 (1/0)
Quitter	27 (13/14)
<hr/>	
Râble	1 (0/1)
Racler	1 (0/1)
Raconter	4 (0/4)
Raie	1 (1/0)
Railler	5 (1/4)
Raillé (être)	1 (0/1)
Raillerie	7 (3/4)
Railleur	1 (0/1)
Raison [= faculté]	2 (1/1)
Raison [= motif]	14 (11/3)
Raison (faire)	1 (0/1)
Raisnable	9 (7/2)
Raisonnement	2 (2/0)
Ramasser	1 (1/0)
Ramper	1 (1/0)
Rang	7 (4/3)
Rangé (être)	1 (1/0)
Rapport	7 (6/1)
Rapporter	3 (3/0)
Rapporté (être)	1 (1/0)
Rare	3 (3/0)
Rarement	2 (2/0)
Rassasier	2 (2/0)
Ratisser	1 (0/1)
Rebutant	1 (1/0)
Rebuter	1 (1/0)
Recevoir	55 (34/21)
Recevoir (se)	1 (0/1)
Reçu (être)	3 (3/0)

Rechercher	4 (4/0)	Rejeter	1 (0/1)
Recherché (être)	2 (2/0)	Réjouir (se)	1 (1/0)
Récit	5 (2/3)	Relâcher	1 (0/1)
Recommandation	1 (0/1)	Relevé	1 (1/0)
Recommander	3 (3/0)	Relever	4 (2/2)
Réconciliation	1 (0/1)	Relever (se)	1 (0/1)
Réconcilier (se)	2 (1/1)	Religieux	5 (3/2)
Reconduire	5 (1/4)	Religion	7 (5/2)
Reconnaissance	7 (3/4)	Remarquer	4 (3/1)
Reconnaître	1 (1/0)	Remède	1 (1/0)
Recouvrir	3 (3/0)	Remerciement	1 (0/1)
Récréation	6 (3/3)	Remercier	9 (4/5)
Récréer	2 (2/0)	Remettre	7 (3/4)
Récréer (se)	1 (1/0)	Remonter	2 (2/0)
Reculer	1 (1/0)	Remplir	3 (3/0)
Récurer	2 (2/0)	Remplir (se)	1 (1/0)
Redevable	2 (2/0)	Rempli (être)	1 (0/1)
Redire	2 (1/1)	Remuer	13 (6/7)
Redresser	1 (0/1)	Rencontre	3 (1/2)
Redresser (se)	1 (1/0)	Rencontrer	8 (2/6)
Réduire	1 (0/1)	Rencontrer (se)	9 (6/3)
Réflexion	1 (0/1)	Rendez-vous	1 (1/0)
Refroidi (être)	1 (0/1)	Rendre [à]	1 (0/1)
Refuser	6 (4/2)	Rendre [quelque chose,...]	5 (0/5)
Regagner	2 (1/1)	Rendre [sec, propre...]	8 (8/0)
Regard	3 (1/2)	Rendre [agréable, méprisable...]	10 (8/2)
Regarder	65 (46/19)	Rendre [son, ses devoirs]	5 (5/0)
Regarder (se)	1 (1/0)	Rendre [honneur, plus d'...]	3 (1/2)
Regardé (être)	5 (5/0)	Rendre [ses respects]	1 (1/0)
Règle	10 (7/3)	Rendre [ses très humbles respects]	1 (0/1)
Règle [de bienséance]	11 (10/1)	Rendre [réponse]	1 (1/0)
Règle [de la modestie]	1 (1/0)	Rendre [compte]	1 (0/1)
Règle [de l'honnêteté]	2 (2/0)	Rendre [pour r. ce qu'on a à dire]	1 (0/1)
Règle [de la tempérance]	1 (1/0)	Rendre [ce bon office]	1 (0/1)
Règle [de l'Évangile]	6 (6/0)	Rendre [service, un...]	7 (7/0)
Réglé (vie, homme, gens...)	11 (10/1)	Rendre [visite]	30 (28/2)
Régler	5 (4/1)	Rendre [le culte à Dieu]	1 (1/0)
Régler (se)	4 (2/2)	Rendre [grâces à Dieu]	1 (1/0)
Réglé (être)	2 (2/0)	Rendre (se)	12 (9/3)
Regret	1 (1/0)	Rendu (être)	1 (0/1)
Reine	1 (0/1)	Renfermé (être)	2 (1/1)
Rejaillir	1 (1/0)	Renoncer	1 (0/1)

Rentrer	3 (2/1)	Respect (porter beaucoup de)	1 (1/0)
Rentré (être)	2 (0/2)	Rcspect (porter plus de)	1 (1/0)
Renverser	1 (1/0)	Respect (témoigner beaucoup de)	1 (1/0)
Renvoyer	1 (0/1)	Respect (pour plus grand)	1 (0/1)
Répandre	2 (0/2)	Respects (rendre ses)	1 (1/0)
Répandre (se)	1 (1/0)	Respect (avoir beaucoup de)	1 (1/0)
Repas	18 (12/6)	Respect (avoir bien peu de)	1 (1/0)
Repasser	1 (1/0)	Respect (devoir du)	1 (1/0)
Répéter	8 (2/6)	Respect (devoir beaucoup de)	1 (1/0)
Replier	1 (1/0)	Respect (manquer de)	11 (7/4)
Répondre	21 (5/16)	Respect (sortir du)	1 (0/1)
Réponse	3 (2/1)	Respect (perdre le)	1 (0/1)
Reporter	1 (1/0)	Respect [il est du r. de]	2 (2/0)
Repos	2 (2/0)	Respect (il [est] contre le)	3 (3/0)
Repos (en)	1 (0/1)	Respect (contraire au)	1 (1/0)
Reposer	2 (2/0)	Respect (très contraire au)	1 (1/0)
Reposer (se)	5 (4/1)	Rcspect (tout à fait contre le)	4 (3/1)
Reprendre [= prendre de nouveau]	4 (3/1)	Respect (par)	3 (3/0)
Reprendre [= désapprouver]	6 (2/4)	Respect (avec)	1 (0/1)
Reprendre (se)	1 (0/1)	Respect [pour]	14 (12/2)
Repris (être)	1 (0/1)	Respect [par r. pour]	1 (1/0)
Représentation	1 (1/0)	Respect [à l'égard de]	1 (0/1)
Représenter [= évoquer, rappeler]	2 (2/0)	Respect (quelqu'un à qui on doit du)	2 (0/2)
Réprimande	1 (0/1)	Respect (personne à qui [on doit	
Reprise	3 (2/1)	avoir] du)	25 (14/11)
Reproche	5 (3/2)	Respect (personne à qui on doit	
Répugnance	3 (1/2)	avoir beaucoup de]	6 (4/2)
Réputation	2 (1/1)	Respect [le r. engage]	1 (1/0)
Réservé [adj.]	1 (1/0)	Respect [le r. empêche]	1 (1/0)
Résister	1 (1/0)	Respects (mes très humbles)	2 (0/2)
Résoudre (se)	1 (1/0)	Respect (humain)	1 (0/1)
Respect (le, un)	5 (5/0)	Respecter	3 (3/0)
Respect (un profond)	1 (1/0)	Respectueux	7 (4/3)
Respect [un r. particulier]	1 (1/0)	Respiration	1 (0/1)
Respect (sentiment de)	1 (1/0)	Ressembler	1 (1/0)
Respect (témoignage de)	2 (2/0)	Ressentiment	2 (0/2)
Respect (marque de)	6 (5/1)	Ressentir	12 (8/4)
Respect (marque extérieure de)	1 (1/0)	Ressouvenir	1 (0/1)
Respect [marque pour exprimer notre]	1 (0/1)	Ressusciter	2 (2/0)
Respect (pratiques de)	1 (1/0)	Reste [subst.]	7 (3/4)
Respect (manque de)	1 (1/0)	Reste (de)	1 (1/0)
Respect (porter)	6 (5/1)	Rester	13 (8/5)

Restitution	1 (0/1)	Ronger	2 (0/2)
Retard	1 (1/0)	Rôti (être)	1 (0/1)
Retenir	1 (1/0)	Roturier	2 (2/0)
Retenu (être)	2 (2/0)	Rougeur	1 (1/0)
Retenu [adj.]	3 (3/0)	Rougir	1 (1/0)
Retenue [subst.]	11 (11/0)	Roux	1 (1/0)
Retirer	6 (5/1)	Royal	1 (0/1)
Retirer (se)	12 (6/6)	Rude	2 (0/2)
Retiré (être)	1 (1/0)	Rudement	1 (1/0)
Retour (de)	2 (1/1)	Ruc	11 (2/9)
Retourner	3 (2/1)	Ruisseau	1 (0/1)
Retourner (se)	2 (2/0)	Rustique	1 (1/0)
Retrancher	2 (0/2)		
Retrousser	1 (0/1)	Sable	1 (1/0)
Retrouver	1 (0/1)	Sacrement (Saint-)	1 (0/1)
Réussir	1 (1/0)	Sacrifier	1 (1/0)
Réveiller (se)	1 (0/1)	Sage [adj.]	28 (27/1)
Révéler	2 (0/2)	Sage [= l'Écclesiastique]	36 (35/1)
Revenir	2 (1/1)	Sagesse	12 (11/1)
Révérence [= titre]	1 (0/1)	Saint [subst.]	2 (0/2)
Révérence [= salut cérémonieux]	15 (1/14)	Saint [adj.]	13 (11/2)
Rêveur	3 (3/0)	Sainte (Écriture)	1 (0/1)
Riche [adj.]	3 (1/2)	Sale	9 (3/6)
Riche [subst.]	2 (2/0)	Saler	1 (1/0)
Ridé [adj.]	1 (0/1)	Salé (être)	1 (1/0)
Ridicule	12 (6/6)	Salière	5 (0/5)
Rien	13 (12/1)	Salir	11 (7/4)
Rincer	1 (1/0)	Salive	2 (1/1)
Rire	25 (12/13)	Salle	3 (0/3)
Ris	1 (0/1)	Saluer	46 (30/16)
Risée	1 (1/0)	Saluer (se)	1 (1/0)
Risible	1 (1/0)	Salut [des âmes]	3 (3/0)
Rivière	1 (0/1)	Sanctifier	1 (1/0)
Robe	2 (0/2)	Sang [proches du s. royal]	1 (0/1)
Robe [de chambre]	3 (1/2)	Santé (la)	4 (1/3)
Rogner	1 (0/1)	Santé (sommil de)	1 (0/1)
Rognon	1 (0/1)	Santés (porter des)	1 (0/1)
Roi [= de France]	5 (2/3)	Santé (boire à la)	10 (1/9)
Roi [= David]	2 (2/0)	Santé [à la s. de]	3 (0/3)
Romain	1 (1/0)	Santé (c'est à votre)	1 (0/1)
Rompre	2 (1/1)	Satisfaire	2 (2/0)
Ronfler	2 (1/1)	Satisfaire (sc)	1 (1/0)

Satisfait (être)	1 (1/0)	Sens (paroles à double)	1 (1/0)
Sauce	10 (3/7)	Sensible	4 (4/0)
Saucer	1 (0/1)	Sensualité	3 (3/0)
Sauter	4 (3/1)	Sensuel	3 (2/1)
Sauvage	1 (1/0)	Sentiment [de joie, de modestie...]	5 (4/1)
Savoir	33 (23/10)	Sentiment [avoir ce s. de lui]	1 (1/0)
Savoir [de bonne part]	1 (0/1)	Sentiment (dire son)	7 (5/2)
Savoir [son, le monde]	2 (0/2)	Sentiment (demander le, son)	2 (0/2)
Savoir [ne pas s. vivre]	1 (1/0)	Sentiment (s'arrêter à son)	1 (1/0)
Savoir [ne s. ce que c'est que d'honnêteté]	2 (2/0)	Sentiment (suivre leur)	1 (0/1)
Savoir [ne s. ce que c'est que bienséance]	1 (1/0)	Sentiment (soutenir leur)	1 (1/0)
Savoir [bien tourner la raillerie]	1 (1/0)	Sentiment (proposer son)	1 (0/1)
Science [du salut]	1 (1/0)	Sentiment [prendre un s. contraire]	1 (1/0)
Scrupule	1 (0/1)	Sentiment [être d'un s. contraire]	1 (1/0)
Scrupuleusement	1 (1/0)	Sentiment (contredire notre)	1 (1/0)
Séant (il n'est pas)	23 (21/2)	Sentiment [selon le s. du Sage]	3 (3/0)
Sec	3 (1/2)	Sentiment [selon le s. de l'Apôtre]	1 (1/0)
Second	6 (2/4)	Sentiment [le s. des autres]	2 (2/0)
Secouer	4 (1/3)	Sentiment [raisonnable]	1 (1/0)
Secret	7 (0/7)	Sentir [cela sent plus la femme que l'homme]	1 (1/0)
Séculier	4 (4/0)	Sentir [ces contenance s. plus le religieux que]	1 (1/0)
Seigneur [= noble]	2 (2/0)	Sentir [cela s. l'écolier]	2 (2/0)
Seigneur [= Dieu]	1 (0/1)	Sentir [cela s. le goinfre]	1 (1/0)
Seigneur (Notre)	1 (1/0)	Sentir [cela s. le gourmand]	1 (1/0)
Seigneur [Notre S. Jésus-Christ]	1 (1/0)	Sentir [cela s. le paysan]	1 (1/0)
Sein	1 (1/0)	Sentir [cela s. le baladin]	1 (1/0)
Sel	9 (4/5)	Sentir [une pratique qui s. le cabaret]	1 (1/0)
Semaine	1 (1/0)	Sentir [une posture qui s. le lâche]	1 (1/0)
Semblable	8 (4/4)	Sentir [faire s. son haleine]	1 (0/1)
Sembler [= paraître]	1 (1/0)	Sentir (sc)	1 (0/1)
Sembler [il semble que]	10 (9/1)	Scoir	3 (3/0)
Sembler [il semblerait que]	2 (2/0)	Scoir (sc)	2 (2/0)
Sembler [faire semblant]	4 (1/3)	Séparément	2 (2/0)
Semur [de rapports]	1 (0/1)	Séparer	1 (0/1)
Sens (mortification des)	1 (0/1)	Séparé (être)	2 (1/1)
Sens (homme, personne de bon)	3 (2/1)	Serein	1 (1/0)
Sens (ceux qui ont du)	1 (1/0)	Sérieusement	2 (2/0)
Sens (ceux qui n'ont pas de)	1 (1/0)	Sérieux	7 (6/1)
Sens (gens de peu de)	1 (1/0)	Serrer	6 (1/5)
Sens (personne arrêtée à son)	1 (1/0)	Serré (être)	2 (2/0)

Service [= lors des repas]	1 (0/1)	Sincérité	5 (2/3)
Service (rendre)	6 (6/0)	Singulier	5 (5/0)
Service [= être au s. de]	5 (1/4)	Sire	1 (0/1)
Serviette	31 (4/27)	Sirop	1 (0/1)
Servir	55 (34/21)	Situation	3 (3/0)
Servir (se)	92 (61/31)	Sobre	2 (1/1)
Servi (être)	9 (6/3)	Sobrement	2 (2/0)
Serviteur [de Dieu]	3 (0/3)	Sobriété	1 (1/0)
Serviteur (je suis votre...)	4 (0/4)	Sœur	1 (0/1)
Serviteur	1 (1/0)	Soin (il faut avoir)	7 (7/0)
Seul	24 (18/6)	Soin (il faut toujours avoir)	1 (1/0)
Seul à seul	1 (1/0)	Soin (on doit avoir)	4 (4/0)
Seulement	11 (8/3)	Soin (on aura)	2 (1/1)
Sévère	1 (0/1)	Soin (ils auront)	1 (1/0)
Sexe (quelqu'autre de même)	1 (0/1)	Soin [avoir s. de]	2 (2/0)
Sexe (personne d'un même)	1 (1/0)	Soin (n'avoir pas assez de)	1 (0/1)
Sexe (personne d'autre)	1 (0/1)	Soin (ils devraient mettre leur)	1 (1/0)
Sexe (personne de différent)	1 (1/0)	Soin (laisser ce)	1 (0/1)
Sexe [personne de s. différent]	3 (1/2)	Soin (prendre)	1 (1/0)
Siècle [les s. précédents]	1 (1/0)	Soin (éviter avec)	2 (2/0)
Siècle (les chrétiens des premiers)	1 (1/0)	Soin (avec plus de)	1 (1/0)
Siècle (ne se pas conformer au)	1 (0/1)	Soin (avec beaucoup de)	1 (1/0)
Siège	15 (7/8)	Soin [à l'égard de]	1 (1/0)
Sien	1 (0/1)	Soin [tout particulier]	1 (1/0)
Siffler	2 (0/2)	Sol [= sou]	1 (0/1)
Signe (faire)	4 (2/2)	Sole	1 (0/1)
Signe (faire quelque)	2 (2/0)	Soleil	2 (2/0)
Signe (faire par)	1 (0/1)	Sombre (un visage)	1 (1/0)
Signe (demander par)	1 (0/1)	Somme [= d'argent]	2 (2/0)
Signe (témoigner par quelque)	1 (1/0)	Sommeil	3 (1/2)
Signe (faire connaître par quelque)	1 (1/0)	Somptueux (habits)	2 (1/1)
Signe [de civilité]	2 (2/0)	Son [= de céréale]	1 (1/0)
Signe [d'honnêteté]	1 (1/0)	Songe	2 (0/2)
Signe [qui marque notre civilité]	1 (0/1)	Songer	1 (1/0)
Signe [de mépris]	2 (0/2)	Sonner	3 (3/0)
Signifier	1 (0/1)	Sorte [subst.]	60 (53/7)
Silence	5 (3/2)	Sorte (faire en)	8 (8/0)
Silencieux	1 (1/0)	Sorte [en s. que]	3 (2/1)
Simple	3 (3/0)	Sortie	1 (0/1)
Simplement	11 (10/1)	Sortir	36 (18/18)
Simplicité	3 (3/0)	Sot	2 (1/1)
Sincère	3 (1/2)	Sottise	3 (3/0)

Soucier (se)	1 (0/1)	Soumission (une entière)	1 (1/0)
Souffle	1 (0/1)	Soumission (protestation de notre)	1 (0/1)
Souffler	5 (1/4)	Soumission (pour marque de)	1 (0/1)
Soufflet	3 (2/1)	Soumission [la s. qu'on doit]	1 (1/0)
Souffrance	1 (1/0)	Soupe	1 (1/0)
Souffrir (il est de l'honnêteté de ne pas)	1 (0/1)	Souper	3 (3/0)
Souffrir [la bienséance ne s. point]	1 (1/0)	Soupir	1 (0/1)
Souffrir (la bienséance ne peut)	1 (1/0)	Source (la passion)	1 (1/0)
Souffrir (la civilité ne peut)	1 (1/0)	Sourcil	2 (0/2)
Souffrir (l'honnêteté ne peut)	1 (1/0)	Sourd	1 (1/0)
Souffrir (l'honnêteté, la modestie et le respect ne peuvent)	1 (1/0)	Sourire [verbe]	1 (0/1)
Souffrir (la modestie et la bienséance ne peuvent)	1 (1/0)	Soutenir	7 (3/4)
Souffrir (on ne peut rien)	1 (1/0)	Soutenir (se)	2 (1/1)
Souffrir (on ne doit pas)	1 (0/1)	Soutien	1 (1/0)
Souffrir (il ne doit pas)	1 (1/0)	Souvenir (se)	3 (1/2)
Souffrir (on ne doit jamais)	3 (2/1)	Souvent	2 (1/1)
Souffrir (il ne faudrait pas)	1 (0/1)	Souverain [adj.]	1 (1/0)
Souffrir [des ordures sur son visage]	1 (1/0)	Spectacle	4 (3/1)
Souffrir [de la graisse sur ses habits]	1 (1/0)	Spectateur	1 (1/0)
Souffrir [un affront]	1 (1/0)	Spirituels (hymnes et cantiques)	1 (0/1)
Souffrir [une, des injures]	2 (1/1)	Style [de la lettre]	6 (3/3)
Souffrir [la peine]	1 (0/1)	Sucer	4 (1/3)
Souffrir [la faim]	1 (0/1)	Suant [adj.]	1 (1/0)
Souffrir [qu'on le loue]	1 (0/1)	Suffire [il s. que]	1 (1/0)
Souffrir [sans s. que]	1 (0/1)	Suffire [il s. de]	7 (5/2)
Souffrir [à s. que]	1 (0/1)	Suffisamment	3 (3/0)
Souffrir (engager à ne pas)	1 (0/1)	Suffisant	1 (1/0)
Souffrir (s'accoutumer à)	1 (1/0)	Suggérer	1 (0/1)
Souffert (être)	1 (1/0)	Suite [subst.]	2 (2/0)
Souhaiter	8 (7/1)	Suite (dc)	2 (2/0)
Souiller	1 (0/1)	Suivant	3 (2/1)
Souiller (se)	1 (1/0)	Suivre	18 (11/7)
Souillé (être)	1 (1/0)	Suivi (être)	2 (2/0)
Soulagement	1 (1/0)	Sujet [= du roi]	2 (0/2)
Soulicr	8 (6/2)	Sujet (entrer dans le)	1 (0/1)
Soumettre	3 (3/0)	Sujet (propre au)	1 (0/1)
Soumission (avoir de la)	1 (1/0)	Sujet (sur cc)	2 (2/0)
Soumission (recevoir avec)	1 (1/0)	Sujet (sur le même)	1 (1/0)
Soumission (donner des marques de)	1 (1/0)	Sujet (tel que lc)	1 (1/0)
		Sujet (avec)	2 (2/0)
		Sujet (sans aucun)	1 (0/1)
		Sujet (pour cc)	2 (2/0)

Sujet (c'est pour ce)	7 (7/0)	Tabernacle [= de Jésus-Christ]	2 (2/0)
Sujet (à notre)	1 (0/1)	Table	81 (40/41)
Sujet (il n'y en a point de)	1 (1/0)	Tache	2 (1/1)
Sujet [avoir s. de]	4 (2/2)	Tâche	1 (1/0)
Sujet [être s. à, au]	2 (2/0)	Tâcher	8 (7/1)
Sujet [donner s. de]	1 (1/0)	Taille	2 (1/1)
Sujet [ne pas donner s. de]	1 (1/0)	Taillé (être)	1 (1/0)
Sujet [faire le s. de]	2 (2/0)	Taire (se)	3 (3/0)
Sujet [s'en faire un s. de]	2 (2/0)	Talon	6 (3/3)
Sujet [au changement]	1 (1/0)	Tambour	3 (1/2)
Sujet [de confusion]	1 (1/0)	Tambouriner	1 (0/1)
Sujet [à sa bouche]	1 (0/1)	Tapis	1 (0/1)
Sujet [à son ventre]	1 (1/0)	Tapiserie	2 (0/2)
Superbe (un esprit)	1 (0/1)	Tarte	1 (0/1)
Superflu	1 (0/1)	Tasse	1 (0/1)
Supérieur (le)	2 (1/1)	Taxer	1 (0/1)
Supérieure (personne)	22 (7/15)	Tel	4 (4/0)
Supérieure (personne beaucoup)	2 (2/0)	Tellement	3 (3/0)
Supérieur (lui être)	1 (1/0)	Témoignage	5 (5/0)
Supérieur (celui, ceux qui lui sont)	3 (2/1)	Témoigner	40 (23/17)
Supérieure (personne de qualité)	1 (1/0)	Tempérament	2 (2/0)
Supérieure (personne d'une qualité)	3 (3/0)	Tempérance	1 (1/0)
Supérieure (personne d'une qualité beaucoup)	7 (5/2)	Tempérant	1 (0/1)
Supérieure (quelqu'un d'une qualité)	1 (1/0)	Temple [vivant, animé du Saint-Esprit]	3 (2/1)
Supériorité	1 (0/1)	Temporel	1 (1/0)
Supportable	8 (8/0)	Temps [= moment]	9 (9/0)
Supporter	1 (1/0)	Temps (de son)	3 (3/0)
Sûr	2 (1/1)	Temps (en même)	8 (8/0)
Surnom [= nom de famille]	3 (1/2)	Temps (en tout)	2 (1/1)
Surprenant	1 (1/0)	Temps (pendant ce)	3 (3/0)
Surprendre	1 (0/1)	Temps (dans peu de)	1 (1/0)
Surpris (être)	2 (1/1)	Temps (pour peu de)	1 (1/0)
Surprise	1 (0/1)	Temps (pour un petit)	1 (1/0)
Survenir	2 (1/1)	Temps (de temps en)	1 (0/1)
Susceptible	1 (0/1)	Temps (quelque)	1 (1/0)
Suspendu (être)	1 (0/1)	Temps (il y a quelque)	2 (2/0)
Syllabe	6 (6/0)	Temps [il y a un t. de]	1 (0/1)
Synagogue	1 (1/0)	Temps (passer le)	1 (1/0)
-----		Temps (prendre son)	1 (1/0)
Tabac	7 (5/2)	Temps [prendre le t. pour]	1 (1/0)
Tabatière	1 (1/0)	Temps [se donner le t. de]	1 (1/0)

Temps (employer quelque)	2 (2/0)	Tenir [la chandelle]	1 (1/0)
Temps (employer bien du)	1 (1/0)	Tenir [par le pied]	1 (0/1)
Temps [donner trop de t. à]	1 (0/1)	Tenir [par le bout]	1 (0/1)
Temps (perdre un)	1 (0/1)	Tenir [par le bord]	1 (1/0)
Temps (faire attention au)	1 (1/0)	Tenir [par l'oreille]	1 (1/0)
Temps (avoir égard au)	1 (1/0)	Tenir [par quelque endroit]	1 (1/0)
Temps (observer le)	2 (0/2)	Tenir [par-dessous]	1 (0/1)
Temps [en quelque t. que ce soit]	1 (0/1)	Tenir [dessous]	1 (0/1)
Temps [tout le t. que]	1 (1/0)	Tenir [dans leur posture naturelle]	1 (0/1)
Temps [le t. présent]	1 (1/0)	Tenir [dans la situation que la nature ou l'usage a prescrite]	1 (1/0)
Tendre (une assiette)	2 (0/2)	Tenir [propre]	2 (2/0)
Tendresse	1 (1/0)	Tenir [très propre]	1 (1/0)
Ténèbres [= œuvres des]	4 (3/1)	Tenir [toujours propre]	1 (0/1)
Tenir [le corps]	3 (1/2)	Tenir [net]	1 (1/0)
Tenir [toutes les parties de son corps]	1 (1/0)	Tenir [fort net]	2 (2/0)
Tenir (nous)	1 (1/0)	Tenir [compagnie]	4 (2/2)
Tenir [la tête]	1 (0/1)	Tenir [ferme]	1 (0/1)
Tenir [la main sur]	1 (0/1)	Tenir [de travers]	1 (0/1)
Tenir [à la main]	4 (1/3)	Tenir [en l'air]	1 (0/1)
Tenir [à pleine main]	3 (2/1)	Tenir [toujours caché]	1 (1/0)
Tenir [en main]	2 (2/0)	Tenir [fermé]	1 (1/0)
Tenir [dans sa main]	1 (1/0)	Tenir [cntr'ouvert]	1 (0/1)
Tenir [de la droite]	1 (0/1)	Tenir [(une) posture]	4 (4/0)
Tenir [de la main droite, gauche]	4 (4/0)	Tenir [sa parole]	1 (0/1)
Tenir [avec les deux mains]	1 (1/0)	Tenir [le premier rang]	2 (2/0)
Tenir [entre le pouce et le second doigt]	1 (0/1)	Tenir [le rang que (l'on) t.]	3 (1/2)
Tenir [renfermé dans sa main]	1 (0/1)	Tenir [cela t. du mélancolique]	1 (1/0)
Tenir [avec le pouce]	1 (1/0)	Tenir [trop de la vanité]	1 (1/0)
Tenir [la main à demi-fermée]	1 (1/0)	Tenir [de la bassesse]	1 (1/0)
Tenir [entre les lèvres]	1 (1/0)	Tenir [si fort de la bassesse]	1 (1/0)
Tenir [devant sa bouche]	1 (1/0)	Tenir [d'un portefaix]	1 (1/0)
Tenir [dans sa bouche]	1 (1/0)	Tenir [d'un rêveur]	1 (1/0)
Tenir [l'une contre l'autre]	2 (2/0)	Tenir (se)	20 (7/13)
Tenir [fixement arrêté]	1 (0/1)	Tenu (être)	1 (1/0)
Tenir [trop en dedans]	1 (1/0)	Terme	29 (24/5)
Tenir [devant soi]	1 (0/1)	Terre	17 (6/11)
Tenir [derrière le dos]	2 (0/2)	Tertullien	1 (1/0)
Tenir [sur ses genoux]	1 (0/1)	Tête	40 (17/23)
Tenir [les pieds]	1 (1/0)	Théâtre	3 (1/2)
Tenir [quelque chose]	1 (1/0)	Timothée	1 (1/0)
Tenir [ce qu'il t.]	1 (1/0)	Tirer	31 (20/11)

Tirer (se)	1 (1/0)	Tour [donner un autre t. à]	1 (1/0)
Tison	1 (0/1)	Tourner [le dos, le manche...]	21 (8/13)
Titre	5 (2/3)	Tourner [la phrase]	1 (0/1)
Tolérable	2 (2/0)	Tourner [bien t. la raillerie]	1 (0/1)
Tolérer	1 (1/0)	Tourner [la chose]	1 (1/0)
Tomber [dans une mare d'eau]	2 (2/0)	Tourner [en risée]	1 (1/0)
Tomber [dans un vilain bourbier]	1 (1/0)	Tourner [en ridicule]	1 (1/0)
Tomber [de sa bouche]	1 (0/1)	Tourner [en bonne part]	1 (1/0)
Tomber [du nez]	1 (1/0)	Tourner (se)	10 (8/2)
Tomber [de la cuillère]	1 (1/0)	Tourné (être)	1 (0/1)
Tomber [de la table]	1 (0/1)	Tousser	4 (1/3)
Tomber [en le portant à sa bouche]	1 (1/0)	Traduire	1 (1/0)
Tomber [sur les yeux]	1 (0/1)	Train [= manière d'aller]	1 (0/1)
Tomber [sur les épaules]	1 (1/0)	Traîner	4 (1/3)
Tomber [sur le poignet]	1 (1/0)	Traiter [= recevoir à sa table]	4 (2/2)
Tomber [sur ses talons]	1 (0/1)	Traiter [= qualifier quelqu'un]	2 (1/1)
Tomber [sur (son) linge]	2 (2/0)	Traiter [= disserter]	5 (5/0)
Tomber [sur (les) habits]	2 (1/1)	Traiter [avec mépris...]	2 (1/1)
Tomber [sur la nappe]	3 (1/2)	Traité (être)	1 (1/0)
Tomber [laisser t. quelque chose]	3 (1/2)	Tranchées [= colique aiguë]	1 (0/1)
Tomber [faire t. dans le discours]	1 (1/0)	Tranquille	2 (1/1)
Tomber [dans cette négligence]	1 (1/0)	Tranquillement	1 (1/0)
Tomber [dans ce défaut]	2 (2/0)	Travail	2 (1/1)
Tomber [dans quelque défaut]	2 (2/0)	Travailler	2 (2/0)
Tomber [dans ces sortes de défauts]	2 (1/1)	Trembler	1 (0/1)
Tomber [en faute]	1 (0/1)	Tremper	4 (2/2)
Tomber [dans quelques fautes]	1 (1/0)	Trésor [de la pureté]	1 (0/1)
Tomber [dans quelqu'un de ces dérèglements]	1 (1/0)	Triste	1 (1/0)
Tomber [dans ces sortes de dérèglements]	1 (1/0)	Tromper	2 (0/2)
Tomber [dans ces vices]	1 (1/0)	Tromperie	1 (0/1)
Tomber [dans la confusion]	1 (0/1)	Troubler	1 (0/1)
Tomber [par faiblesse]	1 (0/1)	Troubler (se)	1 (1/0)
Ton	7 (5/2)	Troussée (la robe)	1 (0/1)
Tordre	1 (0/1)	Trouver	8 (4/4)
Tort	3 (3/0)	Trouver [ses mots]	1 (0/1)
Toucher	27 (16/11)	Trouver [à redire]	2 (1/1)
Toucher [= concernant]	7 (7/0)	Trouver [bon que]	1 (1/0)
Toucher [l'instrument de musique]	1 (1/0)	Trouver [à propos de]	2 (1/1)
Toucher (se)	2 (1/1)	Trouver (se)	20 (19/1)
Tour (le, son)	3 (2/1)	Trouver [il s'en trouve qui]	4 (4/0)
		Trouvé (être)	1 (0/1)

Uni [adj.]	2 (2/0)	Vengeance	1 (1/0)
Uniforme (prononciation)	1 (1/0)	Venir	33 (16/17)
Union	6 (6/0)	Vent [tourner la tête à tout]	1 (1/0)
Unique	1 (1/0)	Vent [= respiration]	2 (2/0)
Uni (être)	1 (1/0)	Vent [= gaz de l'intestin]	1 (1/0)
Urine	1 (1/0)	Vent [= mouvement de l'atmosphère]	1 (0/1)
Uriner	1 (0/1)	Ventre	3 (1/2)
Usage (l', un)	6 (5/1)	Venue [subst.]	1 (1/0)
Usage (être en)	7 (7/0)	Véritable	9 (8/1)
Usage (être d')	1 (1/0)	Vérité	8 (1/7)
Usage (mettre en)	3 (3/0)	Vermillon	1 (1/0)
User [en u. ainsi]	11 (10/1)	Vermine	1 (0/1)
User [en u. autrement c'est]	2 (2/0)	Verre	22 (4/18)
User [en u. de même]	4 (4/0)	Verser	11 (8/3)
User [comme, aussi]	2 (2/0)	Vertu	8 (7/1)
User [à (l') égard de]	4 (4/0)	Vêtir (se)	1 (1/0)
User [de ces manières de]	1 (0/1)	Vêtu (être)	8 (7/1)
User [de toutes ces façons de]	1 (1/0)	Viande	48 (30/18)
User [de (ces) termes]	2 (1/1)	Vice	6 (4/2)
User [de circonlocutions]	2 (1/1)	Vicieux	2 (2/0)
User [de déguisement]	1 (1/0)	Victime	1 (1/0)
User [de fraudes dans ces paroles]	1 (1/0)	Vide	3 (1/2)
User [de cette liberté]	1 (1/0)	Vider	6 (5/1)
User [en u. librement]	1 (0/1)	Vie	7 (3/4)
Utile	1 (0/1)	Vieillard	5 (5/0)
<hr/>			
Vague [adj.]	1 (1/0)	Vierge (la sainte)	3 (3/0)
Vain	1 (1/0)	Vilain [bourbier]	1 (1/0)
Vaincre	1 (1/0)	Vilain [il est v. de]	3 (3/0)
Valeur [des choses]	1 (0/1)	Vilain [il est très v. de]	4 (3/1)
Valoir	2 (1/1)	Vilain (cela est très)	1 (0/1)
Valoir (faire)	1 (1/0)	Vilain [c'est une chose v. de]	1 (0/1)
Valoir [il vaut mieux]	4 (4/0)	Vilain [c'est quelque chose de bien v. de]	1 (1/0)
Valoir [il vaut bien mieux]	2 (2/0)	Vilain [c'est une chose bien plus v. de]	1 (1/0)
Valoir [il vaut beaucoup mieux]	1 (1/0)	Ville	4 (1/3)
Valoir [cela ne valait pas la peine de]	1 (0/1)	Vin	16 (8/8)
Vanité	10 (9/1)	Violence	2 (1/1)
Vanter (se)	2 (2/0)	Violent	3 (3/0)
Veau	1 (0/1)	Violer [la loi de Dieu]	1 (1/0)
Veiller [sur]	2 (2/0)	Violer [les règles de l'honnêteté]	1 (1/0)
Veiller [à]	1 (0/1)	Visage	47 (25/22)
Vénération	1 (1/0)		

Visite	41 (31/10)	Vouloir [la civilité ne v. pas que]	3 (3/0)
Visiter	15 (12/3)	Vouloir [l'honnêteté v. que]	3 (3/0)
Visiter (se)	1 (1/0)	Vouloir [l'honnêteté ne v. pas que]	1 (1/0)
Visité (être)	1 (1/0)	Vouloir [la charité et l'honnêteté v. que]	1 (0/1)
Vivant [adj.]	4 (3/1)	Vouloir [la nature v. que]	1 (1/0)
Vive [= poisson]	1 (0/1)	Vouloir [la nature ne v. pas que]	1 (0/1)
Vivre	12 (9/3)	Vouloir [les règles de l'Évangile v. que]	1 (1/0)
Voiler (se)	1 (0/1)	Vouloir [le Sage v. que]	6 (6/0)
Voir	31 (28/3)	Vouloir [saint Paul v. que]	1 (1/0)
Voir [aller v. (une personne)]	3 (3/0)	Vouloir [Jésus-Christ v. que]	1 (1/0)
Voir [venir v. (une personne)]	2 (2/0)	Voyage	8 (6/2)
Voir [faire v. que]	1 (0/1)	Voyelle	1 (1/0)
Voir (se)	1 (1/0)	Vrai	5 (2/3)
Vu (être)	2 (2/0)	Vue (la)	5 (2/3)
Voix (la, sa, leur)	3 (1/2)	Vue [avoir la v. trop basse]	1 (0/1)
Voix (ton de)	4 (3/1)	Vue [avoir la v. trop élevée]	1 (0/1)
Voix (ton de la)	1 (0/1)	Vue [avoir la v. arrêtée]	1 (1/0)
Voix (inflexion de la)	1 (1/0)	Vue [avoir la v. égarée]	1 (0/1)
Voix (à haute)	1 (1/0)	Vue [avoir la v. hors de]	1 (1/0)
Voix [à v. basse]	1 (1/0)	Vue (dans ces, cette)	2 (2/0)
Volage (quelque enfant)	1 (1/0)	Vue [dans la v. de]	1 (1/0)
Volant [- jeu]	1 (0/1)	Vue [dans quelques-unes de ces]	1 (1/0)
Voler [= oiseau]	1 (0/1)	Vue [à la v. de]	2 (2/0)
Voleur	1 (0/1)	Vue [hors de la v. de]	2 (0/2)
Volonté	1 (0/1)	Vue [jeter la v. sur]	1 (0/1)
Vomir	1 (0/1)	Vue [détourner sa v. de]	1 (0/1)
Vouloir	97 (73/24)		
Vouloir [la bienséance v. que]	19 (18/1)	Zachée	1 (1/0)
Vouloir [la bienséance ne v. pas que]	3 (3/0)		
Vouloir [la civilité v. que]	5 (5/0)		

** Il n'est sans doute pas sans intérêt de relever, dans la liste qui précède, *les mots ou expressions que J.-B. de La Salle semble employer plus volontiers*. Nous indiquons, pour chacun des vocables, le nombre d'emplois lasalliens suivi du nombre d'emplois inspirés des sources. Le signe (*) invite à consulter dans l'ensemble du vocabulaire des RB la liste des autres emplois du même mot.

Accident [= mésaventure]	5/0	Air [= attitude]	11/1	Autre [pron.]	31/10
Action	21/5	Aller (se laisser)	8/0	Avertir	9/1
Affection	11/2	Arriver [il arrive que]	6/0 *	Avis [de saint Paul, du Sage]	17/0
Agir (manière d')	5/0	Artisan	6/0	Bassesse [d' esprit]	7/0
Agréable	13/4	Assurer	8/1		

Bénir	8/1	Croire	11/4	Extrêmement	4/0
Besoin	18/3	Décent	4/0	Fâcheux	6/1
Bienséance		Défendre	6/1	Facilement	16/5
(règle de la)	9/1 *	Désagréable	9/0	Facilité	5/0 *
Bien-séant	16/1	Devoir [verbe]	478/81	Faire	444/143
Bienveillance	9/0	Dieu	45/22	Faire (sc)	47/11
Bonne [chère]	4/0	Différent	17/1	Fait (être)	12/0
Capable	9/1	Dire	131/91	Falloir	363/114
Certain	7/1	Disposé (être)	6/1	Fois	20/6
Cesser	6/2	Distinctement	4/0	Fort [adv.]	20/1
Charité	12/4	Distingué (être)	5/0	Garde (prendre)	44/6 *
Chose	110/43	Divertir	5/0	Garder (se)	20/5
Chrétien [adj.]	23/1	Divertir (se)	7/3	Gens (les)	9/1 *
Chrétien [subst.]	37/1	Divertissement	13/7	Grâce (il est	
Christianisme	4/1	Donner	108/36	de mauvaise)	6/0 *
Circonspect	3/0	Donner (se)	5/0 *	Grand [adj.]	74/21
Civilité [chrétienne]	3/0 *	Écolier	4/0	Grossier	7/1
Cœur [= sentiment]	10/4 *	Effet	8/0	Habiller (s')	7/1
Commettre	9/0	Effet (en)	2/0	Homme [sage]	11/1 *
Commode [= pratique]	6/0	Égard (avoir)	18/0	Honnête (manière)	12/2 *
Commodité	8/3	Égard [à l'é. de]	41/3	Honnêtement	24/1
Compagnie	46/22 *	Élevé (de naissance,		Honnêteté (avec)	8/0 *
Comprendre	3/0	de condition)	4/0	Honneur	29/13
Condamner	6/0	Éminente (personne		Honteux	21/2
Conduire	5/0	de qualité)	5/0	Horreur	5/1
Conduire (se)	13/1	Empêcher	11/2	Incivil (il est très)	15/4 *
Conduite [= manière		Endroit	18/7	Incivilité (c'est une	
d'agir]	19/1 *	Engager	11/0 *	grande)	13/5
Connaître (faire)	19/5	Entendre	14/6 *	Incommode	14/0
Conséquence (de)	9/1	Entier	8/0	Incommodé (être)	8/1 *
Conserver	5/0	Entretenir (s')	4/0	Incommodité	5/0
Considérable (faute)	5/0 *	Espèce	4/0	Indécent (il est très)	17/0 *
Considération		Esprit (bassesse d')	7/0 *	Indigne	5/1
(avoir de la)	14/0 *	Estime	14/2	Inférieur (être)	6/0
Considérer	6/1	Estimer	7/0	Inquiet	5/0
Continuellement	5/0	État [en é. de]	5/0	Inspirer	6/2
Contraire [à]	12/0 *	Évangile (les règles de l')	6/0 *	Insupportable	9/1
Convenir	11/1	Exemple (par)	22/10	Inutile	5/0
Conversation	11/2	Exhorter	5/0	Jésus-Christ	21/0 *
Converser	8/0	Expression	11/2	Joue	10/3
Corps (le, nos...)	38/15	Exprimer	9/3	Jour	20/7
Couché (être)	5/0	Extérieur (l')	7/0 *	Laisser (se)	9/3

Léger	6/1	Paul (saint)	25/0	Sembler [il s. que]	9/1
Lèvre	11/4	Peine (se faire de la)	6/0 *	Sensible	4/0
Lieu	16/8	Permettre	32/3	Sentiment	
Malade	7/1	Permis		[selon le s. de]	6/0 *
Malhonnête	8/0 *	([il] n'est jamais)	16/0 *	Sentir [cela sent le...]	8/0 *
Malpropre	6/0	Pierre (saint)	5/0	Sérieux	6/1
Manière	128/13	Piété	7/1	Servir (se)	61/31
Manquer		Place [= pièce,		Seul	18/6
[ne pas m. de]	4/0 *	appartement]	7/1	Simplement	10/1
Marque [subst.]	46/12	Plaisir	9/2	Singulier	5/0
Marquer	23/5	Pot	4/1	Soin (il faut avoir)	7/0 *
Mauvaise [de m. grâce]	6/1 *	Pouvoir	198/58	Sorte [subst.]	53/7 *
Maxime [chrétienne]	3/0	Précaution	9/0	Sorte (faire en)	8/0
Messéant (il est très)	6/0 *	Prendre	144/62	Souhaiter	7/1
Mets	6/0	Prescrire	7/0	Sujet (c'est pour ce)	7/0
Modération	12/0	Présent [adj.]	5/0	Supportable	8/0
Modestie (la)	13/4 *	Prévenir	7/1	Syllabe	6/0
Mollesse	4/0	Prochain [subst.]	17/7	Tâcher	7/1
Monde [= la société]	11/1 *	Prononcer	17/3	Témoignage	5/0
Motif	5/0	Propos (à)	9/0	Temps [= moment]	9/0 *
Moyen [subst.]	13/1	Propre [= personnel]	8/1	Temps (en même)	8/0
Né (bien)	11/0	Propre [= sans tache]	12/1	Terme	24/5
Naturel	11/5	Propre [subst.]	4/0 *	Toucher [= concernant]	7/0
Naturellement	8/1	Purement	6/0	Tourner (se)	8/2
Nécessaire	7/1	Raison [= motif]	11/3 *	Traiter [= disserter]	5/0
Nombre	8/1	Rapport	6/1	Trouver (se)	19/1
Nommer	6/1	Réglé (homme, vic...)	10/1	Union	6/0
Notre Seigneur	5/0	Rendre [sec, propre...]	8/0 *	Usage (être en)	7/0 *
Nullement	8/0	Rendre [service]	7/0	User [en user ainsi]	10/1 *
Obligation	8/1	Respect [pour]	12/2 *	Vanité	9/1
Obligé (être)	35/14	Retenue [subst.]	11/0	Véritable	8/1
Observer	6/2	Rien	12/1	Vertu	7/1
Occasion	33/2	Sage [adj.]	27/1	Vêtu	7/1
Occupation	5/0	Sage		Vieillard	5/0
Ordinaire [adj.]	12/1 *	[= l'Écclesiastique]	35/1	Visite	31/10
Ordinairement	30/5	Sagesse	11/1	Visiter	12/3
Ordure	10/4	Saint [adj.]	11/2	Vivre	9/3
Ornement	6/1	Savoir	23/10	Voir	28/3
Parâtre	72/13	Séant (il n'est pas)	21/2	Vouloir [la bienséance	
Particulier	18/2 *	Séculier	4/0	veut que]	18/1 *

II - Le vocabulaire propre aux RB

Voici la liste des mots qui ne sont jamais employés, par J.-B. de La Salle, en dehors des RB. Cette liste de 401 mots — avec pour chacun d'eux la fréquence d'emploi — a été établie, elle aussi, à partir des 6 volumes du *Vocabulaire lasallien*.

Abuser (s')	1	Balance	1	Cerneau	1	Coque	1
Accouder	2	Balancier	1	Chantal (sainte)	1	Correct	1
Accroire	3	Baudrier	2	Chapon	1	Couper (se)	1
Accroupir	1	Bigle	1	Charnu	1	Crachat	7
Accusatif	1	Bizarre	1	Charretier	1	Craquer	2
Admiré (être)	1	Blond	2	Chat	1	Crasse	2
Affronterie	1	Boiter	1	Cheminée	1	Crasseux	2
Agréablement	1	Bonjour	1	Cheville	1	Cravate	3
Aigre	1	Bonsoir	1	Chien	2	Creuser	1
Aiguière	2	Borgne	1	Chiquenaude	1	Crotter	1
Aile	2	Boucher	3	Choqué (être)	1	Croûte	5
Air [= chanson]	4	Boucle	1	Circonlocution	3	Crûment	3
Ajustement	3	Boucler	1	Cirer	1	Cuillère	47
Ajuster	2	Boue	3	Citron	1	Cuillerée	1
Allée	3	Bouffon	2	Civilement	1	Cuisse	4
Altesse	4	Bouillon	2	Cligner	1	Cure-dents	1
Amande	1	Boule	1	Cochon	1	Cure-oreilles	1
Ample	1	Bourbier	2	Coiffe	2	Curieusement	2
Antichambre	3	Bourgeois	2	Colique	1	Danseur	2
Appauvrir	1	Bouteille	1	Collier	1	Datif	1
Applaudir	4	Braise	1	Comédien	2	Déboutonner (se)	1
Arbalétrier	1	Brelan	1	Compasser	1	Déchausser (se)	3
Arête	2	Broder	1	Concis	1	Décrasser	1
Assaisonné	2	Brûler (se)	1	Condolérance	1	Décrotter	1
Assiette	63	Brusque	1	Confiture	3	Défèrent	1
Assurément	2	Brutal	1	Conjouissance	1	Dégraissier	3
Attisonner	1	Buffet	5	Conseiller		Démenti	1
Avaler	11	Cajoler	1	[= du Roi]	2	Démesurement	1
Avantageusement	1	Canard	1	Consistance	1	Déplier	6
Bâiller	4	Capricieux	1	Conte	1	Déraisonnable	1
Baisemain	3	Carrosse	18	Contestation	1	Déshonnêteté	1
Baladin	3	Ceinturon	1	Coq	1	Désobligeant	3

Diamant	2	Fierté	2	Horloge	1	Longe	1
Digestion	1	Fin [adj.]	2	Huître	1	Louche	1
Dissolu	2	Final	1	Humer	1	Louvier (Mme de)	1
Dragée	1	Flairer	3	Humidité	1	Mâcher	2
Drap	2	Flatterie	1	Imperceptible	1	Maigre [viande]	1
Due	1	Flegme		Impertinence	1	Mail	1
Échauffer (s')	3	[= crachat]	1	Impertinent	2	Majesté [Roi]	2
Échec	4	Foi (bonne)	1	Importun	3	Malpropre	6
Écran	2	Folâtre	1	Impropre	1	Manifestement	1
Écroûter	2	Fornication	1	Imprudemment	1	Manouvrier	1
Écueille	16	Fouiller	1	Imprudence	3	Manque	1
Écurie	3	Fourbe	1	Imprudent	2	Mare	1
Efféminé	3	Fourchette	23	Incontestable	1	Marionnette	2
Effronté	1	Fourreau	1	Indécence	2	Matinée	1
Égoutter	1	Frais [adj.]	2	Indice	1	Mégarde	1
Enclos	1	Friandise	2	Infamie	3	Ménager	1
Enjoué	2	Frisé, se friser	2	Information	1	Méprise	1
Ennuyé (être)	2	Froncer [verbe]	2	Infortune	1	Mie	1
Entendre (s')	1	Frotter, se frotter	8	Insomnie	1	Miroir	1
Entente	1	Gager	1	Intempérant	1	Moelle	2
Entêté (être)	1	Galonné	1	Inventeur	1	Morbleu	1
Entrelarder	1	Galoper	1	Invité [subst.]	1	Mordi	1
Entrouvert	1	Gâteau	1	Invité (être)	2	Mordre	3
Enveloppe	4	Gêne	1	Irréligion	1	Morve	3
Équitable	1	Génie	1	Ivrogne	1	Mouche [au visage]	1
Érailler	1	Génitif	1	Jarni	1	Moucher	
Espion	1	Gland	1	Jarretière	1	[la chandelle]	1
Essai	1	Goinfre	1	Jupe	2	Moucher (se)	13
Essayer	1	Gosier	1	Jupon	1	Mouchette	1
Essuie-mains	1	Graisse	1	Laisse	1	Mouc	1
Éternuer	4	Graisser	2	Lambeau	1	Moutarde	1
Étourdi [adj.]	1	Gras	10	Languissant [adj.]	1	Nappe	12
Étrier	1	Grimace	3	Lansquenet	1	Niaiserie	1
Exagération	2	Grincer	1	Laper	1	Nominatif	1
Excellence [= titre]	1	Gué	1	Lapin	1	Noté (être)	1
Exclamation	1	Guindé	1	Laquais	2	Odieux	1
Face à face	1	Hâle	1	Lécher	3	Offre	1
Farder	1	Hasard	2	Lente [subst.]	1	Oie	1
Fauteuil	3	Hausser	1	Levraut	1	Opérateur	2
Feu	21	Hoquet	1	Lièvre	1	Opiniâtrer (s')	2

Outré	1	Police	1	Rêveur	3	Style [= de la lettre]	6
Pair	1	Pomme	3	Rincer	1	Suant [adj.]	1
Pantoufle	2	Port [= maintien]	5	Risée	1	Supériorité	1
Pardi	1	Portefaix	1	Risible	1	Tabatière	1
Parer (se)	2	Portière	4	Rognon	1	Tambour	3
Parler [subst.]	2	Pot	5	Ronfler	2	Tambouriner	1
Parleur (grand)	2	Poule	1	Roturier	2	Tapis	1
Parqueter	1	Pourceaux	1	Roux	1	Tapiserie	2
Particularité	1	Poursuivre	3	Rustique	1	Tarte	1
Parure	2	Prééminence	1	Sable	1	Tasse	1
Pâte	1	Préférable	1	Saler, être salé	2	Taxer	1
Paume [= jeu]	1	Président	1	Salière	5	Théâtre	3
Peigner, se p., être p.	7	Prévaloir (se)	1	Salir	11	Tirer (se)	1
Peler	2	Quille	1	Sauce	10	Tordre	1
Pelure	2	Râble	1	Saucer	1	Tousser	4
Perruque	3	Racler	1	Semur		Train	1
Petitesse	2	Railler	1	[de rapports]	1	Tranchée	1
Phrase	1	Ramper	1	Serein	1	Tranquille	1
Pincer	1	Ratisser	2	Serviette	30	Troussé	1
Pincette	2	Recommandation	1	Siffler	2	Urine	1
Pipe	1	Reculer	1	Sire	1	Uriner	1
Piquet	1	Récurer	2	Sirop	1	Veau	1
Pliant [subst.]	1	Refroidi (être)	1	Sole	1	Vermillon	1
Plumet	1	Regagner	2	Son [de céréale]	1	Vermine	1
Pointe [= jeu de mots]	1	Remarque	1	Songer	1	Verre	22
Poire	3	Remonter	2	Sot	2	Visiter (se)	1
Poison	1	Rendez-vous	1	Soupe	1	Volage	1
Poivré	1	Respiration	1	Sourcil	2	Volant [= jeu]	1
		Retrousser	1	Sourire [verbe]	1	Vomir	1
		Révérence [titre]	1				

Ce vocabulaire propre aux RB évoque des réalités humaines qui tiennent au thème lui-même et que ne rencontrent guère les domaines plus familiers à J.-B. de La Salle, qui sont ceux de l'éducation en milieu scolaire, de la théologie catéchistique et de la spiritualité. La bienséance renvoie, en effet et comme naturellement au corps, à ses besoins et à sa nécessaire maîtrise. La civilité quant à elle, renvoie aux données les plus concrètes de la vie en société: de la façon de se vêtir, à celles de manger, de se divertir, de converser... Relevons quelques-uns de ces ensembles linguistiques significatifs :

* **Le corps**

Cheville	Respiration	Accouder (s')
Gosier		Accroupir (s')
Sourcil	Bâiller	Ramper
	Éternuer	
Enclos [= de la langue]	Moucher (se)	Échauffer (s')
	Ronfler	Frotter (se)
	Suer	Peigner (se)
Flegme	Tousser	
Morve	Uriner	Siffler
Urine	Vomir	Tambouriner
Blond	Grimace	Chiquenaude
Roux	Moue	
		Aiguière
Bigle	Cligner [les yeux]	Cure-dents
Borgne	Craquer [les dents, les doigts]	Cure-oreilles
Louche	Érailler [les yeux]	Essuie-mains
	Farder [le visage]	
Boiter	Froncer [les sourcils, le nez]	Lente
	Hausser [la tête]	Vermine
Consistance		
Port	Hoquet	Broder
	Gêne	Cajoler
Compasser	Colique	Frotter
	Insomnie	Mordre
Guindé		Peigner

* Les repas et les aliments

Assiette	Bouillon	Huître	Avaler
Bouteille	Soupe	Sole	Flairer
			Humer
Écuelle	Canard	Arête	Laper
Cuillère	Chapon		Lécher
Fourchette	Cochon [de lait]	Amande	Mâcher
Nappe	Coq [d'Inde]	Cerneau	Peler
Salière	Lapin	Citron	
Serviette	Levraut	Poire	Dégraissier
Tasse	Lièvre	Pomme	Écroûter
Verre	Oie		Égoutter
	Poule	Pelure	Saler
Buffet	Veau	Coque	Saucer
			Racler
Cuillerée	Aile	Confiture	Râtisser
	Longe [de veau]	Dragée	Récurer
Déplier	Moelle	Friandise	Rincer
[la serviette]	Râble	Gâteau	
	Rognon	Sirop	Digestion
		Tarte	
	Graisse		Goinfre
		Croûte	Intempérant
	Moutarde	Mie	Ivrogne
	Sauce	Pâte	Pourceau
	Charnu		
	Entrelardé		
	Gras		
	Maigre		
	Poivré		
	Salé		

* **Les habits et la mode**

Coiffe	Ajustement	Ample	Ajuster
Cravatte	Collier	Brodé	Boucler
Jupe	Diamant	Drap [habits de]	Cirer
Jupon	Mouche	Galonné	Farder
Pantoufle	Parure	Troussé	Parer (se)
	Vermillon		Retrousser
Boucle		Bizarre	
Gland	Miroir	Capricieux	Déboutonner
Jarrettière		Efféminé	Déchausser
Laisse	Inventeur	Fin	Décrasser
Perruque			Décrotter
Plumet		Crasseux	Dégraisser
		Malpropre	
Baudrier			Crotter
Ceinturon		Crasse	Salir
Fourreau			

* **Les jeux et les divertissements**

Baladin	Boule	Hasard	Gager
Bouffon	Brelan		
Comédien	Échec	Air [= chanson]	Regagné
Danseur	Mail		
Opérateur	Marionnette		
	Paume		
Infamie	Piquet		
	Quille		
	Théâtre		
	Volant		

*** Le langage, la conversation et la correspondance**

Parler [subst.]	Crûment	Censeur	Abuser (s')
Phrase	Languissant	Parleur	Accroire
Style		Semeur	(s'en faire)
	Déférent	[de rapports]	Applaudir
Accusatif	Désobligeant		Entendre (s')
Datif	Impertinent	Contestation	Poursuivre
Génitif	Railleur	Démenti	Prévaloir (se)
Nominatif		Recommandation	
	Équitable	Remarque	Jardi
Conte	Incontestable		Morbleu
Information		Affronterie	Mordi
	Choqué	Déshonnêteté	Pardi
Concis	Ennuyé	Flatterie	
Correct		Impertinence	Enveloppe
Impropre	Enjoué		
	Dissolu	Opiniâtreté	
Circonlocution		Exagération	
Entente (double)			
Exclamation		Niaiserie	
Pointe		Petitesse	

*** Sortie à cheval, en carrosse**

Carrosse	Boue	Galoper
Étrier	Bourbier	Remonter
Portière	Gué	
Train	Mare	

*** La maison, ses dépendances et ses meubles. Les visites**

Allée	Braise	Baise-main	Attisonner
Antichambre	Cheminée		Brûler (se)
Écurie	Écran	Bonjour	Moucher
	Feu	Bonsoir	[la chandelle]
Sable	Pincette		Visiter (se)
	Mouchette	Condoléance	
Buffet		Conjouissance	
Fauteuil	Pipe		
Pliant	Tabatière	Rendez-vous	
Tapis			
	Chat	Invité [subst.]	
	Chien	Invité (être)	

*** La société française**

Bourgeois	Police	Altesse
Charretier		Excellence
Conseiller	Prééminence	Majesté
Duc	Supériorité	Révérance
Lansquenet		Sire
Laquais		
Manouvrier		
Portefaix		
Président		
Roturier		

* Jugements et appréciations

Aigre	Agréablement	Fornication
Brusque	Assurément	Indécence
Brutal	Avantageusement	Infamie
Déraisonnable	Civilement	Irréligion
Effronté	Curieusement	
Espion	Démesurément	
Entêté	Imprudemment	
Étourdi	Manifestement	
Foi (de bonne)	Tranquillement	
Folâtre		
Fourbe		
Importun		
Imprudent		
Odieux		
Rêveur		
Rustique		
Serein		
Volage		
Sot		

III - Les mots que J.-B. de La Salle n'emploie que dans les RB et qui ne sont pas inspirés des sources

Admiré (être)	1	Blond	2	Chat	1
Agréablement (chanter)	1	Boîter	1	Cheville [du pied]	1
Aigre (voix)	1	Bonjour	1	Chiquenaude	1
Ajuster [la perruque]	2	Boucle	1	Ciré	1
Amande	1	Boucler	1	Citron	1
Ample (habit)	1	Bourgeois	2	Collier	1
Appauvrir	1	Bouteille	1	Compasser [ses démarches]	1
Arête	1	Brodée (jupe)	1	Concis (style)	1
Baladin	3	Brutal	1	Consistance [du corps]	1
Bigle [subst.]	1	Charretier	1	Contestation	1

Correct (langage)	1	Génie (petit)	1	Mouche [au visage]	1
Crasse	2	Génitif	1	Moucher [la chandelle]	1
Crasseux	2	Goinfre	1	Mouchette	1
Creuser [le pain]	1	Graisse (tache de)	1	Moutarde	1
Crotter [ses habits]	1	Graisser (le doigt, le verre) ²	2	Niaiserie	1
Cuillerée	1	Guindée (personne)	1	Offre [subst.]	1
Danseur	2	Hausser [la tête]	1	Opérateur [de spectacle]	2
Datif	1	Huître	1	Ouïe (gourmandise)	1
Déchausser (se)	3	Humidité	1	Pantoufles (en)	2
Décrotter (ses bas)	1	Imperceptible	1	Parquetée (place)	1
Déférente (manière)	1	Impertinence	1	Particularité	1
Dégraisser	3	Impertinent	2	Parure	2
Déraisonnable (personne)	1	Imprudemment	1	Peigner [les cheveux]	1
Diamant	2	Imprudence	3	Peigné (être)	3
Dissolu	2	Incontestable (pensée)	1	Perruque	3
Drap [étoffe]	2	Indécence	2	Pincer	1
Effronté	1	Information	1	Pipe	1
Enclos [de la langue]	1	Inventeur [de la mode]	1	Plumet [au chapeau]	1
Entente [parole à double]	1	Invité [subst.]	1	Poison [du démon]	1
Entêté	1	Irréligion	1	Poivré	1
Érailler [les yeux]	1	Ivrogne	1	Police	1
Essai	1	Jupon	1	Portefaix	1
Essayer	1	Laisse [du chapeau]	1	Pourceaux (laper comme les)	1
Étourdi (esprit)	1	Lente [subst.]	1	Prééminence [marque de]	1
Face à face	1	Malpropre	6	Président	1
Farder (le visage)	1	Manifestement	1	Prévaloir (se)	1
Fin [drap, perle]	2	Manouvrier	1	Quille (jeu de)	1
Finale (consonne)	1	Manque [de respect]	1	Ramper [discours rampant]	1
Flatterie	1	Mare	1	Reculer	1
Flegme [crachat]	1	Marionnette	2	Récurer [plat, écuelle]	2
Fourbe	1	Matinée	1	Remonter [dans le carrosse] ²	2
Frisé (être)	1	Mégarde (par)	1	Rendez-vous	1
Frotter	2	Méprise (par)	1	Rêveur	3
Galonné (habit)	1	Mordi [juron]	1	Rincer [le pot de nuit]	1
Gêne	1	Morve	3		

Risée (tourner en)	1	Salé (être)	1	Tirer (se) [les doigts]	1
Risible (terme)	1	Serein (visage)	1	Tranquillement	1
Roturier	2	Son [de céréale]	1	Urine	1
Roux	1	Songer	1	Vermillon [au visage]	1
Rustique (manière d'agir)	1	Soupe	1	Visiter (se) [pour se	
Sable	1	Suant (pied)	1	réconcilier]	1
Saler	1	Tabatière	1	Volage (enfant)	1

154 vocables restent ainsi catalogués comme étant des mots que J.-B. de La Salle n'emploie que dans ses RB sans que l'une ou l'autre de ses sources les aient suggérés. 124 de ces mots n'apparaissent qu'une seule fois ; 21 deux fois ; 8 trois fois ; 1 six fois :

6 fois

Malpropre

3 fois

Baladin
Déchausser (se)
Dégraisser
Imprudence
Morve
Peigné (être)
Perruque
Rêveur

2 fois

Ajuster [la perruque]
Blond
Bourgeois
Crasse
Crasseux
Danseur
Diamant
Dissolu
Drap [= étoffe]
Fin (drap, perle)
Frotter
Graisser [le doigt, le verre]
Impertinent
Indécence
Marionnette
Opérateur [de spectacle]
Pantoufles (en)
Parure
Récurer
Remonter
Roturier

Des mots assurément « lasalliens » ?... Contentons-nous de reprendre l'invitation à la prudence que le Frère Maurice-Auguste adressait aux utilisateurs du *Vocabulaire lasallien* : « Tous les mots utilisés par de La Salle ne présentent pas le même intérêt [...]. Le fait même que des termes pourtant d'usage courant ne se rencontrent que rarement sous la plume de M. de La Salle invite à y regarder de plus près. Il faudra y revenir avec une particulière attention le jour où l'on pourra entreprendre une étude sur "la langue du Fondateur". En attendant, il sera prudent de ne pas trop revendiquer sa paternité sur tel ou tel passage de son œuvre écrite où apparaît de façon insolite un mot qu'il n'utilise jamais ailleurs »¹.

Du « bon usage » de la langue française selon J.-B. de La Salle

Est-il possible d'aller au delà du simple constat que nous avons essayé d'établir avec ces diverses listes du vocabulaire des RB ? Est-il possible de déterminer, par exemple, ce qui oriente les choix de J.-B. de La Salle en matière de vocabulaire et d'expressions ? Quelles sont les autorités auxquelles il se réfère, consciemment ou spontanément, lorsqu'il écrit ? S'agit-il d'autorités de nature humaniste, morales, rationnelles, esthétiques — le bel et le bon usage ! — ou s'agit-il d'autorités qui tiennent davantage à la réalité socio-culturelles du temps : la Cour, la Chaire, le Palais, Paris... — s'agit-il de l'autorité des règles qu'ont édictées les plus savants et les plus doctes des grammairiens ?...

J.-B. de La Salle ne s'est guère exprimé à ce sujet. Le texte le plus explicite est dans les RB. Né au contact de deux sources, son étude n'en est que plus révélatrice d'une certaine position lasallienne :

¹ *op. cit.*, p. 3.

RB

Lorsqu'on parle, il ne faut jamais se servir que de mots honnêtes, ordinaires et intelligibles, et propres au sujet dont on parle, et non de termes particuliers et recherchés.

On doit particulièrement éviter les expressions impropres, qui ne sont pas françaises, et qui ne sont pas de la pureté de la langue, et quoiqu'il ne soit pas séant de se servir en parlant de termes et d'expressions trop étudiées ; il faut cependant éviter un certain français corrompu, que plusieurs personnes mettent souvent en usage, faute de faire une assez grande attention à leur manière de parler. Ce serait, par exemple, fort mal parler de dire : *Sortez ce cheval de l'écurie*; il faut dire : *Faites sortir ce cheval de l'écurie*.

Lorsqu'on raconte quelque histoire, ou qu'on rend compte de quelque commission, il faut s'abstenir de certains termes ridicules, et tout à fait inutiles comme serait de dire : *ce dit-il*; *ce dit-elle*; *or ça*; *il m'a dit comme ça*, etc.

(228s = RB 207,6,583s)

Anonyme

Section XVI

Des mauvaises façons de parler

D. Un enfant doit-il se servir de mauvais mots ?

R. Non, il ne doit se servir que de ceux qui sont honnêtes, ordinaires, intelligibles, non affectés et propres au sujet dont on parle.

Il doit principalement éviter les expressions impropres et qui sont mêlées de barbarismes, comme *il allit, il parta, j'allions*, etc.

Il doit encore éviter les patois des provinces, qui est un français corrompu, comme *j'ai tombé mon gant, sortez ce cheval de l'écurie*, etc., au lieu de dire, *j'ai laissé tomber mon gant, faites sortir ce cheval de l'écurie*, etc.

...

D. En racontant une histoire, doit-il dire, presque à chaque parole, *ce dit-il, ce dit-elle*, etc. ?

R. Non, cela est ridicule. (p.218 et 219)

Courtin

Il a pour opposé dans son espèce le style plat et bas, qui est composé de pensées et d'expressions basses, qui laissent une idée d'un esprit rampant et vulgaire ; et qui même est souvent mêlé de termes impropres et de barbarismes, comme *vous m'avez, M., fort officié*, pour dire, *Vous m'avez fait un grand office* ; et ceux-ci, *il allit, il parta, j'allions*, etc., et les patois des provinces, qui sont un français corrompu de leur plus belle éloquence, un verbe actif d'un neutre, comme *j'ai tombé mon gant, sortez ce cheval de l'écurie*, et mettent un auxiliaire pour un autre, et font masculin ce qui est féminin. Et comme ces styles informes choquent directement la pureté, il s'ensuit qu'ils sont aussi opposés aux autres styles qui doivent être naturellement purs.

(p.167s)

Il est ridicule en racontant une histoire, de dire presque à chaque parole, *ce dit-il, ce dit-elle*, etc. (p.38)

Dressons le tableau ci-dessous pour rendre sensibles les choix et les options de J.-B. de La Salle :

Références	dans les RB	dans Courtin	dans l'Anonyme
humanistes	mots honnêtes intelligibles, propres au sujet dont on parle...		mots honnêtes, intelligibles, propres au sujet dont on parle...
socio- culturelles	un certain français corrompu que plusieurs personnes mettent souvent en usage...	les patois des provinces qui sont un français corrompu ...	les patois des provinces qui est un français corrompu ...
littéraires <i>a) grammaire</i>	expressions impropres...	termes impropres et barbarismes... verbe actif, neutre, auxiliaire... masculin, féminin	expressions impropres et barbarismes...
<i>b) mots et expressions</i> - recommandées	les mots ordinaires		les mots ordinaires non affectés
- condamnées	termes particuliers et recherchés... termes et expressions trop étudiées... termes ridicules et tout-à-fait inutiles...	pensées et expressions basses... (mots) ridicules...	les mauvaises façons de parler... les mauvais mots... (mots) ridicules...
Enjeu	la pureté de la langue...	la pureté... les styles naturellement purs...	

La position lasallienne apparaît faite de choix bien tranchés :

a) Quant à ses préférences. J.-B. de La Salle opte pour

- une langue qui se respecte (l'on n'emploie que des « mots honnêtes ») et que l'on respecte (il faut condamner « un certain français corrompu ») ;
- une langue soucieuse de clarté et de raison (n'employer que des « mots intelligibles et propres au sujet dont on parle ») ;
- une langue qui recherche le bon équilibre entre le trop grand souci du bien dire et la négligence (il faut, d'un côté, « éviter les termes particuliers et recherchés », « les termes et expressions trop étudiées » et, de l'autre, « éviter un certain français corrompu [...], faute de faire une assez grande attention à [sa] manière de parler ») ;
- une langue sobre (qui se contente des « mots ordinaires » et refuse les « termes tout à fait inutiles »).

b) Quant à ses refus.

- Il n'y a aucune référence au vocabulaire propre au grammairien dont Courtin se sert dans son analyse des fautes du langage qui avait cours dans certains milieux. J.-B. de La Salle ne parle pas — ni ici ni dans toute son œuvre écrite d'ailleurs — de « barbarisme », de « verbe actif, neutre, auxiliaire », de « masculin » et de « féminin » ;

- c'est aussi le refus de condamner « les patois des provinces », sans doute parce qu'il sait que l'on pourrait mettre, sous ces mots, des langues régionales des plus respectables. Dans une de ses lettres à Gabriel Drolin, datée de Marseille, J.-B. de La Salle souligne la nécessité de donner à cette ville des maîtres parlant « la langue du pays » : « Il me sera difficile de vous envoyer un Frère que je n'aie commencé un noviciat en ce pays-ci que j'y vais commencer incessamment parce qu'on y veut des gens du pays à cause de la différence qu'il y a de la langue d'avec celle de France » (LA 30,2).

c) L'enjeu de cette position et de ces exigences, c'est — nous semble-t-il — de mettre en œuvre une expression qui soit non seulement rigoureusement « française » et respectueuse de « la pureté de la langue » mais qui conforte aussi, en tout point, une certaine image idéale de l'honnête homme...

CHAPITRE II - Des options socio-culturelles

Une des questions — lancinantes — qui surgit au cours d'un contact prolongé avec le texte des RB est celle-ci : *Mais à qui donc s'adresse cette civilité ?...* Avec celle d'Antoine de Courtin, nulle difficulté. L'auteur dit s'adresser à une personne désireuse de connaître les usages de la Cour et tout le texte répond à cette attente. L'expression même traduit un style, une démarche caractéristique d'un milieu social, d'une culture. L'Anonyme de Lyon s'est efforcé d'écrire un texte adapté à un enfant. Si son effort est parfois assez maladroit, sa visée pédagogique est manifeste.

Avec les RB, l'on est dans l'embarras. Selon le titre même de l'ouvrage, il s'agit d'une civilité « à l'usage des Écoles Chrétiennes » ; à l'usage de ces humbles écoles accueillantes aux enfants « des artisans et des pauvres » qui peuplent les faubourgs et les quartiers les plus modestes des villes de France. Lorsque la Préface invite « les pères et les mères », les « maîtres et maîtresses » à ne faire appel qu'à des motifs de conduite véritablement chrétiens, l'on songe spontanément aux éducateurs naturels de ces enfants. Il est déjà moins facile de situer le niveau social de celui à qui est adressé ce paragraphe : « *Il faut aussi se considérer soi-même et ce que l'on est ; car celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité, et de leur témoigner beaucoup plus de respect que ne ferait pas un autre qui leur serait tout à fait égal* » (Préface, vi = RB 0,0,14). La « naissance », l'« emploi », la « qualité » sont bien, dans une société d'ordres comme celle que décrivent les RB, les données socio-culturelles qui constituent les degrés de la hiérarchie des conditions et fondent les dignités et les honneurs qui les entourent. Mais, ici encore, les enfants qui fréquentent les Écoles Chrétiennes, pas plus que leurs parents, ne peuvent se prévaloir d'aucun de ces titres. La dignité sociale, l'estime sociale vont à des fonctions sociales qui ne sont pas les leurs. On l'a dit : « Il y a comme une coupure de la société française dès qu'apparaît le travail manuel, et dès qu'apparaissent les activités qui n'ont que le gain pour but et qui ne sont pas relevées par le service du roi, la justice ou la science (en n'oubliant pas que la théologie, la philosophie, le droit et la médecine sont considérées comme les principales

sciences) »¹. Et pourtant, les RB dès la Préface, parlent de ce qui doit se faire chez le roi et dans ses appartements les plus réservés : « *Il y a même des choses que la bienséance exige en quelques endroits particuliers et qui sont entièrement défendus en d'autres lieux, car ce qui se doit faire chez le roi ou même dans sa chambre ne doit pas se faire ailleurs, parce que le respect qu'on doit avoir pour la personne du roi demande qu'on ait de certains égards dans sa maison qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier* » ([v] = RB 0,0,12). Proche, au contraire, de la situation vécue par les élèves lasalliens et de leurs milieux, l'« exemple » donné à qui veut tenir compte de ce qu'il est face à celui qui lui est supérieur : « *Un paysan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à son seigneur qu'un artisan qui ne dépendrait pas de lui ; et cet artisan doit porter beaucoup plus de respect à ce seigneur qu'un autre gentilhomme qui irait le voir* » ([vi] = RB 0,0,14). Rares sont les passages des RB qui, comme celui-ci, décrivent les situations du point de vue des couches inférieures de la société française de l'époque. À quoi cela est-il dû ? Au poids des habitudes et à l'enracinement des structures mentales ? À des visées socio-culturelles ou idéologiques ? À un choix pastoral conscient et déterminé ? Ou, plus simplement, à la force d'entraînement des sources que J.-B. de La Salle suit, bien souvent, de très près ?... Une lecture attentive du texte nous permettra, peut-être, de répondre à semblables questions. Une lecture cherchant à déceler ces options significatives d'un homme issu lui-même de la bonne bourgeoisie rémoise mais qu'un engagement ecclésial a conduit à vivre avec des compagnons de toute origine appelés à se dévouer auprès des plus humbles.

1. Des Grands aux laquais

* La Cour dans les RB

Les allusions au Roi et à la famille royale sont rares dans les RB :

- . le roi (3 fois : p.v, 241, 248 = RB 0,0,12 ; 209,1,613 et 210,1,632)
- . la reine (1 fois : p.241 = RB 209,1,613)
- . les princes les plus proches du sang royal (1 fois : ibid.)
- . les princes (4 fois : p.70, 164, 233, 245 = RB 203,4,187 ; 206,2,429 ; 208,1,593 et 210,1,625).

1 Roland MOUSNIER, *La stratification sociale à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Édition A. Pedone, Paris, 1976, p.65.

Rien n'indique que les personnes évoquées dans le texte vivent en contact permanent, ni même proche, avec le Roi et les siens. Si les RB parlent de ceux-ci, c'est qu'il peut arriver, surtout à Paris, d'avoir à les saluer :

« Lorsque, étant en carrosse, on se rencontre dans un lieu par où passe [...] le Roi, la Reine, les Princes les plus proches du sang royal ou les personnes d'un caractère ou d'une dignité éminente, il est du devoir et du respect de faire arrêter le carrosse, jusqu'à ce qu'elles soient passées... »

(p.241 = RB 209,1,613 — texte fortement influencé par Courtin) ;

« Dans Paris, on ne salue ordinairement que les personnes qu'on connaît et qui sont d'une qualité éminente, et beaucoup élevées au-dessus du commun, comme sont les princes et les évêques ».

(p.233 = RB 208,1,563)

On peut avoir aussi à leur écrire : il faut alors connaître les formules d'usages,

«...au lieu de dire *Vous*, on doit dire aux Princes: *Votre Altesse...* » (p.245 = 625);

« [À la fin de la lettre], un sujet à son Roi use de ces termes: *Votre Majesté, le très humble, très obéissant, et très fidèle sujet* ».

(p.248 = 632)

Les autres références aux plus hauts personnages de la Cour sont, soit une illustration privilégiée d'un principe général :

« Il y a même des choses que la bienséance exige en quelques endroits particuliers et qui sont entièrement défendus en d'autres lieux, car ce qui se doit faire chez le Roi, ou même dans sa chambre, ne doit pas se faire ailleurs, parce que le respect qu'on doit avoir pour la personne du Roi demande qu'on ait certains égards dans sa maison qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier ».

(Préface, v = RB 0,0,12)

soit de simples incises :

« Lorsqu'on attend dans une salle ou dans l'antichambre, il n'est pas bienséant de se promener, c'est même défendu chez les princes ».

(p.164 = RB 206,2,429)

« Il ne faut pas entrer dans un lieu où sont des personnes considérables, enveloppé dans un manteau; dans les maisons des princes, on s'exposerait à quelques réprimandes, ou même à être chassé ».

(p.70 = RB 203,4,187)

Et nulle allusion aux princesses... Hors la famille royale, si les « ducs et pairs » et les « ministres d'État » ont droit à une référence (à la même page 245 = RB 210,1,625) dans les RB, d'autres personnalités éminentes de l'entourage du Roi se voient totalement

négligées : aucune allusion aux comtes, vicomtes et marquis, aux ambassadeurs, aux gouverneurs et intendants des Provinces...¹

* Les Grands

Pour Antoine de Courtin, celui qui désire s'initier aux mœurs de la Cour doit apprendre à fréquenter les Grands. Et les Grands, ce sont les plus grands : le Roi et les grands Seigneurs. Trois chapitres du NTC donnent l'essentiel de cette science :

- Ch.IV - L'entrée dans la maison d'un Grand, et ce qu'il faut observer à la porte, dans les antichambres, etc.
- Ch.VI - L'audience d'un Grand.
- Ch.X - Pour marcher avec un Grand, et pour le salut.

J.-B. de La Salle fait rarement allusion aux Grands (3 fois) et ce ne sont que des allusions sans grande portée :

« Lorsqu'on est dans la maison des Grands... il serait de la bienséance que chacun s'accoutumât à cracher dans son mouchoir ».
(p.33 = RB 110,1,989)

« Il est malséant de porter une baguette ou une petite canne chez les Grands ».
(p.75 = RB 203,5,199)

« Il est de la bienséance de peu parler et de beaucoup écouter, lorsqu'on est avec les Grands »
(p.204 = RB 207,1,525)

Il est intéressant de remarquer la façon dont J.-B. de La Salle se comporte devant les recommandations circonstanciées de Courtin : elle est révélatrice d'un choix socio-culturel. Il ne parle pas du même monde. Comparons en effet ces deux textes qui traitent de l'entrée « dans la maison d'un Grand », chez Courtin, « chez une

1 J.-B. de La Salle ne suit pas ses sources qui lui donnaient l'occasion d'évoquer ces membres éminents de la Cour :

L'Anonyme : « À qui met-on *Votre Grandeur* ? À un évêque ou à un archevêque. On le met encore aux ministres et aux secrétaires d'État, aux Premiers Présidents des Cours souveraines, au Chancelier de France, aux Maréchaux de France, aux ducs et pairs, aux gouverneurs de Province, à qui on ne met point *Votre Altesse* »
(p.232)

Courtin : « On met *Votre Excellence* pour un ambassadeur, *Votre Altesse*, pour un prince ou une princesse ».
(p.157)

J.-B. de La Salle : « Ainsi, au lieu de dire *Vous*, on doit dire... aux évêques, aux ducs et pairs et aux ministres d'État : *Votre Grandeur* ». (p.245 = RB 210,1,625)

personne que l'on visite », pour J.-B. de La Salle. Deux textes dont le second dépend manifestement du premier :

Courtin

Chapitre VI. L'entrée dans la maison d'un Grand, et ce qu'il faut observer à la porte, dans les antichambres, etc.

Pour commencer par la porte de la maison d'un Prince ou d'un grand Seigneur, **ce serait incivilité**, en cas qu'elle fût fermée, **de heurter fort, et plus d'un coup**, et ce serait encore une malhonnêteté d'y entrer en carrosse, à pied, à cheval, ou en chaise. Il faut mettre pied à terre; à moins que par ordre du maître de maison, on n'obligeât de faire entrer votre carrosse ou votre chaise dans la cour.

À la porte des chambres, ou du cabinet, **ce n'est pas savoir le monde** que **de heurter**; **il faut gratter**.

Et quand on gratte **à la porte**, chez le Roi ou chez les Princes, **et que l'huissier vous demande votre nom, il faut le dire, et jamais ne se qualifier de Monsieur...** Que s'il n'y a personne pour nous introduire, et que l'on s'en rapporte à nous pour entrer, il faut voir doucement si la porte est fermée par derrière; si elle l'est, il ne faut pas la pousser, ni rien faire à l'étourdie; mais **il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre**, ou gratter doucement. Que **si la personne ne vient, il faut s'en éloigner**, de peur **que l'on ne soit trouvé comme écoutant, et faisant l'esprit [= espion], ce qui choque** extrêmement ceux qui savent vivre. (p.19s)

J.-B. de La Salle

Article II. De la manière d'entrer chez une personne à qui on rend visite

Lorsqu'on rend visite à quelqu'un, si la porte est fermée, *c'est* une grande **incivilité de heurter fort, et de frapper plus d'un coup**; **il faut et frapper doucement, et attendre patiemment qu'on ouvre** la porte.

À la porte d'une chambre, ce n'est pas savoir son monde de frapper, il faut gratter; **si la personne ne vient, il faut s'éloigner** de la porte, afin **qu'on ne soit pas trouvé comme écoutant et faisant l'espion, ce qui serait fort choquant** et de très mauvaise grâce.

Lorsqu'on ouvre **la porte, et que celui qui ouvre demande le nom, il faut le dire, et jamais ne le qualifier du nom de Monsieur.** (163 = RB 426-427)

Sans aller jusqu'à dire, avec le F. Albert-Valentin, que J.-B. de La Salle « démocratise son devancier »¹, il faut admettre que l'on n'est plus tout à fait dans le même monde. L'on n'est plus à la Cour. Voici un autre passage tout aussi significatif :

¹ *Entre-nous*, avril-mai-juin 1954, Antoine de Courtin et Jean-Baptiste de La Salle ou l'« honnête homme » et le saint, p.14.

Courtin

Tout de même, quand **un inférieur parle d'une action** d'un Grand à son égard, **il ne faut pas qu'il dise crûment, Monsieur N. me dit cela**, m'envoya à la Cour, etc. ; **mais** par circonlocution : **Monsieur N. me fit l'honneur de me dire cela**, de m'envoyer à la Cour, etc. Et si c'est à lui-même : **Vous eûtes la bonté, vous me fîtes grâce de parler pour moi**, vous prîtes la peine, etc. (p.31)

J.-B. de La Salle

Lors aussi qu'**un inférieur parle d'une action** qu'une personne à qui il doit du respect, a fait à son égard, **il n'est pas à propos qu'il dise crûment : Monsieur me dit cela**, Monsieur me vint voir ; **mais** il faut user de ces termes, ou de semblables manières de s'exprimer : **Monsieur me fit l'honneur de me dire cela** ; Monsieur me fit l'honneur de me venir voir ; ou bien, en s'adressant à cette personne : **Vous eûtes la bonté, vous me fîtes la grâce de vous employer pour moi, etc.**

(CL 19,207 = RB 207,2,531)

* Les Dames

Antoine de Courtin ne sort pas de la Cour et des salons parisiens lorsqu'il traite du comportement à tenir soit envers les « dames », soit en leur présence. Le dictionnaire de Trévoux fait de « dame », « un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie ». Le mot désigne aussi la « femme d'un gentilhomme qui est distingué du bourgeois et du peuple... Une fille qui épouse un marquis devient *dame* ».

J.-B. de La Salle emploie rarement ce mot (11 fois) :

- 5 fois, comme titre d'honneur donné à Marie (*Devoirs d'un chrétien* et *Méthode d'oraison*) ;
- 2 fois, pour désigner des personnes de la haute société (*Devoirs d'un chrétien* et *Méditations pour les Fêtes*) ;
- 4 fois, dans les RB, mais dans l'expression « jeux d'échecs et de dames » (p.147s = RB 205,3,392).

Les « dames » au sens de « femmes de gentilshommes » ne font donc pas partie du milieu auquel s'intéresse J.-B. de La Salle et qu'il décrit dans son traité de civilité. Chaque fois que Courtin — ou, à l'occasion, l'Anonyme de Lyon — évoque ce type de femmes de la haute société, l'auteur des RB ou n'y fait pas allusion, ou préfère parler en général des « femmes et des filles ». S'il avait suivi ces sources, le mot serait apparu au moins douze fois (p.41, 128, 146, 170, 180, 192, 196, 197, 198, 236,

240, 241). Le dictionnaire de Trévoux se lamentait, en 1721, de constater combien ce mot était employé sans respecter ce qu'il considérait nécessaire hiérarchie sociale : « Ce nom s'est communiqué depuis aux femmes des gens de robe, et s'est avili jusqu'à être pris par les femmes de bourgeois, et de toutes les autres qui l'ont voulu prendre, sans avoir les qualités voulues pour cela ». Nul ne pourra reprocher à J.-B. de La Salle d'avoir provoqué ou encouragé une telle évolution sociale !... Voici quelques-unes de ces réactions face à ces sources :

Courtin

Il est aussi fort indécent, dans une **compagnie** de dames, et même **en toute compagnie** sérieuse,... **de se couper** les ongles. (p.41)

Quand on jure **devant** une **personne** de qualité, et particulièrement **devant** les dames, **on perd le respect**, pour ne rien dire de plus.

(p.61)

Il est de même très malhonnête... de parler désavantageusement d'une personne devant une autre, qui aurait les mêmes défauts, comme qui dirait devant une camuse : cette dame a bien mauvaise grâce de faire la belle, étant camuse comme elle est. (p.28s)

Anonyme

D. Doit-il les **couper** et les nettoyer **lorsqu'il est en compagnie** ?

R. Non, cela **est très indécent**. (p.38)

D. Doit-il parler **désavantageusement d'une personne absente devant une autre qui aurait le même défaut, comme qui dirait devant une camuse : cette dame a mauvaise grâce de faire la belle, étant camuse** ?

N. Non, **ces paroles offensent les absents et les présents**. (p.197)

J.-B. de La Salle

Il est indécent de les couper lorsqu'on est en compagnie, particulièrement quand on est avec des personnes à qui on doit du respect. (41 = RB 119)

et lorsqu'on en prononce quelqu'une de cette nature **devant des personnes** pour qui on est obligé d'avoir de la considération, **on perd le respect** qu'on leur doit.

(192 = RB 207,1.496)

Il est très malhonnête de parler désavantageusement d'une personne absente devant une autre qui aurait les mêmes défauts, comme qui dirait : c'est une petite tête, devant une personne qui a la tête petite, ou : c'est une boîteuse devant une autre qui boîte ; ces sortes de paroles offensent les présents aussi bien que les absents. (196 = RB 506)

Il faut s'abstenir aussi... **de faire souvenir de certaines rencontres... qui peuvent donner quelque mortification, comme... de dire à une dame qui fait la jeune, qu'il y a longtemps qu'on la connaît, etc.**

(p.38)

Quand on sort de carrosse, il est de la civilité d'en sortir les premiers, afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit femme ou homme. (p.151)

D. Doit-il **faire** ressouvenir **de certaines rencontres**, qui ne sont pas avantageuses ou **qui peuvent donner quelque mortification, comme de dire... à une dame qui veut paraître jeune : il y a longtemps qu'on la connaît ?**

N. Non, **c'est une très grande incivilité**, que l'on appelle grossièreté. (p.198s)

D. Que doit-on faire, si l'on est à la portière, quand il faut descendre ?

R. On doit l'ouvrir ou la lever, s'il n'y a point de laquais pour le faire ; et **descendre le premier sans attendre qu'on nous le dise.**

D. Que doit-on faire si l'on est dans un fond, quand il faut descendre ?

R. **On doit toujours descendre par la portière dont on est plus près, s'il n'y a point d'inconvénient ; mais si l'on est avec des dames, il faut descendre le premier, et se rendre promptement à la portière par laquelle elles doivent descendre, pour leur présenter la main.** (p.178s)

C'est aussi une très grande incivilité... de faire souvenir quelqu'un de certaines rencontres... ou de dire des choses qui peuvent donner quelque mortification... comme si... en parlant à une personne qui veut paraître jeune, on disait qu'il y a longtemps qu'on la connaît.

(198 = id. 509)

Quand on sort du carrosse, il est de la civilité de descendre le premier, sans attendre qu'on le dise, afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit homme, soit femme, pour l'aider à descendre ; on doit aussi toujours descendre par la portière qui est la plus proche, s'il n'y a point d'inconvénient ; si même il n'y a personne pour ouvrir la portière, il est à propos de se presser pour le faire.

(240 = RB 209,1,612)

* Ceux qui sont d'épée

« Le baudrier militaire¹ et l'épée, marques de noblesse et de commandement », dit le dictionnaire de Trévoux, qui ajoute : « un gentilhomme est naturellement un homme d'épée, il est né pour porter l'épée ». Si J.-B. de La Salle évite de parler des « grands » et des « dames », il relève à quatre reprises et une fois fort longuement² le port de l'épée, sa signification socio-culturelle et les conditions de son usage civil. Et il est fort rigoureux sur ce point de convenance sociale : seul, le noble a droit au port de l'épée, en dehors des circonstances qui pourraient exiger une arme pour se défendre. Cette position restrictive, rigide, dans les RB, n'est pas suggérée par les sources de l'ouvrage. Il semble bien que J.-B. de La Salle ait exprimé là un point de vue auquel il tenait. Voici les passages les plus significatifs, le texte des RB étant mis en parallèle avec ses sources lorsqu'elles existent :

RB

Il serait aussi très indécent, à un marchand, de porter un plumet sur son chapeau, et une épée à son côté.

(p.61 = RB 203,1,164)

Il est très messéant et tout à fait contre l'ordre d'une police bien réglée, qu'un bourgeois porte l'épée, à moins qu'il ne soit en voyage ou en campagne. **Un enfant** néanmoins la peut **porter, s'il est gentilhomme**.

Il est *incivil* de **tourner le baudrier** de son épée **devant soi**, et encore plus de **mettre son épée entre ses jambes**.

(p.73 = RB 203,5,194)

Sources

D. **Un enfant doit-il porter l'épée ?**

R. Oui, **s'il est gentilhomme**.

D. Peut-il **tourner le baudrier** ou ceinturon **devant soi et mettre l'épée entre les jambes ?**

R. Non, c'est une *incivilité*, et cela sent le sergent de village. (Anonyme, p.62)

1 Baudrier : « Écharpe de cuir qu'on porte sur l'épaule, et qui descend sur le côté gauche, qui sert à tenir l'épée » (Dictionnaire de Trévoux.).

2 Le Frère Albert-Valentin s'est étonné de la présence de ces développements — l'un d'eux s'étend sur presque deux pages — dans un ouvrage s'adressant aux enfants des artisans et des pauvres (p.308, n.7). Nous y reviendrons.

S'il arrive que quelque **personne de grande qualité entre dans le logis** de quelqu'un qui a droit de *porter l'épée, il doit la recevoir les gants à la main et l'épée au côté* ; pour ceux qui **ne portent pas l'épée**, il faut qu'ils aient **les gants en main et le manteau sur les deux épaules**.

(p.74 = id. 197)

Il faut tout quitter pour recevoir la **personne** qui rend **visite**, si c'est une personne de plus haute qualité, ou avec qui on n'ait aucune familiarité, on doit quitter la robe de chambre, le bonnet de nuit, et le repas, et **avoir l'épée au côté, si on la porte, ou le manteau sur les épaules**.

Dès lors qu'on est averti que quelque personne, à qui nous devons beaucoup de respect, vient nous visiter, il faut aller à la porte ou, si elle est entrée, **le plus loin qu'on peut pour la recevoir...**

(p.177 = RB 206,6,458-459)

D. Lorsqu'une **personne de grande qualité entre dans son logis**, que doit-il faire ?

R. S'il *porte l'épée, il doit recevoir* à la porte cette personne, **l'épée au côté, les gants et le chapeau à la main** ; et s'il **ne porte pas l'épée**, il doit la recevoir à la porte avec son **manteau sur les deux épaules, les gants et le chapeau à la main**.

(Anon., 64)

S'il arrive qu'une **personne** qualifiée nous fasse **visite**, et que nous en soyons avertis, il faut **l'aller recevoir** au carrosse, ou **le plus loin que nous pourrons**, et faire entrer le carrosse dans la cour, si on est logé commodément pour cela.

Il faut **avoir** alors, ou son **épée au côté** ou son **manteau sur les épaules** ou, si l'on est d'épée, et que l'on soit en manteau ce jour-là, il faut avoir le manteau et l'épée, étant indécemment de paraître autrement.

(Courtin, p.133)

On aura remarqué, entre ces deux derniers textes, le contraste des situations :

chez J.-B. de La Salle :

« on doit quitter la robe de chambre, le bonnet de nuit, et le repas ».

chez Antoine de Courtin :

« il faut aller recevoir au carrosse..., faire entrer le carrosse dans la cour, si on est logé commodément ».

Et les nuances de l'expression :

« avoir l'épée au côté, **si on la porte** ».

« avoir..., **si on est d'épée**,... le manteau et l'épée ».

* Ceux qui sont en droit d'ordonner et de commander

Dans la société française du XVII^e siècle, fortement hiérarchisée, une conviction idéologique pénètre toutes les mentalités : il y a une catégorie de personnes à qui appartient, dans le domaine du comportement social, le pouvoir d'ordonner et de commander. Ces personnes ne sont soumises aux règles générales et particulières de la bienséance et de la civilité que dans la mesure qui leur agréé : la loi n'atteint pas celui qui la dicte. **Courtin**, qui décrit les usages de la Cour et veut être utile aux jeunes gens qui désirent y faire bonne figure, se garde bien de présenter son traité comme un manuel ayant autorité : il ne veut qu'*avertir les jeunes Seigneurs* de ce qui se fait chez les Grands, chez le Roi. Les avertir et les exhorter à la raison et à la charité chrétienne. Devant les inférieurs, c'est eux qui jugeront de la règle à suivre :

« L'ordre nous a conduit à dire ici quelque chose de plus précis de la bienséance qu'un supérieur doit garder à l'égard des inférieurs ; mais comme ce serait vouloir prescrire des lois à ceux qui les font, on s'en dispensera. Seulement prendra-t-on la liberté d'avertir les jeunes Seigneurs — car ce traité n'est fait que pour la jeunesse ; que s'ils n'étaient pas assez raisonnables pour voir que les petits et les pauvres sont hommes comme eux ; qu'ils ont souvent autant et quelquefois plus de mérite qu'eux ; ou s'ils n'avaient pas assez de charité chrétienne pour honorer, en leurs personnes, l'image de Dieu, et pour les regarder comme ayant Dieu pour Père aussi bien qu'eux, comme ayant été rachetés par Jésus-Christ du même sang qu'eux ; et comme ayant ce privilège, par dessus eux, qu'Il a voulu sanctifier la pauvreté en se faisant pauvre lui-même ; ils doivent du moins, pour leur propre intérêt, être bons, par exemple, à leurs domestiques, et civils et honnêtes à l'égard de ceux qui ne sont point dans leur dépendance ».

(p.218s)

Mais celui qui « fait la loi » lorsqu'il est « le plus qualifié de la compagnie », peut avoir à subir « la loi » de celui qui lui est de beaucoup supérieur, dans une autre. Il faut tenir compte de la hiérarchie des conditions au sein même de la Cour. Courtin le dit « crument », pour employer un adverbe qu'il aime :

« Toutes nos actions, à l'égard des autres, sont ou absolues et indépendantes, ou dépendantes, selon la différence des trois sortes de personnes, supérieures, égales et inférieures. Aux premières tout est permis, parce qu'elles commandent ; aux autres, beaucoup de choses se souffrent, parce que l'on n'a pas le droit de les censurer ; et aux dernières, rien n'est bienséant que ce qui est dans les règles de la modestie ». (p.17)

Les RB, sous l'influence de l'Anonyme, donnent un exemple de cette liberté des Grands face aux règles de bienséance reconnues par tous : le port du chapeau s'impose à table et les occasions de se découvrir sont rares et précises... mais « une personne de grande qualité » — précise J.-B. de La Salle — peut chercher « sa commodité ».

Anonyme

D. Quand doit-il ne se **pas découvrir** ?

R. Il n'ôtera point le chapeau à **table**, hormis *s'il survenait quelque personne qui méritât beaucoup d'honneur, si une personne de grande qualité buvait à sa santé et si elle lui présentait quelque chose.*

D. Étant à **table**, s'il y a une **personne de grande qualité qui soit sans chapeau pour sa commodité**, doit-il donner son chapeau à un laquais pour **demeurer découvert** pendant le repas ?

R. Ce **serait** agir trop *familièrement* ; il **doit** alors **demeurer couvert** par respect.

(p.57s)

RB

Il est contre la bienséance de **se découvrir** lorsqu'on est à **table**, à moins qu'il n'y *surviennne quelque personne qui mérite beaucoup d'honneur.*

Si cependant quelque **personne de haute qualité boit à la santé** de quelqu'un, ou **lui présente quelque chose**, celui à qui elle s'adresse doit se découvrir. **S'il y a, à table**, quelque **personne de haute qualité qui soit sans chapeau, pour la commodité**, il ne la faut pas imiter, cela *serait* trop *familier* ; mais on **doit** toujours **demeurer couvert**.

(p.69 = RB 203,3,184-185)

Aux personnes supérieures, « tout est permis, parce qu'elles commandent », constate Antoine de Courtin. « Parce qu'elles commandent ou ordonnent », aurait-il pu préciser. Ce verbe « ordonner » qu'emploie volontiers J.-B. de La Salle lorsqu'il veut souligner l'autorité sans conteste des « saints canons » (p.7), de « Notre Seigneur dans l'Évangile » (p.84), du « Sage » (p.103, 104, 195), de « saint Paul » (p.193) — mais qu'il emploie aussi, comme Courtin, en synonyme de « commander ». J.-B. de La Salle suit sa source dans l'emploi de ces deux verbes. Il se montre, par contre, plus libre quand il s'agit de qualifier la personne qui est en droit de commander ou d'ordonner. Dans les textes que nous avons relevés et qui témoignent de cette conception idéologique, J.-B. de La Salle ne se sent pas tenu d'employer les expressions auxquelles Courtin ou l'Anonyme s'attachent plus volontiers : « Grand », « personne de qualité », « personne qualifiée ». Voici ces textes :

Source

Il est bon pourtant d'observer que c'est une incivilité de s'ingérer de couper et de servir **à la table d'une personne supérieure**, quelque habile que l'on fût, si elle ne le commande.

(Courtin, p.112s; cf. Anonyme, p.132)

Que s'il se rencontre qu'une **personne de qualité** nous oblige de jouer avec elle, ce qu'il ne faut jamais entreprendre qu'après qu'elle nous l'a commandé; il ne faut point témoigner d'empressement dans le jeu, ni d'envie de gagner. (Courtin, p.140)

Si elle [la personne : **un Grand**] nous ordonne de nous asseoir, il faut obéir avec quelque petite démonstration de la violence que souffre notre respect. (Courtin, p.52)

D. Que faut-il faire si **une personne qualifiée** vous ordonne de monter en son carrosse, avant qu'elle y monte ?

R. Après lui avoir témoigné qu'elle nous fait violence, il faut y monter par la seconde portière, s'il n'y a point d'inconvénient, s'asseoir à la dernière place, et ne pas s'en prendre une plus haute qu'après y être comme forcé.

RB

Il est très incivil de se mettre en peine de couper les viandes et de les servir, lorsqu'on est **à la table d'une personne supérieure**, à moins qu'elle ne le commande, quand même on saurait parfaitement bien s'en acquitter. (p.94 = RB 204,4,249)

On ne doit jamais entreprendre de jouer avec **une personne d'une qualité beaucoup supérieure**, qu'elle ne le commande; mais quand une personne de qualité oblige quelqu'un, qui est d'une condition beaucoup inférieure à la sienne, de jouer avec elle, il faut qu'il ait bien de l'égard de ne pas témoigner, ni d'empressement dans le jeu, ni d'envie de gagner. (p.145 = RB 205,3,386)

Si la personne qu'on visite est ou d'une qualité éminente, ou qu'on doive avoir pour elle beaucoup de considération et de respect, il ne faut pas, ni s'asseoir, ni se couvrir, qu'elle ne le commande expressément; il faut cependant le faire lorsqu'elle l'ordonne, en témoignant, par quelque signe extérieur, qu'on ne le fait que par la soumission qu'on lui doit. (p.171 = RB 206,4,446)

... lors cependant que cette **personne [de qualité supérieure ou qu'on doit honorer]** ordonne de monter en son carrosse avant elle, quoiqu'il ne le faille faire qu'en étant fort pressé, on doit cependant se rendre, après avoir témoigné, par quelque signe de civilité, qu'on se fait violence, puis s'asseoir à la dernière place, et n'en pas prendre une plus haute, qu'on y soit comme forcé.

D. Quand peut-on se mettre dans le premier fond du carrosse ?

R. On peut et on doit même s'y mettre quand la **personne qualifiée** l'ordonne, et se mettre auprès d'elle, si elle le veut ainsi : car, sans cet ordre, on ne doit pas se mettre dans un même fond avec une personne qualifiée, soit homme, soit femme.

(Anonyme, p.176s)

D. Que doit-on faire, si une personne qualifiée, descendant de son carrosse, vous a ordonné d'y demeurer pour l'y attendre ?

R. Il faut descendre quand elle descend, et ne point monter qu'après qu'elle y est montée, présentant toujours la main, pour l'aider tant à monter qu'à descendre.

(Anonyme, 179)

Au reste, lorsque l'on nous commande d'abrèger ces cérémonies dont j'ai parlé, et d'écrire en billet, c'est-à-dire tout de suite, sans mettre en tête *Monsieur*, et sans laisser de vide au commencement, il faut obéir pour ne se point rendre importun.

(Courtin, p.211)

On peut, et on doit se mettre dans le fond du carrosse, si la **personne de qualité** avec qui on y est l'ordonne, et se mettre auprès d'elle, si elle le souhaite ; car il n'est pas permis de le faire sans un ordre exprès.

(p.239 = RB 209,1,609)

Lorsqu'une **personne de qualité**, descendant de son carrosse, ordonne d'y demeurer pour l'y attendre, il est de la bienséance d'en descendre en même temps qu'elle, tant par respect que pour l'aider, et y remonter ensuite ; on doit aussi en descendre encore, lorsqu'elle y veut remonter, et n'y rentrer qu'après elle. (p.240s = id. 612)

Lorsque quelqu'un de nos amis nous prie, ou que quelque **personne, à qui nous devons du respect**, commande d'abrèger les cérémonies dont on se sert en écrivant des lettres, et d'écrire en billet ; c'est-à-dire tout de suite, sans mettre *Monsieur* en tête, et sans laisser de vide, on doit le faire pour ne se point rendre incommode, et par respect pour celui qui l'ordonne. (p.251 = 640)

Dans ce dernier texte des RB, J.-B. de La Salle rend sensible la nuance : « quelqu'un de nos amis nous *prie...* » et « quelque personne, à qui nous devons du respect, *commande...* ». Si l'on exauce la prière de l'ami, l'attitude qui convient devant qui est en droit de commander est *la soumission*. On l'a vu dans le passage des RB (p.171) cité ci-dessus. On le voit encore dans celui-ci :

« Lors cependant qu'on est visité par une personne de grande qualité, ou qui est beaucoup supérieure, si cette personne témoigne souhaiter qu'on retranche une partie des déférences qu'on a pour elle, il ne faut pas s'obstiner à les continuer ; la bien-

séance demande qu'on fasse paraître alors, par une entière soumission à cette personne, qu'elle a tout pouvoir dans notre maison ». (p.177s = RB 206,6,460)¹

Courtin inspire ce passage, mais n'emploie pas le terme de « soumission » : « il faut obéir à tout ce qu'il lui plaira de commander, puisque nous ne pouvons mieux lui témoigner qu'elle a tout pouvoir dans notre propre logis, qu'en faisant tout ce qu'elle ordonne ». Le texte lasallien le plus explicite à cet égard nous est donné dans la *Préface* VI des RB (0,0,14) :

«...celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité...».

Selon ce passage, la supériorité sociale tient à la naissance (la noblesse de sang), aux emplois exercés (à la Cour, ou au service du Roi), à la qualité des personnes (à leur condition). J.-B. de La Salle maîtrise le vocabulaire de son époque dans ce domaine : c'est celui du dictionnaire de Trévoux qui définit *l'homme de qualité*, c'est-à-dire celui qui est en droit de commander et à qui est dû soumission : « c'est un homme qui tient un rang distingué, soit par la noblesse, soit par ses emplois, ou ses dignités ». L'expression « personne de qualité » n'est donc pas réservée à la noblesse : J.-B. de La Salle multiplie les formules plus ou moins équivalentes mais qui désignent toujours ces personnes dont les ordres exigent exécution. Si « personne de qualité » revient 12 fois et « femme de qualité », 2 fois, on peut relever l'emploi de « personne de grande qualité », 5 fois ; « de qualité distinguée », 1 fois ; « de qualité supérieure », 4 fois ; « de qualité beaucoup supérieure », 5 fois ; « de haute qualité », 4 fois ; « de qualité éminente », 5 fois. La formule exigée pour clore toute lettre adressée à de

¹ J.-B. de La Salle, p.245 des RB (210,1,624), semble demander aux personnes séculières ce que sa source prête aux religieux envers leur supérieur :

RBCC

« et les inférieurs écrivant à leurs supérieurs ont coutume de demander leur bénédiction, par ces deux mots seulement : Votre bénédiction. (p. 40)

RB

« Pour ce qui est des personnes inférieures, la bienséance veut qu'en écrivant aux personnes qui leur sont supérieures, elles commencent par leur demander leur bénédiction, et leur donner des marques de leur entière et sincère soumission ». (245 = 210,1,624)

tels correspondants n'est pas seulement de pure civilité : elle exprime une réalité socio-culturelle de dépendance, au moins dans le domaine des relations et des comportements sociaux :

Courtin

À la fin de la lettre, pour marquer sa soumission, si c'est une personne simplement au-dessus de nous, on met *Monsieur*, et ce *Monsieur* doit être au commencement de la ligne, dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre et ces paroles : *Votre très humble et très obéissant serviteur.* (p.258)

Anonyme

D. Après ces mots, *je suis sincèrement*, ou autres semblables, par lesquels on finit une lettre, que doit-il mettre pour marquer sa soumission, s'il écrit à une personne qui est simplement au-dessus de lui ?

R. Il doit mettre : *Monsieur.*

D. Où doit-il mettre ce *Monsieur* ?

R. Il doit le mettre à côté, dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre et ces paroles : *Votre très humble très obéissant serviteur...*

(p.234s)

J.-B. de La Salle

Au bas de la lettre, pour marque de soumission à l'égard de la personne à qui on écrit, après ces termes : *Je suis*, ou autres semblables, on met ces mots : *Votre très humble et très obéissant serviteur.*

(p.247 = RB 210,1,631)

Arrivé à ce point de notre étude, peut-on dire, avec le Frère Albert-Valentin, que J.-B. de La Salle a « démocratisé » sa civilité ? S'il parle assez fréquemment des personnes de qualité, étend-il les règles de comportement à un milieu plus large ? et à quel milieu ? Sans vouloir être exhaustif, voici un certain nombre de passages des RB qui vont dans le sens d'une telle option socio-culturelle :

Contexte	Sources	J.-B. de La Salle (RB)
Si, par exemple,	deux grands seigneurs faisaient mettre un inférieur au milieu d'eux... (Courtin, 103)	deux personnes d'une qualité beaucoup supérieure font mettre au milieu d'elles, un autre qui leur est inférieur... (140 = 205,2,373)

Il faut éviter, en racontant quelque chose qui s'est faite	en la compagnie d'un grand Seigneur de parler en pluriel, comme <i>Nous allâmes...</i> (Courtin, 30)	en la compagnie d'une personne d'une qualité bien supérieure... de parler au pluriel, et de dire par exemple : <i>Nous allâmes...</i> (206 = 207,2,530)
Quand un inférieur parle d'une action	d'un Grand à son égard, il ne faut pas qu'il dise crûment, <i>Monsieur N. me fit l'honneur de me dire cela...</i> (Courtin, 31)	qu'une autre personne, à qui il doit du respect, a fait à son égard, il n'est pas à propos qu'il dise crûment : <i>Monsieur me dit cela.</i> (207 = 207,2,531)
Si on est en la compagnie d'	une personne de qualité qui se met en peine d'appeler quelqu'un... (Anonyme, 190)	une personne à qui on doit du respect, et qu'elle eût besoin de quelqu'un... (208 = id. 536)
Il ne faut pas s'emporter d'admiration et faire de grandes exclamations	lorsqu'on est proche d'une personne qualifiée... avant qu'elle en ait jugé. (Courtin, 42)	en présence d'une personne à qui on doit beaucoup de respect, et avant que cette personne en ait jugé. (214 = 207,3,551)
Il y a incivilité à répondre le premier	à une personne de qualité, quand elle demande quelque chose en présence de personnes qui sont au-dessus de nous. (Courtin, 36)	à une personne à qui on doit du respect, lorsqu'elle demande quelque chose en présence d'autres personnes qui sont au-dessus de soi. (217 = 207,4,558)
Il faut laisser répondre	les personnes les plus qualifiées avant nous... (Courtin, 36s)	les personnes les plus considérables de la compagnie. (ibid.)
Si on est obligé de contredire	une personne de qualité... [on] ne doit jamais le faire crûment. (Anonyme, 219)	une personne pour qui on doit avoir de la considération, il n'est pas séant de le faire crûment. (218 = id. 560)
S'il se présente une rivière, un gué ou un borbier, et qu'on	dût passer après la personne qualifiée, il faut s'éloigner d'elle en sorte que notre cheval ne lui jette ni eau, ni boue. (Courtin, 152)	doive passer après la personne à qui on doit du respect, on doit s'éloigner d'elle suffisamment afin que le cheval ne jette sur elle ni eau ni boue. (242 = 209,1,616)
Quand on est obligé d'aller et de venir	devant des personnes de qualité... [on] doit pour la bienséance tâcher d'aller toujours par derrière. (Anonyme, 184)	de passer et de repasser devant une personne qu'on doit respecter, la bienséance veut qu'on fasse en sorte de passer par derrière. (234 = 208,1,597)

Si	cette personne qualifiée témoigne de vouloir accommoder le feu, alors il faut se saisir promptement des tenailles ou pincettes. (Courtin, 55)	une personne à qui on doit beaucoup de respect... se met en peine de vouloir accommoder le feu, il est à propos de prendre aussitôt les pincettes. (235 = id. 600)
Si on doit monter à cheval,	il faut laisser monter la personne de qualité la première et lui aider même à monter, ou tenir l'étrier. (Courtin, 151)	avec une personne qu'on doit honorer, il est de l'honnêteté de la laisser monter la première, de l'aider à monter, et de tenir l'étrier. (241 = 209.1.615)

Nous touchons du doigt, en quelque sorte, cet effort pastoral aussi bien que culturel d'un auteur de civilité qui, sans être systématique, offre à un large public des règles de comportement nées au sein de la Cour et pour la Cour. L'idéal du courtisan tracé par l'ambassadeur Antoine de Courtin et qu'adopte assez volontiers l'Anonyme lyonnais, prend un caractère plus général — de *la personne qualifiée ou de qualité* l'on passe à *la personne que l'on doit respecter ou honorer*¹... et de celles-ci, il s'en trouve dans tous les milieux... Est-ce à dire que J.-B. de La Salle adresse ses règles de civilité au monde de la bourgeoisie, ou à celui des familles dont les enfants remplissent les Écoles chrétiennes : le monde des artisans et des pauvres ?...

* Ceux qui dépendent et ceux qui ne dépendent pas de nous

Au plan socio-culturel, la règle d'or qui rend bienséant et civil dans la société française du XVII^e siècle a été définie par J.-B. de La Salle dans un passage de sa *Préface* [VI], en partie déjà cité :

« Il faut... se considérer soi-même et ce que l'on est; car celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité ; et de leur témoigner beaucoup plus de respect que ne ferait pas un autre qui leur serait tout à fait égal.

1 Il arrive à Courtin d'employer les mêmes expressions : « les personnes pour qui on doit avoir du respect » ou « que nous devons respecter » (*Traité*, p.152-153), mais c'est pour éviter de reprendre la formule : « personne qualifiée ».

Un paysan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à son seigneur qu'un artisan qui ne dépendrait pas de lui ; et cet artisan doit porter beaucoup plus de respect à ce seigneur qu'un autre gentilhomme qui irait le voir ».

« Il faut se considérer soi-même et ce que l'on est » : telle est la première prise de conscience qui fonde toute démarche civile. La seconde : « celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs ». Et la troisième : « qui dépend d'un seigneur doit lui rendre extérieurement plus d'honneur qu'un autre, du même rang social, qui ne dépendrait pas de lui ». La société française du XVII^e siècle est ainsi faite. On l'a dit : « La société est fondée, non sur le principe de l'égalité, mais sur le principe des distinctions, dont les "traitements" accordés sont un reflet. La grande préoccupation d'un individu est de marquer la distance qui le sépare de ses inférieurs »¹. Ajoutons qu'il faut aussi — surtout — pour l'inférieur, savoir apprécier « la distance qui le sépare » des personnes qui sont « au-dessus de lui » afin de leur manifester, si la situation l'exige, son respect et sa soumission selon les formes extérieures qui s'imposent. Un des éléments d'appréciation de cette distance consiste dans le fait d'être « dépendant » ou non de ces personnes. J.-B. de La Salle parle de la dépendance d'un paysan par rapport à son seigneur. La « dépendance » est un terme de la jurisprudence médiévale, qui a encore cours au XVII^e siècle. La plupart des paysans relèvent de l'autorité d'un seigneur. De « son » seigneur. De celui à qui appartient la terre qu'il travaille. Une seigneurie, en effet, « c'est d'abord un ensemble de terre sur lequel s'exerce la propriété "éminente" du seigneur. Cette propriété "éminente"... se manifeste précisément par les droits seigneuriaux qui sont dus au seigneur par ses censitaires »². Cette dépendance juridique entraîne des obligations qui régissent en grande partie la vie de la communauté villageoise, sa vie matérielle aussi bien que morale et même religieuse. C'est ainsi, par exemple, que les manifestations publiques, paroissiales et communales, donnent toujours la première place parmi les laïcs au seigneur du lieu.

Il y a un autre type de « dépendance » qui trouve un écho dans les RB : la domesticité. Est *domestique*, « qui est d'une maison », qui vit « sous un même chef

1 F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome IV, p.358s.

2 J.P. GUTTON, *La sociabilité villageoise dans l'ancienne France*, p.156.

de famille. En ce sens, dit le dictionnaire de Trévoux, il se prend pour femme, enfants, hôtes, parents et valets ». Le mot est donc plus étendu que *serviteur* : « Serviteur ne signifie que ceux qui servent à gages, comme les valets, les laquais, les portiers, etc. *Domestique*, comprend tous ceux qui agissent sous un homme, qui compose sa maison, qui demeurent chez lui, ou qui sont censés y demeurer, comme intendants, secrétaires, commis, gens d'affaires ». Les plus grands seigneurs peuvent être dits domestiques de la maison du roi ou d'un prince. Avec Courtin, J.-B. de La Salle relève qu'on peut, ou non, être « dépendant » ou « domestique » d'une personne: appartenir à ses terres, à son fief ou appartenir à sa maison. Cette dépendance entraîne des règles de comportement spécifiques. Deux cas seulement sont signalés par nos auteurs et concernent la table :

Courtin

Si on est obligé de se lever avant les autres... et en cas que l'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever que l'on ait un laquais tout près, pour ôter en même temps l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête. (p.129)

Que si la personne qualifiée mangeait ou se tenait encore à table, à la fin du repas, et que l'on fût seul avec qui elle fit conversation, particulièrement si on n'est ni dépendant d'elle, ni son domestique, on est obligé de demeurer à table pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se lève. (p.129)

L'emploi du terme « domestique », par J.-B. de La Salle et d'abord par ses sources, renvoie généralement au domestique comme « personne à gages ». Voici cependant des passages dans lesquels il pourrait s'agir de personnes appartenant, à un autre titre — socialement plus élevé — à « la maison » : parents, hôtes, intendant, chargé d'affaires...

J.-B. de La Salle

Lorsqu'on est obligé de se lever et de sortir de table avant les autres... et en cas qu'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever qu'on ôte soi-même, ou qu'il y ait quelqu'un pour ôter son assiette, dont l'objet n'est pas honnête.

(124 = 204,10,329)

S'il arrive que quelque personne, pour laquelle on doit avoir de la considération, mange et se tient encore à table à la fin du repas, et qu'on soit seul avec qui cette personne ait ou puisse avoir de la considération, particulièrement si on n'est ni dépendant d'elle, ni son domestique, on doit par honnêteté et par respect demeurer à table, pour lui tenir compagnie, jusqu'à ce qu'elle se lève. (125 = id. 330)

Courtin

Et il est à remarquer que ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité à qui nous devons rendre honneur dans notre maison; mais aussi à toute autre personne qui peut passer, chez nous, comme étrangère ; c'est-à-dire, à tous ceux qui ne sont pas domestiques, ni nos inférieurs. (p.134)

Pour un inférieur, il faut donner un autre tour : et si on veut, en effet, lui témoigner la joie que l'on a de sa santé, il faut s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne se porte... (p.87)

Anonyme

D. Comment un enfant doit-il recevoir les visites qu'on lui fait ?

R. Il doit rendre honneur, dans sa maison, non seulement à une personne de qualité, mais aussi à toute autre personne qui peut passer, chez lui, pour étrangère, c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas ses domestiques ni ses inférieurs. (p.162)

D. S'il veut témoigner, à cette personne, la joie qu'il a de sa santé, comment peut-il faire ?

R. Avant que de lui parler, il doit s'informer de quelque domestique, comment elle se porte... (p.205)

J.-B. de La Salle

C'est un honneur qu'il faut rendre, dans sa maison, non seulement aux personnes de plus haute qualité, mais aussi à tout autre personne qui n'est pas ou domestique ou inférieure. (177 = RB 206,6,459)

Si on veut témoigner, à quelqu'un, à qui on doit beaucoup de respect, la joie qu'on a de sa santé, il est à propos, avant que de lui parler, de s'informer de quelque domestique, comment elle se porte... (209 = RB 207,2,537)

J.-B. de La Salle use fort peu du terme de « serviteur », dans les RB : 8 fois seulement, dont 4 fois dans un contexte spirituel (serviteur de Dieu, le serviteur du centurion de l'Évangile) ; 4 fois en des expressions de civilité assez formelles (Monsieur, je suis votre serviteur, Votre très humble et très obéissant serviteur). Le mot qui vient comme naturellement sous sa plume — comme d'ailleurs dans ses sources —, c'est celui de domestique¹.

¹ L'emploi du mot est relativement fréquent dans les 60 premières pages des RB et ce qui peut intriguer, c'est le fait que sur 8 emplois, 5 concernent des passages qui ne sont inspirés par aucune source connue : y aurait-il une attention particulière accordée par J.-B. de La Salle à ces relations avec la domesticité et, très précisément semble-t-il, avec les « domestiques à gages » ? Mais peut-être faut-il penser à une source non encore identifiée ?...

Une remarque qui a son importance dans l'analyse des options socio-culturelles de J.-B. de La Salle à travers les RB : *les règles de comportement* qui font allusion à un domestique *ne sont jamais adressées* à celui-ci. Elles concernent une personne pouvant exercer quelque autorité sur lui :

- GARDER LES DISTANCES :

« Il est aussi de la prudence de n'avoir pas un visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulièrement des domestiques ; et si on est obligé d'avoir de la douceur et de la condescendance pour eux, il est aussi de conséquence de ne pas se familiariser avec eux ». (12 = RB 104,1,45)

- NE PAS SE PERMETTRE D'ATTITUDES
OU DE COMPORTEMENTS MALSÉANTS EN LEUR PRÉSENCE

C.P.

Il ne faut pas aussi mettre une jambe sur l'autre, cela n'appartient qu'aux grands seigneurs et aux maîtres. (p.67)

J.-B. de La Salle

Mettre ses jambes l'une sur l'autre, cela est de très mauvaise grâce et on ne doit jamais le faire, quand ce serait devant ses domestiques (46 = RB 114,1,128)

- MAÎTRISE DE SOI : NI VIOLENCE, NI MÉPRIS.

« Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joue : la bienséance et l'honnêteté ne le permettent pas, non pas même à un domestique ». (16 = RB 105,1,54)

« Il est bien malhonnête, et c'est même une chose honteuse, de donner des coups de pied à d'autres, en quelque partie du corps que ce soit ; cela ne peut être permis à personne, non pas même à un père à l'égard de ses domestiques ». (48 = RB 114,1,134)

D. Les yeux doivent-ils être de travers ?

R. Non, le regard de travers est un signe de cruauté ou de mauvaise conscience.

(Anonyme, 12)

Regarder une personne de travers annonce de la cruauté ; cela n'est permis qu'à un maître envers ses disciples ou ses domestiques, pour les reprendre quand ils manquent. (C.P., 27)

Il est très incivil de regarder de travers, car c'est un signe de mépris, et cela ne peut être permis, tout au plus, qu'aux maîtres à l'égard de leurs domestiques, pour les reprendre de quelque faute grossière, dans laquelle ils seraient tombés. (19 = RB 106,1,61)

- DEVANT EUX, DES LIBERTÉS SONT PERMISES.

« Il est très à propos de s'accoutumer à ne jamais parler à personne, si ce n'est à ses domestiques, qu'on ne soit vêtu de tous ses habits ordinaires ; cela est d'un homme sage et bien réglé dans sa conduite ». (56 = RB 202,1,153)

« et c'est une chose honteuse de regarder dans ses bas, de les retourner, de les secouer, d'en ôter l'ordure et de les décroter en présence et à la vue de quelque autre personne, si ce n'est de ses domestiques ». (57s = id. 157)

- FAIRE APPEL À LEUR SERVICE.

Courtin

Anonyme

J.-B. de La Salle

D. S'il aperçoit (quelque gros crachat) sur les habits d'un autre ?

R. Il l'ôtera adroitement ...; s'il ne peut l'ôter, il ne le fera point paraître, ou il avertira quelque domestique de l'aller ôter. (p. 32)

Si on remarque (quelque gros crachat) sur l'habit de quelqu'un... il faut avertir quelque domestique de l'aller ôter, et s'il n'y en a point, il faut l'ôter soi-même...

(35 = RB 110,1,101)

Que si on avait quelque couteau, cuiller ou fourchette à rendre à quelqu'un qui vous les eût prêtés, il faudrait les essuyer de votre serviette, ou les envoyer laver au buffet... (p. 123)

D. Que doit-on faire lorsqu'il aura un couteau, une cuiller ou une fourchette à rendre à quelqu'un qui les lui aura prêtés ?

R. Il les essuiera de sa serviette, ou il les enverra laver au buffet... (p. 127)

Si on veut rendre une cuillère, une fourchette ou un couteau à quelqu'un qui les lui aurait prêtés pour quelque besoin, il est de la bienséance de les bien nettoyer avec sa serviette, à moins qu'on ne les donne à quelque domestique, pour les laver au buffet...

(89 = RB 204,2,236)

- SANS TOUTEFOIS SE DISPENSER DES DEVOIRS QUI S'IMPOSENT AU MAÎTRE DE MAISON.

Courtin

De même, si par quelque occasion, cette personne se trouvait chez vous, près du feu, il ne faut pas souffrir qu'un laquais lui présente un écran ; mais vous devez le lui présenter vous-même.

(p. 55)

Anonyme

D. Doit-il laisser présenter, dans sa maison, un écran par un laquais ?

R. Non, il le présentera lui-même... (p. 186)

J.-B. de La Salle

Si on donne des écrans, on ne doit pas souffrir, lorsqu'on est chez soi, qu'un domestique en présente un à la personne avec qui on est près du feu : il est de l'honnêteté de lui en présenter un soi-même.

(236 = RB 208,1.603)

Le cas particulier des laquais

J.-B. de La Salle ne parle pas, dans les RB, de ce « domestique à gages » qu'est le « valet ». Les sources ne l'y invitent d'ailleurs pas¹. Il ne parle guère, non plus, du « laquais » : en deux endroits seulement. Et pourtant, ce n'est pas faute d'y être invité soit par Courtin, soit par l'Anonyme, voire les deux ensemble. Peut-on penser que J.-B. de La Salle veut éviter de suggérer la présence de ce type de domestiques dans les circonstances les plus quotidiennes et les plus ordinaires de la vie, auprès du feu, à table surtout ? Plutôt que de parler de laquais, il parle de « la personne qui s'acquitte d'un office », de « la personne qui sert », du « domestique », ou simplement de « quelqu'un ». Est-ce, ici encore, volonté de « démocratisation » de la société qu'il décrit, le laquais étant un de ces hommes attachés à une « maison » et qui en portent « les couleurs », les livrées ?... Voici les passages en question :

Anonyme

D. Que doit-il faire, quand on ôtera ou on changera les assiettes ?

R. Il ne doit pas disputer contre un **laquais**, ni le renvoyer à une personne plus qualifiée, mais il doit se laisser desservir et recevoir l'assiette qu'on lui présente.

(p. 124)

J.-B. de La Salle

Lorsqu'on change ou qu'on ôte les assiettes, on doit laisser faire **la personne qui s'acquitte de ces offices**, sans disputer contre elle, et sans la renvoyer à une personne plus qualifiée : on doit toujours se laisser desservir, sans rien dire, et recevoir l'assiette qui est présentée. (87 = RB 230)

¹ Seul, Courtin y fait allusion (p. 27), allusion non reprise par les RB (cf. 188/25-28 = RB 207,1,487)

Courtin

Que si par malheur on s'était brûlé ... il faut promptement ... remettre sur l'assiette ce que l'on a dans la bouche, et le donner vite-ment par derrière à **un laquais**. (p. 119s)

C'est manquer au respect, de demander à boire tout haut, il faut en demander tout bas, si **l'officier** ou **quelque laquais** est proche ; sinon il faut faire signe. (p. 125)

Si on est obligé de se lever avant les autres, il faut avoir la tête nue, et en cas que l'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever que l'on n'ait **un laquais** tout prêt, pour ôter en même temps l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête. (p. 129)

Anonyme

D. Si par malheur il s'était brûlé, que devrait-il faire ?

R. ... il doit promptement... remettre sur l'assiette ce qu'il a dans sa bouche et la donner vite-ment par derrière à **un laquais**, ou la porter lui-même dehors. (p. 138s)

D. Doit-on demander à boire tout haut ?

R. Non, c'est manquer au respect de demander à boire tout haut, il faut le demander tout bas, sinon il faut faire signe. (p. 147s)

D. Doit-on demander à boire, pendant qu'on va présenter le verre à quelqu'un de la compagnie ?

R. Non, s'il n'y a qu'**un laquais** pour servir à boire. Il doit attendre que le laquais puisse le servir. (p. 148)

J.-B. de La Salle

Lorsque par mégarde, on a mis quelque chose... extraordinairement chaud... il faut promptement... remettre sur l'assiette ce qu'on a dans la bouche, et donner aussitôt l'assiette à **quelqu'un** par derrière, ou la porter soi-même dehors. (106 = RB 204.5,281)

C'est aussi manquer au respect qu'on doit à ceux avec qui on est, de demander à boire tout haut, il en faut demander tout bas ; et il est encore mieux d'en demander par signes. (118 = RB 204.9,313)

C'est aussi manquer au respect, de demander à boire, lorsqu'on en donne à quelqu'un de la compagnie. S'il n'y a qu'**une personne qui serve**, on ne doit pas en demander... ; il est encore mieux, si on le peut, d'attendre à boire à son tour... (119 = id. 314)

Lorsqu'on est obligé de se lever et de sortir de table avant les autres, il ne faut le faire qu'ayant la tête nue ; et en cas qu'on soit dépendant, ou domestique, il ne faut pas se lever qu'on n'ôte soi-même, ou qu'il n'y ait **quelqu'un** pour ôter son assiette, dont l'objet n'est pas honnête. (124 = RB 204,10,329)

De même, si par quelque occasion, cette personne se trouvait chez vous près du feu, il ne faudrait pas souffrir qu'**un laquais** lui présente un écran ; mais vous devez le lui présenter vous-même. (p. 55)

D. Doit-il laisser présenter dans sa maison un écran par **un laquais** ?

R. Non, il le présentera lui-même, en sorte que celui à qui il le présentera, puisse le prendre comme il faut. (p. 186)

Si on donne des écrans, on ne doit pas souffrir, lorsqu'on est chez soi, qu'**un domestique** en présente un à la personne avec qui on est auprès du feu ; il est de l'honnêteté de lui en présenter un soi-même.

(236 = RB 208,1,603)

Les deux fois où J.-B. de La Salle suit ses sources et parle d'un laquais, c'est dans des circonstances bien situées socialement : le laquais — qui porte les livrées de son maître — mérite des égards qui vont au-delà de sa personne ; et rien ne doit donner à entendre, dans une lettre à une personne de respect, qu'un tel type de domestique puisse mériter le titre de « Monsieur » :

Courtin

Que s'il arrive quelqu'un qui nous veuille parler, quand même ce ne serait qu'**un laquais** de la part d'une personne pour laquelle nous devons avoir du respect, il faut se lever de son siège, et le recevoir debout et découvert. (p. 45)

Il faut prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne puisse pas faire de liaison et avoir de construction avec celui de *Monsieur* ou de *Monseigneur*, qui est à la tête ; comme par exemple, si après *Monsieur*, on venait à commencer la lettre par ces mots : *votre laquais m'est venu, etc.*

(p. 156)

Anonyme

D. S'il arrive quelqu'un, qui veuille lui parler, que doit-il faire ?

R. Il doit se lever de son siège et le recevoir debout et découvert, quand même ce ne serait qu'**un laquais**, qui voudrait lui parler de la part d'une personne pour laquelle il doit avoir du respect. (p. 174)

D. Qu'est-ce qu'un enfant doit observer touchant le premier mot du corps de la lettre ?

R. Il doit prendre garde que ce premier mot ne puisse faire de liaison ni avoir de construction avec celui de *Monsieur* ou de *Monseigneur* qui est à la tête, comme par exemple, si après le *Monsieur*, il commençait sa lettre par ces mots : *votre laquais m'est venu dire, etc.*

(p. 224s)

J.-B. de La Salle

Si celui qui arrive est quelqu'un qui veuille parler, on peut le faire entrer, et lorsqu'il entre, celui à qui il veut parler doit se lever de son siège, et le recevoir debout et découvert, quand même ce ne serait qu'**un laquais**, qui voudrait parler de la part d'une personne pour laquelle on doit avoir du respect. (182 = RB 206,7,472)

mais il faut surtout prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne puisse faire de liaison, et comme une même période, avec celui de *Monsieur* ; comme cela serait si, après le mot de *Monsieur*, on commençait la lecture par cette expression : *Votre laquais m'est venu dire*, c'est à quoi on doit aussi faire attention dans le discours.

(244 = RB 210,1,623)

*** Ceux qui n'ont pas droit au titre de Monsieur**

Il y a deux ou trois passages des RB qui ont heurté la sensibilité morale et spirituelle d'un Frère des Écoles chrétiennes du XX^e siècle. Parmi ces passages, celui-ci :

« Si on écrit à une personne qui est beaucoup au-dessous de soi, comme pourrait être un artisan ou un paysan, on lui écrit ordinairement sans l'appeler *Monsieur*; et on met à la fin tout de suite : *Je suis votre affectionné à vous servir* ».

(248 = RB 210,1,633)

L'auteur de l'Édition critique des *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* réagit ainsi : « Ce "beaucoup au-dessous de soi", précédant "un artisan ou un paysan" sonne mal à nos oreilles. Faisons "la part des choses"; essayons de nous mettre dans la peau d'un Courtin, d'un de La Salle : on ne se débarrasse jamais complètement de son temps, de son milieu. Au service des pauvres pendant quarante ans, le Fondateur des Écoles chrétiennes ne peut oublier ses origines aristocratiques, et ne pas constater la condition misérable, la grossièreté native des classes populaires. Rappelons-nous le sombre tableau de La Bruyère : "L'on voit certains animaux farouches"..."» (Frère Albert-Valentin, p.475. note 2). C'est vrai, J.-B. de La Salle est de son temps et d'un milieu socio-culturel bien circonscrit. Il n'a pas voulu écrire une civilité qui parte d'une autre réalité socio-culturelle, celle des milieux auxquels font allusion, justement, les RB : celle que vivent les paysans et les artisans. Pour mieux évaluer, cependant, la mesure selon laquelle J.-B. de La Salle est le reflet de son temps et de son milieu, rapprochons le passage des RB de celui de sa source ; le premier a été très travaillé et les ajouts qui y ont été introduits, par rapport à la seconde ne manquent pas d'intérêts :

Anonyme

RB

S'	Si
il	on
écrit à une personne qui	écrit à une personne qui
soit	est
beaucoup au-dessous de	beaucoup au-dessous de
lui,	soi,

comme	comme
un paysan	pourrait être un artisan ou un paysan,
De quels termes doit-il se servir pour finir sa lettre ? Il doit lui écrire	on lui écrit,
en billet	ordinairement,
sans l'appeler Monsieur,	sans l'appeler Monsieur ;
et sans lui donner aucune qualité au commencement	
et	et on
mettre à la fin tout de suite :	met à la fin tout de suite :
Je suis votre affectionné à vous servir.	Je suis votre affectionné à vous servir.

J.-B. de La Salle garde l'orientation générale du texte de l'Anonyme : il y a des personnes, dans la société, qui lorsqu'on leur écrit n'ont pas droit,

- à l'appellation de « *Monsieur* » ;
- à l'espace blanc entre le dernier mot de la lettre et la formule de civilité qui précède la signature : la formule vient « à la fin *tout de suite* » ;
- à la formule de civilité dont usent, avec la noblesse, la robe et la bourgeoisie : « Je suis..., votre très humble et très obéissant serviteur ». Celle qui leur est réservée est celle-ci : « *Je suis votre affectionné à vous servir* ».

Mais on aura remarqué deux ajouts lasalliens significatifs :

- l'Anonyme ne parle que d'« un paysan ». L'auteur des RB ajoute : « un artisan ». Ainsi l'artisan est à situer près du paysan, à son niveau, dans l'échelle socio-économique et culturelle lasallienne ;

- J.-B. de La Salle relève, cependant, qu'une des règles ci-dessus, et une seule, souffre quelques exceptions : on écrit à un paysan ou à un artisan, « *ordinairement*, sans l'appeler Monsieur ». Est-ce parce que certains cultivateurs ou certains maîtres artisans, de par leur aisance ou leur autorité morale ou sociale dans la communauté paroissiale ou citadine, sont entrés, comme par effraction, dans la société des honnêtes gens ? On ne peut plus les considérer comme « beaucoup au-dessous de

soi »... et l'on peut leur dire « Monsieur »... Certes, J.-B. de La Salle reste prudent. Il ne veut pas aller contre l'usage établi ; peut-être se contente-t-il de se référer à l'usage dont il peut témoigner. Même s'il ne reprend à son compte ce que l'Anonyme dit des formules finales usitées dans les lettres, il semble bien en partager la signification d'ordre sociale :

D. Ces termes : *Votre très humble et très obéissant serviteur*, sont-ils les seuls que nous ayons pour exprimer notre respect ?

R. Oui, les autres regardent l'amitié et la familiarité.

D. Doit-il confondre les termes de respect avec ceux qui regardent l'amitié et la familiarité ?

R. Non, il n'y a rien de si difforme que de les voir confondus. (p. 236)

Respect des personnes ou respect des structures sociales ? Respect de l'ordre des choses ou respect de ce qui surpasse toutes choses ?... Il faut répondre, pour J.-B. de La Salle comme pour l'Anonyme lyonnais : oui et oui. Leur sensibilité n'est plus la nôtre. Elle se pensait fondée en théologie — Dieu fait l'un pauvre et l'autre riche — et fondée en raison — il y a une nature des choses et refuser de la reconnaître dans sa spécificité, c'est tomber dans la pire des erreurs : « il n'y a rien de si difforme » que de « confondre les termes de respect avec ceux qui regardent l'amitié et la familiarité ». ¹

¹ On est fort loin, avec J.-B. de La Salle, de ce qu'affecte un autre prêtre de son temps : le mépris du petit peuple des campagnes et des villes. Selon l'abbé de Bellegarde (*Réflexions sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter*), « Les plus belles expressions deviennent basses, lorsqu'elles sont profanées par l'usage de la populace, qui les applique à des choses basses. L'application qu'elle en fait attache à ces expressions une certaine idée de bassesse, qui fait qu'on ne peut s'en servir sans souiller, pour ainsi dire, les choses qui en sont revêtues. Ceux qui écrivent poliment évitent avec soin ces expressions. Les personnes de qualité, et les savants tâchent de s'élever au-dessus de la populace, et n'emploient jamais ces expressions qu'elle gâte par le mauvais usage qu'elle en fait ». F. Brunot qui donne cette citation poursuit : « (Les mots) correspondaient naturellement aux degrés de la hiérarchie sociale : courtisans, demi-courtisans, bourgeois de la petite bourgeoisie, populaire, de la lie du peuple, toutes ces qualifications sont appliquées aux mots et servent à les caractériser » (*Histoire de la langue française des origines à 1900*, IV, p. 321). Si les gens du peuple en venaient à se donner du *Monsieur*, qu'advierait-il de ce si beau titre d'honneur ?...

2. À chacun selon sa qualité, selon sa condition

Jean-Baptiste de La Salle, dès les toutes premières pages de ses RB, a fondé théologiquement, évangéliquement, l'inaliénable égalité de tous les chrétiens entre eux : « tout chrétien, devant se conduire selon les règles de l'Évangile, doit porter honneur et respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ » (3 = RB 101,1,21). Tous enfants d'un même Père, tous frères d'un même Sauveur : oui, mais... tous n'ont pas droit aux mêmes marques d'honneur et de respect. Si tous méritent honneur et respect, des règles de la société française — et chrétienne — imposent des nuances et des distinctions, même rigides. C'est la Préface des RB, qui nous en avertit :

« Puis donc que la civilité demande qu'on ait et qu'on fasse paraître un respect particulier pour les uns qu'on n'est pas obligé, et qu'il serait même contre la bienséance, d'avoir pour les autres, quand on se rencontre ou qu'on converse avec quelqu'un, il faut faire attention à sa qualité pour le traiter et agir avec lui selon que sa qualité le demande ». (v = RB 0,0,13)

Ainsi, ce qui « commande » la façon de « traiter et d'agir » avec autrui, ce n'est plus une vue de foi mystique mais un regard, une « attention » soucieuse de règles de comportement qui s'imposent comme d'elles-mêmes : « la civilité commande... ». Quelle civilité ? s'imposant au nom de quoi ? au nom de qui ? J.-B. de La Salle ne le dit pas. Pas plus que ses sources. Cela, semble-t-il, va de soi. La Chétardye, curé de Saint-Sulpice, l'avait déjà écrit dans ses *Instructions pour un jeune Seigneur, ou l'idée d'un galant homme* : « Quoiqu'on doive être civil, il ne faut pas traiter tout le monde également. Il n'y a rien de si juste que la subordination »¹. C'est toute une conception du monde créé par Dieu, voulu par Dieu qui s'est cristallisée en mentalité et en idéologie : le monde de la nature comme celui des hommes est essentiellement hiérarchique. Des êtres inanimés aux êtres spirituels. Des pauvres et des faibles aux riches et aux puissants. La Providence divine exprime à travers cette hiérarchie sa sagesse et sa bonté. Dans l'ordre politique, comme dans l'ordre religieux, tout chrétien connaît et doit assumer une « subordination » : au Roi et à Dieu, en définitive.

1 La Haye, 1683 - Paris, 1702, cité par F. BRUNOT, *Histoire de la Langue française des origines à 1900*, IV, p.358s.

À l'époque où J.-B. de La Salle compose ses RB, la France est une société à laquelle Versailles impose sa marque. F. Brunot, dans son *Histoire de la Langue française* a bien décrit ce phénomène culturel :

« Si, de tout temps, les rois imposèrent un cérémonial à leur entourage, jamais ce cérémonial ne fut plus sévère, plus minutieusement réglé qu'à la cour de Louis XIV. À partir de la date où le Roi se fixa à Versailles (1682) et s'entoure de plusieurs milliers de courtisans, un rituel rigoureux est établi pour tous les actes, toutes les paroles, tous les moments de la vie de cour, qui est réduite à une "mécanique" parfaite. Les plus petits services sont réglementés par des ordonnances, comme des affaires d'État : "La viande de sa Majesté sera portée en cet ordre. Deux des Gardes marcheront les premiers, ensuite l'Huissier de sale, le Maître d'Hôtel avec son bâton, le Gentilhomme servant Pannetier, le Contrôleur Général, le Contrôleur clerk d'office, et autres qui porteront la viande..." (DUMONT et ROUSSET, *Cérémonial*, I, 432).

À l'imitation de la Cour, tout le reste de la société se met à codifier les formes extérieures auxquelles doivent être soumis les rapports sociaux. Chaque corps, chaque individu prétend à des égards et à des honneurs qu'il revendique comme un droit. Toute cérémonie est l'occasion de conflits de préséance qui entraînent des rivalités, des violences, des procès. L'autorité publique intervient pour y mettre un terme par des règlements qui fixent les droits et devoirs de chacun. L' "ordre", qui fut une grande préoccupation des contemporains de Louis XIV, s'est introduit là comme partout ailleurs. Dans les simples rapports de particulier à particulier, on surveille aussi les formes. C'est l'esprit général du temps.

La société, en effet, est fondée, non sur le principe de l'égalité, mais sur le principe des distinctions, dont les "traitements" accordés sont un reflet. La grande préoccupation d'un individu est de marquer la distance qui le sépare de ses inférieurs. Un homme qui sait son monde ne peut manquer aux égards dus aux supérieurs sans blesser des orgueils et même des dignités ; il ne peut davantage exagérer le respect sans déprécier sa politesse et s'abaisser au-dessous de son rang....» (p. 358s)

Les RB offrent un tableau de la société très typée à ce point de vue. Les chapitres qui traitent des habits, de l'épée, de la table, de la promenade, des visites, de la conversation, des lettres ont valeur de documents historiques. Ici encore, J.-B. de La Salle est tributaire de ses sources. Dans quelle mesure ?

- Des habits

Il faut attendre la page 59 des RB et le chapitre intitulé *Des habits* pour que les questions de « condition » et de « qualité » apparaissent comme des données essentielles de la civilité et de la bienséance du XVII^e siècle. Les pages qui précèdent envisagent uniquement l'individu et l'image de lui-même qu'il se doit d'offrir à soi-même et aux autres. Elles traitent *du port et du maintien de tout le corps* (1 = RB 101,1,16), sachant que :

« Ce qui contribue le plus à donner de l'air à une personne et à la faire considérer par sa modestie, comme une personne sage et bien réglée, c'est lorsqu'elle tient toutes les parties de son corps dans la situation que la nature ou l'usage leur a prescrite ».

Avec le chapitre *Des habits*, les RB deviennent une de ces civilités qui tentent d'intérioriser le « code qui norme les relations sociales et les bonnes manières »¹ d'un monde très circonscrit dans la société française de l'époque (dont nous essaierons de fixer les limites et les caractéristiques ultérieurement).

Le chapitre débute par des considérations qui tiennent encore à l'individu et à l'image qu'il donne de soi. La perspective n'est pas proprement lasallienne: J.-B. de La Salle reprend celle de Courtin et de l'Anonyme² :

Courtin

Mais à propos d'**habits**, il est bon de dire que la propreté fait une grande partie de **la bienséance**, et sert autant que toute autre chose, à **faire connaître la vertu et l'esprit d'une personne** : car il est impossible que, voyant sur elle des habits ridicules, on ne conçoive incontinent l'opinion qu'elle est ridicule elle-même.
(p. 71)

Anonyme

D. Quel avantage y a-t-il d'être propre **dans les habits** ?
R. **La propreté dans les habits** fait une grande partie de **la bienséance**, et sert **beaucoup à faire connaître la vertu et l'esprit d'une personne**.
(p. 49)

J.-B. de La Salle

La propreté dans les habits est une des choses qui regardent le plus **la bienséance** : elle sert même **beaucoup à faire connaître l'esprit et la conduite d'une personne** ; elle donne aussi une bonne idée de sa **vertu**, qui n'est pas sans fondement.

(59 = RB 203,1,160)

1 CHARTIER (R.), COMPÈRE (M.M), JULIA (D.), *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, SEDES, p. 138.

2 De Courtin et de l'Anonyme: il n'est pas possible, en effet, de dire auxquels des deux textes se réfère directement l'auteur des RB; les mots et expressions retenues par celui-ci se retrouvent tous dans les deux Traités.

Cette « *propreté dans les habits* » — que J.-B. de La Salle ne juge pas utile de définir, alors que ses sources le font — tient à des données aussi bien individuelles que sociales : la taille, l'âge, la condition :

Courtin

Or la **propreté étant une certaine convenance des habits à la personne, comme la bienséance aux autres choses est la convenance des actions** et des paroles à l'égard des autres et de nous-mêmes : **il est nécessaire, si nous voulons être propres, de conformer nos habits à notre taille, à notre condition et à notre âge.** (p. 71)

Anonyme

D. Qu'est-ce que la **propreté**?

R. *C'est une certaine convenance des habits à la personne, comme la bienséance est la convenance des actions* au regard des autres.

D. En quoi consiste cette convenance et cette conformité des habits?

R. **Si nous voulons être propres, il est nécessaire de conformer nos habits à notre taille, à notre âge et à notre condition.** (p. 49s)

J.-B. de La Salle

Pour que les habits soient propres, il faut qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert, et qu'ils soient proportionnés à sa **taille, à son âge et à sa condition.**

(59 = RB 203,1,160)

Les développements lasalliens concernant la nécessité d'avoir des habits « proportionnés » à la taille et à l'âge s'inspirent très librement de Courtin. Lorsqu'il s'agit des rapports des habits avec la condition ou la qualité des personnes, l'auteur des RB ou recourt à une possible autre source ou exprime sa propre pensée. Mais, que cette prise de position soit inspirée d'un auteur ou qu'elle soit absolument personnelle, il faut reconnaître qu'elle va dans le sens d'une différenciation socio-culturelle (ou économique) très marquée, très tranchée. Non seulement le pauvre ne peut s'habiller comme le riche, et le roturier comme le noble, mais les étoffes ne peuvent indifféremment vêtir les artisans, les bourgeois et les personnes de qualité :

« Il n'est pas moins de conséquence que la personne qui se fait faire un habit, ait égard à sa condition ; car il ne serait pas séant qu'un pauvre fût vêtu comme un riche, et qu'un roturier voulût être habillé comme une personne de qualité.

Il y a de certains habits, comme sont des habits unis, et d'un drap qui ne soit pas fort fin, et qui sont d'un usage commun, et dont presque tout le monde, hors les pauvres,

peuvent se servir, quoiqu'il paraisse plus de la bienséance que les artisans laissent les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au-dessus de la leur». (60 = RB 203,1,163)

De même en ce qui regarde les ornements en or ou en étoffe de prix : si les réticences de la morale chrétienne nuance leur emploi par les personnes « de condition distinguée », la règle qui veut les limiter à ces personnes ne souffrent aucune licence :

« Pour ce qui est des habits qui ont quelque ornement, ils ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une condition distinguée.

Un habit galonné d'or, ou d'une étoffe précieuse, ne sied bien qu'à une personne de qualité, et un roturier qui voudrait en porter un de cette nature, se ferait moquer de lui; outre qu'il ferait une dépense qui serait sans doute désagréable à Dieu, étant au-dessus de ce que demande sa condition, et de ce que ses facultés lui peuvent permettre. [...]

Les femmes doivent de même conformer leurs habits à leur condition; et s'il peut être tolérable à une femme de qualité d'avoir une jupe brodée d'or, cela ne convenant néanmoins guère à une chrétienne, cela serait impertinent à une bourgeoise; elle ne pourrait non plus avoir un collier de perles fines, ou quelque diamant considérable, sans s'élever au-dessus de sa condition ». (61 = id. 164-165)

Pour le Frère Albert-Valentin, « M. de La Salle, en changeant de milieu, acceptant une "déchéance", ne renia aucun des "dogmes sociaux" de son pays et de son époque » (*op. cit.*, 57). Des dogmes sociaux mis à mal, cependant, dans les milieux urbains aisés, très particulièrement; s'il faut en croire cet Édit de 1700 « portant règlement pour l'or et l'argent qu'on emploie, tant en vaisselle que sur tous les meubles, habits, carrosses, etc. ». Un édit qui rappelle les défenses déjà portées par les Déclarations royales « des 6 mai 1672, 20 février 1687 et l'Édit de décembre 1689 » et qui, s'il donne la priorité à l'interdiction des dépenses somptuaires, n'oublie pas de conforter la hiérarchie sociale que doit manifester avant toute chose l'habit et ses ornements:

« XIX. Défendons à tous négociants, marchands et autres personnes quelles qu'elles puissent être, de faire fabriquer à l'avenir, et de vendre à nos Sujets aucunes étoffes à fonds et sur laine d'or et d'argent, ni avec de l'or et de l'argent frisé au-dessus de soixante-dix livres l'aune...

XXII. Défendons aux hommes de quelque qualité qu'ils puissent être, de porter des habits pleins et couverts entièrement de broderie, galon, ou dentelle d'or et d'argent.



Dame de la cour en 1691, d'après une gravure
du temps.



Dame de la bourgeoisie en 1705, d'après
une gravure du temps.

QUICHERAT, *Histoire du costume en France*. Hachette, Paris, 1877
(avec 483 gravures... d'après les documents authentiques), p. 535



Gentilhomme à la mode de 1695, jeune homme de la bourgeoisie en 1710,
d'après des gravures du temps.

QUICHERAT, Histoire du costume en France. Hachette, Paris, 1877
(avec 483 gravures... d'après les documents authentiques) p. 530

XXIII. Défendons aux femmes, à partir de trois mil livres d'amende, de porter aucunes broderies, dentelles, boutonnères ni autres ornements sur des étoffes d'or et d'argent. Leur permettons de mettre dessus des manteaux, robes et jupes de velours, et autres étoffes, des broderies, dentelles ou galons d'un demi-pied de hauteur seulement. Leur défendons sous pareilles peines de porter aucun or ni argent sur les écharpes, tabliers, fichus ou palatines, sans préjudice à celles qui en ont présentement de les porter pendant trois mois.

XXXVIII. Défendons aux femmes et aux filles non encore mariées, des greffiers (autres que celles des Greffiers en Chef de nos Cours), à celles des notaires, procureurs, commissaires, huissiers, et à celles des marchands et artisans, de porter et avoir à l'avenir aucunes pierreries, de quelque nature que ce puisse être, à la réserve de quelques bagues, aucunes étoffes, galons, franges, ni broderies d'or et d'argent : Leur permettons néanmoins de se servir pendant trois mois de celles qu'elles ont ».

Les RB — de 1703 — s'écartent déjà de ces prescriptions royales, en accordant à l'homme de qualité « un habit galonné d'or » et à sa femme « une jupe brodée d'or ». Mais elles en gardent, et rigoureusement, la vision inégalitaire de la société. N'est-ce, chez J.-B. de La Salle, que souci de ne se démarquer en rien, de « suivre la coutume du pays », comme il le dit en un paragraphe qui résume peut-être sa pensée sur la question ? Le rapprochement avec la source est intéressant :

Règles de la Civilité puérile	J.-B. de La Salle
Pour ce qui est de la qualité de vos habits	Si on veut donc avoir un habit
suivre la coutume du pays et	qui soit propre, il faut
les façons de faire des personnes de	suivre la coutume du pays et
votre	s'habiller à peu près comme les
condition,	personnes de
	sa
	condition
	et de son âge. Il est cependant de conséquence
	de prendre garde qu'il n'y ait ni luxe ni rien de
	[...] dans ses habits, et on doit
en retranchant	en retrancher
néanmoins	
tout le superflu	tout le <i>[superflu]</i>
	faste
et ce qui ressent la mondanité.	et ce qui ressent la mondanité.
(p. 24)	(62 = RB 203,1,167)

Relevons ces deux notes proprement lasalliennes :

a) « Il faut... s'habiller à peu près comme les personnes de sa condition ». Que signifie cet « à peu près »?... Liberté de l'individu face à la mode ? à la pression du groupe social ? Liberté chrétienne de celui qui veut prendre au sérieux les engagements de son baptême ? Le refus du luxe, du faste, comme du superflu et de ce qui ressent la mondanité, invite à répondre par l'affirmative à cette dernière question.

b) Insistance sur « l'âge » : J.-B. de La Salle reconnaît la différence de statut social que l'enfance et la jeunesse peuvent revendiquer, dans le domaine de l'habillement en particulier. Voici un autre passage — sans doute inspiré de Courtin — de même tonalité :

Courtin

C'est la même chose pour l'âge, et une vieille femme, par exemple, ou un vieillard vêtu en jeunes gens, sont des personnes qui semblent se parer, étant proche du tombeau comme ils sont, que pour aller eux-mêmes en pompe à leurs funérailles. (p. 75)

J.-B. de La Salle

Il faut aussi, pour qu'un habit soit propre, avoir égard à l'âge de la personne pour qui on le fait ; car il n'est pas de la bienséance qu'un enfant soit vêtu comme un jeune homme, ni que l'habit d'un jeune homme ne soit pas plus orné que celui d'un vieillard. (60 = RB 203,1,162)

- De l'épée

En dehors des RB, l'épée n'est envisagée dans l'œuvre lasallienne, que comme un instrument de martyres ou comme figure de l'efficacité de la Parole de Dieu. Dans les RB, l'épée devient un signe non équivoque — ou qui devrait l'être — de la qualité ou de la condition supérieure des personnes. On l'a vu (p. 103), l'épée est une marque de noblesse et de commandement. Qu'un marchand la porte, c'est une « indécence » ; qu'un bourgeois l'ait en dehors des occasions où il peut avoir à se battre (contre des brigands ou à la guerre), c'est « très messéant et tout à fait contre une police bien réglée ». Il est au contraire de la bienséance qu'un enfant la porte, « s'il est gentilhomme ».

Le Frère Albert-Valentin, devant cette position radicale de J.-B. de La Salle — que ses sources ne lui ont pas inspirée — remarque : « Sans doute, M. de La Salle ne fait qu'enregistrer les usages de son temps... Mais l'objectivité nous oblige à reconnaître — compte tenu d'autres passages du livre — que l'auteur, tout saint qu'il était, partageait encore ce que nous appelons des "préjugés de caste" » (*op. cit.*, p. 307,

note 1). Disons plutôt que l'auteur des RB ne défend pas les privilèges de sa « caste » : il n'est pas de ceux qui « sont d'épée ». Il partage la conception d'un milieu socio-culturel qui allait au delà de la noblesse et qui défendait un état des choses qu'ils jugeaient fondé.

- De la table

La table, ce lieu privilégié de la sociabilité humaine, ne pouvait pas ne pas comporter de ces règles visant à préciser les droits et les devoirs sociaux de chacun. Dans la société française du XVII^e siècle, et à son image, les repas deviennent accomplissement de rites fortement hiérarchisés, un cérémonial.

o le lavement des mains

C'est un rite auquel les RB accordent beaucoup d'importance. Toutes les situations y sont envisagées, on est avec des personnes à peu près égales, il y a parmi les hôtes une personne de qualité plus élevée : les rites alors ou se simplifient ou se compliquent :

Règles de la Civilité puérile

Avant de vous mettre à table, il ne faut pas oublier de *laver* vos **mains, selon le rang que vous tenez dans la famille, ou entre les conviés.** (p. 54)

RB

L'ordre qu'on doit garder en *lavant* ses **mains**, est de le faire **selon le rang que l'on tient dans la famille; ou** si on mange en compagnie, selon le rang qu'on tient parmi **les conviés.**

L'usage cependant le plus ordinaire est, lorsqu'on est avec des personnes à peu près égales, de se faire quelques déférences les uns aux autres avant que de se laver les mains, mais de ne pas faire de grandes cérémonies pour cela, et de les laver presque tous ensemble.

S'il y a une ou plusieurs personnes qui soient d'une qualité distinguée, on ne doit nullement s'approcher du bassin pour laver les mains, qu'après qu'elles auront lavé les leurs ;

Courtin

S'il arrive qu'une personne de qualité vous retienne à manger, *c'est une incivilité de laver avec elle, sans un commandement exprès,*

Anonyme

D. Doit-il **laver** les mains avec **une personne**, qui lui est **supérieure?**

R. Non, *c'est une incivilité,* et il ne doit point le faire **sans un commandement exprès.**

(p. 20)

RB

si cependant **une personne supérieure** nous prend la main, et nous prie **de laver avec elle, ce serait une incivilité** de lui résister. [...]

Si la personne qui présente de l'eau mérite quelque honneur, on doit faire quelque signe d'honnêteté en présentant les mains pour recevoir de l'eau ; et on ne doit pas manquer de faire aussi quelque signe, après avoir pris de l'eau pour marquer qu'on en a versé suffisamment.

Courtin

auquel cas il faut observer que **s'il n'y a** point d'officier pour prendre la serviette dont on s'est essuyé, il faut la retenir, et **ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne** plus qualifiée.

(p. 107)

Anonyme

D. Que doit-il faire **s'il n'y a** personne pour prendre la **serviette**?

R. Il doit la retenir et **ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne, qui lui est supérieure.**

(p. 120)

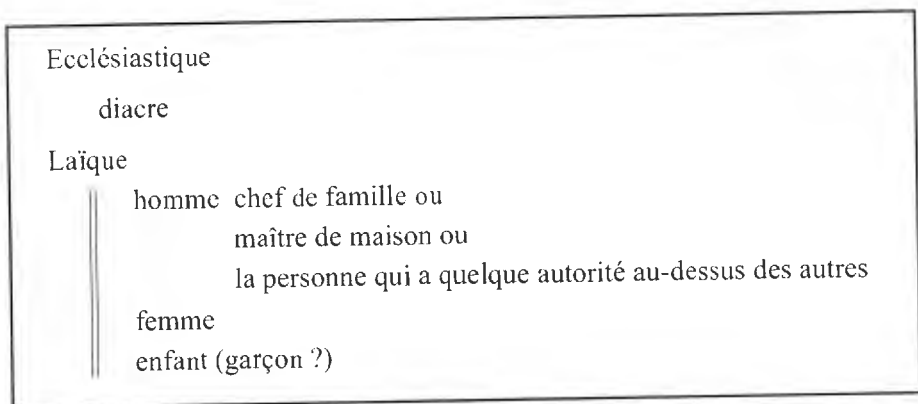
RB

on ne doit jamais **souffrir que la serviette demeure entre les mains d'une personne** qui soit d'une qualité plus élevée, ou **qui soit même supérieure.**

(81s = RB 204,1,214-217)

o la bénédiction des viandes

Un rite aux origines liturgiques préside à la bénédiction des viandes. Le rigorisme lasallien apparaît ici sans nuance, alors que les sources prennent en considération les usages d'une liturgie familiale qui donne place à l'enfant et, peut-être, à la mère de famille. Relevons les niveaux — du plus relevé au plus bas — de cette hiérarchie cléricale :



Voici le texte lasallien et ceux des sources :

C.P.

Ce devoir appartient aux ecclésiastiques, s'il y en a, ou, à leur défaut, au plus jeune de la compagnie, qui dira ainsi : **Benedicite**, les autres répondront : **Dominus** [...] (p. 55)

Anonyme

D. Qu'est-ce qu'un enfant doit faire, après qu'il aura lavé ?

R. Il sera prêt à faire la bénédiction ; il la fera si on lui dit ; sinon il la fera tout bas. (p. 120)

RB

Lorsqu'il y aura quelque ecclésiastique dans la compagnie, il est de son devoir de donner la bénédiction avant le repas ; et ce serait faire injure à son caractère, si un laïque, de quelque qualité qu'il fût, osait entreprendre de bénir les viandes en sa présence ; ce serait contrevenir aux anciens canons, qui défendent même à un diacre, et à bien plus forte raison à un laïque, de bénir en présence d'un prêtre.

S'il n'y a point d'ecclésiastique parmi les conviés, c'est au chef de la famille, ou au maître de maison, ou à la personne qui a quelque autorité au-dessus des autres, à donner cette bénédiction : il serait cependant très malséant qu'une femme le fit en présence d'un ou plusieurs hommes. Lorsqu'il y a quelque enfant présent, il arrive souvent qu'on lui donne la commission de s'acquitter de cette fonction ; quelquefois même, lorsque personne ne veut bénir les viandes à haute voix, chacun des conviés le fait en son particulier à voix basse : c'est cependant ce qui ne devrait jamais arriver.

(83s = RB 204.1.220-221)

o **les divers rites de la table**

Le tableau ci-dessous met en relief l'attention portée par les auteurs-sources de s RB à ce qui régente les comportements des convives tout au long du repas : la hiérarchie des états et des conditions.

Les rites de la table	selon les RB	selon les sources
Prendre place à table.	- selon l'Évangile, au bas bout de la table... - les personnes distinguées par leur qualité, tous les autres, les enfants. (84 = RB 204,1,222)	- selon l'Évangile, au bas bout de la table... (Courtin, p. 107)

Se couvrir.	- après les personnes les plus considérables. (84 = id. 222)	- après les personnes les plus qualifiées. (Courtin, 107) - après les personnes qui lui seront supérieures. (Anonyme, 121)
Déplier la serviette.	- la personne la plus qualifiée de la compagnie, les autres. (86 = RB 204,2,226)	- après le plus considérable. (RBCC, 32) - après ceux que l'on doit respecter. (P.F., 81) - le plus grand en dignité. (C.P., 63) - le maître du festin. (id., 118) - l'enfant : le dernier. (Anonyme, 122)
Inviter à manger.	- le maître ou la maîtresse de maison. (90 = 204,3,237)	- id. (Courtin, 114) - id. (Anonyme, 135)
Couper les viandes et les servir.	- le maître ou la maîtresse de maison. (94 = 204,4,249)	- id. (Courtin, 113) - id. (Anonyme, 132)
Mettre la main au plat.	- les personnes les plus considérables de la compagnie. (100 = 204,4,264)	- les personnes les plus qualifiées. (Courtin, 117)
Cesser de manger.	- avant les personnes pour qui l'on doit avoir du respect. (104 = 204,5,275)	- avant ceux qui sont de plus haute qualité. (RBCC, 37) - avant les personnes qu'il faut respecter. (Anon., 142)
Demander à boire.	- le plus considérable de la compagnie, ceux qui tiennent le premier rang. (118 = RB 204,9,312)	- pas avant le plus considérable. (RBCC, 36) - pas avant les plus qualifiés. (Courtin, 125) - pas avant le maître de la communauté. (C.P., 61) - après les personnes les plus qualifiées de la compagnie (Anonyme, 147)
Sortir de table.	- les premiers, les enfants. (124 = RB 204,10,328)	- id. (Anonyme, 156)

Changer les assiettes.	- commencer par la personne la plus considérable de la compagnie. (128 = id. 341)	- par les plus qualifiées de la compagnie. (Courtin, 130) - par celui qui tient le haut bout dans la compagnie. (C.P., 67)
Desservir les plats de dessus la table.	- commencer par ceux qui sont devant la personne qui tient le premier rang dans la compagnie. (129 = id. 345)	

J.-B. de La Salle ne s'écarte guère de ses sources dans tous ces textes. Dans le premier, cependant, il tient à souligner la priorité de l'Évangile comme règle de comportement — Courtin prônant d'abord l'usage. Il y souligne aussi le nécessaire respect de la hiérarchie sociale : la première place revient aux personnes « distinguées par leur qualité » :

Courtin

Il faut ensuite attendre que l'on vous place, ou se placer au bas bout, selon le précepte de l'Évangile... (p. 107)

J.-B. de La Salle

Lorsque la bénédiction est achevée, la bienséance veut qu'on observe ce que Notre-Seigneur ordonne dans le saint Évangile, qui est de se mettre à la dernière place et au bas bout de la table, ou qu'on attende qu'on nous donne une place ; et il est très incivil à des personnes qui ne sont pas distinguées par leur qualité, de se placer les premières, ou de prendre les premières places.

(84 = RB 204,1,222)

- De la promenade

Tout le préambule de l'Article des RB qui parle de la promenade semble propre à J.-B. de La Salle. Il y donne comme les rubriques générales du rituel de cet « exercice honnête » qui est récréation du corps et de l'esprit :

« La promenade est un exercice honnête, qui contribue beaucoup à la santé du corps, et qui rend l'esprit plus disposé aux exercices qui lui sont propres ; elle devient un divertissement lorsqu'on y joint des entretiens agréables.

On y fait ordinairement quelque cérémonie pour y prendre place, et la plus honorable est due à la personne la plus qualifiée de la compagnie.

Celui cependant à qui on fait l'honneur de la présenter ne doit pas l'accepter à moins qu'il ne soit beaucoup au-dessus des autres, et ne doit le faire qu'après avoir salué la compagnie, comme pour la remercier de l'honneur qu'elle lui a fait.

Il est très incivil de prendre soi-même la place d'honneur, à moins qu'on ne soit d'une qualité beaucoup supérieure aux autres; et lorsque ce sont des personnes qui sont à peu près égales qui se promènent ensemble, elles doivent ordinairement prendre place sans discernement, selon qu'elles se rencontrent ». (137 = RB 205,2,363-365)

Tout est affaire de « discernement », en effet, lorsque les rencontres mettent quelqu'un en présence de personnes aux statuts sociaux inégaux. Qu'on en juge :

Courtin

Que **si on est trois à se promener, le milieu est** le lieu d'honneur, et partant celui de **la personne** qualifiée ; **la droite est le second et la gauche est le troisième.** [...] Que **si on se promène trois ensemble**, et que l'on soit égaux, on peut se quitter le milieu alternativement à chaque retour d'allée, celui qui était au milieu se reculant à côté, pour laisser entrer au milieu un de ceux qui étaient de côté. (p. 103-104)

RBCC

Ne vous *tournez* pas le *premier*, quand vous êtes **au bout** d'une allée, mais seulement avec lui, et pour lors ne lui *tournez* pas les épaules, mais le **visage**. (p. 6)

Anonyme

D. Quel est le côté le plus honorable dans un jardin ?

R. [...] 2. **Si l'on est trois, le milieu est la première place, la droite est la seconde et la gauche est la troisième.**

(180s)

D. **Si trois personnes égales se promènent ensemble**, que faut-il faire ?

R. **On peut se quitter le milieu alternativement à chaque tour d'allée, celui qui était au milieu se reculant à côté pour laisser entrer au milieu un de ceux qui étaient à côté.** (p. 182)

RB

Lorsqu'on est **trois**, ou plus, à **se promener, la place** qui se doit donner à **la personne** la plus considérable est **le milieu; la droite est la seconde et la gauche est la troisième**; et si ceux qui **se promènent** ainsi sont **égaux**, ils *peuvent se céder le milieu alternativement à chaque* longueur de promenade; celui qui était au milieu se retirant à **côté pour laisser prendre le milieu à un de ceux qui étaient à côté** de lui.

(138 = RB 205.2.366)

RB

Au bout de chaque longueur de promenade, c'est à **la personne** la plus considérable à *se retourner* la *première*; et elle doit toujours le faire en **tournant le visage** vers celui

Courtin

Que si la **personne** qualifiée garde sa place qui est le **milieu**, et que **les deux autres personnes qui sont à ses côtés**, soient d'une assez **égale condition**, il sera de son honnêteté de se *tourner* à chaque retour d'allée, **tantôt** vers l'un, et **tantôt** vers l'autre. (p. 104)

Courtin

Que **si**, par exemple, **deux** grands Seigneurs *faisaient mettre un inférieur au milieu d'eux pour pouvoir mieux écouter quelque récit qu'il aurait à leur faire*, il faut à chaque retour d'allée que l'**inférieur se tourne** du côté du **plus qualifié** de ces Seigneurs. Que s'ils **sont** tous **deux égaux**, il faut qu'il *se tourne*, à un bout d'allée, du côté de l'un, et à l'autre bout, du côté de l'autre ; observant de *quitter* lui-même le milieu, quand il aura achevé son récit.

(p. 103s)

Anonyme

D. Comment doit tourner celui du **milieu**, si ceux **qui sont à côté** sont obligés d'y rester ?

R. Il doit *se tourner* une fois à droite et une fois à gauche, ou vers celui qui le mérite.

(p. 182)

qui est le plus considérable après elle, ou vers celui qui parle, ou alternativement **tantôt à droite**, et **tantôt à gauche** ; il est de son honnêteté d'en user ainsi, si les **personnes qui sont à ses côtés** sont à peu près d'**égale condition**, tous les autres doivent se tourner du côté de celui qui est au milieu. (139s = RB 205.2,371)

RB

Si **deux** personnes d'une qualité beaucoup supérieure *font mettre au milieu d'elles un autre qui leur est inférieur*, afin de **pouvoir** entendre plus facilement **quelque récit qu'il aurait à leur faire**, à chaque bout d'allée, l'**inférieur** aura soin de *se retourner* du côté de la **plus qualifiée** des deux, et **si** ces **deux personnes** sont d'une qualité à peu près *égale*, il prendra garde de *se tourner* à un bout d'allée du côté de l'un, et à l'autre bout du côté de l'autre ; et aussitôt qu'il aura achevé le récit qu'il aura à faire, il *quittera le milieu*, et se mettra de côté, tant soit peu en arrière.

(140 = RB 205,2,373)

Dans un passage, J.-B. de La Salle s'écarte de ses sources pour donner une règle opposée : elles disent « derrière », lui dit « devant ». Est-ce l'écho d'une modification des usages ?

RBCC

C'est manquer contre la bienséance que de marcher d'un pas égal avec une personne de haute condition

P.F.

Si l'on marche avec une personne que l'on veut respecter, il ne faut pas aller immédiatement à son côté

Anonyme

D. Que doit-il encore faire, lorsqu'il marchera avec une personne de haute qualité ?

RB

si parmi ceux qui se promènent ensemble, il y a quelque personne beaucoup plus considérable que les

il faut le suivre étant **un peu retiré de lui**, comme d'un demi-pied, en sorte pourtant que vous puissiez être entendu commodément. (p. 6)

té, mais **un peu derrière elle** ; si ce n'est qu'elle souhaitât que l'on fit autrement, afin de l'entendre parler avec plus de facilité. (p. 72)

R. Il se mettra au côté le moins honorable **un peu derrière**. (p. 180)

autres, il est de l'honnêteté de marcher **tant soit peu devant lui** pour lui faire honneur, en sorte néanmoins qu'on la puisse entendre et lui parler facilement.

(139 = 370)

- Des visites

Traitant des visites, J.-B. de La Salle dès l'abord offre à la contemplation des lecteurs¹ des RB, les exemples évangéliques de Marie et de son Fils :

« On ne peut, en vivant dans le monde, se dispenser de faire quelquefois des visites, et d'en recevoir ; c'est une obligation que la bienséance impose à tous les séculiers.

La Sainte Vierge même, quoique retirée, en a rendu une à sa cousine sainte Élisabeth, et il semble que l'Évangile ne la rapporte fort au long, qu'afin qu'elle puisse être le modèle des nôtres. Jésus-Christ aussi en a rendu plusieurs fois, par un simple mouvement de charité, n'y ayant d'ailleurs aucune obligation ». (159 = RB 206,1,418)

Il donne ensuite les normes qui permettent de « discerner en quelles occasions on doit rendre des visites » (id.) :

« La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne. Ç'a toujours été dans quelqu'une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues ; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme dans la visite qu'il rendit à Zachée, ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe, après la mort du Lazare, et chez le Chef de la Synagogue ; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez saint Pierre et chez le Centenier, quoiqu'il ne fit tous ces miracles, qu'afin de gagner les cœurs à Dieu ; ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine ». (160s = id. 422)

¹ Des lecteurs « séculiers », les seuls auxquels la bienséance « impose » « l'obligation » de faire des visites : les « réguliers », religieux et religieuses se doivent d'obéir à leurs Règles fort restrictives en ce domaine (cf. le premier paragraphe de la citation).

Ces perspectives de morale et même de mystique chrétiennes valent sans doute pour toute société, pour toute culture. Comment sont-elles traduites dans le contexte propre au XVII^e siècle ? Et en particulier, dans cette société si foncièrement inégalitaire ?... Disons que J.-B. de La Salle reste, dans ce domaine comme dans ceux que nous avons étudiés, très proche de ses sources. La hiérarchie des états et des conditions fait partie des données « providentielles » qu'il faut respecter. Voici un texte propre à l'auteur des RB, qui tire de l'Évangile de quoi illustrer — fonder ? — les rapports entre personnes conscientes de leur inégalité sociale (« religieuse ») :

« On ne doit jamais entrer dans aucun lieu, sans saluer ceux qui y sont ; et c'est à celui qui entre à saluer le premier ceux qui sont dedans. ¹

C'est aussi ce que doit faire celui qui rend visite, quand même la personne à qui il le rend lui serait inférieure ; et c'est ce que fit la Sainte Vierge, à l'égard de sainte Élisabeth. Celui aussi qui reçoit la visite, doit faire en sorte de prévenir et de s'avancer, pour saluer le premier ; si même la personne qui rend visite est de grande qualité, ou si on lui doit beaucoup de respect, il est de la bienséance d'aller la recevoir à la porte, ou même plus avant, lorsqu'on est averti de sa venue, pour lui donner de plus grandes marques du respect qu'on lui porte. C'est ce que firent les saintes Marthe et Marie-Madelcine, au rapport de l'Évangile, lorsque Jésus-Christ les alla visiter, pour ressusciter le Lazare. C'est aussi l'honneur que lui fit le Centenier, lorsqu'il alla chez lui pour guérir son serviteur, qui était malade ».

(167s = RB 206,3,436)

Cette « courtoisie » des personnages bibliques, toute de simplicité et de vérité, prend dans les relations sociales, décrites par les RB et ses sources, un déploiement baroque qui a valeur en soi et s'impose à la limite hors de toute norme éthique : c'est l'usage, la bienséance et la civilité l'exigent. Une bonne illustration de tout ceci nous est donnée dans cette première des « trois manières de saluer »,

« qui est fort ordinaire, qui se fait, premièrement, en se découvrant de la main droite, et portant le chapeau jusqu'en bas, en étendant tout à fait le bras, et en le posant tourné en dehors sur la cuisse droite, et laissant la main gauche dans sa liberté.

Secondement, en regardant doucement et honnêtement la personne qu'on salue. Troisièmement, en baissant la vue, et inclinant le corps. Quatrièmement, en tirant le pied, si on veut s'avancer, en le coulant droit en avant ; si on veut reculer, en tirant le pied gauche en arrière ; si l'on passe à côté en glissant le pied en avant, du côté de la personne qu'on veut saluer, et en se courbant et saluant la personne, quelques pas avant que d'être vis-à-vis d'elle.

¹ Courtin serait-il à l'origine de ce développement, qui écrit : « il faut remarquer que celui qui entre est toujours obligé de saluer le premier ceux qui sont dans la chambre » (p.20) ?

Si on salue une compagnie tout entière, on doit couler le pied en avant, pour saluer la personne la plus considérable, et tirer le pied gauche en arrière, pour saluer de côté et d'autre toute la compagnie ». (p. 166s)

Relevons ces deux passages (dont les sources nous sont connues) et qui multiplient les recommandations, voire les subtilités de la bienséance :

Courtin

Si elle nous ordonne de nous asseoir, il faut obéir avec quelque petite démonstration de la violence que souffre notre respect, [...]

De même, il faut prendre un siège moins considérable que le sien, s'il y en a. (p. 52)

P.F.

Quand on parle à quelques personnes qui sont considérables ou d'un autre sexe, [...]; il suffira de ne les point regarder fixement en face, se tourner néanmoins vers eux quand ils nous parlent, et s'en éloigner de plus d'un pas, ou environ, pour ne pas être en danger de les toucher, de leur faire sentir notre haleine, ou de les incommoder en quelque manière. (p. 56s)

Courtin

Que s'il y a plusieurs personnes avec vous, et que l'une d'elles s'en aille et les autres demeurent, il est bon d'observer que, si la personne qui s'en va est plus qualifiée que celles qui restent : il faut la reconduire ; si elle est inférieure, il

Anonyme

D. Que doit-il faire si, visitant une personne qualifiée, elle lui ordonne de s'asseoir ?

R. Il faut obéir avec quelque petite démonstration de la violence que souffre notre respect, et observer de se mettre du bas bout, de prendre un siège moins considérable, de ne se pas mettre à côté de la personne qualifiée, mais vis-à-vis, afin qu'elle voie que l'on est tout prêt à l'écouter ; se tourner le corps un peu de côté et de profil, parce que cette posture est plus respectueuse que de se tenir de front ; ne la point regarder fixement, ne s'en point approcher de trop près pour n'être point en danger de la toucher ni de lui faire sentir son haleine ou de l'incommoder en quelque autre manière. (p. 172s)

RB

Si la personne qu'on visite est, ou d'une qualité éminente, ou qu'on doive avoir pour elle beaucoup de considération et de respect, il ne faut pas, ni s'asseoir, ni se couvrir, qu'elle ne le commande expressément; il faut cependant le faire lorsqu'elle l'ordonne, en témoignant par quelque signe extérieur qu'on ne le fait que par la soumission qu'on lui doit. Et lorsqu'on s'asseoit, il faut avoir égard de se mettre au-dessous de cette personne, de prendre un siège moins considérable que le sien, et de ne se pas placer, ni à côté d'elle, ni tout à fait proche, mais à l'autre bout ; non pas cependant face à face, mais un peu de côté ; parce que cette posture est plus respectueuse; on ne doit pas non plus, ni la regarder fixement, ni s'en approcher de trop près, pour ne se pas mettre en danger de la toucher, ou de lui faire sentir son haleine, ou de l'incommoder en quelque autre manière que ce soit.

(171s = RB 206,4,446)

RB

Si on est avec plusieurs personnes, dont les unes s'en vont et les autres demeurent, si la personne qui s'en va est plus considérable que celle qui reste, on doit la reconduire ; si elle est inférieure, il faut la laisser aller, et demeurer a-

faut la laisser aller et demeurer avec les autres, en lui faisant excuse, et si elle est égale, il est à propos de voir ce que celle-là qui s'en va, ou ceux qui demeurent, sont à notre égard, et conduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui vous seront supérieurs. (p. 136)

vec les autres, en lui demandant néanmoins excuse; si elle est égale, il est à propos d'examiner laquelle ou lesquelles, tout considéré, ont plus que les autres, ou quels sont ceux à qui nous sommes plus redevables, et reconduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui sont supérieurs. (180 = RB 206,6,468)

- Des entretiens et de la conversation

Le chapitre des RB traitant des entretiens et de la conversation est particulièrement riche en considérations morales. D'une morale tirée des Écritures; de l'Ancien Testament surtout. Les données qui font référence explicite à la différence des statuts et des conditions sociales ne concernent que 14 des 46 pages du chapitre. Et les recommandations s'adressent beaucoup plus souvent à l'inférieur qu'au supérieur. Quatre passages, seulement, envisagent le cas d'un échange supérieur-inférieur; et l'on ne peut pas dire qu'il s'agisse vraiment d'un « entretien » ou d'une « conversation » :

Courtin

C'est pourquoi il est bon de savoir encore que c'est une très grande incivilité, de questionner et d'interroger la personne que l'on veut honorer, et même quelque personne que ce soit, si ce ne sont gens qui dépendent de nous, ou que l'on soit obligé de faire parler; en ce cas, il en faut user avec beaucoup de circonspection. (p. 61)

Anonyme

D. Un enfant doit-il questionner et interroger une personne qu'il veut honorer ou même quelque personne que ce soit?

R. Non, il ne doit pas ordinairement interroger personne, si ce ne sont des gens qui dépendent de lui, ou qu'il soit obligé de faire parler, en ce cas il faut en user avec beaucoup de civilité et de circonspection. (p. 208s)

RB

C'est une grande incivilité d'interroger et de faire des questions à une personne pour qui on doit avoir de la considération, et même à quelque personne que ce soit, à moins qu'elle ne nous soit beaucoup inférieure, et qu'elle dépende de nous, ou qu'on ne soit obligé de la faire parler; et en ce cas, on doit le faire d'une manière fort honnête avec beaucoup de circonspection. (215 = 553)

C.P.

...si elle vous était inférieure et qu'elle dît des choses si hors de propos qu'elles eussent des suites fâcheuses, vous seriez obligé de la reprendre, encore faudrait-il le faire doucement et sans affecter un air d'autorité. (p. 39s)

RB

Il n'est pas bienséant de contredire personne, à moins que ce ne soit quelqu'un qui soit beaucoup au-dessous de soi, qui dise des choses hors de propos, et qu'on soit obligé, à cause des conséquences, de dire le contraire de ce qu'il a avancé; encore faudrait-il le faire avec tant de douceur et d'honnêteté, que celui qu'on reprend fût comme forcé de n'en avoir que de la reconnaissance. (222 = RB 207,5,570)

RBCC (source?)

Ne traitez personne de paroles piquantes, hautaines ou méprisantes ; mais au contraire témoignez toujours, par votre manière de parler humble et respectueuse, que vous déférez l'honneur à ceux avec qui vous conversez... (p. 22)

RB

Il faut toujours parler des personnes dont on s'entretient, d'une manière respectueuse et avec des termes qui marquent beaucoup de déférence pour elles, à moins que cette personne ne soit inférieure, et encore en cette occasion doit-on se servir d'expressions honnêtes, qui marquent qu'on a de la considération pour elle. (208 = RB 207,2,534)

Il n'est jamais permis de parler à personne d'une manière impérieuse, à moins qu'elle ne soit fort inférieure ; ces manières de parler, qui ressentent la domination, ne sont pas supportables et ne peuvent être mises en usage par une personne qui a tant soit peu d'éducation. (230 = RB 207,6,587)

Tous ces textes tendent à humaniser, à moraliser l'exercice de l'autorité que confèrent la qualité ou la condition sociale. Les plus humbles, ceux qui sont « fort au-dessous de soi » ont droit, eux aussi, aux marques de civilité, « d'honnêteté » comme aime à dire J.-B. de La Salle (cf. ici, 215; 222; 208 = RB 207,4,553; 207,5,570; 207,2,534).

Les recommandations de bienséance, concernant le comportement de l'inférieur envers la personne de condition supérieure sont plus nombreuses et de tonalité plus négative que positive. Elles concernent aussi davantage la bienséance proprement dite — le savoir-vivre dans une société donnée — que la conduite morale dont elle peut se nourrir.

1 Contexte « lasallien » : J.-B. de La Salle ne suit pas habituellement ses sources qui parlent plus volontiers de Grands ou de personnes de qualité...

Contexte ¹	Attitude recommandée ou condamnée	La source
Devant les Grands	peu parler et beaucoup écouter (204 = RB 207,1,525)	il sera muet (Anonyme, 201)
L'enfant devant des personnes à qui il doit du respect	ne parle pas qu'on l'interroge (204 = id.)	D. Doit-il parler sans être interrogé ? R. Non... (Anonyme, 201)

<p>Lorsqu'on raconte quelque chose qu'on a faite... en la compagnie d'une personne d'une qualité supérieure.</p>	<p>il est de fort mauvaise grâce de parler au pluriel, et de dire par exemple: <i>nous allâmes...</i> (206 = RB 207,2,530)</p>	<p>Il faut aussi éviter, si la chose s'est passée en la compagnie d'un Grand, de parler au pluriel, comme: <i>nous allâmes...</i> (Courtin, 30)</p>
<p>Lorsqu'un inférieur parle d'une action qu'une personne à qui il doit du respect, a faite à son égard,</p>	<p>il n'est pas à propos qu'il dise crûment: <i>Monsieur me dit cela...</i> mais il faut user de ces termes: <i>...Vous eûtes la bonté...</i> (207 = id. 531)</p>	<p>Il ne faut pas qu'il dise crûment: <i>Monsieur N. me dit cela...</i>, mais par circonlocution: <i>Monsieur N. me fit l'honneur de me dire cela.</i> (Courtin, 31)</p>
<p>À une personne supérieure, ...quand on la salue,</p>	<p>c'est une incivilité de demander... Comment elle se porte..., à moins qu'elle ne soit malade ou incommodée. (208s = id. 536)</p>	<p>Il n'est pas de la bienséance d'aller demander à une personne supérieure, comment elle se porte ...; c'est une espèce de question, et que cela n'entre point dans le genre soumis. (Courtin, 87)</p>
<p>Si on veut témoigner, à quelqu'un à qui on doit beaucoup de respect, la joie qu'on a de sa santé,</p>	<p>il est à propos, avant que de lui parler, de s'informer de quelque domestique, comment elle se porte, et puis de lui dire d'une manière honnête: <i>J'ai bien de la joie, Monsieur, que vous soyez en parfaite santé.</i> (209 = id. 537)</p>	<p>il faut s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne se porte, et puis tourner le compliment ainsi: <i>J'ai beaucoup de joie, Monseigneur, que vous soyez en parfaite santé,</i> etc. (Courtin, 87)</p>
<p>Si c'est à une compagnie qu'on montre quelque chose,</p>	<p>il n'est pas à propos de se presser de la louer le premier, mais il faut attendre que la personne la plus qualifiée de la compagnie ait dit son sentiment, et puis applaudir d'une manière honnête et déferente, à moins que cette personne ne demande d'abord notre sentiment; car alors il est de la bienséance de le dire simplement, sans rien exagérer. (214 = 207,3,550)</p>	<p>D. Doit-il louer le premier le bijou que l'on montre? R. Il faut attendre que la personne la plus qualifiée de la compagnie ait loué ou blâmé, puis applaudir, à moins que d'abord elle ne demandât notre sentiment, il faut alors le dire sans attendre et sans rien exagérer. (Anonyme, 208)</p>

<p>Lorsqu'on veut savoir quelque chose d'une personne à qui on doit du respect,</p>	<p>il est de la bienséance de lui parler de manière qu'elle soit obligée de répondre à ce qu'on lui demande, sans cependant l'interroger. Si on veut savoir, par exemple, si une personne ira en campagne, ou en quel-que endroit, il serait très incivil de lui dire : <i>Irez-vous, Monsieur, à la campagne?</i> Cela est choquant et trop familier; mais il faudrait se servir de semblables façons de parler : <i>Vous irez sans doute à la campagne, ou en tel endroit?</i> Cette manière de tourner la chose n'a rien d'offensant, que la curiosité, qu'on excuse, quand elle est respectueuse. (215s = RB 207,4,554)</p>	<p>il faut lui parler en telle sorte, que vous l'obligiez civilement à vous répondre, sans pourtant l'interroger. Par exemple, si vous voulez savoir si cette personne fera la campagne prochaine, de lui dire : <i>Irez-vous à la guerre, Monsieur?</i> Cela est choquant ; parce que cette demande est trop familière; au lieu que cette façon de parler : <i>Sans doute, Monsieur, que vous ferez aussi la campagne,</i> n'a rien d'offensant que la curiosité, que l'on excuse, quand elle est respectueuse. (Courtin, 62)</p>
<p>À une personne à qui on doit du respect,</p>	<p>C'est aussi une incivilité de répondre le premier,... lorsqu'elle demande quelque chose en présence d'autres personnes qui sont au-dessus de soi, quand même il ne s'agirait que de choses communes et ordinaires ; par exemple, si elle demande quelle heure il est; on doit laisser répondre les personnes les plus considérables de la compagnie, à moins que celui qui interroge ne s'adresse à quelqu'un en particulier, qui serait alors obligé de répondre. (217 = id. 558)</p>	<p>Il y a même de l'incivilité de répondre le premier à une personne de qualité, quand elle demande quelque chose en présence d'autres personnes, qui sont au-dessus de nous ; je dis même, quand il ne s'agirait que de choses communes ; comme, par exemple, si elle demandait : <i>quelle heure est-il ? quel jour est-il aujourd'hui?</i> Il faut laisser répondre les personnes les plus qualifiées avant nous, à moins que l'on ne s'en informât directement à nous. (Courtin, 36s)</p>

<p>Lorsqu'en répondant, on est obligé de contredire une personne, pour qui on doit avoir de la considération,</p>	<p>il n'est pas séant de le faire crûment ; on doit alors user de circonlocution, en disant : <i>Vous me pardonnerez, Monsieur ;</i> ou : <i>je vous demande pardon, Monsieur, si j'ose dire que, etc.</i> (218 = RB 207,4,560)</p>	<p>il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en disant, par exemple : <i>Vous me pardonnerez, Monsieur, etc. je vous demande pardon, Madame, si j'ose dire que la coquetterie est mauvais moyen pour plaire, etc.</i> (Courtin, 27s)</p>
<p>Lorsqu'on est en une compagnie où on parle d'une affaire,</p>	<p>c'est une incivilité de dire son avis, à moins qu'on ne le demande, particulièrement quand il y a des personnes supérieures. (218 = id. 560)</p>	<p>D. Un enfant doit-il dire son avis, lorsqu'on parle d'une affaire? R. Non, il ne doit pas le dire si on ne le lui demande. (Anonyme, 212)</p>
<p>Si on fait [les compliments] à des personnes à qui l'on doit du respect,</p>	<p>il se faut servir plutôt de révérences que de longs discours. (227 = RB 207,6,581)</p>	<p>répondre plutôt avec des révérences qu'avec de longs discours. (Courtin, 60)</p>

Tous ces textes manifestent le poids des contraintes socio-culturelles sur l'individu, dans la société décrite par les RB comme par ses sources. Toute spontanéité se voit réprimée dès que l'on n'est plus « le plus considérable de la compagnie » ou que l'on est en présence d'une personne « à laquelle on doit du respect » : peu parler ou ne parler que si on est interrogé ; ne pas se presser de louer quelque chose ; ne pas interroger ou répondre le premier ; ne pas contredire crûment ni dire son avis sans qu'on le demande... Courtin donne, comme en passant (cf. ci-dessus, le texte parallèle à RB 207,2,536 = 208s), la règle qui sous-tend toutes ces prescriptions : si l'on ne doit pas « demander à une personne, comment elle se porte », c'est parce que « c'est une espèce de question, et que **cela n'entre point dans le genre soumis** » ...

Nous avons eu l'occasion de parler de « ceux qui sont en droit d'ordonner et de commander ». À eux, « tout est permis » (p. 105). À l'inférieur, une seule attitude lui convient : **la soumission**, ou, comme disent encore Courtin et J.-B. de La Salle, **la déférence**. Les dictionnaires de l'époque traduisent mieux ce que Courtin entend par « soumis » et « soumission », dans leurs exemples que dans les définitions qu'ils donnent de ces mots :

- **Soumis**, dépendant, sujet obéissant, humble, respectueux.

- **Soumission**, s'emploie au pluriel pour marquer les respects qu'un inférieur rend à ceux qui sont au-dessus de lui.

- **Déférence**, respect, soumission. Les exemples, quant à eux, nous renvoient non aux devoirs de l'inférieur mais à la mentalité des supérieurs : « Il y a des gens qui aiment qu'on leur fasse de grandes soumissions ». - « Il n'exige pas les soumissions dues à son rang et à sa naissance ». - « Les grandes déférences et les soumissions gagnent le cœur des grands superbes ». Les marques de soumission et de déférence sont donc de ces choses qui sont dues à la qualité des personnes et se doivent exiger.

- Des lettres

Tout le chapitre intitulé *Des lettres* serait à citer, tant il est nourri de ces recommandations de bienséance et de civilité attentives à respecter la hiérarchie des conditions et des personnes, et les usages qui veulent l'exprimer. Une première distinction s'impose ainsi, même si elle est élémentaire :

Anonyme

D. Combien y a-t-il de sortes de lettres, si on les considère par rapport aux personnes à qui l'on écrit ?

R. Il y en a de trois sortes, car on écrit à ses supérieurs, à ses égaux ou à ses inférieurs. Ces trois sortes de lettres ont leurs différences. (p. 227)

RB

Il y a trois sortes de lettres, par rapport aux personnes ; car ou on écrit à ses supérieurs, ou à ses égaux, ou à ses inférieurs ; [...] toutes ces sortes de lettres demandent chacune leur style et leur manière particulière. (242 = RB 210,1,618)

Puis un principe général : dans les lettres comme dans les conversations, les formules de civilité sont les mêmes :

Courtin

Les mêmes précautions que l'on observe pour la politesse de l'action et du discours, se doivent observer dans les lettres que l'on écrit, qui sont le discours des absents. C'est pourquoi il faut se servir des mêmes expressions d'amitié, d'honnêteté, de respect en écrivant, que nous sommes obligés d'observer en parlant, pour être dans les règles de la bienséance. (p. 154s)

RB

On doit prendre garde, en écrivant, de se servir des termes d'honnêteté et de civilité, dont on est obligé de se servir en parlant, pour garder les règles de la bienséance. (246 = RB 210,1,629)

Enfin, une recommandation qui spécifie la tonalité affective propre aux diverses « sortes de lettres » (cette remarque semble être due au seul J.-B. de La Salle):

« Il faut que celles qu'on adresse à ses supérieurs, soient très respectueuses; que celles qu'on adresse à ses égaux, soient honnêtes et donnent toujours quelques marques de considération et de respect; pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs, on doit leur y donner des témoignages d'affection et de bienveillance».

(243 = RB 210,1,619)

Dans l'impossibilité de tout citer, relevons seulement les règles qui structurent matériellement la lettre en fonction de la qualité ou de la condition des personnes:

- LE PAPIER,

Courtin

Il est à remarquer pour la cérémonie de l'écriture, d'inférieur à supérieur, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier que de petit, et que le papier sur lequel on écrit, doit être double et non en simple demi-feuille, quand on n'écrirait à la première page que six lignes; à moins que ce ne fût, ou un simple compliment en peu de paroles, ou un billet que l'on écrivît seulement pour faire ressouvenir de quelque chose dont on aurait déjà écrit: car alors on peut prendre du petit papier, pour éviter la façon, mais il faut que ce petit papier soit double, aussi bien que le serait une feuille. (155)

Anonyme

D. Si on écrit à une personne qui lui est supérieure, de quel papier doit-il se servir?

R. Il est plus respectueux de se servir de grand papier que de petit.

D. Le grand papier, sur lequel il écrit, doit-il être double?

R. Quand il n'écrirait à la première page que six lignes, le papier doit être double, et non en simple demi-feuille.

D. Doit-il se servir de grand papier pour écrire un billet, afin de faire ressouvenir de quelque chose qu'il aurait déjà écrit, ou pour écrire une lettre en billet?

R. Il peut alors prendre du petit papier, mais il faut que ce papier soit double.

(p. 222)

RB

Il est plus respectueux, lorsqu'on écrit à une personne qui est supérieure, de se servir de grand papier, et à qui que ce soit qu'on écrive, le papier doit toujours être double; on peut se servir de petit papier pour écrire des billets, mais il faut toujours que le papier soit double.

(243 = RB 210,1,621)

- LE TITRE DE LA PERSONNE À QUI L'ON ÉCRIT,

Courtin

Qu'après le *Monseigneur* ou le *Monsieur* que l'on met au commencement d'une lettre, et tout au long sans abréviation, comme serait *Mons.* ou *Mgr.*, on laisse beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre : différemment pourtant, selon la qualité des personnes, et plutôt plus que moins. (p. 155s)

RBCC

Si vous écrivez à des personnes de médiocre qualité, qui méritent néanmoins quelque respect, vous laisserez en blanc deux ou trois lignes, mais un peu moins entre personnes égales et fort familières. (p. 39)

Que si vous êtes en doute touchant la qualité des personnes à qui vous écrivez, il vaut mieux laisser plus d'espace que moins, parce que le défaut de respect pourrait aisément choquer, mais rarement l'excès. (id.)

Anonyme

R. Oui, on n'écrit point *Mr.*, ni *Msgr.*, mais *Monsieur* et *Monseigneur*.

D. Comment un enfant doit-il commencer sa lettre, s'il écrit à un homme ?

R. Il la commencera par ce mot *Monsieur* ou *Monseigneur*, et s'il écrit à son père, *Monsieur mon très honoré Père*.

D. S'il écrit à une femme ou à une fille, comment commencer la lettre ?

R. Il la commencera par ce mot *Madame* ou *Mademoiselle*.

D. Le *Monsieur* ou le *Monseigneur*, que l'on met au commencement d'une lettre, s'écrit-il tout long sans abréviation ?

R. Oui, on n'écrit point *Mr.*, ni *Msgr.*, mais *Monsieur* et *Monseigneur*.

D. Ensuite du *Monsieur* ou de *Monseigneur* faut-il laisser beaucoup de blanc, avant que d'écrire le corps de la lettre ?

R. On en laisse plus ou moins selon la qualité des personnes, mais plutôt plus que moins.

D. Pourquoi doit-on laisser du blanc plutôt que moins ?

R. Parce qu'en écrivant à une personne qui nous est supérieure, ou même égale, on doit lui rendre presque tous les mêmes honneurs qu'aux personnes les plus qualifiées, si l'on veut paraître civil. (223s)

RB

On commence toutes les lettres par ce mot : *Monsieur*, ou *Monseigneur* ; et si on écrit à une femme, ou à une fille, par un de ceux-ci : *Madame*, ou *Mademoiselle* ; si on écrit à son père, on se sert de ces termes : *Monsieur mon très honoré Père* ; et ces mots : *Monsieur*, ou *Madame*, etc., doivent s'écrire tout au long, sans abréviation, car de les écrire autrement, ce serait tout à fait contre le respect. Le mot *Monsieur* s'écrit seul au haut de la lettre, du côté gauche, et entre ce mot, *Monsieur*, et le commencement de la lettre, on doit laisser l'espace de plusieurs lignes de blanc ; il faut en laisser plus ou moins selon la qualité des personnes à qui on écrit, et en laisser plutôt plus que moins.

(243s = RB 210,1,622-623)

L'espace blanc, laissé entre le titre et le commencement de la lettre, « mesure » en quelque sorte la différence de qualité entre celui qui écrit et son correspondant: toutes les civilités semblent convenir, ici, qu'il est plus prudent, plus psychologique, voire plus civil « d'en laisser plutôt plus que moins », parce que comme disent les RBCC, « le défaut de respect pourrait aisément... choquer, mais rarement l'excès ».

- LE TITRE DE LA PERSONNE À QUI L'ON ÉCRIT, À LA FIN DE LA LETTRE,

Courtin

...Ce *Monsieur* doit être au commencement de la ligne dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre, et ces paroles, *Votre très humble et très obéissant serviteur*.

(p. 158)

Que si c'est un prince ou une personne éminente en dignité, on met *Monseigneur*, et on le met le plus bas que l'on peut ; puis de suite, mais un peu plus bas, *de Votre Altesse*, ou de *Votre Excellence* ; et après, comme nous avons dit, tout au bas de la page, *Le très humble et très obéissant serviteur, SIRE, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant, et très fidèle sujet*.

(p. 159)

Anonyme

D. Où doit-il mettre ce *Monsieur* ?

R. Il doit le mettre à côté dans le milieu du blanc du papier, qui reste entre la fin de la lettre et ces paroles, *Votre très humble très obéissant serviteur*, qui doivent se mettre tout en bas, en deux lignes de trois ou quatre mots chacune.

(p. 235)

RB

On met encore le terme de *Monsieur* ou de *Monseigneur*, à la fin de la lettre, selon la qualité de la personne à qui l'on écrit ; et ce nom, *Monsieur*, doit être dans le milieu du blanc du papier, qui reste entre la fin de la lettre, et ces paroles : *Votre très humble et très obéissant serviteur*. Le terme de *Monseigneur* se met le plus bas que l'on peut ; et si on a donné, à la personne à qui on écrit, un titre d'honneur dans le corps de la lettre, au bas de la lettre, après ce terme, *Monseigneur*, il faut mettre de suite, mais un peu plus bas, en cette manière : *Monseigneur, de votre Altesse, de votre Excellence, ou de votre Grandeur, le très humble, etc.*

(246 = RB 210,1,628)

Monsieur mon frere

Puisque vous me manquez par votre dernière qu'une seule de mes lettres suffit pour
 declarer mes intentions touchant ce qui me reste de bien entre vos mains.

Je declare donc par celle cy que je cede et abandonne des a present aux enfans
 nez et a naistre de Monsieur Jean Henry De la Salle mon frere par compassion
 que j'ay pour l'estat des miseres ou ils sont reduits mes rentes en principal de deux
 mil livres constituées sur le Clergé du diocèse de Reims me reservant la faculté ou
 a ceux a qui ie en cedeay le droit de reprendre et retirer laditte rente quand ou moy
 ou ceux a qui ie adonney ce droit le trouveront a propos en payant la somme de
 deux mil livres dont sera fait un fond au profit desdits enfans de leur cede et
 abandonne aussi les deux tiers d'une autre rente d'iceux par la cession auxdits
 heritiers de la meme ville de Reims etant au principal de quatorze cent livres
 pour le total au denier vingt cinq, lesdits deux tiers faisant plus moy rente huit
 livres de rente, plus la moitié d'une cede sur le tenoit de Thillois près Reims
 dont l'autre moitié appartient audit Sieur Jean Remy De la Salle mon frere;
 plus le droit arroy appartenant sur une maison seigneuriale au village de trois saints
 près Reims provenant de la succession du nommé Mathias Menue des quelles
 rentes et fonds l'usufruit appartiendra des a present auxdits enfans et sera veu
 par vous Monsieur De la Salle Chancelier de l'eglise de Reims mon frere
 et leur sera aussi distribuez par vous et a votre discretion sans que vous soyez
 obligez de leur en rendre aucun compte en quelque temps et pour quelque cause
 que ce puisse estre. Je suis avec beaucoup de respect

Monsieur mon frere
 au Collège de la Salle
 le 2 Mars 1718.

Votre tres humble et tres
 obéissant frere
 De la Salle

Lettre de J.-B. de La Salle à Jean-Louis de La Salle, chanoine de Notre-Dame de Reims,
 son frère. Paris, 2 mars 1718 — Étude de M^e Thienot, Minutes, an. 1718 — Document
 151 du Cahier Lasallien 39 (Frère L.M. Aroz).

- LA MARQUE DE SOUMISSION

Courtin, l'Anonyme et les RB tiennent à relever que la formule *Votre très humble et très obéissant serviteur* est celle qui peut et doit exprimer la soumission, cette forme de respect dû aux personnes « au-dessus de nous », même « simplement au-dessus de nous », et qu'à ce titre, elle doit occuper une place à part dans la distribution du texte de la lettre :

Courtin

À la fin de la lettre, pour marquer sa soumission, si c'est une personne simplement au-dessus de nous, on met *Monsieur* [...] et ces paroles : *Votre très humble et très obéissant serviteur*, qui se doivent mettre tout au bas du papier à côté droit : *Monsieur mon très honoré père, votre très humble et très obéissant fils.* (p. 158)

Anonyme

D. Après ces mots, *je suis sincèrement*, ou autres semblables, par lesquels on finit une lettre, que doit-il mettre pour marquer sa soumission, s'il écrit à une personne, qui est simplement au-dessus de lui?

R. Il doit mettre *Monsieur*.

D. Où doit-il mettre ce *Monsieur*?

R. Il doit le mettre à côté dans le milieu du blanc du papier [...] et ces paroles : *Votre très humble et très obéissant serviteur*, qui doivent se mettre tout au bas coin du papier en deux lignes de trois ou quatre mots chacune.

D. Après ces mots, *Je suis, etc.* que doit-il mettre pour marquer sa soumission, s'il écrit au Roi?

R. Il doit mettre à côté, le plus bas qu'il peut, *Sire*, puis de suite mais un peu plus bas, *de votre Majesté*, et après tout au bas et au coin de la page, *le très humble, très obéissant, et très fidèle sujet.* (p. 234-236)

RB

Au bas de la lettre, pour marque de soumission, à l'égard de la personne à qui on écrit, après ces termes : *Je suis*, ou autres semblables, on met ces mots : *Votre très humble et très obéissant serviteur*. Et ils se mettent en deux lignes, au bas et au coin du papier, du côté droit; c'est toujours en ces termes qu'on finit une lettre, parce que nous n'avons point d'autres marques pour exprimer notre respect. Un fils écrivant à son père, met : *Votre très humble et très obéissant fils*. Un sujet à son Roi, use de ces termes : *Sire, Votre Majesté, le très humble, très obéissant, et très fidèle sujet.*

(248 = RB 210,1,632)

- LA DATE,

La façon de dater une lettre est encore un moyen d'exprimer son respect et sa soumission :

Courtin

On met aussi dans la lettre le lieu et la date du jour et de l'année que l'on écrit. Pour plus grand respect, on la met tout au bas de la page où on finit la lettre, et à côté gauche ; car c'est en user trop familièrement envers une personne de qualité, que de mettre cette date en tête de la lettre. (p. 211)

Anonyme

D. Un enfant doit-il mettre dans sa lettre la date du lieu, du jour et de l'année ?

R. Il est de la bienséance de la mettre, et il y en a qui s'offensent, lorsque l'on omet de la mettre.

D. Où doit-il la mettre ?

R. Pour plus grand respect, il doit la mettre tout au bas de la page où finit la lettre, et à côté ; mais en matière d'affaire, il faut mettre la date au haut au commencement de la lettre, si celui à qui elle est adressée doit en savoir la date avant que de la lire.

D. Quand peut-il encore mettre la date à la tête des lettres ?

R. Lorsqu'il écrit à une personne qui lui est familière ou inférieure, mais lorsqu'il écrit à une personne de qualité ou qu'il veut honorer, il doit la mettre tout au bas de la page et à côté. (p. 238)

RB

La bienséance veut toujours, quand on écrit, qu'on mette la date du mois et de l'année auxquels on écrit, et non pas celle du jour de la semaine ; et pour plus grand respect, il faut la mettre tout au bas de la page où finit la lettre, du côté gauche, au dessous du mot de *Monsieur*. Cependant, dans les lettres d'affaires, il est plus à propos de mettre la date au commencement, tout au haut, du côté droit, parce qu'il est à propos que celui à qui elle est adressée en sache la date avant que de la lire ; on peut en user de même, lorsqu'on écrit à une personne avec qui on est familier, ou qui est inférieure.

(248 = RB 210,1,635)

- LES BAISE-MAINS

Les baise-mains comme les recommandations ou les commissions ont leur place « au bas de la lettre ». L'usage de ces civilités exige beaucoup d'attention aux personnes et à l'expression des sentiments :

Courtin

Après cela, on peut faire les civilités que l'on veut à d'autres personnes, mais il faut bien se garder de le faire quand on écrit à des personnes élevées au-dessus de nous, ni adresser ses baise-mains ou recommandations à des personnes qui nous sont de beaucoup supérieures : car c'est une grande incongruité.

Entre amis ou personnes égales et familières, cela est permis, et se fait ordinairement ainsi : *Vous me permettez, s'il vous plaît, Monsieur, d'assurer Monsieur tel et Madame telle, de mes très humbles services ou respects. Vous agréerez que je fasse ici mes très humbles baise-mains à Monsieur et à Madame, etc.*

(p. 158s)

Anonyme

D. Après qu'un enfant a achevé entièrement sa lettre, peut-il faire ses civilités à d'autres personnes ?

R. 1. Il doit bien se garder de les faire à qui que ce soit, lorsqu'il écrit à des personnes qui lui sont supérieures.

2. Il ne doit pas adresser ses baise-mains ou recommandations à des personnes qui sont beaucoup élevées au-dessus de lui : car c'est une très grande incongruité.

D. Quand peut-il faire ses civilités à d'autres personnes au bas d'une lettre ?

R. Cela est permis entre amis ou entre personnes égales et familières.

D. De quels termes doit-il se servir pour faire ses civilités ?

R. Il se servira de ceux-ci, qui sont ordinaires : *Vous me permettez, s'il vous plaît, Monsieur, d'assurer Monsieur... et Madame... de mes très humbles respects*, ou : *je vous prie d'agréer, Monsieur, que je fasse mes très humbles baise-mains à Monsieur... et à Madame...*

(p. 238s)

RB

Lorsqu'on écrit à une personne qui est supérieure, il est tout à fait contre le respect de faire des baise-mains à d'autres au bas de la lettre ; et il ne l'est pas moins d'adresser ses baise-mains ou recommandations à des personnes qui sont beaucoup élevées au-dessus de soi, ou de leur donner par lettres quelque semblable commission ; cela est seulement permis entre les amis et entre les personnes égales ou familières. Ces sortes de civilité au bas des lettres, se fait ordinairement en cette manière : *Permettez-moi, je vous prie, Monsieur, d'assurer Monsieur N. ou Madame N. de mes très humbles services et respects*, ou : *Je vous prie très humblement d'assurer, etc., Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, que je fasse ici mes très humbles baise-mains à Monsieur N., à Madame N.*

(249 = RB 210,1,637)

- L'ENVELOPPE

Les RBCC donnent une bonne description de ce qu'il faut entendre par « enveloppe » et la signification sociale qu'elle a prise: « On plie ordinairement en forme de paquet les lettres qu'on écrit aux personnes de condition, c'est-à-dire qu'après avoir plié sa lettre sans la cacheter, et sans écrire l'adresse dessus, on la couvre proprement d'un papier qu'on cachète de même que les paquets ; et sur cette enveloppe, l'on écrit l'adresse de la lettre, et tout au bas vers le côté droit, le lieu de l'adresse » (p. 50).

Courtin

Que si l'écriture ou la matière de la lettre devait finir trop bas, il faut la ménager [...]. C'est pour-quoi, s'il se rencontre par exemple, qu'une feuille de papier soit écrite de tous les côtés, et finisse au bas de la dernière page, la bienséance ne voulant pas qu'on la mette ainsi crûment dans l'enveloppe, il faudra couvrir cette dernière page d'une demi-feuille de papier blanc volante, qui se joigne et s'engage à la feuille écrite par une petite marge.

(p. 159s)

Anonyme

D. En écrivant une lettre, s'il se rencontre que la feuille de papier soit écrite de tous les côtés, la bienséance veut-elle qu'il la mette ainsi crûment dans l'enveloppe?

R. Non, il doit couvrir cette dernière page d'une demi-feuille de papier blanc volante, qui se joigne à cette feuille écrite par une marge.

D. Quand un enfant doit-il mettre sa lettre dans une enveloppe?

R. Lorsqu'il écrira à une personne qui lui est supérieure, il mettra sa lettre dans une enveloppe, sur laquelle il écrira l'adresse.

(p. 240)

RB

Si la lettre est écrite de tous les côtés, jusqu'en bas, il n'est pas de la civilité de la mettre ainsi dans l'enveloppe; mais il sera à propos de couvrir la dernière page d'un feuillet de papier blanc, et de le joindre à la lettre écrite, par une petite marge.

Lorsqu'on écrit à une personne qu'on doit beaucoup respecter, il est de l'honnêteté de mettre la lettre dans une enveloppe, qui soit de papier blanc et bien net, et d'écrire l'adresse sur l'enveloppe, et non pas sur la lettre.

(249s = RB 210,1,637-638)

J.-B. de La Salle reste très proche de ses sources. Deux insistances, cependant, « quand on écrit à une personne qu'on doit beaucoup respecter » : d'une part, il ne suffit pas que le papier de l'enveloppe soit blanc : il doit être encore « bien net » ; d'autre part, l'adresse doit s'écrire « sur l'enveloppe, et non sur la lettre ».

59

M. de La Salle

M. de La Salle

M. de La Salle

59

Je vous prie de m'envoyer vos lettres à Paris par la poste...
de la lettre de M. de La Salle...
à Paris par la poste...
de la lettre de M. de La Salle...
à Paris par la poste...
de la lettre de M. de La Salle...
à Paris par la poste...

Lettre de J.-B. de La Salle à Jean-Louis de La Salle, chanoine de Notre-Dame de Reims, son frère. Paris, 2 mars 1718 — Étude de M^e Thienot, Minutes, an. 1718 — Document 151 du Cahier Lasallien 39 (Frère L.M. Aroz).

- L'ADRESSE

Les règles qui concernent l'adresse des lettres méritent que l'on s'y attarde quelque peu. Elles aussi renvoient à ces structures sociales fortement hiérarchisées qui aiment à percevoir, en toute lisibilité, ce qui les distingue des autres et les rend plus dignes de respect que les autres.

Le passage qui en traite doit beaucoup à l'Anonyme. Deux ajouts de J.-B. de La Salle sont intéressants : ils correspondent à sa façon d'agir envers ses Frères :

- écrire l'adresse « au dos de la lettre »,
- écrire « *À Monsieur* », « tout de suite ».

La lettre au Frère Gabriel Drolin reproduite à la page précédente répond tout à fait à l'usage prôné par les RB :

Anonyme

D. Comment doit-il mettre l'adresse de la lettre ?

R. Il mettra en haut du dessus de la lettre au commencement de la ligne : *À*, et à la fin *Monsieur*, et au bas le reste de l'adresse, c'est-à-dire *Monsieur*, puis le nom de la personne à qui il écrit, sa qualité et sa demeure ; comme *Monsieur ... Conseiller du Roi... rue ...* et tout au bas au coin le nom de la ville, dans laquelle cette personne demeure, comme *à Paris*, si elle demeure à Paris.

D. Doit-il taxer le port et mettre, par exemple, *port trois sols*, au bas de l'adresse ?

R. Non, cela est incivil. Il doit laisser le soin de la taxe des lettres au maître de la poste ou à son commis. (p. 204s)

RB

L'adresse d'une lettre commence par ces termes : *À Monsieur, Monsieur*.

À, se met au haut du dessus de la lettre, au commencement de la ligne, du côté gauche, et ce mot, *Monsieur*, ou bien, *À Monsieur*, tout de suite, se met à la fin de la même ligne, du côté droit ; au bas de l'enveloppe, ou au dos de la lettre, on répète le mot, *À Monsieur*, puis on met le nom de la personne à qui on écrit, sa qualité et sa demeure, en cette manière :

Monsieur N. Conseiller du Roi ... , rue ..., et tout au bas, au coin de la lettre, du côté droit, on met le nom de la ville dans laquelle cette personne demeure : *à Paris*, par exemple, si elle demeure à Paris. Il est très incivil à celui qui écrit, de taxer le prix de la lettre, en mettant, par exemple, (pour trois sols).

(250 = RB 210.1,638-639)

- LE BILLET,

Les personnes d'autorité peuvent exiger — « commander » — que l'on « abrège les cérémonies » lorsqu'on leur écrit. On leur écrit alors « en billet ». Bien entendu, cette façon d'écrire des lettres a ses normes de civilité qui valent quelle que soit la condition des personnes (le billet étant, de soi, une forme réservée « à une personne qui est égale, ou familière, ou inférieure ») :

Courtin

Au reste, lorsqu'on nous commande d'abrèger ces cérémonies, dont j'ai parlé, et d'écrire en billet, c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre en tête *Monsieur*, et sans laisser de vide au commencement, il faut obéir pour ne se point rendre importun. Et alors, il faut insérer le *Monsieur* ou le *Monseigneur* dans le commencement du billet, en le plaçant après quelques paroles, pourvu qu'elles ne fassent point de liaison choquante.

(p. 211)

Anonyme

D. Que doit faire un enfant, si on lui commande d'abrèger les cérémonies que l'on garde en une lettre, et d'écrire en billet, c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre *Monsieur* au commencement et sans laisser de vide ?

R. Il doit obéir pour ne se rendre importun.

D. Que faut-il observer, lorsqu'on écrit en billet ?

R. 1. Il faut mettre le *Monsieur* dans le corps du billet après les premiers mots, comme par exemple, *vous ne doutez pas, Monsieur, que, etc.*

2. L'écrire et le répéter comme dans une lettre.

3. À la fin mettre, tout de suite, *je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur...*

D. Quand peut-il se dispenser des lettres et écrire en billet ?

R. Lorsqu'il écrit à une personne qui lui est égale, ou familière ou inférieure. On écrit aussi en billet aux personnes même supérieures à qui on écrit souvent et surtout pour les affaires.

(p. 241s)

RB

On peut écrire en billet à une personne qui est égale, ou familière, ou inférieure ; on peut aussi le faire à l'égard des personnes qui sont supérieures, lorsqu'on leur écrit souvent ; l'adresse aux billets se met de même qu'aux lettres.

Lorsque quelqu'un de nos amis nous prie, ou que quelque personne, à qui nous devons du respect, commande d'abrèger les cérémonies dont on se sert en écrivant des lettres, et d'écrire en billet ; c'est-à-dire, sans mettre *Monsieur* en tête, et sans laisser de vide ; on doit le faire pour ne se point rendre incommode et par respect pour celui qui l'ordonne.

Quand on écrit un billet, il faut mettre *Monsieur* dans le corps du billet, après les premiers mots, en cette manière ; *Vous savez, Monsieur, que, etc.*, et l'écrire et le répéter, comme dans une lettre ; et à la fin, il faut mettre tout de suite ; *Je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.*

(250s = RB 210,1, 639-641)

3. Structuration sociale des espaces et des meubles

La société de l'honnête homme du XVII^e siècle a structuré son espace de vie selon sa conception hiérarchique de l'existence : il y a les endroits et les meubles « honorables » et il y a les endroits et les meubles « moins considérables ». J.-B. de La Salle participe à cette vision des choses. Il reste généralement très proche du texte de ses sources qui en traitent.

Connaître la valeur sociale relative des lieux et des objets est important pour qui veut satisfaire aux exigences élémentaires et quotidiennes de la vie sociale. Un exemple : prendre une place honorable ou moindre, c'est se situer par rapport à la fenêtre, au lit, au tableau du maître de céans, à la porte, et choisir le siège qui convient...

* les salles

Courtin

Dans une chambre, la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet ; sinon il faut se régler sur la porte.
(p. 102s)

Il y en a même qui, ayant appris le raffinement de la civilité dans quelque pays étranger, n'osent en compagnie ni se couvrir, ni s'asseoir le dos tourné au portrait de quelque personne de qualité éminente. (p. 20s)

Anonyme

D. Quel est le côté le plus honorable dans une chambre ?

R. La place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet, sinon il faut se régler sur la porte, qui marque le dessous. (p. 180)

RB

Dans une chambre, la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet, sinon il faut se régler sur la porte, qui marque le dessous.

(138 = RB 205,2,368)

...lorsqu'on est chez une personne de qualité éminente, on doit avoir égard de ne pas se couvrir, et de ne pas se seoir le dos tourné à son portrait, ou à celui d'une personne qu'on doit respecter.¹

(164 = RB 206,2,430)

¹ J.-B. de La Salle prend comme règle de comportement obligée (« on doit...»), ce qui n'est présenté par Courtin que comme « un raffinement de civilité ».

Courtin

Si elle nous ordonne de nous asseoir, il faut obéir [...], et observer de se mettre au bas bout, qui est toujours du côté de la porte par laquelle nous sommes entrés, comme le haut bout est toujours où la personne qualifiée se met. (p. 52)

Anonyme

D. Quelle est la place la plus honorable lorsque l'on est assis dans une salle?

R. Le côté de la fenêtre est ordinairement la première place, et le côté de la porte est la dernière. (p. 173s)

*** les sièges****RBCC**

Allez au devant des personnes de qualité, même égales [...], et leur présentez aussitôt un siège pour s'asseoir ; car ce serait un défaut de respect de les laisser debout. (p. 10)

Courtin

Il faut l'introduire dans le lieu le plus honorable, et lui présenter un fauteuil pour s'asseoir, observant de ne se mettre que sur un moindre siège. (p. 133)

RB

Si la personne qu'on visite est ou d'une qualité éminente, ou qu'on doive avoir pour elle beaucoup de considération et de respect, il ne faut pas, ni s'asseoir ni se couvrir, qu'elle ne le commande expressément ; il faut cependant le faire lorsqu'elle l'ordonne [...]. Et lorsqu'on s'assoit, il faut avoir égard de se mettre au-dessous de cette personne, [...], et de ne se pas placer, ni à côté d'elle, ni tout à fait proche, mais à l'autre bout. (171s = RB 206,4,446)

RB

Lorsqu'on est assis dans une salle, le côté de la fenêtre est ordinairement la première place, et le côté de la porte est la dernière. (172 = id. 448)

RB

Il est incivil de laisser debout des personnes qui rendent visite, il faut toujours leur offrir des sièges qui soient des plus honorables et des plus commodes ; et s'il y en a de plus ou de moins honorables et commodes, ceux qui le sont le plus doivent être présentés aux personnes de la compagnie qui sont les plus qualifiées ; on doit aussi leur faire plus d'honneur qu'aux autres ; il ne faut pas s'asseoir que la personne qui rend visite ne se soit assise, et il faut se mettre sur un siège moindre que le sien. (178 = RB 206,6,462)

Une distinction propre à J.-B. de La Salle, ici : parmi les sièges, « il y en a de plus ou moins honorables et commodes ». Il faudra donc être attentif d'offrir aux personnes les plus qualifiées, « ceux qui le sont le plus ». Courtin n'envisage pas la plus ou moins grande « commodité » des sièges.

Courtin

De même, il faut prendre un siège moins considérable que le sien, s'il y en a ; le fauteuil est le plus honorable, la chaise à dos après, et ensuite le siège pliant.

(p. 52)

Que si arrivant dans une compagnie, on vous fait civilité, et que l'on se lève pour l'amour de vous, il faut bien se garder de prendre la place de personne ; mais il faut se mettre à une autre place, et même la dernière.

RBCC

C'est manquer à la bienséance que de prendre le lieu le plus honorable, ou de le refuser opiniâtrement, quand il est présenté. (p. 12)

Anonyme

D. Parmi les sièges, quels sont les plus considérables ?

R. Le fauteuil est le plus honorable, puis la chaise à dos et ensuite le siège pliant. (p. 173)

RB

Afin qu'on sache discerner et faire le choix des sièges, il est à propos de dire ici que le plus honorable est le fauteuil, et entre les fauteuils, celui qu'on doit préférer est le plus commode. Après le fauteuil suit la chaise à dos, le pliant.

(172 = RB 206,4,447)

Quand quelqu'un entre dans une place où il y a compagnie, si les autres se lèvent et lui font civilité, il est de son devoir de saluer la compagnie, et de ne pas prendre ni la première place, ni le siège d'un autre ; il ne doit pas non plus souffrir qu'aucun de la compagnie lui porte un siège ; mais il doit prendre la dernière place, et choisir, si cela se peut, un siège qui soit au-dessous des autres. Si cependant on l'oblige de prendre une place plus honorable, il ne doit pas la refuser opiniâtrement, surtout quand, dans la compagnie, il n'y a personne qui soit d'une condition beaucoup plus élevée que la sienne. (183 = RB 206,7,475)

* la table

Il y a un « haut bout » et un « bas bout » de la table. La personne la plus considérable se tient « au haut bout » : c'est là que les meilleurs morceaux sont présentés et c'est là que l'on commence à changer les assiettes, pour les remplacer par d'autres, « blanches » :

Courtin

Il faut ensuite attendre que l'on vous place, ou se placer au bas bout, selon le précepte de l'Évangile. (p. 107)

Pour ce qui est du poisson, les plus habiles traiteurs maintiennent que la tête, et ce qui en approche le plus, est en la plus grande partie toujours le meilleur : ce qui fait qu'au haut bout d'une table bien ordonnée, on sert ordinairement la hure du poisson qui se coupe en deux, ainsi que peut-être le marsoin, le saumon frais, le brochet ou la carpe. (p. 111)

C.P.

Et si on vous ordonne de changer les assiettes, vous les changerez après le premier service, en commençant par celui qui tient le haut bout dans la compagnie, et en continuant vous irez de suite, rendant une assiette blanche à mesure que vous ôterez l'autre. (p. 66s)

RB

Lorsque la bénédiction est achevée, la bienséance veut qu'on observe ce que Notre Seigneur ordonne dans le saint Évangile, qui est de se mettre à la dernière place et au bas bout de la table, ou qu'on attende qu'on nous donne une place (84 = RB 204,1,222)

Ce qu'on estime le plus dans les poissons est la tête, et ce qui en approche le plus. (97 = RB 204,4,255)

Ceux qui servent et qui changent les assiettes doivent commencer pour le faire par la personne la plus considérable de la compagnie, et le faire à tous de suite en continuant, rendant à chacun une assiette nette, à mesure qu'ils en ôteront de dessus la table. (128 = RB 204,10,341)

* Près du feu ou sur un banc dans un jardin, ou en promenade

Auprès du feu, sur un banc dans un jardin, la première place est au centre, la seconde est à droite de la personne la plus considérable, la troisième est à sa gauche.

Si l'on n'est que deux, l'inférieur se met à sa gauche et veille à y rester tout au long de la promenade.

Courtin**Anonyme****RB**

D. Quelle est la place la plus honorable, lorsqu'on est assis auprès du feu pour se chauffer, ou sur un banc dans un jardin ?

R. Le milieu est la première place, la droite est la seconde et la gauche est la troisième. (p. 173)

Lorsqu'on est assis près du feu pour se chauffer, ou sur un banc dans un jardin, le milieu est la première place, la droite est la deuxième, et la gauche est la troisième.

(172 = RB 206,4,448)

Le haut bout dans un jardin et ailleurs où l'usage n'a rien déterminé, est la droite de la personne qualifiée. (p.103)

Que si c'est dans un jardin, il faut se mettre à main gauche de la personne, et avoir soin sans affectation de regagner cette place à tous les tournants. (id.)

D. Quel est le côté le plus honorable dans un jardin ?

R. 1. On doit se mettre à la gauche de la personne avec laquelle on se promène, et avoir soin sans affectation de regagner cette place à tous les tournants. (p. 180)

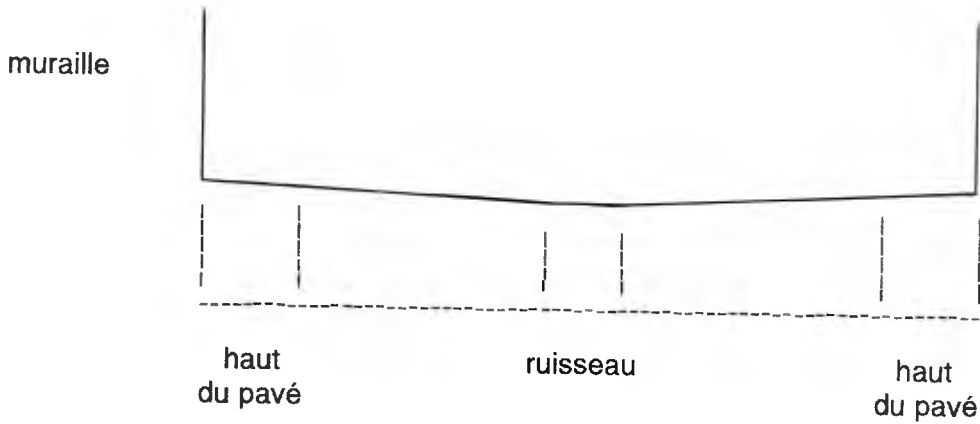
Dans un jardin, et dans les autres lieux où l'usage n'a rien déterminé, la seconde place est la droite de la personne à qui on fait honneur; ainsi si on y est seul avec elle, on se mettra à sa gauche, et on aura soin de prendre toujours la gauche chaque fois qu'on tournera, sans néanmoins qu'il y paraisse de l'affectation.

(138 = RB 205,2,367)

*** la rue**

La bienséance doit tenir compte des contingences : la rue au XVII^e siècle — même à Paris — n'est pas sans danger pour les piétons. Et des dangers de toutes sortes : le trafic intense dans des voies étroites (carrosses, chaises à porteurs, tombereaux, hommes à cheval, la foule...); mais aussi, l'état de la chaussée (trous, bosses, eaux stagnantes et polluées, boues...); mais encore, tout ce qui peut être lancé des fenêtres (les RB parlent de crachats, du contenu des pots de chambres...). Jacques de Baten-cour, dans ses *Pratiques familières de civilité* recommande d'offrir « le côté le plus

propre et le plus près de la muraille, à ceux avec qui l'on marche, quand on doit leur faire honneur » (p. 65). Le côté « le plus propre » étant souvent « le plus près des murs des maisons », car les rues sont à deux pentes, avec un « ruisseau » central. Le « haut du pavé » est la partie haute des pentes :



Est-ce un « usage de France », de considérer le haut du pavé, comme « le lieu le plus honorable et le plus proche du mur » ?...

P.F.

Donner le côté le plus propre et le plus près de la muraille à ceux avec qui on marche, quand on doit leur faire honneur.

(p. 65)

RBCC

Dans les rues et le long des murailles, le lieu le plus honorable est toujours le haut du pavé et le plus proche du mur, suivant l'usage de France. (p. 8s)

Anonyme

D. Quel est le côté le plus honorable dans la rue ?

R. C'est le côté de la muraille. Si l'on est trois, le milieu est la meilleure place, et le long de la muraille est la seconde. (p. 181)

RB

Dans la rue, la place d'honneur est le côté de la muraille, mais si on est trois, le milieu est la première place, le côté de la muraille est la seconde, et l'autre côté est la troisième.

(138 = RB 205,2,368)

Si l'on rencontre, dans la rue, quelque personne de qualité, il faut, pour la laisser passer, se retirer du côté du ruisseau. Mais dans un « chemin uni », qui n'a « ni haut ni bas », la règle à suivre est différente :

Courtin

Que si on rencontre dans les rues une personne de qualité, il faut prendre le bas où est le ruisseau ; s'il n'y a point de haut ni de bas, dans un chemin, il faut se poster en sorte que nous passions sous sa main gauche pour lui laisser la main droite libre : et cela se doit aussi observer dans la rencontre des carrosses. (p. 105)

Anonyme

D. Que doit faire un enfant, lorsqu'il rencontre tête à tête quelque personne de qualité ?

R. Il se détournera un peu de devant elle, et il se mettra au-dessous, c'est-à-dire du côté du ruisseau ; mais s'il n'y a point de haut ni de bas comme dans un chemin, il se mettra en sorte qu'il puisse passer sous la main gauche de cette personne pour lui laisser la main droite libre. Quand elle passera devant lui, il s'arrêtera et il la saluera avec respect. (p. 182s)

RB

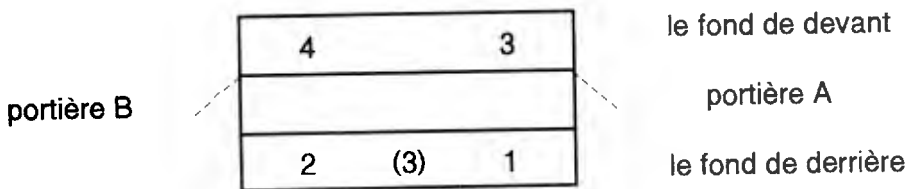
Lorsque dans la rue on rencontre tête à tête quelque personne de qualité ou qui soit supérieure, il est à propos de se détourner un peu, et de passer au-dessous d'elle, en se retirant du côté du ruisseau.

S'il n'y a point de haut ni de bas mais un chemin uni, il faut passer à gauche de la personne qu'on rencontre et lui laisser la main droite libre, et quand elle passe, il faut s'arrêter et la saluer avec respect, si sa qualité le demande.

(233 = RB 208,1,594-595)

*** le carrosse**

Dans un carrosse, il est d'importance de connaître quelles sont les places les plus honorables et celles qui le sont moins, et selon quel ordre. J.-B. de La Salle, ici, suit l'une et l'autre de ses sources, cherchant à rendre claire la hiérarchie à respecter.



Courtin

Le fond et la droite du fond est la première. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis-à-vis de la personne qualifiée est la troisième, et la joignante est la quatrième. Les portières, s'il y en a, sont les dernières, quoique les places des portières du fond soient les principales.

(p. 150)

Anonyme

D. Quelles sont les places les plus honorables dans un carrosse ?

R. Il y a, dans un carrosse, deux fonds. Le premier s'appelle le fond de derrière, et le second s'appelle le fond de devant. Il y a ordinairement deux places dans chaque fond.

La première est à droite, la seconde est à gauche. S'il y en a trois, la première est à droite, la seconde est à gauche, et la troisième est au milieu.

Il y a encore dans le carrosse deux portières. La première est à droite, et la seconde est à gauche.

(p. 175)

RB

Dans un carrosse, il y a ordinairement deux places au fond, et deux sur le devant ; la première place du fond est à droite, la seconde à gauche ; et en cas qu'il y en ait trois, la troisième est au milieu : s'il y a deux portières, la première est à droite et la seconde à gauche, et les places qui sont du côté du fond sont les principales.

(239 = RB 209,1,607)

*

* *

Conclusion

Nous nous demandions, au début de cette étude des options socio-culturelles de J.-B. de La Salle, quel pouvait être le milieu visé par les RB ? Ce n'est pas la Cour, nous l'avons vu ; ce n'est pas le monde des paysans et des artisans. Deux expressions reviennent qui pourraient aider à définir le « lieu d'où parle l'auteur » de notre civilisation : parmi les personnes en présence desquelles les rites quotidiens ou moins ordinaires de la vie nous placent, il y a celles qui sont « beaucoup au-dessus de nous » et celles « beaucoup au-dessous de nous ». Ce serait donc une société « moyenne » qui serait envisagée. Bourgeoise?... de la bonne bourgeoisie marchande? ... Il ne le semble pas : les deux seules fois où cette condition sociale est évoquée, dans les RB, c'est pour condamner sa prétention à sortir de sa condition (la bourgeoise « impertinente » qui voudrait porter « une jupe brodée d'or » — le bourgeois feignant d'être « d'épée », 61 et 73 = RB 203,1,165 et 203,5,194). Serait-ce la bourgeoisie de robe, d'offices, les magistrats ? ils méritent certainement le respect en tant que personnes et en tant que responsables d'une charge publique (leur temps est précieux, cf. 180 = RB 206,6,467)... Nous pensons que J.-B. de La Salle vise moins un milieu socio-économique qu'un type d'hommes et de femmes, certes fort respectueux des normes qui régissent la vie sociale telle qu'elle se conçoit dans la société française du XVII^e siècle — c'est cela, sans doute, la véritable option socio-culturelle de l'auteur des RB — mais davantage soucieux d'une certaine qualité morale et spirituelle au cœur des relations avec soi-même et avec les autres.



J.-B. de La Salle et les structures sociales de son temps : comment expliquer son option, pour le moins conservatrice, en ce domaine ?

L'on ne peut s'empêcher de ressentir une réelle gêne à la lecture de certains passages des RB. Connaissant l'engagement pastoral du Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes en faveur des fils des artisans et des pauvres, l'on s'attendrait à une plus grande liberté critique face à la réalité socio-culturelle et économique que connaissait la société française, citadine, de son temps. J.-B. de La Salle conforte la division sociale traditionnelle et en respecte la rigidité hiérarchique. On le lui a reproché : « Il accepte trop aisément, à notre gré, la stratification de la société en classes juxtaposées et imperméables les unes aux autres... Ce consentement trop a-critique est spécialement patent dans RB. La Salle se range trop aveuglément, à notre gré, aux usages et aux préjugés relatifs à la hiérarchie sociale »¹. Nous-même, nous nous sommes fait l'écho, plusieurs fois, de l'étonnement du Frère Albert-Valentin devant certaines prises de position de J.-B. La Salle : l'auteur de l'*Édition critique* des RB y décèle une sorte d'idéologie de classe : « Ce "beaucoup au-dessous de soi" précédant "un artisan ou un paysan" sonne mal à nos oreilles [...] On ne se débarrasse jamais complètement de son temps, de son milieu. Au service des pauvres pendant quarante ans, le Fondateur des Écoles chrétiennes ne peut oublier ses origines aristocratiques, et ne pas constater la condition misérable, la grossièreté native des classes populaires »². Ces arguments ne sont probablement pas sans valeur. Rendent-ils compte, cependant, de la complexité d'une attitude partagée par l'ensemble de la société éclairée de l'époque, et du monde religieux en particulier ? Les civilités, des RB à leurs sources, ne cherchent pas à fonder cet état des choses. La hiérarchie des conditions semble aller de soi. Le respect exigé envers les personnes « qui sont au-dessus de soi... beaucoup au-dessus de soi » semble s'étendre aux structures mêmes qui donnent forme à cette organisation sociale.

1 Michel SAUVAGE et Miguel CAMPOS, Jean-Baptiste de La Salle. *Expérience et enseignement spirituels. Annoncer l'Évangile aux pauvres*, Bibliothèque de spiritualité, 11. Beauchesne, Paris, p.351 et n.110

2 p.475, note 2.

Quels pouvaient être, pour l'homme de culture et de foi, le docteur en théologie et le spirituel qu'était J.-B. de La Salle, les fondements moraux et chrétiens de son option pour une société si profondément inégalitaire ? Dans toute son œuvre écrite, un seul passage peut orienter notre recherche. Il écrit, en effet, dans sa *Méditation pour la feste de saint Cyprien* : « Quand on s'est fait volontairement pauvre, pour imiter Jésus-Christ, on aime aussi comme lui ceux que Dieu a fait pauvres »¹. Le passage dit bien l'élan mystique qui a porté J.-B. de La Salle, jeune et riche chanoine de la cathédrale de Reims, à se faire « volontairement » pauvre pour le service des enfants des artisans et des pauvres des villes de France. Mais d'où vient cette lecture théologique de la condition socio-économique de ces humbles : « Dieu (les) a faits pauvres » ? Encore une fois, il faut constater qu'aucune réponse ne nous est donnée par J.-B. de La Salle. Ce que l'on peut dire, cependant, c'est qu'en parlant ainsi, celui-ci ne fait que se référer à une conception théologique qui fait partie du patrimoine culturel de la société — et de l'Église — d'alors. Comme dit Michel de Certeau : « l'ordre établi est encore perçu comme ordre divin »².

À l'origine de cette conception, il y a une certaine lecture d'un sermon de Saint Augustin — un passage qui, il faut l'avouer, invite à cette lecture, à cette interprétation : « Lors donc que Dieu fait des pauvres et qu'il leur refuse les biens de la terre ; lorsqu'il fait des pauvres, il veut éprouver les riches ; car il est écrit : "Le pauvre et le riche se sont rencontrés." (Prov XXII,2). Où se sont-ils rencontrés ? Dans cette vie. L'un a pris naissance, l'autre également ; ils se sont trouvés, ils se sont rencontrés. Et qui les a faits tous deux ? Le Seigneur. Il a fait le riche pour venir au secours du pauvre, il a fait le pauvre pour éprouver le riche. Que chacun agisse selon

1 CL 12,154 = MF 166,2. Cf. J.-G. RODRIGUE, *Contribution à l'étude des sources des Méditations sur les Principales festes de l'année*, CL 47,414 : le passage de la méditation semble ne s'inspirer d'aucune source.

2 « Du système religieux à l'éthique des Lumières (17^e-18^e s.) : la formalité des pratiques. », in *La società religiosa nell'età moderna*, Guida editori, Napoli, 1973, p.464, n.48. Cette note mérite d'être relevée en ce qu'elle dit de l'éducation dans les collèges : « On est d'ailleurs frappé, en lisant les manuels de l'époque (ce sont souvent des manuels de *Civilité*), de voir à quel point les règlements et les usages sociaux constituent l'ossature de l'éducation. Les vertus chrétiennes semblent s'y conformer et les confirmer comme une raison de plus par rapport à une situation de fait (l'ordre établi) qui a valeur de loi. Mais c'est que, à un deuxième niveau, l'ordre établi est encore perçu comme ordre divin, alors même qu'il cesse de l'être dans la pratique sociale ».

ses moyens et non pas de manière à se mettre dans la gêne. Ce n'est pas ce que nous vous enseignons. C'est votre superflu qui est nécessaire à un autre »¹.

C'est dans cette direction proprement religieuse qu'il faut, sans doute, chercher l'explication de l'option lasallienne pour un respect absolu des hiérarchies sociales, telles qu'elles se manifestent dans la société. Sur l'origine de ces strates socio-économiques et sur les droits et devoirs qui en découlent pour les individus et pour l'État, les théories ne manquent pas au XVII^e siècle. Deux ne font pas appel aux principes chrétiens. Il y a celle qui s'appuie sur une représentation « raciale » des groupes sociaux : la vraie noblesse est d'un autre « sang » que le reste de la Nation. Une théorie païenne qui, adoucie, se retrouve dans la distinction « personne bien-née, vile personne » ; celle de la morale à double étage, dont nous avons parlé². La seconde, celle qui trouve dans l'histoire seule les éléments qui la fondent. Ainsi, pour l'abbé Claude Fleury, les nobles ont pour ancêtres les chefs des hordes germaniques qui ont conquis la Gaule romanisée : « Les Francs et autres peuples germaniques vivaient dans des pays couverts de bois où ils n'avaient ni blé, ni vin, ni bons fruits ; aussi il fallait vivre de la chasse, comme font encore dans l'Amérique les sauvages des pays froids. Après avoir passé le Rhin et s'être établis dans de meilleures terres, ils voulurent bien profiter des commodités de l'agriculture, des arts et du commerce ; mais ils ne voulurent pas s'y appliquer. Ils laissèrent ces occupations aux Romains qu'ils s'étaient soumis et demeurèrent dans leur ancienne ignorance, dont ils se sont fait honneur avec le temps, et y ont attaché une idée de noblesse dont nous avons peine à nous défendre »³.

Une troisième « explication » des structures socio-économiques inégalitaires de la société française cherche à la fonder théologiquement. Elle a trouvé, dans le milieu janséniste, ses expressions les plus élaborées. Elle permet, nous le pensons,

1 *Oeuvres complètes de Saint Augustin évêque d'Hippone, traduites en français et annotées...* Vivès, éditeur... tome XVI, 1871, *Sermons au peuple*, XXXIX, chapitre IV, "Dans quelle mesure et pour quelle fin doit-on faire l'aumône".

2 Cf, ici p.186.

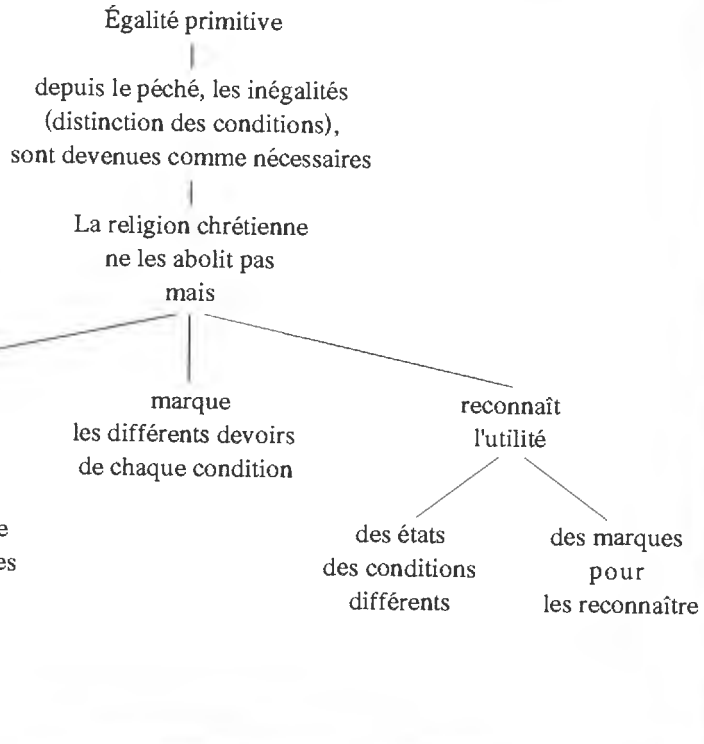
3 Cité par P. ROUZEAUD, *Peuple et représentations sous le règne de Louis XIV*, Publications/Diffusion, Université de Provence, 1988, p.103, d'après l'édition de 1780 (l'édition princeps est de 1681) des *Mœurs des Israélites*. P. Rouzeaud commente : « Cet historique reprend, sous une autre forme, le mythe de la conquête qui légitime, dans l'imaginaire noble, la supériorité des aristocrates, descendants des Francs vainqueurs, sur les roturiers, héritiers des Gaulois vaincus ».

de mieux percevoir cette « logique » sous-jacente aux prises de positions morales et spirituelles de J.-B. de La Salle dans les RB. Deux textes sont particulièrement éclairants. Le premier est tiré d'une lettre d'Antoine Arnauld, du 29 décembre 1668, à Monsieur Deslions, doyen du chapitre de Senlis, qui lui soumet le cas d'un prédicateur qui a troublé la ville par « une indiscrete et fausse sévérité ». Ne veut-il pas « que toutes les filles et femmes qui travaillent à des points de dentelles soient en état de péché et de damnation ; et toute la raison qu'il en a apportée, est que ce sont des ouvrages qui servent directement et positivement à l'orgueil de la vie : par où il a dû entendre ce qu'on appelle luxe ». Certes, Arnauld ne nie pas que le luxe dans le vêtement, le meuble ou la maison puisse ne servir qu'à entretenir « l'orgueil de la vie ». Mais il affirme qu'il y a « un autre usage légitime de ces choses, qui paraissent d'abord superflues ». C'est celui qui est lié à la condition des personnes. L'argumentation est aussi solide que dense : « C'est la distinction des conditions parmi les hommes, qui ne se sont introduites que depuis le péché ; mais qui, dans l'état où le péché les a réduites, sont devenues comme nécessaires ; de sorte que la Religion chrétienne n'a eu garde de les abolir, s'étant contentée de marquer les différents devoirs de chaque état et de chaque condition, et d'établir seulement une égalité spirituelle entre les chrétiens, qui consiste dans la communion aux mêmes grâces, la pratique des mêmes vertus intérieures et l'attente des mêmes récompenses. Car s'il est utile qu'il y ait différents états, même parmi les fidèles, il est utile aussi qu'il y ait des marques pour les reconnaître, et pour imprimer, dans l'esprit du peuple, les sentiments de respect et de révérence qu'ils doivent avoir envers ceux qui sont d'une condition plus relevée ; et c'est à quoi peut servir ce qui paraît superflu, à ne considérer que les simples besoins de la nature dans les logements, dans les meubles et dans les vêtements [...] »¹. Ainsi l'inégalité des conditions sociales est née du péché d'Adam. L'Église ne la condamne pas mais maintient l'égalité fondamentale de tous les chrétiens devant Dieu et son Salut. Elle précise, d'autre part, les devoirs individuels et réciproques tout en se contentant de reconnaître l'utilité sociale de cette hiérarchisation de la société et des marques extérieures qui la rendent sensible à tous².

1 Lettre CCXXXI, *Lettres de Messire Antoine Arnauld, docteur de la Maison et Société de Sorbonne*. Tome premier. À Paris, et se vend à Lausanne, Chez Sigismond d'Arnay et Compagnie. M DCCLXXV. (Impression anastatique. Culture et Civilisation, Bruxelles, 1964) p.646.

2 Le schéma de la page suivante voudrait mettre en valeur l'argumentation.

Arnauld : Lettre à Monsieur Desliens (29 décembre 1668)



On doit reconnaître l'intérêt de cette analyse pour une meilleure compréhension de ce qu'ont cherché à faire les manuels de civilité considérés dans l'Église de France comme un instrument de sa pastorale. Relevons ces quelques notations :

a) Il est intéressant de relever le soin que prend J.-B. de La Salle de souligner, dès les toutes premières pages des RB, la relation fondamentalement égalitaire que le baptême a établie entre tous les chrétiens, riches ou pauvres, puissants ou misérables. C'est pour « les enfants des artisans et des pauvres » que les RB ont été écrites. L'auteur pourra parler plus loin de ces personnes « beaucoup au-dessus » ou « beaucoup au-dessous » de soi, il reste que tout enfant des Écoles chrétiennes peut — et doit — faire siennes ces paroles étonnantes de la page 3 qui disent sa plus profonde identité :

« Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ, et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Être, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être... » !
(RB 101,1,21)

Ainsi, aux yeux de Dieu comme à ses propres yeux, il est l'égal de tous. Et s'il doit « porter honneur et respect à tous les autres », c'est qu'il les regardent eux aussi « comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ » (id.). Antoine de Courtin — qui écrit pour les jeunes nobles désireux de faire carrière à la Cour — fonde lui aussi « la bienséance que doivent garder les personnes supérieures à l'égard des inférieurs » sur cette égalité qui s'enracine dans la nature et dans la foi :

« Si (les jeunes Seigneurs) n'étaient pas assez raisonnables pour voir que les petits et les pauvres sont hommes comme eux ; qu'ils ont souvent autant et quelquefois plus de mérite qu'eux ; ou s'ils n'avaient pas assez de charité chrétienne pour honorer en leurs personnes l'image de Dieu, et pour les regarder comme ayant Dieu pour Père aussi bien qu'eux, comme ayant été rachetés par Jésus-Christ du même sang qu'eux ; et comme ayant ce privilège par dessus eux qu'il a voulu sanctifier la pauvreté en se faisant pauvre lui-même, ils doivent du moins, pour leur propre intérêt, être bons... ».
(p.218)

b) Lorsque A. Arnauld écrit que « la religion chrétienne n'a eu garde » d'abolir la différence des états et des conditions et qu'elle s'est « contentée de marquer les différents devoirs de chaque état et de chaque condition », il pouvait se référer non seulement à tous ces catéchismes pour adultes et enfants répandus dans les diocèses, aux innombrables manuels de piété, de prières, de confréries, de préparation à la mort qui offraient tous des examens de conscience — parfois étonnamment développés et circonstanciés — dans lesquels sont évoqués les devoirs des maîtres de maison et de leurs serviteurs comme les obligations qui tiennent aux professions, aux conditions et aux états de vie. Il pouvait particulièrement se référer à tous ces manuels de civilité si soucieux de « marquer les différents devoirs de chaque condition » dans les rapports sociaux de la vie quotidienne. Les RB et leurs sources sont de bons témoins, elles aussi, de cet engagement de l'Église de France en ce domaine.

c) L'on a eu l'occasion de relever combien J.-B. de La Salle — avec ses sources ou sans elles — tient à ce que l'on respecte les signes extérieurs d'appartenance à telle ou telle condition. Pour lui, rien ne doit empêcher leur lisibilité. Les pauvres et même les artisans doivent laisser « les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au-dessus de la leur » ; les habits « qui ont quelque ornement [...] ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une condition distinguée » ; le « roturier qui voudrait [porter un habit galonné d'or ou d'une étoffe précieuse] se ferait moquer de lui [...]. Il serait aussi très indécent à un marchand de porter un plumet sur son chapeau et une épée à son côté » (60s = RB 203.1.163-164). Respecter ces normes sociales, c'est bon sens et bienséance ; ce peut-être aussi assurer l'ordre public : « Il est très messéant et tout à fait contre l'ordre d'une police bien réglée, qu'un bourgeois porte l'épée, à moins qu'il ne soit en voyage ou en campagne. Un enfant néanmoins la peut porter s'il est gentilhomme » (73 = RB 203.5.194). L'épée est une arme que l'on ne peut mettre à la disposition de tous : « l'ordre d'une police bien réglée », c'est-à-dire ces lois, ces règlements qui servent « à entretenir la tranquillité publique » (Dictionnaire de Trévoux) doivent faire que cette arme soit réservée aux personnes de condition, celles-ci fussent-elles encore enfants...

Pierre Nicole reprend et prolonge les perspectives socio-politiques et théologiques d'Antoine Arnauld, dans un de ses *Essais de Morale*. Le traité s'intitule : « *De la Grandeur* »¹. Dans une première partie, il est question « De la nature de la Grandeur, et des devoirs des inférieurs envers les Grands » ; dans la seconde, « Des obligations et des difficultés de la vie des Grands ». Selon le chapitre II de la première partie, à l'origine de l'inégalité entre les hommes, par l'établissement de la Grandeur sociale et politique, il y a « la concupiscence, la raison et la Religion ». Le texte mérite d'être cité : la force de son argumentation sert admirablement une pensée qui s'est nourri de la contemplation de l'homme dans ses contradictions ontologiques aussi bien que morales.

1 *Essais de morale*, contenus en divers traités sur plusieurs devoirs importants. Second volume. Nouvelle édition. À Paris, Chez Guillaume Desprez, Imprimeur et Libr. ord. du Roy, rue S. Jacques, à S. Prosper et aux trois Vertus, vis-à-vis la petite porte des Mathurins - M.DC.XCIII. Avec approbation et Privilège. (Cote BMG : 241.N 641)

« La concupiscence, la raison et la Religion s'unissent diversement pour former cet état que l'on appelle Grandeur. La concupiscence le désire par orgueil. La raison l'approuve par la vue du besoin qu'en ont les hommes. Et la Religion le confirme par l'autorité de Dieu même. Et pour savoir de quelle sorte cela se fait, il faut considérer que si les hommes étaient demeurés dans l'innocence, il n'y aurait point eu de Grands parmi eux ; puisqu'ils seraient nés égaux, et qu'ils seraient demeurés dans cette égalité de la nature. L'homme n'est pas fait proprement pour commander aux hommes, comme dit S. Grégoire, parce que la volonté d'un homme n'est pas la règle de celle d'un autre, et qu'ils ont tous pour unique règle la Loi de Dieu, qu'ils auraient tous connue assez clairement avant le péché, pour n'avoir besoin de l'apprendre de personne.

Si la Grandeur n'est donc pas toujours un désordre en elle-même, elle est au moins toujours un effet du désordre de la nature, et une suite nécessaire du péché. Car comme l'état d'innocence ne pouvait admettre d'inégalité ; l'état du péché ne peut souffrir d'égalité. Chaque homme voudrait être le maître et le tyran de tous les autres ; et comme il est impossible que chacun réussisse dans ce dessein, il faut par nécessité, ou que la raison y apporte quelque ordre, ou que la force le fasse, et que les plus puissants devenant les maîtres, les faibles demeurent assujettis.

La raison ne reconnaît pas seulement que cet assujettissement des hommes à d'autres hommes est inévitable, mais aussi qu'il leur est très avantageux et très nécessaire. Elle sait que la lumière de l'homme est trop faible depuis le péché pour le pouvoir conduire même dans les choses qui ne regardent que la vie civile, et que sa volonté est trop corrompue pour le faire demeurer en paix dans une condition réglée. Elle voit donc qu'il est nécessaire qu'il y ait quelque loi grossière qui le lie à ses devoirs, qui est celle de l'empire et de la domination. Ainsi elle trouve bon qu'on établisse des réglemens et des polices, et que l'on donne à certaines personnes le pouvoir de les faire observer aux autres. Elle approuve que l'on règle toutes les choses humaines, et que pour éviter les contestations on donne la préférence aux uns au-dessus des autres. En un mot, non seulement elle consent à l'établissement de la Grandeur, mais elle regarde cet ordre comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et comme la chose la plus utile qui soit dans le monde.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'encore que la concupiscence désire la Grandeur, et que la raison humaine en approuve l'établissement : ni l'un ni l'autre ne suffisent néanmoins pour la rendre légitime. Car les hommes n'étant pas à eux, ils ne peuvent disposer ni des autres, ni d'eux-mêmes. Dieu seul est leur maître souverain ; et ce serait un attentat criminel à eux d'en reconnaître, ou d'en établir un autre sans ordre. [...] Mais nous apprenons de l'Écriture qu'il l'a fait, et qu'il a

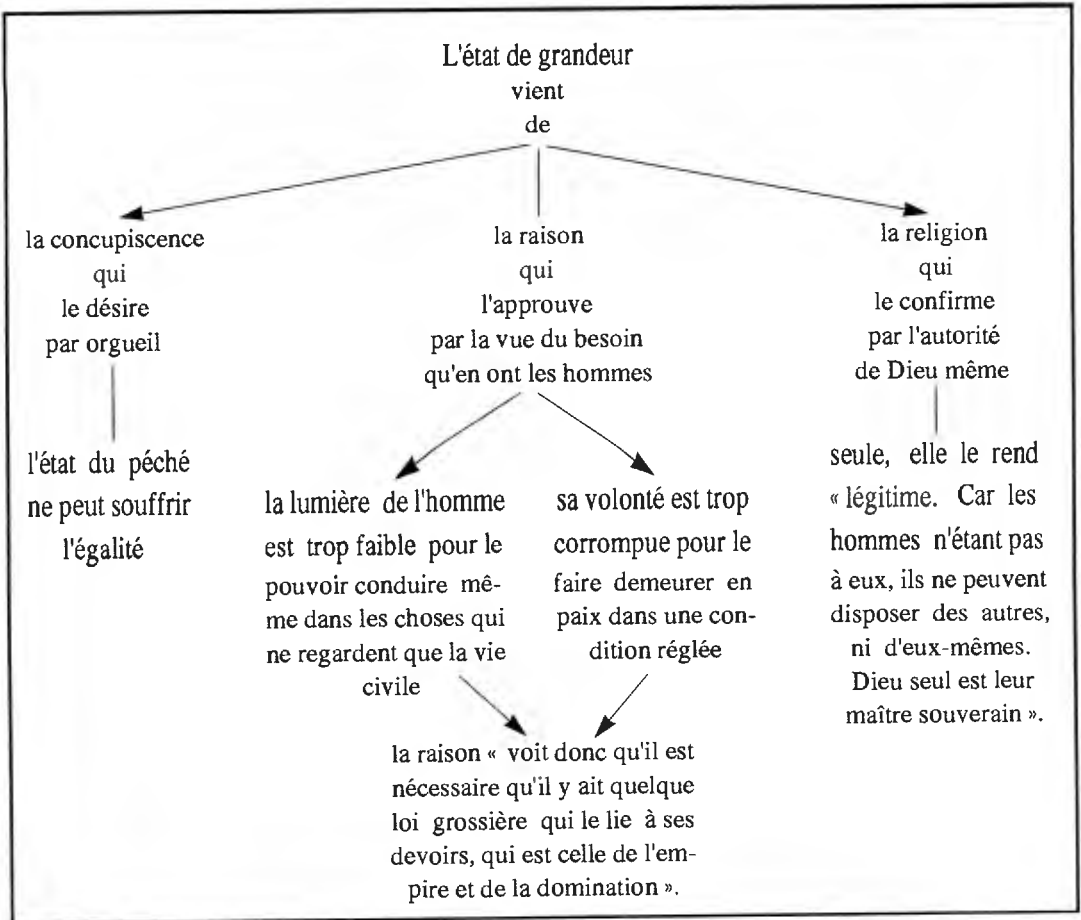
confirmé par son autorité ces établissements humains; qu'il approuve que les hommes se lient ensemble par des lois et des polices; qu'il leur donne pouvoir de choisir quelques-uns d'entre eux pour les faire observer, et qu'il communique son pouvoir à ces personnes choisies pour gouverner ceux qui leur sont soumis.

Ce ne sont point là de vaines spéculations: ce sont des vérités décidées par l'Écriture. Car c'est l'Apôtre saint Paul qui nous enseigne que toute puissance vient de Dieu. *Non est potestas nisi a Deo*. Qu'elles sont établies de Dieu. *Quae autem sunt, a Deo ordinatae sunt*. Que qui leur résiste, résiste à l'ordre de Dieu. *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit*. Que ceux qui gouvernent les peuples sont les ministres de Dieu, pour récompenser le bien et punir le mal. *Dei minister est tibi in bonum, Dei minister est vindex in iram*. Et il donne ainsi aux Princes le même titre qu'il se donne à lui-même comme Apôtre. *Sic nos existimet homo ut ministros Christi*.

Et par là il paraît que la Grandeur est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes, qu'il communique aux uns pour le bien des autres. Que c'est un ministère qu'il leur confie, et qu'ainsi n'y ayant rien de plus réel et de plus juste que l'autorité de Dieu et la puissance de Dieu, il n'y a rien de plus réel et de plus juste que la Grandeur dans ceux à qui il la communique véritablement, et qui n'en sont point usurpateurs ». (p.161-166) ¹

Nicole prolonge l'analyse d'Arnauld. Tous les deux ont le même point de départ: le péché d'Adam et ses suites (« l'état du péché ») sont à l'origine des inégalités sociales; tous les deux justifient les rapports d'autorité et de sujétion de la société telle qu'elle est: au nom de « l'utilité sociale » pour Arnauld, au nom de « la nécessité sociale » pour Nicole. Mais si tous les deux font référence, dans leurs analyses, à « la Religion chrétienne », c'est-à-dire à l'Église et à sa pastorale, le poids moral et spirituel des interventions de celle-ci au regard des réalités sociales est bien différent d'un texte à l'autre. Chez Arnauld, la religion chrétienne se contente, pourrait-on dire, de « reconnaître l'utilité de la différence des états et des conditions et des marques pour les reconnaître ». Avec Nicole, elle rend « légitime » l'autorité détenue par les Grands et ce « de par l'autorité de Dieu même ». Les références sont pauliniennes. Nul doute que ces textes de saint Paul n'aient eu un impact culturel considérable dans les mentalités chrétiennes de l'époque. Les retombées aussi bien économiques que sociales d'un tel regard de foi sur l'autorité des Grands ne sont pas

1 Le tableau de la page suivante résume cette argumentation.



envisagées par l'Apôtre. Nicole y consacre le chapitre IV de la première partie de son traité sur la Grandeur: « *Pompes et richesses nécessaires aux Grands. Et que les respects extérieurs leur sont dus, et même en un sens les respects intérieurs ...* ». L'argumentation, ici encore, est sans failles... pour qui accepte les présupposés anthropologiques et sociologiques de l'auteur :

« La pompe et l'éclat qui accompagnent l'état des Grands, n'est pas ce qui les rend effectivement dignes d'honneur ; mais c'est néanmoins ce qui les fait honorer par la plupart du monde. Et parce qu'il est bon qu'ils soient honorés, il est juste aussi que la Grandeur soit jointe à quelque magnificence extérieure. Car les hommes ne sont nullement assez spirituels pour reconnaître et pour honorer en eux l'autorité de Dieu, s'ils la voyaient en un état qui fût l'objet ordinaire de leur mépris et de leur aversion. Ainsi afin que la Grandeur fasse l'impression qu'elle doit faire sur leur

esprit, il faut qu'elle en fasse premièrement sur leurs sens. C'est ce qui rend les richesses nécessaires aux Grands, à proportion du degré auquel ils sont élevés ; puisque c'est par les richesses qu'ils se conservent la bienséance nécessaire à leur condition, sans laquelle elle deviendrait inutile aux hommes ». (p.172s)

Ainsi se trouvent satisfaites les trois sources de l'*état de Grandeur* : « la concupiscence » qui honore « la pompe et l'éclat qui accompagnent l'état des Grands » — « la raison » qui juge « bon qu'ils soient honorés » et « juste que la Grandeur soit jointe à quelque magnificence extérieure » — « la Religion » qui voit « honorer en eux l'autorité de Dieu ». Satisfaite aussi cette exigence d'« utilité » sociale et politique de la Grandeur : parce que les Grands, grâce à leurs richesses, « conservent la bienséance [= l'autorité] nécessaire à leur condition », l'ordre, et donc la paix sociale, est assuré.

Après avoir légitimé ainsi les richesses des Grands, en ce qu'elles ont de manifeste et même d'ostentatoire, P. Nicole légitime « les respects extérieurs que les inférieurs rendent aux Grands ». L'analyse retrouve ici encore les mêmes clefs d'interprétation : la concupiscence (ici, l'orgueil), la raison (liée à l'utilité), la Religion (« l'ordre de Dieu »). Mettons celles-ci en relief :

« Outre la pompe et l'éclat,
les respects extérieurs
que les inférieurs rendent aux Grands,
sont encore une des suites légitimes
de leur condition.

Car encore qu'ils ne soient peut-être
dans leur origine
que des inventions
de l'orgueil humain,
qui est bien aise de jouir
de la Grandeur par la vue
de l'abaissement des autres ;

il faut pourtant reconnaître
que ces déférences et ces respects
sont d'eux-mêmes utiles
et raisonnables ;
et que quand l'orgueil
ne les aurait pas introduits,
la raison aurait dû les inventer.

Car il est utile et juste,
que les Grands soient honorés par
une reconnaissance
sincère et véritable
de l'ordre de Dieu
qui les élève au-dessus des autres ». (p. 174s)

Une précision importante : ces Grands dont nous parle P. Nicole le sont *par naissance* et non de par leur mérite. Ce choix politique s'avère être, pour notre moraliste, « le chef-d'œuvre de la raison », « la plus belle invention que la raison ait pu trouver pour adoucir la fierté de la Grandeur, et pour la décharger de la haine et de l'envie des inférieurs ». En effet :

« Si l'on n'était Grand que par le mérite, l'élévation des Grands serait un avertissement continuel qu'on les a préférés à bien des gens qui croient les surpasser en mérite.

Mais en attachant la Grandeur à la naissance, l'on calme l'orgueil des inférieurs, et l'on leur rend la Grandeur de beaucoup moins incommode. Il n'y a pas de honte à céder, quand on peut dire, je dois cela à sa naissance. Cette raison convainc l'esprit sans le blesser par le dépit et la jalousie. Il y est accoutumé, et il ne se révolte point contre un ordre établi qui ne lui est point injurieux ». (p. 181)

La paix sociale et politique y gagnent donc. La vertu aussi :

« Un autre avantage qui arrive de cet établissement, est que l'on peut avoir des Princes sans orgueil, et que les Grands peuvent être humbles. Car il n'y a point d'orgueil à demeurer dans l'état où l'on est né, et où la Providence de Dieu nous a mis, pourvu que l'on en use selon les fins de Dieu. L'on peut avec cela conserver des sentiments d'humilité dans son cœur, connaître ses défauts et ses misères, et regarder sa condition comme une chose étrangère, dont l'ordre de Dieu nous a revêtus. Mais qu'il est difficile d'être humble lorsque l'on considère son élévation comme le fruit de ses travaux et de son mérite ; lorsque l'on l'a prévenue par ses désirs, que l'on se l'est procurée par son adresse, et qu'elle nous donne lieu de croire qu'elle nous était due et que nous surpassons autant les autres en mérite, que nous les surpassons en dignité. Non seulement cette sorte d'élévation nourrit l'orgueil, mais on n'y arrive même ordinairement que par la porte de l'ambition ; car on sait assez que ce qui est destiné au mérite, s'empporte ordinairement par brigue et par cabale, et qu'ainsi on y arrive souvent sans mérite, et presque toujours sans vocation, puisque l'on s'y appelle soi-même par une recherche ambitieuse. **Mais au moins ceux qui sont Grands par naissance peuvent dire avec vérité qu'ils sont appelés à leur état, et que c'est Dieu qui les a faits Grands.**¹ Ainsi en pratiquant fidèlement les devoirs de leur condition, ils sont sans doute plus en état d'assurer sur eux les grâces de Dieu, que ceux qui s'y étant élevés en se poussant dans le monde, par des motifs tout charnels, devraient plutôt penser à en sortir qu'à y demeurer, puisqu'ils ne peuvent avoir de juste confiance que Dieu les ait élevés à un état où leur seule ambition les aurait portés ». (p. 181s)

« C'est Dieu qui les a fait grands », écrit ici P. Nicole ; « ceux que Dieu a fait pauvres », écrira de son côté J.-B. de La Salle : nous sommes dans un même contexte socio-culturel chrétien. Une conséquence qui s'est inscrite dans l'histoire, c'est celle

1 C'est nous qui soulignons

d'une réticence, voire même d'une condamnation de l'ambition comme désir de promotion sociale. Si les RB se contentent, on l'a vu, d'exiger — mais avec quelle rigueur ! — le respect des marques extérieures (habit, épée...) qui font reconnaître les diverses conditions, l'on trouve, dans le catéchisme de J.-B. de La Salle ¹ un passage significatif de cette attitude. Il est intéressant de mettre le texte lasallien en présence de ses sources ² :

Claude Joly

D. Quel est le plus grand de tous les péchés capitaux ?

R. C'est l'orgueil.

D. Qu'est-ce que l'orgueil ?

R. C'est une affection dérégulée de surpasser le prochain dans les biens spirituels et temporels.

D. Pourquoi l'orgueil est-il un grand péché ?

R. 1. Parce qu'il est contraire à la raison, qui nous enseigne que nous n'avons rien de nous-mêmes.

2. Qu'il ravit à Dieu sa gloire.

3. Qu'il nous élève injustement au-dessus du prochain. (p. 135)

Jean

Le Coreur

D. Qu'est-ce que l'orgueil ?

R. C'est un désir de s'élever au-dessus de l'état, qui nous est prescrit par l'ordre de Dieu ; ou une complaisance dans cette élévation. ³ (p. 210)

J.-B. de La Salle

L'orgueil, qui est le premier et le principal des vices capitaux, est un désir dérégulé de s'élever au-dessus de l'état qui nous est prescrit par l'ordre de Dieu, ou une complaisance dans cette élévation.

Ce péché est très grand et très considérable, parce qu'il est contraire à la raison, qui nous enseigne que nous n'avons rien de nous-mêmes, parce qu'il ravit la gloire qui appartient à Dieu, et qu'il fait que nous nous élevons injustement au-dessus du prochain.

(CL 20,168 = DA 214,1,1)

1 *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu, et les Moyens de pouvoir bien s'en acquitter*. Divisé en deux parties. A Paris, chez Antoine Chrétien, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, Pont Saint Michel. - M.DCCIII. Avec Approbation et Privilège du Roy.

2 Claude JOLY : *Les Devoirs du Chrétien dressés en forme de Catéchisme*, par Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Père en Dieu Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen, en faveur des Curez et des Fidèles de son Diocèse — Jean LE COREUR : *Les principaux Devoirs du Chrétien, ou Abrégé de Théologie*. Imprimé par ordre de Monseigneur de Bar, Evêque de Lectoure. Paris, Jean-Baptiste Coignard, M.DCLXXXIX. Cf. Jean PUNGIER, *Jean-Baptiste de La Salle : le message de son catéchisme*. Rome, 1984.

3 J. Le Coreur renvoie ici à S. Augustin (*La Cité de Dieu*, Liv.4, ch.13).

Le catéchisme de Le Coreur révèle des tendances jansénistes parfois fort accentuées. Sachant cela, l'on est moins étonné de sa définition du péché d'orgueil, qu'il envisage dans sa dimension socio-politique : ce qui est condamné, c'est le « désir de s'élever au-dessus de l'état qui nous est prescrit par l'ordre de Dieu ». La perspective rejoint celle de P. Nicole. J.-B. de La Salle, qui reprend la formule de Le Coreur mot à mot, la corrige en parlant de « désir **dérégulé** de s'élever ». L'ambition sociale ne trouve pas grâce aux yeux de nos auteurs : elle est l'un des sept péchés produits par l'orgueil ou qui le suivent¹ :

Claude Joly

D. Quels sont les péchés que l'orgueil produit ?

R. Il y en a sept.

1. La vaine gloire.
2. La vanterie.
3. L'ambition.
4. La présomption.
5. L'hypocrisie.
6. L'insolence.
7. Le mépris du prochain.

...

D. Qu'est-ce que l'ambition ?

R. C'est un désir déréglé des honneurs et dignités que l'on recherche par tous les moyens justes ou injustes.

(p. 136)

Jean Le Coreur

D. Quels sont ces péchés, qui accompagnent ou qui suivent ordinairement l'orgueil ?

R. Les principaux sont :

1. La vaine gloire...
2. L'ambition...
3. La présomption...
4. L'hypocrisie...
5. L'insolence...

...

2. L'ambition, qui nous porte à rechercher les dignités, les charges et les emplois publics, soit que nous en soyons dignes ou non, pour être honorés, et nous faire distinguer du reste des hommes.

(p. 213)

J.-B. de La Salle

Il y a cependant quelques péchés qui ont une plus grande liaison avec l'orgueil, et qu'on dit qu'il produit, parce qu'ils l'accompagnent et le suivent ordinairement : ce sont la vaine gloire, l'ambition, la présomption, l'hypocrisie, l'insolence et le mépris du prochain....

L'ambition nous porte à chercher les dignités, les charges et les emplois éclatants, soit que nous en soyons dignes ou non, seulement pour être honorés et nous faire distinguer du reste des hommes.

(169 = DA 214,1,3-4)

1 Ambition - ambitieux : deux mots qui ne sont guère du vocabulaire lasallien. Ambition : 3 emplois dont les deux ci-dessus inspirés des sources ; le 3^e propre à J.-B. de La Salle (MF 183,3,1) vise une attitude spirituelle des élus, des saints : « toute leur ambition était d'être agréables au Seigneur ». Ambitieux, une fois (CL 20,334 = DA 307,7,3-4), dans un contexte de pénitence sacramentelle : « On doit imposer, par exemple, ... à un ambitieux des humiliations... »

Ici encore la correction lasallienne nuance la position rigide de Le Coreur : désirer « être honorés » et se « faire distinguer du reste des hommes » en cherchant « les charges, les dignités et les emplois » n'est péché que s'ils sont recherchés **seulement** pour satisfaire à ce désir.

Terminons ces aperçus sur les motivations socio-culturelles et théologiques qui peuvent éclairer les positions prises par J.-B. de La Salle face aux structures si inégalitaires de la société de son temps. Les analyses des moralistes les plus lucides du XVII^e siècle, Antoine Arnauld et Pierre Nicole, nous offrent sans doute une clef de lecture qui nous permettent d'éviter un recours trop facile à l'on ne sait quelle « idéologie de classe » chez l'auteur des RB. J.-B. de La Salle ne défend pas plus la situation socio-économique faite aux nobles, aux Grands, qu'il ne barre la route de l'ascension sociale aux paysans, aux artisans ou même à ceux de sa condition d'origine, les bourgeois. Il est pour le statu quo social parce qu'il est pour que « l'ordre de Dieu » soit respecté. Pour lui, comme pour les hommes religieux de son temps : « l'ordre établi est encore perçu comme ordre divin » (Michel de Certeau).

CHAPITRE III - Des options morales

J.-B. de La Salle ne pouvait pas ne pas manifester, à travers les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, ses options morales, comme il a exprimé sa vision personnelle de la réalité socio-culturelle de son milieu et de son temps. Face à ce que ses sources lui proposaient dans le domaine des valeurs individuelles et sociales, il est resté lui-même. Les textes qu'il a exploités ont tous une tonalité chrétienne explicite. Ils sont l'expression d'une foi personnelle et visent à définir ou à décrire ce que devraient être les mœurs chrétiennes dans la société. Mais tous ces textes portent aussi la marque d'une sensibilité morale particulière, et de convictions dans le domaine éthique qui tiennent aux tempéraments propres, à la formation reçue, aux expériences qu'apportent la vie, le milieu, l'époque. La civilité du Jésuite qui écrit pour la jeunesse dorée du collège de La Flèche, en 1617 ; celle du prêtre de Saint-Nicolas du Chardonnet qui, après plus de vingt-cinq ans de labour dans les petites écoles, compose une civilité à leur usage, en 1661 ; l'ambassadeur Antoine de Courtin, rompu aux mœurs raffinées des Cours du Nord de l'Europe, qui veut faire œuvre de moraliste, dix ans plus tard ; l'Anonyme lyonnais qui se nourrit des travaux de ses prédécesseurs et publie son propre traité, vingt ans après, en Savoie... Et les RB qui paraissent en 1703 : 86 ans après la *Bienséance de la conversation entre les hommes* des collèges jésuites... Des approches et des contextes divers des lois qui régissent la propre conduite et les relations sociales. Comment se situe J.-B. de La Salle face à cette diversité ? Quels ont été ses choix ? En quoi rejoignent-ils, s'écartent-ils ou s'opposent-ils à ceux de ses sources ? C'est ce que nous allons essayer de déterminer ; sachant bien, cependant, que tout ne pourra être dit.

* Les morales du XVII^e siècle

P. Bénichou, dans ses *Morales du grand siècle*¹, discerne dans le XVII^e siècle français plusieurs types de morales, qui ont imprégné les mentalités et donné à la culture citadine leur tonalité particulière : « Le XVII^e siècle a connu plusieurs morales, diversement opposées ou alliées l'une à l'autre suivant les cas. Qui veut simplifier doit au moins distinguer trois centres d'intérêt : une morale héroïque, qui

1 Gallimard, coll. folio-essais, 1988.

ouvre un passage de la nature à la grandeur, et en définit les conditions ; une morale chrétienne rigoureuse qui donne au néant la nature humaine tout entière ; enfin une morale mondaine, à la fois sans illusion et sans angoisse, qui nous refuse la grandeur sans nous ôter la confiance » (p. 12). Trois noms, trois écrivains, illustrent ces diverses conceptions de l'homme moral « presque à l'état pur » : Corneille, Pascal, Molière.

1. La morale du « héros »

Un idéal d'humanité marque la première partie du XVII^e siècle : celui que peint Corneille à travers le Cid ou Horace. Un idéal aristocratique, s'il en est, avec ses composantes : maîtrise de soi, de ses passions ; besoin de paraître ; recherche de la gloire et des actions d'éclat ; orgueil de ses origines, de son « sang ». Un idéal qui veut reconnaître ses sources dans les profondeurs du Moyen Âge, mais qui nourrit son imaginaire des auteurs de l'Antiquité et de l'Espagne contemporaine. Un idéal baroque, épris de démesure, et auquel les événements politiques de la Fronde offrent comme un ferment et un terrain d'action.

Dans sa dimension « héroïque », cet idéal s'est répandu hors du monde de la noblesse. Il a atteint les milieux de la bourgeoisie de robe ou des offices, et même ceux de la bourgeoisie marchande. La rigueur janséniste s'en ressent. R. Taveneaux a pu parler d'un « héroïsme sacré » : « L'audience des pièces de Corneille a valeur de test d'opinion et révèle la réalité des mutations idéologiques. Celles-ci ne traduisent pas seulement un changement dans la morale de classe de l'aristocratie ; elles reflètent un principe majeur de la Réforme catholique : soumettre tous les comportements réels à l'idéal spirituel »¹. Des « comportements réels » qui, s'ils n'apparaissent pas nécessairement « sublimes » ou « héroïques », multiplient les témoins d'une rare qualité de dévouement et de générosité à la chose publique ou dans l'engagement religieux.

À cet idéal du « héros » ou du « généreux » correspond une psychologie du débat moral très particulière. Il ne s'agit aucunement du triomphe de la « volonté » et de la « raison » sur les « passions ». L'homme, selon la vision aristocratique, est *un être moral à deux étages*, mû par un appétit de gloire, par l'ambition. Il y a *un étage bas*,

¹ *Le catholicisme dans la France classique. 1610-1715*, SEDES, 1980, p. 434

dont l'ambition est liée à l'intérêt, qui ne sait que convoiter, saisir et prendre : en définitive, il rend le moi esclave de l'appétit, du désir. Il y a *un étage sublime*, spontanément orienté vers la plus haute vertu, qui, non seulement ne convoite pas, mais donne sans compter et qui, par cela même, rend le moi libre. « Le choix va dépendre essentiellement de la qualité de chaque âme »¹.

Il y a, en effet, des âmes naturellement orientées vers la générosité et la vertu et d'autres naturellement livrées à la vulgarité et aux choses basses. Les RB gardent la marque de cette conception aristocratique de l'homme moral. Il y a les âmes basses et les âmes élevées. Pour parler des premières, J.-B. de La Salle emploie les expressions : « la bassesse » (11 et 20 = RB 41 et 64), « la bassesse d'esprit » (2, 42, 64, 77, 199, 210 et 235 = RB 17, 120, 173, 205, 513, 540 et 599), des « esprits bas » (157, 196 et 224 = RB 415, 506 et 576), des « cœurs bas » (157 = RB 415) et des « âmes basses » (48 = RB 133). Dans quelle mesure l'auteur des RB est-il tributaire de ses sources lorsqu'il parle ainsi ? Dans 13 de ces 14 cas où il fait usage de ces expressions, J.-B. de La Salle emploie son propre langage. Un seul passage se ressent de la source :

C.P.

Gardez-vous bien d'être querelleur ; c'est la marque d'un esprit bas et lâche de ne pouvoir souffrir une injure, et d'une âme peu chrétienne de ne vouloir pas faire gloire de n'avoir point de ressentiment : faites du bien à vos ennemis, quoiqu'ils puissent faire contre vous. (p. 71)

RB

C'est la marque d'un esprit bas de ne pouvoir souffrir une injure : il est du devoir d'une âme chrétienne de n'en témoigner aucun ressentiment et en effet de n'en avoir point. C'est l'avis que nous donne le Sage, d'oublier toutes les injures que nous recevons de notre prochain. Et Jésus-Christ veut que non seulement on pardonne à ses ennemis, mais encore qu'on leur fasse du bien, quelque tort ou quelque déplaisir qu'on puisse en avoir reçu. (224s = RB 207,5,576)

Dans tous les autres cas, J.-B. de La Salle exprime sa propre réaction face à des comportements qu'il condamne. Quelques exemples et d'abord celui-ci vraiment typique :

¹ Les analyses de P. Bénichou ont inspiré ce paragraphe (*op. cit.* p. 31s et 133s)

Il faut aussi se garder d'une certaine négligence, qui fasse paraître de la lâcheté et de la mollesse dans la conduite et qui rende une personne méprisable, parce que cette mauvaise qualité marque une bassesse d'esprit aussi bien que de naissance et d'éducation. (2 = RB 101,1,17)

J.-B. de La Salle ne peut exprimer plus fortement sa réprobation : bassesse de naissance, d'éducation et de « qualité » d'esprit... Dans cet autre passage, la condamnation n'a pas moins de rigueur, alors que la source se contentait de dire l'attitude à prendre :

Anonyme

D. Étant à genoux, quels défauts évitera-t-il touchant les pieds ?

- R. 1. Il ne les croisera point.
 2. Il ne les écartera et ne les serrera point trop.
 3. Il ne les remuera point en badinant, mais il les tiendra également arrêtés.
 4. Il ne s'assoira point sur les talons. (43s)

J.-B. de La Salle

Il faut bien se garder, lorsqu'on est à genoux, de croiser ses pieds ; on ne doit pas non plus les serrer ni les trop écarter ; il est honteux alors de se seoir sur ses talons, c'est la marque d'un cœur efféminé et d'une âme basse, et ce ne peut être que l'effet d'une grande lâcheté et d'une mollesse tout à fait sensuelle. (48 = RB 114,1,133)

Relevons, enfin, ce passage dans lequel J.-B. de La Salle reprend la formule de réprobation de Courtin « c'est une lâcheté » et croit devoir ajouter « et une bassesse d'esprit ». Il y a vraiment pour lui, un lien entre la qualité de l'âme ou de l'esprit et les comportements ou, du moins, une relation entre certains comportements et la famille d'âmes ou d'esprits :

Courtin

C'est une très méchante raillerie de se moquer d'une personne, par exemple, à cause qu'elle sera borgne, boiteuse, etc. car ce n'est pas sa faute [...]. On ne doit point encore railler sur les disgrâces et les infortunes de qui que ce soit ; car une âme bien née ne doit jamais insulter au malheur d'autrui. C'est une lâcheté selon le monde, et un péché contre la charité selon Dieu.

(p. 228s et 233)

J.-B. de La Salle

C'est une lâcheté et une bassesse d'esprit que de le faire ; de railler par exemple quelqu'un sur ce qu'il est ou borgne, ou boiteux ou bossu ; car celui qui a ce défaut naturel n'en est pas la cause. Mais il est tout à fait messéant de railler quelqu'un de quelque disgrâce ou de quelque infortune qui lui est arrivée ; c'est le choquer tout à fait, que d'oser ainsi insulter à son malheur.

(199 = RB 207,1,513)

Si les expressions « esprit bas, bassesse d'esprit ou d'âme » appartiennent au vocabulaire de J.-B. de La Salle, les expressions antithétiques « âme ou esprit élevé » ne lui sont pas familières : un seul emploi d'« esprit fort élevé », à la page 64 des RB (203,2,173). Mais il use beaucoup plus volontiers d'une expression semblable à celle que nous venons de lire sous la plume de Courtin : « une âme *bien née* ». J.-B. de La Salle préfère parler d'« une personne bien née ». L'expression revient dix fois dans les RB¹, (aux pages 5, 15, 27, 36, 89, 145, 156, 192, 198, 210 = RB 26, 51, 83, 103, 235, 385, 411, 496, 512, 540) ; à la page 21, il s'agit des « enfants bien nés » (RB 106,1,65). Ce qui mérite d'être souligné, c'est le fait que dans tous ces emplois, Jean-Baptiste de La Salle ne relève pas une telle expression à partir de ses sources : elle lui appartient en propre :

C.P.

Faire des grimace pour se rendre affreux, contrefaire le louche pour faire rire les autres, c'est une des plus grandes fautes que puisse faire un enfant, puisqu'il se perd la vue.

C'est une incivilité de regarder une personne en tenant un œil fermé, comme les arbalétriers qui tirent au but. (p. 26,27)

J.-B. de La Salle

Il y en a quelquefois qui font des grimaces avec les yeux pour se rendre affreux ; il y en a d'autres qui contrefont les bigles et les louches pour faire rire les autres. On en voit quelques-uns qui éraillent leurs yeux avec leurs doigts ; il s'en trouve aussi qui regardent avec un œil fermé, comme font les arbalétriers lorsqu'ils tirent au but ; toutes ces manières de regarder sont tout à fait inciviles et malhonnêtes ; il n'y a point de personnes raisonnables, ni d'enfants bien nés, qui ne regardent toutes ces grimaces comme choses indignes d'un homme sage.

(21 = RB 106,1,65)

¹ L'expression ne se retrouve, en dehors des RB, que dans la Méditation pour le dimanche de la Passion, MF 21,2.

Courtin

Je dis, avec la fourchette, car ... il est très indécent de toucher à quelque chose de gras, à quelque sauce, à quelque sirop, etc. avec les doigts ; outre que cela vous oblige à deux ou trois autres indécences. L'une d'elles est d'essuyer fréquemment vos mains à votre serviette et de la salir comme un torchon de cuisine ; en sorte qu'elle fait mal au cœur à ceux qui la voient porter à la bouche pour l'essuyer. L'autre est de les essuyer à votre pain, ce qui est encore très malpropre ; et la troisième, de vous lécher les doigts, ce qui est le comble de l'impropreté. (p. 120s)

Courtin

... quand on défend de jurer, on entend même exclure ces juréments qui ne signifient rien, comme *tête non, pardî, morbleu, jarni*, étant certain que ni les uns ni les autres ne sont pas de personnes bien élevées. (p. 60)

... il y en a d'une autre espèce, qui est celle dont la plupart du monde se sert pour exprimer la dérision subtile et ingénieuse de quelque vice ou de quelque défaut en quelque sujet qu'ils se rencontrent, soit en s'en moquant ouvertement soit en les contrefaisant par gestes. Et

Anonyme

D. Doit-il porter la viande à la bouche avec la fourchette ?

R. Oui, car il est très indécent de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce et à quelque sirop. Outre que cela oblige à d'autres indécences. L'une est d'essuyer fréquemment les mains à la serviette et de la salir comme un torchon de cuisine, en sorte qu'elle fait mal au cœur à ceux qui la voient porter à la bouche pour l'essuyer. L'autre est de les essuyer à son pain. Ce qui est encore très malpropre. La troisième est de lécher les doigts. Ce qui est le comble de l'impropreté. (p. 126s)

Anonyme

D. Quand on défend de jurer, défend-on aussi ces juréments qui ne signifient rien, comme *tête non, pardî, morbleu, jarni*, etc. ?

R. Oui, ces paroles ne sont pas de personnes chrétiennes ni bien élevées. (p. 196)

D. Que doit-il particulièrement éviter dans la raillerie personnelle ?

R. 1... 2. Il ne raillera point des vices des personnes soit en s'en moquant ouvertement, soit en les contrefaisant par gestes. Il n'y a point de différence entre railler de cette manière et

J.-B. de La Salle

Il est de l'honnêteté de se servir toujours de la fourchette pour porter la viande à sa bouche : car la bienséance ne permet pas de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce ou à quelque sirop ; et si quelqu'un le faisait, il ne pourrait se dispenser de commettre ensuite plusieurs autres incivilités, comme serait d'essuyer souvent ses doigts à sa serviette, ce qui la rendrait fort sale et fort malpropre, ou de les essuyer à son pain, ce qui serait très malhonnête, ou de lécher ses doigts, ce qui ne peut être permis à une personne bien née et bien élevée. (86 = RB 204,2,235)

J.-B. de La Salle

Il n'est pas même séant de prononcer de certains juréments qui ne signifient rien, comme : *pardî, mardi, morbleu, jarni*, etc... Ces sortes de paroles ne doivent jamais être dans la bouche d'une personne bien née.

(192 = RB 207,1,495-496)

Un autre défaut qui n'est pas moins contraire à l'honnêteté et au respect qu'on doit au prochain, qui se fait en se moquant de quelqu'un sur quelque vice ou quelque défaut qu'il a, ou en le contrefaisant par gestes ; car il n'y a pas beaucoup de différence entre

c'est la raillerie de certains effrontés qui font un métier de faire rire à quelque prix que ce soit, sans aucun égard ni au temps, ni au lieu ni aux personnes, comme porte la définition de cette raillerie. Aussi n'y a-t-il pas beaucoup de différence entre railler de cette manière et dire des injures, si ce n'est que les injures attaquent sans chercher d'ornement. Cette dernière raillerie est tout à fait indigne de personnes bien élevées. Elle blesse l'honnêteté et choque le prochain. (p. 224s)

railler de cette sorte et de dire des injures, si ce n'est que l'injure attaque sans chercher d'ornement. (p. 113s)

cette sorte et de dire des injures ; si ce n'est que par une injure, on attaque une personne grossièrement et sans ornement. Cette sorte de raillerie est tout à fait indigne d'une personne bien née : elle blesse l'honnêteté et choque le prochain.

(198 = RB 207.1.511)

Le caractère « aristocratique » de cette expression apparaît bien dans la façon lasallienne de traduire Courtin qui parle de « la noblesse de l'esprit » (expression reprise par l'Anonyme) :

Courtin

S'il arrive quelque différend, il ne faut pas s'opiniâtrer ; mais si enfin on était obligé de soutenir un coup, ce doit être tranquillement, sans élever le ton de la voix, en le prouvant évidemment et promptement [...]. Et quand on perd, il faut toujours payer avant qu'on le demande : car *c'est une marque de la noblesse de l'esprit de bien payer ce que l'on doit au jeu*, comme partout ailleurs, sans témoigner aucune répugnance. (p. 141s)

Anonyme

D. Que doit-il faire s'il arrive quelque différend dans le jeu ?

R. Il se donnera de garde de crier, de contester et de s'opiniâtrer. 2. S'il est obligé de soutenir un coup, ce doit être tranquillement, sans changer le ton de la voix et en le prouvant évidemment et promptement.

D. Que doit-il faire s'il perd ?

R. Il doit toujours payer avant qu'on le demande, *étant une marque de la noblesse de l'esprit de bien payer ce que l'on doit au jeu*, comme partout ailleurs, sans témoigner aucune répugnance. (p. 109)

J.-B. de La Salle

S'il arrive quelque différend dans le jeu, il faut bien se garder de crier, de contester ou de s'opiniâtrer ; mais si on est obligé de soutenir un coup, ce doit être avec beaucoup de retenue et d'honnêteté, exposant simplement, et en peu de mots, le droit qu'on croit avoir, sans même élever ni changer tant soit peu le ton de la voix ; lorsqu'on le perd, il est de l'honnêteté de payer toujours avant qu'on le demande ; car *c'est la marque d'un esprit généreux et d'une personne bien née* de bien payer ce qu'on doit au jeu, sans faire paraître aucune peine. (145 = 385)

Ce dernier texte, dans ses trois versions, est un bon document-témoin de l'idéal moral auquel est parvenu la société aristocratique, dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Perdre et payer ses dettes de jeu : une situation lourde de tensions, s'il en est. La civilité exige tout d'abord la maîtrise des passions et une maîtrise totale. Rien ne doit laisser penser que l'on supporte mal de s'avouer vaincu ou que l'on a quelque attache à l'argent. La perspective n'est pas proprement chrétienne, ni même, peut-être, spécifiquement morale. L'injonction se fait au nom d'une image de soi idéale. Il s'agit de donner des « marques » non équivoques de grandeur d'âme, de cœur généreux, d'esprit élevé. Il est intéressant de rapprocher la formulation de J.-B. de La Salle de celle de Courtin. Celui-ci parle de « noblesse de l'esprit », le second « d'esprit généreux » et de « personne bien née ». Si l'on se place dans la perspective de l'idéologie nobiliaire de l'époque, Courtin et J.-B. de La Salle disent exactement la même chose : la générosité et la qualité de la naissance appartiennent par nature à la noblesse. C'est une question d'ordre génétique avant tout, même si elle est renforcée par un environnement favorable et porteur : « Il y a dans les semences je ne sais quel principe qui transmet et qui continue les inclinations des pères à leurs descendants : et tout homme issu de grands et illustres personnages ressent incessamment au fond de son cœur un certain mouvement qui le presse de les imiter et leur mémoire le sollicite à la gloire et aux belles actions ». Ainsi s'exprimait, en 1678, l'auteur d'un *Traité de la noblesse*¹. Cette générosité dans la vertu comme cette qualité innée de l'âme n'appartient qu'au vrai noble, le noble de sang. Non pas aux gens du peuple, non pas même à ceux que le roi a fait nobles. On l'a dit : « Il est certain que la noblesse concédée par le roi à un homme de naissance plébéienne, fils de parents obscurs, ne lui change pas la nature ou le sang, car le roi ne peut changer en lui ce qu'il a de naturel, mais il peut le changer de condition, d'état sur le plan civil et politique, ce qui suffit pour qu'il obtienne la qualité et la dignité de noblesse ».² Ce sont là discours idéologiques de cette caste étroitement circonscrite qu'est la noblesse de « race ». L'on peut penser que J.-B. de La Salle, lorsqu'il parle de « l'esprit généreux »³ et, surtout, de « personne bien née » ne vise pas l'homme

1 La Roque de La Lontière, cité par P. RONZEAUD in *Peuple et représentations sous le règne de Louis XIV*, p. 358

2 Vargas, *Ibid.*, p. 358

3 Le mot « généreux » n'apparaît qu'ici dans les RB.

de naissance noble. Il se réfère à une anthropologie plus large. Laquelle ?... Il est bien difficile sinon impossible de le dire. Aucun développement des RB, ni de l'œuvre lasallienne, n'éclaire cet aspect de sa pensée.¹

2. La morale de « la misère de l'homme »

Avec Racine, avec Pascal surtout, toute une génération du XVII^e siècle s'est reconstruite dans la peinture morale de l'homme faite par les grands écrivains jansénistes. Pour eux, nul bien n'est à attendre de l'homme décidément et définitivement voué à l'impuissance dans l'ordre moral et spirituel. Si la grâce ne le prévient, ne l'accompagne et n'achève son entreprise, l'homme n'est capable d'aucun bien.

Ici, plus de niveaux bas ou élevé, d'âme vile ou naturellement généreuse : « Ce qu'entreprennent des écrivains comme La Rochefoucauld ou Pascal quand ils traitent de l'homme, c'est de faire cesser la dualité au sein de la nature, de happer vers le bas les penchants qu'on prétend émanciper, de les montrer tout entiers attachés à leur objet le plus terrestre. Le mot de *nature* n'a plus chez eux qu'une seule signification : c'est le domaine de la nécessité brute et moralement indifférent, et ils en étendent les bornes à tout ce qui est. Dieu et l'ordre de la grâce mis à part ».²

Le caractère pessimiste de cette vision de l'homme prend des accents dramatiques chez les théologiens. Le dictionnaire de Trévoux lui-même en rend compte :

1 L'on pourrait penser à une influence de l'anthropologie cartésienne que résume ainsi P. Bénichou, dans ses *Morales du grand siècle*, p. 32 : « Lanson, et avec lui, la plupart des critiques [de Corneille] donnent au mot volonté le sens qu'il a dans le langage moderne, naturellement influencé par les idées morales de la bourgeoisie conservatrice. Ils entendent par volonté le pouvoir de se réprimer, de faire taire ses désirs. On trouverait malaisément chez Descartes un semblable emploi de ce mot, qui désigne chez lui, tantôt le désir lui-même en tant qu'il porte à l'action, tantôt la faculté de donner suite dans l'action à un désir plutôt qu'à un autre, la "libre disposition des volontés", le libre arbitre.

Et la perfection morale paraît résider justement dans une harmonie du désir et de la liberté : cette harmonie se produit dans les âmes généreuses, du fait que le désir s'y portant toujours vers des objets dignes de lui, n'aliène pas la liberté du moi, qui n'est qu'un autre nom de sa dignité. Tout le *Traité des Passions* recherche, non pas les moyens d'écraser le désir sous l'effort volontaire, mais bien plutôt les conditions d'un accord entre l'impulsion et le bien. L'accord se fait sur le terrain de cette nature plus belle que nature qui est celle de l'homme généreux ».

2 P. BÉNICHOU, *Morales du grand siècle*, p. 137.

« *Nature* se dit figurément, en matière de religion, de la volonté de l'homme, du penchant au péché qui est né avec lui. En ce sens, il signifie l'état dans lequel nous naissons, et les tristes effets du péché originel. C'est ce que les théologiens appellent l'état de la *nature* corrompue, l'état de la *nature* déchue et rétablie par Jésus-Christ ».

Nature « corrompue », nature « déchue » : les RB sont étonnamment fort discrètes ici. Un seul passage lasallien donne un écho de cette sensibilité morale, à la page 65 : « les habits sont des marques honteuses du péché » (RB 203,2,175).

- LA NATURE SELON LES RB

Dans les RB, la « nature » de l'homme n'est jamais envisagée sous son aspect proprement moral. Elle est ce qui est à l'origine de notre être physique et vital. Il faut tenir « toutes les parties du corps dans la situation que la nature ou l'usage a prescrite » (1 = RB 101,1,16). C'est « la nature » qui « n'a pas donné » l'avantage d'avoir des « yeux doux, paisibles et retenus » (17 = RB 106,1,56). Il y a « quelques parties de son corps que la pudeur aussi bien que la nature obligent de tenir toujours cachées » (43 = RB 113,1,121 — influence de Courtin et de l'Anonyme). Deux repas par jour « sont suffisants pour satisfaire aux besoins de la nature » (79 = RB 204,0,209)¹.

- CE QUI EST NATUREL, SELON LES RB

Si, pour J.-B. de La Salle, « une action purement naturelle ne peut pas servir à sanctifier » (CL 20,295 = DA 307,3,3), il reste que les hommes ont des « lumières naturelles » (cf. MD 20,1,1 — MF 161,2,1, 170,3,1 [*pénétration naturelle*] et 175,1,2) que la grâce peut accompagner. Ainsi, parlant de saint Augustin, J.-B. de La Salle écrit : « Comme la grâce avait beaucoup fait en lui pour sa conversion, elle fit aussi, par son moyen, des effets surprenants pour la conversion des autres, et se joignant à ses *lumières naturelles* et à sa profonde érudition, elle confondit tous les raisonnements des hérétiques les plus obstinés... » (MF 161,2,1)². Dans les RB, 13 des 16 emplois de « naturel » renvoient à la même signification que le mot « nature » indiqué ci-dessus :

1 cf. aussi aux pages 26, 28, 45 = RB 108,1,79 ; id. 84 : 113,1,126 (C.N., Anonyme) ; 50, 53, 57 = 201,1,136 ; id. 144 ; 202,1,154 (C.P.).

2 Passage propre à J.-B. de La Salle, cf. CL 47, J.-G. RODRIGUE, *Contribution à l'étude des sources des Méditations sur les principales festes de l'année*, p. 391.

- 8 emplois concernent ce qui, dans l'homme, appartient à sa nature, à sa constitution corporelle. Les RB parlent de « cheveux naturels » (9 = RB 103,1,37), de « laisser pendre ses cheveux naturellement » (9 = id. 35), de « besoins naturels » (44 = RB 113,1,125), d'« imperfections naturelles » (134 = 205,1,358, deux fois), de « défauts naturels » (196 = 207,1,506 et 199 = id. 513, deux fois).

- 5 emplois signifiant le contraire de contrefait, d'artificiel, de déguisé : il s'agit de « manière naturelle » (19 = RB 106,1,60 ; 153 = RB 205,4,404 ; 226 = RB 207,6,578, deux fois), « du naturel » (227 = id. 581).

- 3 emplois, seulement, visent cette nature morale de l'homme « déchu », spontanément portée à la satisfaction des impulsions sensibles. Le climat dans lequel s'insèrent ces notations n'est pas proprement « janséniste ». Il est serein. Ainsi cette constatation :

...mais comme l'esprit de l'homme est naturellement porté à tout voir et à tout savoir, il est bien nécessaire de veiller sur soi pour s'en abstenir, et d'adresser souvent à Dieu ces paroles du Prophète-Roi : Mon Dieu, détournez mes yeux, et ne permettez pas qu'ils s'arrêtent à regarder des choses inutiles. (19s = RB 106,1,62)

Le second passage relève plutôt le pouvoir que l'homme peut exercer sur ses passions. Le texte est aussi proprement lasallien :

Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se présente sont très incommodes, et on a bien de la peine à les supporter ; tantôt ils paraissent avec un visage gai, tantôt avec un visage et un air mélancolique ; quelquefois il marque de l'inquiétude, d'autres fois de l'empressement ; tout cela fait reconnaître, dans une personne, qu'elle n'a point de vertu et qu'elle ne travaille point à dompter ses passions, et que ses manières d'agir sont tout humaines et naturelles, et nullement selon l'esprit du christianisme. (12 = RB 104,1,44)

Le dernier texte, s'il est inspiré d'Antoine de Courtin, moraliste, s'en écarte par une perspective proprement mystique. Mais, pour les deux auteurs, la maîtrise de la sensibilité est de la responsabilité de l'homme :

Courtin

Pour les autres actions dont la nature ne se cache point, et qui nous sont cependant communes avec les animaux, comme cracher, tousser, éternuer, manger, boire, etc...

RB

C'est une inclination si naturelle à l'homme de chercher son plaisir dans le boire et dans le manger, que saint Paul exhortant les chrétiens de faire toutes leurs

parce que la raison nous dicte naturellement, que plus nous nous éloignons de la manière des bêtes, plus nous nous approchons de la perfection, où l'homme tend par un principe naturel, pour répondre à la dignité de son être : le consentement de l'honnêteté veut aussi, que puisque l'on ne peut pas se dispenser de ces actions, qui sont naturellement indispensables, on les fasse le plus honnêtement, c'est-à-dire le moins approchant des bêtes qu'il est possible.

(p. 14s)

actions pour l'amour et pour la gloire de Dieu, a cru être obligé d'exprimer particulièrement celle du boire et du manger, parce qu'il est très difficile de manger sans offenser Dieu, et que la plupart des hommes ne mangent que comme des bêtes, et pour se satisfaire.

(76s = RB 204,0,203)

- LES PASSIONS DE L'ÂME

Avec Pascal, le jansénisme a trouvé l'expression la plus forte de son regard pessimiste sur l'homme. Les textes sont bien connus. L'homme est incapable d'atteindre la vérité : « Tout l'abuse ; ces deux principes de vérités, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un l'autre. Les sens abusent la raison par de fausses apparences ; et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour : elle s'en revanche. Les passions de l'âme en troublent les sens et leur font des impressions fausses. Ils mentent et se trompent à l'envi » (*Pensées*, n° 83). Nous sommes aussi incapables d'atteindre au bonheur. La faute en est aux passions : « Nous sommes pleins de choses qui nous jettent au dehors. Notre instinct nous fait sentir qu'il faut chercher notre bonheur hors de nous ; nos passions nous poussent au dehors, quand même les objets ne s'offriraient pas pour les exciter ; les objets du dehors nous tentent d'eux-mêmes et nous appellent, quand même nous n'y pensons pas. Et ainsi les philosophes ont beau dire : retirez-vous en vous-mêmes, vous y trouverez votre bien ; on ne les croit pas, et ceux qui les croient sont les plus vides et les plus sots » (n° 464). La vie humaine ne peut être que sous le signe de la révolte des passions contre la raison : « Guerre intestine de l'homme entre la raison et les passions. S'il n'avait que la raison sans passions... S'il n'avait que les passions sans raison... Mais ayant l'un et l'autre, il ne peut être sans guerre, ne pouvant avoir paix avec l'un qu'ayant guerre avec l'autre : ainsi il est toujours divisé et contraire à lui-même » (n° 412).

Dans les RB, les passages qui font références aux passions n'ont pas cette tonalité dramatique. Même dans les situations extrêmes, alors que les passions, parce

qu'elles ont été excitées ou qu'on les a excitées, conduisent à des conduites déraisonnables, la rigueur morale du texte, voire son rigorisme, se déploie loin d'une atmosphère de « guerre intestine ». La prudence, la réflexion, l'appel à la raison ou au bon sens quotidien devraient suffire à rétablir l'ordre moral ou civil.

C.P.

Le jeu n'étant que pour se divertir, ceux qui jouent doivent faire paraître un visage gai. Il est contre la bienséance de témoigner une joie extraordinaire quand on gagne, ou de se fâcher quand on perd, c'est une marque que l'on joue pour le gain.

(p.53)

RB

Quoiqu'il faille faire paraître en jouant beaucoup de gaieté sur son visage, parce qu'on ne joue que pour se divertir, il est cependant contre la bienséance de témoigner une joie extraordinaire quand on gagne, aussi bien de se troubler, de se chagriner, ou de se fâcher quand on perd; car c'est une marque qu'on ne joue que pour gagner de l'argent. L'un des meilleurs moyens dont on puisse se servir, pour ne pas tomber dans quelqu'un de ces dérèglements, est de ne jouer que si peu d'argent, que ni le gain, ni la perte, ne soient pas capables d'exciter aucune passion dans ceux qui jouent. (144 = RB 205,3,383)

RB

S'il arrive que les autres ne veuillent pas croire ce que l'on dit, il faut bien se garder de s'en faire de la peine, et encore bien plus de se laisser aller jusqu'à ces excès d'impatience, que de dire des duretés et d'en faire des reproches: car ceux qui ne sont pas convaincus par des raisons, le seront encore bien moins par la passion.

(190 = RB 207,1,491)

Anonyme

D. Quels défauts doit-il éviter en donnant son avis ?

R. 1. De le soutenir avec opiniâtreté.

2. De contester.

3. De s'échauffer et de se mettre en colère.

4. De vouloir obliger tout le monde à le suivre... (p. 212)

RB

Lorsqu'on dit son avis, on doit bien prendre garde de ne le pas soutenir avec opiniâtreté, car on ne doit pas tellement se prévaloir de sa pensée, qu'on la croie incontestable. Il serait aussi très messéant de contester pour la faire valoir, car on ne doit pas si fort s'arrêter à son sentiment qu'on ne le soumette à celui des autres. On doit donc être bien éloigné de s'échauffer, ou de se mettre en colère pour obliger les autres à suivre sa pensée; la passion n'étant pas un moyen, dont une personne puisse se servir pour faire croire que son sentiment est raisonnable. (218 = RB 207,4,562)

La vie en société ne se conçoit pas sans un bon usage des passions :

« Il y a bien des différentes manières de parler, qui expriment en nous plusieurs différentes passions et inclinations. Ces manières de parler sont : louer, flatter, interroger, répondre, contredire, dire son avis, disputer, interrompre et reprendre ».

(211 = RB 207.3.542)

J.-B. de La Salle rassemble ici divers titres de chapitres de l'*Anonyme* qu'il va ensuite lui-même développer dans ses RB. Ces développements auront un caractère moral très affirmé sans tomber cependant dans une vision dramatique de la maîtrise des passions :

« Il est toujours de très mauvaise grâce à une personne de se louer soi-même et de se vanter : cela n'est pas séant à un chrétien, qui ne doit se faire connaître que par sa conduite ; ainsi il faut qu'il n'y ait en lui que ses actions qui parlent ; mais pour ce qui est de la bouche, elle ne doit jamais parler de soi, ni en bien ni en mal ».

(211s = id. 543)

Courtin

Il y en a de deux espèces : les uns par lesquels quelque passion, comme une jouissance, qui est une exposition de la joie que nous avons de quelque prospérité arrivée à la personne qualifiée : une condoléance, qui est un témoignage de la douleur que nous ressentons d'une affliction qui lui serait survenue ; un remerciement, qui est un mouvement de reconnaissance de quelque grâce que nous aurions reçue ; une protestation de service, de respect, de soumission, d'obéissance, de fidélité, une plainte, un ressentiment, etc. Et alors on n'a plus besoin de préceptes. C'est le langage du cœur, il ne faut que le laisser parler. S'il est sincère, il ne peut rien dire qui ne plaise et qui ne persuade, étant l'effet infallible et admirable de la vérité.

(p. 79)

RB

Il y a deux sortes de compliments : les uns par lesquels nous exprimons quelque passion, soit de jouissance, pour témoigner de la joie de quelque chose d'avantageux qui est arrivé à la personne que nous rencontrons ou que nous allons voir ; soit de condoléance, par laquelle nous donnons à la personne à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux, des marques de la douleur que nous ressentons ; ou de remerciement, en témoignage de notre reconnaissance pour les bienfaits que nous avons reçus de quelqu'un, et l'obligation que nous lui en avons, lui protestant de notre affection et fidélité à son service ; ou bien c'est une protestation que nous faisons à quelqu'un de notre soumission à son égard, et de fidélité à son service ; c'est quelquefois aussi pour nous plaindre, et pour témoigner notre ressentiment de quelque tort qui nous a été fait. Ces sortes de compliments doivent être faits d'une manière qui soit naturelle, sans affectation et sans qu'il paraisse qu'on les a étudiés ; car alors la bouche parlant de l'abondance du cœur, persuade bien mieux que tout ce que l'on pourrait dire avec préparation qui, étant moins naturel, ne sera jamais si bien reçu. (225s = 578)

Les passions « se domptent », « se règlent », non sans effort, certes ; il faut « prendre garde pour ne pas s'y laisser aller » : mais rien ne laisse entendre que ce contrôle des passions engendre des conflits intérieurs douloureux, ni même quelque peu violents. Même quand il s'agit de cette passion du « point d'honneur » dont parle Courtin : « ce n'est que la passion et l'amour d'un honneur vain et imaginaire » (73 - RB 203.5.195) :

Anonyme

D. Comment doit-il composer son visage?

R. Le visage ne doit point être comme celui d'un fantasque, d'un sévère, d'un étonné, d'un mélancolique, d'un chagrin, d'un inconstant, ni de telle sorte que l'on y puisse remarquer quelque passion ou affection déréglée, mais il doit être gai et doux sans affectation. (p. 9)

RB

Il n'est pas non plus bienséant d'avoir un visage mélancolique et chagrin : il ne faut jamais qu'il y ait rien qui ressente la passion ou quelque autre affection déréglée.

(11 = RB 104,1,40)

RB

Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se présente sont très incommodes, et on a bien de la peine à les supporter ; tantôt ils paraissent avec un visage gai, tantôt avec un visage et un air mélancolique, quelquefois il marque de l'inquiétude, d'autres fois de l'empressement ; tout cela fait reconnaître dans une personne qu'elle n'a point de vertu et qu'elle ne travaille point à dompter ses passions, et que ses manières d'agir sont tout humaines et naturelles, et nullement selon l'esprit du christianisme. (12 = id. 44)

Le jeu est un divertissement qui est quelquefois permis, mais il ne faut le prendre qu'avec beaucoup de précaution : c'est une occupation à laquelle on peut employer quelque temps, mais il faut qu'on y apporte aussi de la retenue : il faut beaucoup de précaution pour ne s'y pas laisser aller à quelque passion déréglée : il faut de la retenue, pour ne pas s'y donner tout entier, ni y donner trop de temps. (142 = RB 205,3,377)

Le ton employé par J.-B. de La Salle pour parler des « passions honteuses » excitées par les comédiens, en eux et chez les autres, révèle chez lui un moraliste intransigeant quand il s'agit de défendre les positions morales de l'Église de France, mais non pas un écrivain aux options jansénistes. Nous y reviendrons.

* LE CAS DE L'AMITIÉ

Dans son traité, *L'honneste homme ou l'art de plaire à la Cour*, au chapitre intitulé : « Qu'il faut vaincre ses passions et dompter ses humeurs », N. Faret exprime une appréciation sur la conduite à tenir face aux passions qui, nous semble-t-il, préfigure celle que J.-B. de La Salle propose dans ses RB : « L'une des plus importantes et des plus universelles maximes [...] est de modérer ses passions [...] comme la colère, l'émulation, [...] la vanité ; et en suite de celles-ci, l'indiscrétion, l'opiniâtreté, l'aigreur, le dépit, l'impatience, la précipitation. Soyons donc maîtres de nous-mêmes, et sachons commander à nos propres affections si nous désirons gagner celles d'autrui » (Éd. Magendie, p. 69). Pas d'éradication totale des passions, en effet : s'il y a des passions honteuses, il y a aussi des passions nobles (celles des âmes bien nées) : il y a surtout de ces passions positives que la vie en société entretient et qui font la trame affective de nos journées. Parmi elles, N. Faret, après Aristote et Montaigne, relève *l'amitié* : « sans m'arrêter au nombre infini d'éloges que tous les sages ont donné à cette noble passion, par laquelle nos volontés et nos intérêts s'unissent [...], je dirai en un mot que pour se rendre digne d'être aimé, il faut savoir aimer » (*Ibid.*, p. 41).

J.-B. de La Salle parle volontiers des amis et de l'amitié (8 + 14 emplois). Parfois, ce n'est qu'à l'occasion de formules de civilité assez formelles, inspirées généralement d'ailleurs des sources :

Anonyme

D. Se servira-t-il des mots de service et d'amitié écrivant à une personne qui lui est supérieure ?

R. Non, ces mots ne conviennent qu'aux personnes égales, ou qu'à un supérieur au regard d'un inférieur. Il dira par exemple : *vous eûtes la bonté de me faire cette grâce*, et non pas : *ce service et cette amitié*.

(p.225)

RB

et il n'est pas permis de se servir de ces termes de service et d'amitié, à l'égard des personnes qui sont supérieures, ou pour lesquelles on doit avoir de la considération et du respect ; on ne doit en user qu'à l'égard des personnes qui sont pour le moins un peu inférieures ; on ne doit pas dire, par exemple : *Vous m'avez fait cette amitié*, etc., mais : *Vous, Monsieur, avez eu la bonté de me faire cette grâce*. (246 = RB 210,1,629)

D. Après ces mots : *je suis, etc.*, de quels termes doit-il se servir, s'il écrit à son égal ou à une personne qui soit peu au-dessous de lui ?

R. Il doit se servir des termes qui expriment le respect, en traitant celui à qui il écrit, comme s'il était simplement au-dessus de lui, et éviter les termes qui servent pour exprimer l'amitié et la familiarité. (p. 236s)

Lorsqu'on écrit à son égal, ou à une personne qui est au-dessous de soi, on doit toujours se servir de termes qui marquent du respect, en traitant celui à qui on écrit, comme s'il était simplement au-dessus de soi, et ne se servir jamais d'aucun terme qui marque de l'amitié ou de la familiarité.

(248 = id. 633) ¹

Parfois, encore, c'est pour recommander une pratique de l'amitié qui tienne compte des règles élémentaires de la bienséance :

C'est prendre bien de la liberté de se frotter les mains en présence des personnes à qui on doit du respect, soit à cause du froid, soit par un sentiment de joie, ou pour quelque autre raison ; on ne doit pas même le faire lorsqu'on est avec ses amis les plus familiers.

(39 = RB 112,1,111)

ou de la tempérance chrétienne :

Comme il y a des gens qui tous les jours, ou au moins souvent, ont des rendez-vous avec leurs amis, pour déjeuner ou goûter ensemble, et qui dans ces sortes de repas, mangent et boivent avec excès, il est du devoir d'un chrétien, qui veut mener une vie réglée, de se dégager de ces sortes de compagnies.

(78 = RB 204,0,208)

D'autres règles, rigoureuses quand il s'agit de se situer face à des personnes qui nous sont supérieures, peuvent s'assouplir dans les relations entre amis :

Demander à quelqu'un de se couvrir, par exemple : « On doit le faire ou seulement par signe, et se couvrir en même temps, ou par quelque circonlocution, en disant, par exemple : Vous pourrez, Monsieur, être incommodé d'être découvert, ou en se servant de paroles familières, si on est avec quelqu'un de ses amis, comme de celles-ci : Ne voulez-vous pas bien que nous nous couvrions ? »

(69s = RB 203,3,186)

¹ Voir aussi pages 230 et 249 (RB 207,6,587 et 210,1,637) deux formules de civilité ; seule la première semble être propre à J.-B. de La Salle. La seconde vient de Courtin ou de l'Anonyme. Plus probablement de Courtin.

Il n'est aussi nullement permis, lorsqu'on est dans quelque jardin, à moins qu'il ne soit à quelqu'un de ses amis intimes, d'y cueillir des fruits ou des fleurs, ou d'en demander pour les emporter; la bienséance veut qu'on n'y touche jamais à rien.

(117 = RB 204,8,310)

C.P.

Il ne faut pas boire facilement à la santé de ses semblables, pour marque d'amitié ou de réconciliation : si quelqu'un boit à votre santé, vous devez le remercier fort honnêtement, et pouvez boire à la sienne en vous inclinant, sans vous découvrir, après lui avoir demandé permission, lui disant : c'est pour saluer vos grâces; autrement il ne faut jamais boire à plus grand que soi. (p. 63)

Il ne faut pas dire à toutes personnes : *Comment vous portez-vous ?* Mais seulement à ceux qui vous sont à peu près semblables, et que vous connaissiez particulièrement. (p. 42)

Courtin

Au reste, lorsque l'on nous commande d'abrèger ces cérémonies dont j'ai parlé, et d'écrire en billet; c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre en tête *Monsieur*, et sans laisser de vide au commencement, il faut obéir pour ne se point rendre importun. (p. 211)

RB

il ne faut pas même boire facilement à la santé des uns des autres, à moins qu'on ne soit avec ses amis les plus familiers, et qu'on ne le fasse pour marque d'amitié ou de réconciliation. [...] celui à la santé duquel l'on boit doit remercier celui qui boit en s'inclinant autant que le demande la qualité de celui qui lui fait cette honnêteté, et boire ensuite à la santé de celui qui a bu à la sienne, en s'inclinant un peu, sans se découvrir. (122 et 123 = RB 204,9,324 et 326)

Il est contre la bienséance de demander aux personnes supérieures, et indifféremment à toutes sortes de personnes, lorsqu'on les salue : *Comment vous portez-vous ?* Car à moins que les personnes qu'on salue ne soient malades, il n'est pas permis de demander cela qu'à des amis et à des personnes égales. (169 = RB 206,3,442)¹

RB

Lorsque quelqu'un de nos amis nous prie, ou que quelque personne, à qui nous devons du respect, commande d'abrèger les cérémonies dont on se sert en écrivant des lettres, et d'écrire en billet; c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre *Monsieur* en tête, et sans laisser de vide; on doit le faire pour ne se point rendre incommode et par respect pour celui qui l'ordonne. (251 = RB 210,1,640)

1 P.F. entre comme source ici aussi : « À l'égard des personnes qui nous sont de beaucoup supérieures, l'on ne doit point leur demander, en les saluant, comment elles se portent, si ce n'est quand on les visite dans leur maladie ». (p. 73)

Ce que nous appelons aujourd'hui « poignée de mains », semble avoir été au XVII^e siècle, s'il faut en croire J.-B. de La Salle, une marque de particulière union entre deux hommes et *un témoignage d'amitié* :

C'est donner à une personne un témoignage d'amitié et d'union particulière, de mettre sa main dans la sienne par manière de civilité. C'est pour ce sujet que cela ne se doit faire ordinairement que par des personnes qui sont égales, l'amitié ne pouvant être qu'entre des personnes qui n'aient rien l'une au-dessus de l'autre. (40 = RB 112,1,114)

Quand on donne la main à quelqu'un, pour marque d'amitié, il faut toujours présenter la main nue, et il est contre la bienséance d'avoir alors le gant à la main; mais quand on la présente pour retirer quelque personne de quelque mauvais pas, ou même à une femme pour la conduire, il est de l'honnêteté de le faire le gant à la main.

(40s = id. 116)

J.-B. de La Salle souligne avec force la nécessité de garder les secrets de son ami : l'Écclésiastique nourrit son argumentation¹.

Comme dit très bien le Sage, celui qui découvre les secrets de son ami, perd toute créance et se met en état de ne plus trouver d'amis selon son cœur ; il regarde même cette faute comme étant beaucoup plus considérable que de donner des injures à son ami, en disant, qu'après des injures, il y a encore lieu de se réconcilier ; mais que lorsqu'une âme est assez malheureuse pour en venir jusqu'à révéler les secrets de son ami, il ne reste plus aucune espérance de retour, et que c'est en vain que l'on tâche de le regagner.

(188 = RB 207,1,484-485)

Si cette « passion » qu'est l'amitié prend cette importance aux yeux de J.-B. de La Salle, l'on peut penser que ses expériences personnelles l'ont rendu sensible à ses joies. Parmi ces expériences l'on ne peut faire abstraction de celles éprouvées dans la contemplation des amitiés vécues par Jésus-Christ. C'est devant ce modèle qu'il tient à placer ses lecteurs quand ceux-ci s'appêtent à faire des visites. Parmi les motifs qui peuvent les mouvoir, il y a l'amitié :

La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects lorsqu'on lui est infé-

¹ Autre référence au Sage : « la parole douce... acquiert beaucoup d'amis et adoucit les ennemis ». (220 = RB 207,5,565)

rieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne. Ça toujours été dans quelqu'une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme dans la visite qu'il rendit à Zachée [...], ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine. (160s = RB 206,1,421-422)

Ainsi les RB participent d'un climat moral et spirituel qui ne doit rien à celui qu'entretiennent les auteurs jansénistes. C'est option de sa part. Il ne partage pas les vues de ces écrivains et de ces théologiens sur l'homme et sa misère morale. Lorsque l'une de ses sources développe de telles considérations, il ne la suit pas, même s'il sait en accueillir les conclusions morales :

Courtin

L'autre sorte de compliment est la louange. Par la première espèce, nous nous insinuons par nous-mêmes dans l'esprit de la personne à qui nous parlons, et par celle-ci nous nous y insinuons par elle-même. Mais cette espèce est très difficile à traiter; elle demande beaucoup de circonspection et d'adresse, pour persuader que l'on dit la vérité.

Quelles louanges peuvent être véritables dans cette nature corrompue? Mais il ne s'agit pas ici de savoir si on dit la vérité, toutes les fois qu'on loue quelqu'un, c'est assez de croire qu'on l'a dit; car alors ce n'est pas mentir. C'est pourquoi, si nous pouvons persuader celui à qui nous parlons, que nous sommes nous-mêmes persuadés de son mérite, le compliment devient sincère et obligeant, quand même celui à qui nous le faisons saurait, dans son âme, qu'il est faux. (p. 80s)

RB

Une autre sorte de compliment, est la louange; celle-ci demande beaucoup plus de circonspection et d'adresse que l'autre, pour persuader que l'on dit la vérité.

Pour rendre cette sorte de compliment agréable, il faut que celui que nous louons soit persuadé que nous le sommes de son mérite, et alors le compliment sera sincère et obligeant. (226 = RB 207,6,579)

On l'aura senti : le climat lasallien des RB n'est pas de répression, de coercition : pas d'insistance sur la nature déchue, pas d'appels à combattre contre l'amour-propre, contre les passions. Ce serait plutôt le tableau de l'homme maître de soi, qui contrôle sinon sans effort mais aisément ses impulsions et ses instincts.

3. La morale mondaine

Rappelons le mot de P. Bénichou dans ses *Morales du grand siècle* : « Le XVII^e siècle a connu plusieurs morales, diversement opposées ou alliées l'une à l'autre suivant les cas. Qui veut simplifier doit au moins distinguer trois centres d'intérêt : une morale héroïque, qui ouvre un passage de la nature à la grandeur, et en définit les conditions ; une morale chrétienne rigoureuse qui donne au néant la nature humaine tout entière ; enfin une morale mondaine, à la fois sans illusion et sans angoisse, qui nous refuse la grandeur sans nous ôter la confiance » (p.12). Nous avons vu que J.-B. de La Salle, dans ses RB, n'est pas sans avoir partagé quelque chose de la morale à deux étages de la première : il y a des âmes naturellement « bien nées », spontanément orientées vers le beau et le grand ou, au moins, spontanément réfractaire à ce qui est bas et vulgaire. Puis, nous venons de constater que les RB ne se ressentent pas de la vision pessimiste du jansénisme : la maîtrise des passions, une certaine sérénité acquise de l'âme, à travers les mille et une circonstances de la vie en société, sont présentées l'on pourrait presque dire comme « allant de soi », avec un peu d'attention à soi et sur soi, et un scrupuleux respect des règles de la bienséance et de la civilité. Mais qu'en est-il de cette troisième morale du siècle, qualifiée de « mondaine, à la fois sans illusion et sans angoisse » ?

Pour illustrer cette morale, P. Bénichou renvoie aux comédies de Molière, à sa morale pratique, à son art de vivre en société. Un art de vivre fait de soumission à *la nature* « qu'il faut prendre au sens classique de bon sens et de raison, plutôt qu'au sens du naturalisme du XVIII^e siècle. Il ne divinise pas l'instinct et les désirs, mais il pense qu'il y a des *instincts raisonnables* et des passions qui ne sont pas forcément funestes »¹. Tout ce qui a été dit sur l'opposition de la morale lasallienne à la morale janséniste illustre assez bien cette morale du bon sens et de la raison prônée par Molière. Cette morale est devenue, à l'époque des RB, la morale de l'honnête homme. À condition, cependant, que ce « bon sens » et cette « raison » ne soient pas prétextes à la compromission morale ou spirituelle. Si J.-B. de La Salle veut que l'on ait « cette condescendance pour les autres, de suivre leur sentiment lorsqu'ils sont en grand nombre »², il serait fort loin de souscrire au « Toujours au plus grand

1 *XVII^e siècle*, LAGARDE et MICHARD (Bordas, Paris 1985), p. 208

2 Influence de la C.P. : « Il ne faut pas se vouloir emporter dans les disputes ; c'est assez de dire son sentiment, et de l'appuyer de bonnes raisons, doucement et sans chaleur : la condescendance chrétienne veut que l'on suive plutôt le sentiment de ceux qui sont en plus grand nombre ». (p. 40s)

nombre on doit s'accommoder » de Molière. Pas plus qu'il n'accepterait sans nuances cette règle de comportement : « La parfaite raison fuit toute extrémité. Et veut que les moralistes rigoristes. Tout le Chapitre VII des RB, « Des entretiens et de la conversation » est rempli de ces développements, propres à J.-B. de La Salle, et d'une tonalité plutôt rigide. Voici tout d'abord l'ouverture du chapitre, inspiré de l'*Anonyme* quant au contenu, non quant à l'expression de l'exigence :

Anonyme

Des conditions qui doivent accompagner nos paroles.

D. Quelles sont les conditions, qui doivent accompagner nos paroles ?

R. Il y en a six. La première est la sincérité, en disant ce que l'on pense. La seconde est la vérité, en disant ce qui est vrai. La troisième est la charité de Dieu, en ne disant rien qui ne soit pour sa gloire. La quatrième est la charité du prochain, en disant ce qui lui est utile. La cinquième est la nécessité, en parlant quand il est nécessaire. La sixième est la discrétion, en disant ce qui est à propos. (p. 192s)

RB

Des conditions dont la bienséance veut qu'on accompagne ses paroles.

La bienséance veut qu'un chrétien ne profère jamais aucune parole qui soit contraire à la vérité ou à la sincérité, qui manque de respect pour Dieu, et de charité à l'égard du prochain, et qui ne soit ou nécessaire ou utile, et dite avec prudence et avec discrétion. Ce sont là les conditions dont elle exige que toutes nos paroles soient accompagnées. (185 = RB 207,1,480)

« un chrétien ne profère *jamais aucune parole* qui soit contraire à la vérité »... « ce sont là les conditions dont [la bienséance] exige que toutes nos paroles soient accompagnées »... Le ton lasallien tranche sur celui de l'*Anonyme*. Un *Anonyme* dont l'exigence n'est pas moindre quand il invite à « ne rien dire qui ne soit à la gloire de Dieu »...

J.-B. de La Salle est conscient que vivre cette rigueur morale et spirituelle peut placer le chrétien en des situations délicates : il ne se dérobe pas et fait appel aux autorités bibliques : le Sage, habituellement, saint Paul et Jésus-Christ, parfois.

* Ainsi quand il s'agit de dire la vérité :

Anonyme

D. Doit-il dire toujours ce qui est vrai?

R. Quoiqu'il ne doive jamais dire de fausseté, il ne doit pas néanmoins dire toujours ce qui est vrai. Il doit taire la vérité, lorsqu'il ne peut la dire qu'en blessant, par exemple, la charité. (p. 194)

RB

L'honnêteté ne peut souffrir qu'on dise jamais aucune fausseté; elle veut, au contraire que, suivant l'avis de saint Paul, chacun dise la vérité, en parlant à son prochain; et elle fait regarder, selon le sentiment du Sage, le mensonge comme une tache honteuse dans un homme, et la vie des menteurs comme une vie sans honneur. (186 = RB 207,1,481)

- de refuser toute parole équivoque ou à double sens :

D. Doit-il se servir quelquefois d'équivoque?

R. Non, l'équivoque n'est pas permise, elle choque même la civilité. (id. p. 195)

Le mensonge étant quelque chose de si honteux, tout ce qui en approche tant soit peu, est tout à fait contraire à la bienséance; ainsi il n'est pas honnête, lorsque quelqu'un nous interroge, ou que nous lui parlons, de lui dire des paroles qui soient équivoques et à double sens, et il est plus séant ordinairement de s'excuser honnêtement de répondre, lorsqu'il paraît qu'on ne peut pas dire simplement ce qui est vrai, ou ce que l'on pense, que d'être double dans les paroles; car la langue double, dit le Sage, attire une grande confusion; et c'est aussi ce que saint Paul condamne dans les ecclésiastiques, comme une chose qui, en eux, n'est pas supportable. (187 = id. 483)

- de ne pas participer à des entretiens licencieux :

C'est pourquoi il faut observer, lorsqu'il se rencontre quelque licencieux dans une compagnie, qui sort de ces règles et profère quelque parole libre, de n'en pas rire, mais de faire semblant de ne l'avoir point ouïe.

(Courtin, p. 62s)

Lors donc qu'il se rencontre, dans une compagnie, quelques personnes qui profèrent des paroles un peu trop libres, et qui blessent tant soit peu la pudeur, il faut bien se garder d'en rire; il faut, si l'on peut, faire semblant de ne les avoir pas entendues, et faire en même temps changer de discours. Si on ne le peut pas, on doit témoigner, par un grand sérieux et un profond silence, que ces sortes d'entretiens déplaisent fort.

Si on en dit en votre présence, coupez adroitement le discours, ou si vous ne pouvez faire changer l'entretien, quittez la compagnie, après l'avoir saluée, en trouvant quelque excuse. (C.P., p. 13)

On peut dire aussi qu'une personne, par ces sortes de discours, fait connaître ce qu'elle est : car la bouche, dit Jésus-Christ, parle de l'abondance du cœur. Et ainsi, c'est vouloir passer pour un impur et un libertin, que de proférer des paroles sales et qui choquent l'honnêteté. (194 = id. 500-501)

- de ne parler qu'en bonne part d'une personne :

L'honnêteté demande, quand on a à parler des autres, qu'on en parle toujours d'une manière avantageuse ; c'est pourquoi on ne doit jamais parler de qui que ce soit, qu'on n'en ait du bien à dire. Il n'y a personne, quelque méchant qu'il soit, dont on ne puisse dire du bien. Il ne serait pas cependant séant de parler en bonne part d'une personne qui aurait fait quelque faute publique, ou commis quelque infamie : il vaut mieux, dans ces occasions, garder le silence à son égard ; et si d'autres en parlent, témoigner qu'on en a de la compassion. (207 = RB 207,2.532)

- de s'opposer aux sentiments des autres :

Il faut donc bien prendre garde, lorsqu'on est en compagnie, de ne se point opposer aux sentiments des autres, et de ne rien proposer qui soit capable d'exciter des disputes et des contestations ; mais si les autres avancent quelque chose qui ne soit pas vrai, ou qui paraisse être dit mal à propos, on peut proposer simplement sa pensée, et avec tant de déférence, que ceux qui seront d'un sentiment contraire, ne s'en fassent pas de peine. Si quelqu'un contredit notre sentiment, nous devons témoigner que nous le soumettons volontiers au sien, à moins que le sien ne soit tout à fait contraire aux maximes chrétiennes et aux règles de l'Évangile ; car alors on serait obligé de soutenir ce qu'on a avancé, mais on doit le faire d'une manière si honteuse et si respectueuse, que la personne que l'on contredit, bien loin de s'en offenser, écoute volontiers nos raisons, et s'y rend à moins qu'elle ne soit tout à fait entêtée et déraisonnable ; car la parole douce, selon le sentiment du Sage, acquiert beaucoup d'amis, et adoucit les ennemis.

(220s = RB 207,5.565)

On le voit, chez J.-B. de La Salle, la sagesse du chrétien et de l'homme du monde s'efforce de trouver les silences, les mots, les attitudes qui manifestent, en toute honnêteté, et le respect de la vérité et le respect d'autrui. Il n'est pas un misanthrope qui prend comme un plaisir à provoquer autrui. Ne va-t-il pas jusqu'à écrire ?

C.P.

... Vous devez aussi prendre garde que ce ne soit point en présence de leurs ennemis. (p. 38)

RB

... il faut aussi avoir la précaution de ne pas louer quelqu'un en présence de ses ennemis. (212 = RB 207,3,545)

Son intransigeance va loin, cependant, quand il s'agit de défendre les positions qu'il juge, avec tout un courant de l'Église de France d'alors, comme nécessaires pour le salut des individus et le bien de la société civile. Il est difficile d'être plus violent dans la condamnation des « divertissements qui ne sont pas permis », « ni par les lois de la Religion, ni par les règles de la bienséance » (153 = RB 205,5,405). Les pages des RB qui traitent des bals, des danses et des comédies reprennent de très près l'argumentation d'Alexandre Varet dans son traité « *De l'éducation chrétienne des enfans* ». Nous l'avons vu¹. Les développements propres à J.-B. de La Salle ne retranchent rien à la sévérité des jugements de l'auteur janséniste, bien au contraire. Ainsi - **au sujet des bals** :

Varet

Que dirai-je des lois et des règles que l'on observe si inviolablement dans ces assemblées et que l'esprit de libertinage y a établies? (p. 194)

J.-B. de La Salle

À l'égard des bals, il suffit de dire que ce sont des assemblées, dont la conduite n'est ni chrétienne ni honnête; elles se font de nuit, parce qu'il semble qu'on se veuille cacher à soi-même, ce qui se passe d'indécent dans ces assemblées, et qu'on les veuille passer dans les ténèbres, afin d'y avoir plus de liberté pour y commettre le crime. (154 = RB 205,5,407)

- de la danse :

Les danses sont les jeux des démons. Ses ministres et ses esclaves en font leur divertissement et leur plaisir. (p. 200)

... les danses sont les jeux des démons, et ceux qui en font leurs divertissements et leurs plaisirs, sont les ministres et les esclaves des démons, et se conduisent en bêtes, plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'y adonnent à des plaisirs brutaux. (156 = *id.* 410)

¹ - cf. l'étude de cette source des RB, CL 58,275.

- de la comédie :

Qu'y a-t-il dans les comédies qui puisse être agréable aux yeux de Dieu? Est-ce la pompe et la magnificence des habits? Est-ce l'adresse des comédiens à exciter en eux-mêmes et dans les autres des passions criminelles? (p. 216)

Et cet art n'est-il pas infâme et honteux, dans lequel toute l'adresse des comédiens consiste à exciter et en eux-mêmes, et dans les autres des passions honteuses, pour lesquelles une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur?

(156 = RB 205,5,411)

Ainsi la condamnation lasallienne des divertissements « qui ne sont ordinaires qu'aux riches », les bals, les danses, les comédies, se fait au nom d'une certaine idée du chrétien, mais aussi au nom d'une certaine idée de l'homme. L'on pourrait même avancer que l'insistance sur ce dernier aspect est appuyée. C'est dans la logique d'un traité de bienséance et de civilité. Si les danses, dit-il avec A. Varet, sont « les jeux des démons », c'est J.-B. de La Salle qui remarque que ceux qui en font leurs divertissements et leurs plaisirs « se conduisent en bêtes, plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'y abandonnent à des plaisirs brutaux ». De même, au sujet des passions que les comédiens excitent en eux et dans les autres : « une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur » pour ces passions « honteuses ». La condamnation des divertissements « qui sont plus ordinaires aux artisans et aux pauvres » se fait, elle aussi, selon les mêmes critères humanistes et chrétiens. S'agit-il des « théâtres des opérateurs et des baladins, qui sont ordinairement dressés dans les places publiques », ils « sont regardés comme indécents par tous les honnêtes gens » et « ceux qui s'y trouvent font paraître qu'ils ont le cœur et l'esprit bien bas et bien peu de christianisme » (157 = *id.* 415). S'agit-il des « représentations des marionnettes », qui trouveraient si volontiers grâce à ses yeux, étant naturellement propres à divertir les enfants, elles mêlent des paroles « impertinentes ou déshonnêtes ¹, avec des postures et des mouvements tout à fait indécents » et « c'est pour ce sujet qu'une personne sa-

1 Les RBCC notent : « Gardez toujours la bienséance et la modération convenable dans les mots de gaieté que vous direz..., de peur de vous laisser aller au dérèglement de ceux qui n'ont pour l'ordinaire rien de sérieux dans leur conversation, qui tournent toutes choses en risées et qui divertissent la compagnie, comme les bouffons, par des niaiseries et des discours impertinents, ou par des actions ridicules et messécantes ; ou, qui pis est, par des railleries des choses saintes, ou des défauts du prochain ». (p.21)

ge ne doit regarder ces sortes de spectacles qu'avec mépris, et que les pères et les mères ne doivent jamais permettre à leurs enfants d'y assister, et doivent leur en inspirer beaucoup d'horreur, comme étant contraires à ce que la bienséance, aussi bien que la piété chrétienne exige d'eux ». C'est la seule « honnêteté », par contre, qui « ne permet pas [...] de se trouver aux spectacles des danseurs de corde », parce que « exposant tous les jours leur vie, aussi bien que leur âme, pour divertir les autres, ne peuvent être ni admirés, ni même regardés par une personne raisonnable, puisqu'ils font ce qui doit être condamné de tout le monde, en suivant les seules lumières de la raison » (158 = *id.* 417).

Il est encore d'autres domaines où s'exprime le refus lasallien de toute concession à la morale mondaine. Celui de la chanson non religieuse et celui des modes vestimentaires dans leur rapport avec la nudité du corps.

* Sans aller jusqu'à une condamnation absolue de la chanson profane, J.-B. de La Salle apparaît beaucoup plus réticent que sa source. Celle-ci refuse ce qui conduit « à l'impureté, au libertinage et à l'ivrognerie ». Les RB veulent que la chanson « donne occasion de louer Dieu » ou « porte à la pratique du bien et à l'exercice de la vertu » :

Anonyme

D. Si l'on enseigne à un enfant à chanter, apprendra-t-il des chansons mondaines ?

R. Il apprendra des psaumes, des hymnes ou des cantiques spirituels, afin d'éclairer son esprit en formant sa voix. Il peut aussi apprendre des airs du monde, pourvu qu'ils ne contiennent rien qui porte à l'impureté, au libertinage et à l'ivrognerie. (p. 103)

RB

Saint Paul marque précisément en deux endroits différents de ses épîtres, que ce que des chrétiens doivent chanter, sont des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels et qu'ils les doivent chanter du fond de leurs cœurs, et avec affection parce qu'ils contiennent les louanges de Dieu. Ce sont là en effet, les seuls airs qu'on devrait entendre dans les maisons des chrétiens dans lesquels les vices et tout ce qui y porte n'est pas moins contraire à la bienséance qu'aux règles de l'Évangile ; et dans lesquelles on ne doit rien entendre chanter, qui ne donne occasion de louer Dieu, et qui porte à la pratique du bien et à l'exercice de la vertu. (150 = RB 205,4,397)

- **J.-B. de La Salle et le corps** : Nulle concession, ici encore, à une morale mondaine « du plus grand nombre ». Les règles du comportement des RB, concernant la pudeur

envers son propre corps et le corps des autres, rejoignent les plus rigoristes. Il est cependant nécessaire de souligner que ce n'est jamais pour des motifs qui d'une façon ou d'une autre dévaloriseraient le corps. J.-B. de La Salle ne se laisse pas aller aux excès de langage que n'évite pas un monde religieux de son temps lorsqu'il parle du corps et de ses nécessités. Il est intéressant, à ce sujet, de rapprocher des textes lasalliens traitant de la pudeur corporelle du traité du diacre Ambroise Paccory intitulé *Règles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions*¹. Une même exigence morale. Deux façons de parler du corps :

Règles chrétiennes

Notre corps n'étant que corruption et qu'ordure, les habits ne nous sont donnés que pour cacher ces ordures. (p. 34)

Un enfant qui a de l'honnêteté n'aura donc garde de laisser rien voir de sa chair, ou plutôt de sa charogne, et il aura soin de se bien vêtir de ses habits, avant que de paraître devant d'autres personnes. (p. 32)

Les filles surtout qui ont quelque crainte de Dieu, auront un soin particulier de se couvrir le sein, la gorge et les bras. C'est une impudence et une effronterie de laisser ces endroits du corps découverts, laquelle ne peut convenir qu'à des comédiennes et à des femmes perdues. Les saints Pères ont considéré ces nudités honteuses comme un piège que le diable tend à la pureté des filles et

RB

... les habits sont des marques honteuses du péché. (65 = RB 203,2,175)

C'est le péché qui nous a mis dans la nécessité de nous vêtir et de couvrir notre corps d'habits. C'est pour ce sujet que, comme nous portons toujours avec nous la qualité de pécheurs, nous ne devons aussi jamais paraître, non seulement sans habits, mais sans être même entièrement vêtus ; c'est ce qu'exige la pudeur aussi bien que la loi de Dieu. (55 = RB 202,1,150)

Il est bien plus contre la bienséance et l'honnêteté, de toucher ou de voir en une autre personne, particulièrement si elle est de sexe différent, ce que Dieu défend de regarder en soi ; c'est ce qui fait qu'il est très indécent de regarder le sein d'une femme, et encore plus de le toucher, et qu'il n'est pas même permis de la regarder fixement au visage.

¹ Dressées en faveur des enfants qui se font instruire dans les Écoles Chrétiennes, approbation du 8 janvier 1700, à Orléans (AMG, xAE 302-4, édition de Bruxelles, 1734). A. Paccory est un disciple d'Henry Arnauld, évêque janséniste d'Angers.

des garçons, et comme un moyen assuré de faire périr un nombre infini d'âmes. C'est un appas de mort et de damnation. [...] Et ces filles, qui ayant perdu tout sentiment de pudeur, sont assez insensées pour laisser voir leur misérable carcasse, et qui sont ainsi aux hommes des sujets de chute et de scandale, répondront âme pour âme de ceux qu'elles auront fait périr de cette sorte, soit qu'elles l'aient fait à dessein ou non. (p. 15s)

Les femmes doivent aussi bien prendre garde de se couvrir décemment tout le corps, et de se voiler le visage, selon l'avis de saint Paul, puisqu'il n'est pas permis de faire voir en soi ce qu'il n'est pas libre ni décent aux autres de regarder.

(43s = RB 113,1,123-124)

Deux regards de chrétiens sur le corps. Celui de l'auteur des *Règles chrétiennes* qui n'a pas de mots ou d'expressions assez fortes pour exprimer son mépris du corps: il n'est « que corruption et qu'ordure », que « chair » et que « charogne », que « misérable carcasse ». Celui de l'auteur des RB dont le langage, parce que nourri de la Bible, fait sa place au péché des origines tout en restant ouvert aux perspectives les plus spirituelles de l'inhabitation divine en l'homme, corps et esprit. Le parallèle qui suit, entre les RB et leur source, est révélateur de l'option lasallienne. D'une part, J.-B. de La Salle ne reprend pas l'expression, commune sans doute à l'époque, de « membres honteux » pour parler des organes génitaux et, d'autre part, pour fonder en quelque sorte la retenue et le respect qui doivent être manifestés envers le corps, il ajoute un paragraphe de forte teneur spirituelle et mystique :

Anonyme

D. Pourquoi un enfant ne doit-il pas découvrir ses membres honteux ?

R. Parce que cela est contre la Loi de Dieu, comme il paraît par la sainte Écriture. Canaan, fils de Noé, pour avoir découvert ceux de son père, fut maudit de lui et fait serviteur de ses frères.

D. Que doit-il observer en s'habillant et en se déshabillant ?

R. Il ne montrera point aux yeux d'autrui ce que la nature lui enseigne de cacher.

D. Doit-il porter la main aux parties de son corps qui sont cachées ?

RB

... il est même contre la loi de Dieu de découvrir quelques parties de son corps, que la pudeur, aussi bien que la nature, obligent de tenir toujours cachées.

On doit éviter avec soin, et autant qu'on le peut, de porter la main nue sur toutes les parties du corps qui ne sont pas ordinairement découvertes, et si on est obligé de les toucher, il faut que ce soit avec précaution.

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivants, où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis

R. Il doit se garder, autant qu'il pourra, de porter la main en présence des autres à quelque partie de son corps, qui ne soit ordinairement découverte, comme les mains et la face ; et pour s'y accoutumer, c'est bien fait de s'en abstenir même étant tout seul.

(p. 39s)

pour sa demeure, nous devons aussi, dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect ; et c'est cette considération qui nous doit particulièrement engager à ne les toucher, et à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable. (43 = RB 113,1,121-122)

Ses options faites — refus de toute appréciation négative du corps et priorité donnée à l'affirmation du mystère que le chrétien porte en soi — J.-B. de La Salle reprend à son compte et volontiers avec les mêmes mots, les considérations propres à ses sources. Lui aussi fait appel à « la Loi de Dieu » et aux exigences de « la pudeur » et de « la nature ». Lui aussi engage ses lecteurs sur la voie d'une rigoureuse compréhension de la retenue et des règles de comportement qu'elle implique envers son propre corps, que l'on soit seul ou en présence des autres. Ses impératifs moraux rejoignent ceux de l'auteur des *Règles chrétiennes* :

Règles chrétiennes

Il faut s'habiller avec pudeur et honnêteté, mettre promptement son vêtement, et ne point paraître, si cela se peut, devant les autres, que l'on ne soit couvert. Il est contre la bienséance, et encore plus contre la pudeur, de laisser voir nus ses pieds, ses jambes, ses bras, ou quelque autre endroit du corps, que l'on doit couvrir. (p. 14s)

RB

Il est de la bienséance et de la pudeur de couvrir toutes les parties du corps, hors la tête et les mains ; il est donc indécent d'avoir la poitrine découverte, d'avoir les bras nus, les jambes sans bas et les pieds sans souliers. (42s = RB 113,1,121)

comme ceux de la *Civilité puérile* :

C.P.

Levez-vous donc avec tant de circonspection, qu'aucune partie de votre corps ne paraisse nue, quand même vous seriez seul dans la chambre. (p. 21)

RB

Aussitôt donc qu'on est éveillé, il faut se lever promptement et le faire avec tant de circonspection, qu'aucune partie du corps ne paraisse nue, quand même on serait seul dans sa chambre. (51 = RB 201,1,139)

... si vous avez la prudence et l'honneur en recommandation, vous ne souffrirez pas qu'aucune personne d'autre sexe entre en votre chambre pendant que vous y êtes : ainsi vous la tiendrez fermée de votre côté.
(id.)

Prenez d'abord les habits qui vous couvriront le plus, pour cacher ce que la nature ne veut pas qu'il paraisse, et faites cela pour le respect de la Majesté d'un Dieu qui vous voit.
(p.22)

Relevons dans ce dernier rapprochement, la retouche significative opérée par J.-B. de La Salle : sa source dit « pour le respect d'un Dieu qui vous voit » et les RB « par respect pour la majesté de Dieu qu'on doit avoir continuellement devant les yeux ». Significative aussi, dans le rapprochement qui suit, le souci lasallien de ne pas réduire le « grand trésor » des enfants à une vertu, si belle soit-elle : il s'agit non seulement de « conserver le trésor de la pureté », mais aussi « de se conserver en même temps le véritable honneur d'être membres de Jésus-Christ et consacrés à son service » :

P.F.

L'honnêteté veut que l'on se comporte dans le lit avec une grande modestie ; que l'on évite les postures indécentes, et tout ce qui pourrait être contraire à la chasteté et à la pureté chrétienne, que les enfants doivent chérir comme leur plus grand trésor. L'on prendra garde de se couvrir entièrement.
(p. 77)

L'amour qu'on doit avoir pour la pureté, aussi bien que l'honnêteté, doit engager ceux qui ne sont pas mariés, à ne pas souffrir qu'aucune personne de sexe différent entre dans la chambre où ils couchent, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement habillés, et que leur lit soit fait : c'est pourquoi il est à propos qu'ils ferment la porte de leur côté, lorsqu'ils sont dedans.
(51s = id. 140)

Il est aussi de l'honnêteté de s'habiller très promptement et de prendre d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, pour cacher ce que la nature ne veut pas qu'il paraisse. C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour la majesté de Dieu qu'on doit avoir continuellement devant les yeux.
(56s = RB 202,1,154)

RB

La bienséance veut aussi qu'en se couchant, on se cache à soi-même son propre corps, et qu'on évite les moindres regards. C'est ce que les pères et les mères doivent beaucoup inspirer à leurs enfants, afin de les aider à conserver le trésor de la pureté qui leur doit être très chère, et de se conserver en même temps le véritable honneur d'être membres de Jésus-Christ, et consacrés à son service.
(54 = RB 201,1,146)

Aussitôt qu'on est dans le lit, il faut se couvrir tout le corps, hormis le visage, qui doit être toujours à découvert; il ne faut pas aussi que pour une plus grande commodité, on s'y mette dans aucune posture indécente, ni que le prétexte qu'on en dormira mieux, l'emporte sur la bienséance : il n'est pas séant d'y retirer ses jambes, mais il faut les étendre. (54 = RB 201,1,147)

Pour J.-B. de La Salle, plus rigoureux encore que sa source — quant à la pudeur : « qu'on se cache à soi-même son propre corps et qu'on en évite les moindres regards » et quant à la bienséance : « il n'est pas séant [au lit] d'y retirer ses jambes, mais il faut les étendre » — , c'est à la morale et à la pastorale de son milieu ecclésiastique qu'il se réfère. Participant lui aussi à ce qu'on a appelé un effort de « graduelle désincarnation » (Leroy-Ladurie) diffus à travers d'innombrables ouvrages spirituels parmi lesquels bon nombre de traités de civilité ont leur place. Dans cette ligne, un passage des RB, particulièrement significatif, et qui ne doit rien sembler-t-il aux sources habituelles :

Lorsqu'on est couché, il faut tâcher de tenir une posture si décente et si modeste, que ceux qui approchent du lit ne puissent pas voir la forme du corps; il faut aussi avoir égard de ne se pas découvrir de telle manière, qu'on fasse voir aucune partie de son corps nue, et qui ne soit très décemment couverte ». (44 = RB 113,1,124)

Si un tel texte — et d'autres de la même veine — peuvent nous sembler avoir quelque chose d'excessif dans sa rigueur, voire son rigorisme, il ne faut pas oublier ce qui est en cause du moins chez notre auteur : la conscience vive et profonde que le corps du chrétien baptisé a à voir avec le Mystère. Un auteur contemporain cherchant à fonder des décisions éthiques qui se posent à nous aujourd'hui écrit : « L'anthropologie chrétienne repose sur des intuitions telle celle de saint Paul affirmant que le corps est le temple du Saint-Esprit, autrement dit le lieu de la présence divine. L'idée biblique de l'homme n'est pas celle d'une âme incarnée, mais d'un corps animé par le souffle de Dieu. Je cite souvent la pensée étonnante de Jean-Paul II affirmant

que le corps est "le sacrement primordial", le premier lieu de la présence de Dieu à l'homme. C'est à partir de ce noyau qu'il faut poser les questions éthiques aujourd'hui [...]; le corps n'est pas seulement un vêtement ou une apparence provisoire revêtue par l'âme, mais le lieu de croissance de la personne, où se joue la relation à l'autre et l'union au Christ, union corporelle dans le sacrement »¹. La perspective spirituelle rejoint celle de J.-B. de La Salle. Mais, chez celui-ci, c'est le fondement du « respect » de soi et des autres qui est précisément recherché par ce recours aux données de la foi. Les règles de comportement que les RB imposent au nom de ces réalités chrétiennes sont, pour une part, le reflet d'un milieu culturel particulier, bien circonscrit et qui déborde les frontières du jansénisme. D'autres règles, moins restrictives, plus souples, pourraient être soutenues et considérées, elles aussi, comme « chrétiennes ». Peut-être... Mais force est de constater qu'en ce qui concerne l'auteur des RB, devant les exigences de la vérité ou du respect des autres ; face aux « divertissements défendus », aux chansons profanes ou à la pudeur corporelle, il n'y a qu'une seule et même attitude : ne rien concéder à la « morale mondaine » de son temps et dont parle P. Bénichou. L'homme idéal que nous présentent les RB a, sans aucun doute, bien des traits de l'honnête homme tel que le concevait le XVII^e siècle des écrivains classiques — et même celui de Molière ; mais cet honnête homme porte la marque, très personnelle de J.-B. de La Salle, ce « terrible chrétien », au jugement de M. de Truchis, chanoine de la cathédrale de Chartres, impressionné par la lecture de sa biographie par Blain².

1 Xavier LACROIX, *Une approche théologique du corps*, in *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, n°106, décembre 1992, p. 44. (X. Lacroix est Directeur de l'Institut de la famille de Lyon, Université catholique de Lyon)

2 Lettre du 29 septembre 1734, au biographe. (CL 8, toute dernière page).

** **Bienséance et civilité, vertu chrétienne**

Il n'était pas sans intérêt, nous semble-t-il, de confronter les grandes sensibilités anthropologiques et morales du Grand Siècle avec celles que révèlent, comme à leur insu parfois, le texte des RB. Cette confrontation nous a donné une « image » de J.-B. de La Salle aux traits bien accusés. Ceux d'un homme foncièrement optimiste dans ses pré-supposés anthropologiques et radical dans ses choix moraux. Il y a les « bien nés », qui vont comme naturellement à ce qui est digne de l'homme — et les autres, certes, mais qui semblent bien être invités, par l'évocation des premiers, à s'ouvrir aux mêmes valeurs. Il y a une possible maîtrise des passions comme il y a une vérité des conduites humaines. Il y a enfin, pour un chrétien, des limites-butoirs aux concessions que peut recommander le bon usage de la civilité. Que peut apporter à ces données, précieuses déjà, une approche un peu systématique des passages des RB et de leurs sources qui invitent leurs lecteurs aux pratiques les plus concrètes des vertus qu'exigent la bienséance et la civilité lorsqu'elles se veulent véritablement chrétiennes ?

Disons tout d'abord que, seul, J.-B. de La Salle ose affirmer avec quelque audace théologique que le couple bienséance-civilité est de l'ordre de la vertu. Et de la vertu non seulement morale mais spirituelle — au sens fort de suscitée de l'Esprit :

C'est une chose surprenante que la plupart des chrétiens ne regardent la bienséance et la civilité que comme une qualité purement humaine et mondaine, et que ne pensant pas à élever leur esprit plus haut, ils ne la considèrent pas comme une vertu qui a rapport à Dieu, au prochain et à nous-mêmes. C'est ce qui fait bien connaître le peu de christianisme qu'il y a dans le monde, et combien il y a peu de personnes qui y vivent et se conduisent selon l'Esprit de Jésus-Christ. C'est cependant ce seul Esprit qui doit animer toutes nos actions pour les rendre saintes et agréables à Dieu, et c'est une obligation dont saint Paul nous avertit en nous disant, en la personne des premiers chrétiens, que comme nous devons vivre par l'Esprit de Jésus-Christ, nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même Esprit. (*Préface*, [I-II] = RB 0.0,1-2)

Nous reviendrons sur cet aspect mystique de la perspective lasallienne. Contentons-nous, ici, de souligner l'importance pastorale accordée à un ouvrage à usage scolaire : il est appelé à devenir un instrument d'initiation à une vie selon l'Esprit.

1. Les vertus de la bienséance et de la civilité

Sans sacraliser ce que certaines règles de bienséance ou de civilité peuvent avoir de relatif, leur mise en œuvre n'est jamais neutre, pour J.-B. de La Salle. Pas plus que la relation qu'elles établissent — hic et nunc — avec Dieu, avec les autres, avec soi-même. Les règles de la bienséance et de la civilité sont, pour lui, l'expression d'un savoir-être et d'un savoir-vivre qui engage la réalité morale aussi bien que spirituelle de l'homme. La réalité morale, tout d'abord. J.-B. de La Salle n'est pas de ces mystiques qui s'évadent dans un mysticisme éperdu ou un illuminisme béat. Le poids de l'effort vertueux est considérable dans les RB :

Comme il n'y a aucune de vos actions, selon le même Apôtre, qui ne doivent être sainte, il n'y en a aussi pas une qui ne doive être faite par des motifs purement chrétiens, et ainsi toutes nos actions extérieures, qui sont les seules qui peuvent être réglées par la bienséance, doivent toujours avoir et porter avec soi un caractère de vertu.

(Préface [II] = RB 0,0,3)

... « *toutes nos actions extérieures doivent toujours avoir et porter avec soi un caractère de vertu* » : ce radicalisme est bien lasallien. On le retrouve dans cette condamnation, lourde à notre avis, de ces personnes qui contrôlent mal leurs impressions et les laissent paraître sur le visage :

Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se présente sont très incommodes, et on a bien de la peine à les supporter ; tantôt ils paraissent avec un visage gai, tantôt avec un visage et un air mélancolique, quelquefois il marque de l'inquiétude, d'autres fois de l'empressement ; tout cela fait reconnaître dans une personne qu'elle n'a point de vertu et qu'elle ne travaille point à dompter ses passions, et que ses manières d'agir sont tout humaines et naturelles, et nullement selon l'esprit du Christianisme ».

(12 = RB 104,1,44)

Ce passage est intéressant, en outre, en ce qu'il nous donne, comme « en creux », ce en quoi se reconnaît la vertu propre à la bienséance et à la civilité : elle rend agréables les rapports humains et les facilite — elle est maîtrise des passions — contrôle de soi jusque dans son extérieur — pour des motifs qui vont bien au-delà de la pure spontanéité morale ou physique. Tous ces éléments se retrouvent dans la définition de la civilité comme vertu par Antoine de Courtin, aux toutes premières pages de son traité :

La civilité, dont nous prétendons donner ici les règles, n'est que la modestie et l'honnêteté que chacun doit garder dans ses paroles et dans ses actions : car il n'est pas question, ce me semble, de la bonne grâce, ou d'un certain air et trait qui est comme naturel dans les actions de certaines personnes, lesquelles ont un talent particulier de la nature pour plaire en tout ce qu'elles font et pour ne déplaire jamais quoi qu'elles fassent. On ne saurait donner de préceptes certains pour acquérir ces heureux agréments ; puisque c'est une pure libéralité de la nature.

Mais comme c'est fort peu de chose de plaire seulement aux yeux du corps, si nous n'avons en même temps le bonheur de plaire aux yeux de l'âme ; ce n'est pas aussi ce charme extérieur que nous devons seulement rechercher, comme le principe de la véritable politesse : nous devons aspirer à quelque chose de plus solide, qui marque la bonne disposition du dedans plutôt que la belle disposition du dehors.

En effet, si nous nous attachions seulement à cette bonne grâce extérieure, il se rencontrerait que ceux qui ont quelque notable incommodité corporelle passeraient pour des monstres dans la vie civile, au lieu qu'ayant l'âme belle et bien cultivée, leurs actions peuvent être aussi agréables, comme celles des personnes les mieux faites.

Je trouve donc que pour établir les règles de la véritable politesse, il ne faudrait que bien déduire celles de la bienséance. Or cette bienséance n'étant autre chose qu'une certaine modestie ou pudeur honnête qui doit accompagner toutes nos actions, c'est proprement de cette vertu qu'il serait à propos de parler, si nous en étions capables ; puisque ce serait enseigner tout d'un temps le moyen d'acquérir cette politesse et cet agrément qui sait si bien nous concilier l'affection et l'applaudissement du monde.

(p. 1-3)

Moraliste, notre laïque chrétien ne se sent pas à même de parler théologiquement de cette « certaine modestie ou pudeur honnête qui doit accompagner toutes nos actions », de cette « vertu » qui est « politesse » et « agrément ». J.-B. de La Salle, docteur en théologie, n'a pas jugé utile de donner quelque développement systématique sur ce sujet, dans les RB. Il en traite dans ses divers manuels de catéchisme¹, assez succinctement cependant, même dans celui en discours suivi destiné aux Frères. Voici le texte des *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*, au chapitre XVI, section I, intitulé « Des vertus » (DA 216,1). Le rapprochement avec les sources est intéressant².

1 Cahiers Lasalliens, n° 20, 21, 23.

2 Voir dans notre *J.-B. de La Salle : le message de son catéchisme*, Rome, 1984, les notices de Claude Joly et de Jean Le Coreur, p. 49-86

Les vertus, selon J.-B. de La Salle et ses sources (Dev.I = DA)

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>Nous ne pouvons pas éviter les péchés que nous ne pratiquions les vertus qui leur sont contraires ; c'est pour ce sujet qu'après avoir parlé des péchés, il est à propos de faire connaître aux fidèles ce que c'est que ces pratiques qu'on nomme vertus, et la manière de les mettre en usage.</p> <p>La vertu chrétienne est une qualité surnaturelle qui nous donne de l'inclination et de la facilité à faire le bien, c'est-à-dire, à pratiquer des bonnes œuvres, pour l'amour de Dieu.</p> <p>Il y a deux sortes de vertus: les unes regardent Dieu directement, les autres regardent les biens et les maux de cette vie, pour nous mettre en état d'en bien user.</p> <p>Il y a trois vertus qui regardent Dieu directement et qui l'ont pour objet et, pour ce sujet, on les nomme théologiques. Ce sont la foi, l'espérance et la charité, dont on a parlé dans la Préface de ce livre.</p> <p>Les vertus qui regardent les biens et les maux de cette vie pour en bien user se nomment morales ; parce qu'elles servent à régler les mœurs. Elles sont en grand nombre ;</p>	<p>D. Qu'est-ce que la vertu chrétienne ?</p> <p>R. C'est une qualité surnaturelle qui nous donne inclination et facilité pour faire la justice chrétienne.</p>	<p>Combien y a-t-il de sortes de vertus ?</p> <p>R. Il y en a de deux sortes. Les unes regardent Dieu directement, pour en jouir; et les autres regardent les biens et les maux de cette vie, pour en bien user.</p> <p>D. Comment appelle-t-on les vertus qui regardent Dieu directement, pour en jouir ?</p> <p>R. On les appelle théologiques.</p> <p>D. Combien y a-t-il de vertus théologiques ?</p> <p>R. Il y en a trois, savoir la foi, l'espérance et la charité.</p> <p>D. Combien y a-t-il de vertus qui regardent les biens et les maux de cette vie, pour en bien user ?</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>il y en a particulièrement de deux sortes. On nomme les unes ordinairement les vertus cardinales, parce qu'elles sont les premières et les principales vertus morales, de qui dépendent toutes les autres. Les autres sont les vertus qui sont opposées aux sept vices ou péchés capitaux.</p> <p>Il y a quatre vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance.</p> <p>La prudence est une vertu qui, par une lumière surnaturelle, discerne tout ce qui peut conduire l'âme à Dieu et tout ce qui peut l'en éloigner.</p> <p>On distingue la prudence chrétienne d'avec la prudence de la chair, en ce que la prudence de la chair ne juge des choses que par les commodités et les avantages de la vie présente, et la prudence chrétienne en juge par les maximes et les règles de l'Évangile, et selon le discernement que Dieu fait lui-même des choses.</p> <p>La justice est une vertu qui nous porte à rendre au prochain, pour l'amour de Dieu, ce qui lui appartient.</p>	<p>D. Pourquoi ces quatre vertus sont-elles appelées cardinales ?</p> <p>R. Parce qu'elles sont les premières et principales vertus morales, de qui dépendent toutes les autres.</p> <p>D. Combien y a-t-il de vertus cardinales ?</p> <p>R. Il y en a quatre. La prudence. La force. La tempérance et la justice.</p> <p>D. Qu'est-ce que la prudence chrétienne ?</p> <p>R. C'est une vertu qui nous conduit à une fin honnête et surnaturelle par des moyens convenables.</p> <p>D. Qu'est-ce que la justice chrétienne ?</p> <p>R. C'est une vertu qui nous porte à rendre au prochain ce qui lui appartient pour l'amour de Dieu.</p>	<p>R. Il y en a quatre principales, que l'on appelle ordinairement cardinales.</p> <p>D. Quelles sont ces vertus ?</p> <p>R. La prudence, la justice, la force et la tempérance.</p> <p>D. Qu'est-ce que la prudence ?</p> <p>R. C'est une vertu qui discerne, avec une parfaite lumière, tout ce qui peut approcher l'âme de Dieu, de tout ce qui pourrait l'éloigner de lui.</p> <p>D. Comment peut-on discerner la prudence de l'esprit, qui est la véritable prudence, de la prudence de la chair, qui est une fausse prudence ?</p> <p>R. On la discerne en ce que la prudence de la chair ne juge des choses que par la commodité et les avantages de la vie présente; au lieu que la prudence de l'esprit en juge par les maximes et les règles de l'Éternité.</p> <p>D. Qu'est-ce que la justice ?</p> <p>R. C'est une vertu qui rend à Dieu et au prochain ce qui leur est dû.</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>La force est une vertu qui nous fait entreprendre et souffrir des choses difficiles, avec courage et pour l'amour de Dieu.</p> <p>La tempérance est une vertu qui nous fait réprimer et modérer les plaisirs des sens, pour l'amour de Dieu.</p> <p>Les vertus qui sont opposées aux sept péchés ou vices capitaux sont, l'humilité, le mépris des richesses et la libéralité, la chasteté, le zèle du bien du prochain, la douceur de cœur et le goût de Dieu.</p> <p>L'humilité, qui est opposé à l'orgueil, est une connaissance de notre misère et une soumission volontaire que nous rendons au prochain.</p> <p>La libéralité, qui est opposée à l'avarice, est une vertu qui nous fait employer galement et avec un grand désintéressement nos biens temporels, pour nos propres besoins et pour ceux du prochain.</p>	<p>D. Qu'est-ce que la force chrétienne?</p> <p>R. C'est une vertu qui nous rend courageux dans les périls et qui nous fait entreprendre et souffrir des choses difficiles pour nous conduire à notre dernière fin.</p> <p>D. Qu'est-ce que la tempérance chrétienne?</p> <p>R. C'est une vertu qui, en vue de Dieu, modère les plaisirs des sens et la douleur d'en être privé.</p> <p>D. Quelles sont les autres vertus infuses qui nous sont données avec la grâce sanctifiante?</p> <p>R. Ce sont toutes les autres vertus chrétiennes, comme l'humilité, la douceur, la chasteté, et les autres qui mènent à Dieu. (p. 168-171)</p>	<p>D. Qu'est-ce que la force?</p> <p>R. C'est une vertu qui fait que l'âme souffre tout pour Dieu et qu'elle souffre avec joie.</p> <p>D. Qu'est-ce que la tempérance?</p> <p>R. C'est une vertu qui réprime et modère le plaisir des sens, et tous les attrait du péché, en sorte que l'amour de Dieu demeure pur et entier.</p> <p>D. Quelles sont les vertus opposées aux péchés capitaux?</p> <p>R. 1. L'humilité. 2. Le mépris des richesses. 3. La chasteté. 4. La charité du prochain. 5. La sobriété. 6. La douceur du cœur. 7. La charité et le goût de Dieu. (p. 201-203)</p>

La chasteté, qui est opposée à l'impureté, est une vertu qui nous fait abstenir des plaisirs de la chair qui ne sont pas permis et qui nous fait retenir et modérer les mouvements qui nous y portent.

Le zèle du bien du prochain, qui est opposé à l'envie, est une vertu qui fait désirer et procurer au prochain tout le bien possible, pour l'amour de Dieu.

La sobriété, qui est opposée à la gourmandise, est une vertu qui nous fait régler et modérer l'appétit que nous avons au boire et au manger.

La douceur, qui est opposée à la colère, est une vertu qui nous fait souffrir avec égalité d'esprit les maux qui nous arrivent.

Le goût de Dieu et la diligence, qui est opposée à la paresse, est une vertu qui nous fait servir Dieu et faire les exercices de piété avec affection ; elle nous fait aussi faire exactement et promptement dans la vue de Dieu tout ce qui est de notre devoir.

Il y a plusieurs autres vertus que nous sommes obligés de pratiquer, selon les différentes occasions qui s'en présentent: l'Écriture et les saints nous en instruisent ; nous devons les écouter, faire ce qu'ils nous enseignent et suivre l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ et des saints qui s'y sont exercés durant toute leur vie.

(184-187 = DA 216.1)

On le voit : si dans la première partie du texte des *Devoirs d'un chrétien*, J.-B. de La Salle s'inspire très fortement de l'une ou l'autre de ses sources, il apparaît beaucoup plus libre dans la seconde jusqu'à offrir une note très personnelle dans le dernier paragraphe. Relevons les emprunts et les divergences les plus significatives :

Emprunts à Joly	à Le Coreur	Ajouts et retouches lasalliennes
<ul style="list-style-type: none"> - définition de la vertu chrétienne - définition des vertus cardinales - définition de la justice chrétienne - définition de la force 	<ul style="list-style-type: none"> - les sortes de vertus <ul style="list-style-type: none"> - ce qui concerne les trois vertus théologiques - ce qui concerne les vertus qui regardent les biens et les maux de cette vie - la liste des vertus cardinales <ul style="list-style-type: none"> - la définition de la prudence - la définition de la tempérance - la liste des vertus opposées aux péchés capitaux 	<p>La Salle préfère dire « faire le bien, c'est-à-dire pratiquer des bonnes œuvres pour l'amour de Dieu » que « faire la justice chrétienne ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne reprend pas l'expression « pour en jouir » (l'équilibre littéraire est rompu). - renvoie à la Préface du livre. - rapproche ces vertus des « vertus morales » dont parle Joly. - parle des autres vertus comme étant celles qui s'opposent aux sept vices ou péchés capitaux. - suit l'ordre de Le Coreur. - préfère parler de « la prudence chrétienne » que de « la prudence de l'esprit » (qui est cependant une expression paulinienne). - préfère parler aussi des « maximes et des règles de l'Évangile » que de celles « de l'Éternité ». - pour lui, la prudence chrétienne juge « selon le discernement que Dieu fait lui-même des choses ». - précise : « pour l'amour de Dieu ». - préfère parler « des plaisirs » que « du plaisir des sens » et reprend la formule « pour l'amour de Dieu ». - rappelle l'expression « péchés ou vices capitaux ». - mais oppose « la libéralité » à l'avarice et non « le mépris des richesses » ; « le zèle du prochain » à l'envie et non « la charité du prochain » ; « le goût de Dieu et la diligence » à la paresse et non « le goût de Dieu et la charité ».

		- Souligne, enfin, l'existence de « plusieurs autres vertus » dont parle l'Écriture et dont témoignent la vie de Notre Seigneur et celle des saints.
--	--	--

C'est ainsi que J.-B. de La Salle étend le champ des vertus chrétiennes bien au delà des limites que se fixent ses sources. Au point même, pourrait-on dire, que les limites lasalliennes se perdent à l'horizon de la mystique. Il est intéressant de noter que ces analyses des *Devoirs d'un Chrétien envers Dieu* rejoignent les perspectives concrètes des RB. Nous aurons occasion de le constater. Pour plus de clarté, dressons tout d'abord le tableau de cette architecture vertueuse telle qu'elle apparaît dans ces pages catéchistiques :

Il y a deux sortes de vertus :

les vertus théologiques

qui regardent
Dieu
directement
et qui l'ont
pour objet :

Foi
Espérance
Charité

les vertus morales

qui regardent
les biens et les maux
de cette vie ;
elles servent
à régler les mœurs ;
Elles sont en grand nombre :

**les vertus
cardinales**
desquelles dépendent
toutes les autres :

Prudence
Justice
Force
Tempérance

les vertus opposées aux sept péchés capitaux

Humilité
Libéralité
Chasteté
Zèle du bien du prochain
Sobriété
Douceur
Goût de Dieu et diligence

il y a plusieurs autres vertus
... l'Écriture et les saints
nous en instruisent ;
... faire ce qu'ils nous ensei-
gnent et suivre
l'exemple de Notre Seigneur
Jésus-Christ et des saints
qui s'y sont exercés...

Où situer, dans cet ensemble de vertus, celles qui sont propres au chrétien qui vit au sein de la société, à l'homme bienséant et civil dont nous parlent les RB ? Il faut répondre : partout. La *Préface* ne peut pas être plus explicite sur ce point : il faut considérer « la bienséance et la civilité... comme une vertu qui a rapport à Dieu, au prochain et à nous-même »¹.

En tant qu'elle a rapport à Dieu, la vertu de bienséance et de civilité s'ouvre sur les vertus théologiques de foi, d'espérance, et de charité.

L'appel à un regard de foi sur Dieu, sur soi, sur les autres est fréquent dans les RB, et parfois insistant². La *Préface* constitue comme la clef de lecture de tout l'ouvrage. Une lecture **dans la foi** de ce qui fait le quotidien de la vie personnelle et sociale. Une lecture mystique³.

L'espérance — une vertu qui n'a que peu d'écho dans l'œuvre écrite de J.-B. de La Salle — confère cependant sa dimension eschatologique de tension et d'attente des biens futurs, aux RB, en ces deux passages :

Il est honteux aux hommes, comme il s'en trouve quelquefois, d'être efféminés que de se plaire à avoir des habits fort riches, et de vouloir se faire considérer par là ; ils devraient bien élever leur esprit plus haut, en faisant attention que les habits sont des marques honteuses du péché : et se regardant d'ailleurs comme nés pour le ciel, ils devraient mettre leur soin à rendre leur âme belle et agréable à Dieu.

(65 = RB 203,2,175)

1 [1] = RB 0,0,1. Parlant du traité de J. de Batencourt, des « Pratiques plus familières de la civilité qu'on peut enseigner dans les écoles », J.-Cl. Dhotel dans ses *Origines du catéchisme moderne* écrit : «... ce traité est ordonné suivant un schème que nous n'avons pas encore rencontré dans les catéchismes [d'avant 1660], mais qui va devenir le fil directeur des examens de conscience : les devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes » (Aubier, 1967, p. 369).

2 Le long développement sur les oreilles par quoi « la Parole de Dieu entre dans l'esprit et dans le cœur » a excité l'ire d'Alcide Bonneau dans sa notice *Des livres de civilité depuis le XVI^e siècle* : «Ce qu'il y a de lamentable, ce sont les paragraphes et les réflexions saugrenues dont J.-B. de La Salle accompagne des préceptes judicieux au fond, comme s'il prenait à tâche de les rendre ridicules » (p.31, Édit. Ramsay, Érasme. *La civilité puérile*, 1977).

3 Nous reviendrons sur ces perspectives de foi, dans la dernière partie de notre étude.

Anonyme

D. Doit-on faire incessamment des visites?

R. Non, on ne doit pas suivre l'exemple ou plutôt la fainéantise de certains gens qui employent tout le temps de leur vie en visites. Cet état d'inutilité est un état de damnation.

...
D. Que doit-on éviter en matière de visite ?

R. De les faire trop longs, pour ne pas perdre et faire perdre le temps, dont Dieu demandera un compte très exact, et dont il punira la perte si rigoureusement. (p. 160)

RB

Il n'est donc pas permis, à un homme d'une conduite sage et réglée, de rendre continuellement des visites aux uns et aux autres ; car c'est une vie malheureuse, dit le Sage, d'aller ainsi de maison en maison, et de faire un très grand nombre de visites inutiles, comme font quelques-uns ; c'est perdre un temps très précieux, que Dieu nous a donné qu'afin de l'employer pour le ciel. (161 = RB 206,1,423)

Si la « charité » trouve place dans le tableau des *Vertus de la bienséance et de la civilité*, deux pages plus haut, c'est que, par 16 fois, J.-B. de La Salle rappelle les exigences de l'amour envers l'autre, les autres, le prochain. Il n'oublie pas, cependant, le lien étroit et immédiat que toute la tradition chrétienne établit entre l'amour de Dieu — la charité proprement dite — et l'amour du prochain. Ici encore, c'est dans la *Préface* qu'il l'explicite le mieux :

...s'ils [les pères et les mères] leur apprennent et leur font faire des pratiques de bienséance qui ont rapport au prochain, ils les engageront à ne donner ces témoignages de bienveillance, d'honneur et de respect que comme à des membres de Jésus-Christ et à des temples vivants et animés du S. Esprit.

C'est ainsi que S. Pierre exhorte les premiers fidèles auxquels il écrit d'aimer leurs frères, et de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû, pour se montrer de véritables serviteurs de Dieu, en témoignant que c'est Dieu qu'ils honorent en la personne de leur prochain. (III = RB 0,0,6-7)

Aucune des sources des RB n'est aussi explicite. Les belles — et chrétiennes — considérations d'Antoine de Courtin, dans sa définition de la modestie, n'atteignent pas à cette profondeur mystique lasallienne :

«...cette vertu [la modestie] consistant, non seulement à ne présumer rien d'avantageux de soi-même, mais aussi à préférer sur toutes choses la satisfaction et la commodité des autres à la sienne propre ; jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut

fâcher ou désobliger quelqu'un¹; c'est être véritablement modeste que d'être dans cette disposition. Et comme ce dernier sentiment vient de la charité qui nous porte à regarder en toutes choses les autres comme nous-mêmes ; c'est-à-dire, à leur faire et à leur vouloir du bien et à ne faire ni ne vouloir du mal à personne : il s'ensuit que la civilité d'un chrétien est cet air charitable et honnête qui exhale, pour ainsi dire, de l'humilité fondée sur la charité ».

(p. 8s)

Si la foi, l'espérance et la charité animent et orientent l'agir chrétien vers sa fin ultime — Dieu et sa gloire —, les vertus morales animent et orientent l'agir chrétien à travers « les biens et les maux de cette vie pour en bien user », selon l'expression de Le Coreur reprise par J.-B. de La Salle. « Elles servent à régler les mœurs » et « elles sont en grand nombre », remarque celui-ci². « Un grand nombre », en effet. Loin de se limiter — avec ses sources — aux 4 vertus cardinales et aux 7 vertus qui sont opposées aux 7 péchés capitaux, J.-B. de La Salle parle de « plusieurs autres vertus que nous sommes obligés de pratiquer, selon les différentes occasions qui s'en présentent ». Au delà des ouvrages de théologie morale et, sans doute, de la Somme de S. Thomas, la Bible tout entière et les vies des saints offrent un vaste ensemble de conduites vertueuses, non savamment répertoriées peut-être et qui, cependant, peuvent et doivent prendre place parmi les vertus chrétiennes. Si humbles soient-elles³. Voici un relevé de ces vertus, dont parlent les RB tout au long des grandes divisions de l'ouvrage. (Les chiffres indiquent le nombre de fois que chacune d'elles est évoquées, soit par le nom qui lui revient, soit par l'adjectif, le verbe ou l'adverbe qui correspond à ce dernier. Ainsi, le mot « modestie » apparaît 12 fois dans la *Première Partie* des RB, « modeste », 1 fois, « modestement », 3 fois...):

-
- 1 Courtin renvoie ici à la *Somme* de S. Thomas 2.2. q.157, art.1. En fait, il s'agit d'un passage de l'art.2: « Cette modération de l'âme provient à la vérité d'une certaine douceur du sentiment qui fait que l'on répugne à tout ce qui peut contrister le prochain » (traduction P.Vergriete, O.P., éd. du Cerf, 1970).
 - 2 *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*, CL 20,185 = DA 216,1,3 ; cf. ici, plus haut, p. 221
 - 3 J.-B. de La Salle oppose au péché d'envie, « le zèle du bien du prochain », cette « vertu qui fait désirer et procurer au prochain tout le bien possible, pour l'amour de Dieu ». Ne serait-ce pas là la définition de la vertu propre à la civilité chrétienne?...

Les vertus de la bienséance et de la civilité

Préface	Affection	1	Piété	3 + 1 (adj.)	
	Bienveillance	2	Pudeur	3	
	Charité	1	Pureté	2	
	Estime	2	Respect	7	
	Modestie	7	Sagesse	1 + 3 (adj.)	
	Respect	11	Simplicité	2	
	Sagesse	1 (adj.)			
	Soumission	1			
	Union	1			
Première Partie			De la	Amitié	1
			nourriture	Circonspection	1
			(76-130 =	Condescendance	1
			RB 203-204,9	Considération	4
				Déférence	1
				Modération	4
				Modestie	3
				Respect	5
				Retenue	4 + 1 (v.)
				Sagesse	1 + 5 (adj.)
Du port et du maintien (1-48 = RB 1)	Affection	2	Sobriété	1 + 1 (adj.) + 1 (adv.)	
	Amitié	2	Tempérance	1 + 1 (adj.)	
	Bienveillance	5			
	Condescendance	1			
	Décence	3 (adj.)			
	Douceur	4 + 5 (adj.)			
	Estime	4			
	Gravité	2 + 2 (adj.)			
	Humilité	2			
	Modération	4			
Des diver- tisements (131-158 = RB 205)	Modestie	12 + 1 (adj.) + 3 (adv.)	Affection	2	
	Patience	1	Calme	1	
	Piété	1	Charité	2	
	Prudence	1	Chasteté	1 (adj.)	
	Pudeur	4	Considération	2	
	Reconnaissance	1	Déférence	1	
	Respect	30	Estime	4	
	Retenue	2 - 2 (adj.)	Générosité	1 (adj.)	
	Sagesse	5 + 6 (adj.)	Modération	2 (adj.)	
	Soumission	1	Modestie	1	
Union	1	Piété	1		
		Prudence	1		
		Pudeur	1		
		Respect	5		
		Retenue	3		
		Sagesse	2 - 5 (adj.)		
		Sobriété	1 (adj.)		
Seconde Partie					
Du lever, des habits (49-76 = RB 201-202)	Charité	1	Des visites	Amitié	1
	Chasteté	1	(159-184 =	Bienveillance	1
	Circonspection	1	RB 206)	Charité	6
	Décence	1 (adj.)		Condescendance	1 + 1 (v.)
	Modestie	7 + 1 (adj.) + 3 (adv.)			
Patience	1 (adv.)				

Considération	4	Piété	2
Déférence	1	Prudence	6 + 1 (adv.)
Discrétion	1	Pudeur	1
Douceur	1 (adv.)	Reconnaissance	5
Gravité	1 + 1 (adj.)	Respect	20 + 4 (adj.)
Justice	3	Réserve	1 (adj.)
Modestie	1	Retenue	2 + 1 (v.)
Paix	1 + 2 (adj.)	Sagesse	3 + 7 (adj.)
Patience	1 (adj.)	Sincérité	5 + 2 (adj.)
Piété filiale	1	Sobriété	1 (adv.)
Reconnaissance	1	Soumission	1
Respect	12 + 1 (adj.) + 1 (v.)		
Sagesse	1 (adj.)	Donner, recevoir,	
Soumission	2	quand on se	Charité 1
Union	4	rencontre,	Considération 1
		se chauffe	Respect 4 + 1 (v.)
Des entretiens	Affection 2	(231-237 = 208)	
(184-230 =	Amitié 1		
RB207)	Charité 5	En marchant,	Considération 1
	Circonspection 6	dans les	Modestie 2
	Confiance 1	voyages	Respect 6
	Considération 6	(237-242 =	Retenue 1 (adj.)
	Déférence 1	RB 209)	
	Discrétion 3	Des lettres	Affection 1
	Douceur 1 + 1 (adj.)	(242-252 =	Amitié 3
	Droiture 1	RB 210)	Bienveillance 1
	Estime 6 + 7 (v.)		Considération 2
	Fidélité 3 + 1 (adv.)		Respect 11 + 2 (adj.) + 1 (v.)
	Modération 4		Sincérité 1 (adj.)
	Modestie 3 + 1 (adj.)		Soumission 2

2. Les trois vertus « pivots » des RB

J.-B. de La Salle propose plusieurs façons de regrouper et de distribuer toutes les vertus que son honnête homme se doit de pratiquer :

* Tout d'abord, nous l'avons vu, il y a « la bienséance et la civilité », cette « vertu qui a rapport à Dieu, au prochain et à soi-même ». Une vertu qui englobe donc toutes les autres. C'est au nom de cette vertu que l'auteur des RB multiplie les mises en garde :

- « Il est contre la bienséance de... » (l'expression revient 39 fois dont 3 fois seulement inspirée par les sources);

- « il est contraire à la bienséance de... » ou « aux règles de la bienséance... » (6 + 1);
- « il est contre la civilité... » (3 + 0);
- « la bienséance ne permet pas... » (13 + 0);
- « la bienséance ne veut pas... » (1 + 0);
- « la bienséance ne peut souffrir... » (1 + 0);
- « la bienséance ne souffre pas » (1 + 0);

Et les prescriptions, au ton d'impératifs catégoriques :

- « La bienséance veut que... » (11 + 2);
- « la civilité veut que... » (4 + 1);
- « la bienséance exige... » (4 + 0);
- « la bienséance demande... » (4 + 0);
- « la civilité demande... » (1 + 0);
- « la bienséance prescrit... » (2 + 0);
- « la civilité prescrit... » (1 + 0);
- « la bienséance impose... » (1 + 0);
- « la bienséance engage à... » (1 + 1) ¹

On le voit, l'insistance est proprement lasallienne.

** Le dernier paragraphe de la *Préface* (0,0,15) donne deux autres regroupements possibles. Soit autour de deux, soit autour de trois vertus maîtresses.

- de deux vertus, d'un côté la « modestie », de l'autre le « respect » :

La bienséance et la civilité ne consistent donc proprement que dans des pratiques de modestie et de respect à l'égard du prochain et comme la modestie se fait particulièrement paraître dans la contenance et le respect pour le prochain, dans les actions ordinaires qui se font presque toujours en présence des autres...

1 Ces formules donnent parfois l'impression de devenir un procédé commode pour ouvrir un paragraphe, au même titre que celles-ci : « Il ne faut jamais... », « Il s'en trouve qui... », « Il est indécent de... ». Les RB restent un ouvrage à destination scolaire : la multiplication des paragraphes — non systématique, cependant — devait faciliter la distribution des textes à lire, selon les règles fixées par la *Conduite des Écoles*: « On donnera chaque fois un chapitre pour leçon ou jusqu'à la première strophe ou étoile ; les commençants liront pour le moins quatre lignes, et les plus avancés au moins dix lignes » (CL 24,40 = CE 3,9,4)

- de trois vertus : la « modestie », le « respect » et « l'affection ». Et l'auteur nous dit que c'est autour d'elles que les RB se sont construites :

on a pris le dessein de traiter dans ce livre de ces deux choses séparément. 1. De la modestie qui doit paraître dans le port et le maintien des différentes parties du corps. 2. Des marques extérieures de respect ou d'affection particulière qu'on doit donner dans les différentes actions de la vie à toutes les personnes en présence de qui on peut avoir affaire.

Dans le tableau de la p. 230, nous avons relevé, selon les divers thèmes des RB, les vertus recommandées par J.-B. de La Salle. Distribuées selon cette structure tripartite, l'on obtient le tableau suivant :

Les trois vertus « pivots » des RB

Modestie	45	Respect	121	Affection	6
Humilité	2	Estime	23	Bienveillance	9
Modération	14	Soumission	7	Charité	16
Prudence	9	Considération	20	Union	6
Retenue	16	Déférence	4	Amitié	8
Sagesse	40	Discrétion	4	Douceur	12
Circonspection	8	Justice	3	Reconnaissance	7
Simplicité	2	Piété filiale	1	Condescendance	5
Sobriété	5			Fidélité	4
Tempérance	2			Sincérité	8

A. LA « MODESTIE » DANS LES RB

La *Première partie* des RB s'intitule : « **De la modestie** qu'on doit faire paraître dans le port et le maintien des différentes parties du corps ». Un titre qui s'inspire peut-être, en partie, de celui d'un chapitre de la *Civilité puérile* : « Du port et du maintien extérieur » (p. 46). Mais, dans la logique de son plan, J.-B. de La Salle ramasse sous la seule modestie toutes les vertus de la maîtrise et du contrôle du corps.

À lire la liste des vertus relevées dans cette *Première partie* des RB (cf. le tableau de la p. 230), l'on peut se demander si le choix de cette vertu s'imposait pour caracté-

riser ces pages : elles ne totalisent que 16 références aux conduites modestes sur les 45 relevées dans les RB tandis que celles concernant le « respect » montent à 30 dans ces 48 premières pages. En fait, la modestie a sa place tout au long des RB. C'est que la notion recouvre plusieurs réalités vertueuses, présentes dans la pensée de J.-B. de La Salle mais qu'il ne prend pas la peine de préciser : il n'y a pas chez lui un fort penchant aux synthèses et aux définitions... François de Sales peut aider à clarifier les choses. Selon lui, il y a quatre « vertus » — et même cinq « qui portent toutes le nom de modestie »¹ : « La première est celle-là qui porte le nom de modestie par éminence au-dessus des autres, c'est la bienséance de notre maintien extérieur : et à cette vertu sont opposés deux vices, à savoir, la dissolution en nos gestes, en nos contenance, c'est-à-dire la légèreté ; et l'autre vice qui ne lui est pas moins contraire, est une contenance affectée. La seconde vertu qui porte le nom de modestie, est l'intérieure bienséance de notre entendement et de notre volonté : celle-ci a de même deux vices opposés, qui sont la curiosité de l'entendement, la multitude des désirs de savoir et d'entendre toutes choses et l'instabilité en nos entreprises, passant d'un exercice à l'autre sans nous arrêter à rien ; l'autre vice qui lui est opposé c'est une certaine stupidité et nonchalance d'esprit, qui ne veut pas même savoir ni apprendre les choses nécessaires pour notre perfection, imperfection qui n'est pas moins dangereuse que l'autre. La troisième modestie consiste en notre conversation et en nos paroles, c'est-à-dire en notre façon de parler et converser avec le prochain, évitant les deux imperfections contraires et qui lui sont opposées, à savoir la rusticité et la babilleries : la rusticité qui nous empêche de contribuer en quelque chose pour l'entretien de la conversation ; et la légèreté qui nous fait tellement parler que nous ôtons le temps aux autres de parler à leur tour. La quatrième modestie est l'honnêteté et la bienséance des habits, et ses deux vices contraires sont la saleté et la superfluité »². À ces quatre vertus, le saint ajoute celle de « bien recevoir la correction sans qu'il vous en demeure du sentiment ou de la sécheresse de cœur »³.

1 *Entretiens spirituels*. VI^e entretien. Sur le sujet de la Modestie, S. FRANÇOIS DE SALES. *Oeuvre*. Bibliothèque de la Pléiade, NRF, p. 1043s.

2 *id.*, p. 1043.

3 *id.*, p. 1052s.

Le tableau de la page suivante rend sensible l'importance de cette vertu pour J.-B. de La Salle : 45 fois évoquée, 37 fois sans qu'elle soit suggérée par les sources. Elle est, pour lui, comme pour François de Sales, la vertu qui « assujettit pas seulement pour un temps, mais pour toujours, en tous lieux, aussi bien seul qu'accompagné, en tous temps, oui même en dormant »¹. Comme disent les RB, après Courtin et l'Anonyme de Lyon : « la modestie doit être la règle de la conduite d'un chrétien dans tout ce qui regarde l'extérieur » :

Courtin

Car ceux qui ont du jugement et de la sagesse retranchent autant que faire se peut, le luxe et la fadaise des modes, et les réduisent à quelque utilité, et surtout à la modestie, qui doit être la règle de toute la conduite d'un chrétien, comme nous l'avons mise pour fondement de ce Traité. (p. 74)

Anonyme

D. Doit-on suivre entièrement la mode ?

R. Il faut retrancher le luxe et la fadaise de la mode, et la réduire à la modestie, qui doit être la règle de toute la conduite d'un chrétien. (p. 52)

RB

Le moyen de donner des bornes à la mode, touchant les habits, et d'empêcher ceux qui la suivent de se porter à des excès, est de la soumettre et la réduire à la modestie, qui doit être la règle de la conduite d'un chrétien dans tout ce qui regarde l'extérieur.

(63s = RB 203,2,172)²

Rien n'échappe à la modestie de ce qui apparaît « à l'extérieur ». Et tout d'abord, l'allure générale comme toutes les parties du corps :

Ce qui contribue le plus à donner de l'air à une personne et à la faire considérer par sa modestie, comme une personne sage et bien réglée, c'est lorsqu'elle tient toutes les parties de son corps dans la situation que la nature ou l'usage leur a prescrite. (1 = RB 101,1,16)

Les défauts à éviter sont particulièrement ceux que François de Sales signale : affectation et légèreté ou négligence. Une affaire d'attention.

1 *id.*, p. 1044.

2 J.-B. de La Salle s'inspire ici, davantage de l'Anonyme que de Courtin. Il ne relève pas, en tout cas, la remarque de celui-ci qui dit avoir mis la modestie « pour fondement de [son] Traité ».

On doit pour cela éviter plusieurs défauts dans le maintien des parties du corps, dont le premier est l'*affectation* et la gêne, qui rend une personne guindée dans son extérieur, et qui est tout à fait contre la bienséance et contre les règles de la modestie.

Il faut aussi se garder d'une certaine négligence, qui fasse paraître de la lâcheté et de la mollesse dans la conduite et qui rende une personne méprisante, parce que cette mauvaise qualité marque une bassesse d'esprit aussi bien que de naissance et d'éducation.

On doit aussi faire une attention toute particulière, pour ne rien faire paraître de léger dans son maintien, ce qui est l'effet d'un esprit évanoué. Ceux qui ont l'esprit naturellement léger et étourdi, s'ils veulent ne pas tomber dans ce défaut, ou s'en corriger, doivent faire en sorte de ne pas remuer un seul membre de leur corps sans attention, et de ne le faire qu'avec beaucoup de retenue. Ceux aussi qui sont d'un tempérament actif et précipité, doivent beaucoup s'étudier à ne jamais agir qu'avec une grande modération, à penser avant que de faire, et à avoir le corps le plus qu'ils peuvent dans une même consistance et situation. (1s = RB 101,1,17-18)

« Ne pas remuer un seul membre de [son] corps sans attention »... même au lit :

Pratiques familières

L'honnêteté veut que l'on se comporte dans le lit avec une grande modestie ; que l'on évite les postures indécentes, et tout ce qui pourrait être contraire à la chasteté et à la pureté chrétienne, que les enfants doivent chérir comme leur plus grand trésor. L'on prendra garde de se couvrir entièrement ; l'on se couchera ordinairement sur le côté droit.

(p. 77)

Anonyme

D. Un enfant étant dans le lit, en quelle posture se mettra-t-il pour dormir ?

R. Il ne dormira ni sur le ventre, ni sur le dos, ni toujours du même côté, de peur de s'incommoder la vue ; mais il dormira tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, et plus sur le côté droit que sur le gauche. (p. 48)

RB

Aussitôt qu'on est dans le lit, il faut se couvrir tout le corps, hormis le visage, qui doit toujours être découvert ; il ne faut pas aussi que pour une plus grande commodité, on s'y mette dans aucune posture indécente, ni que le prétexte qu'on en dormira mieux, l'emporte sur la bienséance : il n'est pas séant d'y retirer ses jambes, mais il faut les étendre, et il est à propos de se coucher tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre ; car il n'est pas honnête de dormir étant couché sur le ventre.

(54 = RB 201.1.147)

La modestie est vertu de l'intimité. Elle est aussi vertu publique. Elle doit « paraître ». Non pour une quelconque satisfaction personnelle mais pour la construction chrétienne de l'autre. La modestie, dit François de Sales « est aussi fort recomman-

dée à cause de l'édification du prochain ». Elle est « une prédication muette »¹. Pour J.-B. de La Salle, un chrétien « fait profession de modestie » à travers les plus humbles efforts pour se rendre agréable aux autres :

Civilité puérile

Si la nature ne vous a pas donné des yeux doux et gracieux, corrigez ce défaut par une contenance gaie et modeste et ne les rendez pas plus mauvais par votre négligence. (p. 26)

RB

Une personne qui veut faire profession d'humilité et de modestie, et avoir un extérieur sage et posé, doit faire en sorte d'avoir les yeux doux, paisibles et retenus.

Ceux à qui la nature n'a pas donné cet avantage et qui n'ont pas cet agrément, doivent tâcher d'en corriger le défaut par une contenance gaie et modeste, et avoir égard de ne pas rendre leurs yeux plus désagréables par leur négligence. (17 = RB 106,1,56)

C'est à saint Paul que J.-B. de La Salle se réfère lorsqu'il veut fonder cette exigence d'une modestie manifeste. Il l'a dit dans une de ses méditations, à ses religieux :

La première chose à laquelle il faut faire attention, c'est une grande modestie : Saint Paul l'a recommandé sur toutes choses aux fidèles : *Que votre modestie, dit-il, soit connue de tous les hommes. C'est comme s'il disait : ne soyez pas seulement modestes quand vous êtes seuls et en particulier, comme vous devez l'être en effet, parce que le Seigneur est proche de vous ; mais soyez-le aussi devant tous les hommes. Et ainsi quand vous êtes hors de la maison, conduisez-vous de telle manière que tous les hommes connaissent et soient édifiés de votre modestie ; et cela est nécessaire, parce que, travaillant au salut des autres, vous devez commencer par leur donner bon exemple, afin de les gagner à Dieu.* (MF 92,2,1 - pour le 31 décembre)

Il le dit aussi dans la *Préface* des RB, soulignant fortement le lien « modestie-présence de Dieu » :

lorsqu'ils [les pères et mères] voudront les porter à des pratiques extérieures qui regardent le maintien du corps et la seule modestie, ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert s. Paul pour le même sujet en avertissant les fidèles de son temps, que leur modestie devait paraître à tous les hommes, parce que le Seigneur était proche d'eux, c'est-à-dire par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étaient. (III = RB 0,0,6)

¹ *op. cit.*, p. 1045.

Saint Paul s'adresse « aux fidèles » de son temps. J.-B. de La Salle s'adresse à ses Frères dans la Méditation qui vient d'être citée. Dans les RB, il s'adresse aux enfants des écoles comme aux pères et mères, maîtres et maîtresses, tous et toutes laïques. Aussi distingue-t-il — avec toute la culture de son temps — la modestie propre aux ecclésiastiques et aux religieux, de celle qui convient à ceux qui vivent « dans le monde » :

Civilité puérile

N'ouvrez pas si fort les yeux, et ne tenez pas la vue fort baissée, si ce n'est que vous aspiriez à l'état ecclésiastique ; car pour lors il est bon de vous accoutumer à la mortification de vos sens, et de vous tenir dans une plus grande modestie, puisqu'elle est bienséante à cet état. (p. 27s)

RB

Comme il n'est pas séant d'avoir la vue trop élevée, il ne faut pas aussi que ceux qui vivent dans le monde aient la vue trop basse, car cela a plus l'air d'un religieux que d'un séculier ; les ecclésiastiques néanmoins, et ceux qui prétendent de l'être, doivent tous paraître avec des yeux et un extérieur tout à fait retenu. Car il est de la bienséance, à ceux qui sont engagés, ou qui ont dessein de s'engager dans cet état, de s'accoutumer à la mortification de leurs sens, et de faire paraître par leur modestie, qu'étant consacrés à Dieu, ou voulant se consacrer à Dieu, ils ont l'esprit occupé de lui, et de ce qui le regarde. (18 = RB 106.1.59)

C'est une question de regard et c'est une question de posture :

On ne doit pas aussi avoir les bras croisés ; c'est une modestie propre aux religieux, et qui ne convient pas à des séculiers. La posture qui leur est bienséante, est qu'ils soient posés en devant, légèrement contre le corps, en tenant les deux mains l'une contre l'autre. (37 = RB 111,1,107)

Dans une société si soucieuse de se dire à travers le vêtement, l'on ne sera pas étonné de lire ces deux recommandations lasalliennes :

Il serait, par exemple, contre la bienséance, qu'un garçon de quinze ans fût vêtu de noir, à moins qu'il ne fût ecclésiastique, ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de temps. (60 = RB 203,1,162)

Pour ce qui est des ecclésiastiques, leur mode doit être d'avoir un extérieur et des habits conformes aux ecclésiastiques les plus pieux et les plus réglés dans leur conduite, suivant en cela l'avis que donne saint Paul, de ne se pas conformer au siècle. (63 = id. 171)

Si les modalités culturelles sont diverses, à tous — prêtres, religieux, laïques — s'impose la manifestation d'une modestie significative à l'image de celle que faisait paraître la Communauté chrétienne des premiers temps :

...vivant ainsi en véritables chrétiens, ayant des manières extérieures conformes à celles de Jésus-Christ et à celles de leur profession, ils se feront discerner des infidèles et des chrétiens de nom, comme Tertullien dit qu'on connaissait et qu'on discernait les chrétiens de son temps par leur extérieur et par leur modestie.

(Préface, IV = RB 0,0,8)

C'est que, dans cette perspective socio-culturelle, tout ce qui paraît à l'extérieur peut traduire la réalité morale et spirituelle intérieure :

...Après cette règle du grand Apôtre, il n'y a rien à prescrire aux chrétiens, que de la suivre, et d'imiter en cela les chrétiens des premiers siècles, qui édifiaient tout le monde par la modestie et la simplicité de leurs habits. (65 = RB 203,2,175)

Anonyme

D. Que dites-vous de ceux dont les habits sont modestes ?

R. Cet extérieur modeste est souvent une marque de la modestie de l'âme.

(p. 53s)

RB

...ceux, au contraire, qui méprisent ces sortes de vanité, donnent des marques qu'ils ont un grand cœur et un esprit fort élevé ; ils font en effet paraître qu'ils s'appliquent plus à orner leur âme de vertus, qu'à donner de l'agrément à leur corps, et ils font connaître, par la modestie de leurs habits, la sagesse et la simplicité de leur âme. (64 = RB 203,2,173)

- Des vertus annexes

a) LA SAGESSE. « Sage » et « sagesse » sont vraiment du vocabulaire de J.-B. de La Salle. Sur 40 emplois, 38 viennent directement de lui. La traduction de *l'Ecclésiastique* par Le Maître de Sacy a sans doute inspiré les deux derniers :

Ecclésiastique

Eccli. 21,23. L'insensé en riant élève sa voix ; mais l'homme sage rira à peine tout bas.

RB

Il n'y a que des gens de peu de sens et de peu de conduite qui puissent en user ainsi : car c'est le propre de l'insensé, dit l'Ecclésiastique, d'élever sa voix en riant, mais pour ce qui est de l'homme sage, à peine rira-t-il tout bas.

(136 = RB 205,1,362)

Eccli. 20,29. Le sage attire l'estime par ses paroles...

Il faut enfin, selon l'avis du Sage,... dire ce qu'on a à dire avec tant de sagesse et d'honnêteté, qu'on se rende aimable par ses paroles.
(202s = RB 207,1,521)

Cette sagesse est vertu du quotidien, de ces comportements qui rendent la vie sociale facile et agréable. Elle rejoint, pour s'y confondre parfois, la modération, la prudence, la retenue. L'homme *sage et réglé* semble être, dans les RB, un modèle, une image de l'homme idéal. C'est elle qui nous est offerte aux premières lignes de l'ouvrage, qu'on nous excusera de répéter ici :

Ce qui contribue le plus à donner de l'air à une personne et à la faire considérer par sa modestie, comme une personne sage et bien réglée, c'est lorsqu'elle tient toutes les parties de son corps dans la situation que la nature ou l'usage leur a prescrite.

(1 = RB 101,1,16)

C'est elle qui apparaît de nouveau dans ce passage qui établit comme un rapprochement entre le saint « qui ne pêche pas par la langue » et l'homme « à la conduite sage et réglée » qui « ne fait point de faute contre la bienséance »¹ :

...si, comme dit le même apôtre saint Jacques, on peut s'assurer qu'un homme est parfait lorsqu'il ne commet point de péché en parlant, on doit aussi se persuader que celui qui dans ses paroles ne fait point de fautes contre la bienséance, sait parfaitement bien comment il faut vivre dans le monde, et a une conduite extérieure très sage et très réglée.

(184s = RB 207,0,478)

¹ J.-B. de La Salle distingue le **péché** que l'on peut commettre en parlant, de la **faute** que l'on fait contre la bienséance (cf., dans les Dev.I, à propos « **Du sixième commandement de Dieu, Vous ne commettrez point d'adultère** [...] ». Il est donc défendu par ce commandement de dire ou de faire quoi que ce soit contre la bienséance et contre la pureté : ainsi c'est de soi-même un péché mortel de proférer des paroles sales, ou de les entendre volontiers, de chanter des chansons déshonnêtes, de lire des livres capables d'exciter à l'impureté, ou d'en inspirer des sentiments, des mouvements ou des affections [...] » — CL 20,132s = DA 208,0,1-2). Parlant des civilités à usage scolaire, qui reprennent des impératifs déjà exprimés dans les catéchismes, J.-Cl. Dhotel remarque : « De telles prescriptions, nous en trouvons aussi dans les catéchismes. La différence est dans la note morale appliquée : ce qui est péché dans le catéchisme, comme de ne pas ôter son chapeau dans l'église, est manque de bienséance dans le manuel de civilité. Les enfants sont donc pris dans un réseau de prescriptions où il n'est pas facile de discerner ce qui est du domaine des convenances et ce qui est de la charité. Et cela d'autant plus que, la plupart du temps, il y a rupture entre la définition de la charité et l'explication du Décalogue qui en découle logiquement, entre la vertu qui est un "don de Dieu" et le "devoir" qui est à rendre » (*Les origines du catéchisme moderne*, coll. Théologie, 71, Aubier, 1967, p.370)

Autre type d'homme idéal : le stoïque, toujours maître de soi, dans l'adversité comme dans la prospérité :

À l'égard de ses propres affaires, un homme sage devrait tâcher d'être toujours le même et avoir un visage toujours égal car, comme l'adversité ne doit point l'abatre, la prospérité ne doit point aussi le rendre plus gai ; il doit avoir un visage toujours tranquille, qui ne change pas facilement de disposition et de mouvement, selon ce qui lui arrive d'agréable ou de désagréable. (11s = RB 104,1,43)

L'homme selon l'Évangile, enfin, qui souffre l'injure et pardonne :

Donner un soufflet sur la joue, c'est faire une très grande injure à un homme ; cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Évangile conseille de le souffrir, et veut que les chrétiens qui tâchent d'imiter Jésus-Christ dans sa patience, soient disposés, et même tout prêts, après avoir reçu un soufflet, de présenter l'autre joue, pour en recevoir encore un second, mais il défend de le donner, et ce ne peut être que la grande colère, ou un sentiment de vengeance qui le fasse faire.

Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joue ; la bienséance et l'honnêteté ne le permettent pas, non pas même à un domestique.

(16 = RB 105,1,54)

b) LA RETENUE. Un concept très lasallien, aussi, 16 fois évoqué et toujours sans que les sources y aient été pour quelque chose. Et pourtant, un Courtin sait y faire appel dans son *Traité*. Citons cette belle compréhension de la civilité comme espace de liberté qui n'a d'autres limites que, d'un côté, le trop scrupuleux attachement aux règles et, de l'autre, la licence qui outrepassa bon sens et respect :

« La civilité doit être, comme nous avons déjà dit, toute libre, toute naturelle, et nullement façonnée, ni superstitieuse ; de là vient même que, quand nous nous sommes mis dans les termes de la bienséance et du respect que les personnes qualifiées peuvent attendre de nous, nous ne devons point après cela paraître timides près d'elles ; mais nous devons, au contraire, parler librement et franchement ; car cette crainte qui va quelquefois jusqu'au tremblement, embarrasse même celui à qui on parle, et est bien souvent la marque d'un naturel sauvage, ou d'une éducation basse et mal cultivée.

Ce qui nous fait connaître clairement que la modestie et l'honnêteté n'est pas comme plusieurs croient, une pusillanimité qui obscurcisse les honnêtes gens ; mais qu'au contraire, étant comme un frein à cette audace effrontée qui aliène de nous les personnes de bon sens, il faut tenir pour constant, ce que dit Cicéron, que *sans la pudeur et la retenue, il n'y a rien de louable, il n'y a rien d'honnête* ». (p. 260s)

La retenue, « un frein » à la trop grande liberté dans les relations sociales. Un exemple de cette « retenue » dans un texte qui s'inspire de très près, en maints endroits, de l'Anonyme :

Anonyme

D. Quel défaut doit-on éviter, étant dans le carrosse ?

- R. 1. Ne pas s'y couvrir en la présence des dames ni d'un homme qualifié, s'il ne l'ordonne.
2. Ne pas regarder en face qui que ce soit, mais surtout les dames. Cela ne leur plaît pas, et est contre la bienséance.
3. Ne pas s'appuyer sur le dossier du carrosse, ni s'accouder quelque part que ce soit, mais tenir partout le corps droit et composé, et les jambes et les pieds joints le plus que l'on peut.
4. Ne pas croiser les jambes, ni les mettre trop près de celles des autres, à moins qu'on ne puisse l'éviter. Si l'on est pressé et qu'il y ait des dames, l'honnêteté et la pudeur apprennent ce que l'on doit observer en cette rencontre... (p. 177s)

RB

Lorsqu'on est en carrosse, il est très incivil d'y regarder en face, qui que ce soit, de ceux qui y sont, de s'appuyer contre le dossier et de s'accouder en quelque endroit que ce soit : on doit y tenir le corps droit et retenu, et les pieds joints le plus que l'on peut ; ne pas croiser les jambes, et ne les pas mettre trop près de celles des autres, à moins qu'on ne soit fort pressé et qu'on ne puisse faire autrement.

(240 = RB 209,1,610)

c) **LA MODÉRATION.** Un seul emploi du mot sur 14 tient à une source :

Varet

...Et où ces mêmes filles, par le peu de modestie qu'il y a dans leurs ajustements, et le peu de retenue qui paraît dans leurs regards, dans leurs gestes, et dans toute leur personne, se prostituent aux yeux et aux désirs de tous ceux qui y entrent, et inspirent même aux plus modérés des sentiments contraires à leur devoir, et qui ne dégèrent que trop souvent en de très honteuses pratiques. (p. 195)

RB

Et les filles, par le luxe et la vanité qui paraissent dans leurs ajustements, par le peu de modestie qui se rencontre dans leurs regards, dans leurs gestes, et dans toute leur personne, se prostituent aux yeux et aux désirs de tous ceux qui entrent dans ces bals ; et donnent occasion à ceux qui sont les plus modérés, d'avoir des sentiments bien éloignés de ceux que la pudeur et l'honnêteté chrétienne devraient leur inspirer.

(154s = RB 205.5,408)

J.-B. de La Salle parle de modération quand il s'agit de manger, de parler (prononcer), de disputer, de louer quelqu'un, du jeu. Le tempérament actif doit se contrôler. C'est une vertu sociale. C'est une vertu chrétienne qui, elle aussi, doit « paraître » aux yeux de tous :

Il est bien malhonnête, et c'est même une chose honteuse, de donner des coups de pieds à d'autres, en quelque partie du corps que ce soit ; cela ne peut être permis à personne, non pas même à un père à l'égard de ses domestiques.

Cette sorte de punition est d'un homme violent et passionné, et non pas d'un chrétien qui ne doit avoir ni faire paraître que de la douceur, de la modération et de la sagesse dans toute sa conduite. (48 = RB 114,1,134)

Donnons encore ce passage, fortement influencé par sa source et dans lequel J.-B. de La Salle introduit le mot, le préférant à un synonyme :

Anonyme

D. Doit-il [l'enfant] soutenir son opinion, s'il la croit véritable ?

R. Oui, mais il faut que ce soit avec un certain tempérament, qui mette celui qui dispute contre lui, en état de lui céder sans chagrin. (p. 213)

RB

Si on croit que l'opinion que l'on a proposée est véritable, on doit la soutenir, mais il faut que ce soit avec une telle modération, que celui avec qui on dispute cède sans peine. (221 = RB 207,5,568)

d) LA PRUDENCE. La vertu des situations délicates, celle qui commande les attitudes :

- du supérieur devant ses inférieurs,

Il ne faut pas non plus avoir un visage gai et libre à l'égard de toutes sortes de personnes.

Il est de l'honnêteté de faire paraître par son visage beaucoup de retenue, lorsqu'on se trouve avec des personnes à qui on doit un grand respect, et il est de la bienséance d'avoir toujours un air sérieux et grave en leur présence. Il est aussi de la prudence de n'avoir pas un visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulièrement des domestiques ; et si on est obligé d'avoir de la douceur et de la condescendance pour eux, il est aussi de conséquence de ne se pas familiariser avec eux. (12 = RB 104,1,45)

- du témoin de maladresses dans le langage ou la conduite,

Civilité puérile

Lorsque quelqu'un, en votre présence, dit ou fait quelque chose qui n'est point à dire ou à faire, si vous vous apercevez que

RB

Lorsque quelqu'un dit ou fait quelque chose qui n'est pas à dire, si on s'aperçoit que la personne qui a parlé l'a fait par sur-

c'est par surprise, et qu'il est humilié dans la réflexion qu'il fait sur lui-même, vous seriez contre la civilité et contre la charité, de relever la parole ou l'action, parce qu'il ne faut faire honte à personne. Faites donc semblant que vous ne vous en êtes aperçu : et s'il fait quelque excuse, tâchez de donner une bonne interprétation à la chose pour l'excuser. (p. 39)

prise, et qu'elle en est humiliée, en faisant réflexion sur elle-même et sur ce qu'elle a dit, il ne faut pas faire semblant de s'en être aperçu ; et si celui qui l'a dit ou fait en demande excuse, il est de la prudence et de la charité d'interpréter favorablement la chose [...], il n'est jamais permis à un homme sage, de faire de la confusion à qui que ce soit. (203 = RB 207,1,522)

- de l'agressé devant son agresseur,

Civilité puérole

Maximes de prudence.

[...] Si quelqu'un vous dit des paroles injurieuses, ne répondez pas et ne vous mettez pas en devoir de vous défendre, mais prenez tout en jeu : si un autre vous défend, témoignez que vous ne vous trouvez pas choqué. (p. 40)

RB

Il est aussi de la prudence, lorsque quelqu'un dit des injures, de ne pas répondre et de ne se pas mettre en devoir de se défendre ; il vaut bien mieux prendre tout en jeu ; et si un autre veut nous défendre, nous devons témoigner que nous ne sommes nullement choqués de ce qui a été dit. Car en effet, il est toujours d'un homme sage de ne se choquer de rien. (203 = RB 207,1,523)

Courtin

Si la personne est fâcheuse au jeu, il ne faut point relever ses paroles en façon quelconque, mais poursuivre et jouer son jeu ; moins encore faut-il prendre garde à ses emportements, particulièrement si c'est une dame : il est alors de la prudence de prendre tout en bonne part, et de ne point sortir du respect, ni du calme de l'esprit. (p. 143)

RB

...si la personne avec laquelle on joue est d'une humeur fâcheuse, il ne faut pas témoigner se faire de la peine, ni de ses paroles, ni de ses manières d'agir ; on doit encore bien moins prendre garde à ses emportements ; il faut tâcher de poursuivre tranquillement son jeu, comme si de rien n'était : la prudence et la sagesse demandent qu'on prenne tout en bonne part, et qu'on ne sorte jamais du respect qu'on doit à cette personne, ni du calme qu'on doit toujours conserver dans son esprit. (146 = RB 205,3,388)

Prudence et sagesse... et une pointe de stoïcisme...

- celle, aussi, qui mesure et équilibre les louanges :

...il faut pour que cette sorte de compliments soit raisonnable, qu'il y ait de la sincérité et de la vérité ; en sorte que par la droiture, la sagesse et la modération, qui doivent toujours s'y rencontrer, que la modestie ne soit point blessée, ni dans celui qui les dit, ni dans celui qui les reçoit. C'est pourquoi celui qui les exprime, doit se souvenir, que quoiqu'il faille beaucoup estimer les autres, on doit cependant les louer peu, et avec beaucoup de précaution et de retenue, suivant l'avis du Sage, qui nous dit avec raison, qu'il ne faut louer personne avant la mort, car dans les louanges il y a toujours à craindre, à l'égard de celui qui les donne, qu'il ne manque de sincérité ; et à l'égard de celui qui les reçoit qu'il n'en tire de la vanité. C'est pourquoi ces sortes de compliments doivent être rares, et ne doivent être faits qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection. (226s = RB 207,6,579)

- celle, enfin, qui d'une façon générale nous donne de maîtriser notre langue, de « ne point s'abandonner à [sa] légèreté indiscrete »¹,

Civilité nouvelle

Ne parlez pas avant que d'avoir pensé à ce que vous voulez dire. (p. 139)

Anonyme

D. Un enfant doit-il dire toujours ce qu'il pense ?

R. Il ne doit jamais parler contre sa pensée, mais aussi il ne doit pas dire tout ce qu'il pense... (p. 194)

Eccli. 32,12 : Conduisez-vous en beaucoup de choses comme si vous les ignoriez...

5,14 : Si vous avez de l'intelligence, répondez à votre prochain ; sinon que votre main soit sur votre bouche, de peur que vous ne soyez surpris dans une parole indiscrete, et que vous ne tombiez dans la confusion.

20,7 : L'homme sage se tiendra jusqu'à un certain temps dans le silence ; mais l'homme léger et imprudent n'observera point les temps.

RB

Il faut donc, pour parler avec discrétion et avec prudence, ne jamais parler qu'on n'ait bien pensé à ce qu'on a à dire ; il ne faut pas dire tout ce qu'on pense, mais il faut se conduire, en beaucoup de choses, selon l'avis du Sage, comme si on les ignorait. On peut, dit le même Sage, si on a de l'intelligence sur quelque chose qu'on veuille dire, ou que quelqu'un dise, parler ou répondre à propos, sinon, on doit mettre sa main sur sa bouche. C'est-à-dire qu'on doit se taire, de peur qu'on ne soit surpris dans une parole indiscrete ou qu'on ne tombe dans la confusion.

Il faut aussi, pour parler prudemment, observer le temps auquel il est à propos ou de parler, ou de se tenir dans le silence : car c'est être bien imprudent et léger, dit le Sage, de n'observer point le temps et de parler lorsque la seule envie qu'on a de parler nous y porte.

(202 = 207,1,519)

1 CL 19,201 = RB 207,1,518 : l'expression reprend la traduction de Si 23,1 de Le Maistre de Sacy.

B - Le « respect » dans les RB

Si la modestie est la vertu propre de la bienséance, en tant que celle-ci est contrôle de soi, de son corps et de ses passions, le respect est, pour J.-B. de La Salle, la première vertu de la civilité en tant que celle-ci est contrôle de son comportement social. Rappelons le passage de la *Préface* des RB qui précise la structure morale de l'ouvrage :

on a pris le dessein
de traiter dans ce livre
de ces deux choses séparément :

1. de la modestie
qui doit paraître
dans le port
et le maintien
des différentes parties
du corps.

2. des marques extérieures
de respect ou d'affection
qu'on doit donner
dans les différentes actions de la vie
à toutes les personnes
en présence de qui on les fait,
et avec qui on peut avoir affaire.

Le langage lasallien est significatif : « la modestie... doit paraître », « on doit donner... des marques extérieures de respect ». On est dans le domaine de la morale. Des « devoirs » qui s'imposent de par Dieu. Dans ses *Devoirs d'un chrétien envers Dieu* (Dev.I), J.-B. de La Salle — avec ses sources — fait du « respect » l'un des devoirs dus aux personnes détentrices d'autorité, en vertu du 4^e commandement de Dieu.

Les devoirs envers les supérieurs, selon J.-B. de La Salle et ses sources (Dev.I)

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>Chapitre VI. Du quatrième Commandement de Dieu. <i>Honorez votre père et votre mère, afin que vous soyez heureux, et que vous viviez longtemps sur la terre.</i></p> <p>Comme les trois premiers commandements nous marquent l'honneur que nous devons rendre à Dieu, les sept suivants nous font connaître ce que nous devons à notre prochain, et la manière dont nous devons nous comporter à son égard.</p> <p>Dieu nous ordonne par son quatrième commandement d'honorer nos pères et nos mères : sous ces noms de père et de mère, sont compris tous ceux qui ont sur nous quelque autorité ; comme sont les pères, les mères, les tuteurs, les curateurs, les parrains, marraines, maîtres et maîtresses, les maris à l'égard de leurs femmes, les seigneurs, les magistrats, les prélats et pasteurs de l'Église.</p> <p>Ainsi pour bien expliquer ce commandement de Dieu, et exposer tout ce qui y a rapport, il est à propos de faire connaître les devoirs réciproques des pères et des mères, et de leurs enfants ; des maris et des femmes ; des tuteurs et curateurs, et de leurs pupilles; des maîtres et maîtresses, et</p>	<p>VII^e instruction. Du quatrième commandement de Dieu.</p> <p>D. Combien y a-t-il de commandements contenus dans l'amour du prochain ?</p> <p>R. Il y en a sept, qui sont les sept derniers du Décalogue.</p> <p>...</p> <p>D. Quel est le premier commandement de Dieu qui regarde le prochain ?</p> <p>R. Père et mère honorera, afin de vivre longuement.</p> <p>D. Qu'entendez-vous par ces mots, père et mère ?</p> <p>R. J'entends tous ceux qui ont autorité sur nous.</p> <p>D. Qui sont ceux qui ont autorité sur nous ?</p> <p>R. 1. Les pères et mères. 2. Les maîtres et maîtresses. 3. Les maris à l'égard de leurs femmes. 4. Les pasteurs et prélats de l'Église. 5. Les seigneurs et magistrats. 6. Les parrains et marraines. 7. Les tuteurs et curateurs. 8. Les vieillards.</p>	<p>XII^e leçon. De l'honneur dû à son père et à sa mère.</p> <p>D. Dites le quatrième commandement de Dieu ?</p> <p>R. Honorez votre père et votre mère afin que vous soyez heureux, et que vous viviez longtemps sur la terre.</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>des serviteurs et servantes ; des magistrats et de ceux qui sont soumis à leur juridiction, et de ceux qui sont sous la conduite et la charge des pasteurs et des supérieurs spirituels.</p> <p>Les pères et mères doivent quatre choses à leurs enfants : la nourriture, l'instruction, la correction et le bon exemple.</p> <p>...</p> <p>Les enfants ont cinq devoirs à rendre à leurs pères et mères, en vertu de ce commandement: ils doivent les aimer, les respecter, leur obéir, les assister pendant leur vie, prier et faire prier Dieu pour eux, après leur mort.</p> <p>Les enfants doivent aimer leur père et mère, parce qu'ils doivent leur vouloir et leur faire tout le bien spirituel et temporel, qu'ils peuvent leur procurer.</p> <p>Ils doivent les respecter, et avoir beaucoup d'estime pour eux et la leur témoigner par leurs paroles, cacher et excuser leurs défauts, et ne rien faire en leur présence qui les puisse choquer ou qui leur puisse faire de la peine.</p> <p>...</p>	<p>...</p> <p>D. Quels sont les devoirs des pères et mères envers leurs enfants ?</p> <p>R. Ils leur doivent quatre choses. 1. La nourriture. 2. L'instruction. 3. La correction. 4. Le bon exemple</p> <p>...</p> <p>D. Qu'est-ce que Dieu ordonne aux enfants par ce commandement ?</p> <p>R. Cinq choses. 1. D'aimer leur père et mère. 2. De les respecter. 3. De leur obéir. 4. De les assister pendant leur vie. 5. De prier et faire prier Dieu pour eux après leur mort.</p> <p>D. Qu'est-ce que d'aimer les pères et mères ?</p> <p>R. C'est leur vouloir et faire tout le bien qu'on peut, spirituel et temporel.</p> <p>D. Qu'est-ce que de respecter les pères et mères ?</p> <p>R. C'est 1. Les estimer. 2. Leur parler avec respect. 3. Souffrir, excuser et cacher leurs défauts. 4. Ne point commettre d'immodestie en leur présence.</p> <p>...</p>	

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>Quoique Dieu promette dans ce commandement de donner une longue vie pour récompense à ceux qui auront honoré leurs père et mère, il ne faut pas cependant se persuader qu'il ne garde pas sa parole lorsque ceux qui ont été fort respectueux et bien obéissants à l'égard de leurs parents, meurent jeunes ; Dieu n'avait fait cette promesse qu'au peuple juif, à qui il ne parlait que des biens temporels, parce qu'ils étaient grossiers, qu'ils regardaient comme un bonheur les avantages qu'ils pouvaient posséder sur la terre ; et s'il promet une longue vie aux chrétiens, et à ceux qui vivent dans la nouvelle Loi, c'est le bonheur de la vie dont on jouit dans le ciel, qui est très longue parce qu'elle est éternelle.</p> <p>...</p>		<p>D. Qu'est-ce que Dieu promet à ceux qui garderont ce commandement ?</p> <p>R. De les faire vivre longtemps sur la terre.</p> <p>D. Peut-on dire que cette vie soit une récompense ?</p> <p>R. Oui ; quoiqu'elle soit remplie de misères, elle est néanmoins une bénédiction de Dieu et un témoignage de sa bonté envers les enfants qui honorent leurs pères et leurs mères, surtout dans l'ancienne Alliance, où Dieu promettait des bénédictions temporelles.</p> <p>D. Est-ce toujours une malédiction de mourir bientôt ?</p> <p>R. Non, il arrive souvent que Dieu retire plus tôt de ce monde ceux qu'il aime le plus.</p> <p>D. Pourquoi Dieu ne donne-t-il pas toujours une longue vie sur la terre aux enfants qui sont obéissants ?</p> <p>R. C'est 1. Pour leur en donner une meilleure dans le ciel. 2. Pour les préserver du péché. 3. Pour nous détacher du monde.</p> <p>D. Dieu garde-t-il sa promesse, ne leur donnant point une longue vie ?</p> <p>R. Oui, car lorsque Dieu promet des biens de la terre, c'est toujours sous cette condition qu'ils seront utiles pour le</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>On doit aimer, honorer, obéir et écouter volontiers les tuteurs et les parrains et marraines, et suivre leurs bons conseils.</p> <p>...</p> <p>Les serviteurs et les servantes doivent respecter leurs maîtres et maîtresses, les aimer, leur obéir, les servir avec affection, et conserver fidèlement leur bien.</p>	<p>D. Que devons-nous aux parrains et marraines, tuteurs et vieillards ?</p> <p>R. Nous devons les aimer et honorer, leur obéir, écouter volontiers et suivre leurs bons conseils.</p> <p>...</p> <p>D. Qu'est-ce que doivent les serviteurs et servantes à leurs maîtres et maîtresses ?</p> <p>R. Les respecter, les aimer, leur obéir, les servir avec affection, conserver leur bien fidèlement.</p>	<p>salut ; et quand il voit qu'ils seront nuisibles, il fait grâce en ne les donnant pas.</p> <p>D. Quelle est cette terre sur laquelle Dieu promet de faire vivre les enfants qui honoreront leurs pères et leurs mères ?</p> <p>R. Quant aux Juifs, c'était le pays de Chanaan ; et quant aux chrétiens, c'est le lieu qui leur sert de demeure, que Dieu leur donne puisque toute la terre est à lui.</p> <p>D. Que représentait la longue vie dans le pays de Chanaan ?</p> <p>R. La vie éternelle dans le ciel ; car il n'y a rien de long que ce qui est éternel.</p> <p>(p. 170-172)</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>On doit rendre les mêmes devoirs aux magistrats et aux personnes qui ont l'autorité séculière qu'aux tuteurs et autres, qui ont soin des biens temporels et de l'éducation.</p> <p>Les devoirs des diocésains à l'égard de leur évêque, des paroissiens à l'égard de leur curé, et des inférieurs à l'égard des supérieurs spirituels sont de les aimer, de les respecter, de leur obéir, comme à Jésus-Christ même qu'ils représentent, et de leur payer fidèlement les dîmes et les autres droits qui leur sont dus. (123-129 = DA 206)</p>	<p>D. Que doivent les peuples à leurs seigneurs et magistrats ? R. Ils doivent les estimer, les honorer, leur obéir et satisfaire aux droits qui leur sont dus.</p> <p>...</p> <p>D. Que doivent les chrétiens à leurs curés, pasteurs et prélats ? R. Ils doivent.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les aimer. 2. Les respecter. 3. Leur obéir comme à Jésus-Christ qu'ils représentent. 4. Leur payer fidèlement les dîmes et satisfaire à leurs droits. (p. 90-92) 	

J.-B. de La Salle reste fort proche de ses sources quand il s'agit de définir les devoirs envers les supérieurs. Seuls trois passages s'en écartent :

- J.-B. de La Salle ne considère pas les vieillards comme étant parmi « ceux qui ont autorité sur nous » ;

- il organise plus logiquement semble-t-il la liste de ces personnes d'autorité :

Claude Joly

pères et mères
maîtres et maîtresses
maris à l'égard de leurs femmes
pasteurs et prélats de l'Église
seigneurs et magistrats
parrains et marraines
tuteurs et curateurs
vieillards

RB

pères et mères
tuteurs, curateurs
parrains, marraines
maîtres et maîtresses
maris à l'égard de leurs femmes
seigneurs, magistrats
prélats et pasteurs de l'Église

- la promesse divine attachée à la conduite vertueuse des enfants envers les père et mère donne lieu à une exégèse lasallienne qui s'inspire de celle de Le Coreur quant à sa conclusion. J.-B. de La Salle rend plus clairement la nouveauté radicale introduite par l'entrée du Christ dans l'histoire :

Le Coreur

D. Pourquoi Dieu ne donne-t-il pas toujours une longue vie sur la terre aux enfants qui sont obéissants ?

R. 1. Pour leur en donner une meilleure dans le ciel. 2. Pour les préserver du péché. 3. Pour nous détacher du monde.

D. Dieu garde-t-il sa promesse, ne leur donnant point une longue vie ?

R. Oui, car lorsque Dieu promet des biens de la terre, c'est toujours sous cette condition qu'ils seront utiles pour le salut ; et quand il voit qu'ils seront nuisibles, il fait grâce en ne les donnant pas.

D. Quelle est cette terre sur laquelle Dieu promet de faire vivre les enfants qui honoreront leurs pères et leurs mères ?

R. Quant aux Juifs, c'était le pays de Chanaan ; et quant aux chrétiens, c'est le lieu qui leur sert de demeure, que Dieu leur donne puisque toute la terre est à lui.

D. Que représentait la longue vie dans le pays de Chanaan ?

R. La vie éternelle dans le ciel ; car il n'y a rien de long que ce qui est éternel.

« Respect », « respecter », « respectueux » apparaissent 121 fois dans les RB — dont 32 fois empruntés à une source ou inspirés d'une source. En fait, dans deux contextes théologiques différents.

a) Dans le contexte proprement moral d'abord. Celui que nous décrivaient les pages ci-dessus, tirées de Dev.I : le respect comme *devoir* ; comme *ordonné de Dieu*. C'est un respect dû ; un respect qui peut s'exiger, même socialement. Il est proportionnel, peut-on dire, dans ses manifestations extérieures, au degré d'autorité

J.-B. de La Salle

Quoique Dieu promette dans ce commandement de donner une longue vie pour récompense à ceux qui auront honoré leurs père et mère, il ne faut pas cependant se persuader qu'il ne garde pas sa parole lorsque ceux qui ont été fort respectueux et bien obéissants à l'égard de leurs parents, meurent jeunes : Dieu n'avait fait cette promesse qu'au peuple juif, à qui il ne parlait que des biens temporels, parce qu'ils étaient grossiers, et qu'ils regardaient comme un bonheur les avantages qu'ils pouvaient posséder sur la terre ; et s'il promet une longue vie aux chrétiens, et à ceux qui vivent dans la nouvelle Loi, c'est le bonheur de la vie dont on jouit dans le ciel, qui est très longue parce qu'elle est éternelle.

(CL 20,127 = DA 206,0,10)

de la personne qui y a droit. C'est ainsi que les RB parlent 28 fois des « personnes à qui on doit *du* respect » et 10 fois, des « personnes à qui on doit *beaucoup de* respect ». Les nuances tiennent beaucoup aux réalités socio-culturelles et politiques de l'époque. Ainsi, l'homme du monde qu'est Antoine de Courtin rappelle, dans un ordre dont il connaît sans doute la pertinence, ces personnages qui peuplent les salons des ambassades et à qui est dû le respect :

« En général, à l'égard de toutes sortes de personnes, la civilité concernant la préséance, se doit mesurer sur ce que l'on est soi-même ; et ensuite sur ce que sont les autres. Communément, il est louable et de la civilité, de céder aux ecclésiastiques à cause de leur caractère ; et souvent des personnes qui savent vivre, ont trouvé à redire que des seigneurs et des juges traitassent des ecclésiastiques et des curés en valets. À la vérité, il y en a quelquefois qui, par leur peu de mérite et par leur importunité, ne sont pas dignes qu'on leur fasse beaucoup d'honneur ; mais aussi leur caractère, quelque défaut qu'ait leur personne, ne doit point être traité avec mépris.

On doit aussi du respect aux magistrats, sur lesquels rejaillit quelque rayon de la majesté de la Loi, dont ils sont les dépositaires au nom du Prince ; aux personnes qui ont des dignités publiques ; à ceux qui sont de qualité par leur naissance ; aux dames ; aux personnes âgées ; et à ceux qui ont quelque talent extraordinaire, qui les distingue et les rend célèbres ». (p. 49s)

La *Préface* des RB prend soin de préciser ces nuances qui tiennent aux données sociales de cette fin du XVII^e et des toutes premières années du XVIII^e siècle :

Il y a même des choses que la bienséance exige en quelques endroits particuliers et qui sont entièrement défendus en d'autres lieux, car ce qui se doit faire chez le Roi, ou même dans sa chambre, ne doit pas se faire ailleurs, parce que le respect qu'on doit avoir pour la personne du Roi demande qu'on ait de certains égards dans sa maison, qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier. ([v] = RB 0,0,12)

Il faut aussi se considérer soi-même et ce que l'on est, car celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité, et de leur témoigner beaucoup plus de respect que ne ferait pas un autre qui leur serait tout à fait égal.

Un paysan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à son seigneur qu'un artisan qui ne dépendrait pas de lui ; et cet artisan doit porter beaucoup plus de respect à ce seigneur qu'un autre gentilhomme qui irait le voir. ([vi] = RB 0,0,14)

Le vocabulaire employé, dans ce dernier paragraphe, par J.-B. de La Salle est significatif. Il parle de « *témoigner* beaucoup plus de respect » envers l'un plutôt qu'envers l'autre, de « rendre *extérieurement* plus d'honneur » à l'un et moins à l'autre. En d'autres endroits (9 fois), il fera appel à ces comportements et à ces expressions qui sont devenus, de par l'usage ou les conventions, des « marques » de respect (le mot est ici proprement lasallien) :

Pour bien connaître, et pour discerner, en quelles occasions on doit rendre des visites, il faut se persuader que la bienséance chrétienne ne doit se régler en cela que sur la justice et sur la charité ; et qu'elle ne peut exiger qu'on rende des visites, que ce ne soit, ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union et la charité. (160 = RB 206,1,419)

Lorsqu'on veut rendre visite à une personne pour qui on doit avoir de la considération, et à qui on doit du respect, il faut avoir soin de prendre du linge blanc et des habits propres, car c'est une marque de respect ; il faut aussi prévoir auparavant ce qu'on aura à lui dire. (162 = id. 424)

si même la personne qui rend visite est de grande qualité, ou si on lui doit beaucoup de respect, il est de la bienséance d'aller la recevoir à la porte, ou même plus avant, lorsqu'on est averti de sa venue, pour lui donner de plus grandes marques du respect qu'on lui porte. (167 = RB 206,4,436)

Il faut que celles [les lettres] qu'on adresse à ses supérieurs, soient très respectueuses; que celles qu'on adresse à ses égaux, soient honnêtes, et donnent toujours quelques marques de considération et de respect ; pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs, on doit leur y donner des témoignages d'affection et de bienveillance. (243 = RB 210,1,619)

Anonyme

D. Après ces mots *je suis* etc. de quels termes doit-il se servir, s'il écrit à son égal ou une personne, qui soit peu au-dessous de lui ?

R. Il doit se servir des termes, qui expriment le respect en traitant celui à qui il écrit, comme s'il était simplement au-dessus de lui, et éviter les termes, qui servent pour exprimer l'amitié et la familiarité. (p. 236s)

RB

Lorsqu'on écrit à son égal, ou à une personne qui est au-dessous de soi, on doit toujours se servir de termes qui marquent du respect, en traitant celui à qui on écrit, comme s'il était simplement au-dessus de soi, et ne se servir jamais d'aucun terme qui marque de l'amitié ou de la familiarité.

(248 = RB 210,1,633)

Si certaines attitudes, certains comportements, certaines expressions « témoignent » du respect que l'on porte à quelqu'un ou sont des « marques extérieures » de ce respect, d'autres façons de faire ou de parler vont, selon les RB, « contre le respect » (8 fois dont une inspirée par la source) ou sont des « manques au respect » (11 fois dont 4 prises aux sources). J.-B. de La Salle est particulièrement sensible à tout ce qu'il peut y avoir d'irrespectueux dans ces façons d'agir :

Anonyme

D. Quels autres défauts un enfant doit-il éviter pour tenir la tête comme il faut ?

R. En parlant à quelqu'un, il ne doit point branler la tête, ni la secouer, ni la gratter.

(p. 5)

D. En quel temps faut-il se nettoyer les dents ?

R. Il faut les nettoyer principalement tous les matins et ensuite des repas, mais il ne faut pas les nettoyer devant le monde ni à table.

(p. 21)

D. Doit-il toucher des mains celui à qui il parle ?

R. Il est ridicule de prendre et de tirer les boutons, les glands, la cravate et le manteau de celui à qui on parle.

(p. 37)

RBCC

Abstenez-vous tant que vous pourrez de sommeiller pendant que les autres parlent, de vous asseoir lorsqu'ils se tiennent droit, et de vous promener lorsqu'ils sont arrêtés, et ne tuez ni puce, ni autre vilain animal en présence de personne.

(p.16)

RB

Il est tout à fait contre le respect qu'on doit à une personne, de la hausser [la tête], de la secouer, ou de la branler quand elle nous parle ; car cela fait paraître que l'on n'en a pas l'estime qui lui est due et qu'on n'est pas disposé à croire et à faire ce qu'elle nous dit.

(5 = RB 102,1,25)

C'est pourquoi il est à propos de les nettoyer de temps en temps, particulièrement le matin après avoir mangé ; il ne faut pas ce-pendant le faire à table devant le monde, ce serait manquer et d'honnêteté, et de respect.

(27 = RB 108,1,80)

...on doit bien se garder de toucher les mains de ceux à qui on parle ; ce serait avoir bien peu d'honnêteté et de respect à leur égard ; et encore beaucoup moins de tirer les boutons, les glands, la cravate, ou le manteau à quelqu'un, ou même d'y porter la main.

(40 = RB 112,1,113)

Dans les visites et dans les conversations, il est de la bienséance de se conformer à ceux qu'on visite, et de ne point affecter de particularité ; et il serait tout à fait contre le respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est, d'être assis, lorsqu'elles sont debout ; de marcher, lorsqu'elles s'arrêtent ; et de lire, et encore plus de dormir, lorsqu'elles s'entretiennent. (173 = 206,4,449)

b) **Dans le contexte de la théologie morale** que nous venons d'étudier, brièvement, le « respect » est un « devoir » exigé par le 4^e commandement de Dieu. Des « pères et mères », ce devoir envahit tout le domaine des rapports de soumission et d'autorité dans la vie sociale et ecclésiale. Les RB, incessamment — comme un refrain — se réfèrent à ces « personnes que l'on *doit* respecter », à qui est « *dû* » le respect.

Il est une autre forme de respect qui a ses fondements théologiques *dans la vertu de « religion »*. Ce sont les rapports que, par grâce, nous entretenons avec Dieu, Père, Fils, Esprit. L'on est au plan ontologique et non plus moral. Il s'agit de ce que nous sommes devenus — par grâce — de par l'action des sacrements de l'initiation chrétienne, baptême-confirmation, Eucharistie. J.-B. de La Salle, plus que beaucoup de spirituels de son temps, met en valeur dans ses écrits, **ces réalités mystiques**. Ceci est déjà très sensible dans ses *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*. Ce l'est aussi dans ses RB. Le « respect » de soi, de son corps, des autres et de leur corps prend racine dans ces considérations théologiques et mystiques.

Les sacrements de l'identité chrétienne selon J.-B. de La Salle (Dev.I – DA)

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>...Le baptême est un sacrement qui efface en nous le péché originel et tous les autres qu'on pourrait avoir commis avant que de le recevoir, et qui nous fait enfants de Dieu et de l'Église, membres de Jésus-Christ et temples vivants du Saint-Esprit.</p> <p>...Ce sacrement communie à l'âme une grâce très abondante, qui la sanctifie et la rend agréable à Dieu, c'est ce qu'exprime Tertullien lorsqu'il dit que la chair est lavée dans le baptême, afin que l'âme soit sanctifiée.</p>	<p>...Qu'est-ce que le baptême?</p> <p>R. C'est un sacrement qui efface le péché originel et tous ceux que l'on a commis depuis l'âge de raison, qui donne le caractère de chrétien, nous fait enfants de Dieu et membres de l'Église. (p. 186)</p>	<p>D. Qu'est-ce que le baptême?</p> <p>R. C'est un sacrement qui efface en nous le péché originel, et qui nous rend les enfants de Dieu et de l'Église. (p. 234)</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>C'est par cette grâce que nous sommes faits les enfants de Dieu; parce que c'est elle qui nous fait part de la sainteté qui est naturelle à Dieu et que c'est en nous la donnant qu'il nous adopte pour ses enfants, et qu'il nous met en assurance que si nous la conservons nous serons les héritiers de sa gloire dans le ciel.</p> <p>Nous avons aussi le bonheur en recevant ce sacrement de devenir les enfants de l'Église, et c'est alors que nous acquérons le droit de participer à tous ses biens, et particulièrement de nous appliquer les mérites de Jésus-Christ par l'usage des sacrements, et tous y ont part à proportion de la grâce et de l'amour de Dieu qui est en eux.</p> <p>C'est aussi le baptême qui ouvre à l'âme qui le reçoit la porte du ciel qui lui était fermée auparavant, et qui en chasse le démon dont elle était possédée : c'est ce que l'Église nous marque par les exorcismes que fait le prêtre sur celui qui doit être baptisé, et en même temps que le démon est chassé de cette âme, le Saint-Esprit en prend possession ; c'est pour ce sujet qu'on dit que par le baptême nous devenons les temples du Saint- Esprit.</p>		<p>D. Qu'est-ce qu'être enfant de Dieu ?</p> <p>R. C'est être rendu participant de la nature divine.</p> <p>D. Qu'est-ce qu'être participant de la nature divine ?</p> <p>R. C'est être participant par grâce de la sainteté qui est naturelle à Dieu, qui adopte pour ses enfants et pour les héritiers de sa gloire, ceux qu'il fait justes et saints.</p> <p style="text-align: right;">(p. 235)</p> <p>...D. Qu'est-ce qu'être, à proprement parler, enfant de l'Église ?</p> <p>R. C'est être un membre vivant du Corps Mystique de Jésus-Christ, qui est l'Église, et c'est avoir le droit de participer à tous les biens de la communauté des fidèles.</p> <p>D. Quels sont ces biens ?</p> <p>R. Les mérites de Jésus-Christ, qui nous sont appliqués principalement par les sacrements et par les prières, auxquels tous les fidèles ont part selon la mesure de la charité qui opère en eux. (p. 236)</p> <p>... D. Pourquoi l'appelle-t-on la porte du ciel ?</p> <p>R. 1. Parce que le ciel devient notre héritage par ce sacrement, qui nous rend les enfants de Dieu, ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ (Rm 8,17).</p>

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>Nous y recevons aussi l'Esprit de Jésus-Christ, et ce sacrement nous unit à lui d'une manière si particulière et si intime, que dès lors que nous l'avons reçu, nous sommes regardés de Dieu comme les membres de son Fils fait homme. (211-213 - DA 302,1,2 & 4-6)</p> <p>„Les effets et les grâces que produit dans nos âmes le sacrement de l'Eucharistie, lorsque nous le recevons avec de saintes dispositions, sont très considérables, et en très grand nombre.</p> <p>Comme il nous sert de médecine, et qu'il est notre nourriture, il produit aussi en nous des différents effets, par rapport à ces deux différentes qualités. (258 - DA 304,4,7)</p> <p>Ce sacrement produit aussi d'admirables effets dans nos corps : il les sanctifie par sa présence et par l'attouchement du corps de Notre-Seigneur, et il les consacre et les fait devenir effectivement les membres de Jésus-Christ, il les fait des tabernacles vivants du très saint Sacrement, et c'est ainsi, dit saint Cyrille, que nous devenons des porte-Dieu portant Jésus-Christ en nous, quand nous recevons son sacré corps dans notre poitrine. (260 = <i>id.</i> 11)</p>	<p>D. Qu'est-ce que le saint Sacrement produit dans nos corps ?</p> <p>R. 1. Il les sanctifie par sa sainte présence et par l'attouchement de Notre-Seigneur. 2. Il les consacre pour être les membres de Jésus-Christ. 3. Il produit en eux un germe d'immortalité. 4. Il leur donne un droit pour ressusciter un jour plein de gloire. 5. Il apaise les mouvements déréglés de la concupiscence. (p. 197)</p>	<p>2. Parce qu'il ôte ce qui peut nous empêcher d'entrer dans le ciel et qu'il nous donne la grâce, pour y aller. (p. 238)</p> <p>„D. Pourquoi exorcise-t-on l'enfant ?</p> <p>R. Pour en chasser le démon, qui le possède. (p. 277)</p> <p>„D. D'où vient que le baptême nous unit et nous incorpore à Jésus-Christ ?</p> <p>R. Cela vient de ce que l'Esprit de Jésus-Christ nous est donné par le baptême, et qui étant l'Esprit du Chef, nous unit à lui comme ses membres. (p. 236)</p>

Dans ces passages des Dev.I, traitant

*** du sacrement de baptême :**

- J.-B. de La Salle tient à expliciter, dans sa définition du sacrement, les relations que le chrétiens entretient avec chacune des trois Personnes de la Trinité ; ce que ne font pas ses sources.

- Il ne reprend pas les expressions « participant de la nature divine » et « Corps mystique de Jésus-Christ » : ces deux expressions sont rares dans toute l'œuvre lasallienne. Deux fois, pour la première, dans les Dev.II (= DB) ; une fois, pour la seconde, dans les Dev.I.

- Le chrétien « temple du Saint-Esprit » est une affirmation théologique à laquelle tient J.-B. de La Salle. Les exorcismes dont parle Le Coreur ne se contentent pas de chasser le démon de l'âme : « le Saint-Esprit en prend possession ; c'est pour ce sujet qu'on dit que par le baptême nous devenons les temples du Saint-Esprit ».

*** du sacrement de l'Eucharistie :**

- Seul J.-B. de La Salle distingue l'effet médicinal de l'action nutritive de l'Eucharistie. Lui seul aussi voit, dans ceux qui reçoivent ce sacrement, « des tabernacles vivants », des « porte-Dieu portant Jésus-Christ » comme dit saint Cyrille.

« Enfants de Dieu », « membres de Jésus-Christ », « temples vivants de l'Esprit-Saint », « tabernacles vivants de Jésus-Christ »... autant d'affirmations de la foi susceptibles de nourrir un profond sentiment de respect de soi et de respect mutuel. Le rappel de ces vérités dans les RB peuvent venir à l'occasion de situations que l'on pourrait juger bien peu significatives. En fait, pour l'auteur, c'est toute la vie individuelle et sociale qui doit être considérée sous cette lumière :

- PRÉSENCE DE DIEU, RESPECT DE DIEU,

«... saint Paul... avertissant les fidèles de son temps, que leur modestie devait paraître à tous les hommes, parce que le Seigneur était proche d'eux, c'est-à-dire par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étaient...» (Préface, III = RB 0,0,6)

Courtin

C'est aussi une très grande indécence de se peigner dans l'église, ou de s'y raccommo-der quelque chose, etc., il faut sortir pour cela. (p. 98)

Anonyme

D. Est-il bienséant de se peigner lorsqu'on est en compagnie ?

R. Non, c'est une indécence de se peigner, lorsqu'on est en compagnie, et c'en est une très grande de se peigner, lorsqu'on est dans l'église. (p. 6)

RB

Il est très indécent de se peigner en compagnie; mais c'est une faute insupportable de le faire dans l'église. C'est un lieu où on doit être très propre pour le respect qu'on a pour Dieu ; mais le même respect engage à n'y entrer qu'avec propreté.

(8 = RB 103,1,33)

Anonyme

D. Qu'est-ce qu'un enfant doit éviter touchant le coude ?

R. Il doit s'abstenir de s'accouder en écoutant quelqu'un, étant à table et en priant Dieu. (p. 35s)

RB

Il est tout à fait contre la civilité de s'accouder, en écoutant quelqu'un qui nous parle ; il l'est encore plus de le faire étant à table, et c'est beaucoup manquer de respect à l'égard de Dieu, de tenir cette posture en le priant. (37s = RB 111,1,108)

C.P.

Prenez d'abord les habits qui vous couvriront le plus, pour cacher ce que la nature ne veut pas qui paraisse, et faites cela pour le respect de la majesté d'un Dieu qui vous voit ; ne sortez jamais de la chambre à demi vêtu. (p. 22)

RB

...Prendre d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, pour cacher ce que la nature ne veut pas qu'il paraisse. C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour la majesté de Dieu qu'on doit avoir continuellement devant les yeux. (57 = RB 202,1,154)

- ENFANTS DE DIEU, FRÈRES DE JÉSUS-CHRIST,

«... tout chrétien devant se conduire selon les règles de l'Évangile doit porter honneur et respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ...»

(3 = RB 101,1,21)

- MEMBRES DE JÉSUS-CHRIST, TEMPLES DE L'ESPRIT ET TABERNACLES OÙ RÉSIDE JÉSUS- CHRIST,

[les pères et mères] les engageront à ne donner ces témoignages de bienveillance, d'honneur et de respect que comme à des membres de Jésus-Christ et à des temples vivants, et animés du Saint-Esprit. *(Préface, p. III = RB 0.0.6)*

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivants, où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis pour sa demeure, nous devons aussi, dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect ; et c'est cette considération qui nous doit particulièrement engager à ne les toucher et à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable. *(43 = RB 113,1,122)*

La négligence dans les habits est une marque ou qu'on ne fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on n'a pas assez de respect pour lui ; elle fait aussi connaître qu'on n'a pas de respect pour son propre corps, qu'on doit cependant honorer comme le temple animé du Saint-Esprit, et le tabernacle où Jésus-Christ a la bonté de vouloir bien se reposer souvent. *(61s = RB 203,1,166)*

Rares sont les textes qui atteignent une telle profondeur spirituelle dans les civilités des XVII^e-XVIII^e siècles. Relevons celui-ci, d'Antoine de Courtin ; un laïque chrétien, conscient des précautions qui s'imposent lorsque l'on parle aux Grands, mais dont la sensibilité chrétienne sait allier le plus élémentaire bon sens à la vigueur évangélique :

De la bienséance que doivent garder les personnes supérieures à l'égard des inférieures.

L'ordre nous a conduit à dire ici quelque chose de plus précis de la bienséance qu'un supérieur doit garder à l'égard des inférieurs ; mais comme ce serait vouloir prescrire des lois à ceux qui les font, on s'en dispensera. Seulement prendra-t-on la liberté d'avertir les jeunes seigneurs ; car ce Traité n'est fait que pour la jeunesse, que s'ils n'étaient pas assez raisonnables pour voir que les petits et les pauvres sont hommes comme eux ; qu'ils ont souvent autant et quelquefois plus de mérite qu'eux ; ou s'ils n'avaient pas assez de charité chrétienne pour honorer en leurs personnes l'image de Dieu, et pour les regarder comme ayant Dieu pour Père aussi bien qu'eux, comme ayant été rachetés par Jésus-Christ du même sang qu'eux ; et comme ayant ce privilège par dessus eux qu'il a voulu sanctifier la pauvreté en se faisant pauvre lui-même, ils doivent du moins, pour leur propre intérêt, être bons, par exemple, à leurs domestiques, et civils et honnêtes à l'égard de ceux qui ne sont point dans leur

dépendance. Car quel monstre n'est-ce pas en effet qu'un grand seigneur qui n'a point de civilité ? Tout le monde le fuit, tout le monde s'en irrite ; on ne lui rend honneur que par acquit et pour satisfaire à l'usage ; et ainsi on peut dire qu'il est au monde sans y être ; puisque c'est n'y être pas que de n'y être aimé de personne. (p. 218s)

C - L'affection, l'union et la charité

Lorsque J.-B. de La Salle précise son « dessein » au sujet de ses RB, il dit avoir traité de « deux choses séparément : 1. De la modestie [...]. 2. Des marques extérieures de respect ou d'affection qu'on doit donner dans les différentes actions de la vie [...]» Modestie - respect - affection : nous avons étudié quelque peu modestie et respect. Qu'en est-il de « ces marques extérieures d'affection » dont il est parlé ? (*Préface*, v1)

Lorsque J.-B. de La Salle définit, dans la *Préface* seulement, ce qu'est la civilité, il retrouve la même division tripartite, modifiant cependant l'intitulé du troisième élément. Ainsi l'on a (IV = RB 0,0,9):

La bienséance		
est donc une conduite		
sage et réglée		
que l'on fait paraître		
dans		
ses discours	et	ses actions extérieures
par un sentiment		
	ou	ou
de modestie	de respect	d'union et de charité
		à l'égard du prochain,

faisant attention au temps, aux lieux et aux personnes avec qui l'on converse, et c'est cette bienséance qui regarde le prochain, qui se nomme proprement *civilité*.

L'affection devient ici *union et charité à l'égard du prochain*.

Pour bien entendre ce que J.-B. de La Salle met sous chacun de ces mots, il nous faut recourir encore une fois à son catéchisme, les *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*. Comme pour la « modestie », comme pour le « respect », *affection, union* et *charité* doivent être situées dans un contexte plus spirituel que moral, voire mystique. C'est ainsi que lorsque l'auteur des RB parle d'affections, il faut moins penser à des « affections naturelles » qu'à des « affections conformes à celles de Jésus-Christ ». S'il parle d'union et de charité, il faut se référer à celles que l'Esprit Saint répand dans les cœurs.

a) L'affection

DA

De l'institution et du ministre de l'Eucharistie.

... Jésus-Christ en instituant ce sacrement a fait paraître son amour pour nous, d'une manière bien particulière ; car il nous y unit tout à lui, mais d'une union la plus étroite et la plus excellente qu'on se puisse imaginer, se donnant à nous par manière d'aliment, qui fait l'union la plus intime qui soit dans la nature ; il ne se change pas en nous, mais il nous change en lui, autant qu'il le peut, par la réception de ce sacrement, en changeant non pas notre substance, mais nos affections et nos mœurs, pour les rendre conformes aux siennes ; et comme la nourriture corporelle distribue une certaine vigueur à tous les membres, ainsi le Corps de Notre-Seigneur demeurant entier dans notre estomac répand, dans toute notre âme, et dans tout notre corps, un certain Esprit de Vie divine.

(p. 249s = DA 304,2,3)

Jean Le Coreur

D. Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, nourrit-il l'âme de la même manière que le pain nourrit le corps ?

R. Non, le pain nourrit le corps en se changeant dans la substance du corps qui le mange ; et Jésus-Christ dans l'Eucharistie nourrit l'âme, non pas en la changeant et la transformant en lui, mais en augmentant cette transformation qu'il y a faite.

D. Qu'est-ce que cette transformation en Jésus-Christ ?

R. C'est la vie de Jésus-Christ en nous, qui est augmentée par la nourriture que nous recevons dans l'Eucharistie. (Gal 2,20)

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ produit par l'Eucharistie, dans les corps de ceux qui la reçoivent dignement ?

R. 1. Il les consacre à Dieu d'une façon particulière. 2. Il modère les dérèglements de la concupiscence. 3. Il y laisse une vertu secrète, qui doit opérer en eux la résurrection à la fin des siècles. (p. 274s)

J.-B. de La Salle s'inspire manifestement du texte de Le Coreur. Mais son insistance personnelle porte sur plusieurs éléments :

- l'intimité de l'union de celui qui communie avec Jésus-Christ : « [l']union la plus étroite et la plus excellente qu'on se puisse imaginer. » ;
- le changement opéré dans le communiant : la formulation lasallienne, tout en restant nuancée, ne craint pas les formules audacieuses :

Le Coreur

Jésus-Christ dans l'Eucharistie nourrit l'âme, non pas en la changeant et la transformant en lui, mais en augmentant cette transformation qu'il a faite.

J.-B. de La Salle

[J.-C.] ne se change pas en nous, mais il nous change en lui, autant qu'il le peut, par la réception de ce sacrement, en changeant non pas notre substance, mais nos affections et nos mœurs.

- ce sont « nos affections et nos mœurs » — tout ce qui fait l'objet de la bienséance et de la civilité, pourrait-on dire — qui sont rendues « conformes aux siennes », conformes aux affections et aux mœurs de Jésus-Christ ;

→ la perspective mystique, rappelée par Le Coreur, « C'est la vie de Jésus-Christ en nous qui est augmentée par la nourriture que nous recevons dans l'Eucharistie » est reprise par J.-B. de La Salle, dans le langage réaliste qu'il privilégie quand il parle de ce Sacrement : « et comme la nourriture corporelle distribue une certaine vigueur à tous les membres, ainsi le Corps de Notre-Seigneur demeurant entier dans notre estomac répand, dans toute notre âme, et dans tout notre corps, un certain Esprit de Vie divine. »

Les RB parlent peu d'*affection* (13 fois, dont 2 inspirées des sources), mais toujours dans un contexte très lasallien. Il y a des affections trop naturelles, trop « singulières », que J.-B. de La Salle condamne avec quelque insistance :

« Il y a des personnes qui, lorsqu'elles sont en compagnie, ne parlent que de ce qu'elles aiment, et quelquefois même des choses dont l'affection leur sera très singulière; si elles aiment un chien, un chat, un oiseau, ou quelque autre bête, elles en feront continuellement le sujet de leur conversation ; elles lui parleront même de temps en temps en présence des autres, et interrompent quelquefois pour cela le discours ; cela même les empêche souvent de faire attention à ce que les autres disent. Toutes ces manières d'agir sont des marques de petitesse et de bassesse d'esprit, et sont très contraires aux règles de la bienséance, et au respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on converse, et elles ne sont pas supportables dans une personne bien née ; car^h ces sortes d'affections étant quelque chose de bien bas, il est très messéant d'en témoigner tant de contentement, et de les faire paraître avec tant d'éclat. »

(209s = RB 207,2,539)

Il y a des « affections déréglées », condamnables elles aussi :

Anonyme

D. Comment doit-il composer son visage ?

R. Le visage ne doit point être comme celui d'un fantasque, d'un sévère, d'un étonné, d'un mélancolique, d'un chagrin, d'un inconstant, ni de telle sorte que l'on y puisse remarquer quelque passion ou affection déréglée, mais il doit être gai et doux sans affectation. (p. 9)

RB

Il n'est pas non plus bienséant d'avoir un visage mélancolique et chagrin ; il ne faut jamais qu'il y ait rien qui ressente la passion ou quelque autre affection déréglée.

(11 = RB 104,1,40)

C.P.

La meilleure règle que l'on peut vous donner, c'est de faire en sorte que vos regards soient doux, naturels et sans affectation : de sorte que l'on ne remarque en vous aucune passion ou affection déréglée. (p. 28)

RB

et s'il est à propos de regarder quelqu'un, il faut que ce soit d'une manière naturelle, douce et honnête, et qu'on ne puisse remarquer dans les regards aucune passion ni affection déréglée. (19 = RB 106,1,60)

Il y a les « saintes affections » qui s'expriment du « fond du cœur » dans la prière : nul doute que ces élans ne soient le fruit de l'Esprit. Il est intéressant de mettre en parallèle le texte-occasion de l'Anonyme et celui des RB. Le premier, que l'on peut penser mesuré, fait sa place à la chanson profane, près « des psaumes, des hymnes et des cantiques ». Le second, très révélateur du « radicalisme » de J.-B. de La Salle, est un bon exemple de l'éloquence du spirituel qu'il est !

RB

Saint Paul nous marque précisément, en deux endroits différents de ses épîtres, que ce que des chrétiens doivent chanter, sont des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, et qu'ils les doivent chanter du fond de leurs cœurs, et avec affection, parce qu'ils contiennent les louanges de Dieu. Ce sont là, en effet, les seuls airs qu'on devrait entendre dans les maisons des chrétiens dans lesquelles le vice, et tout ce qui y porte, n'est pas moins contraire à la bienséance qu'aux règles de l'Évangile ; et dans lesquelles on ne doit rien entendre chanter, qui ne donne occasion de louer Dieu, et qui ne porte à la pratique du bien et à l'exercice de la vertu.

Anonyme

D. Si l'on enseigne à un enfant à chanter, apprendra-t-il des psaumes, des hymnes ou des cantiques ?

R. Il apprendra des psaumes, des hymnes ou des cantiques spirituels, afin d'éclairer son esprit en formant sa voix. Il peut aussi apprendre des airs du monde, pourvu qu'ils ne contiennent rien qui porte à l'impureté, au libertinage et à l'ivrognerie. (p. 103)

C'était aussi la pratique des anciens Patriarches, qui ne faisaient de cantiques qui ne fussent, ou pour louer Dieu, ou pour le remercier de quelque bienfait qu'ils en avaient reçu de lui. David, qui en a composé un grand nombre, les a tous composés à la louange de Dieu. L'Église, qui se les est appropriés, qui les chante tous les jours, et qui les met dans la bouche des chrétiens, les jours qu'ils s'assemblent solennellement pour rendre leurs devoirs à Dieu, semble les inviter à les chanter aussi, et à les répéter souvent en leur particulier, et les pères et mères à les apprendre à leurs enfants.

Comme on a traduit ces saints cantiques en notre langue, et qu'on les y a mis en chant, tout le monde a la commodité et la facilité de les pouvoir chanter, aussi bien que de les entendre, et de se remplir l'esprit et le cœur des saintes affections dont ils sont pleins. Ce devrait être aussi un grand plaisir, et un véritable divertissement pour les chrétiens, de bénir et de louer souvent le Dieu de leur cœur.

(150s = RB 205,4,398-399)

Il y a enfin ces « affections » dont il faut « donner » des « marques extérieures », « dans les différentes actions de la vie à toutes les personnes en présence de qui on les fait, et avec qui on peut avoir affaire » (*Préface*, VI = RB 0,0,15). Ces marques extérieures d'affection ne peuvent se donner, cependant, sans tenir compte des règles et des usages qu'imposent le milieu social et sa culture. Ainsi, il convient de manifester son affection à un inférieur :

Il faut que celles [les lettres] qu'on adresse à ses supérieurs, soient très respectueuses ; que celles qu'on adresse à ses égaux, soient honnêtes, et donnent toujours quelques marques de considération et de respect ; pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs, on doit leur y donner des témoignages d'affection et de bienveillance.

(243 = RB 210,1,619)

À l'occasion de bienfaits reçus :

RB

Il y a deux sortes de compliments ; les uns, par lesquels nous exprimons quelque passion, soit de jouissance, pour témoigner de la joie de quelque chose d'avantageux qui est arrivé à la personne que nous

Courtin

Il y en a de deux espèces [de compliments]: les uns par lesquels nous insinuons quelque passion, comme une jouissance, qui est une exposition de la joie que nous avons de quelque prospérité arrivée à la

rencontrons ou que nous allons voir ; [...] ou de remerciement, en témoignant notre reconnaissance, pour les bienfaits que nous avons reçus de quelqu'un, et l'obligation que nous lui en avons, lui protestant de notre affection et fidélité à son service [...].

(225 = RB 207,6,577)

personne qualifiée [...] ; un remerciement, qui est un mouvement de reconnaissance de quelque grâce que nous aurions reçue ; une protestation de service, de respect, de soumission, d'obéissance, de fidélité [...].

(p. 79)

Une marque d'affection qui obéit à des règles strictes : « présenter la main » (pour donner ce que nous appelons une poignée de mains) :

Il n'est jamais permis à une personne qui doit du respect à une autre de lui présenter la main pour lui donner quelque marque de son estime ou de son affection ; ce serait manquer au respect qu'on serait obligé d'avoir pour cette personne, et user à son égard d'une familiarité trop indiscreète ; si, cependant, une personne qui soit de qualité, ou qui soit supérieure met la main dans celle d'une autre qui est de moindre qualité qu'elle ou qui lui est inférieure, celle-ci s'en doit faire honneur, offrir sa main aussitôt, et recevoir cette faveur comme un témoignage singulier de bonté et de bienveillance.

(40 = RB 112,1,115)

Terminons ces quelques aperçus sur l'affection dans les RB par ce passage qui voit dans la délicatesse de la charité pour autrui, « le moyen de s'attirer l'affection des autres, et de se rendre agréable à tout le monde » :

Lorsqu'on entend médire de quelqu'un, la civilité veut qu'on excuse ses défauts, et qu'on fasse en sorte d'en dire du bien ; qu'on tourne en bonne part, et qu'on estime quelque action qu'il aura faite ; c'est le moyen de s'attirer l'affection des autres, et de se rendre agréable à tout le monde.

(196 = RB 207,1,505)

C'est « la civilité » qui le « veut »... l'Évangile aussi...

b) L'union et la charité

Pour un moraliste chrétien, les rapports humains que gèrent pour leur part la bienséance et la civilité ont pour loi ultime, la charité. J.-B. de La Salle et A. de Courtin le disent dans leur définition de cette vertu. Plus organiquement chez celui-ci, plus analytiquement chez celui-là :

Courtin

C'est donc la véritable humilité qui doit être le fondement de nos actions.

Cette vertu étant bien pratiquée, je dis même par les personnes de la première qualité, le rang que l'on tient, ou de la naissance, ou de la fortune, n'en exemptant personne, et les Grands n'étant véritablement grands, aux yeux des sages, qu'autant qu'ils sont humbles et vertueux ; cette humilité, dis-je, étant bien pratiquée, n'est autre chose que l'honnêteté et la modestie dont il s'agit.

Or cette vertu consistant, non seulement à ne présumer rien d'avantageux de soi-même, mais aussi à préférer sur toutes choses la satisfaction et la commodité des autres à la sienne propre; jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou désobliger quelqu'un ; c'est être véritablement modeste que d'être dans cette disposition. Et comme ce dernier sentiment vient de la charité qui nous porte à regarder en toutes choses les autres comme nous-mêmes ; c'est-à-dire, à leur faire et à leur vouloir du bien et à ne faire ni vouloir du mal à personne: il s'ensuit que la civilité d'un chrétien est cet air charitable et honnête, qui exhale, pour ainsi dire, de l'humilité fondée sur la charité chrétienne. [...].

La modestie est donc l'effet de l'humilité fondée sur la charité, comme la bienséance de nos actions est l'effet de notre modestie.

(p. 8-10)

RB

La bienséance chrétienne est donc une conduite sage et réglée que l'on a fait paraître dans ses discours et dans ses actions extérieures par un sentiment de modestie, ou de respect, ou d'union et de charité à l'égard du prochain, faisant attention au temps, aux lieux et aux personnes avec qui l'on converse, et c'est cette bienséance qui regarde le prochain qui se nomme proprement *civilité*. (Préface, IV = RB 0,0,9)

J.-B. de La Salle parle « d'union et de charité ». Ici encore, l'on resterait à la superficie de sa pensée si l'on n'y voyait, pour employer son langage, que des sentiments purement « naturels ». Il y a, pour lui, un lien nécessaire entre amour de Dieu et charité pour le prochain ; entre union des hommes avec Dieu et union des hommes entre eux. Demandons encore une fois à ses *Devoirs d'un chrétien envers Dieu* l'expression de son option théologique et spirituelle, de sa conviction la plus intime :

Aimer le prochain selon J.-B. de La Salle (Dev.I = DA)

De l'obligation que nous avons d'aimer notre prochain

Nous ne devons pas nous contenter d'aimer Dieu, nous devons aussi aimer notre prochain : c'est le second commandement de la Loi que Notre Seigneur nous propose, et qu'il dit être semblable au premier, parce qu'il le renferme ; car celui, dit saint Jean, qui n'aime pas son prochain et qui dit qu'il aime Dieu est menteur ; en effet, celui qui n'aime point son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

Quand on dit que nous devons aimer notre prochain, on doit entendre que nous devons aimer tous les hommes qui sont nos prochains et nos frères, étant tous descendus d'un même Père : nous ne devons pas cependant les aimer tous également ; il y en a que nous sommes obligés d'aimer plus que les autres, et ceux-là sont les véritables chrétiens, qui vivent selon la Loi et les maximes de Jésus-Christ ; car ils nous appartiennent d'une manière bien plus particulière que les autres hommes, étant nos frères par une naissance divine qu'ils ont reçue dans le saint Baptême qui les a faits enfants

Du quatrième commandement de Dieu

D. Qui est celui qui est notre prochain ?

R. Ce sont tous les hommes qui sont au monde, même nos plus grands ennemis, n'ayant tous qu'un même Père, une même nature humaine, un même Dieu qui nous a créés, une même fin qui nous doit rendre bienheureux...

D. Quelles règles devons-nous suivre dans la pratique de l'amour du prochain ?

R. Il y en a trois que la prudence doit discerner ; la première est de préférer les besoins spirituels aux temporels, et les grands, aux petits. La seconde de préférer les personnes avec qui nous avons une plus grande union spirituelle ; et la troisième, les per-

De la charité du prochain

D. Quel est le second objet, que la charité nous fait aimer ?

R. C'est le prochain.

D. Qu'entendez-vous par le prochain ?

R. J'entends tous les hommes...

D. Tous les hommes sont-ils également notre prochain ?

R. Non, car comme entre les parents, les uns sont plus proches que les autres, aussi entre tous les hommes qui sont notre prochain, les uns le sont plus et les autres le sont moins.

D. Qui sont ceux, qui sont notre prochain dans le degré le plus éloigné ?

R. Tous les hommes en général, ceux qui sont nos frères, étant descendus d'un même Père, et nos parents en particulier, qui sont d'une même race et d'une même famille, parce que les uns et les autres ne nous appartiennent que par une naissance purement humaine.

D. Qui sont ceux qui sont plus notre prochain que les autres ?

R. Tous les bons chrétiens, parce qu'ils nous appartiennent par la naissance divine, par laquelle on devient enfant de Dieu.

J.-B. de La Salle	Claude Joly	Jean Le Coreur
<p>de Dieu, au lieu que les autres hommes ne sont nos frères que par une naissance purement naturelle et humaine.</p> <p>Nous avons aussi contracté une autre union bien plus forte avec les chrétiens, qui consiste en ce que nous sommes tous les membres de Jésus-Christ et de l'Église, et que nous ne faisons qu'un même corps avec eux : c'est le Saint-Esprit qui, animant l'Église, produit cette union entre les fidèles, et qui les unit tous étroitement à Jésus-Christ.</p>	<p>sonnes qui nous sont plus unies selon la chair, comme nos parents ; et entre nos parents suivre la proximité du degré. (p. 89s)</p>	<p>D. Comment reçoit-on cette divine naissance ?</p> <p>R. On la reçoit dans l'Église par le sacrement du Baptême.</p> <p>D. Les bons chrétiens nous sont-ils plus proches que nos parents ?</p> <p>R. Oui, nos parents ne nous appartiennent que parce que nous sommes nés du sang d'un même homme ; mais les bons chrétiens sont nés d'un même Dieu (Jn 1,13).</p> <p>D. Tous les bons chrétiens sont-ils également notre prochain ?</p> <p>R. Non, les plus saints nous appartiennent davantage, parce qu'ils sont les premiers et les aînés dans la famille de Jésus-Christ.</p> <p>D. Devons-nous considérer les bons chrétiens seulement parce qu'ils sont les enfants de Dieu ?</p> <p>R. Nous devons encore les considérer comme des membres, qui composent un même corps.</p> <p>D. Comment tant de personnes, si éloignées les unes des autres, peuvent-elles être véritablement unies en un même corps ?</p> <p>R. Cette union se fait par le Saint Esprit, qui est partout et qui est l'âme de ce corps, dont</p>

J.-B. de La Salle		Jean Le Coreur
<p>Nous sommes obligés d'aimer particulièrement nos père et mère, qui nous ont donné la vie et nous ont élevés, et de leur témoigner des grandes reconnaissances de toutes les bontés que nous avons reçues d'eux : c'est Dieu qui veut que nous leur rendions ce devoir, et que nous aimions aussi nos parents les plus proches plus que le commun des hommes. (p. 98s)...</p> <p>Il ne faut pas se contenter d'aimer son prochain comme soi-même d'une manière purement naturelle. Aimer son prochain comme soi-même est lui désirer et lui faire le même bien qu'on se désire et qu'on se fait à soi-même ; et comme le véritable bien qu'on doit se désirer et se faire à soi-même est le Salut et les moyens d'y parvenir, c'est aussi le bien que la charité nous oblige de désirer et de procurer à notre prochain.</p>		<p>il unit tous les membres à Jésus-Christ plus étroitement que notre âme n'unit les nôtres à notre chef.</p> <p>D. Comment appelez-vous ce corps ? R. L'Église.</p> <p>D. Quel ordre devons-nous garder dans la charité du prochain ? R. Il faut toujours préférer ceux qui nous sont plus proches aux autres, comme les parents au commun des hommes, les chrétiens aux parents, et les bons chrétiens aux autres...</p> <p>D. Comment la charité nous fait-elle aimer notre prochain ? R. Comme nous-mêmes. (p. 157-159)...</p> <p>D. Quels sont les biens que Dieu veut que nous désirerions pour nous ? R. Ceux qui nous rendent capables de l'aimer et de le posséder éternellement.</p> <p>D. Quels sont ces biens ? R. La grâce et tout ce qui nous aide à l'acquérir ou à la conserver...</p>

J.-B. de La Salle		Jean Le Coreur
<p>On peut et on doit désirer à son prochain des biens extérieurs et temporels, tels que sont des richesses, et le succès dans ses entreprises et dans ses affaires, de la santé, du repos et de la tranquillité dans les différents événements de cette vie. Mais il n'est permis de souhaiter et de procurer au prochain ces sortes de biens, qu'autant que Dieu veut les lui donner, et autant qu'ils peuvent contribuer à son Salut, et non pas dans la vue de lui donner une satisfaction naturelle et humaine.</p> <p>Il ne suffit pas d'avoir dans notre cœur de l'amour pour notre prochain, il faut aussi le lui témoigner par les effets dans les occasions, selon son besoin et notre pouvoir. Saint Jean nous dit, que si nous aimons véritablement notre prochain, nous devons l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés, c'est-à-dire, que nous devons être disposés à donner notre vie pour lui, et pour contribuer à son Salut, comme Jésus-Christ s'est livré à la mort pour l'amour de nous.</p>		<p>D. Faut-il désirer à notre prochain les mêmes biens que nous désirons à nous-mêmes ?</p> <p>R. Oui, en nous conformant à la volonté que Dieu a de les lui donner...</p> <p>D. Suffit-il d'avoir de la charité dans son cœur, pour satisfaire à ce que l'on doit au prochain ?</p> <p>R. Non, il faut encore lui témoigner cette charité par les effets dans les occasions, selon ses besoins et notre pouvoir.</p> <p>D. Jésus-Christ nous commande-t-il d'aimer ainsi notre prochain ?</p> <p>R. Oui, il dit dans l'Évangile, <i>c'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés</i> (Jn 15,12).</p> <p>D. Comment Notre Seigneur nous a-t-il aimés ?</p> <p>R. Jusqu'à mourir pour nous.</p> <p>D. Sommes-nous obligés de mourir les uns pour les autres ?</p> <p>R. Oui, quand il s'agit du Salut de nos frères, nous devons exposer notre vie pour eux...</p>

J.-B. de La Salle		Jean Le Coreur
<p>Chapitre II. Des commandements de Dieu en général</p> <p>La principale marque que nous puissions donner, que nous aimons Dieu et le prochain, est lorsque nous gardons fidèlement et exactement les saints commandements de Dieu ; parce que celui qui aime Dieu doit vouloir ce qu'il veut, et faire ce qu'il commande, et parce que les commandements que nous avons reçus de lui nous engagent à l'aimer véritablement aussi bien que notre prochain.</p> <p>Les commandements de Dieu sont les lois que lui-même a faites, pour nous prescrire notre devoir, et comme nous avons des devoirs envers Dieu, et des devoirs à l'égard du prochain, il a été aussi à propos que Dieu nous donnât de deux sortes de commandements, les uns qui eussent rapport à Dieu, et les autres qui eussent rapport au prochain.</p> <p>(CL 20,100-102 = DA 201,3)</p>		<p>D. Comment peut-on connaître que l'on aime Dieu et le prochain ?</p> <p>R. En gardant les commandements, dont les uns regardent Dieu, et les autres regardent le prochain.</p> <p>D. Celui qui dit qu'il aime Dieu, et qui ne garde point ses commandements, dit-il vrai ?</p> <p>R. Non, c'est un hypocrite et un menteur, qui ne fait pas ce qu'il dit ; parce celui qui aime Dieu doit vouloir ce que Dieu veut et faire ce qu'il commande.</p> <p>Des commandements de Dieu. VIII^e leçon.</p> <p>D. Qu'entendez-vous par les commandements de Dieu ?</p> <p>R. J'entends les lois, que Dieu lui-même a faites, pour nous prescrire notre devoir à son égard et au regard du prochain.</p> <p>D. Récitez les dix principaux [...]. (p. 157-162)</p>

Le texte de J.-B. de La Salle doit beaucoup à Le Coreur :

- La charité s'étend à tous les hommes : ils « sont nos prochains et nos frères, étant tous descendus d'un même père ».

- Cet amour n'est cependant pas égal pour tous : « Il y en a que nous sommes obligés d'aimer plus que les autres ». Ce sont « les bons chrétiens », pour Le Coreur et « les véritables chrétiens, qui vivent selon la loi et les maximes de Jésus-Christ », pour J.-B. de La Salle.

- Les chrétiens « sont nos frères par une naissance divine... reçue au Baptême, qui les a faits enfants de Dieu, au lieu que les autres hommes ne sont nos frères que par une naissance purement naturelle et humaine » (« purement humaine », écrit Le Coreur).

- « Nous avons aussi contracté une autre union bien plus forte avec les chrétiens, qui consiste en ce que nous sommes tous les membres de Jésus-Christ et de l'Église, et que nous ne faisons qu'un même corps avec eux : c'est le Saint-Esprit qui, animant l'Église, produit cette union entre les fidèles, et qui les unit tous étroitement à Jésus-Christ. » : J.-B. de La Salle rassemble ainsi en une phrase dense et forte les beaux développements de Le Coreur.

Ce qui est propre à J.-B. de La Salle, c'est tout d'abord le paragraphe d'introduction, dans lequel il tient à souligner le lien intime et nécessaire entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Il cite s. Jean : « Celui qui n'aime point son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? ». Sont propres, aussi, à J.-B. de La Salle les développements sur les biens que l'on « peut » et que l'on « doit désirer à son prochain... autant que Dieu veut les lui donner, et autant qu'ils peuvent contribuer à son salut ».

- **Union.** Le mot vient 6 fois seulement dans les RB. Il est dans la définition de la bienséance et de la civilité, on l'a vu. Les autres emplois renvoient à des circonstances non pas exceptionnelles mais de profonde signification affective et spirituelle. C'est la poignée de main à un ami :

C'est donner à une personne un témoignage d'amitié et d'union particulière, de mettre sa main dans la sienne par manière de civilité. C'est pour ce sujet que cela ne se doit faire ordinairement que par des personnes qui sont égales, l'amitié ne pouvant être qu'entre des personnes qui n'aient rien l'une au-dessus de l'autre. (40 = RB 112,1,114)

Ce sont les visites que l'on rend :

La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne.

(160 = RB 206,1,421)

Relevons ici les deux notations : « pour contribuer au salut du prochain » et « pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne ».

C'est, enfin, le baiser, qui devrait retrouver toute sa signification chrétienne primitive:

Le baiser est encore une autre manière de saluer, qui ne se fait ordinairement que par des personnes qui ont quelque union entre elles, et quelque amitié particulière. Il était fort en usage dans la primitive Église, parmi les fidèles, qui s'en servaient comme d'une marque sensible d'une union très intime entre eux, et d'une charité parfaite ; c'est ainsi que saint Pierre exhorte les Romains, et tous les autres auxquels il écrit, de se saluer.

(169 = RB 206,3,440)

On le voit, quelques textes, mais riches d'implications humaines et spirituelles.

- Charité

Sur les 15 références à la charité dans les RB, 4 sont inspirées des sources. Les textes les plus profondément spirituels sont, bien sûr, lasalliens. L'on va, en effet, de la considération des fautes contre la charité à la contemplation de Celui qui nous a révélé la charité du Père envers les hommes, à travers son regard, sa parole et ses gestes d'homme, Jésus-Christ.

Il y a des manquements à la charité :

C.P.

Des fautes dont l'enfant doit se donner de garde, pour ne rien faire contre la civilité à l'égard du prochain. (p. 19)

Anonyme

De la charité du prochain.

D. Un enfant peut-il quelquefois parler mal des autres ?

R. Non, le mépris engendre le mépris. On estime peu celui qui ne fait état des personnes. (p. 197)

RB

Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance, en parlant contre la charité que l'on doit au prochain.

La civilité est si exacte à l'égard de ce qui regarde le prochain, qu'elle ne permet pas qu'on le choque en quoi que ce soit ; c'est pourquoi elle ne donne pas la liberté de parler jamais mal de personne. C'est aussi une chose que saint Jacques avertit les premiers chrétiens, être contraire à la loi de Dieu, en disant que celui qui médit de son frère, médit de la Loi. Il est donc très malhonnête de trouver toujours à redire à la conduite des autres ; et si on ne veut dire du bien, on doit se taire.

(195 = RB 207,1,502-503)

Anonyme

D. Doit-il faire ressouvenir de certaines rencontres, qui ne sont pas avantageuses, ou qui peuvent donner quelque mortification, comme de dire crûment à quelque personne: que vous avez mauvais visage ! ou à une dame qui veut paraître jeune : il y a longtemps qu'on la connaît ?

R. Non, c'est une très grande incivilité, que l'on appelle grossièreté. (p. 198s)

RB

C'est aussi une très grande incivilité, aussi bien qu'un manquement à la charité à l'égard du prochain, de faire souvenir quelqu'un de certaines rencontres qui ne sont pas avantageuses, ou de dire des choses qui peuvent donner quelque mortification, ou causer de la confusion à la personne à qui on parle, comme si on disait crûment à une personne : Vous tombâtes, il y a quelque temps, dans un vilain bournier ; vous reçûtes, il y a quelques jours, un grand affront ; ou si, en parlant à une personne qui veut paraître jeune, on disait qu'il y a longtemps qu'on la connaît ; ou à une femme qu'elle a un mauvais visage.

(197s = RB 207,1,509)

Une des choses qui choquent le plus la bienséance, aussi bien que la charité, sont les injures. C'est aussi ce que Notre-Seigneur condamne très expressément dans l'Évangile : elles ne doivent donc jamais se trouver dans la bouche d'un chrétien, puisque même elles sont très messéantes dans une personne qui a tant soit peu d'éducation. On ne doit non plus jamais faire affront à qui que ce soit : et il n'est pas permis de rien faire, ni de rien dire qui en puisse donner quelque occasion.

(198 = id. 510)

Il y a des condescendances qui vont contre la véritable charité :

[Saint Paul] veut aussi que les festins ne soient pas ni magnifiques ni dissolus ; c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas une trop grande abondance et diversité de viandes, et qu'on n'y fasse pas d'excès : c'est en quoi les règles de la bienséance s'accordent, soit avec celles de la morale chrétienne, dont il ne nous est jamais permis de nous éloigner, non pas même par complaisance et par condescendance pour le prochain ; car ce serait une charité mal réglée, et un pur respect humain.

(79s = RB 204,0,211)

Mais il y a aussi des attitudes qu'inspire la charité :

C.P.

Lorsque quelqu'un en votre présence, dit ou fait quelque chose qui n'est point à dire ou à faire, si vous vous apercevez que c'est par surprise, et qu'il est humilié dans la ré-

RB

Lorsque quelqu'un dit ou fait quelque chose qui n'est pas à dire, si on s'aperçoit que la personne qui a parlé l'a fait par surprise, et qu'elle en est humiliée, en faisant réflexion sur

flexion qu'il fait sur lui-même, vous seriez contre la civilité et contre la charité, de relever la parole ou l'action, parce qu'il ne faut faire honte à personne. Faites donc semblant que vous ne vous en êtes aperçu ; et s'il fait quelque excuse, tâchez de donner une bonne interprétation à la chose pour l'excuser. (p.39)

elle-même, et sur ce qu'elle a dit, il ne faut pas faire semblant de s'en être aperçu ; et si celui qui l'a dit ou fait en demande excuse, il est de la prudence et de la charité d'interpréter favorablement la chose, et il faut être bien éloigné de se moquer de celui qui aurait avancé quelque chose qui paraîtrait peu raisonnable, et encore moins le traiter avec mépris ; il peut être vrai aussi qu'on n'a pas bien conçu sa pensée. Enfin, il n'est jamais permis à un homme sage, de faire de la confusion à qui que ce soit. (203 = RB 207,1,522)

La charité, aussi bien que la civilité, veulent que l'on fasse place à ceux qui viennent de nouveau, et que l'on s'incommode un peu, en faveur de ceux qui ont plus besoin de se chauffer. (p.52)

RB

La charité aussi bien que l'honnêteté, veulent qu'on s'incommode pour faire place aux autres quand on est auprès du feu ; et qu'on se retire même en arrière pour donner moyen de se chauffer à ceux qui en ont plus de besoin. (236 = RB 208,1,602)

Anonyme

D. Quelles sont les choses dont il ne doit jamais rire ?

R. 1., 2., 3. Les imperfections des autres, quoiqu'elles soient naturelles.

4. Le malheur qui leur arrive. (p. 111)

À l'égard des imperfections des autres, ou elles sont naturelles, ou elles sont vicieuses ; si elles sont naturelles, il est indigne d'un homme de bon sens et d'une sage conduite, d'en rire et de s'en divertir, puisque celui qui les a, n'en est pas la cause, et qu'il ne dépend pas de lui de ne les pas avoir, et qu'il n'y a point d'homme à qui il n'aurait pu arriver la même chose ; si ce sont des imperfections vicieuses, et dont on prend occasion de se divertir, cela est tout à fait contre la charité, et contre l'esprit chrétien, qui inspire plutôt d'en avoir de la compassion, et d'aider les autres à s'en corriger, que de s'en faire un sujet de récréation.

Il n'est pas moins contre la bienséance de rire et de se divertir de quelque accident fâcheux qui serait arrivé à quelqu'un ; car ce serait comme donner des marques sensibles qu'on en a de la joie, au lieu que la charité aus-

si bien que l'honnêteté doivent faire prendre part à ce qui peut faire peine aux autres, aussi bien qu'à ce qui leur est agréable.

(134s = RB 205,1,358-359)

Relevons le caractère évangélique du regard porté, dans ce dernier texte des RB, sur la personne marquée « d'imperfection vicieuse ». Ce n'est pas un jugement de réprobation que sa misère morale suscite, c'est « la compassion », c'est la parole ou le geste qui relève, qui « aide à s'en corriger ». L'on est au cœur du message chrétien... Il y a surtout, en effet, Quelqu'un à contempler !

Le passage de l'attitude morale — pratiquer les vertus — à l'attitude mystique — devenir conforme à Jésus-Christ — est comme spontané chez J.-B. de La Salle. Ainsi, nous l'avons vu, lorsqu'il énumère dans les Dev.I les diverses vertus qui « regardent les biens et les maux de cette vie, pour nous mettre en état d'en bien user » (cf. ici, p. 224), après avoir parlé des « vertus cardinales » et des « principales vertus morales », il ajoute : « Il y a plusieurs autres vertus que nous sommes obligés de pratiquer, selon les différentes occasions qui s'en présentent : l'Écriture et les saints nous en instruisent ; nous devons les écouter, faire ce qu'ils nous enseignent et suivre l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des saints qui s'y sont exercés durant toute leur vie ».

À s'en tenir à son texte, Antoine de Courtin, moraliste chrétien, n'invite pas à ces perspectives. Citons, encore une fois, la belle conclusion de son Traité :

« Il est donc certain que l'usage pourra polir, abolir et changer peut-être une partie des règles que nous donnons ; mais néanmoins, comme la civilité vient essentiellement de la modestie, et la modestie de l'humilité qui comme les autres est appuyée sur des principes inébranlables : c'est une vérité constante que, quand même l'usage changerait, la civilité ne changerait pas dans le fond ; et que l'on sera toujours civil, quand on sera modeste ; toujours modeste, quand on sera humble ; et toujours humble, quand on aura véritablement la charité chrétienne, qui nous porte à obliger tous ceux que nous pouvons, même contre nos propres intérêts. » (p. 266)

J.-B. de La Salle, dans la logique de ce qu'il écrit dans ses Dev.I, invite à « suivre l'exemple » de charité donné dans l'Évangile par Marie et Élisabeth, images saintes, au Moyen Âge, de la plus pure « courtoisie » :

La sainte Vierge même, quoique retirée, en a rendue une [visite] à sa cousine sainte Élisabeth, et il semble que l'Évangile ne la rapporte fort au long, qu'afin qu'elle puisse être le modèle des nôtres. Jésus-Christ aussi en a rendu plusieurs fois, par un simple mouvement de charité, n'y ayant d'ailleurs aucune obligation. (159 = RB 206,1,418)

Jésus-Christ « modèle » à imiter mais, surtout, Celui dont nous devons partager les « vues » et les « motifs » d'agir :

Pour bien connaître, et pour discerner, en quelles occasions on doit rendre des visites, il faut se persuader que la bienséance chrétienne ne doit se régler en cela, que sur la justice et sur la charité ; et qu'elle ne peut exiger qu'on rende des visites, que ce ne soit, ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union et la charité. [...] Ç'a toujours été dans quelque-une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues ; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme dans la visite qu'il rendit à Zachée, ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe, après la mort du Lazare, et chez le Chef de la Synagogue ; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez saint Pierre et chez le Centenier, quoiqu'il ne fit tous ces miracles, qu'afin de gagner les cœurs à Dieu ; ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine. (159 & 161 = id. 418 & 422)

CHAPITRE IV - Des options mystiques

Nous abordons, avec l'étude des options mystiques de J.-B. de La Salle, le domaine dans lequel notre auteur apparaît le plus original, pour ne pas parler de celui dans lequel il se sépare de ses sources. Nous avons déjà pu le constater, dans ce qui a été dit des vertus chrétiennes : ce sont les *RB* qui offrent le plus grand nombre et les plus longs développements proprement « moraux », dans un ouvrage de civilité. Nous avons pu, aussi, sentir tout ce qu'avaient de « mystique » bien des passages relevés tout au long de nos chapitres. D'un certain point de vue, il eût été plus logique, au regard de ce qui a été l'option fondamentale de J.-B. de La Salle, de commencer notre étude des *RB* par ces perspectives mystiques : ce sont elles, en effet, qui constituent la « pointe » de l'ouvrage, le véritable « pour quoi » il a cru devoir écrire sa propre civilité. Mais nous voulions découvrir J.-B. de La Salle en présence de ses sources ; découvrir comment il les exploitait ; découvrir ses capacités d'accueil mais aussi ses marges de liberté.

Le chrétien qu'évoquent les *RB* est représentatif de celui que J.-B. de La Salle a voulu susciter dans ses écoles. Il y a un lien nécessaire, pour lui, entre ces écoles qu'il a voulu *chrétiennes*, simplement mais totalement chrétiennes, et ces bienséance et civilité, elles aussi *chrétiennes*, simplement mais totalement chrétiennes.

Parler de bienséance et de civilité *chrétiennes*, c'est pour J.-B. de La Salle, parler de bienséance et de civilité *vécues par un véritable disciple de Jésus-Christ*.

1. Du baptême à la vie selon l'esprit du christianisme

J.-B. de La Salle est sensible, avec toute la pastorale de son temps, à l'incohérence manifestée par tant de chrétiens qui se disent tels sans que leur conduite en témoigne. Ils sont chrétiens puisqu'ils sont baptisés, mais ils ne sont pas de « véritables disciples de Jésus-Christ ». Le baptême, quoique nécessaire, ne suffit pas. C'est ce qu'affirme la première page du manuel de catéchisme lasallien (Dev.II, CL 21,1 = DB 0,1,2) :

J.-B. de La Salle

D. Que signifie le nom de chrétien ?

R. Il signifie disciple de Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce qu'un chrétien ?

R. C'est celui qui est baptisé.

D. Suffit-il d'être baptisé pour être un véritable disciple de Jésus-Christ ?

R. Non, cela ne suffit pas.

D. Que doit faire un chrétien pour être un véritable disciple de Jésus-Christ ?

R. Il faut pour cela qu'il soit chrétien catholique et qu'il pratique ce que Jésus-Christ a ordonné à ses disciples.

Joly¹

D. Que signifie le nom de chrétien ?

R. Il signifie disciple et imitateur de Jésus-Christ, qui est le père, le chef et le modèle de tous les chrétiens.

D. Qui est celui qu'on doit appeler chrétien ?

R. Celui qui, ayant été baptisé, croit et fait profession de la doctrine chrétienne.

D. Tous les chrétiens sont-ils disciples et imitateurs de Jésus-Christ ?

R. Non, il y a de faux chrétiens qui n'en ont que le nom et l'apparence et qui, par leur mauvaise vie, déshonorent Jésus-Christ et la sainteté de sa Religion. (p.18)

Dans la *Préface* de ses *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*, J.-B. de La Salle attribue ce manque de cohérence, foi-vie, à l'ignorance religieuse :

Être d'une profession, et ne savoir pas ce que c'est, ignorer même ce que signifie le nom qu'on y porte, et à quoi il engage, et quels sont les devoirs essentiels de cet état, cela paraît tout à fait contre le bon sens et la droite raison ; c'est cependant ce qui est assez ordinaire à la plupart des chrétiens ; ils sont chrétiens, sans savoir ce que c'est que de l'être, et très peu se mettent en peine d'être instruits de ce qu'il faut faire pour bien vivre dans cette profession.

Et J.-B. de La Salle d'ajouter :

C'est ce qui fait qu'ayant dessein de former un chrétien, et de lui donner les moyens de mener une vie qui soit digne de son état et du nom qu'il porte, on a cru qu'il était nécessaire de lui faire d'abord connaître ce que c'est que la Religion chrétienne...

De ce « dessein » est née l'œuvre catéchistique lasallienne.

¹ Claude JOLY (1610-1678), évêque d'Agén, auteur des *Devoirs du chrétien dressés en forme de catéchisme*, une des sources littéraires des *Devoirs* de J.-B. de La Salle (cf. *J.-B. de La Salle, le Message de son Catéchisme*, p. 49-69 & 107).

Les RB, elles, sont nées du même regard de pasteur : trop de chrétiens ne vivent pas les choses de la vie en « véritables disciples de Jésus-Christ ». Ce ne sont que « des chrétiens de nom » :

C'est une chose surprenante que la plupart des chrétiens ne regardent la bienséance et la civilité que comme une qualité purement humaine et mondaine, et que ne pensant pas à élever leur esprit plus haut, ils ne la considèrent pas comme une vertu qui a rapport à Dieu, au prochain et à nous-même. C'est ce qui fait bien connaître le peu de christianisme qu'il y a dans le monde, et combien il y a peu de personnes qui y vivent et se conduisent selon l'esprit de Jésus-Christ. (Is = RB 0,0,1)

Ce qui est en cause, ici, ce n'est pas d'abord l'ignorance religieuse. C'est la qualité du regard porté sur les conduites humaines et la signification qu'on leur donne. C'est le retentissement des connaissances doctrinales qu'offrent les catéchismes dans la vie de tous les jours. Dans le plus élémentaire quotidien. Il s'agit, à proprement parler, de la foi. Il s'agit, en effet, de savoir de quel esprit l'on est : veut-on s'y laisser conduire « selon l'esprit de Jésus-Christ » ou « selon l'esprit du monde », du monde au sens johannique de lieu du refus de Dieu ? J.-B. de La Salle invite les parents et les éducateurs à mettre au clair leurs propres options en ce domaine :

C'est ce que les pères et les mères sont obligés de considérer dans l'éducation de leurs enfants, et c'est à quoi les maîtres et maîtresses, chargés de l'instruction des enfants, doivent faire une attention particulière.

Ils ne doivent jamais, en leur donnant des règles de bienséance, oublier de leur enseigner qu'il ne faut les mettre en pratique que par des motifs purement chrétiens, et qui regardent la gloire de Dieu et le salut ; et bien loin de dire aux enfants, dont ils ont la conduite, que s'ils ne font pas une telle chose on les blâmera ; qu'on n'aura pas d'estime pour eux, qu'on les tournera en ridicules, qui sont toutes manières qui ne sont bonnes qu'à leur inspirer l'esprit du monde, et à les éloigner de celui de l'Évangile.

(HS = id. 0,0,5)

Les RB ont aussi le même « dessein » que *Les Devoirs d'un chrétien* : celui « de former un chrétien, et de lui donner les moyens de mener une vie qui soit digne de son état et du nom qu'il porte ». La *Préface* des RB l'assure :

Si tous les chrétiens se mettent en état de ne donner des marques de bienveillance, d'estime et de respect, que dans ces vues et par des motifs de cette nature, ils sanctifieront par ce moyen toutes leurs actions et donneront lieu de distinguer, comme on doit le faire, la bienséance et la civilité chrétienne de celle qui est purement mondaine et presque païenne ; et vivant ainsi en véritables chrétiens, ayant des manières exté-

rieures conformes à celles de Jésus-Christ et à celles de leur profession, ils se feront discerner des infidèles et des chrétiens de nom, comme Tertullien dit qu'on connaissait et qu'on discernait les chrétiens de son temps par leur extérieur et par leur modestie.

(IHS = id. 0.0.8)

Tertullien parlait des « véritables chrétiens » de son temps. J.-B. de La Salle compose ces RB pour susciter de « véritables chrétiens » pour un XVIII^e siècle commençant. Et il en fixe, en quelque sorte, dès les toutes premières pages, comme l'image idéale : une image révélatrice tout à la fois d'une sensibilité culturelle et d'une option théologique et mystique. Le passage est bien connu. Il vibre de cette éloquence rare mais toujours significative chez J.-B. de La Salle :

Il faut qu'il y ait toujours, dans le port d'une personne, quelque chose de grave et de majestueux : mais elle doit bien prendre garde qu'il n'y ait rien qui ressente l'orgueil et la hauteur d'esprit, car cela déplaît extrêmement à tout le monde. Ce qui doit donner cette gravité, c'est la seule modestie et la sagesse qu'un chrétien doit faire paraître dans toute sa conduite. Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Être, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur ; et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être, mais qui ne vienne pas d'estime de soi-même et de préférence aux autres ; car tout chrétien devant se conduire selon les règles de l'Évangile doit porter honneur et respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ, et se considérant comme un homme chargé de péché, il doit pour cela s'humilier continuellement, se mettre au-dessous de tous.

(3 = RB 101,1,21)

Ce texte nous donne la clé de lecture des *RB*. Leur climat général est bien de « gravité » et de « majesté », d'« élévation » et de « grandeur ». C'est bien la foi seule qui est à l'origine de ce climat et le nourrit. La foi d'un chrétien. La foi devenue consciente et pleinement assumée. La foi comme relation avec Dieu, avec soi-même, avec les autres. La foi comme accueil du Mystère de Dieu révélé en Jésus-Christ. Dans l'action de grâce et dans l'humilité. La foi vécue à travers — grâce à — une culture aux traits spécifiques. Une foi qui, parce qu'elle évangélise les rapports de l'homme avec soi-même et avec les autres, appelle, suscite un « homme nouveau », un « monde nouveau » dans l'histoire.

Des textes aussi synthétiques, nous n'en trouverons plus dans la suite de l'ouvrage. Des données d'une telle profondeur spirituelle existent cependant, mais comme dispersés, « à l'occasion ». Il arrive même que des perspectives étonnamment profondes et suggestives soient évoquées en des circonstances que l'on pourrait juger

banales, sans grande signification. Mais la *Préface* nous a mis en garde : ce sont *toutes nos actions extérieures* que l'Esprit-Saint « doit animer, pour les rendre saintes et agréables à Dieu » (II – RB 0,0,2); toutes doivent être « sanctifiées » et « de-venir conformes à celles de Jésus-Christ » (IV – id. 0,0,8). Le caractère inattendu de certains rappels de ce regard mystique porté sur les réalités quotidiennes de la vie doit nous renvoyer à cette orientation majeure des RB : une bienséance et une civilité *chrétiennes*.

En fait, pour être lues selon leur véritable portée, les *RB* le doivent être à la lumière de l'option pastorale globale de J.-B. de La Salle : susciter de véritables chrétiens, de véritables disciples de Jésus-Christ en chacun de ses Frères, en chacun des enfants qui leur sont confiés. Des disciples qui suscitent des disciples. C'est en cela que ses écoles se veulent chrétiennes :

Votre emploi ne consiste pas à rendre chrétiens vos disciples, mais à les faire de véritables chrétiens ; et il est d'autant plus utile, qu'il leur servirait peu d'avoir reçu le baptême, s'ils ne vivaient selon l'esprit du christianisme. Pour le donner aux autres, il faut le bien posséder soi-même. Voyez à quoi il vous engage ; c'est sans doute à pratiquer le saint Évangile : lisez-le donc souvent avec attention et avec affection, et qu'il soit votre principale étude ; mais que ce soit surtout pour le pratiquer.

(MF 171,3,2)

A - L'enfant, appelé à vivre « selon l'esprit du christianisme »,

a) est instruit du mystère qui l'habite.

Lorsqu'il est demandé à l'écolier des écoles lasalliennes de lire les *RB*, celui-ci a déjà des notions précises sur ce qu'est un chrétien, véritable disciple de Jésus-Christ. Le mystère qu'il porte en lui et dont il doit vivre dans toute sa conduite lui a été transmis, révélé, tout d'abord au cours du catéchisme. Les « Instructions » lasalliennes des *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*, par demandes et par réponses (Dev.II), traitant des sacrements de l'initiation chrétienne, offrent en effet aux catéchisés des textes fondamentaux qu'ils doivent « comprendre » et mémoriser.

- Dans l'Instruction « Du sacrement de Baptême »

Les enfants y apprennent que, par ce sacrement, ils sont devenus « chrétiens », « enfants de Dieu et de l'Église », « membres de Jésus-Christ », « temples vivants du Saint-Esprit » :

D. Qu'est-ce que le baptême ?

R. C'est un sacrement qui efface le péché originel, et tous les autres péchés qu'on pourrait avoir commis avant que de le recevoir, et qui nous rend chrétiens, enfants de Dieu et de l'Église, membres de Jésus-Christ, et temples vivants du Saint-Esprit.

D. Comment devient-on enfant de Dieu par le baptême ?

R. C'est parce que, par ce sacrement, on est rendu participant de la nature divine.

D. Pourquoi est-on rendu participant de la nature divine en recevant le baptême ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce que par ce sacrement on acquiert, par grâce, la sainteté qui est naturelle à Dieu.

2. Parce qu'on devient son héritier, ayant droit dès lors à la gloire que les saints possèdent dans le ciel, qui est la gloire de Dieu même.

D. Pourquoi devient-on enfant de l'Église par le baptême ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce qu'en recevant ce sacrement, on se met sous la conduite et sous l'obéissance de l'Église. 2. Parce qu'elle nourrit et élève spirituellement ceux qui l'ont reçu. 3. Parce qu'ils ont droit d'avoir part à tous les biens de l'Église.

D. Puisque le baptême nous fait enfants de Dieu et de l'Église, nous naissons donc et nous devenons enfants par le baptême ?

R. Nous naissons spirituellement par le baptême, parce que nous y recevons, pour la première fois, la grâce qui est la vie spirituelle de notre âme.

D. Comment devient-on un membre de Jésus-Christ par le baptême ?

R. C'est parce que Jésus-Christ devient chef de ceux qui reçoivent le baptême.

D. Comment Jésus-Christ devient-il chef de ceux qui reçoivent le baptême ?

R. C'est en ce qu'il leur est uni, et qu'il les anime et les gouverne, comme le chef fait les autres membres.

D. Comment devient-on le temple du Saint-Esprit par le baptême ?

R. C'est parce que le Saint-Esprit demeure dans celui qui est baptisé, pour y être loué et adoré comme dans son temple. (157s = DB 3,3,2-6)

Une « instruction » d'une densité théologique et mystique considérable. Non seulement elle dit ce que l'on devient devant Dieu par le baptême, mais elle indique déjà les grandes attitudes spirituelles qui font « le disciple de Jésus-Christ » : des relations privilégiées envers *chacune* des personnes de la Trinité : l'accueil du don du Père, de « la sainteté qui lui est naturelle » ; l'union à Jésus-Christ dans la docilité ; l'attention, toute de louange et d'adoration, à l'hôte des âmes et des cœurs. La dimension ecclésiale de la vie du disciple n'est pas oubliée : si les *RB* sont discrètes sous cet aspect, il faut relever cependant l'importance qu'elles donnent, d'une part,

à la modestie et à la charité-union, ces vertus de l'édification de la communauté chrétienne ; et d'autre part, aux accentuations pastorales du texte qui se ressentent des options de l'Église d'alors, pensons à ce qui est dit « des divertissements qui ne sont pas permis » et des allusions aux « saints canons »...

- Dans les instructions traitant du sacrement de la Confirmation

Les enfants y apprennent qu'ils sont devenus « parfaits chrétiens », qu'ils ont reçu « la force et le courage de faire profession de la foi et des maximes de Jésus-Christ devant tout le monde » et qu'ils doivent « se laisser conduire dans toutes leurs actions par l'Esprit de Dieu » qu'ils ont reçu :

D. Qu'est-ce que la confirmation ?

R. C'est un sacrement qui nous rend parfaits chrétiens, et qui nous donne la force et le courage de faire profession de la foi et des maximes de Jésus-Christ, devant tout le monde.

D. Pourquoi appelle-t-on ce sacrement confirmation ?

R. C'est parce qu'il affermit pour faire profession de la foi de Jésus-Christ, et pour la confesser publiquement, tant par ses paroles que par ses actions. On confesse la foi de Jésus-Christ, et on en fait profession publique par ses actions, en faisant publiquement des actions chrétiennes, et les exercices de notre religion.

D. Comment le sacrement de confirmation nous rend-il parfaits chrétiens ?

R. C'est parce que le Saint-Esprit, que nous y recevons, nous donne la force nécessaire pour pratiquer toutes sortes de vertus et d'actions chrétiennes, sans aucune crainte et sans aucun respect humain.

...

D. À quoi doit-on s'appliquer quand on est prêt de recevoir le sacrement de confirmation, et quand on le reçoit ?

R. Pour se mettre en état de profiter de la grâce de ce sacrement, quand on est prêt de le recevoir et quand on le reçoit, il faut faire trois choses : 1. Il faut penser à ce qui se passa le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres. 2. Il faut demander instamment à Dieu son Saint-Esprit. 3. Il faut faire une bonne résolution de vivre dorénavant en parfait chrétien, et de bien observer les maximes du saint Évangile, particulièrement celles qui sont les plus difficiles à pratiquer, et faire même quelque acte par lequel on s'y engage.

...

D. Quelles sont les obligations d'un confirmé ?

R. Celui qui est confirmé est obligé à quatre choses. 1. À se laisser conduire, dans toutes ses actions, par l'Esprit de Dieu qu'il a reçu, estimant ce que Dieu estime et méprisant ce qu'il méprise. 2. À faire souvent des actions de piété sans aucune honte et

sans respect humain, ne se mettant point en peine des railleries qu'on en pourrait faire. 3. À souffrir de bon cœur les afflictions, les affronts, les injures, et à les pardonner pour l'amour de Dieu. 4. À s'éloigner des compagnies qui pourraient faire perdre la grâce du sacrement de confirmation, et à ne fréquenter que des personnes sages et bien réglées. (166s & 176 = DB 3,6,2-3 & 3,8,5)

Deviens ce que tu es : ainsi pourrait se traduire la condition morale et spirituelle du chrétien. Tu es « devenu parfait chrétien », deviens-le jour après jour... Ce « parfait chrétien », c'est le disciple de Jésus-Christ qui, non seulement lui donne sa « foi » et vit de ses « maximes », mais en fait « profession devant tout le monde ». *Parce que l'Esprit-Saint l'habite*. C'est cet Esprit de Dieu qui « donne la force nécessaire pour pratiquer toutes sortes de vertus et d'actions chrétiennes, sans aucune crainte et sans respect humain ». Toutes ces « sortes de vertus » auxquelles font appel les *RB*... puisque, reprenant la formule de la *Préface* de sa civilité, J.-B. de La Salle donne comme première « obligation d'un confirmé », de « se laisser conduire, dans toutes ses actions, par l'Esprit de Dieu qu'il a reçu ». Le chrétien des *RB* est le confirmé conscient du don reçu et des obligations qu'il entraîne. Faut-il soutenir les « maximes chrétiennes » et « les règles de l'Évangile devant tout le monde » :

Si quelqu'un contredit notre sentiment, nous devons témoigner que nous le soumettons volontiers au sien, à moins que le sien ne soit tout à fait contraire aux maximes chrétiennes et aux règles de l'Évangile ; car alors on serait obligé de soutenir ce qu'on a avancé, mais on doit le faire d'une manière si honteuse et si respectueuse, que la personne que l'on contredit, bien loin de s'en offenser, écoute volontiers nos raisons, et s'y rende à moins qu'elle ne soit tout à fait entêtée et déraisonnable.

(220 = RB 207,5,565)

pratiquer les maximes les plus difficiles :

Anonyme

D. Que doit-il faire, si on raillait sur ses défauts ?

R. Il doit prendre la raillerie en bonne part, sans perdre le respect et sans se mettre en colère.

D. Que doit-il faire, si la raillerie était trop forte ?

R. Il doit témoigner d'un air un peu sérieux à celui qui la fait, qu'elle ne lui est pas agréable. (p. 114)

RB

Lors, cependant, qu'on est raillé sur ses défauts, on doit toujours le prendre en bonne part, et faire en sorte de ne pas témoigner à l'extérieur qu'on s'en fasse de la peine; car il est de l'honnêteté, comme c'est une marque de piété dans un homme, de ne rien prendre avec chagrin de ce qu'on lui dit, quelque désagréable, choquant ou injurieux qu'il puisse être. (199 = RB 207,1,514)

Donner un soufflet sur la joue, c'est faire une très grande injure à un homme ; cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Évangile conseille de le souffrir, et veut que les chrétiens, qui tâchent d'imiter Jésus-Christ dans sa patience, soient disposés, et même tout prêts, après avoir reçu un soufflet, de présenter l'autre joue, pour en recevoir un second, mais il défend de le donner, et ce ne peut être que la grande colère, ou un sentiment de vengeance qui le fasse faire. (16 = RB 105,1,54)

« s'éloigner des compagnies qui pourraient faire perdre la grâce du sacrement de confirmation » (CL 21,176 = DB 3,8,5) :

À l'égard des personnes auxquelles on rend visite, il faut avoir égard qu'elles ne vivent pas ni dans la débauche, ni dans le libertinage et qu'elles ne fassent rien paraître dans leurs discours qui marque, ou de l'impiété, ou du manquement de religion ; la bienséance ne peut souffrir qu'on ait communication avec ces sortes de personnes.

(161s = RB 206,1,424)

J.-B. de La Salle n'oublie pas l'objet même de son propos : dans une civilité qui se veut chrétienne, prescription morale et règle de bienséance se confortent l'une l'autre. Ainsi il dira : « Cela n'est ni honnête ni chrétien » (73 = RB 203,5,195), telle « conduite n'est ni chrétienne ni honnête » (154 = 407). Ici, le devoir du confirmé de « s'éloigner des (mauvaises) compagnies » devient une exigence de la bienséance.

- Dans les instructions traitant de l'Eucharistie

L'on ne retrouve pas dans les pages que les *Dev. II* consacrent à l'Eucharistie toute la profondeur théologique et mystique des *Dev. I*. La perspective trinitaire manque. L'intimité de la présence de Jésus-Christ dans le communiant et les transformations qu'elle y opère ne sont pas évoquées. L'image « ontologique » d'être « fait » tabernacle vivant n'est pas reprise. Reste, bien sûr, de bien belles attitudes chrétiennes suggérées. Soulignons, en particulier, la remarquable définition de « la communion spirituelle » : elle invite aux plus beaux développements mystiques :

DB

D. Pourquoi l'Eucharistie est-elle le plus grand et le plus excellent des sacrements de l'Église ?

R. C'est parce qu'elle contient en soi Jésus-Christ, qui est l'auteur de la grâce et de tous les sacrements.

Rappels DA

Comme nous sommes devenus les enfants de Dieu par le baptême, et que nous avons reçu, dans la confirmation, la force qui nous est nécessaire, nous devons aussi avoir une nourriture qui soit capable de nous conserver cette force, c'est le Pain des enfants de Dieu, qu'on nomme Eucharistie.

Q. Quels sont les principaux noms qu'on donne au sacrement de l'Eucharistie ?

R. Ce sont les noms d'Eucharistie, de très saint Sacrement, et de Sacrement de l'Autel.

D. Que signifie le mot Eucharistie ?

R. Il signifie action de grâces.

D. Pourquoi appelle-t-on le sacrement du corps de Jésus-Christ, Eucharistie ou action de grâces ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce que Jésus-Christ l'a institué en rendant grâces à Dieu son Père. 2. Parce qu'on rend aussi grâces à Dieu, quand on reçoit ce sacrement et qu'on offre le sacrifice de la sainte Messe.

D. Pourquoi le sacrement du corps de Jésus-Christ est-il appelé le sacrement de l'Autel ?

R. C'est parce que c'est sur l'Autel qu'il est fait et offert à Dieu.

D. Pourquoi le sacrement du corps de Jésus-Christ est-il appelé très saint ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'il renferme Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est la sainteté même. 2. Parce qu'il communique la sainteté à ceux qui le reçoivent dignement.

...

D. Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

R. C'est un sacrement qui contient le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du Pain et du Vin.

...

D. Notre Seigneur demeure-t-il longtemps dans notre estomac, après que nous l'avons reçu dans l'Eucharistie ?

R. Il y demeure jusqu'à ce que les apparences du pain et du vin soient corrompues.

Le sacrement d'Eucharistie est le plus auguste et le plus saint de tous ; parce qu'il contient ce qu'il y a de plus grand et de plus saint, qui est Jésus-Christ, comme Dieu et comme Homme, et qu'il produit en nos âmes des admirables effets.

...

On le nomme très saint Sacrement, parce qu'il renferme Jésus-Christ qui est la sainteté même, et qu'il communique une grande sainteté à ceux qui le reçoivent dignement.

...

On le nomme communion, parce qu'il unit étroitement à Jésus-Christ ceux qui le reçoivent, et que ceux qui communient s'unissent ensemble par une charité sincère et extérieure.

...

Jésus-Christ, en instituant ce sacrement, a fait paraître son amour pour nous, d'une manière bien particulière ; car il nous y unit tout à lui, mais d'une union la plus étroite et la plus excellente qu'on se puisse imaginer, se donnant à nous par manière d'aliment, qui fait l'union la plus intime qui soit dans la nature ; il ne se change pas en nous, mais il nous change en lui, autant qu'il le peut, par la réception de ce sacrement, en changeant non pas notre substance, mais nos affections et nos mœurs, pour les rendre conformes aux siennes, et comme la nourriture corporelle distribue une certaine vigueur à tous les membres, ainsi le Corps de Notre Seigneur, demeurant entier dans notre estomac, répand dans toute notre âme et dans tout notre corps, un certain esprit de vie divine.

...

D. Quand les apparences sont corrompues, que devient Notre Seigneur Jésus-Christ qui était dans notre estomac ?

R. Alors le Corps de Notre Seigneur, et Notre Seigneur même tout entier, cesse d'être dans notre estomac : mais il ne cesse pas d'être dans notre âme, par sa grâce, jusqu'à ce que nous tombions dans le péché mortel.

D. Quel honneur devons-nous rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans l'Eucharistie ?

R. Nous devons l'y adorer, parce que c'est le même Jésus-Christ qui est adoré des anges et des saints dans le ciel.

... D. N'est-il pas à propos, pour vivre en bon chrétien, de communier plus d'une fois l'année ?

R. Oui, cela est fort à propos.

D. Combien de fois chaque année doit-on communier, pour vivre en bon chrétien ?

R. Il est à propos de le faire au moins une fois le mois, et plus souvent même s'il est possible ; mais il faut suivre en cela l'avis de son confesseur.

D. Quand on ne communie pas réellement, que doit-on faire ?

R. Il faut le faire spirituellement.

D. Qu'est-ce que communier spirituellement ?

R. C'est avoir un grand désir de s'unir à Jésus-Christ, à ses sentiments, à ses maximes et à ses dispositions, autant qu'on le peut, et de toute l'étendue de son cœur.

D. Quels biens reçoit-on en communiant spirituellement ?

R. On reçoit une partie des grâces qu'on recevrait dans la communion sacramentelle.

(CL 21: 207-209, 213s, 216s =
DB 3,16,1-3 & 5 ; 3,17,5 ; 3,18,5-6)

Les premiers chrétiens communiaient très souvent, et c'est ce que nous apprenons de saint Luc aux Actes des Apôtres : Tous, dit-il, persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la Fraction du Pain et dans la prière. Il dit même ensuite qu'ils le faisaient tous les jours : ils continuaient, dit-il, d'aller tous les jours avec union d'esprit dans le Temple rompant le Pain, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre. Ils n'y étaient cependant obligés par aucun commandement, et s'ils communiaient si souvent, ce n'était que par un mouvement de piété et de dévotion.

... Les effets que le sacrement de l'Eucharistie produit en nous comme nourriture de notre âme sont, qu'il répare les forces que le péché a détruites et qu'il nous donne une nouvelle vigueur, pour nous faire faire nos actions avec grâce, et par l'Esprit de Jésus-Christ.

... Ce sacrement fortifie de beaucoup les puissances de notre âme, afin qu'elles se portent avec plus de facilité et de courage à ce qui regarde le service de Dieu, et il leur communique un certain esprit de vie, qui éclaire notre entendement d'une nouvelle lumière, comme il arriva dans les deux disciples d'Emmaüs, et qui anime et embrase, avec une ardeur toute nouvelle, notre volonté de l'amour de Dieu.

... Ce sacrement produit aussi d'admirables effets dans nos corps : il les sanctifie par sa présence et par l'attouchement du Corps de Notre Seigneur, et il les consacre et les fait devenir effectivement les membres de Jésus-Christ ; il les fait des tabernacles vivants du très saint Sacrement ; et c'est ainsi, dit saint Cyrille, que nous devenons des porte-Dieu, portant Jésus-Christ en nous, quand nous recevons son sacré Corps dans notre poitrine.

(CL 20: 241-243, 249s, 252, 259s = DA 304 ; 304,1,1 & 3 ; 304,2,3 ; 304,3,2-3 ; 304,4,9-11)

b) L'enfant est initié à la vie selon « l'esprit du christianisme »

Se savoir fils « adopté » de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple vivant animé de l'Esprit Saint est une chose. En vivre en est une autre. Les *RB* explicitent, et pas uniquement dans la *Préface*, ce vivre, du matin jusqu'au soir, le mystère que l'on porte en soi. La *Conduite des Écoles chrétiennes*, le livre des *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les écoles chrétiennes* et les *Dev. II*, ici encore, donnent le cadre éducatif, voulu par J.-B. de La Salle, dans lequel l'enfant est initié à la vie du « véritable chrétien ». Selon ces grandes orientations : « se souvenir de la présence de Dieu » — « faire toutes ses actions pour l'amour de lui » — « vivre en esprit de prière » — « avoir des manières extérieures conformes à celles de Jésus-Christ ».

* « Se souvenir de la présence de Dieu »

La *Préface* des *RB* engage les éducateurs des enfants — pères et mères, maîtres et maîtresses — à ne leur suggérer qu'un seul « motif » d'agir selon les règles de la bienséance et de la civilité : celui de la présence de Dieu,

lorsqu'ils voudront les porter à des pratiques extérieures qui regardent le maintien du corps et la seule modestie, ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert saint Paul pour le même sujet en avertissant les fidèles de son temps, que leur modestie devait paraître à tous les hommes, parce que le Seigneur était proche d'eux, c'est-à-dire par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étaient.

(III = RB 0,0,5-6)

J.-B. de La Salle ne semble pas douter que ces enfants ne soient capables d'entrer en une telle perspective spirituelle. Ce qu'il désire, d'abord, c'est qu'il y ait cohérence pastorale entre ce qui se dit à l'école et ce qui se dit à la maison. Que dit-on effectivement, dans les écoles lasalliennes, au sujet de la vie chrétienne conçue *comme vie en présence de Dieu* ? Peu de chose au niveau des textes. Les catéchismes, eux-mêmes, sont très discrets sur ce thème, à part quelques allusions fort significatives, sur lesquelles l'on reviendra. Mais beaucoup, au niveau de la pratique. Le « souvenir » de la présence de Dieu est, en effet, un des « exercices de piété » qui scandent la journée de l'écolier. Le livret des *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les écoles chrétiennes*¹ qui donne le texte des prières et leur rythme (quotidien,

1 CL 18, une première édition entre 1696 et 1702 semble bien établie, cf. p. III.

selon le jour de la semaine ou les circonstances), demande que cette invitation à se recueillir devant Dieu :

« Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu. »

soit renouvelée tout au long de la journée scolaire :

À huit heures, au commencement de l'école.

À huit heures et demie, après le déjeuner.

À neuf heures et à dix heures.

À la fin de l'école du matin.

À une heure et demie, au commencement de l'école.

À deux heures et à trois heures.

À trois heures et demie avant le goûter.

À quatre heures, après le goûter.

À la fin de l'école du soir.

11 fois par jour, la présence de Dieu est rappelée aux enfants... et aux maîtres. La *Conduite des écoles chrétiennes* relève la double visée :

À chaque heure du jour, on fera quelques courtes prières, qui serviront aux maîtres pour renouveler leur attention sur eux-mêmes, et à la présence de Dieu, et aux écoliers pour les habituer à penser à Dieu de temps en temps pendant le jour, et les disposer à offrir toutes leurs actions pour attirer sur elles ses bénédictions. (76 = CE 7.1,4)

Pour les maîtres, c'est une invitation à se situer de nouveau devant Celui qu'ils servent et dans la vérité de leur ministère. Pour les écoliers, ce n'est encore qu'un «exercice» pour acquérir une «habitude» : celle de se ménager un moment de silence, de retour sur soi, d'ouverture, peut-être, au mystère qui l'habite et qui l'enveloppe.

* « **Faire ses actions pour l'amour de Dieu** »

L'école chrétienne voulue par J.-B. de La Salle est le lieu d'une initiation permanente à une vie en présence de Dieu. On vient de le voir. Elle est aussi le lieu d'une initiation permanente à une vie d'amour de Dieu à travers ce qui constitue la dimension la plus concrète de l'existence : nos actions. Toutes nos actions. Des plus humbles aux plus sublimes. *Les RB supposent cette initiation* :

...il y a peu de personnes qui vivent [dans le monde] et se conduisent selon l'esprit de Jésus-Christ. C'est cependant ce seul esprit qui doit animer toutes nos actions pour les rendre saintes et agréables à Dieu ; et c'est une obligation dont s. Paul nous avertit en nous disant, en la personne des premiers chrétiens, que comme nous devons vivre

par l'esprit de Jésus-Christ, nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même esprit.

Comme il n'y a aucune de vos actions, selon le même Apôtre, qui ne doive être sainte, il n'y en a aussi pas une qui ne doive être faite par des motifs purement chrétiens. (Préf. , 1s = RB 0,0,1-3)

Cette initiation, J.-B. de La Salle veut l'assurer, elle aussi, à travers « les exercices de piété » quotidiens, dans les classes. À travers « la prière des heures », tout d'abord: la *Conduite* le rappelait dans le passage cité plus haut : « À chaque heure du jour on fera quelques courtes prières qui serviront [...] aux écoliers pour [...] les disposer à offrir toutes leurs actions pour attirer sur elles [les] bénédictions [de Dieu] ». La formule, qui reviendra au moins ¹ 13 fois dans une journée scolaire normale (les 11 rappels des heures, plus une fois avant et une fois après la messe), est fort succincte:

« Je continuerai, ô mon Dieu ! de faire toutes mes actions pour l'amour de vous. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » (CL 18, 6 & 13... = E 1,9 ; 2,20...)

À huit heures et demie et à une heure et demie, cette formule est précédée d'une autre, d'un « acte » dit le manuel, qui donne tout son sens théologique et toute sa densité mystique à cette offrande : l'enfant y est invité, en effet, à joindre son action à celles du Fils bien-aimé du Père, Jésus-Christ !

« Mon Dieu, je vais faire cette action pour l'amour de vous ; permettez-moi de vous l'offrir en l'honneur et union des actions que Jésus-Christ votre Fils a faites pendant qu'il était sur la terre ; accordez-moi la grâce de la si bien faire, qu'elle vous puisse être agréable. » (id. 5 & 22 = E 1,8 & 6,2)

À ces deux types d'« actes », qui restent de portée générale, s'ajoute avant tout changement de « leçon » (c'est-à-dire de tout exercice scolaire particulier, lecture, écriture, calcul), une nouvelle prière d'offrande :

« Mon Dieu, je vais dire ma leçon pour l'amour de vous : donnez-y, s'il vous plaît, votre sainte bénédiction. » (id. 6 = E 1,10)

Il est difficile de préciser combien de fois cette formule est employée en une journée : le nombre de « leçons » varie en fonction du nombre des élèves dans la classe ; c'est ce que remarque la *Conduite* : « On ne peut pas, dans cette *Conduite* des écoles, limiter le temps des leçons de chaque classe, parce que le nombre des écoliers de

1 Elle est reprise, en effet, tout de suite après la prière d'offrande qui précède chaque « leçon ».

chaque leçon n'est pas toujours le même, c'est pourquoi il sera du devoir du F. Directeur, ou de l'Inspecteur des écoles, de prescrire le temps de chaque classe » (17s = CE 3,1,10). L'important n'est d'ailleurs pas, pour J.-B. de La Salle, dans la répétition des formules, mais bien dans l'acquisition d'une habitude. À tout changement d'occupation, se tourner vers Dieu, offrir l'action qui vient, tout en renouvelant son intention de tout faire « pour son amour ».

* Vivre en esprit de prière

Le « véritable chrétien » l'est à l'école. Il l'est aussi à la maison. Chez lui. Dans la rue. Chez les autres. Présent à Dieu et présent à autrui. Soucieux de faire de chacune de ces actions, un acte d'amour de Dieu. Telle est la visée pastorale de J.-B. de La Salle. La *Conduite des écoles chrétiennes* comme les *RB* ne peuvent être lues, dans leur vérité, que dans ces perspectives. Un même type d'image de chrétien est présenté dans les toutes premières pages de ces deux ouvrages, comme mis en exergue : l'écolier d'une part, le séculier d'autre part. Entre les deux, une action éducative longtemps poursuivie. Une action éducative d'ordre mystique : c'est un disciple de Jésus-Christ qui invite un autre disciple à devenir ce qu'il est de par Dieu, depuis son baptême, depuis sa confirmation et depuis qu'il communie.

Conduite

Lorsqu'on ouvrira la porte, on aura égard que les écoliers ne s'empressent point pour entrer en foule; mais qu'ils entrent modestement l'un après l'autre.

Les maîtres veilleront et auront soin que tous les écoliers, en entrant dans l'école, marchent si légèrement et si posément qu'on ne les entende pas, qu'ils aient leur chapeau bas prenant de l'eau bénite et fassent le signe de la sainte croix, et qu'ils aillent ensuite droit à leur classe.

On leur inspirera d'entrer dans leur classe avec un profond respect dans la vue de la présence de Dieu ; étant au milieu, ils feront une profonde inclination au crucifix, et salueront le maître s'il y est ; ensuite ils se mettront à genoux pour adorer Dieu et faire une courte prière à la très sainte Vierge ; après l'avoir faite, ils se lèveront, feront encore de même, inclination au crucifix, salueront

RB

Il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une personne quelque chose de grave et de majestueux [...]. Ce qui doit donner cette gravité, c'est la seule modestie et la sagesse qu'un chrétien doit faire paraître dans toute sa conduite. Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ, et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Être, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être [...].

(3 = RB 101,1,20-21)

le maître, et puis iront posément et sans bruit à leur place ordinaire. (2s = CE 1,1,9)

« **On leur inspirera** d'entrer dans leur classe avec un profond respect dans la vue de la présence de Dieu » (CE 1,1,9). Par l'exemple d'abord. L'entrée des maîtres dans leur classe, selon la *Conduite*, doit témoigner de leur propre sentiment de foi et de respect devant le Dieu qu'ils servent, eux aussi : « Ils marcheront dans une grande modestie et en silence, d'un pas non précipité, mais modeste et ayant les yeux et tout leur extérieur dans une grande retenue » (5 = CE 1.2.2).

« En entrant dans l'école, ils auront le chapeau bas, prendront de l'eau bénite avec beaucoup de respect, et étant arrivés dans leur classe, ils feront l'inclination au crucifix, se mettront à genoux, feront le signe de la sainte croix, et ensuite une courte prière, puis ayant fait inclination au crucifix, ils iront à leur place » (5 = CE 1.2.3). Cette liturgie de l'entrée en classe s'achève par une autre liturgie qui n'est profane qu'en apparence ; elle est décrite dans le paragraphe qui suit ceux que nous venons de citer : « Lorsque les maîtres entreront dans l'école, tous les écoliers de chaque classe se lèveront et se tiendront debout jusqu'à ce que leur maître se soit mis à sa place ; ceux devant qui il passera, le salueront quand il se mettra à genoux pour faire sa prière, et ne s'asseoiront point qu'il ne soit assis » (5 = CE 1.2.4-5 - texte de 1720). Ces écoliers au sortir de l'école auront expérimenté « le respect dû à une personne ». À travers leur corps, dans sa maîtrise — au moins momentanée ! Pour se tenir debout, saluer, contrôler leur impatience, s'asseoir...

L'initiation à l'offrande de ses actions à l'école manquerait son but si elle ne débouchait pas sur une vie tout entière vouée à « l'amour de Dieu ». Une « instruction » des *Dev. II* développe longuement la façon dont un chrétien se doit de passer sa journée « en esprit de prière ». Cette « *Instruction VI* » est intitulée : « *Des différentes occasions dans lesquelles un chrétien doit prier Dieu en particulier, pendant le jour* » (CL 21, 270-275 = DB 4,6). Ce texte constitue une des clés de lecture des *RB* : le chrétien que celles-ci nous présentent vit de cette spiritualité en acte.

D. En quelles occasions faut-il prier Dieu de temps en temps, pendant le jour ?

R. Il faut le faire principalement en huit occasions. 1. Dès qu'on s'éveille. 2. Quand on entre dans quelque place, ou qu'on en sort. 3. Dans chacune de ses actions. 4. Quand on va travailler. 5. Avant que de sortir de la maison. 6. Avant et après les repas. 7. Avant que de se mettre au lit. 8. Quand on est couché.

D. Quelle prière doit-on faire, quand on s'éveille ?

R. Il faut penser à Dieu, et lui offrir et consacrer toute la journée.

D. Quelle prière doit-on faire, quand on entre dans quelque place ?

R. Il faut adorer Dieu qui y est présent et qui la remplit, et lui demander sa sainte bénédiction et la grâce de ne le point offenser, pendant tout le temps qu'on y restera.

D. Quelle prière doit-on faire, quand on sort de quelque place ?

R. Il faut demander à Dieu la grâce de ne point s'éloigner de lui par le péché, et de n'être point privé de sa présence.

D. Quelle prière doit-on faire, quand on va travailler ?

R. Il faut demander à Dieu la grâce de prendre son travail en esprit de pénitence, et le prier qu'il nous empêche de tomber dans le péché, pendant tout le temps que nous travaillerons.

D. Quelle prière faut-il faire, dans chacune de ses actions ?

R. Pour bien prier Dieu dans chacune de ses actions, il faut faire cinq choses. 1. Il faut les offrir à Dieu. 2. Il faut implorer son secours pour les bien faire. 3. Il faut les faire avec attention à Dieu. 4. Il faut s'unir aux intentions et dispositions que Notre Seigneur Jésus-Christ a eues, dans les actions qu'il a faites semblables à celle qu'on fait. 5. Il faut les faire pour l'amour de Dieu.

D. Quelle prière doit-on faire, avant que de sortir de la maison ?

R. Il faut demander à Dieu la grâce de marcher toujours avec lui, et avec attention à sa sainte Présence, et de ne s'occuper ni l'esprit ni les sens d'aucune chose qui puisse porter au péché.

D. Quelle prière faut-il faire, avant les repas ?

R. Il faut prier Dieu de répandre ses bénédictions sur nous et sur les viandes, et de nous faire la grâce de n'en pas user pour l'offenser, mais pour le mieux servir.

D. Quelle prière faut-il faire, après les repas ?

R. Il faut remercier Dieu de la nourriture qu'on vient de prendre, et lui demander pardon des fautes qu'on peut avoir commises en la prenant.

D. Quelle prière faut-il faire à Dieu, avant que de se mettre au lit ?

R. Il faut offrir à Dieu son sommeil, et lui demander sa sainte grâce, et sa protection pendant la nuit.

D. Quelle prière faut-il faire, quand on est couché ?

R. Il faut demander à Dieu la grâce de passer cette nuit dans son saint amour, et sans l'offenser, et s'endormir ayant l'esprit appliqué à quelque bonne pensée.

Dans cette première partie de l'*Instruction*, J.-B. de La Salle relève les huit « occasions » de prier Dieu. C'est, pour un « séculier », une journée très ordinaire et, cependant, vécue d'une manière extraordinaire : **en présence de Dieu**, depuis le matin jusqu'au soir plus précisément depuis le moment où l'on s'éveille jusqu'à celui où l'on s'endort. Soulignons la qualité de cette vie en rapport avec Dieu. L'on est fort loin d'une atmosphère de peur, ni même de crainte, dans ces relations du chrétien avec son Dieu. Le climat se veut d'adoration, de respect et d'amour filial. Ce qui est craint, c'est le péché ; non le regard du Dieu qui voit tout et qui sait tout. Ce que l'on désire, c'est de rester proche de lui, de marcher en sa présence, sous sa protection, fort de sa bénédiction. Ce que l'on veut, c'est que toute cette journée lui soit consacrée, que tout lui soit offert, que tout soit vécu en union à Jésus-Christ, dans ses intentions et ses dispositions, lui seul étant capable de conduire à l'amour filial. Les *RB* traduisent ces perspectives spirituelles librement mais sans ambiguïté. Quelques rapprochements significatifs :

DA

D. Quelle prière doit-on faire, quand on s'éveille ?

R. Il faut penser à Dieu, et lui offrir et consacrer toute la journée.

D. Quelle prière faut-il faire avant les repas ?

R. Il faut prier Dieu de répandre ses bénédictions sur nous et sur les viandes, et de nous faire la grâce de n'en pas user pour l'offenser ; mais pour le mieux servir.

RB

on doit alors se dire à soi-même ces paroles de saint Paul, et en avertir ceux que la paresse retient dedans le lit : l'heure est venu qu'il faut nous réveiller de notre sommeil, la nuit est passée, et le jour est avancé, afin de pouvoir ensuite adresser à Dieu ces paroles du Prophète Roi : Mon Dieu, mon Dieu, je veille à vous dès le matin. (50s = RB 201,1,137)

Il est très indécent à des chrétiens de se mettre à table pour prendre leurs repas, avant que les viandes aient été bénites par quelqu'un de la compagnie. Jésus-Christ, qui doit être notre modèle en toutes choses, ayant eu pour pratique dans ses repas, selon qu'il est rapporté dans le saint Évangile, de bénir ce qui était préparé pour servir de nourriture et à lui et à ceux qui l'accompagnaient, en user autrement, c'est se conduire comme les bêtes.

(83 = RB 204,1,219)

D. Quelle prière faut-il faire à Dieu, avant que de se mettre au lit ?

R. Il faut offrir à Dieu son sommeil, et lui demander sa sainte grâce, et sa protection pendant la nuit.

D. Quelle prière faut-il faire, quand on est couché ?

R. Il faut demander à Dieu la grâce de passer cette nuit dans son saint amour, et sans l'offenser, et s'endormir ayant l'esprit appliqué à quelque bonne pensée.

Comme on doit se lever avec beaucoup de modestie et donner en le faisant des marques de sa piété, on doit aussi pour le coucher d'une manière chrétienne, ne le faire qu'après avoir prié Dieu, et avec toute l'honnêteté possible.

(53 = 201,1,144)

Il est aussi bien indécent et peu honnête de s'amuser à causer, à badiner ou à jouer sur son lit [...] Il n'est pas aussi à propos qu'un chrétien se laisse aller à ces sortes de divertissements et de badineries qui effaceraient aisément les bonnes idées que l'on pourrait avoir dans l'esprit¹.

(51 = *id.* 138-139)

La seconde partie de l'*Instruction* (DB 4.6.6-10) envisage les « occasions » que le chrétien séculier est amené à vivre de par ses obligations professionnelles ou sociales. L'orientation spirituelle reste la même : une vie d'homme responsable devant Dieu, soucieux de faire en toutes choses sa volonté, par amour.

D. Quelles sont les différentes occasions, dans lesquelles il faut prier Dieu, qui n'arrivent pas tous les jours ?

R. Il n'y a point d'occasions dans lesquelles on ne doit prier Dieu ; mais on doit particulièrement le faire en six occasions. 1. Quand on entreprend quelque affaire ou quelque voyage. 2. Quand on va rendre quelque visite, ou qu'on en revient. 3. Quand on souffre quelque tort, quelque peine, ou quelque injustice. 4. Quand on est malade ou incommodé. 5. Quand on est dans quelque tentation, ou dans quelque danger d'offenser Dieu. 6. Quand on est tombé dans quelque péché.

D. Quelle prière faut-il faire, quand on entreprend quelque affaire ?

R. Il faut prier Dieu de la conduire selon sa sainte volonté, et de ne pas permettre que nous fassions rien qui ne lui soit agréable.

D. Quelle prière doit-on faire, quand on entreprend quelque voyage ?

R. Il faut demander à Dieu trois choses. 1. La grâce de nous conduire et de nous reconduire. 2. De nous donner un de ses anges, pour nous servir de guide. 3. De nous préserver de tomber dans le péché.

¹ L'Anonyme inspire ce passage : D. Doit-il jouer ou causer sur son lit ? — R. Cela est contre l'honnêteté de jouer sur son lit, et de s'y amuser à raconter des bagatelles [...]. Ce divertissement effacrait de son esprit les bonnes idées qu'il y aurait empreintes (p. 47 s).

D. Quelle prière doit-on faire, quand on va rendre visite à quelqu'un ?

R. Il faut alors faire attention à trois choses. 1. D'y aller dans le même esprit, dans les mêmes intentions, et les mêmes dispositions qu'avait la très sainte Vierge, lorsqu'elle alla visiter sainte Élisabeth. 2. De prier Dieu que les entretiens que nous y aurons servent à augmenter en nous son saint amour. 3. De lui demander la grâce que nous ne l'offensions en rien pendant ce temps, surtout contre la charité.

D. Quelle prière faut-il faire à Dieu, au retour d'une visite ?

R. Il faut demander pardon à Dieu des fautes qu'on a commises dans l'entretien, et du temps qu'on peut y avoir perdu.

D. Quelle prière faut-il faire à Dieu quand on souffre quelque peine ?

R. Il faut l'offrir à Dieu, et le prier que cette peine nous serve à faire pénitence de nos péchés.

D. Quelle prière faut-il faire à Dieu quand quelqu'un nous fait quelque peine, quelque tort, ou quelque injustice ?

R. Il faut dans cette occasion faire trois choses. 1. Adorer la justice de Dieu sur nous. 2. Adorer la patience de Notre Seigneur Jésus-Christ à l'égard des Juifs, et lui en demander quelque part. 3. Demander à Dieu la grâce de regarder ce tort, comme un avantage pour nous, et un bien pour notre salut.

D. Quelle prière doit-on faire à Dieu quand on est malade ou incommodé ?

R. Il faut alors faire quatre choses. 1. Reconnaître que cette maladie ou incommodité vient de Dieu. 2. La lui offrir. 3. L'en remercier. 4. Lui demander la grâce de la supporter avec patience et pour son saint amour, et d'en faire bon usage.

D. Quelle prière doit-on faire à Dieu quand on est dans quelque tentation ou dans quelque occasion d'offenser Dieu ?

R. Il faut prier Dieu de l'éloigner de nous, ou de nous faire la grâce de n'y pas succomber.

D. Quelle prière doit-on faire à Dieu quand on est tombé dans quelque péché ?

R. Il faut aussitôt en demander pardon à Dieu, et s'imposer quelque pénitence qui soit utile pour y satisfaire, et qui serve à en préserver à l'avenir.

Après avoir lu cette Instruction, nous sommes à même de mieux comprendre ce que J.-B. de La Salle veut dire, lorsqu'il écrit dans sa *Préface des RB* :

Comme il n'y a aucune de vos actions, selon le même Apôtre [Paul], qui ne doive être sainte, il n'y en a aussi pas une qui ne doive être faite par des motifs purement chrétiens ; et ainsi toutes nos actions extérieures, qui sont les seules qui peuvent être réglées par la bienséance, doivent toujours avoir et porter avec soi un caractère de vertu.

(II = RB 0,0,3)

De vertu *chrétienne*, aux « motifs purement *chrétiens* ». Relevons quelques-uns de ces motifs dans le tableau ci-dessous :

Occasions	Motifs
quelque affaire	que Dieu la conduise selon sa sainte volonté et que nous ne fassions rien qui ne lui soit agréable.
quelque voyage	que Dieu nous conduise et nous reconduise et nous préserve de tomber dans le péché.
rendre visite	y aller dans le même esprit, les mêmes intentions, les mêmes dispositions qu'avait la très sainte Vierge lorsqu'elle alla visiter sainte Élisabeth : que les entretiens servent à augmenter en nous son saint amour ; que nous ne l'offensions en rien.

Si notre Instruction sait offrir des motifs d'*agir* véritablement chrétiens, elle sait aussi inviter à vivre en véritable chrétien ces vertus « passives » que sont la patience et le courage devant les épreuves de la vie, la maladie, mais aussi les injures et les injustices. L'on peut s'étonner de ne pas trouver, dans la *Préface* des *RB*, une seule allusion à ce type de situations, d'« occasions ». Mais l'ouvrage lui-même en relève plusieurs. Et c'est pour leur donner toute la portée humaine et spirituelle dont ils sont susceptibles. Dans les exemples ci-dessous, la comparaison **RB-sources** illustre bien et la démarche et le propos lasallien :

Anonyme

D. Que doit-il faire, lorsqu'on l'avertira ou qu'on le reprendra ?

R. Il faut qu'il le prenne en bonne part, et plus il en témoignera de la reconnaissance, plus il sera civil.

...

D. Que doit-il faire, lorsqu'on lui dira des injures ?

R. Il témoignera de ne s'en point soucier.
(p. 217)

RB

Lors cependant qu'on est averti ou repris par quelqu'un, il est de la bienséance de le bien recevoir et d'en témoigner beaucoup de reconnaissance : plus on en témoignera, plus on sera chrétien, et plus on en sera estimé.

S'il arrive qu'on soit injurié par quelqu'un, il est d'un homme sage de ne s'en pas faire de la peine ; bien loin de vouloir se défendre, on ne doit rien répondre du tout. C'est la marque d'un esprit bas et lâche de ne pouvoir souffrir une injure ; il est du devoir

C.P.

Gardez-vous bien d'être querelleur : c'est la marque d'un esprit bas et lâche de ne pouvoir souffrir une injure, et d'une âme peu chrétienne de ne vouloir pas faire gloire de n'avoir point de ressentiment : faites du bien à vos ennemis, quoiqu'ils puissent faire contre vous. (p. 71)

d'une âme chrétienne de n'en témoigner aucun ressentiment et en effet de n'en avoir point. C'est l'avis que nous en donne le Sage, d'oublier toutes les injures que nous recevons de notre prochain. Et Jésus-Christ veut que non seulement on pardonne à ses ennemis, mais encore qu'on leur fasse du bien, quelque tort ou quelque déplaisir qu'on puisse en avoir reçu.

(224s = RB 207,5,575-576)

Ajoutons à ces passages celui-ci, qui ne doit rien aux sources :

Quelque homme de cœur que puisse paraître celui qui est toujours prêt à tirer l'épée, lorsqu'on lui dit quelque parole de travers, ou qu'on lui veut faire quelque insulte, qu'il s'assure cependant que cela n'est ni honnête ni chrétien. Car ce n'est que la passion et l'amour d'un honneur vain et imaginaire, qui le fait agir ainsi. Il est donc contre la bienséance d'être si prompt à se défendre de quelque injure ou de quelque outrage ; et les règles de l'Évangile veulent qu'on souffre patiemment les injures.

Jésus-Christ même commanda à saint Pierre de remettre son épée dans le fourreau, lorsqu'il voulut s'en servir pour le défendre. (73s = RB 203,5,195-196)

Les « motifs » sont de divers ordres. Ils vont des impératifs de la bienséance au « devoir d'une âme chrétienne ». Pour J.-B. de La Salle, ce « devoir », c'est de se mettre face à la Parole de Dieu, à l'Écriture ; c'est se mettre *en relation* avec Dieu, avec Jésus-Christ, dans la contemplation et la prière. Nul doute, qu'en ceci, l'Instruction et les *RB* nous disent quelque chose de la spiritualité lasallienne.

* « **Avoir des manières extérieures conformes à celles de Jésus-Christ** »

La « conformité à Jésus-Christ » : une donnée qui est au cœur de la mystique lasallienne. Dans sa *Préface* des *RB*, J.-B. de La Salle n'oublie pas qu'il traite de la bienséance et de la civilité, « vertu » qui informe *l'extérieur* du chrétien : « Si tous les chrétiens se mettent en état de ne donner des marques de bienveillance, d'estime et de respect, que dans ces vues et par des motifs de cette nature, ils sanctifieront par ce moyen toutes leurs actions et donneront lieu de distinguer, comme on doit le faire, la bienséance et la civilité chrétienne de celle qui est purement païenne et vivant ainsi en véritables chrétiens ayant des manières extérieures conformes à

celles de Jésus-Christ et à celles de leur profession, ils se feront discerner des infidèles et des chrétiens de nom [...] » (III^s = RB 0,0,8). Mais c'est la conformité intérieure qui est à l'origine de ces « manières extérieures conformes à celles de Jésus-Christ ».

La page des RB la plus significative, sous cet aspect, est celle qui traite « des visites ». Un texte qui, nous semble-t-il, ne prend toute sa densité spirituelle que lu à la lumière de considérations que l'on ne trouve que dans les *Méditations* ou dans l'*Explication de la Méthode d'Oraison*. Mais des données précieuses sont déjà offertes aux écoliers des Écoles chrétiennes dans les *Dev.II* (qui reprennent mot à mot le texte des *Dev.I*). Ainsi cette demande de caractère général :

- D. Quelle prière faut-il faire, dans chacune de ses actions ?
 R. Pour bien prier Dieu dans chacune de ses actions, il faut faire cinq choses.
1. Il faut les offrir à Dieu.
 2. Il faut implorer son secours pour les bien faire.
 3. Il faut les faire avec attention à Dieu.
 4. Il faut s'unir aux intentions et dispositions que Notre Seigneur Jésus-Christ a eues, dans les actions qu'il a faites semblables à celle qu'on fait.
 5. Il faut les faire pour l'amour de Dieu. (CL 21, 271 = DB 4,63)

Et celle-ci qui concerne directement « la visite qu'on va rendre à quelqu'un » :

- D. Quelle prière doit-on faire, quand on va rendre visite à quelqu'un ?
 R. Il faut alors faire attention à trois choses.
1. D'y aller dans le même esprit, dans les mêmes intentions, et les mêmes dispositions qu'avait la très sainte Vierge, lorsqu'elle alla visiter sainte Élisabeth.
 2. De prier Dieu que les entretiens que nous y aurons servent à augmenter en nous son saint amour.
 3. De lui demander la grâce que nous ne l'offensions en rien pendant ce temps, surtout contre la charité. (273 = id. 8)

Ces textes s'adressent aux enfants comme ils s'adressent aux adultes, aux Frères. Ce qui est proposé à tous, c'est une attitude profondément spirituelle. *Une attitude intérieure d'union* « aux intentions et dispositions que Notre Seigneur Jésus-Christ a eues, dans les actions qu'il a faites semblables à celle qu'on fait » ; *une attitude de participation* au « même esprit », aux « mêmes intentions » et aux « mêmes dispositions qu'avait la très sainte Vierge lorsqu'elle alla visiter sainte Elisabeth ».

Dans son *Explication de la méthode d'oraison*, J.-B. de La Salle apprend aux Frères à contempler les « *Mystères de Notre Seigneur* », pour « en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit ». Ces mystères, ce sont précisément, « *les actions principales que le Fils de Dieu fait homme a faites et opérées pour notre salut* ». Ces « actions » sont des « mystères » parce qu'elles rendent sensibles, parce qu'elles manifestent le dessein de Dieu sur l'homme et son amour de Père. Le texte de l'*Explication* que nous donnons ci-dessous ne cite comme « *Mystères de Notre Seigneur* » que « son Incarnation, sa Nativité, sa Circoncision, sa Mort et Passion ». Mais les *Dev.III*¹ relèvent douze mystères célébrés liturgiquement :

D. Combien l'Église a-t-elle institué de fêtes en l'honneur des saints Mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Elle a institué douze fêtes en l'honneur des douze Mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ. La 1^{re} est la fête de l'Incarnation ou de la Conception de Notre Seigneur, autrement appelée l'Annonciation de la très sainte Vierge. La 2^e, la fête de la Nativité de Notre Seigneur, autrement appelée Noël. La 3^e, la fête de la Circoncision. La 4^e, la fête de l'Épiphanie, autrement appelée la fête de l'Adoration des Rois. La 5^e, la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple, autrement appelée la Purification de la très sainte Vierge. La 6^e, la fête de la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le Mont de Thabor. La 7^e, la fête de l'Entrée de Notre Seigneur en Jérusalem, autrement appelée le Dimanche des Rameaux. La 8^e, la solennité de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus-Christ. La 9^e, la fête de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, autrement appelée la fête de Pâques. La 10^e, l'Ascension de Notre Seigneur au Ciel. La 11^e, la fête de la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, autrement appelée la fête de la Pentecôte. La 12^e, la fête du très saint Sacrement de l'Autel.
(CL 22, 133s = DC 42,0,2)

C'est l'Église qui a institué ces douze fêtes en l'honneur des saints Mystères de Notre Seigneur. C'est elle aussi qui célèbre les sept Mystères de la très sainte Vierge :

D. Combien l'Église célèbre-t-elle de fêtes, et de Mystères en l'honneur de la très sainte Vierge ?

R. L'Église célèbre sept fêtes et sept Mystères en son honneur. 1. Sa Conception. 2. Sa Nativité. 3. Sa Présentation au Temple. 4. Sa Visitation. 5. Son Annonciation. 6. Sa Purification. 7. Son Assomption.
(CL 22, 195 = DC 43,0,1)

¹ *Du culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des Devoirs d'un chrétien envers Dieu... 1703, CL 22.*

Mystères de Notre Seigneur, Mystères de la très sainte Vierge : M. SAUVAGE et M. CAMPOS, commentant les paragraphes 177-181 de l'*Explication de la Méthode d'Oraison*¹ que nous citons ici, écrivent à ce sujet : « Il n'y a qu'un seul Mystère, mais ce Mystère de Jésus-Christ déborde la personne humaine de Jésus. Il atteint l'humanité entière. C'est ce que souligne l'application du mot "Mystère" à la Vierge Marie. [L'*Explication*] ne va pas plus loin, mais l'ensemble des *Méditations pour les fêtes des Saints* constitue une sorte de lecture contemplative de l'histoire de l'Église. Dans les saints, le mystère de Jésus est actualisé en permanence. La Salle ne se borne jamais à raconter une vie de saints, même s'il s'attache souvent à l'évoquer de manière concrète. Il invite à contempler en eux le Mystère du salut de Dieu, la richesse du visage de Dieu qui continue d'apparaître visiblement dans les membres de Jésus-Christ animés par son Esprit² ». Ceci éclaire les pages d'introduction au chapitre des RB traitant « Des visites ». J.-B. de La Salle y évoque un des Mystères de la très sainte Vierge : celui de la *Visitation*. Le lecteur de ces pages est invité à « actualiser » le Mystère dans sa propre vie. C'est dans cette perspective que le rapprochement entre les § 177-181 de l'*Explication* et le texte des RB est significatif :

Explication de la Méthode d'Oraison RB

Chapitre 7. Ce que c'est que les mystères
et de l'esprit des mystères.

EM 7.177

On entend par les mystères de Notre Seigneur
les actions principales que le fils de Dieu
fait homme

a faites et opérées pour notre salut
comme son Incarnation, sa Nativité,
sa Circoncision, sa Mort et Passion.

On peut aussi s'appliquer
sur un des mystères de la très sainte Vierge,
comme son Immaculée Conception, sa Nativité,
etc...

Chapitre VI. Des visites. **Article I.**

De l'obligation que la bienséance impose
de faire des visites,
et des dispositions qu'on doit y apporter.

On ne peut, en vivant dans le monde,
se dispenser de faire quelquefois des visites,
et d'en recevoir ;
c'est une obligation que la bienséance impose
à tous les séculiers.

La Sainte Vierge même,
quoique très retirée,

1 Nous nous inspirons beaucoup de leurs analyses dans notre commentaire du parallèle « Explication de la méthode d'oraison — les visites selon les RB » (cf, CL 50, p. 384-392; 404-408; 433-443; 449-453)

2 CL 50, p. 387s

EM 7,178

On commence d'abord
à se bien pénétrer de l'esprit du mystère;
ce qui se peut faire,
ou en faisant attention à ce qui en est dit
dans le saint Évangile,
ou à ce que l'Église en propose
dans ses instructions,
soit par une simple vue de foi,
c'est-à-dire une simple attention au mystère
que l'on croit parce que la foi l'enseigne,
soit par quelque réflexion sur le mystère
ou sur le sujet de la méditation qui en parle,
qui porte et qui excite à la dévotion
envers ce mystère,
et à se tenir dans un sentiment
de respect intérieur
dans sa considération.

EM 7,179

Il est nécessaire de joindre à ce respect
envers le mystère
le désir intérieur d'en profiter
et d'en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit,
que Notre Seigneur désire lui-même
que nous en tirions.

EM 7,180

Car il a opéré
ces divins mystères de notre sainte religion,
non seulement pour nous racheter,
mais aussi pour nous instruire
et nous porter par son exemple
à la pratique des vertus
les plus solides et sanctifiantes
qu'il a lui-même pratiquées
dans les sacrés mystères qu'il a opérés.
Et c'est ce qu'on appelle l'esprit des mystères.

EM 7,181

Ainsi chacun d'eux a un esprit
qui lui est propre et particulier,
parce que Notre Seigneur y a pratiqué
certaines vertus
qui y ont éclaté

en a rendu une à sa cousine Élisabeth,
et il semble que l'Évangile
ne la rapporte fort au long,
qu'afin qu'elle puisse être
le modèle des nôtres.

Jésus-Christ aussi en a rendu plusieurs fois,
par un simple mouvement de charité,
n'y ayant d'ailleurs aucune obligation.

Pour bien connaître,
et pour discerner,
en quelles occasions on doit rendre des visites,
il faut se persuader
que la bienséance chrétienne
ne doit se régler en cela,
que sur la justice et sur la charité :
et qu'elle ne peut exiger qu'on rende des visites,
que ce ne soit, ou par nécessité,
ou pour donner à quelqu'un
des marques de respect,
ou pour entretenir l'union et la charité.
[...]

La bienséance chrétienne
se règle sur la charité, dans les visites,
lorsqu'on en rend,
ou pour contribuer au salut du prochain,
en quelque manière que ce soit,
ou pour lui rendre quelque service temporel,
ou pour lui rendre ses respects,
lorsqu'on lui est inférieur,
ou pour conserver avec lui
une union tout à fait chrétienne.

C'a toujours été dans quelqu'une de ces vues,
et par quelques-uns de ces motifs,
que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit
dans toutes les visites qu'il a rendues ;
car c'était
ou pour convertir les âmes à Dieu,
comme dans la visite qu'il rendit à Zachée,
ou pour ressusciter des morts,

et qui se remarquent particulièrement
avec admiration et étonnement
quand on y fait une attention
sérieuse et profonde,
et que Notre Seigneur les a pratiquées
pour en donner l'exemple
et nous porter à les pratiquer aussi
à son imitation,
aidés du secours de la grâce,
qu'il nous a méritée
et qui est attachée à ce mystère,
comme en faisant partie de l'esprit et du fait.
(CL 50, 348s & 390s)

comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe,
après la mort du Lazare,
et chez le Chef de la Synagogue ;
ou pour guérir des malades,
comme lorsqu'il alla chez saint Pierre
et chez le Centenier,
quoiqu'il ne fit tous ces miracles,
qu'afin de gagner les cœurs à Dieu ;
ou pour marque d'amitié
et de bienveillance,
comme dans la dernière visite qu'il rendit
aux saintes Marthe et Marie-Madeleine.
(159-161 = RB 206,1,418-419 & 420-422)

« Dans les saints, le Mystère de Jésus est actualisé en permanence », écrivent les commentateurs de *l'Explication de la méthode d'oraison*. Le lecteur des *RB* est invité explicitement à l'actualiser chaque fois que s'impose à lui une visite. Il est appelé à contempler et le Mystère de la visite de Marie à sa cousine Élisabeth et les visites que Jésus a faites tout au long de sa vie publique :

On ne peut, en vivant dans le monde, se dispenser de faire quelquefois des visites, et d'en recevoir ; c'est une obligation que la bienséance impose à tous les séculiers. La sainte Vierge même, quoique retirée, en a rendu une à sa cousine Élisabeth, et il semble que l'Évangile ne la rapporte fort au long, qu'afin qu'elle puisse être le modèle des nôtres. Jésus-Christ aussi en a rendu plusieurs fois, ...

L'Évangile « rapporte fort au long » la visite de Marie, non pas pour que cette visite serve de « modèle aux nôtres » comme de l'extérieur, comme une sorte de prototype à reproduire. Il s'agit bien plutôt d'*union* et de *participation mystique*. C'est bien dans ce sens que nous orientent les *Dev. III* lorsqu'ils nous parlent du mystère de la Visitation :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la fête de la Visitation de la très sainte Vierge?

R. C'a été particulièrement pour trois raisons.

1. Pour rendre honneur aux miracles que Jésus-Christ a opérés, en la visite de la très sainte Vierge à sainte Élisabeth.
2. Aux vertus que la très sainte Vierge y a fait paraître.
3. Aux grâces qu'y ont reçues sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste étant encore dans son sein.

...

D. Quelles sont les vertus que la très sainte Vierge a pratiquées dans sa visite à sainte Élisabeth ?

R. Elle y a fait paraître principalement trois vertus.

1. Son humilité, en ce qu'étant Mère de Dieu, elle alla la première visiter et saluer une personne qui était beaucoup au-dessous d'elle.

2. Sa promptitude à y aller, aussitôt qu'elle connut la volonté de Dieu, et ses desseins dans cette visite, quoi qu'il y eût beaucoup de chemin à faire, et que les chemins fussent difficiles, à cause des montagnes qu'il fallait traverser.

3. Sa modestie et sa pudeur dans cette visite ; car l'Écriture dit qu'elle entra chez Zacharie, et ne dit point qu'elle salua d'autres personnes que sainte Élisabeth.

....

D. Pourquoi la très sainte Vierge rendit-elle cette visite à sainte Élisabeth ?

R. Ce fut par une inspiration divine, et pour trois raisons.

1. Pour procurer la sanctification de saint Jean-Baptiste, et pour combler de bénédictions la maison de Zacharie et de sainte Élisabeth.

2. Pour féliciter sainte Élisabeth du bonheur qu'elle avait eu de concevoir miraculeusement un fils dans sa vieillesse.

3. Pour faire connaître à sainte Élisabeth le bonheur que la très sainte Vierge avait de porter dans son sein le Fils de Dieu, et le Sauveur du monde.

..

D. Que devons-nous faire, pour bien célébrer la fête de la Visitation de la très sainte Vierge ?

R. Nous devons faire cinq choses.

1. Adorer Jésus-Christ vivant et résidant dans la très sainte Vierge, et sanctifiant s. Jean et sainte Élisabeth.

2. Remercier Dieu de ce qu'il nous a fait connaître les Mystères qui se sont opérés, dans cette visite de la très sainte Vierge.

3. Demander part aux grâces que Jésus y a faites à saint Jean et à sainte Élisabeth, par l'intercession de la très sainte Vierge.

4. Réciter souvent, et méditer avec dévotion le saint cantique Magnificat, que la très sainte Vierge a prononcé dans cette visite, et qui nous fait connaître les dispositions saintes où elle était.

5. Imiter les vertus que la très sainte Vierge a fait paraître en cette visite.

(CL 22, 203-207 = DC 23,4,2-3; 5; 8)

Le « Mystère » célébré liturgiquement une fois l'an est « vécu », est « actualisé » tout au long de l'année, chaque fois, peut-on dire, qu'une visite « s'impose » à nous. Les « motifs » chrétiens sont bien connus : les *RB* les rappelle.

Pour bien connaître et pour discerner en quelles occasions on doit rendre des visites, il faut se persuader que la bienséance chrétienne ne doit se régler en cela, que sur la justice et sur la charité : et qu'elle ne peut exiger qu'on rende des visites, que ce ne soit, ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union et la charité [...]. La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne.

Se préoccuper du caractère chrétien des motifs d'agir s'impose : « il faut se persuader »... Mais en rester là serait réduire la vie chrétienne à une vie selon des préceptes. *L'Explication* comme les *RB* invitent à la contemplation du Mystère, à partir de l'Évangile :

Explication de la Méthode d'Oraison

On commence d'abord à se bien pénétrer l'esprit du mystère, ce qui peut se faire, ou en faisant attention à ce qui en est dit dans le saint Évangile, ou à ce que l'Église en propose dans ses instructions, soit par une simple vue de foi, c'est-à-dire une simple attention au mystère que l'on croit parce que la foi l'enseigne, soit par quelque réflexion sur le mystère ou sur le sujet de la méditation qui en parle, qui porte et qui excite à la dévotion envers ce mystère, et à se tenir dans un sentiment de respect intérieur dans sa considération. (EM 7,178)

RB

Ç'a toujours été dans quelque-une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues ; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme la visite qu'il rendit à Zachée, ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe, après la mort du Lazare, et chez le Chef de la Synagogue ; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez saint Pierre et chez le Centenier, quoiqu'il ne fit tous ces miracles qu'afin de gagner les cœurs à Dieu ; ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine. (RB 422)

L'Explication est un guide dans cette lecture de l'Évangile. Un guide pour les « débutants », ceux qui ont besoin de multiplier les « réflexions » pour soutenir leur attention au mystère ; un guide pour les « avancés », capables d'entrer en contemplation « par une simple vue de foi, c'est-à-dire une simple attention au mystère ». Mais quelle que soit la « méthode » employée, l'on doit viser ce « qui porte et qui excite

à la dévotion envers ce mystère et à se tenir dans un sentiment de respect intérieur dans sa considération ». Cette considération ou cette contemplation n'a pas sa fin en elle-même : il faut « en profiter », « en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit ». Ce doit être notre « désir », puisque c'est le désir de « Notre Seigneur lui-même » :

Il est nécessaire de joindre à ce respect envers le mystère le désir intérieur d'en profiter et d'en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit, que Notre Seigneur désire lui-même que nous en tirions. Car il a opéré ces divins mystères de notre sainte religion, non seulement pour nous racheter, mais aussi pour nous instruire et nous porter par son exemple à la pratique des vertus les plus solides et sanctifiantes qu'il a lui-même pratiquées dans les sacrés mystères qu'il a opérés. Et c'est ce qu'on appelle l'esprit des mystères. (EM 7,479)

Il y a un « esprit » propre à chaque « Mystère » : c'est cette vertu de Jésus-Christ (ou de la Vierge Marie) qui, contemplée, provoque en nous « admiration et étonnement» :

Ainsi chacun d'eux a un esprit qui lui est propre et particulier, parce que Notre Seigneur y a pratiqué certaines vertus qui y ont éclaté et qui se remarquent particulièrement avec admiration et étonnement quand on y fait une attention sérieuse et profonde [...] ». (EM 7,181)

Les *Dev.III*, on l'a vu, soulignent la qualité des vertus de la très sainte Vierge lors de sa visite à sainte Élisabeth : « Son humilité, en ce qu'étant Mère de Dieu, elle alla la première visiter et saluer une personne qui était beaucoup au-dessous d'elle... Sa promptitude à y aller, aussitôt qu'elle connût la volonté de Dieu, et ses desseins dans cette visite, quoi qu'il y eût beaucoup de chemin à faire, et que les chemins fussent difficiles, à cause des montagnes qu'il fallait traverser... Sa modestie et sa pudeur dans cette visite ; car l'Écriture dit qu'elle entra chez Zacharie, et ne dit point qu'elle salua d'autres personnes que sainte Élisabeth » (CL 22, 204 = DC 43,4,3).

La définition du « Mystère » donnée par l'*Explication* s'achève par l'expression de ce qui en constitue « l'esprit, la grâce et le fruit » : la conformité à Jésus-Christ, donc de ce « Mystère ».

[...], Notre Seigneur les a pratiquées pour en donner l'exemple et nous porter à les pratiquer aussi à son imitation, aidés du secours de la grâce, qu'il nous a méritée et qui est attachée à ce mystère, comme en faisant partie de l'esprit et du fait. (EM 7,181)

Les *RB* invitent le lecteur à relire les passages de l'Évangile qui relatent « toutes les visites » que Jésus « a rendues », chez Zachée, chez Marthe et Marie-Madeleine, chez le Chef de la Synagogue, chez saint Pierre et chez le Centenier. Il faut contempler Jésus cherchant à « gagner les cœurs à Dieu » ou donnant des « marques d'amitié ou de bienveillance ». Les *RB* rappellent aussi au lecteur chrétien que ses propres visites ont quelque chose à voir avec ces événements. Comme l'écrivent les commentateurs de l'Explication : « En définitive, contempler Jésus-Christ dans l'oraison, c'est sans doute se remettre devant les yeux les événements de sa vie, son comportement, son visage. C'est prendre le temps de réentendre ses paroles. Inlassablement, il faut pour cela réouvrir l'évangile et le méditer. Mais c'est dans la réalité de sa propre situation que le chrétien est appelé à devenir conforme à Jésus-Christ. La réalité concrète de ce qu'il a à vivre est inédite ; il ne s'agit pas de répéter des gestes posés il y a 2000 ans dans un tout autre contexte. C'est dans l'esprit des Mystères de Jésus-Christ qu'il faut entrer. Et cette conformité se réalise à partir de l'intérieur » (CL 50, 392). Le fait de proposer, à la contemplation du lecteur des *RB*, divers événements de la vie de Jésus laisse à celui-ci la possibilité d'opter pour le mystère qui est le plus susceptible de donner sens et consistance spirituelle à la visite projetée. Le texte lui-même le suggère :

Jésus dans l'Évangile	la bienséance chrétienne
<p>Ç'a toujours été dans quelqu'une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues ; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme dans la visite qu'il rendit à Zachée, ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe, après la mort du Lazare, et chez le Chef de la Synagogue ; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez saint Pierre et chez le Centenier, quoiqu'il ne fit tous ces miracles, qu'afin de gagner les cœurs à Dieu ; ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine.</p>	<p>La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne.</p>

C'est l'*Explication* qui offre les textes les plus heureusement explicites sur ce qu'est la *conformité intérieure à Jésus-Christ*. Citons-en deux, pour conclure. Le premier est un acte d'union à Notre Seigneur contemplé dans un de ses Mystères :

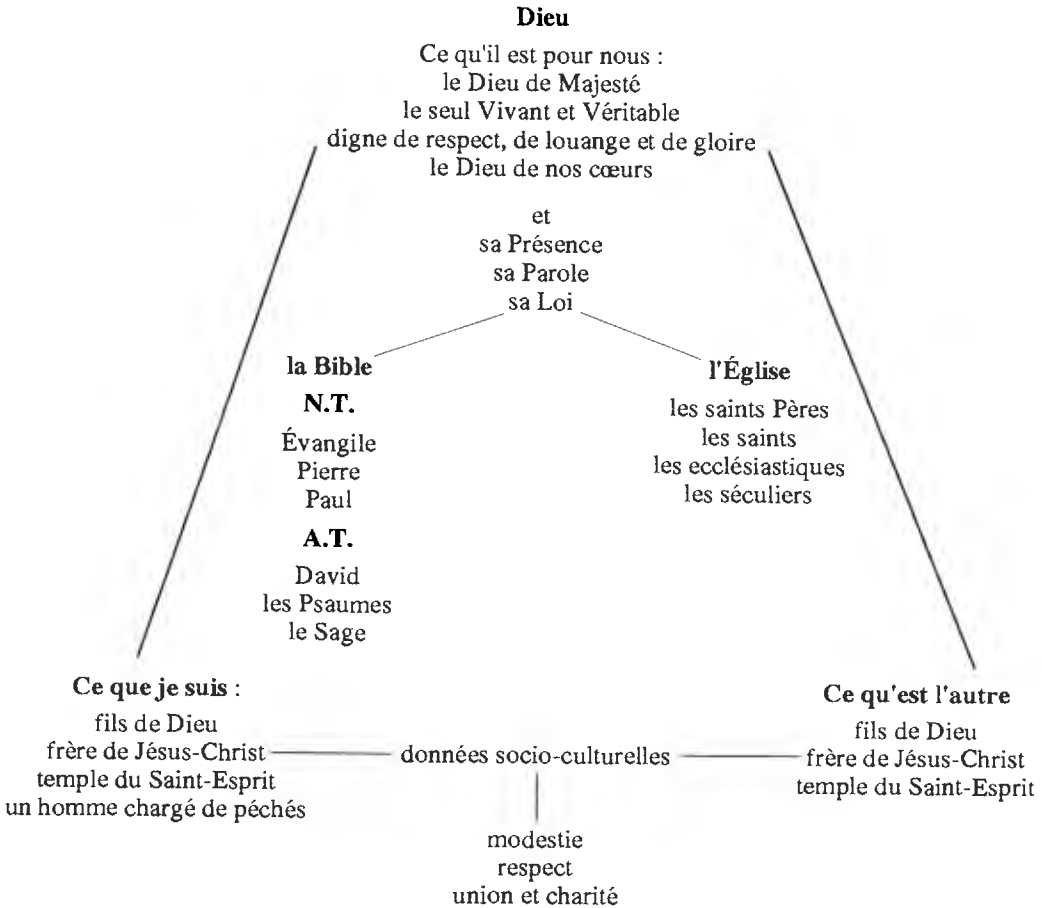
On fait un acte d'union à Notre Seigneur,
 en s'unissant intérieurement
 à son Esprit dans ce mystère,
 et aux dispositions intérieures qu'il y a eues,
 lui demandant part
 à cet esprit
 et à ces dispositions,
 et le priant instamment de nous faire la grâce d'entrer
 dans l'esprit de ce mystère
 et dans la pratique des vertus qu'on y remarque.
 (CL 50, 448 = CE 10,230)

Le second est un acte de demande qui prolonge l'acte d'union « à l'esprit de Notre Seigneur et aux dispositions avec lesquelles il a pratiqué et enseigné [la] vertu [d'humilité] »:

Je vous prie instamment, Seigneur,
 de me faire part des sentiments que vous aviez alors.
 Faites, mon aimable Sauveur,
 que j'aie les mêmes pensées,
 et les mêmes affections que vous.
 Unissez, je vous prie,
 mon esprit
 et mon cœur au vôtre.
 Que l'onction de votre sainte grâce
 m'enseigne à être humble de cœur
 et à pratiquer l'humilité,
 non seulement à l'extérieur,
 comme les personnes du monde,
 par politique,
 mais par des vues de foi,
 en union à votre esprit,
 par conformité à vos dispositions,
 et à votre imitation.
 (CL 50, 491 = EM 14,285,2)

2. Vivre selon l'esprit du christianisme, ici et maintenant

Les « pôles » de l'agir chrétien selon J.-B. de La Salle



Le schéma ci-dessus voudrait en quelque sorte exprimer visuellement l'effort pastoral mis en place par J.-B. de La Salle, en vue d'introduire les plus humbles des écoliers dans le Mystère du Dieu Vivant. Un mystère qui les transcende, certes, mais qui les atteint aussi, dans leur être et dans leur agir. Dans leur agir le plus quotidien et, oserait-on dire, le plus terre à terre.

La première chose qu'affirment les *RB*, c'est que *parler de bienséance et de civilité chrétienne, c'est parler de relations*. De relation à Dieu, à l'autre, à soi. On a pu le remarquer, le domaine de l'intériorité morale et spirituelle est considérable dans les *RB*. Si la bienséance et la civilité, comme dit J.-B. de La Salle dans sa *Préface*, « règlent » les « actions extérieures » (II = RB 0,0,3), les « actions intérieures » trouvent ailleurs leurs références, leurs motifs d'agir ou de s'abstenir. C'est *la foi*, et la foi seule, qui meut le chrétien séculier au sein du monde. J.-B. de La Salle n'emploie pas le mot « foi » dans les *RB*, mais la réalité qu'il désigne est bien là. Jusqu'à occuper, pourrait-on dire, tout le champ de la conscience. Le regard porté sur Dieu est un regard de foi. C'est le Dieu de la Révélation, Père, Fils, Esprit. Le Dieu de Majesté (3 & 57 = RB 101.1.21 & 202.1.154), le seul Vivant et Véritable (57 = RB 202.1.155), digne de respect (8, 34, 38, 57, 185 = RB 33, 98, 108, 154, 480), de louange (150 = RB 397), de gloire (II, 76 = RB 5, 203), et aussi d'adoration (43 = RB 122), de culte (34, 134 = RB 98, 356) ; le Dieu de nos cœurs (151 = RB 399), que l'on aime (76 = RB 203), que l'on remercie (150 = RB 398), auquel l'on veut être agréable (II, 61, 65 = RB 2, 164, 175)... C'est en présence de ce Dieu que l'on a conscience d'être et d'agir (III, 61 = RB 6, 166), attentif à sa Parole (7, 36, 77 = RB 29, 104, 205), à sa Loi (7, 43, 55, 57, 61, 148, 153, 173, 191, 195 = RB 30, 121, 150, 155, 166, 393, 405, 450, 493, 503), aux règles de l'Évangile (3, 16, 74, 77, 150, 160, 220 = RB 21, 54, 195, 204, 397, 420, 565) et à ses maximes (7, 220 = RB 30, 565). C'est à Dieu que l'on veut rendre ses devoirs (150 = RB 398) ; c'est lui que l'on veut servir, en véritable serviteur (III, 3, 22 = RB 7, 21, 68).

Le regard que l'on porte sur soi et sur l'autre est, lui aussi, un regard de foi. On l'a vu. Plus que notre naissance d'homme, ce qui constitue notre être, c'est cette seconde naissance dans l'eau et l'Esprit. Le baptême nous fait fils de Dieu, frère de Jésus-Christ, temple vivant de l'Esprit. C'est dans ces réalités de la foi que prend racine le respect que je me porte et que je porte à l'autre — à mon corps et à son corps, en particulier. Et ce sont ces réalités qui donnent à mes relations aux trois Personnes divines, ce caractère filial, ou fraternel, ou d'ouverture, d'attente et d'accueil. Une telle élévation de notre être ne peut, cependant, nous faire oublier nos fautes, très réelles elles aussi ! Fils de Dieu, frères, membres et tabernacles de Jésus-Christ, temples de l'Esprit, nous sommes aussi des hommes chargés de péchés (3 = RB 101.1.21), appelés à l'humilité devant Dieu et devant les autres.

Ce regard de foi a sa *dimension historique et culturelle*. Selon deux directions : l'une concerne les sources mêmes de l'agir chrétien, l'autre les données propres de la bienséance et de la civilité.

* L'on ne peut nier le caractère « situé », dans le temps et dans l'espace, des lectures de la Bible — du Nouveau et de l'Ancien Testament — des Pères de l'Église et des références à l'Église primitive ou à l'Église du XVII^e siècle, celle de France en particulier, avec ses saints (François de Sales et Jeanne de Chantal), sa jurisprudence (les saints canons) et ses options théologiques, pastorales et spirituelles.

Certains passages des *RB* nous plongent dans un climat culturel chrétien qui n'est pas sans nous dérouter. Ainsi ce long développement sur « les oreilles d'un chrétien », qui mêle, non sans difficulté, les considérations mystiques, canoniques et socio-culturelles :

La plus belle parure des oreilles est qu'elles soient toutes nues et bien nettes ; les hommes, pour l'ordinaire, doivent les couvrir de leurs cheveux ; les femmes les ont plus découvertes ; et il est quelquefois d'usage, surtout aux femmes de qualité, qu'elles aient des perles, des diamants ou des pierres précieuses pendues à leurs oreilles ; il est cependant plus modeste et plus chrétien, de ne donner aux oreilles aucun ornement, parce que c'est par elles que la Parole de Dieu entre dans l'esprit et le cœur, et que le respect qu'on est obligé d'avoir pour cette divine Parole, doit empêcher que rien n'en approche qui ressente la vanité.

Le plus bel ornement des oreilles d'un chrétien, est qu'elles soient bien disposées et toujours prêtes à écouter avec attention, et recevoir avec soumission les instructions qui regardent la religion et les maximes du saint Évangile. C'est pour cette fin que les saints Canons ont ordonné à tous les ecclésiastiques d'avoir les oreilles entièrement découvertes, pour leur faire connaître qu'ils doivent toujours être attentifs à la Loi de Dieu, à la doctrine de la Vérité, et à la science du Salut, dont ils sont les dépositaires et les dispensateurs.

(6s = RB 102,1,29-30)

Certaines lectures des Pères de l'Église se ressentent aussi d'une époque et encore plus, sans doute, d'un milieu. Telle est celle du lever et du coucher, du jour et de la nuit :

[...]; c'est une chose honteuse et insupportable, dit saint Ambroise, que le soleil à son lever nous trouve au lit.

C'est aussi changer et renverser l'ordre de la nature, de faire du jour la nuit, et de la nuit le jour, comme le font quelques-uns ; c'est le démon qui engage à en user ainsi ; comme il sait que les ténèbres donnent occasion au péché, il est bien aise que nous fassions nos actions pendant la nuit.

(49s = RB 201,1,135-136)

Et cette lecture de la danse et des spectacles, lecture partagée par tout un milieu rigoriste, janséniste et antijanséniste. L'on sait que J.-B. de La Salle s'inspire ici d'un texte de Varet, port-royaliste :

Pour ce qui est des danses qui se font dans des maisons particulières avec moins d'excès, elles ne sont pas moins contre la bienséance que celles qui se font avec plus d'éclat dans les bals ; car si un ancien païen a dit qu'il n'y a personne qui danse étant sobre, s'il n'a perdu l'esprit : qu'est-ce que l'esprit chrétien peut inspirer touchant ce divertissement, qui n'est propre, dit saint Ambroise, qu'à exciter des passions honteuses, et dans lesquelles la pudeur perd tout son éclat parmi le bruit qu'on fait en sautant, et en s'abandonnant à la dissolution : c'est aux mères impudiques et adultères, dit ce saint Père, à souffrir que leurs filles dansent, et non pas aux mères chastes et fidèles à leur époux, qui doivent apprendre à leurs filles à aimer la vertu, et non pas la danse, dans laquelle, dit saint Chrysostome, le corps est déshonoré par des démarches honteuses, indécentes ; et l'âme l'est encore bien davantage, car les danses sont les jeux des démons, et ceux qui en font leurs divertissements et leurs plaisirs, sont les ministres et les esclaves des démons, et se conduisent en bêtes, plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'y abandonnent à des plaisirs brutaux. (155s = RB 205,5.409-410)

Les théâtres des opérateurs et des baladins, qui sont ordinairement dressés dans les places publiques, sont regardés comme indécents par tous les honnêtes gens ; et ce ne sont ordinairement que les artisans et les pauvres qui s'y arrêtent ; il semble même que ce soit pour eux que le démon les ait dressés, afin que comme ils n'ont pas le moyen de goûter le poison dont il se sert pour perdre les âmes dans les comédies, le puissent facilement s'en rassasier aux pieds de ces théâtres publics ; et c'est pour cette fin qu'il y emploie des bouffons, qu'il les exerce, qu'il les forme et qu'il s'en sert, selon l'expression de saint Chrysostome, comme d'une peste, dont il infecte toutes les villes dans lesquelles ils vont. Aussitôt que ces bouffons ridicules, dit ce saint Père, ont proféré quelque blasphème, ou quelques paroles déshonnêtes, on voit que les plus fous s'emportent dans des éclats de rire ; ils leur applaudissent pour des choses pour lesquelles on devrait les lapider. (157 = *id.* 413-414)

L'on a déjà relevé combien les traductions d'Amelote et de Sacy se ressentent des conditions socio-culturelles dans lesquelles elles sont nées¹. Si l'Église de France connaît, dans la seconde moitié du XVII^e siècle un nouvel intérêt pour la Bible, cet intérêt a des caractéristiques qui tiennent elles aussi au climat moral et spirituel de

1 cf., CL 58,294s.

l'époque. On aime à trouver dans la Bible des « règles » de comportement, des « maximes » propres à orienter toute une conduite, des « marques » significatives de la piété que l'on veut professer. La façon dont J.-B. de La Salle traite les passages qu'il tire de l'Écclésiastique, des Épîtres ou des Évangiles peut paraître parfois assez superficielle. L'on pourrait se demander — à lire certaines pages qui multiplient les textes bibliques — s'il n'a pas voulu écrire une « politesse tirée de l'Écriture Sainte » dans la ligne d'un Bossuet et de sa « Politique tirée de l'Écriture Sainte »¹ ! Ce qui est évident, en tout cas, c'est qu'aucune des civilités dont il s'inspire n'accorde une telle importance à la Bible. Il faut voir là quelque chose de propre à l'auteur des *RB*. J.-B. de La Salle, en effet, considère le texte même de l'Écriture, au-delà de la matérialité des mots, comme « des Paroles de Dieu » qui, lues dans la foi, accueillies par un cœur bien disposé, « conduisent à Dieu » et « font goûter Dieu ». C'est ce qu'il écrit dans son *Explication de la méthode d'Oraison* :

Quelques passages de l'Écriture Sainte sont souvent fort utiles pour aider l'âme à faire ces sortes de réflexions de peu de paroles, d'autant plus qu'étant des paroles de Dieu, selon que la foi nous le fait connaître, elles ont d'elles-mêmes, une onction divine, d'elles-mêmes elles nous conduisent à Dieu, elles nous font goûter Dieu, et elles nous aident à avoir la vue de Dieu et à conserver aussi en nous le goût de Dieu.
(CL 14, 45 = EM 4,143)

Commentant ce passage, M. Sauvage et M. Campos écrivent : « C'est là un enseignement constant de La Salle, une insistance majeure dans tous ses écrits. Sa pratique aussi, car il cite constamment l'Écriture [...] » (CL 50, 300). Il convient donc, nous semble-t-il, de ne pas faire une exception pour toutes ces citations bibliques si nombreuses dans les *RB*² : elles aussi ont pour visée de « conduire » le lecteur « à Dieu » ; elles doivent l'aider « à avoir la vue de Dieu » et « à conserver » en lui « le goût de Dieu »...

1 Cf. M. SAUVAGE et M. CAMPOS *Annoncer l'Évangile aux pauvres*, p. 100, note 121

2 Voici le relevé des pages des *RB* qui renvoient, au moins une fois à l'un ou l'autre des livres de l'Écriture. Pour l'Ancien Testament : David, 150 ; le prophète roi, 16, 51, 186 ; les psaumes, 150 ; le Sage, 10, 16, 91, 102, 103, 133, 161, 184, 186, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 201, 202, 203, 204, 220, 221, 224, 227. Pour le Nouveau Testament : l'Évangile, 83, 114, 159, 166, 167 ; esprit de l'Évangile, III ; règles de l'Évangile, 3, 16, 74, 77, 150, 160, 220 ; maximes de l'Évangile, 7, 220 Notre Seigneur dans l'Évangile, 80, 84, 193, 198 ; saint Paul, II, III, 8, 44, 50, 63, 64, 76, 77, 78, 79, 150, 169, 186, 187, 193, 202, 219, 233, 244 ; saint Pierre, III, 8, 65 ; saint Jacques, 184, 195.

** Selon Georges RIGAULT, les *RB* « demeurent un document-type de notre civilisation »¹. À travers elles, en effet, s'expriment une époque, un milieu mais aussi une perspective mystique, une visée pastorale. Tout ce qui a été dit des options socio-culturelles de J.-B. de La Salle nous renvoie à ces mille et une données de la vie quotidienne d'une société qui a ses hiérarchies et ses structures, ses usages et ses règles de comportement qui n'appartiennent qu'à lui. Par ailleurs, ce qui a été dit, déjà, des options morales et mystiques lasalliennes nous renvoie à ces réalités « ontologiques », fruits des sacrements de l'initiation chrétienne, Baptême, Confirmation, Eucharistie : Fils adopté de Dieu, frère, membre et tabernacle de Jésus-Christ, temple de l'Esprit Saint. Ces réalités vécues dans la foi deviennent source d'une vie intérieure qui est essentiellement relation : relation avec le Dieu Vivant, Père, Fils, Esprit ; relation aussi avec les hommes, nos frères. Le rapport « données socio-culturelles - réalités mystiques » constituent un « lieu » de rencontre toujours, d'affrontement parfois, d'accueil souvent. Au XVII^e siècle, et chez J.-B. de La Salle en particulier, ces rencontres, ces affrontements et ces accueils évoquent un type d'homme idéal : l'honnête homme. *L'honnête homme chrétien*. Roger CHARTIER a bien relevé cette « double visée » des *RB* : « Fondée de façon inédite sur des "motifs purement chrétiens", donc universels, la civilité lasallienne n'en retrouve pas moins — et fort rigidement — les distinctions sociales qui, dans les traités de politesse mondaine, règlent les comportements légitimes. Soit la définition de la bienséance chrétienne donnée dans la préface. La première partie identifie clairement conduite dans le monde et vertu chrétienne : "La Bienséance chrétienne est donc une conduite sage et réglée que l'on fait paraître dans ses discours et dans ses actions extérieures par un sentiment de modestie, ou de respect, ou d'union et de charité à l'égard du prochain", Mais entendons la chute : "faisant attention au temps, aux lieux et aux personnes avec qui l'on converse, et c'est cette bienséance qui regarde le prochain, qui se nomme *Civilité*" »².

L'honnête homme ne peut pas ne pas tenir compte des règles admises et des usages codifiés du milieu dans lequel il est appelé à vivre. L'honnête homme chrétien trouve dans sa foi des motifs supplémentaires de s'y soumettre en toute liberté

1 *Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*. Paris, Plon, I p. 558.

2 *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*. Paris, Seuil, 1987, p.63.

intérieure. C'est en tout cas, le point de vue de l'auteur des RB. Le F. Michel SAUVAGE a écrit des lignes très éclairantes sur ce qu'il appelle la « consistance propre du monde profane » dans la civilité lasallienne¹ : « [...] ; en consacrant un volume entier à énoncer [ces règles de la bienséance], en entrant dans des détails innombrables sur la manière de se vêtir, de manger, de se tenir, de rendre des visites, de rédiger les lettres, etc..., l'Apôtre de Jésus-Christ, le docteur en théologie montre assez clairement qu'il reconnaît de la valeur à ces règles qui, en elles-mêmes, sont ordonnées immédiatement à la vie d'ici-bas. Par ailleurs, pour définir ces règles, le Saint ne procède pas déductivement, en les concluant plus ou moins arbitrairement de textes scripturaires par exemple² ; il recourt à l'usage courant, n'ignorant nullement que cet usage varie d'un lieu à un autre, et par conséquent que nombre de ces règles n'ont pas une valeur absolue. [...] ».

Se conformer ainsi à l'usage du temps et du lieu, n'est-ce pas reconnaître que, malgré leur relativité, ces règles possèdent une réelle valeur : à ne les envisager que *sub specie æternitatis*, les usages et les règles de politesse peuvent paraître assez vains. Mais précisément l'homme du monde, le laïc chrétien ne doivent pas les envisager uniquement du point de vue de l'éternité et de la cité céleste : ces usages et ces règles possèdent une valeur réelle dans leur ordre propre. En se pliant à l'usage, le Fondateur des Frères montre qu'il reconnaît cette valeur³. N'est-ce pas, d'ailleurs, à travers ces usages et ces règles, caractéristiques d'une époque et d'un milieu, que les vertus-types de la bienséance et de la civilité : modestie, respect, union et charité, peuvent ou doivent s'exprimer ? Elles aussi ont leur dimension historique et culturelle...

*

* *

1 *Catéchèse et laïcité. Participation des laïcs au ministère de la Parole et mission du Frère-enseignant dans l'Église*. Coll. Horizons de la Catéchèse, Ligel/Paris, 1962

2 L'auteur renvoie ici à l'*Édition critique des RB* par le Frère Albert-Valentin, *Introduction*, p. 105-113, notamment p. 106 : « le saint fait souvent appel à l'Écriture, mais c'est plutôt pour confirmer un usage, ou pour en montrer le *fondement chrétien* ; il ne le *déduit* pas de l'Écriture [...] » (note 1, p. 675)

3 *op. cit.*, p. 674s.

Pour aider à un approfondissement spirituel des grandes orientations de la civilité lasallienne : quelques pistes...

On l'aura déjà perçu : les *RB* gagnent à être lues en référence aux autres ouvrages de J.-B. de La Salle. La *Conduite des Écoles chrétiennes* (CE) met en œuvre un certain nombre de comportements qu'exigent les *RB* ; *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu* apportent les notions fondamentales qui définissent l'être chrétien et fondent son agir de disciple ; les *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes* (E) sont un instrument pastoral au service d'une initiation à la vie en présence de Dieu et en vue de lui plaire. *L'Explication de la méthode d'oraison* (EM) elle-même, composée pour le noviciat, pour des hommes consacrés à Dieu et voués à un ministère dans l'Église, offre des éclairages théologiques et spirituels utiles, voire nécessaires à la pleine compréhension de l'ouvrage et de son orientation profonde, qui est mystique. Il en est de même de cet humble manuel des *Instructions et prières pour le sainte messe, la confession et la communion* (I) dans lequel J.-B. de La Salle reprend, à l'intention de ses Frères et des enfants, et sous forme de prières les données les plus profondes de la foi, que tout chrétien est appelé à vivre.

Les quatre textes que nous présentons ici, dans la diversité de leurs commentaires, voudraient devenir comme une invitation à pour suivre la recherche et la réflexion autour des grands thèmes spirituels qu'affectionne J.-B. de La Salle quand il parle du véritable chrétien et du disciple de Jésus-Christ dans ses *RB*...

**

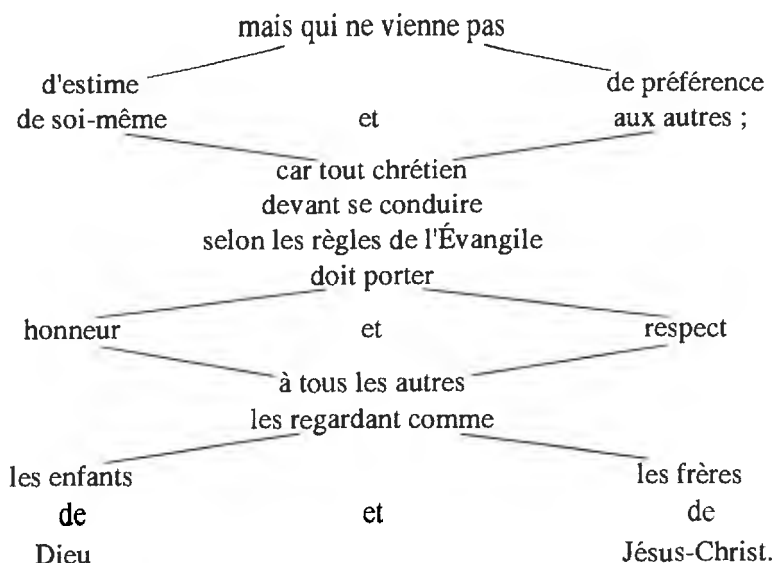
Il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une personne quelque chose de grave et de majestueux...

Revenons à cet exceptionnel portrait — très dix-septième siècle — du chrétien conscient de ce qu'il est devant Dieu et devant autrui (CL 19, 3 = RB 101.1.120). Nous l'avons déjà cité, mais le voici présenté selon sa structure binaire si particulière. Nous soulignons le « tout » si caractéristique du radicalisme lasallien : « *tout* », dans le port d'une personne, « doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être ». J.-B. de La Salle ne pouvait mieux définir le climat moral et spirituel de sa civilité...

Il faut qu'il y ait toujours
dans le port d'une personne
quelque chose de grave et de majestueux [...]

Ce qui doit donner cette gravité
c'est
la seule modestie et la sagesse
qu'un chrétien doit faire paraître
dans sa conduite.

Comme il est d'une naissance élevée
parce qu'il appartient à Jésus-Christ et qu'il est enfant de Dieu qui est le souverain Être,
il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer
de bas dans son extérieur,
et tout y doit avoir un certain air
d'élévation et de grandeur
qui ait quelque rapport
à la puissance et à la majesté
du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être,



Pour donner à ce texte sa véritable portée non seulement théologique mais mystique, il faut, nous a-t-il semblé, recourir à l'ouvrage le plus profondément spirituel de J.-B. de La Salle — avec les *Méditations* — son *Explication de la méthode d'oraison*. Les Frères qui entraient le plus profondément dans cette « méthode » pouvaient, à partir des « considérations » et des « affections » proposées ici, en regard de notre texte — mais la *Méthode* et les *Méditations* en offrent bien d'autres tout aussi profondes et suggestives ! — y percevoir des résonances spirituelles plus riches et plus amples encore. Ainsi, se savoir « appartenir à Jésus-Christ », c'est prendre conscience dans la foi d'être « membre de Jésus-Christ », « d'appartenir à son Corps » ; vivre en « enfant de Dieu », c'est « s'unir à Jésus-Christ, afin d'entrer en communication et en participation de son Esprit, qui nous donne accès au Père, comme ses enfants adoptés en son Fils unique ». « Servir Dieu », c'est faire « que jc ne me serve de tous mes membres et de tout moi-même et que je ne mette toutes les autres créatures en usage que pour [son] service » ; « Dieu nous donne l'être », c'est dire que « Dieu n'est pas loin de nous », que « nous sommes de [sa] race » et que « nous devons faire paraître par notre conduite, qu'effectivement nous vivons de la vie de Dieu » ; se savoir « enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ », c'est une « noblesse excellente », mais que je partage avec « tous les autres » chrétiens, conscient de mes « péchés », humble donc, mais aussi — et surtout — conscient de cette « dignité » et de « cette incomparable faveur » d'être « éternellement fils de Dieu et frère de Jésus-Christ »...

RB 101,1,20-21

Il faut qu'il y ait
 toujours
 dans le port d'une personne
 quelque chose de grave et de majestueux...
 Ce qui doit donner cette gravité,
 c'est la seule modestie et la sagesse
 qu'un chrétien doit faire paraître
 dans toute sa conduite.
 Comme il est d'une naissance élevée,

parce qu'il appartient à Jésus-Christ,

et qu'il est enfant de Dieu,

EM (extraits)

Que ce bonheur est grand ! qu'il est prodigieux !
 Que ma noblesse est excellente
 et relevée
 par-dessus toutes celles du monde !
 Quoi, je puis être éternellement
 fils de Dieu
 et frère de Dieu !
 Ô quelle dignité !
 Ô quel avantage et quel bien !
 Mon âme le concevons-nous ?
 C'est à Vous,
 ô très bon Fils unique éternel de Dieu,
 à qui j'ai cette obligation.
 C'est à votre amour,
 mon Seigneur et mon Dieu,
 à qui je suis redevable
 de cette incomparable faveur
 (CL 14, 65 = EM 8,193,6-7)

Que nous fassions ensuite
 un acte d'union à Notre Seigneur,
 nous unissant à ses dispositions intérieures,
 lorsqu'il faisait oraison,
 et le priant de faire lui-même oraison en nous,
 et de présenter nos besoins à son Père,
 nous considérant comme chose qui lui appar-
 tient,
 et comme ses propres membres
 (CL 14, 55 = EM 6,167)

Entrez en moi, je vous prie,
 comme une chose qui vous appartient,
 et animez-moi comme un de vos membres...
 (CL 14, 56 = EM 6,169,5)

Notre Seigneur s'étant fait enfant de l'homme
 pour nous mériter la grâce d'être régénérés
 selon l'Esprit,
 et de devenir en lui
 les enfants de Dieu,
 par l'adoption
 et par la grâce qui est en Jésus-Christ,

et qu'il est venu apporter aux hommes,
 comme le dit saint Jean :
 il est donc fort à propos
 de s'unir à Jésus-Christ,
 afin d'entrer en communication
 et en participation
 de son Esprit,
 qui nous donne accès auprès du Père,
 comme ses enfants adoptés
 en son Fils unique,
 et que nous prions Notre Seigneur
 de nous unir à ses dispositions.
 (CL 14, 84 = EM 10,231)

qui est le souverain Être,
 il ne doit
 rien avoir
 ni rien faire remarquer
 de bas
 dans son extérieur,
 et tout
 y doit avoir
 un certain air
 d'élévation et de grandeur,
 qui ait quelque rapport
 à la puissance et à la majesté
 du Dieu

qu'il sert

Comment moi qui suis redevable à Dieu,
 de mon être
 et de toutes sortes de bien,
 oserai-je pécher en la présence de mon Dieu ?
 Comment oserai-je même y être sans respect
 et sans retenue ?
 Hé quoi ! la présence d'un roi retient
 tous les mouvements
 du corps et de l'âme,
 en sorte qu'on ne leur donne pas un seul,
 qu'il ne soit fait
 avec circonspection,
 dans la vue que le prince
 devant qui on est,
 mérite qu'on ait cet égard pour lui,
 et on en aura aucun pour Dieu,
 devant qui on est toujours
 en quelque lieu
 qu'on soit ou qu'on aille.
 Faites-moi cette grâce, ô mon Dieu,
 que la vue de votre sainte présence
 m'occupe toujours...
 (CL 14, 43 = EM 4,138,3-5)

...vous êtes, mon Dieu, en moi
 et dans toutes les créatures,
 et elles ne subsistent toutes
 que par vous,

et parce que vous résidez en elles ;
 faites donc
 que je ne me serve de tous mes membres
 et de tout moi-même,
 et que je ne mette
 toutes les autres créatures
 en usage
 que pour votre service.
 (CL 14, 14 = EM 2,48)

et qui lui a donné l'être

On peut considérer Dieu présent
 en soi-même
 parce qu'il est présent en nous
 pour nous faire subsister,
 comme le dit saint Paul aux Actes des Apôtres
 ch.17, v.28, par ces paroles ;
 Dieu n'est pas loin de nous,
 car nous n'avons de vie, de mouvement et d'être
 qu'en Dieu ;
 en effet, nous n'avons l'être,
 le mouvement et la vie
 que parce que Dieu est en nous,
 qui nous les communique,
 et même pour nous les communiquer,
 en sorte que
 si Dieu cessait un moment d'être en nous
 et de nous donner l'être,
 nous tomberions sur le champ dans le néant ;
 quelle grâce Dieu nous fait-il donc,
 de nous faire par lui-même
 et par sa résidence en nous
 être ce que nous sommes !
 ce qui fait que le même saint Paul dit,
 que nous sommes de la race de Dieu.
 Et que saint Léon dit que
 nous sommes faits participants de la Divinité.
 Cette idée doit nous faire concevoir
 et conclure en même temps,
 que puisque nous sommes de la race de Dieu
 et que nous ne vivons
 que parce qu'il nous anime de sa propre vie,
 nous devons faire paraître

par notre conduite,
(...ou'effectivement...)

mais qui ne vienne pas
d'estime de soi-même
et de préférence aux autres ;
car tout chrétien
devant se conduire
selon les règles de l'Évangile
doit porter
honneur et respect
à tous les autres,
les regardant
comme les enfants de Dieu
et les frères de Jésus-Christ,
et se considérant
comme un homme chargé de péchés,
il doit pour cela
s'humilier continuellement,
se mettre au-dessous de tous.

Ô charité infinie du Fils Éternel de Dieu !
vous vous êtes fait mon Frère,
en vous faisant Fils de l'Homme,
en sorte que vous ne rougissiez point,
(dit votre Apôtre
dans son Épître aux Hébreux, ch. 1)
de nous appeler vos frères,
disant à votre Père :
J'annoncerai votre Nom à mes frères ;
je vous louerai au milieu de l'Église :
me voici moi et mes enfants
que Dieu m'a donnés.
Ces enfants, ajoute saint Paul,
ayant été revêtus de chair et de sang,
il en a dû aussi être revêtu.
Il a dû se rendre en toutes choses
semblable à ses frères,
pour être un Pontife miséricordieux
et fidèle à Dieu,
afin d'expier les péchés de son Peuple :
car ayant éprouvé la tentation,
il peut secourir
ceux qui sont tentés.
(CL 14, 65 = EM 8,193,5)

**** « Notre corps est devenu le Tabernacle de Jésus-Christ... »**

Dans le troisième traité de ses *Instructions et prières pour la sainte messe, la confession, et la communion*, J.-B. de La Salle propose 15 « prières avant la communion » et 16 « après la communion ». Chacune d'elle est un « acte » ; un acte de foi, ou d'admiration, d'adoration, de reconnaissance, d'humilité ; un acte « par lequel on prie », « par lequel on fait attention à », « par lequel on reconnaît »... Ces modèles de prières sont à l'usage d'écoliers qui assistent « tous ensemble les jours d'école à la sainte messe »¹ ; tous les jours d'école. *L'Acte par lequel on reconnaît*

¹ « Tous ceux qui sauront lire auront chacun un livre de prières de la sainte messe à l'usage des Écoles Chrétiennes, et s'en serviront pendant ce temps. » (Conduite, éd. 1720 : CL 24, 89s ; cf. CE 8,3,7)

que notre corps est devenu le Tabernacle de Jésus-Christ, et notre cœur son Sanctuaire par sa résidence en nous est l'avant-dernier proposé « après la communion ». Il suit l'Acte de remerciement d'avoir mangé à la table de Jésus-Christ et précède l'Acte par lequel on reconnaît le profond respect que nous devons avoir pour Jésus-Christ résidant en nous. C'est un texte d'une portée mystique exceptionnelle. Il donne leur véritable dimension aux deux passages des RB dans lesquels la comparaison du corps à un tabernacle pourrait ne sembler être qu'une image théologique sans grande signification ontologique ou spirituelle :

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivants, où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis pour sa demeure ; nous devons aussi, dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect ; et c'est cette considération qui nous doit particulièrement engager à ne les toucher, et à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable. (43 = RB 113,1,122)

La négligence dans les habits est une marque ou qu'on ne fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on n'a pas assez de respect pour lui ; elle fait aussi connaître qu'on n'a pas de respect pour son propre corps, qu'on doit cependant honorer comme le temple animé du Saint Esprit, et le tabernacle où Jésus-Christ a la bonté de vouloir bien se reposer souvent. (61s = RB 203,1,166)

Voici cet « acte », non dans sa facture originelle uniforme mais dans une présentation qui s'efforce de mettre en valeur sa structure et ses diverses articulations :

**Acte par lequel on reconnaît que notre corps
est devenu le Tabernacle de Jésus-Christ,
et notre cœur son Sanctuaire
par sa résidence en nous.**

Mon corps est maintenant
votre Tabernacle,
ô Dieu mon Sauveur !
et
mon cœur est devenu
votre Sanctuaire,
depuis que vous êtes en moi
dans la sainte communion :
je puis donc dire avec vérité

que je suis
un Temple portatif de Dieu
dans lequel
Jésus-Christ est venu
établir sa demeure,
pour y détruire,
et
en arracher
tout ce qu'il y a
qui vous déplaît ;
et
pour y bâtir,
au Dieu vivant et éternel,
une maison
qui puisse demeurer
éternellement.
Puisque vous avez bien voulu
marquer
tous les événements
du Tabernacle de l'Ancienne Loi,
ornez vous-même
celui que vous avez choisi
et dans lequel vous résidez
en propre personne
et non pas d'une manière apparente,
comme dans celui dont vous aviez donné la forme
à Moïse ;
et
comme personne,
hors le Grand-Prêtre,
ne pouvait entrer dans le Saint des Saints,
faites
que rien de profane
n'entre dans mon cœur
et
que sa pureté
soit si grande
qu'il soit en état de vous contenir,

Vous
 qui êtes la sainteté
 par essence ;
 et que ne recevant plus rien en soi,
 qui ne vienne de vous
 et
 qui ne tende à vous,
 il puisse,
 avec sujet,
 être nommé le Saint des Saints
 de la Nouvelle Loi
 et
 le Sanctuaire de la Divinité,
 qui y est renfermée
 comme dans son centre
 sur la terre,
 et
 son lieu de délices.

Le souci de la simplicité de l'expression s'allie, ici, à la plus rigoureuse des lectures exégétiques de la condition du chrétien qui communie, comme à la volonté de ne rien taire des plus exigeantes retombées morales et spirituelles de sa démarche dans la foi. Un tel texte permet de mieux apprécier aussi la nature de ce « respect » que le chrétien doit manifester envers son corps, quelles que soient, par ailleurs, les modalités socio-culturelles des expressions de ce respect...

**

**« Mon Dieu, je ne serai pas bien
 avec vous,
 que je ne sois uni d'affection
 avec les hommes »**

Les *Instructions sur le Sacrifice de la sainte Messe* (CL 17, 5-97 = 11) ont été composées, par J.-B. de La Salle, pour « apprendre aux fidèles tout ce qui regarde ce saint Sacrifice, et [...] leur donner moyen de s'y occuper saintement et utilement » (id., *Avertissement*). Il y offre « deux sortes de prières ; les unes tirées de l'Ordinaire de la sainte Messe ; et les autres qui ont rapport aux actions saintes que le prêtre y fait ;

afin que les fidèles, récitant tantôt les unes et tantôt les autres, ne s'en dégoûtent pas » (id.). La belle prière ci-dessous est tirée de cette seconde « sorte de prières » qui invitent à entrer dans les attitudes et les sentiments exprimés par le prêtre pendant la messe. Elle est proposée au moment où le célébrant adresse à Dieu cette demande : « Seigneur, qui avez dit, je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix, n'ayez point d'égard à mes péchés, mais en vue de la fidélité de votre Église, donnez-moi une telle paix et une telle union avec le prochain, que rien ne soit capable de la rompre, ni même de l'altérer » (CL 17, 66 = 11,7,55).

Mon Dieu,
 après vous avoir demandé la paix
 avec vous,
 agréez que je vous la demande aussi
 avec le prochain ;
 car je ne serai pas bien
 avec vous
 que je ne sois uni d'affection
 avec les hommes.
 Je ne puis, cependant, avoir cette union,
 que par la douceur
 et la patience.
 Donnez-moi, je vous prie,
 ces deux vertus,
 et faites que je ne parle,
 et que je n'agisse
 que d'une manière très affable
 avec tout le monde,
 que je souffre avec patience
 et pour l'amour de vous,
 les torts,
 les injures,
 et les affronts
 qu'on me pourra faire,
 que je ne me fasse peine
 de rien,
 que je ne me choque
 d'aucune chose,
 et que je sois content

de tout ce qui m'arrivera
de la part des autres.
(CL 17, 90 = 1 1,8,39)

Nous ne savons pas dans quelles dispositions d'esprit et de cœur ce texte pouvait être lu et prié par l'écolier chrétien. Ce que nous savons, c'est que celui-ci assistait à la messe tous les jours d'école et que, s'il savait lire, il lui était demandé de nourrir sa prière, à un moment donné, d'un tel texte. Peut-être lui avait-on commenté ce passage de *l'Avertissement* qui présente l'ensemble des prières pendant la messe : « De toutes les actions qui se font ordinairement tous les jours, la principale et la plus excellente est d'assister à la sainte Messe ; c'est aussi la plus importante à un chrétien, qui veut attirer sur soi et sur toutes les actions qu'il doit faire pendant le jour, les grâces et les bénédictions de Dieu » (CL 17, 3 = 1 1,1,1). Quoi qu'il en soit de cette pédagogie spirituelle exigeante, elle n'était pas sans cohérence. La messe attire les grâces de Dieu sur soi et sur toutes les actions de la journée et notre prière rappelle à l'enfant — du moins à celui qui en est au stade de la lecture de la civilité — les grandes attitudes chrétiennes de l'honnête homme qu'il doit s'efforcer de vivre du matin jusqu'au soir. Présent à Dieu tout d'abord et, parce que présent à Dieu, présent aux hommes ses frères. L'expression de ce lien fondamental et nécessaire aux yeux de J.-B. de La Salle peut surprendre, elle n'en a pas moins une résonance profondément évangélique : « Mon Dieu, [...] je ne serai pas bien avec vous que je ne sois uni d'affection avec les hommes ». « Uni d'affection avec les hommes » : notre prière retrouve les maîtres-mots qui servent à définir, dans les *RB*, ce qui caractérise les relations entre les chrétiens. Les mots, mais aussi et surtout le climat moral et spirituel des *RB*, quand celles-ci parlent de cette « union » et de cette « affection » et de ce qu'exigent ces « vertus » : douceur et patience, affabilité¹ dans les paroles et les attitudes, souffrance patiente et, pour l'amour de Dieu, des torts, des injures et des affronts. Elle retrouve même ces notes « stoïques » qui apparaissent ici ou là dans les *RB* : « que je ne me fasse peine de rien, que je ne me choque d'aucune chose »²...

1 Affable-Affabilité : mots peu employés par J.-B. de La Salle (Affable : 3 emplois — affabilité : 1). Dans les *RB* où ils n'apparaissent pas, il est parlé de « bienveillance » (9 emplois).

2 « S'il arrive qu'on soit injurié par quelqu'un, il est d'un homme sage de ne s'en pas faire de la peine... » (224 = *RB* 207,5,576). « Il est d'un homme sage de ne se choquer de rien » (237 = *RB* 209,1,605).

**** « Vivre et me laisser conduire par l'Esprit de Jésus-Christ »**

Dans la *Préface* des *RB*, J.-B. de La Salle déplore qu'il n'y ait « dans le monde », parmi les séculiers, « peu de personnes qui y vivent et se conduisent selon l'Esprit de Jésus-Christ ». Il n'y a pas eu prise de conscience que, par le baptême et la confirmation, l'on est devenu « des temples vivants animés du Saint Esprit » et que cette donnée de la foi a des répercussions jusque dans la vie de tous les jours : « C'est cependant ce seul Esprit qui doit animer toutes nos actions pour les rendre saintes et agréables à Dieu, et c'est une obligation dont s. Paul nous avertit en disant, en la personne des premiers chrétiens, que comme nous devons vivre par l'Esprit de Jésus-Christ, nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même Esprit ». L'auteur spirituel qu'est J.-B. de La Salle est un réaliste. Il sait, très vite, rejoindre le concret de l'existence : « vivre et se laisser conduire par l'Esprit de Jésus-Christ », c'est laisser l'Esprit « animer *toutes nos actions* », c'est se « conduire *en toutes choses* par le même Esprit ».

Dans les Écoles Chrétiennes, ce souci de faire « vivre et se laisser conduire » par l'Esprit Saint est réel mais semble moins structuré que l'initiation à la présence de Dieu et à l'offrande des actions. J.-B. de La Salle tient, cependant, à ce qu'« une messe du Saint-Esprit » soit dite à l'intention des écoliers le jour de la rentrée des classes : « Et ce jour-là pendant qu'ils s'assembleront dans l'école, on leur fera le catéchisme depuis huit heures jusqu'à neuf, après avoir fait la prière qui se dit au commencement de l'école. À 9 heures, on les conduira à la sainte messe qui se dira à leur intention pour implorer l'assistance du Saint-Esprit. On priera pour ce sujet Messieurs les Curés, sur les paroisses desquels se tiennent les écoles de la dire ou de la faire dire ; sinon, on la fera dire aux dépens de la Maison » (*Conduite*, éd. 1720, p.203; cf. CE 71,3,12-13). Selon les *Exercices de piété qui se font pendant le jour*, l'assistance du Saint Esprit est demandée par les enfants, « au commencement de l'école » (« Veni Sancte Spiritus...») et « à la fin de l'école du matin » (« pour bien faire notre prière ») ; « après midi » (« Venez Saint Esprit...») ; avant le catéchisme (« Cantique d'invocation du S. Esprit ») et « à la fin de l'école du soir » (« pour bien faire notre prière »). On le voit, cette prière à l'Esprit Saint, si elle est relativement fréquente, elle n'est pas explicitement orientée vers un « vivre » et une « conduite » de « toutes les actions » et de « toutes choses ». Elle reste ou générale (« Venez Saint Esprit remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour... »), ou visant des actes religieux : la prière et le catéchisme. Dans la *Préface* des *RB*, au contraire, il s'agit bien d'une « animation » par l'Esprit de tout ce qui fait la trame

d'une journée « ordinaire » ou « moins ordinaire » ¹ d'un séculier. Un « acte de désir de recevoir Jésus-Christ et son divin Esprit dans la sainte communion », proposé par J.-B. de La Salle dans ses *Instructions et prières pour la communion* (CL 17, 258s = 16.13), est sans doute un des textes les plus significatifs de la conception lasallienne du « vivre et se laisser conduire par l'Esprit de Jésus-Christ » :

Je ne sais,
ô mon Sauveur,
comment j'ose désirer votre venue en moi
puisque je suis si rempli de défauts et d'imperfections,
que vous avez peine à me souffrir en cet état.
Mais
quand je pense

que mon cœur vous est consacré	et	que votre divin Esprit s'est emparé de mon âme dans le saint Baptême ;
-----------------------------------	----	--

quand je pense
à l'obligation que j'ai

de vivre	et	de me laisser conduire
----------	----	------------------------

par ce divin Esprit ;

quand je fais attention que,
si je ne puis pas être confirmé plusieurs fois
pour le recouvrer
après l'avoir perdu,
je puis communier un grand nombre de fois
et même tous les jours,
afin que vous le répandiez sur moi ;
c'est,
ô divin Jésus,
ce qui m'empêche de m'abattre
dans la vue de ce qu'il y a de déréglé en moi :

¹ Cf. plus haut, p. 298s.

Venez donc
prendre une nouvelle possession de mon cœur,
et y laisser
votre Saint Esprit
pour gage de votre amour ;

afin

qu'il en règle
tous les mouvements,

qu'il modère
toutes mes passions

et
qu'il n'y laisse
d'inclination
que pour le bien ;

j'attends ce précieux moment ;
j'espère que vous me donnerez cette consolation ;
et c'est ce qui m'oblige de vous dire :
Venez, venez et ne tardez pas,
car
j'ai besoin de votre secours.

Le mystère de ce « vivre » et de cette « conduite par l'esprit de Jésus-Christ » reste entier : l'Esprit souffle où il veut... mais les conditions de ce vivre et de cette conduite sont on ne peut plus explicites. Il y faut cette vérité de la relation avec Dieu dans la prière. Une conscience vive de notre faiblesse et de nos fautes avec cette conscience aussi vive de notre condition de chrétien, de ce que nous sommes devenus de par notre baptême et de par notre confirmation. Il y faut enfin cette ouverture à l'Esprit qui va jusqu'à s'oublier soi-même pour accepter d'être agi et mû par un Autre... Le réalisme et le radicalisme de J.-B. de La Salle s'expriment avec force ici : l'Eucharistie comme renouvellement des effets du baptême et de la confirmation — la présence de l'Esprit, « laissé » en nous par Jésus-Christ — l'Esprit qui « règle *tous* les mouvements » du cœur, « modère *toutes* les passions », ne « laisse d'inclination *que pour* le bien »...

La lecture des *RB*, à la lumière d'un tel texte, ne constituerait-il pas une des meilleures façons de les aborder et de se mettre en état d'en entendre le message spirituel ? L'honnête homme que nous présente l'œuvre lasallienne, chapitre après chapitre, ne répond-il pas, en effet, à cette image idéale du véritable chrétien ?...

BIBLIOGRAPHIE

Bible et pratique chrétienne

1. ARMOGATHIE, J. (dir.), *Le Grand Siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989.
2. AMIOT, F., *Les idées maîtresses de saint Paul*, Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 24.
3. BERTHELET DU CHESNAY, Ch., *Écriture Sainte et vie spirituelle. Le 17^e siècle*, D.S., t.4, col. 226-238.
4. BOURGEAULT, G., *Décatalogue et morale chrétienne*, Montréal, Bellarmin, 1971.
5. CAVALLERA F., *La Bible en langue vulgaire au Concile de Trente (IV^e session)*, Mélanges E. Podchard, Lyon, 1945.
6. CERFAUX, L., *Le Christ dans la théologie de saint Paul*, Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 6 ; . du même, *Le chrétien dans la théologie paulinienne*, Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 33.
7. DE CERTEAU, M., *L'idée de traduction de la Bible au XVII^e siècle : Sacy et Simon*, Recherches de Science Religieuse, 66, 1978, p.73-91.
8. CHIADOZEAU, B., *La Bible française chez les catholiques*, in *Les Bibles en français du Moyen-Âge à nos jours*, Brepols, 1991 ; . du même, *La Bible et la liturgie en français. L'Église tridentine et les traductions bibliques et liturgiques*, Paris, collection Histoire, 1990.
9. DELHAYES, Ph., *Le décalogue et sa place dans la morale chrétienne*, collection Études religieuses, 751, Bruxelles-Paris, 1963.
10. DELASSAULT, D., *Le Maître de Sacy et son temps*, Paris, 1967.
11. DODD, C.H., *Morale de l'Évangile*, collection Livre de vie, Paris, 1973.
12. FERLAY, Ph., *Père et Fils dans l'Esprit*, Collection Croire et comprendre, Centurion, Paris, 1979.
13. HARING, B., *La loi du Christ*, Paris, E. Barbotin, 1957.
14. LÉGASSE, S., *L'amour interhumain d'après le Nouveau Testament*, Revue théologique de Louvain, 8, 1977.
15. LYONNET, S., *Liberté chrétienne et loi de l'Esprit selon Paul*, revue Christus, 4, 1954.
16. MANGENOT, É., *Versions françaises de la Bible*, Dictionnaire de la Bible, t. 2, col. 2362-2370.

17. MURPHY O'CONNOR, J., *L'existence chrétienne selon saint Paul*, Paris, Cerf, Collection Lectio divina, n° 80.
18. RAHNER, K., *Le commandement de l'amour parmi les autres commandements*, Écrits théologiques, t. 7, Paris, 1967.
19. SCHNACKENBURG, R., *Le message moral du Nouveau Testament*, Le Puy-Lyon, 1963.
20. SOLIGNAC, A., *L'imitation du Christ dans la vie concrète*, Dictionnaire de spiritualité, fasc. XLVIII-XLIX, Paris, 1970.
21. SPIC, C., *Dieu et l'homme selon le Nouveau Testament*, Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 29 ; . du même, *Vie morale et Trinité sainte selon saint Paul*, Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 19 ; . du même, *Théologie morale du Nouveau Testament*, Paris, 1965.
22. DE SURGY, P., (dir.), *Écriture et pratique chrétienne*, Congrès de l'ACFEB (Angers), Paris, Cerf, collection Lectio divina, n° 96, 1978.
23. TERRIEN, G., *Le discernement dans les écrits pauliniens*, Gabalda, 1973.

Vie spirituelle et mystique

24. DE BOVIS, A., *Foi (Esprit de foi)*, D.S., t.5, col. 603-613.
25. BOUYER, *Introduction à la vie spirituelle*, Paris, Desclée, 1960 ; . du même, *Mysterion. Du mystère à la mystique*, Paris, O.E.I.L., 1986.
26. BRÉMOND, H., *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de Religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, t.III, l'École française, 1921; t.IX, la vie chrétienne sous l'ancien régime, 1932.
27. DE CERTEAU, M., *Le langage mystique, théologie et société au XVII^e siècle*, Paris, 1974.
28. COGNET, L., *Esprit*, D.S., t.4, col. 1234-1246 ; . du même, *De la dévotion moderne à la spiritualité française*, Paris, 1958 ; . du même, *Le problème des vertus chrétiennes dans la spiritualité française au XVII^e siècle*, dans *Les vertus chrétiennes selon saint Jean Eudes et ses disciples*, Paris, 1960, p. 47-67 ; . du même, *La spiritualité moderne*, Histoire de la spiritualité, III, Aubier, 1966.
29. CONGAR, Y.M.J., *Jalons pour une théologie du laïc*, Paris, Cerf, collection Unam Sanctam, 3^e édition, 1964 ; . du même, *Je crois en l'Esprit Saint*, Paris, 1978-1981.

30. (Divers), *Histoire spirituelle de la France*, Paris, 1964, édit. séparée de l'art. France du D.S., t.V, col. 785-1004.
31. (Divers), *L'enseignement de la spiritualité*, Bulletin de Saint-Sulpice, n° 16, 1990.
32. DUPUY, M, pss. *Se laisser à l'Esprit, itinéraire spirituel de Jean-Jacques Olier*, Paris, Cerf, 1982
33. EYMARD D'ANGERS, J., *L'humanisme chrétien au XVII^e siècle. S. François de Sales et Yves de Paris*, La Haye, 1970.
34. GOUVERNAIRE, *Mener sa vie selon l'Esprit*, Supplément à Vie chrétienne, n° 204.
35. MICHALON, P., *La communion aux mystères de Jésus-Christ selon J.-J. Olier*, Lyon, 1943.
36. OLIER, J.-J., *Catéchisme chrétien et Journée chrétienne*, éd. F. Amiot, Paris, 1954; . du même, *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes et Pietos seminarii*, éd. F. Amiot, Paris, 1954.
37. PINCKAERS, S.Th., *L'Évangile et la morale*, éd. Universitaire, Fribourg, Suisse et Paris, Cerf, 1991.
38. POURRAT, P., *La spiritualité chrétienne*, Paris, 1947, 4 vol.
39. RAHNER, K., *Éléments de théologie spirituelle*, D.D.B., collection Christus, 1964.
40. SÉROUET, P., *De la vie dévote à la vie mystique*, Paris, 1958.
41. SIEBEN, H.J., et LOESER, W., *Mystères de la vie du Christ*, D.S., t.V, col.1874-1886.
42. TINSLET, L., *The French Expressions for Spirituality and Devotion*, Washington, 1953.
43. SS. JEAN-PAUL II, *Christi fideles laici. Exhortation apostolique post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde*, éd. Médiaspaul, Paris, 1988.

Mœurs et Morales

44. ARAGON, H., *Les lois somptuaires en France*, Paris, 1921.
45. BÉNICHOU, P., *Morales du Grand Siècle*, Paris, Gallimard, 1988.
46. BEUGNOT, B., *L'entretien au XVII^e siècle*, Montréal, presse de l'Université de Montréal, 1971.

47. BLUCHE, F., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.
48. BOLOGNE, J.-Cl., *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.
49. BOLTANSKY, L., *Les usages sociaux du corps*, dans *Annales*, Paris, Armand-Colin, 1971.
50. BONNEAU, A., *Notice sur les livres de civilité depuis le XVI^e siècle*, précédant *La civilité puérile*, d'Érasme, Paris, 1877, nouvelle édit. Ramsay, 1977.
51. BONNET, J.-Cl., *La table dans les civilités*, in *Marseille*, n° 19, 1977.
52. BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, édit. de Minuit, 1979.
53. BOUVIER, M., *Le naturel*, in *XVII^e siècle*, n° 156, 1977.
54. BRAY, B., *La louange, exigence de civilité et pratique épistolaire au XVII^e siècle*, in *XVII^e siècle*, n° 167, 1990 ; . du même et STROSETZKI, *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995.
55. BROCHER, H., *Le rang et l'étiquette sous l'Ancien-Régime*, Paris, Alcan, 1934.
56. BURY, É., *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, PUF, 1995 ; . du même, *Civiliser la « personne » ou instituer le « personnage »? Les deux versants de la politesse selon les théoriciens français du XVII^e siècle*, in *Étiquette et politesse*, A. MONTANDON (dir.), Clermont-Ferrand, 1992, p.125-138.
57. CARRÉ, A.M., *L'Église s'est-elle réconciliée avec le théâtre ?*, Paris, Cerf, 1956.
58. CASTIGLIONE, B., *Le livre du courtisan*, présenté par A. Pons, éd. Gérard Lebovici, Paris, 1987.
59. DELLA CASA, G., *Galatée ou des manières, présenté et traduit de l'italien d'après la version de Jean de Tournes (1598) par Alain Pons*, Paris, Le livre de poche, biblio-essais, 1988.
60. CAYROU, N., *Le français classique. Lexique de la langue du XVII^e siècle*, Paris, M. Didier, s.d.
61. COURTINE, J.-J. et HAROCHE, C., *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (XVI^e - début du XIX^e siècle)*, Paris, Payot, 1988.
62. DENS, J.-P., *L'honnête homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVII^e siècle*, Lexington, French Forum Publishers, 1981 ; . du même, *L'art de la conversation au XVII^e siècle*, in *Lettres romanes*, n° 27, 1973, p.977-990.

63. DEVYVER, A., *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1973.
64. DHOQUOIS (dir.), *La politesse. Vertu des apparences*, éd. Autrement, Paris, 1991;
 . autres titres de la même collection (directions diverses), *Le respect. De l'estime à la déférence : une question de limite* ; *Honneur...* ; *Humilité...* ; *Patience...* ; *Pudeur...*
65. DUBY, G. (dir.), *Histoire de la vie privée*, 5 t., Paris, éd. du Seuil, 1985-1988, t.III, De la Renaissance aux Lumières, 1986.
66. DUMONCEAUX, P., *Langue et sensibilité au XVII^e siècle : l'évolution du vocabulaire affectif*, Genève, Droz, 1975.
67. ÉLIAS, N., *La civilisation des mœurs*, coll. Pluriel, 8312 G, Calmann-Lévy, 1973; . du même, *La société de cour*, Flammarion-Champs, 1985.
68. FAUDEMAY, A., *La distinction à l'âge classique. Émules et enjeux*, Paris, Champoin, 1992.
69. FRANKLIN, A., *La vie privée d'autrefois. Les soins de toilettes*, Paris, Plon, 1887; . du même, *La cuisine*, id. 1888 ; *Les repas*, 1889 ; *L'hygiène*, 1890 ; . du même, *La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton, du XIII^e au XIX^e siècle*, Paris, É. Paul, 1908.
70. FRIJHOFF, W. et JULIA, D., *École et société dans la France de l'ancien régime*.
71. FUMAROLI, M., *La querelle du théâtre avant Nicole et Bossuet*, in R.H.L.F., LXX, 1970.
72. FURET, F. et OZOUF, J., *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, éd. de Minuit, 1977.
73. GODARD DE DONVILLE, L., *Signification de la mode sous Louis XIII*, Aix-en-Provence, Édisud, 1978.
74. GRASSI, M.CI., *Les règles de communication dans les manuels épistolaires français (XVIII^e-XIX^e siècles)*, dans *Savoir-Vivre I*, Cesura, Lyon Édition, 1990.
75. LACROIX, M., *De la politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Julliard, 1990, coll. Commentaire.
76. LEROUX, F., *Pratiques et savoirs populaires. Le corps dans la société traditionnelle*, coll. Espace des hommes, Berger-Levrault, Paris, 1979.
77. LEROY-GOURHAN, A., *Le geste et la parole*, Albin Michel, Paris, 1965.

78. LEVÊQUE, J., *Les vêtements de la bourgeoisie parisienne marchande et rentière au début du XVIII^e siècle, 1695-1715*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1980.
79. LÉVI-STRAUSS, Cl., *Mythologique*, t.III, *L'origine des manières de table*, Paris, Plon, 1968.
80. LIPOVESKY, G., *L'empire de l'éphémère*, Paris, Gallimard, 1987.
81. MAGENDIE, M., *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle, de 1600 à 1660*, Paris, PUF, 1925.
82. MARENCO, C., *Manières de table, modèles de mœurs, XVII^e - XX^e siècle*, Cachan, Édit. de l'ENS, Cachan, 1992.
83. MARTIN, H.J., *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969.
84. MESNARD, J., *Honnête homme et honnête femme dans la culture du XVII^e siècle*, in *La culture du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1993, p.142-156.
85. MIKAÏLOFF, N., *Les manières de propreté du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Maloine, 1990.
86. MONGRÉDIEN, G., *La vie quotidienne sous Louis XIV*, Paris, Hachette.
87. MONTANDON, A., *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des Lettres, 1993 ; . du même et sous sa direction : *Convivialité et politesse*, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 1993 ; *Traité de savoir-vivre italiens*, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 1993 ; *Les espaces de la civilité*, édit. InterUniversitaire, Mont-de-Marsan, 1995 ; *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen-Âge à nos jours*, Seuil, 1995.
88. PARODI, D., *L'honnête homme et l'idéal moral du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle*, Revue pédagogique, 1921.
89. PELLEGRIN, N., *L'être et le paraître au XVII^e siècle. Les apparences vestimentaires dans L'Histoire comique de Francion de Charles Sorel*, dans *La France d'Ancien Régime, études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984.
90. PICARD, D., *Les rituels du savoir-vivre*, Paris, Seuil, 1995.
91. PITON, C., *Le costume civil en France du XIII^e au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1926.
92. QUICHERAT, J., *Histoire du costume en France*, Paris, 1877.
93. REVEL, J., *Les usages de la civilité*, in *Histoire de la vie privée*, t.III, p.189-209.
94. ROCHE, D., *La culture des apparences*, Paris, A. Fayard, 1989.

95. URBAIN, Ch. et LEVESQUE, É., *L'Église et le théâtre*, Bernard Grasset, 1930.
96. VIGARELLO, G., *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*, Paris, Seuil, 1985 ; . du même, *Le corps redressé : histoire d'un pouvoir pédagogique*, J.P. Delarge, Paris, 1978 ; *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen-Âge*, Paris, Seuil, 1993.
97. WEIJLL, Th., *Histoire de l'hygiène sociale*, Dunod-Pinad, Paris, 1910.

Sur l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle

98. Frère ALBAN, fsc, *Un livre peu connu de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, n° 113, avril 1948.
99. Fr. ALBERT-VALENTIN, fsc, *Édition critique des Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, Paris, Ligel, 1956 ; . du même, *Une source des 'Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne'*, Rivista lasalliana, Turin, 1954/1, p.104-121, 1954/2, p.105-121.
100. Fr. ALPHONSE, fsc, *À l'école de s. J.-B. de La Salle : introduction à sa spiritualité*, Paris, 1952.
101. D'AURORA, E., *Il de La Salle, Il seicento, la 'Bienséance'*, in Rivista lasalliana, 1986/1, p.20-33.
102. Fr. Anselmo Annibale BALOCCO, fsc, *Il garbo come virtù nel de La Salle*, Rivista lasalliana, Turin, 1981 ; . du même, *La 'Bienséance' de De La Salle e i suoi destinari*, id., 1970.
103. BEAUDET, G., fsc, *Inspirations (Mouvements de l'Esprit)*; Thèmes lasalliens, 2, p.55-58, Frères des Écoles Chrétiennes, Rome, 1993.
104. BRIBESOI, R., fsc, *Étude de mots du vocabulaire lasallien*, éd. Région France, s.d.
105. CAMPOS, M. et SAUVAGE, M., fsc, *Explication de la Méthode d'Oraison. Présentation du texte de 1739. Instrument de travail*, CL 50, Rome, 1989.
106. Fr. CLÉMENT-MARCEL, fsc, *Par le mouvement de l'Esprit. La dévotion au Saint-Esprit dans les écrits du S.J.-B. de La Salle*, Paris, Lethielloux, 1952.
107. Fr. DANTE FOSSATI, fsc, *Le 'Règles de la bienséance' di S.G.B. de La Salle*, Turin, 1935, tiré de la Rivista lasalliana ; . du même, *Il libro delle 'Istruzioni e preghiere per la S. Messa, la Confessione e la Comunione' du S.G.B. de La Salle*, Turin, 1937, tiré de la Rivista lasalliana ; . du même, *Le preghiere delle 'Scuole cristiane' di S.G.B. de La Salle*, id., 1936.

108. Hno. DIUMENGE PUJOL, fsc, *El amor en la doctrina espiritual de S.J.B. de La Salle*, Tejares-Salamanca, 1971.
109. Fr. EMILE, fsc, *La santità proposta da S. Giovanni Battista de La Salle agli alunni*, R.L., 1937/1, p.26-54.
110. Fr. EMILIANO, fsc, *Le regole della buona creanza e dell'urbanità cristiana di S.G.B. de La Salle*, tiré de la Rivista lasalliana, Turin, 1957 ; . du même, *Dottrine e apporti sociali nell'opera di S.G.B. de La Salle*, id., 1959.
111. Hno. GALLEGRO, fsc, *La teologia de la educacion en S. Juan Bautista de La Salle*, Madrid, 1958, Salamanca, 1960 ; . du même, *San Juan Bautista de La Salle*. II Escritos, Madrid, BAC 478, 1986.
112. DI GIOVANNI, G., fsc, *La mediazione culturale in G.B. de La Salle*, R.L., 1988/2, p.22-31 ; . du même, *La civiltà delle buone maniere di S.G.B. de La Salle*, R.L., 1985/2, p.3616.
113. GOUSSIN, J., fsc, *Douceur*, Thèmes lasalliens, 1, p.209-216.
114. Fr. HERMENT, J., fsc, *La doctrine spirituelle de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Bruxelles, 1948 ; . du même, *Les idées pédagogiques de saint Jean-Baptiste de La Salle*, collection Idées pédagogiques, Paris, 1931.
115. Fr. ISIDORO DI MARIA, fsc, *La spiritualità lasalliana*, Biella, 1957.
116. LAUDET, F., *L'instituteur des instituteurs, saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Mame, 1928-1929.
117. LE BARS, J., fsc, *Mots du vocabulaire lasallien classés par ordre de fréquence d'utilisation avec l'indication des emplois du mot dans les Méditations et le pourcentage de cet emploi total dans le Vocabulaire Lasallien*.
118. Fr. MARCATO, M., fsc, *Le massime del Vangelo nella formazione del fanciullo secondo S.G.B. de La Salle*, tiré de la Rivista lasalliana, n° 36, Turin, 1962.
119. Fr. MAURICE-AUGUSTE, fsc, *Une œuvre du saint Fondateur désormais mieux connue. Un exemplaire retrouvé d'une première édition des 'Règles de la bien-séance et de la civilité chrétienne'*, Bulletin des FEC, octobre 1960 ; . du même, *Vocabulaire lasallien*, 6 vol., FEC, Région France, 78 rue de Sèvres, Paris ; . du même, *Le vocabulaire des Méditations pour le Temps de la Retraite*, Lasallianum, mai 1965, n° 4, 476, Via Aurelia, Rome.
120. MENGES CALLE, I., fsc, *Oración y presencia de Dios según San Juan Bautista de La Salle*, Lasallianum, mai 1970, n° 13.
121. MORALES, A., fsc, *Enfant-Écolier-Disciple*, Thèmes lasalliens, 1, p.227-235.

122. MOUMBI, J.-P. et SAVOLDI, F., fsc, *Vocabulaire lasallien (Index alphabétique-systématique)*, Rome, mai 1989.
123. VAN POTTELBERGE, J., fsc, *Sacrements*, Thèmes lasalliens, 2, p.210-219, Rome, 1993.
124. POUTET, Y., *Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes*, Rennes, 1970 ; . du même, *L'éducation de la piété du peuple d'après l'œuvre de J.-B. de La Salle au début du XVIII^e siècle*, in *La piété populaire. Actes du 9^e Congrès des Sociétés savantes*, Paris, 1976, p.71-96 ; . du même, *Les livres pédagogiques de Jean-Baptiste de La Salle*, *Revue française de l'histoire du livre*, n° 26, 1^{er} trimestre 1980 et CL 48,134-170.
125. PUNGIER, J., *Bienséance et civilité chrétienne*, Thèmes lasalliens, 1, p.134-170; . du même, *Jean-Baptiste de La Salle : le message de son catéchisme*, Rome, 1984.
126. RAVELET, A., *Histoire du vénérable Jean-Baptiste de La Salle*, 1874.
127. RAYEZ, A., *Études lasalliennes*, extrait de la *Revue d'ascétique et de mystique*, n° 109, Toulouse, janvier-mars 1952.
128. RIGAULT, G., *L'œuvre religieuse et pédagogique de saint Jean-Baptiste de La Salle*, t.I de l'Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, Paris Plon, 1937 ; . du même, *Saint Jean-Baptiste de La Salle et l'École française de spiritualité*, revue 'Entre-Nous', n° 3, 1945, p.1-8 ; . du même, *Saint Paul inspirateur de la doctrine pédagogique de S. J.-B. de La Salle*, *Entre-Nous*, 1952, n° 34, p.1-8 ; . du même, *De la civilité et de la bienséance*, *Bulletin des Éc. Chrétiennes*, juillet 1926.
129. ROCHE, A., *Références des citations contenues dans les écrits attribués à Saint Jean-Baptiste de La Salle*, aux AMG, Rome.
130. SAENZ DE UGARTE, G., et CASSIDY, O., *Disciples*, Thèmes lasalliens, 1, p.202-208, Rome, 1993.
131. SAUVAGE, M., fsc, *Catéchèse et Laïcat. Participation des laïcs au ministère de la Parole et mission du Frère enseignant dans l'Église*, Collection Horizons de la catéchèse, Paris, Liget, 1962 ; . du même, *Jean-Baptiste de La Salle (Saint)*, D.S., 1974, col.802-821 ; . du même, *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le Temps de la Retraite. Présentation, examen critique et notes*, Rome, 1959, CL 1.

132. SAUVAGE M. et CAMPOS, M., fsc, *Jean-Baptiste de La Salle. Expérience et enseignement spirituels. Annoncer l'Évangile aux pauvres*, coll. Bibliothèque de spiritualité, Beauchesne, Paris, 1977.
133. Fr. SCAGLIONE, S., *Il messaggio spirituale ed educativo di San G.B. de La Salle*, tiré de la revue *Vita consacrata*, vol. XVI, Milan, 1980.
134. Hno VARELA, L., fsc, *Biblia y espiritualidad en San Juan B. de La Salle*, Salamanca, 1966 ; . du même, *Esprit du christianisme*, Thèmes lasalliens, 1, p.245-250, Rome, 1993.

ERRATA du CL 58

page	ligne	lire
5	milieu	«... les maximes de l'Évangile », cette citation est de Blain.
5	milieu	l'honnête homme que dessinent ici les 252 pages
6	bas - 2 ^e l.	(cf. le tableau de la p.10, qui donne le titre général
10	g., milieu	On utilise soit Courtin soit N.T.C. pour désigner cet ouvrage
18	milieu, 3 ^e colonne	Mais si on vous sert de la viande, il n'est pas séant de la prendre avec la main; il faut présenter votre assiette de la main gauche , et tenant votre fourchette ou votre couteau de la droite, recevoir ce que l'on vous donne, en faisant vos remerciements, et vous inclinant un peu. (p.58)
29	haut, dr., 5 ^e ligne	à moins que le maître du festin ne prie d'en user
36	1 ^{er} tiers	à gauche , les «chapitres» [...]; à droite , au contraire, dont il a
38	note	2 Voir plus haut (p.34s), la façon dont est exploité le «chapitre» intitulé «De la vue», p.22-24.
60	milieu	doit d'avoir enfin donné un nom à l'auteur
61	bas, dr., - 4 ^e ligne	ils ont la conduite, que , s'ils ne font pas une telle chose,
73	bas, - 2 ^e l.	(cf. le schéma de la page 71).
103	haut, 1 ^e l.	— Les textes « intercalés » aiment les formules autoritaires,
108	haut, 3 ^e col, 10 ^e l.	festins, on en change
109	bas, mil., - 5 ^e l.	<i>n'ont point d'autres arrêtes</i> qu'un épine qui va tout du long,
116	milieu	Un homme aussi attentif [...] que subtil dans l'analyse
141	bas, - 9 ^e l.	; et les autres, par l'expérience trop établie qu'ils ont
176	milieu	Courtin: d'un côté il faut substiuter la modestie
190	dr., 3 ^e §, 2 ^e l.	il est de l'ordre et de la raison
203	dr. bas, - 6 ^e l.	De l'entretien sur le manger
203	g., milieu	Art.

205	3 ^e col., § 3	Les fautes qu'on commet contre
212	1 ^{er} tiers	(cf. ici, p. 99s)
227	dr., bas, -7 ^e l.	<i>Je ne m'en soucie non plus que de cela</i>
245	milieu	(cf. ici p. 60)
245	2 l. plus loin	qui en ont inspiré manifestement
284	bas, - 3 ^e l.	ruè de la vieille Bouclerie
295	bas, - 5 ^e l. du texte	pour écrire dans les cœurs cette loi d'amour et de grâce
297	note 25	CHÉDOZEAU
307	2 ^e col., 6 ^e l.	les premiers, et ils leur firent de même.
321	2 ^e col, bas, - 8 ^e l.	ou qu'on ne tombe dans la confusion.
322	2 ^e col., 22	C'est l'avis que nous donne le Sage, d'oublier
329	dern. col., milieu	après avoir rendu grâce à Dieu
333	2, RB, 3 ^e l.	aucune de vos actions [...] qui ne doive être sainte
334	RB, 6 ^e l.	Comme il est d'une naissance élevée

et, en plusieurs endroits, des mots ont été mal coupés par le programme informatique : nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes et nous les prions de nous excuser.

**TABLE DES ILLUSTRATIONS
ET DES TABLEAUX SYNTHÉTIQUES**

<i>Dame de la Cour en 1694 ; Dame de la bourgeoisie en 1705</i>	129
<i>Gentilhomme à la mode de 1693 ; Jeune homme de la bourgeoisie en 1710</i>	130
La bénédiction des viandes	134
Les divers rites de la table	135
<i>Lettre de J.-B. de La Salle à Jean-Louis de La Salle, chanoine de Notre-Dame de Reims, son frère. Paris, 2 mars 1718 (LA 134)</i>	152
<i>Lettre au Frère Gabriel Drolin (LA 14)</i>	157
Le haut du pavé	165
Les places du carrosse	166
Lettre à M. Desmoulins (29 décembre 1668)	173
L'état de Grandeur	178
Les respects extérieurs que les inférieurs rendent aux Grands	179
Emprunts à Joly, à Le Coreur : ajouts et retouches lasalliennes	225
Il y a deux sortes de vertus	226
Les vertus de la bienséance et de la civilité	230
Les trois vertus « pivots » des RB	233
Modeste - Modestie - Modestement : dans les RB	236
Structure morale des RB, d'après la Préface	247
Jésus dans l'Évangile - la bienséance chrétienne	311
Les « pôles » de l'agir chrétien selon J.-B. de La Salle	313

TABLE DES MATIÈRES

<i>Présentation</i>	5
 DEUXIÈME PARTIE : LES OPTIONS DE J.-B. DE LA SALLE	
I - Langue et options littéraires	9
1. Jean-Baptiste de La Salle répartit ses emprunts selon les chapitres pour lesquels il a opté	9
2. Des emprunts qui vont du mot à mot à un travail de réélaboration très poussé	13
* le mot à mot	13
* un travail de réélaboration minutieux	16
3. Ses emprunts et sa liberté d'expression	19
(i) Ses options pour un mot plus que pour un autre	20
a) Les mots ou expressions refusés parce qu'ils ne sont pas de son vocabulaire	20
b) Quelques mots ou expressions refusés par J.-B. de La Salle bien qu'ils fassent partie de son vocabulaire	23
(ii) Ses options pour une expression qui rende mieux les attitudes, les gestes, la formulation des sentiments et de la pensée	25
* les attitudes et les gestes	27
* les sentiments ou la pensée	28
4. Le vocabulaire des RB	30
I - L'ensemble du vocabulaire des RB	32
* les mots ou expressions que J.-B. de La Salle semble employer plus volontiers	77
II - Le vocabulaire propre aux RB	80
* le corps	83
* les repas et les aliments	84
* les habits et la mode	85
* les jeux et les divertissements	85
* le langage, la conversation et la correspondance	86
* sortie à cheval, en carrosse	86
* la maison, ses dépendances et ses meubles. Les visites	87
* la société française	87
* jugements et appréciations	88
III - Les mots que J.-B. de La Salle n'emploie que dans les RB et qui ne sont pas inspirés des sources	88
Note : Du « bon usage » de la langue française selon J.-B. de La Salle	91

II - Des options socio-culturelles	95
1. Des Grands aux laquais	96
* la Cour dans les RB	96
* les Grands	98
* les Dames	100
* ceux qui sont d'épée	103
* ceux qui sont en droit d'ordonner et de commander	105
* ceux qui dépendent et ceux qui ne dépendent pas de nous	112
- le cas particulier des laquais	118
* ceux qui n'ont pas droit au titre de Monsieur	121
2. À chacun selon sa qualité, selon sa condition	124
- des habits	126
- de l'épée	132
- de la table	133
- de la promenade	137
- des visites	140
- des entretiens et de la conversation	143
- des lettres	148
le papier	149
le titre de la personne à qui l'on écrit	150
le titre de la personne à qui l'on écrit, à la fin de la lettre	151
la marque de soumission	153
la date	154
les baise-mains	154
l'enveloppe	156
l'adresse	158
le billet	159
3. Structuration sociale des espaces et des meubles	160
* les sièges	161
* la table	163
* près du feu ou sur un banc dans un jardin, ou en promenade	163
* la rue	164
* le carrosse	166
Conclusion.....	168
J.-B. de La Salle et les structures sociales de son temps	169

III - Des options morales	185
* Les morales du XVII^e siècle	185
1. La morale du « héros » et J.-B. de La Salle	186
- « âme basse » et « personne bien née »	187
2. La morale de « la misère de l'homme » et J.-B. de La Salle	193
- « nature », « naturel » et « passion » dans les RB	194
- le cas de l'amitié	200
3. La morale « mondaine » et J.-B. de La Salle	205
- « dire la vérité »	207
- « se refuser aux conversations licencieuses »	207
- « s'opposer au sentiment des autres »	208
- refus du bal, de la danse et de la comédie	209
- J.-B. de La Salle et le corps	211
** Bienséance et civilité, vertus chrétiennes	218
1. Les vertus de la bienséance et de la civilité	219
- les vertus, selon J.-B. de La Salle (DA) et des sources	221
2. Les trois vertus « pivots » des RB	231
A. la « modestie » dans les RB	233
des vertus annexes :	
a) la sagesse	240
b) la retenue	242
c) la modération	243
d) la prudence	244
B. le « respect » dans les RB	247
- les devoirs envers les supérieurs, selon de La Salle (DA) et ses sources ...	248
a) dans le contexte de la théologie morale	253
b) dans le contexte de la théologie mystique	257
- présence de Dieu, respect de Dieu	260
- enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ	261
- membres de Jésus-Christ, temple de l'Esprit	262
C. l'affection, l'union et la charité	263
a) l'affection	264
b) l'union et la charité	268
- union	275
- charité	276

IV - Des options mystiques	281
1. Du baptême à la vie selon l'esprit du christianisme	281
A) l'enfant, appelé à vivre de cet esprit , est instruit du mystère qui l'habite	285
À partir des instructions traitant des sacrements	
- de Baptême	285
- de Confirmation	287
- d'Eucharistie	289
b) l'enfant est initié à la vie selon « l'esprit du christianisme ». Il est invité à	292
* « se souvenir de la présence de Dieu »	292
* « faire ses actions pour l'amour de Dieu »	293
* « vivre en esprit de prière »	295
* « avoir des manières extérieures conformes à celles de Jésus-Christ »	302
2. Vivre selon l'esprit du christianisme, ici et maintenant	313
Pour aider à un approfondissement spirituel des grandes orientations de la civilité lasallienne : quelques pistes... ..	320
** il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une personne quelque chose de grave et de majestueux... ..	320
** « notre corps est devenu le Tabernacle de Jésus-Christ...»	326
** « Mon Dieu, je ne serai pas bien avec vous, que je ne sois uni d'affection avec les hommes »	329
** « vivre et me laisser conduire par l'Esprit de Jésus-Christ »	332
Bibliographie	337
Errata du CL 58	347
Tables	349
table des <i>illustrations</i> et des tableaux synthétiques	349
table des matières	350
Cahiers lasalliens	354

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique ;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes ; préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 - F. FLAVIEN-MARIE (Michel SAUVAGE, FSC), *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*, Présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII-106 p. — **1959**.
- 2 - F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII*, Première partie : Les faits et les textes. 141 p. (épuisé) — **1960**.
- 3 - *Idem*. Deuxième partie : Les documents, 93 p. (épuisé) — **1960**.
- 4 - F. BERNARD, *Conduite admirable de la divine Providence, en la personne du vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*, Édition du manuscrit de 1721. XXV-105 p. — **1965**.
- 5 - COLLECTIF, *Frère Maurice HERMANS (1911-1987) et les origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Présentation de Michel Sauvage, FSC. 468 p. — **1991**.
- 6 - MAILLEFER, François-Élie, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*, Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 p. — **1966**.
- 7 - BLAIN, Jean-Baptiste, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, Reproduction photomécanique de l'édition originale : 1733. Tome I. 444 p., **1961**.
- 8 - *Idem*, Tome II. 502 p. Suivi de : *Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes morts en odeur de sainteté*. — **1961**.

- 9 - COLLECTIF, Bernard, Maillefer, Blain : *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms de personnes*. 288 p. — **1974**.
- 10 - COLLECTIF, Bernard, Maillefer, Blain : *Index analytique cumulatif ; II. Relevé des dits et écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*. 215 p. — **1979**.
- 11 - F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. VI-414 p. (épuisé) — **1962**.
- 12 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour tous les Dimanches de l'année avec les Évangiles de tous les Dimanches*. Première partie. 236 p. *Méditations sur les principales Fêtes de l'année*. 274 p. Reproduction anastatique de l'édition originale: [1731]. — **1962**.
- 13 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour le Temps de la Retraite, à l'usage de toutes les personnes qui s'employent à l'éducation de la jeunesse ; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances*. Reproduction anastatique de l'édition originale : [1730]. 84 p. (épuisé) — **1963**.
- 14 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Explication de la Méthode d'oraison*. Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 p. — **1963**.
- 15 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction, notes et tables, XVI-132 p. — **1963**.
- 16 - MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS), FSC, et JOSÉ-ARTURO (Arturo GAREIS), FSC, *Contribution à l'étude des sources du « Recueil de différents petits traités »*. 105 p. — **1964**.
- 17 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Instructions et prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction Méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser*. Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV p. — **1963**.
- 18 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XIII-140 p. — **1963**.
- 19 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne, à l'usage des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XII-252-258 p. (épuisé) — **1964**.

- 20 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquiter*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I., XVIII-504 p. (exposé en discours suivi) — **1964**.
- 21 - *Idem*. Tome II. 312 p. (par demandes et réponses) — **1963**.
- 22 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Du culte extérieur et public que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. VI-308 p. Suivi de: *Cantiques spirituels*. Reproduction anastatique de l'édition de 1705. 124 p. — **1964**.
- 23 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Grand abrégé [...] ; Petit abrégé des Devoirs du chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique des éditions de 1727. IV-172 p. — **1964**.
- 24 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Conduite des Écoles chrétiennes*. Édition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720. VII-230-292 p. — **1965**.
- 25 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Pratique du Règlement journalier ; Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes ; Règle du frère Directeur d'une Maison de l'Institut*. D'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726. 164 p. — **1965**.
- 26 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle, Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent*. Tome I. 523 p. — **1966**.
- 27 - *Idem*. Tome II. 281 p. — **1966**.
- 28 - LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses sœurs et ses frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671)*. Transcrit, anno-té et présenté par F. Léon de Marie AROZ, fsc. Première partie, Volume I. LXX-236 p. — **1967**.
- 29 - *Idem*. Première partie, Volume II. 296 p. — **1967**.
- 30 - *Idem*. Deuxième partie, Volume III. 264 p. — **1967**.
- 31 - *Idem*. Troisième partie, Volume IV. 194 p. (épuisé) — **1967**.

- 32 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Gestion et administration des biens de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle, d'après le compte de tutelle de Maître Nicolas Lespagnol, leur tuteur, 1687*. L-358 p. — **1967**.
- 33 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle, conseiller au Présidial de Reims (1625-1672)*, Volume I. 337 p. — **1969**.
- 34 - *Idem*. Volume II. 262 p. — **1969**.
- 35 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Les Biens-fonds des Écoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle*. Biens acquis par Jean-Baptiste de La Salle et ses successeurs immédiats. Volume I : *Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé*. xxxix-286 p. — **1970**.
- 36 - *Idem*. Volume II : *Documents*. 409 p. — **1971**.
- 37 - *Idem*. Volume III : *Aux sources de la Vie et de l'Esprit : Rue Neuve — Rue de Contrai (1682-1972)*. 195 p. — **1973**.
- 37¹ - *Idem*. Volume IV : *Titres de propriété. Documents*. 338 p. — **1973**.
- 38 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims*. 388 p. — **1972**.
- 39 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Étude de M^e Claude Thiénot. Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés (1593-1792). Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle*. 195 p. — **1972**.
- 40¹ - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1583-1950)*. Volume I : *Inventaire analytique*. 328 p. (épuisé) — **1975**.
- 40² - *Idem*. Volume II : *Archives centrales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Inventaire des Séries A, B, C, D, M, R, T et V*. 332 p. (épuisé) — **1976**.
- 41¹ - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1625-1758)*. Volume I, *Parmi les siens*. 571 p. — **1977**.
- 41² - *Idem*. Volume II, *Les années d'imprégnation (1661-1683)*. 669 p. (épuisé) — **1979**.
- 42 - AROZ, LÉON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1670-1715)*. Volume I : *L'administrateur comptable*. 579 p. — **1982**.

- 43 - AROZ, Louis-Marie, FSC, *La succession de Nicolas Roland, chanoine théologal de l'église Notre-Dame de Reims (1642-1678)*. 237 p. — **1995**.
- 45 - CAMPOS MARINO, Miguel-Adolfo, FSC, *L'itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'Écriture dans ses « Méditations pour le Temps de la Retraite »*. Contribution à l'étude sur les fondements évangéliques de la vie religieuse. Volume I. XII-392 p. — **1974**.
- 46 - *Idem*. Volume II. 392 p. — **1974**.
- 47 - RODRIGUE, Jean-Guy, FSC, *Contribution à l'étude des sources des « Méditations sur les principales Festes de l'année »*. XI-587 p. — **1988**.
- 48 - POUTET, Yves, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps. Recueil d'études lasalliennes*. XI-362 p. — **1988**.
- 49 - CORNET Joseph-Aurélien, FSC, et ROUSSET Émile, FSC, *Iconographie de saint Jean-Baptiste de La Salle, des origines à la béatification (1666-1888)*. 368 p. (épuisé) — **1989**.
- 50 - CAMPOS, Miguel, FSC, et SAUVAGE, Michel, FSC, *L'« Explication de la Méthode d'Oraison » de saint Jean-Baptiste de La Salle. Présentation du texte de 1739. Instrument de travail*. XXV-668 p. — **1989**.
- 51 - AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, exécuteur testamentaire de feu M^e Louis de La Salle, son père*. 493 p. (épuisé) — Paris, **1989**.
- 52 - AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, Dix Années de Prétoire*. Tome I: Reims (1676-1685). 556 p. — **1993**.
- 53 - AROZ, Louis-Marie, FSC, *La succession de Nicolas Roland, chanoine théologal de l'église Notre-Dame de Reims*. 238 p. — **1995**.
- 56 - POUTET, Yves, FSC, *Charles DÉMIA (1637-1689) : Journal de 1685-1689, Présenté, transcrit et annoté*. 439 p. — **1994**.
- 57 - BURKHARD, Leo, FSC, avec la collaboration de SAUVAGE, Michel, FSC, *Parménie. La crise de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut (1712-1714)*. 282 p. — **1994**.
- 58 - PUNGIER, Jean, FSC, *La Civilité de Jean-Baptiste de La Salle : Ses sources. Son message. Une première approche*. Première partie. 358 p. — **1996**.
- 59 - PUNGIER, Jean, FSC, *La Civilité de Jean-Baptiste de La Salle : Ses sources. Son message*. Deuxième partie. 358 p. — **1997**.